This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JANVIER-JUIN 1925

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXI

JANVIER-JUIN 1925

PARIS

ÉDITIONS ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VIe)

1925

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLES

DU TOME XXI DE LA CINQUIÈME SÉRIE

Pages.

Notes sur les origines et la formation de Constantinople : Les grands centres historiques de la ville, par C. Emereau 1
Éphémérides d'Alesia, histoire, fouilles, controverses, par S. Reinach. . 26
La croix ansée des anciens Egyptiens, par P. Montet. 101
Les sciences auxiliaires de l'archéologie (archéologie, art et métapsychique), par W. Deonna. 115
Bulletin de l'Académie des Inscriptions. 148
Variétés : Les temples ptolémaïques et romains. — Les fouilles de Sardes. 159
Nouvelles archéologiques et correspondance : Ernest Chantre. — Le docteur Louis Carton. — L'abbé Rousselot. — Hommage à P. Broca. — Acheuléen et Moustérien. — Les fouilles de Creswell Crags (Derbyshire). — La civilisation sumérienne et l'Inde. — Un palais égyptien. — Fouilles de Tell-el-Obeid. — Fouilles de Kish. — L'origine de l'alphabet latin. — L'espoir en Herculanum. — Une villa romaine à Baïes. — Une tête impériale dans le Hudson. — Découverte d'un vase d'or en Bulgarie. — Le monument d'Igel. — Vénus gallo-romaines. — Ponts romains découverts dans le Cumberland. — Uriconium. — Découverte de monnaies romaines à Londres. — Sur la prétendue existence d'une traduction arabe de l'œuvre de Tite-Live au Maroc. — Sacramentaires et missels manuscrits des bibliothèques de France. — Primitifs anglais. — L'archéologie en avion. — L'Institut hollandais de Rome. — La bibliothèque d'Abdul-Hamid. — Le nouveau Musée de la Haye. — Coopération intellectuelle. — Office national d'enseignement par les Musées 1924-25. — Opinion téméraire 165
Bibliographie : L. Capitan, H. Breuil, D. Peyrony. — Mendès Corréa. — Adolphe Lods. — J. Capart. — Bernhard Laum. — G. Jéquier. — H. de Genouillac. — Caroline Ransom Williams. — W. Burt Cook. — Charles Rufus Morey. — W. H. Schoff. — Sir J.-G. Frazer. — C.-J. Gadd. — Dmitry Merejkowsky. — F.-A. Schaeffer. — Corpus vasorum antiquorum. — S. Reinach. — Stephanos Xanthoudidès. — Ch. Dugas, J. Berchmans, Mogens Clemmensen. — P. Graindor. — Supplementum epigraphicum graecum. — Prince Omar Toussoun. — Maximilian Mayer. — Henry-A. Ormerod. — M.-P. Charlesworth. — Tenney Frank. — Docteur V. Leblond. — Marcel Aubert. — Maximin Deloche. — Geneviève Dévignes. — Marcel Nicolle et Louis Hautecœur. — P. Monceaux. — Ch. Diehl. — Jules Maurice. — Docteur E. Jeanselme. — Marguerite van Berchem et Etienne Clouzot. — James E. Dunlap. — Franklin Edgerton. — G. Groslier. — Ali Ben Abderraman ben Hodeïl el Andalusi. — Gustave Soulier. — Jean Alazard. — Isabelle Errera. — Ch. Urseau. — J. Ajalbert. — V. Bérard. — Lysias. — Démosthène. — Plutarque. — Julien. — Salluste. — Apulée. 187

Digitized by Google

Pages.

Fouilles au Cabezo del Cuervo à Alcañiz (Teruel), par Vincente BARDAVIU et Pierre PARIS 213
La cité pontique de Callatis. Recherches et fouilles, par O. TAFRALI. . . 238
Notice sur un légendier historique conservé à Rome, par L. KARL. . . . 293
Variétés : Un traité égyptien de morale. — Le chauffage domestique dans l'antiquité. — La question des sculptures de Parthenay au Musée du Louvre. 323
Nouvelles archéologiques et correspondance : Louis Havet. — Henri Cordier. — Elie Berger. — Nicodème Kondakoff. — Joseph Clark Hoppin. — D. B. Spooner. — Le baron Frédéric de Hügel. — Sir G. Donaldson. — Hommage à Felice Barnabei. — La prétendue loi Gabinia de Delphes et les imperia extraordinaires. Réponse a M. Cuq (G. Colin) — A propos d'Alesia. — Nouvelles tombes à Ghizeh. — La tombe à Paheqman. — Les fouilles d'El-Obeid. — Fouilles d'Ur. — Le respect des antiquités en Babylonie. Le cheval sumérien. — M. V. Bérard et M. P. Souday à propos d'Homère. La mission Kozloff. — La Louve du Capitole. — Découvertes archéologiques à Dijon. — Découvertes à Trèves. — L'Ashmolean Museum en 1924. — La collection comparative du Musée historique de Stockholm. — Encore la loi contre la piraterie. — Aragon ou Languedoc. — Les Sirènes. 335
Bibliographie : Ed. PHILIPON. — E. CAVAIGNAC. — Docteur Paul RICHER. — Georges W. ELDERKIN. — H. LECHAT. — Biagio PACE. — B. Taraceno AGUIRRE. — A. GRENIER. — J. DECLAREUIL. — Ettore PAIS. — L. HERRMANN. — Abbé FAVRET. — Oscar ALMGREN. — A. DIEUDONNÉ. — Art Studies. — Marcel DURRY. — L.-D. CASKEY. — La peinture au Musée du Louvre. — G. BARROSO. — La Pologne au Ve Congrès international des sciences historiques à Bruxelles. — Henri DELAFOSSE. — Hubert PERNOT. — Maurice GOGUEL. — A. LOISY. — P. CASANOVA. — Ch. APPLETON. — P. CHAMPION 369

Digitized by Google

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
SANTA BARBARA
NOV 22 1965
LIBRARY

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXI

JANVIER-MARS

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1925

Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages.

Notes sur les origines et la formation de Constantinople : Les grands centres historiques de la ville, par C. Emereau 1

Ephémérides d'Alesia, histoire, fouilles, controverses, par S. Reinach 26

La croix ansée des anciens Egyptiens, par P. Montet 101

Les sciences auxiliaires de l'archéologie (archéologie, art et métapsychique), par W. Deonna 115

Bulletin de l'Académie des Inscriptions 148

Variétés : Les temples ptolémaïques et romains. — Les fouilles de Sardes . . . 159

Nouvelles archéologiques et correspondance : Ernest Chantre. — Le docteur Louis Carton. — L'abbé Rousselot. — Hommage à P. Broca. — Acheuléen et Moustérien. — Les fouilles de Creswell Crags (Derbyshire). — La civilisation sumérienne et l'Inde. — Un palais égyptien. — Fouilles de Tell-el-Obeid. — Fouilles de Kish. — L'origine de l'alphabet latin. — L'espoir en Herculanum. — Une villa romaine à Baïes. — Une tête impériale dans le Hudson. — Découverte d'un vase d'or en Bulgarie. — Le monument d'Igel. — Vénus gallo-romaines. — Ponts romains découverts dans le Cumberland. — Uriconium. — Découverte de monnaies romaines à Londres. — Sur la prétendue existence d'une traduction arabe de l'œuvre de Tite-Live au Maroc. — Sacramentaires et missels manuscrits des bibliothèques de France — Primitifs anglais. — L'archéologie en avion. — L'Institut hollandais de Rome. — La bibliothèque d'Abdul-Hamid. — Le nouveau Musée de la Haye. — Coopération intellectuelle. — Office national d'enseignement par les Musées 1924-25. — Opinion téméraire 165

Bibliographie : L. Capitan, H. Breuil, D. Peyrony. — Mendes Corrêa. — Adolphe Lods. — Jean Capart. — Bernhard Laum. — G. Jéquier. — H. de Genouillac. — Caroline Ransom Williams. — W. Burt Cook. — Charles Rufus Morey. — W. H. Schoff. — Sir J.-G. Frazer. — C.-J. Gadd. — Dmitry Merejkowsky. — F.-A. Schaeffer. — Corpus vasorum antiquorum. — S. Reinach. — Stephanos Xanthoudidès. — Ch. Dugas, J. Berchmans, Mogens Clemmensen. — P. Graindor. — Supplementum epigraphicum graecum. — Prince Omar Toussoun. — Maximilian Mayer. — Henry-A. Ormerod. — M.-P. Charlesworth. — Tenney Frank. — Docteur V. Leblond. — Marcel Aubert. — Maximin Deloche. — Geneviève Dévignes. — Marcel Nicolle et Louis Hautecœur. — P. Monceaux. — — Ch. Diehl. — Jules Maurice. — Docteur E. Jeanselme. — Marguerite van Berchem et Etienne Clouzot. — James E. Dunlap. — Franklin Edgerton. — G. Groslier. — Ali Ben Abderraman ben Hodeïl el Andalusi. — Gustave Soulier. — Jean Alazard. — Isabelle Errera. — Ch. Urseau. — J. Ajalbert. — V. Bérard. — Lysias. — Démosthène. — Plutarque. — Julien. — Salluste. — Apulée 187

Conditions de l'abonnement.

Pour Paris. Un an..... 50 fr. Pour les départements. Un an. 52 fr.
Un numéro mensuel..... 5 fr. Pour l'étranger. Un an..... 55 fr.

On s'abonne également chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées.

Digitized by Google

NOTES SUR LES ORIGINES ET LA FORMATION DE CONSTANTINOPLE

LES GRANDS CENTRES HISTORIQUES DE LA VILLE

Lorsqu'en 447, obéissant aux ordres de Théodose II et du préfet Constantin, les deux dèmes construisaient le rempart extérieur de la capitale, ce devait être un étrange spectacle que celui de cette armée de travailleurs, architectes, ingénieurs, maçons, tailleurs de pierres, besognant fiévreusement et lançant aux échos de la campagne byzantine leurs cris joyeux et leurs appels. Partis des deux extrémités de l'enceinte, les Bleus, du quartier des Blakhernes, les Verts, de la Porte d'Or, ils travaillaient depuis un mois à peine quand déjà leurs équipes se rejoignaient au Mésoteikhion, dans le Rhésion de la vieille Byzance [1]. Depuis plus de mille ans la cité n'avait cessé de s'agrandir et de reculer ses remparts. Mais le mur que les dèmes venaient d'édifier devait être le dernier; il était juste d'en vanter la construction « puissante et rapide » dans les inscriptions flatteuses placées à la Xylokerkos et à la Porte de Rhésion. C'était là l'enceinte définitive de Constantinople; encore un léger agrandissement du côté

1. Preger, *Scriptores Originum Constantinopolitanarum*, II, 182. Le nom de Rhésion (Ῥήσιον) ou de Rhésos (Ῥῆσος) fut donné à la porte où s'opéra cette jonction. Il fut confondu de bonne heure avec le nom de la ville de Rhégion (Ῥήγιον), le Kutchuk-Tchekmédjé moderne, où conduisait la voie passant sous cette porte. Celle-ci reçut une troisième appellation : porte de Myriandros (Μυρίανδρος) ou de Polyandros (Πολύανδρος), διά τὸ ἀμφότερα τὰ μέρη ἐκεῖσε ἑνωθῆναι, disent les patriographes (Preger, *l. c.*). C'est le Yéni-Mevlevi-Hané-Kapou d'aujourd'hui. Van Millingen, suivi maintenant encore par un bon nombre de byzantinistes, a placé à tort la porte du Polyandros à Edirné-Kapou. Les *Studien zur Topographie Konstantinopels* de Preger (dans la *Byz. Zeitschr.*, XIV, 1905, p. 272 s.; XIX, 1901, p. 450 s.) ont réfuté et rectifié les vues de Van Millingen.

Digitized by Google

des Blakhernes, pour compléter le grand œuvre théodosien et surtout pour protéger le sanctuaire de l'insigne Panaghia, et ce serait tout. Quand les Barbares fondraient sur la capitale, ils se heurteraient à un autre bastion, d'un développement formidable, je veux parler du Long Mur qu'Anastase I allait jeter entre « la mer de Syrie (Marmara) et la mer des Khazares (mer Noire), à deux journées de marche de la ville [1] », à peu près aux lignes modernes de Tchataldja. Mais le Long Mur ne servirait jamais d'enceinte; il formerait seulement un premier barrage peu pratique en réalité et qu'on ne tarderait pas à abandonner. Ainsi, avec la muraille théodosienne, la cité avait atteint son plus haut point de développement : de Byzas, le héros éponyme, à Théodose II, elle était allée, s'étendant continuellement de l'est à l'ouest, couvrant peu à peu toute la surface de son vaste promontoire. Quelles furent les différentes phases de cette évolution, par quelle série de centres et d'agglomérations Constantinople s'est-elle formée, c'est ce que je voudrais brièvement exposer dans ces notes prises sur les lieux mêmes qu'elles décrivent.

***

Quelques mots de géographie physique tout d'abord. Constantinople a été de tout temps un des carrefours les plus importants du globe, à cause des avantages exceptionnels de sa situation géographique : canal du Bosphore, bassin de la Corne d'Or, promontoire de Stamboul, ce sont là des conditions physiques à rendement incalculable. Pour ne parler que du sol de la vieille ville, on remarquera que sa physionomie très originale le rend merveilleusement propice à l'établissement d'une grande cité. Un promontoire très large de base, une presqu'île découpée dans le Finistère de Thrace par la vallée d'érosion que représente la Corne d'Or, un isthme créé par le Kéras et la Propontide, disait avec moins de bon-

1. Sur le Μακρὸν τεῖχος, cf. Procope, *De Ædif.*, IV, 9, et Ibn Khordadbeh, dans Gelzer, *Die Genesis der byzantinischen Themenverfassung*, Leipzig, 1899, p. 82.

Digitized by Google

heur l'historien Zosime [1], autant de termes pour désigner l'assiette de Constantinople. Les topographes la conçoivent volontiers sous la forme d'un trapèze : ils prennent pour bases, d'une part, la ligne Yédi-Koulé-Eyoub, de l'autre la parallèle joignant la pointe de Top-Kapou et le phare de Gül-Hané; ils tracent les deux autres côtés avec la ligne Eyoub-Top-Kapou et la ligne Yédi-Koulé-Phare de Gül-Hané. Les voyageurs du moyen âge usaient de figures moins précises mais plus gracieuses. Odon de Deuil, abbé de Saint-Denis et de Saint-Corneille de Compiègne, qui accompagnait Louis VII le Jeune pendant la seconde croisade, disait de Constantinople qu'elle ressemble à une voile de navire [2].

Le relief de la presqu'île est d'un modelé à la fois élégant et riche. On s'en aperçoit surtout lorsqu'on gagne Constantinople par voie de terre, lorsqu'on sort des mornes contrées, du plateau sec, nu, genre steppe, qui forment la Thrace orientale. La ville prend à vos yeux des airs d'oasis; vous la contemplez du haut des remparts théodosiens, d'Edirné-Kapou par exemple ou de Top-Kapou; vous voyez son sol onduler entre le ciel et l'eau, suivant le mot si juste de Théophile Gautier; sur votre gauche, tout le long de la Corne d'Or, d'Edirné-Kapou à la pointe du Sérail, vous comptez sans difficulté les six mamelons qui formèrent les six collines antiques; sur votre droite, vous apercevez mêlées et chevauchant les unes sur les autres, mais assez facilement réductibles à la forme d'un triangle, les hauteurs très douces, dont une organisation ingénieuse a fait la septième colline et qu'elle a rattachées au groupe précédent, pour donner à la Nouvelle Rome le *septimontium* classique. Il manque à la Constantinople ἑπτάλοφος quelque Tibre majestueux; un modeste cours d'eau en tient lieu, c'est le Lycus qui sépare les deux chaînes de la presqu'île.

1. Edit. de Bonn, l. II, c. xxx, p. 96.

2. *De Ludovici VII itinere IV*, *P. L.*, t. CLXXXV, 1222 : *Constantinopolis, Graecorum gloria, fama dives, et rebus ditior, ad formam veli navalis in trigonum ducitur.*

Digitized by Google

I

La première colline est sacrée entre toutes; elle a vu naître la ville. Les légendes [1] ont parlé d'une première agglomération au fond du Khrysokéras (Corne d'Or), à l'embouchure du Kydaris (Ali-Bey-Sou) et du Barbysès (Kiat-Hané-Sou). L'histoire ne leur a jamais fait écho. Elle place à la pointe du Sérail la fondation jetée par Byzas, chef d'une colonie mégarienne, vers l'an 658 avant J.-C. Byzas et ses compagnons ne furent pas les premiers habitants de ce coin de terre; ils eurent des devanciers, comme en eurent les « aveugles d'en face », les Chalcédoniens; leur bourgade ne fit que remplacer une station de l'âge de pierre, sans doute le Lygos dont parle Pline [2].

Le centre de la fondation mégarienne, c'est l'Acropole. Il faut la localiser sur le vaste éperon que Stamboul enfonce dans la mer, à l'angle oriental de la presqu'île, sur le site occupé aujourd'hui par le Sérail. Comme l'écrivait naïvement Pseudo-Codinus au xe siècle, « c'était une coutume des anciens de se bâtir des palais sur les acropoles [3] ». Byzas n'avait pu déroger à cette coutume; on savait, dans la ville, où chercher sa demeure, il suffisait de lever les yeux vers la colline sacrée. Là-haut aussi habitaient les dieux protecteurs, Zeus, Apollon et Poséidon, avec Artémis et Aphrodite, avec Athéna Ekbasia qui présidait au débarquement. On voit encore dans une des cours du Sérail un petit autel antique en porphyre, décoré de guirlandes et posé sur un chapiteau renversé : il provient peut-être d'un des temples qui fleurissaient l'Acropole. Au moyen âge, une église de Saint-Ménas remplacera un sanctuaire de Zeus, au sommet de la citadelle [4], tandis qu'en bas, autour de l'enceinte, se presseront un grand

1. Preger, *op. cit.*, I, 4.
2. Plini Sec., *Natur. Hist.*, l. IV, 46 (édit. Teubner, vol. I, p. 165) : *Oppidum Byzantium liberæ condicionis antea Lygos dictum.*
3. Preger, *op. cit.*, II, 141.
4. *Ibid.*

Digitized by Google

nombre d'autres sanctuaires : les fondations pieuses du quartier d'Eugène, Sainte-Barbe, Saint-Nicolas, Saint Démétrius surtout; ce coin de la ville s'appellera même « l'angle de Saint-Démétrius »; il sera défendu, au siège de 1453, par le cardinal Isidore de Kiev en personne; et ainsi sous le patronage du

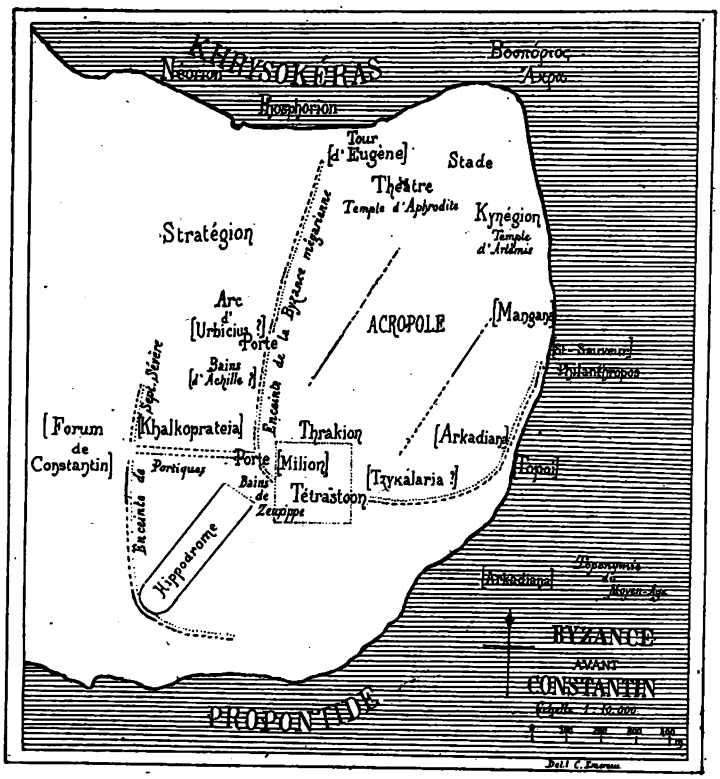

grand guerrier chrétien, l'Acropole de Byzance continuera de garder et de défendre la cité.

Mais quelles étaient les limites de la ville répandue autour de cette citadelle? A en juger par la description de Pseudo-Codinus, elles devaient être fort modestes. L'enceinte qui les marquait, munie de 27 tours, partait du mur de l'Acropole et s'étendait jusqu'à la Tour d'Eugène; de là elle mon-

Digitized by Google

tait jusqu'au Stratégion pour atteindre les bains d'Achille. A cet endroit, remarque le topographe, « l'arc qu'on appelle aujourd'hui arc d'Urbicius était une porte terrestre des Byzantins. La muraille s'avançait ensuite vers les Khalkoprateia jusqu'au Milion; là aussi se trouvait une porte terrestre. Puis elle atteignait les colonnes torses des Tzykalaria; elle redescendait ensuite vers les Topoi et revenait dans la direction de l'Acropole en passant par les Mangana et les Arkadiana [1] ».

Repéré sur un plan de Stamboul, ce tracé serait reproduit approximativement par la série des points suivants : *a)* Yali-Kiosk-Kapou (porte d'Eugène), Sublime-Porte (Stratégion); *b)* Sublime-Porte-Zeïneb-Djami (Khalkoprateia) — entrée de l'Aya-Sofia-Meidan du côté de Divan-Yolou (Milion); *c)* Aya-Sofia-Meidan-Hôpital de Gül-Hané (région des Topoi et des Thermes d'Arcadius). En 1871, pendant la construction du chemin de fer de Roumélie, on a pu reconnaître dans la partie des murs maritimes qui va de Top-Kapou à Gül-Hané des assises d'une époque antérieure à Constantin [2]. Il y a deux ans, les fouilles entreprises par le corps d'occupation français dans ce même quartier, ont attiré l'attention sur l'ancienne église byzantine du Saint-Sauveur Philanthrope située un peu au nord d'Indjili-Kiosk, près de Démir-Kapou. On a pu constater en examinant la construction de cette église qu'elle s'élève entre deux des tours de la muraille maritime. Or l'une des tours présente une base faite d'énormes blocs de granit. On a là, sans aucun doute, un reste de la vieille enceinte primitive [3]. Ici, comme sur bien d'autres points, les architectes de la période constantinienne ou d'une époque plus tardive n'ont fait qu'appareiller leurs murs au-dessus de constructions cyclopéennes.

Pseudo-Codinus prétend que l'enceinte décrite par lui dura depuis les origines de la ville jusqu'au règne de Cons-

1. Preger, *ibid.*
2. Paspati, Βυζαντιναὶ Μελέται, Constantinople, 1877, p. 112 s.
3. La publication des fouilles du C. O. C., qu'on voudrait voir paraître au plus tôt, mettra, je n'en doute pas, cette donnée en pleine lumière.

Digitized by Google

tantin [1]. Il fait certainement erreur, comme on le verra plus loin. Son tracé remonte peut-être à la conquête de Pausanias, en 479 avant J.-C. Les guerres ne manquèrent pas, après lesquelles Byzance dut relever, renforcer, élargir ses murs. Sa position merveilleuse ne lui permit jamais de rester neutre et tranquille dans les luttes de compétition; on la voit devenir tour à tour spartiate et athénienne; elle se déclare contre Mithridate, mais il lui faut prélever l'impôt en faveur des Romains; elle prend parti pour Pescennius Niger, mais c'est pour tomber sous les coups de Septime-Sévère; elle combat pour Licinius, mais Constantin la conquiert.

Malgré tant de troubles, tant de périls extérieurs, la petite cité connaît cependant la prospérité et le bonheur. Elle est profondément attachée à ses lois, à son culte surtout. Ses dieux ont des autels un peu partout, sur l'Acropole, aux carrefours, et dans les plus jolis coins des campagnes environnantes. Artémis Orthosia, Dionysos, Pluton, Poséidon, règnent sur la rive nord du Khrysokéras, et Rhéa qui s'entoure d'un cortège de divinités donne la fécondité aux coteaux du Bosphore. Quand les navigateurs se dirigent vers le redoutable Pont, inquiets, ils jettent un regard suppliant à Zeus Ourios dont le hiéron garde la sortie du détroit. Mais ce hiéron lui-même est une trop belle position pour ne pas jeter la division entre Byzantins et Chalcédoniens qui se le disputent, qui se l'arrachent. Si Byzance est prospère, c'est surtout parce que son sol est fertile : elle marque ses médailles aux effigies de Déméter et de Bacchus, elle les encadre d'épis, de raisins, de figues. C'est aussi parce que ses habitants sont d'heureux commerçants; la pêche est leur métier préféré; Byzance, disent les poètes, est la mère des pélamides et des jolis thons. Byzance est heureuse; elle le serait plus encore si le sort n'en avait fait « le grand rempart contre les barbares du Pont et de l'Asie [2] », s'il l'avait protégée contre la cupidité et les ambitions des conquérants.

1. Preger, *l. c.*
2. Cass. Dio, *H. R.*, LXXIV, 14, 4 : τῶν Ῥωμαίων μέγα καὶ φυλακτήριον καὶ ὁρμητήριον πρὸς τοὺς ἐκ τοῦ Πόντου καὶ τῆς Ἀσίας βαρβάρους.

Digitized by Google

II

Un second centre de formation apparaît ou du moins prend son plein développement avec la Byzance de Septime-Sévère. C'est le Tétrastoon (τὸ τετράστῳον). Pas n'est besoin, pour le situer, de quitter la première colline. Il faut seulement aller plus au sud, sur le plateau de l'Aya-Sofia-Meidan. Ayant entretenu des intelligences avec Pescennius Niger, la cité en est punie; ses murs sont renversés en 196; elle perd tous ses droits et jusqu'à son nom; on l'appelle maintenant Antonia ou Antoninia, car Antonin est le nom du père adoptif de Marc-Aurèle; c'est aussi celui de Caracalla, le fils de Sévère. Mais le vocable a peu de succès; il tombe très vite dans l'oubli. Cependant l'empereur a décidé de restaurer la ville qu'il a châtiée, mieux encore, de l'embellir, de lui infuser une nouvelle vie. Le plan de reconstruction est conçu de manière à faire graviter l'expansion urbaine autour d'un centre. On a choisi à cet effet une belle place carrée, fermée sur chacun de ses côtés par des portiques. C'est la grande agora Tétrastoos (μεγίστη ἀγορὰ τετραστοός). On accède à l'un des portiques par une série de degrés [1]. Jadis, en ce même lieu, une colonne se dressait qui portait la statue du Soleil avec l'inscription Ζευξίππῳ Θεῷ; Sévère a fait enlever la statue et l'a placée au hiéron d'Apollon qu'il a construit lui-même sur l'Acropole, près des temples d'Artémis et d'Aphrodite. Mais, pour dédommager le Ζεὺς ἵππιος aimé des Thraces [2], ne pas le frustrer des hommages qu'il a accoutumé de recevoir sur ce point de la cité, il lui voue des bains luxueux, dont on vante la décoration; il les élève au sud-ouest du Tétrastoon. Ces bains de Zeuxippe, c'est leur nom désormais, touchent une autre construction plus remarquable encore et d'un bel avenir, l'Hippodrome. Les factions du cirque se sont trans-

1. Cf. Zosime, II, c. xxxi (éd. de Bonn), p. 97; Ioann. Malal. (éd. de Bonn), 291 s.; Chronic. Pasch. (éd. de Bonn), I, 494 s.
2. Cf. Soph., frg. 523 : Ἥλιε, φιλίπποις Θρῃξὶ πρέσβιστον σέλας.

Digitized by Google

portées des bords du Tibre aux rives du Bosphore, elles ont demandé une arène où jouer, où intriguer; les jardins et les vergers qui couvraient la bordure et les pentes méridionales de la première colline ont été choisis comme emplacement; le prince y a élevé un cirque, au prix de rudes travaux, car il a fallu corriger la déclivité du terrain et aménager une esplanade sur de puissants murs de soutènement. Sévère eût désiré faire mieux encore, il n'en a pas eu la possibilité, il a dû rentrer en Occident.

Ainsi le Tétrastoon est vraiment le cœur de la nouvelle ville. Il y a encore une place importante qui s'étend dans son rayon ; on la nomme le Thrakion (τὸ Θρᾴκιον) ; elle a déjà servi à la cité, à l'époque mégarienne. Sa position ne se laisse pas facilement fixer, mais comme elle était voisine de l'arc d'Urbicius, il y a bien des chances qu'on la retrouve aux environs de Sainte-Sophie, au sud-est de la Sublime-Porte. On en vantait la beauté : elle était inhabitée et son terrain uni [1]. A quelques pas plus loin, vers le nord-ouest, s'ouvrait le Stratégion (τὸ Στρατήγιον). C'était le Champ de Mars. Il faut le chercher entre Sirkédji et la Sublime-Porte, dans la plaine où vient s'affaisser la première colline. Il était destiné aux manœuvres et aux parades militaires; les grands chefs venaient y recevoir les récompenses et les honneurs [2]. Sévère en avait renouvelé l'aménagement.

La Byzance sévérienne avait donc déjà l'aspect d'une brillante capitale. Ajoutez à ces constructions les monuments qui s'étendaient au nord et au nord-est de l'Acropole, le Stade, le Théâtre, le Kynégion. Ajoutez les ports du Khrysokéras : le Phosphorion où la légende montrait Hécate Phosphoros intervenant, la nuit, en faveur des Byzantins assiégés par Philippe de Macédoine; le Néorion qui s'ouvrait un peu plus à l'ouest, peut-être à Bagtché-Kapou. N'oubliez pas l'Aqueduc dont Hadrien avait déjà fait cadeau à Byzance, quelques années auparavant. Mais ce qui rehaussait la

1. Xén., *Anab.*, VII, 1, 24 : τὸ χωρίον οἷον κάλλιστον ἐκτάξασθαί ἐστι, τὸ Θρᾴκιον καλούμενον, ἔρημον οἰκιῶν καὶ πεδινόν.
2. Preger, *op. cit.*, I, 17.

Digitized by Google

beauté de la ville, c'était surtout la rue centrale qui maintenant la traversait, reliant le Tétrastoon à la principale porte des murailles. Sévère avait en effet agrandi l'enceinte; il y avait loin du rempart à la grande agora; l'artère qui s'étendait d'un point à l'autre valait la peine d'être ornée et soigneusement entretenue; elle était bordée de portiques (ἔμβολοι) sur tout son parcours; à la sortie du Tétrastoon, elle longeait la partie nord de l'Hippodrome, puis gravissait la pente de la seconde colline. C'était déjà le premier tronçon de la Mésé (Μέση) du moyen âge.

***

Quel était le tracé de l'enceinte sévérienne? « Le mur placé au bas de la colline, écrit Zosime, allait, à partir du couchant jusqu'au temple d'Aphrodite et jusqu'à la mer qui fait face à Khrysopolis; de même il s'étendait au bas de la colline nord jusqu'au port qu'on appelle Néorion et de là jusqu'à la mer donnant sur la bouche par où l'on remonte vers le Pont-Euxin [1]. » Ce texte est assez imprécis. On en peut tirer cependant les données suivantes : d'une part, que la muraille court, de l'ouest à l'est, sur les pentes méridionales qui descendent à la mer et qu'elle se dirige vers le temple d'Aphrodite, face à Khrysopolis (Scutari), c'est-à-dire, comme l'enceinte mégarienne, vers les Arcadiana et les Mangana; de l'autre, qu'elle s'étend sur le flanc nord de la colline, du côté de la Corne d'Or, et qu'elle atteint le Néorion et l'entrée du Bosphore. L'historien a ainsi tracé tant bien que mal les deux côtés non parallèles du trapèze constantinopolitain. Mais la grande base? Mais le tracé à l'intérieur du promontoire? Il a noté heureusement que « la ville avait une porte à l'endroit où se terminaient les portiques de Sévère, et qu'à

1. Zosime, II, 30, édit. de Bonn, p. 96 : τὸ δὲ τεῖχος διὰ τοῦ λόφου καθιέμενον ἦν ἀπὸ τοῦ δυτικοῦ μέρους ἄχρι τοῦ τῆς Ἀφροδίτης ναοῦ καὶ θαλάσσης τῆς ἀντικρὺ Χρυσοπόλεως, ἀπὸ δὲ τοῦ βορείου λόφου κατὰ τὸν ἴσον τρόπον κατιὸν ἄχρι τοῦ λιμένος ὃν καλοῦσι νεώριον, καὶ ἐπέκεινα μέχρι θαλάσσης ἣ κατευθὺ κεῖται τοῦ στόματος δι' οὗ πρὸς τὸν Εὔξεινον ἀνάγονται Πόντον.

Digitized by Google

cet endroit même Constantin construisit son forum circulaire [1] ». Il faut donc prendre le Forum de Constantin comme point de repère. Or c'est la Colonne brûlée qui en marque aujourd'hui l'emplacement très exact. Avec la Colonne brûlée nous arrivons au sommet de la seconde colline, sur les hauteurs découpées à l'est par la vallée qui descend de la Sublime-Porte à Emin-Eunu, à l'ouest par la vallée d'Ouzoun-Tcharchi (Grand-Bazar). L'enceinte sévérienne se retrouve ainsi avec une assez grande probabilité dans le tracé moderne suivant : *a)* du quartier d'Emin-Eunu sur la Corne d'Or à la Colonne brûlée; *b)* de la Colonne brûlée au quartier de Tchatladi-Kapou, sis au sud de l'Hippodrome.

Tout récemment, des sondages effectués sur deux points de cette région sont venus donner une intéressante confirmation à ces déductions textuelles. Des particuliers ayant creusé la place qui s'étend devant la Préfecture, à l'ouest de Binbir-Direk (Citerne des Mille et une Colonnes), on a pu retrouver un vieux mur d'une construction antérieure à la période byzantine. De même, des recherches occasionnelles opérées dans les substructions de l'Hippodrome et les murs de soutènement de l'esplanade ont permis de formuler la nouvelle et intéressante hypothèse d'une ancienne enceinte contournant la sphendoné ou extrémité méridionale du cirque. Cette enceinte répondrait parfaitement à celle que Zosime a décrite. Ces données archéologiques ont besoin d'être reprises et précisées, mais telles qu'elles se présentent, elles apportent déjà la preuve que l'enceinte sévérienne avait gagné sur la mégarienne, à l'intérieur du promontoire, un accroissement d'environ 300 mètres d'étendue.

La muraille de Septime-Sévère ne fut sans doute pas la

1. Zosime, *l. c. :* ἀγορὰν δὲ ἐν τῷ τόπῳ καθ'ὃν ἡ πύλη τὸ ἀρχαῖον ἦν οἰκοδομήσας κυκλοτερῆ. D'après Hésychius (Preger, *op. cit.*, I, 17), la muraille de Sévère n'était pas *en dehors* (οὐκ ἔξω) du Forum impérial. Expression équivoque, mais qui maintient la proximité du Forum et de la muraille.

Mêmes données dans Théophane, *Chronogr.* (éd. de Boor, I, p. 28), mais avec cette précision en plus que Constantin commença à bâtir sa ville à l'ouest de la porte qui conduit à Rome, ἐπὶ τὸ δυτικὸν μέρος τῆς ἐπὶ Ῥώμην ἐξιούσης πύλης. Cette porte est celle dont parle Zosime, *l. c.*

Digitized by Google

seule qui ait remplacé celle des Mégariens [1]. Les patriographes byzantins signalent, à l'époque constantinienne, un ancien *proteikhisma* muni d'une porte [2]. Or cet avant-mur est placé par eux très loin des enceintes connues, au Philadelphion, c'est-à-dire au quartier actuel de Chahzadé, sur le versant occidental de la troisième colline. En parlant de l'agrandissement de la ville par Constantin, Thémistius constate un fait important : c'est que « là où se trouvait autrefois le bout de la cité, là se trouve maintenant son ombilic [3] ». Chahzadé est au centre de Constantinople. Faudra-t-il admettre à cet endroit l'existence d'un premier rempart destiné à couvrir les approches de la ville? La question est difficile à résoudre, mais elle vaut la peine d'être posée.

III

Entre les années 324 et 336, Constantin, devenu seul maître du monde, bâtit la Nouvelle Rome. Reprenant le plan de la cité sévérienne, mais sur une échelle plus vaste, il consacre son zèle et sa magnificence à l'organisation de deux centres principaux. L'un de ces centres est déjà connu, c'est le Tétrastoon; l'autre est créé de toutes pièces, c'est le Forum du prince. Le premier, en rayonnant, a déjà fait reculer l'enceinte jusque sur la deuxième colline, peut-être même au delà; le second, tout romain, va réaliser le *septimontium* à l'intérieur des murs.

Embelli, élargi, le Tétrastoon a changé de nom. Il est devenu l'Augustéon (Αὐγουσταῖον). Constantin l'a mis sous le vocable de l'Augusta Hélène sa mère, dont la statue se dresse sur une colonne de porphyre et domine la nouvelle place. L'Augustéon est bordé d'édifices et de monuments :

1. Van Millingen, *Byzantine Constantinople*, p. 8 s., a distingué deux enceintes antérieures à Septime-Sévère, mais la délimitation en est très imprécise.
2. Preger, *op. cit.*, I, 56, 58; II, 177.
3. Themist. (VI, Petau) : καὶ τὸ κράσπεδον πάλαι τῆς πόλεως, νῦν ὀμφαλός.

Digitized by Google

au midi s'ouvre la Khalké, le grand vestibule qui donne accès au palais de Daphné; au nord-est, c'est la Magnaure, c'est le Sénat; au nord, assez loin encore, le prince chrétien a construit la basilique dite de la Paix ou de Sainte-Irène; à l'ouest se dresse le Milliaire qui n'est pas, comme à Rome, une colonne de marbre, mais une sorte d'arc de triomphe sous les voûtes duquel il faut passer pour gagner la grande place; au sud-ouest, ce sont les thermes de Zeuxippe, c'est surtout l'Hippodrome que Constantin a refait et sur la *spina* duquel il a dressé la colonne serpentine de Delphes.

On a noté que les portiques de Sévère conduisaient jusqu'au mur d'enceinte de l'ancienne ville. Dans la nouvelle organisation constantinienne, on les voit se prolonger et relier entre eux les différents quartiers, les différents *forums*. Le premier de ces *forums*, celui qui marque la vraie marche en avant de l'expansion urbaine, c'est l'agora éponyme du prince (ἐπώνυμος ἀγορὰ τοῦ βασιλέως). Le Tchemberli-Tach d'aujourd'hui, avec ses tambours en porphyre mal protégés, sa grossière enveloppe de maçonnerie qui cache toute la partie inférieure, n'a rien qui puisse évoquer le décor somptueux de l'ancienne place. C'est là pourtant qu'elle s'étendait, avec son pourtour elliptique, imité, au dire naïf des patriographes, de la forme de l'Océan [1], et muni d'une double rangée de portiques, avec son beau pavé fait de larges dalles (πλακωτὸς φόρος), avec sa colonne dressée sur quatre degrés en marbre auxquels s'accrochaient quatre grands arcs, avec sa plate-forme fermée par une kionostase et sur les gradins de laquelle se tenaient les factions.

Mais ce Forum ne représentait pas seulement une nouvelle donnée topographique dans la cité constantinienne. Il était aussi l'expression du nouvel ordre de choses établi sur les rives du Bosphore. Il symbolisait tout d'abord l'organisation romaine donnée à la ville. Il y avait, dans la Nouvelle Rome, comme dans l'ancienne, un Capitole, un Sénat, un Prétoire,

1. Preger, *op. cit.*, II, 218 : Ὁ δὲ φόρος κατὰ μίμησιν τοῦ Ὠκεανοῦ ἐκτίσθη κυκλοειδῶς. Ils le comparent encore à la tente ronde que Constantin aurait fixée à cet endroit, au moment du siège de Byzance.

Digitized by Google

une Voie triomphale, un Milliaire, des colonnes honorifiques, sept collines, quatorze régions; une stèle de pierre, érigée au Stratégion, attestait que Constantinople jouissait des mêmes droits, des mêmes privilèges que Rome [1]. Il fallait donc aussi à Constantinople un *Forum Romanum*, qui s'étendît, comme l'ancien, entre le Palais sacré et le Capitole, et que traversât de l'est à l'ouest la *Via Sacra*. Les patriographes prétendent qu'on enferma dans les soubassements de la Colonne de porphyre « des bois précieux, des reliques de saints, les paniers de l'eulogie, les croix des deux larrons, le vase des saints parfums », mais que, par condescendance pour les sénateurs païens, on y plaça aussi le Palladium apporté de Rome [2]. Ainsi le Forum du prince, le Forum par excellence, les Byzantins diront le Forum tout court, devient une sorte de lieu sacré. Il ne renferme pas le sanctuaire de la Tykhé romaine venue prendre place, sur les rives du Bosphore, à côté de la Tykhé de Byzance, mais il en a toute la majesté, toute l'importance. C'est comme la Ἑστία de Constantinople. Il gardera toujours pour ces Grecs du moyen âge, qui s'obstinent à s'appeler les Ῥωμαῖοι, un caractère mystérieux [3]. Lorsqu'au retour d'une campagne glorieuse, les basileis mèneront le triomphe à travers la ville, on verra le cortège entourer la Colonne du Père de la cité, et là entonner le chant national, le cantique de Moïse [4].

Constantinople est désormais romaine. Elle est aussi devenue chrétienne, mais l'élément païen est loin d'avoir disparu, il faut composer avec lui. La Colonne de porphyre est un signe des temps, elle représente une solution, somme toute, assez élégante de la question religieuse de l'époque. Celui dont la statue rayonne à son sommet, c'est Konstantinos Hélios; en prince fidèle aux traditions apolliniennes de sa famille, je veux dire de cette seconde dynastie flavienne à

1. Preger, *op. cit.*, I, 17; Socrate, *H. E.*, I, 16.
2. Preger, *op. cit*, II, 17, n.; Chron. Pasch., I, 528.
3. Cf. par exemple ce que dit Ducas, *Hist. byz.*, c. XXXIX (*P. G.*, t. CLVII, col. 1104).
4. Cf. Constantin. Porphyrogen., *De Caerim.*, *P. G.*, t. CXII, col. 1137.

Digitized by Google

laquelle il appartient par son père Constance Chlore, il n'a pu rejeter, quoique chrétien, l'emblème ancestral : il s'est fait représenter sous les traits d'Apollon; c'est une réplique du *Sol invictus* de ses monnaies. La statue tient de la main gauche un globe d'airain figurant la puissance mondiale de l'astre-roi. Mais ce même globe est surmonté du signe de la croix [1]; des fragments du bois rédempteur [2], des reliques de toute sorte [3] sanctifient le monument; plus tard, une inscription inspirée par une piété fervente complétera cet ensemble chrétien [4]. De la sorte la colonne se présente comme un monument à la fois païen et chrétien; elle peut recevoir les hommages de l'ancien et du nouveau culte. Un pur compromis, au demeurant. Et c'est là un des traits de Constantin de s'être appliqué à conserver sa foi chrétienne, tout en laissant aux pouvoirs publics encore païens la liberté de leurs pratiques et de leurs croyances.

IV

« Les Grecs, écrit Fustel de Coulanges, croyaient, comme les Italiens, que l'emplacement d'une ville devait être choisi et révélé par la divinité. Aussi, quand ils voulaient en fonder une, consultaient-ils l'oracle de Delphes [5]. » On retrouve la même pensée religieuse chez les Byzantins, lorsqu'ils nous content la gracieuse légende du fondateur de la ville, franchissant l'ancienne enceinte sous la conduite d'un ange et traçant de sa lance le nouveau périmètre. Constantin, d'après cette légende, est sorti du Forum, et il a marché jusqu'à

1. Nicéph. Call., *E. H.*, VII, 49.
2. Socrate, *H. E.*, I, 17.
3. Preger, *l. c.*
4. Cf. sur cette inscription, Th. Reinach, *Revue des Études grecques*, IX (1896), p. 73. L'auteur ne discute pas la date de l'inscription, qui n'est cependant pas contemporaine de Constantin.
5. *La Cité antique*, III, 4.

Digitized by Google

l'Exakionion [1]. L'enceinte ainsi fixée par lui, nous pouvons la suivre dans cette description du Pseudo-Codinus : « La muraille fut prolongée de la Tour d'Eugène à Saint-Antoine et des Topoi à la Théotokos de la Rhabdos. Et l'enceinte terrestre montait de la Rhabdos à l'Exakionion, puis elle descendait jusqu'à l'ancienne Porte du Précurseur, au monastère de Dios et au quartier d'Ikasia, et elle s'avançait jusqu'à la citerne de Bonus et jusqu'aux Saints Manuel, Sabel et Ismaël (à l'endroit où ces saints avaient subi le martyre) pour s'étendre ensuite vers le quartier de Harmatios jusqu'à Saint-Antoine; de là elle revenait vers la Porte d'Eugène. Elle dura cent trente-deux ans, pendant le règne de dix empereurs. Tel fut le plan de la ville du grand Constantin [2]. »

Depuis Mordtmann et Van Millingen, la fixation du tracé constantinien à travers Stamboul a fait de notables progrès. Mais elle est loin d'être achevée. Où s'élevait ce monastère de Dios? Où s'étendait ce quartier d'Ikasia? Questions qui laissent encore flottante la délimitation de la muraille dans sa partie nord. La partie sud est mieux connue. Voyons-en plutôt les différents points.

a) Sur le littoral de la Marmara, c'est l'église de la Théotokos, dite de la Rhabdos, qui marque le point de jonction de la muraille terrestre et de la muraille maritime. Elle était voisine de la Porte de Saint-Emilien [3]. Cette dernière porte était-elle terrestre ou maritime? Depuis les recherches de Preger [4], il faut renoncer à l'identifier avec Daoud-Pacha-Kapou qui s'ouvre sur la Marmara, et par conséquent rompre avec l'habitude encore chère à certains byzantinistes de fixer à Daoud-Pacha-Kapou la rencontre des deux enceintes. Cette rencontre avait lieu plus à l'ouest, non loin de la petite église actuelle de Saint-Georges-des-Cyprès. Je dois ajouter

1. Cf. Philostorge, *P. G.*, t. LVI, c. 472; Preger, *op. cit.*, II, 271; Nicéphore Call., VIII, 4.
2. Preger, *op. cit.*, II, 141 s.
3. Chron. Pasch. (éd. de Bonn), I, 494.
4. *Studien zur Topographie Konstantinopels*, dans la *B. Z.*, XIV (1905), p. 272 s.; XIX (1910), p. 450 s.

Digitized by Google

que l'étude archéologique de la muraille maritime, de ce côté de la ville, vient renforcer la thèse de Preger. Une des tours du voisinage révèle une construction qui contraste avec celle de la partie des murs venant de Yéni-Kapou; elle est certainement d'une époque postérieure; la portion qui la précède représenterait l'enceinte constantinienne maintes fois réparée, il est vrai, au cours des siècles; la portion qui suit serait l'enceinte ajoutée par Théodose II. Quant à la Porte Saint-Émilien, accordons-la résolument à la muraille terrestre; elle servit sans doute de passage à la grande voie qui suivait le rivage et qui menait à la Porte d'Or.

b) Le rempart constantinien montait de la Rhabdos vers les hauteurs de l'Exakionion (ἀνέβαινεν ἕως τοῦ Ἑξακιονίου... ἀπὸ τῆς Ῥάβδου). Voilà une donnée topographique d'une mobilité extrême sous la plume des byzantinistes; on a fait voyager l'Exakionion à peu près sur tous les sommets qui s'étendent de la Corne d'Or à la Marmara[1]. Je connais pour ma part quatre opinions émises à ce sujet. Inutile de les discuter ici. Il faut résolument exclure de la zone des recherches la quatrième et la cinquième colline, et suivre tout simplement le topographe byzantin sur les hauteurs qui dominent Psamatia, c'est-à-dire sur le Xérolophos ou septième colline. Les descriptions de cortèges et de triomphes au moyen âge signalent l'Exakionion au nord-est de la région du Sigma et du Stoudion (comprise entre Hodja-Moustapha-Pacha et Psamatia), à l'ouest de la colonne d'Arcadius (quartier d'Avret-Bazar). On en parle comme d'un carrefour où le voyageur venant de l'Augustéon par la Mésé devait prendre sur sa gauche pour gagner la Porte d'Or et sur sa droite pour se rendre à Saint-Mokios. On y voyait une colonne portant la statue de Constantin et une église dédiée d'abord à la Trinité, puis, plus tard, aux Saints Apôtres [2].

Il y avait une Porte de l'Exakionion (πόρτα τοῦ Ἑξακιονίου), ouverte dans la muraille constantinienne. Elle donnait sur

1. On trouve aussi la forme Exokionion (Ἐξωκιόνιον).
2. Preger, *op. cit.*, II, 180 s.

Digitized by Google

la Mésé, la voie triomphale. Isa-Kapou remplace aujourd'hui cette porte et Isa-Kapou-Mesdjid a succédé sans doute à une petite église byzantine du voisinage.

c) De l'Exakionion le rempart descendait (κατέβαινεν) jusqu'à l'ancienne Porte du Précurseur (μέχρι τῆς παλαιᾶς πόρτας τοῦ Προδρόμου). La porte devait son nom à un prophétéion voisin; il existait, en effet, un sanctuaire de Saint-Jean-Baptiste près de la Mokissia, au quartier de Daniel. Avec la Mokissia, apparaît, dans un même souvenir, l'insigne martyrion de Saint-Mokios, lieu de synaxe pour la fête du 11 mai, jour anniversaire de la naissance de Constantinople. C'est une erreur de chercher la Porte du Précurseur à Isa-Kapou; elle est mieux à sa place sur les pentes qui descendent vers le Lycus, entre Kalender-Mahallé et Yussek-Kaldirim; elle commandait la route qui conduisait à la Porte Saint-Romain.

d) La muraille passait ensuite près du couvent de Dios et du quartier d'Ikasia, puis elle atteignait la citerne de Bonus. Celle-ci avoisinait les Saints-Apôtres. Un dernier point topographique, avant que l'enceinte touche le littoral de la Corne d'Or, c'est le sanctuaire des Saints Manuel, Sabel et Ismaël. Il semble s'être élevé non loin du prophéteion d'Élisée, situé au Pétrion, c'est-à-dire dans la région comprise entre le Phanar et Aya-Kapou. Ainsi le rempart se serait avancé à travers la cinquième colline (Sultan-Sélim) jusqu'aux abords de cette région. De là, en raison de la nature du terrain, il aurait obliqué vers Saint-Antoine du quartier de Harmatios, qu'il faut situer dans les environs d'Aya-Kapou et de Gül-Djami.

***

A l'intérieur de la cité constantinienne le *septimontium* est désormais réalisé; chaque colline y joue un rôle plus ou moins considérable, mais précis; la première porte l'Augustéon, les Palais Sacrés, l'Hippodrome et les grands sanctuaires; la seconde, le Forum de Constantin; la troisième, le Capitole;

Digitized by Google

la quatrième, les Saints-Apôtres et les Konstantinianai; la cinquième et la sixième, la muraille terrestre et ses alentours; la septième, cette même muraille avec le Xérolophos et l'Exakionion. A travers ce *septimontium* s'étendent les grandes rues à portiques : il y en a quatre principales, au dire des patriographes[1] ; un premier embolos part du Tzykanistérion et des Manganes et de l'Acropole et du quartier d'Eugène et va jusqu'à Saint-Antoine; un second relie Daphné à la Rhabdos en passant par le port de Julien; ces deux premières artères forment, en somme, la grande ceinture de la presqu'île; on peut aller ainsi de Saint-Antoine à la Rhabdos en contournant la pointe de l'Acropole. Un troisième embolos va de la Khalké et du Milion au Forum; un quatrième poursuit à travers le Tauros et le Bœuf jusqu'à l'Exakionion; ces deux derniers forment la Voie triomphale. Celle-ci se prolongera encore au delà de l'Exakionion, lorsque la Porte d'Or aura été érigée.

V

De Constantin à Théodose II, la ville prend conscience de son rôle de capitale. Ses cadres sont formés. Entre les mains de princes épris de sa beauté, Julien, Valens, Théodose Ier, Arcadius, Théodose II, on la voit se parer et s'organiser. Elle est déjà la Ville-Reine de Justinien. L'effort d'organisation porte durant cette période sur quatre points principaux, qui forment autant de foyers d'expansion. Je n'en donnerai qu'une brève description.

1° Il y a tout d'abord un centre important au sommet de la troisième colline, dans la région du Capitole. C'est le Tauros (ὁ Ταῦρος). Cherchez-le dans la partie méridionale du Séraskiérat, près de la Bayazidyié. Un ancien marché de bestiaux établi là lui aurait valu son nom. Sa position excellente le désignait à l'attention d'un prince désireux

1. Preger, *op. cit.*, I, 148.

Digitized by Google

d'imiter Constantin; elle inspire Théodose le Grand, qui y établit son forum. En 393, la colonne impériale s'y dresse : c'est une imitation de la Trajane de Rome; elle est munie d'un escalier intérieur conduisant à son sommet; ce genre de colonne est sans doute une nouveauté pour Constantinople. L'auteur de l'antique *Descriptio Urbis Constantinopolitanae* [1], écrite sous le règne de Théodose II, éprouve le besoin de noter qu'elle est *intrinsecus usque ad summitatem gradibus pervia;* la statue du prince la surmonte; le fût est orné de bas-reliefs disposés en spirale et qui représentent les victoires de Théodose sur les Scythes et les barbares [2]. Non loin de là, toujours sur le Tauros, à un carrefour, on voit une autre statue de Théodose, mais celle-là est équestre; le prince est représenté avec la main droite étendue vers la ville.

Le Philadelphion avoisine le Forum de Théodose. J'ai signalé plus haut le problème que sa position soulève dans la topographie de l'ancienne ville. Il est situé au Μεσόλοφον ou Μεσόμφαλον. C'est le cœur de la ville. Si vous le cherchez, comme l'orographie de la presqu'île vous y invite, au quartier moderne de Chahzadé, vous constaterez sans peine qu'il occupe bien le milieu des six collines jetées sur le bord de la Corne d'Or, le centre de la ligne de faîte qui court de la pointe du Sérail à Edirné-Kapou. Vous trouvez à Chahzadé des communications avec toutes les directions urbaines : à l'est, avec le Séraskiérat, Bayazid et la route de l'At-Méidan; à l'ouest, avec Fatih et Edirné-Kapou; au nord, avec le quartier du Vieux-Pont; au sud, avec Ak-Séraï et la route d'Avret-Bazar. C'était jadis, c'est aujourd'hui encore la croisée des grandes artères. On y voyait le *Tétrapylon* d'airain, une réplique sans doute du Janus Quadrifrons de Rome; et la

1. Edit. O. Seeck, Berlin, 1875, p. 227-243. Ce détail d'architecture est également noté par d'autres écrivains.

2. A signaler, pour mémoire, qu'on a cru retrouver ces reliefs dans certains dessins conservés au Louvre, dont l'École des Beaux-Arts possède une copie et qu'une tradition attribue à Gentile Bellini. Ces sculptures se rapporteraient, d'après une autre opinion, non à la colonne de Théodose, mais à celle d'Arcadius.

Digitized by Google

σύνθετος κίων où était représenté le groupe des fils de Constantin accourant à la mort du prince et se donnant rendez-vous (φιλαδέλφιον) sur ce point de la ville. Il y avait là aussi, un peu plus à l'ouest, cet énigmatique Modion (Μόδιον), qui tint certainement une grande place dans la vie de la

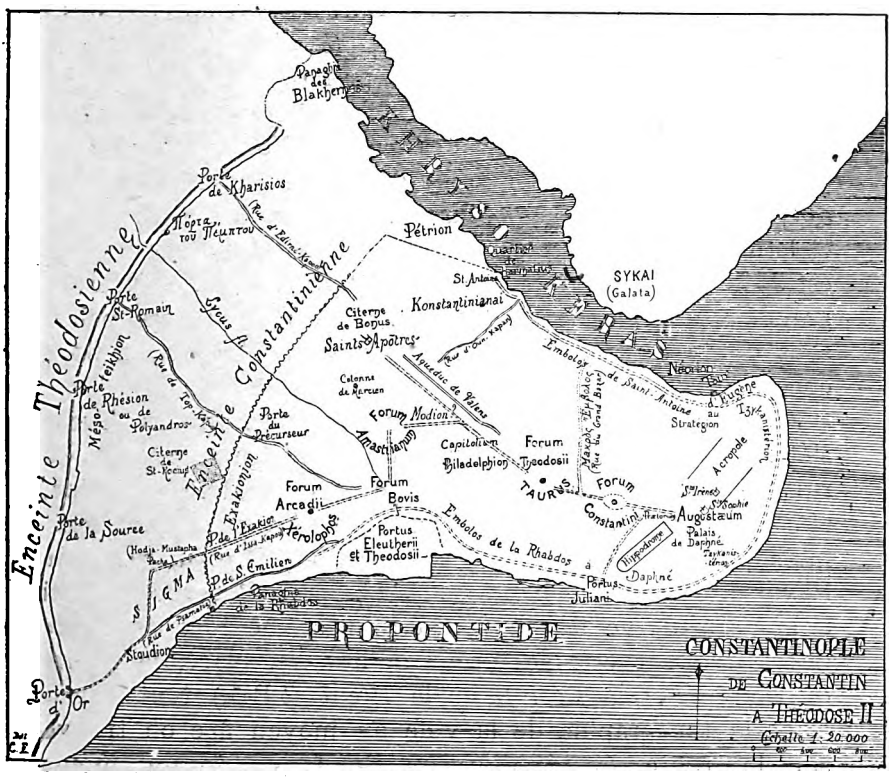

capitale au moyen âge, avec ses deux mains d'airain fatidiques, dernier espoir du condamné à mort marchant vers l'Amastrianum ou lieu d'exécution. Passé le Modion, la Mésé se bifurquait : en continuant à l'ouest, on allait aux Saints-Apôtres; en prenant au sud-ouest, on descendait vers le Bœuf et l'Exakionion.

2° La quatrième colline est, de bonne heure, un quartier

Digitized by Google

riche et brillant. Elle porte la basilique des Saints-Apôtres, le Saint-Denis de Constantinople; elle contient le mausolée où les basileis viennent dormir leur dernier sommeil, à côté de Constantin; elle possède les plus beaux thermes, ceux du Fondateur, les *Konstantinianai*. Entre elle et le Tauros, Valens a construit, en 368, l'aqueduc qui porte encore aujourd'hui son nom, « la grande conduite aux arcades célestes » comme l'appellent les Byzantins (ὁ μέγας ἀγωγός ἤτοι αἱ οὐράνιαι καμάραι). C'est le séjour préféré des princes. Là demeurent *Augustae* et *Nobilissimae*, entendez par ces mots les impératrices et les filles des basileis. Vous y trouvez les palais de l'Augusta Placidie, de l'Augusta Eudoxie, de l'Augusta Pulchérie, de la *nobilissima* Arcadia, fille d'Arcadius, et la demeure de cette *gens Olybria* dont la plus pure gloire est Juliana Anicia, fille d'Anicius Olybrius et de Placidie, grande fondatrice de sanctuaires. C'est à un de ces palais sans doute qu'appartenait la colonne de Marcien, debout encore au sud de Fatih.

3° Dans la plaine voisine de l'embouchure du Lycus s'étend le quartier d'Ak-Séraï. Là convergent, autour du ruisseau, la septième, la troisième et la quatrième colline, ainsi que les routes qui parcourent leurs flancs et leurs sommets, route de Yédi-Koulé, route de Top-Kapou, route de Bayazid, route de Chahzadé. L'Ak-Séraï d'aujourd'hui, si animé soit-il, ne donne peut-être pas une idée adéquate de ce que dut être le forum qu'il a remplacé, le forum du Bœuf *(Forum Bovis)*, ou le Bœuf (ὁ Βοῦς) tout court. Dans la topographie de la ville au moyen âge on trouve sur la route du Modion au Bœuf un forum moins important, l'Amastrianum, dont la situation exacte reste encore problématique, mais qui paraît avoir touché le Léomakellion (Λεωμακέλλιον) ou marché aux viandes, l'Et-Méidan des anciens Janissaires. La Mésé aurait donc fait un coude dans la direction de la vallée du Lycus, suivi sur une légère distance cette vallée et croisé à l'Amastrianum une voie secondaire menant directement aux Saints-Apôtres. Elle n'avait rien de bien gai sur tout ce par-

Digitized by Google

cours : au passage des deux mains du Modion, c'était pour le criminel la condamnation définitive; à l'Amastrianum, c'était l'exécution; au Bœuf, c'était parfois l'inclusion horrible dans le four d'airain en forme de bœuf qui avait donné son nom à la place. Mais le *Forum Bovis* acquit de l'importance à cause surtout du port voisin. C'est là, en effet, à l'embouchure du Lycus, au moderne Vlanga-Bostan, que s'ouvrit le premier port sur la Propontide. On l'attribuait à Éleuthère, un des contemporains de la fondation constantinienne. Mais Théodose Ier l'ayant réparé, il avait depuis repris une nouvelle activité. Il avait un sérieux concurrent dans le *Portus Juliani*, creusé plus à l'est, à Kadriga-Liman, par Julien, et muni d'un beau portique en forme de sigma; havre d'avenir que Sophie et Justin II relanceront au VIe siècle, qui, au XVIe, servira encore de port de guerre et d'arsenal à la flotte du Grand Seigneur.

4° Un quatrième centre urbain se forme sur les hauteurs du Xérolophos ou de la septième colline, à l'Avret-Bazar d'aujourd'hui. C'est la dernière grande place que l'on traversait en sortant de la ville, la première qu'on admirait en y entrant. En 403, Arcadius en fait son forum; il y dresse naturellement sa colonne et sa statue. Colonne célèbre dans les récits des voyageurs du moyen âge. Elle est, comme la théodosienne du Tauros, munie d'un escalier intérieur, comme elle couverte de sculptures de haut en bas; ses reliefs représentent la campagne de Promotus sur le Danube; mais ils sont également riches en détails de toute sorte sur les opérations de guerre et sur les édifices de la capitale. Ils frappent les visiteurs qui n'oublient jamais dans leurs notes la *columna historiata*. En 421, le forum voit achever son aménagement, et, comme c'est là l'œuvre de Théodose II, il reçoit le nom officiel de *Forum Theodosianum*. Traversé par la voie triomphale, il est séparé de la muraille constantinienne par deux stations : la Monnaie (Μονῆτα) et l'Exakionion, qui s'échelonnent, semble-t-il, le long des portiques Troyens *(porticus Troadenses)*. On a vu plus haut que l'Exakionion marquait une bifurcation : dans la direction du nord, c'était le chemin

Digitized by Google

de Saint-Mokios; dans la direction du sud, s'ouvrait la route de la Porte d'Or. Car, déjà, à 1.300 ou 1.400 mètres de l'enceinte constantinienne, le grand Arc de triomphe est dressé, et la voie qui y conduit n'est sans doute pas solitaire. Le rempart de Constantin est débordé; le Deutéron se forme peu à peu; les populations qui vivent ainsi *extra muros* ont déjà des sanctuaires à elles; c'est le cas des gens établis sur la rive gauche du Lycus; ils jouissent d'une petite église ἐν τῇ χώρᾳ qui gardera ce surnom à travers tout le moyen âge et jusqu'à nos jours (Kahrié-Djami). En outre, les grands seigneurs ont reçu de Théodose II des terrains nouveaux dans la banlieue; ils y ont leurs palais, leurs jardins et souvent un sanctuaire de leur goût et de leur dévotion. Il est grand temps de faire rentrer dans les cadres de la ville toutes ces agglomérations nouvelles. L'enceinte théodosienne est chargée d'y pourvoir.

***

Acropole, Tétrastoon, Augustéon, Forum de Constantin, grands centres de la ville constantinienne, le tableau ici tracé de ces différentes évolutions topographiques s'arrête à l'œuvre accomplie par Théodose II en 447. J'ai dit pourquoi plus haut.

Il y a quelques mois, errant dans la campagne de Makri-Keuï, si triste aujourd'hui, si belle jadis quand florissait l'Hebdomon de Byzance, je contemplais avec plaisir une vieille colonne de granit couchée sur le sol depuis plusieurs siècles. Elle était munie d'un socle qu'on a transporté depuis dans les jardins du Musée de la ville, et sur un des côtés duquel court cette inscription latine :

D.N. THEODOS....
IMPERATORI....
VOTIS SORORVM PLA....
....NO CELSVS EXVLTAT.

Ainsi, pensais-je, Théodose II, le frère de Pulchérie, d'Arcadia et de Marina, les trois sœurs dont parle le texte, avait sa

Digitized by Google

statue au sommet de cette colonne. Et c'est de là-haut, en vue du grand rempart, qu'il accueillait voyageurs et pèlerins, soldats et basileis, et qu'il semblait les introduire dans sa cité. Cela lui revenait de plein droit, à lui qui avait fixé à jamais le *pomœrium* de la cité [1].

C. EMEREAU.

1. La carte, jointe à cet article pour représenter le développement de la ville de Constantin à Théodose le Jeune, ne mentionne, on le notera, que les principaux lieux et monuments appartenant à cette période. On y a ajouté quelques données topographiques d'époque postérieure : la Colonne de Marcien, le Stoudion, le Pétrion, le Forum Amastrianum, pour faciliter les localisations connexes.

Digitized by Google

ÉPHÉMÉRIDES D'ALESIA

HISTOIRE, FOUILLES, CONTROVERSES

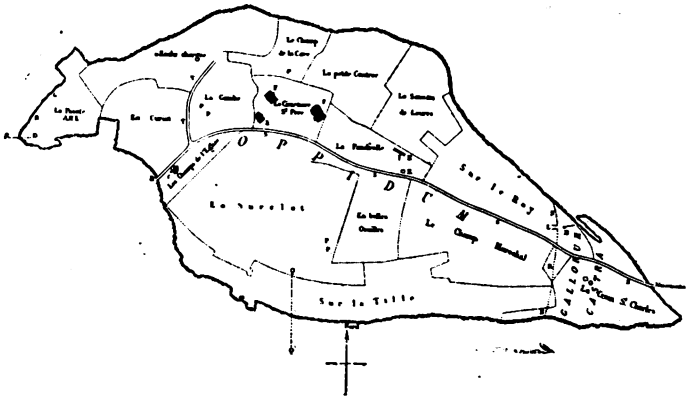

Plan cadastral d'Alise, d'après F. Lenormant (1860).

L'intérêt qui s'attache chez nous et ailleurs, dès les bancs de l'école primaire, au nom d'Alesia, s'est encore accru, depuis 1906, par les fouilles heureuses dont le plateau du Mont-Auxois a été le théâtre. Bien qu'opérant avec des moyens modestes et peu d'ouvriers, sur de petites surfaces, les directeurs de ces fouilles, MM. V. Pernet, Espérandieu et Epery, ont exhumé nombre de monuments de l'époque gallo-romaine qui attestent la prospérité de la ville nouvelle élevée sur l'emplacement de la cité gauloise et toujours connue sous le même nom. Cette ville, point de croisement de plusieurs routes, ne fut pas seulement prospère : le caractère de centre religieux que lui reconnaissait déjà Diodore de Sicile — sans doute d'après Posidonius — s'est révélé de plus en plus, au cours des fouilles, par l'abondance des sanc-

Digitized by Google

tuaires, des inscriptions et des œuvres d'art qui se rapportent aux divinités de la Gaule [1]. Les dimensions du théâtre, certainement trop grand pour Alesia, prouvent aussi qu'elle exerçait de l'attraction sur les populations du voisinage; là comme ailleurs, les pèlerinages, les marchés et les divertissements allaient de pair.

Quelle que soit actuellement (1924) la difficulté des travaux de terrassement, par suite de la cherté et de la rareté de la main-d'œuvre, il est certain que l'exploration commencée avant 1870, reprise en 1906 par la Société des Sciences de Semur, ne sera plus interrompue; ce devoir, à la fois scientifique et national, ne saurait être laissé en souffrance faute de moyens matériels. Si le plateau d'Alesia était en Italie, en Grèce ou en Asie Mineure, il y a longtemps qu'on eût trouvé, en France même, les ressources nécessaires pour le fouiller jusqu'au roc [2]. Ces travaux indispensables, qui doivent du reste être exécutés lentement, occuperont peut-être une ou deux générations d'archéologues, mais il n'y a pas lieu de douter que, tôt ou tard, ils ne soient complètement et consciencieusement achevés.

En prévision de cette activité future, il est désirable que tout le passé d'Alesia, toutes les controverses qu'ont suscitées l'identification du site et les découvertes faites sur le plateau et à l'entour, soient accessibles sous une autre forme que celle d'une sèche bibliographie, nécessairement pleine de titres d'opuscules souvent introuvables et qui, plus souvent encore, ne valent pas la peine d'être recherchés. Il existe, d'ailleurs, trois bibliographies suffisantes d'Alesia (par Desjardins, Ruelle et Jullian); il existe aussi de bonnes études sur l'historique des recherches (par Villefosse, par Espérandieu, surtout par Testart). Ce que j'entends donner ici est autre chose : c'est une sorte de *chronologie raisonnée*, à la fois des faits et des thèses archéologiques, conçue dans

1. Jullian, REA. 1901, p. 140-2.
2. Héron de Villefosse, MAF. 1906, t. LXV, p. 207 : « Si les ruines d'Alise se trouvaient sur un plateau voisin de Tunis, ou même dans l'extrême sud de la Tunisie, elles seraient aujourd'hui complètement explorées, etc. »

Digitized by Google

le même esprit et sur le même plan que celle où j'ai exposé, en 1913, l'histoire des découvertes et des études sur l'art quaternaire [1]. Ce que j'écrivais alors en tête de ce résumé, je puis le répéter ici dans les mêmes termes : « Cela m'a paru d'autant plus opportun qu'il n'existe encore rien de semblable et qu'il y avait là une occasion de rendre hommage à l'activité de ceux qui ont constitué, souvent aux dépens de leur santé ou de leur fortune, ce trésor de monuments. »

Pour composer les *Éphémérides d'Alesia*, je n'ai pas seulement consulté des textes imprimés [2]; les riches archives du Musée des Antiquités nationales, où des correspondances et des papiers de tout genre ont été classés depuis l'origine, m'ont fourni beaucoup de renseignements inédits.

Voici la clef des abréviations usitées dans ce travail :

BA = *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques.* — BSS = *Bulletin de la Société des Sciences de Semur.* — CA = *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions.* — CIL = *Corpus inscriptionum latinarum*, t. XIII. — E = Espérandieu, *Recueil général des bas-reliefs et statues de la Gaule.* — MAF = *Mémoires de la Société des Antiquaires de France.* — PA = *Pro Alesia.* — RA = *Revue archéologique.* — REA = *Revue des Études anciennes.* — SS = *Société des Sciences de Semur.*

***

Fondation d'Alesia par Hercule, allant d'Espagne en Italie (Diod., IV, 19, 1-2); il y devient le père de *Galatès*, appelé *Keltos* par Parthenios de Nicée (*Erotici scriptores*, éd. Didot, p. 20, 30).

PA. 1906, p. 145; Espérandieu, *Bull. des fouilles d'Alise* I, 35; A.-J. Reinach, *Bibliothèque Pro Alesia*, fasc. III.

52 AV. J.-C.

Juillet. — César fait le siège d'Alesia.

1. S. Reinach, *Répertoire de l'art quaternaire*, Paris, 1913, p. XII-XXXVIII.
2. Notamment 8 volumes in-folio reliés sous ce titre : *la Question d'Alise*, que le Musée de Saint-Germain doit à Ernest Desjardins. Il y a, dans ces volumes factices, nombre d'imprimés éphémères et introuvables.

Digitized by Google

Fin août. — Vercingétorix, assiégé dans Alesia, est livré à César; la ville est prise et détruite.

Texte critique de César, *Bell. gall.* VII, avec traduction et notes, P.A. 1906, p. 87 sq.; cf. Jullian, *Hist. de la Gaule*, t. III, p. 502 sq., p. 553 sq.

VERS 70

Pline (XXXIV, 48) signale l'industrie florissante de l'étamage à Alesia; les fouilles ont prouvé que l'industrie du bronze y était également en honneur.

Espérandieu, *Bull. des fouilles*, I, p. 13.

VERS 166

« Dans le courant du troisième quart du second siècle, probablement vers l'année 166, Alesia fut entièrement détruite. Ce n'est pas que la ville ait disparu; on restaura quelques-uns des édifices publics. Mais la façon de bâtir ne fut plus la même. »

Espérandieu, *Bull. des fouilles*, I, p. 1. Ce fait paraît avoir été signalé d'abord par F. Lenormant (voir 1860). Cf, Schiller, *Kaiserzeit*, I, p, 644.

251

7 septembre. — Date fictive assignée au martyre de sainte Reine. Pieds et mains liés, elle aurait été plongée dans un vase pour y être étouffée — genre de supplice indiqué par un scoliaste de Lucain comme usité en Gaule et peut-être représenté sur le vase de Gundestrup (PA. 1907, p. 186). Le récit du martyre est emprunté à celui de sainte Marguerite d'Antioche en Pisidie; il est sans valeur historique. Raban Maur, au XIe siècle, paraît avoir connu des *Actes* plus anciens que nous n'avons pas (RA. 1863, II, p. 382).

Tillemont, *Mém. pour servir à l'hist. ecclés.*, t. V, p. 546 : « La vénération que l'on rend aujourd'hui à sainte Reine est autorisée par Usuard,

Digitized by Google

qui la met dans le diocèse d'Autun avec la qualité de vierge le 7 de septembre et qui décrit assez au long son martyre. Il est suivi par le martyrologe romain et quelques autres. Un martyrologe manuscrit met sur le 7 de septembre : *Edua civitate natale sanctae Melusiae Reginae*, ce que M. de Saussay, dans sa table des villes, entend de sainte Reine. Nous avons ses actes dans Mombritius, dans Vincent de Beauvais et dans Pierre des Noels. Mais tout ce que nous en pouvons dire, c'est que c'est une très méchante histoire, quoiqu'elle puisse avoir été suivie par Usuard. Vincent de Beauvais met cette sainte sous Dioclétien. Les autres se contentent de dire avec Usuard que ce fut sous un juge nommé Olybre. Ce qui rend aujourd'hui sainte Reine plus célèbre, c'est la fontaine et la chapelle de son nom qu'on visite de tous côtés à une lieue de Flavigni dans l'archiprêtré de Thoulon, au pied de la montagne d'Alize, entre les rivières d'Ozerain, de Loze et de Brenne. »

VERS 400

Alesia est de nouveau ruinée par les envahisseurs germaniques; les constructions détruites ne furent pas remplacées, mais servirent de carrières (Espérandieu, *Bulletin des fouilles*, I, p. 25). Cependant le site ne cessa pas d'être habité; voir le suivant.

VERS 600

Des monnaies mérovingiennes, frappées à Alesia, portent les mots *Alisia cas(trum)*, suivis du nom d'un monétaire (Blanchet, *Manuel de numism. française*, I, p. 252).

718

Le fondateur du couvent de Flavigny, à cette époque, parle du *pagus Alsensis*, connu depuis le VIe siècle (Fortunat, *ap.* Migne, t. LXXXVIII, p. 459) [1] et devenu pays d'Auxois, mais ne dit rien de l'ancien *castrum* (RA. 1863, II, p. 384). La liste des localités qui, avant le XIIe siècle, faisaient partie du *pagus Alsensis*, ou *Alsinsis* a été dressée par A. de Barthélemy (*l. l.*). Depuis le commencement du

1. *Vita S. Germani*, XI, 36.

Digitized by Google

XIe siècle, il y a des comtes d'Auxois, *comites Alsenses* (*ibid.*, p. 386), auxquels prétend se rattacher la maison de Vergy.

VERS 750

L'église Saint-Léger est construite sur le versant O. du Mont-Auxois, où existait déjà une basilique de Sainte-Reine; église et basilique sont entourées de tombes (PA. 1922, p. 57).

838

« Nous trouvons un diplôme de l'empereur Lothaire [publié, d'après une copie, *Rev. quest. histor.*, 1867, I, p. 39], parlant des dîmes d'Alesia et du marché public qui s'y tenait encore. Ce diplôme [en faveur des moines de Flavigny] n'est que la confirmation d'un jugement précédemment rendu par des *Missi dominici* de Louis le Débonnaire. » (Barthélemy, RA. 1863, II, p. 383; pour la date, le même, *art. cité.*)

VERS 850

Il ne reste que des ruines du *castrum* d'Alesia (Héric d'Auxerre, *Vita S. Germani*, IV, 256-267; Traube, *Poetae latini*, III, p. 428).

PA. 1907, p. 209.

864 (SOUS CHARLES LE CHAUVE)

22 mars. — Sous prétexte que le culte de sainte Reine, objet d'un pèlerinage, n'était plus, à Alesia, entouré de soins suffisants, S. Egil, prieur de l'abbaye bénédictine de Flavigny, fit transporter les reliques de la sainte dans l'église de l'abbaye. La basilique d'Alesia perdit dès lors toute son importance (BA. 1914, p. 359, 386-7; L. Bordet et J. Galimard, *Restes de l'ancienne basilique de l'abbaye de Flavigny*, Cannes, 1906).

« Je suis convaincu qu'à la suite de cette translation les moines de Fla-

Digitized by Google

vigny cherchèrent à mettre en relief les antiques souvenirs d'Alise et arrangèrent la légende de Sainte-Reine telle que nous l'avons aujourd'hui » (Barthélemy, RA. 1863, II, p. 382).

1477

Pour la première fois, dans un ouvrage imprimé, Alesia est identifiée à Alise Sainte-Reine (Raym. Marlianus, index des *Commentaires* de César dans l'éd. de Philelphe à Milan).

Brunet, *Manuel*, I, col. 1452 ; PA. 1906, p. 115.

1544

Au bas de la côte qui conduit au plateau, dans les environs de l'église, s'élève une élégante croix de pierre portant cette inscription, qui montre la persistance du nom d'Alise : *L'an* 1544, *ceste croix j'ai fist faire. Joseph Bouer laboureur dalise* IHS. MA. IOSEPH. (F. Lenormant, *Mémoire*, 1860, p. 48).

VERS 1570

Des fouilles auraient été pratiquées autour d'Alise par l'antiquaire de Mantoue, Jacques Strada, aux frais de Louis de Gonzague, duc de Nevers et de Mantoue. Il y a lieu de vérifier cette assertion très douteuse (PA. 1907, p. 197).

1644

Anne d'Autriche, à la requête du duc de Longueville, fonde un couvent de cordeliers à Alise près de la fontaine miraculeuse.

— On imprime à Autun une tragédie sur sainte Reine, vierge et martyre, par Hugues Millotet (Douhet, *Dict. des légendes*, p. 1107).

1648

A la demande du duc de Longueville, alors à Münster, l'église d'Osnabrück concède au P. François, confesseur cordelier du duc, un bras extrait de la châsse d'*une* sainte

Digitized by Google

Reine honorée en cette ville (Pascal, *Alise Sainte-Reine*, p. 50).

1652

10 décembre. — Découverte, au cimetière du Mont-Auxois, de la dédicace d'un portique au dieu Moritasgus; l'original a été détruit en 1813 (PA. 1906, p. 83) ou en 1821 (PA. 1907, p. 236).

CIL. 2873 : Ti. Claudius Professus Niger, qui avait exercé toutes les fonctions municipales chez les Eduens et les Lingons, a ordonné par testament de faire construire un portique en l'honneur du dieu Moritasgus, travail exécuté par son fils Julius Virgulinus.

1659

12 mai. — Des Noyers, bourgeois de Paris, et sa femme, guéris par les eaux de la source, fondent un hôpital pour les pèlerins et malades pauvres, avec le concours de saint Vincent de Paul (Pascal, *Alise*, p. 53). La reine Anne d'Autriche prend cet hôpital sous sa protection; il existe encore.

— Cette même année, Mgr Attichy, évêque d'Autun, approuve l'office de sainte Reine, rédigé par le bénédictin de Saint-Maur D. H. Vaillant (BA. 1914, p. 386).

1661

Un ecclésiastique fait creuser un puits et y trouve des monnaies (PA. 1907, p. 140).

1662

3 août. — Le jésuite Papebroeck visite la chapelle de Sainte-Reine, alors possédée par les Cordeliers, et l'hôpital en construction. Il signale tout auprès la source miraculeuse, objet de pèlerinages (Pascal, *Alise Sainte-Reine*, p. 44).

1672

Casimir IV, ancien roi de Pologne, devenu abbé de Saint-Germain-des-Prés, vient prendre les eaux à Sainte-Reine (Courtépée, *Duché de Bourgogne*, t. III).

Digitized by Google

1695

Louis des Ours de Mandajors, maire d'Alais, veut identifier cette ville à Alesia (PA. 1907, p. 136).

1704

Découverte, près de la Fontaine de la Porte, des ruines d'une des portes d'Alesia (PA. 1907, p. 238).

1706

Le P. Lempereur, jésuite, se rend à Alise et dit qu'on trouve sur le plateau des monnaies gauloises et romaines jusqu'au temps de Gratien (PA. 1907, p. 137).

1707

Découverte d'une dédicace à la déesse Victoire (CIL. 2874; PA. 1909, p. 575).

1724

Montfaucon (*Antiq. expl.*, *suppl.*, t. VIII) signale, dans l'église du monastère de Flavigny, des reliefs avec des Victoires, sculptures détruites en 1748 lors de la réparation de l'église. Elles sont probablement en rapport avec l'inscription découverte en 1707 et peuvent avoir fait partie, comme l'a supposé F. Lenormant (1860), d'un arc de triomphe élevé dans la plaine des Laumes (PA. 1906, p. 82; 1907, p. 198, pl. XXVII; 1909, p. 572; BSS. XXXV, p. 37, pl. IX, X; E. 7108).

1730

Découverte d'un hypocauste avec une statue de Diane qui a disparu (PA. 1907, p. 198; BSS. XXV, p. 10).

Digitized by Google

1741

Danville, *Explication topographique du siège d'Alise*, in *Éclaircissements géographiques sur l'ancienne Gaule*, identifie formellement Alesia à Alise (p. 436). Le véritable auteur de l'*Explication* est l'abbé Belley (PA. 1907, p. 138).

1748

Voir 1724.

1750

Les Bollandistes mettent en suspicion les Actes latins de sainte Reine (*Act. Sanct.*, *sept.*, Anvers, 1750, t. III, p. 24). Voir 864.

Cf. *Rev. quest. hist.*, 1882, XXXII, p. 312. Résumé en français de la légende dans Douhet, *Dict. des légendes du christianisme*, p. 1105.

1754

On découvre un buste romain lauré que les gamins d'Alise prennent pour cible (PA. 1907, p. 140).

1755

Dans les *Tablettes historiques de Bourgogne*, description du Mont-Auxois. On y trouve, dit-on, beaucoup de monnaies romaines et de tombeaux de pierre sans inscriptions ni attributs (PA. 1907, p. 198).

1760

Un habitant d'Alise, Joseph Maillard, dit à Courtépée qu'il a vendu, depuis trente ans, plus de deux boisseaux de monnaies (PA. 1906, p. 84).

1765

Juin. — On montre à l'Académie de Dijon deux anneaux d'or trouvés sur le Mont-Auxois (PA. 1910, p. 635).

Digitized by Google

1773

Ch.-Théoph. Guischard (de Magdebourg) publie le premier plan détaillé d'Alesia et de ses environs (*Mém. crit. et historiques sur plusieurs points d'antiquités militaires;* PA. 1907, p. 138).

1778

François Doucet, chirurgien, observe que l'eau de Sainte-Reine est salutaire pour les maladies cutanées (laïcisation des sources miraculeuses; Pascal, *Alise*, p. 58).

1780

Courtépée (*Descr. du duché de Bourgogne*, t. III) dit qu'on trouve sur le Mont-Auxois des fragments de tuiles, de briques très épaisses, des vases de terre cuite de différentes couleurs, des instruments de chirurgie, des fers de lance, des javelots, et quelquefois des objets en or (morceaux de chaînes, un dé). On y voit des puits, des restes d'aqueducs, des degrés; on ne laboure guère sans déterrer des médailles, depuis les premiers empereurs jusqu'à Gratien et même jusqu'à Gontran, sous lequel la ville aurait été détruite. On a remis deux monnaies d'or à M. Antoine, dont une de Gontran, frappée à Chalon; le curé de Flavigny en a plusieurs, entre autres une d'Otacilia, femme de l'empereur Philippe (PA. 1907, p. 201).

9 SEPTEMBRE 1783

Les États de Bourgogne prescrivent de signaler les antiquités (BSS. XXXV, p. 10).

— Cette année paraît : Ansart, *Histoire de sainte Reine d'Alise et de l'abbaye de Flavigny.*

1784

Par suite de la sécheresse, le lit de la rivière (?) étant à

Digitized by Google

sec, « on remarque des pièces de bois transversales qui servaient aux digues » (PA. 1907, p. 141).

Pierre Laureau de Saint-André, écuyer porte-manteau du comte d'Artois, fait dresser sur les lieux un procès-verbal, qui s'est conservé, de plusieurs découvertes faites sur le plateau (CIL. 2873; PA. 1907, p. 230; BSS. XXXV, 10). Les principales sont :

Chambre où l'on descend par sept marches; urnes de verre; trois lampes; meules de granit; deux (prétendus)tuyaux de flûte en ivoire; monnaies de Vespasien, Antonin le Pieux, Hadrien, un roi burgonde; sarcophage avec squelette; inscription de Moritasgus (voir **1652**); inscription de la Victoire (voir **1707**) ; poulet de bronze; statuette de cuivre du Remouleur [1]; fragments de piliers.

1787

Mars. — On aurait trouvé une monnaie d'or de César pesant un louis. La source de cette information est incertaine (PA. 1907, p. 236; BSS. XXXV, p. 14).

15 avril. — Le médecin Paris, dans le *Journal Encyclopédique*, veut identifier Alesia à Vernègues (PA. 1907, p. 237).

1790-1

Découverte de quatre chapiteaux en avant du théâtre (PA. 1907, p. 237).

1792-3

On découvre, En Surelot, 1.500 monnaies de bronze et, près de la Croix Saint-Charles, une clochette en argent. Un puits de 90 pieds de profondeur, En Surelot, donne quatre lions de bronze « gros comme des chats » et deux statuettes en marbre blanc hautes d'un pied. Ces objets sont achetés par un marchand d'antiquités retiré à Alise, Théologal, qui les revend à Paris où ils disparaissent (BSS. XXXV, p. 15; PA. 1907, p. 237, 238).

1. Évidemment pas antique.

Digitized by Google

1793

21 mai. — En pleine Terreur, la municipalité de Flavigny organise une procession en l'honneur des reliques de sainte Reine (*Rev. quest. hist.*, 1882, XXXII, p. 313).

1796

Découverte d'un tronçon de voie romaine à la Croix Saint-Charles (BSS. XXXV, p. 15).

1803

On découvre, à la Fandrolle, quatre statuettes de bronze, Jupiter, Apollon, Mercure, Bacchus (perdues) et un relief de pierre avec un dieu et une déesse assis (à Dijon, E. 2347 [1]; BSS. XXXV, p. 16; PA. 1907, p. 259). Suivant un autre témoignage, ce relief n'aurait été trouvé qu'en 1821 (PA. 1910, p. 682).

1804

23 avril. — L'archéologue Millin visite Alise (*Mag. encycl.*, 1807, p. 5-23).

14 juillet. — D'après le rapport adressé au sous-préfet de Semur par Bruzard, bibliothécaire de la ville, qui fut envoyé sur les lieux, Testart a précisé les découvertes qui furent faites à cette époque au Mont-Auxois (PA. 1907, p. 263). Ces découvertes ont donné lieu à beaucoup de légendes et d'exagérations (cf. PA. 1907, p. 141). La première avait eu lieu En Curiot, lieu dit depuis *Champ du Trésor:* on recueillit dans un vase à peu près 300 médailles, entre autres des pièces d'or de Justin, Anastase, Justinien, Zénon, Léon, Théodebert. Dans le voisinage (?) étaient des « instruments

1. On trouvera une liste chronologique des objets d'Alise entrés au Musée de Dijon depuis 1803 dans MAF. t. LXV, p, 264-271.

Digitized by Google

servant à la fabrication de monnaies». — Une autre fouille à cent mètres de là, à La Comme, donna huit fragments de colonnes demi-circulaires, des poteries émaillées et autres. — Une troisième fouille mit au jour deux chapiteaux corinthiens, une tête de statue grossière, un fragment de statuette de femme en marbre, une statuette d'enfant. — Les histoires de vases d'or et d'argent (aiguière et tasse), de statues, de salles ornées de colonnes, etc., sont démenties par le rapport officiel. Le première trouvaille de monnaies d'or, due au hasard, surexcita les imaginations et provoqua de nombreuses recherches sur le plateau.

BSS. XXXV, p. 16; PA. 1906, p. 83; 1907, p. 259; 1922, p. 183.

1807

Découverte d'un autre tronçon de voie romaine à la Croix Saint-Charles (BSS. XXXV, p. 19).

1809

On trouve, à la Fandrolle, des outils en fer et des roues dentées en bronze (BSS. XXXV, p. 19).

1810

11 et 12 octobre. — Premières fouilles régulières En Surelot (dit depuis *Champ du Préfet*) par J.-F. Lecouteulx, préfet de la Côte-d'Or. On découvre une tête en pierre, aujourd'hui à Dijon (PA. 1908, p. 400, pl. LIV).

BSS. XXXV, p. 7; PA. 1907, p. 290, 324, pl. XXXVII (reproduction du rapport adressé à l'Académie de Dijon).

1812

Chanrion, contrôleur des contributions, découvre des fibules, des stèles et des monnaies. Maillard de Chambure, alors âgé de quatorze ans, aurait pris part aux recherches (PA. 1906, p. 83; 1908, p. 402; BSS. XXXV, p. 19).

Digitized by Google

1813

Le *Magasin encyclopédique* publie : P.-L. Baudot, *Notice sur quelques objets d'antiquité trouvés dans l'emplacement d'Alesia* (fouilles de 1812).

— La même année (?), on découvre une tête de dieu barbu (E. 2364; cf. PA. 1908, p. 42).

1814

Découverte d'un chandelier de cuivre qui est vendu à un étranger par le vigneron antiquaire Joseph Calabre (PA. 1908, p. 403).

1819

8 avril. — Une circulaire du ministère de l'Intérieur ordonne de rechercher les antiquités, sur quoi le préfet de la Côte-d'Or, comte de Girardin, institue à Dijon une Commission permanente des Antiquités et invite (8 septembre) les maires, ingénieurs et architectes à seconder le travail de cette Commission (BSS. XXXV, p. 20).

1819

Juillet-octobre. — Des fouilles importantes sont commencées par le notaire d'Alise Léhup; Girault, de Dijon, adresse à ce sujet un rapport à l'Académie de cette ville, mais sans nommer Léhup (PA. 1908, p. 404; 1909, p. 602; BSS. XXXV, p. 20).

— La même année, on découvre à La Comme une conduite d'eau (BSS. XXXV, p. 22).

1820-1822

Suite des fouilles du notaire Léhup, relatées par Maillard de Chambure, secrétaire de l'Académie de Dijon (BSS. XXXV, p. 23); le préfet de la Côte-d'Or alloue, en 1822, une sub-

Digitized by Google

vention de 800 francs (PA. 1910, p. 716). Ces fouilles donnent, En Surelot (PA. 1910, p. 681) :

(1820) Une pierre taillée en forme de tronc, contenant 80 monnaies d'argent (PA. 1910, p. 682).

(1820) Une statue d'homme drapé et lauré.

(1821) Deux grandes gargouilles de pierre.

(1821) Plusieurs sarcophages.

(1822) Un dieu imberbe portant un torques (E. 2381).

(1822) Un buste d'Agrippine l'aînée en marbre d'Italie (E. 2374).

(1822) Une dédicace à Mars et Bellone (CIL. 2872; PA. 1910, p. 734, pl. 113).

A la même époque, on trouve à La Comme un relief de Bacchus couronné de pampres (perdu) et deux divinités gauloises assises (E. 2347).

PA. 1910, p. 682; BSS. XXXV, p. 22.

1827-1829

Découverte de fragments d'inscriptions sur marbre (CIL. 2883) et des fondations d'une tour.

1830

Maillard, En Surelot, fait vider des puits (BSS. XXXV, p. 25).

1833

A La Couperie, sur les bords de l'Ozerain (plaine des Laumes), on trouve des fragments de marbre, des débris de mosaïque, une monnaie d'or de Vespasien (BSS. XXXV, p. 35).

1834

Découverte d'une stèle avec dieu et déesse assis (à Dijon; E. 2348).

Digitized by Google

1835

Le Champ Maréchal donne trois marteaux en fer (BSS. XXXV, p. 26).

1836-1839

Fouilles de Maillard de Chambure pour le compte de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or; Maillard publie à ce sujet deux rapports au tome I des *Mémoires* de la Société (1840). Il découvre, au cimetière Saint-Père, l'inscription gauloise de Martialis (CIL. 2880; BSS. XXXV, p. 34); à la Fandrolle, un prétendu *columbarium* à huit niches; à la Croix Saint-Charles, un petit temple avec quatre pilastres cannelés; enfin, il désigne l'emplacement du théâtre, retrouvé en 1906 (PA. 1906, p. 83; BSS. XXXV, p. 26, 28).

— A la même époque, la Commission fait exécuter par Busset un plan exact du Mont-Auxois, avec indication des découvertes (BSS. XXXV, p. 27 et pl. II).

En 1837, 1838 et 1840, des subventions, montant au total à 2.318 francs, furent attribuées à Maillard de Chambure pour les fouilles d'Alise (PA. 1907, p. 380).

1838

5 août. — Le professeur Bourgon, auquel s'est joint le futur président Ed. Clerc, constate, dans le massif d'Alaise (Doubs), des quantités de tertres funéraires, considérés alors comme marquant l'emplacement d'une grande bataille (*Mém. de l'Acad. de Besançon*, 1839). Des fouilles sont instituées par Cuinet, curé d'Amancey, Clerc, Toubin et Vuilleret. Mais c'est seulement en 1855 (10 novembre) que l'homonymie d'Alise et d'Alaise donnera naissance au paradoxe de Delacroix (voir **1855**).

1839

15 septembre. — Le chef d'escadron Du Mesnil, dans le *Spectateur militaire*, identifie de nouveau Alise avec Alesia.

Digitized by Google

1844

Claude Rossignol, secrétaire de la Commission de la Côte-d'Or, dit à ses collègues : « D'Alise vous ont été adressés des médailles, des débris de peu d'importance, des grains de poussière, derniers restes de cette vieille et fière cité qui arrêta César et sur laquelle peut-être vous avez dit le dernier mot. » Puis il déclare que la Commission a en vue l'exploration de « Landunum » [Vertault] (PA. 1910, p. 661). Cela signifie l'abandon des recherches sur le plateau.

1851

10 juin. — Le P. Lacordaire écrit de Flavigny à Mme Swetchine qu'il voudrait voir élever dans Alise une statue colossale de Vercingétorix (PA. 1910, p. 664).

1853

On déterre et on débite onze bases de colonnes formant un alignement en avant du théâtre (PA. 1906, p. 27).

— A Couchey (Côte-d'Or), on découvre une casserole de bronze avec dédicace à Alisanos, dieu (?) d'Alesia; une autre avait été trouvée auparavant à Visignot (CIL. 5468; PA. 1906, p. 85; 1917, p. 129; REA. 1919, p. 149).

1855

10 novembre. — L'architecte Delacroix lit à la Société d'Émulation du Doubs (*Mémoires*, 2e série, t. VII) une notice intitulée *Alesia* qu'il identifie à Alaise; c'est « le centre de cette grande épopée dont le mystère planait sur les tombes de la contrée ».

— Le même mois, Stoffel, alors capitaine d'artillerie à Auxonne, visite le Mont-Auxois.

Parmi les raisons alléguées par Delacroix, il y en a qui sont tirées des lieux dits des environs d'Alaise, par exemple : les Mouniots *(munitiones)*, le Conat (*conatus*, attaque), le Camp de Mine (*castra munita*), et autres folies.

Digitized by Google

1856

9 mars. — Castan, élève de Quicherat, précédant de quelques jours son maître, se déclare convaincu par Delacroix (*Feuilles d'affiches de Besançon*).

10 mai. — J. Quicherat, dans l'*Athenaeum francais*, se range à l'opinion de Delacroix. — Dey (*Alesia*, Auxerre, 1856) ayant défendu les titres d'Alise, Quicherat lui répond dans la *Revue archéologique* (1856, p. 374).

Juin. — A leur tour, Ernest Desjardins (*Rev. de l'Instr. publique*) et Bordier (*Bulletin de la Soc. d'hist. de France*) se déclarent pour Alaise, tandis que Rossignol soutient la thèse contraire dans le *Moniteur de la Côte-d'Or*.

Juillet et novembre. — V. Revillout, *Alaise, Alise, ni l'une ni l'autre ne peut être Alesia*. Paris, Durand.

Août. — Claude Rossignol, *Alise, étude sur une campagne de Jules César*, publiée sous les auspices de l'Académie de Dijon et de la Commission de la Côte-d'Or (excellent travail où la thèse d'Alaise est annihilée).

— Charles Lenormant, à l'Académie des Inscriptions, combat la thèse de Quicherat (22 août) et se demande dans le *Correspondant* (25 août) si Delacroix n'a pas voulu « se livrer à un ingénieux badinage ».

29 août. — Lecture est faite à l'Académie d'une notice de Jomard sur Alesia (continuée le 5 et le 26 septembre). De cette notice des extraits seulement ont paru dans le *Bull. Soc. Géogr.* d'août-septembre 1856.

1er septembre. — Ch. Lenormant et son fils François visitent Alise sous la conduite de J. Calabre, qui a pris part autrefois aux fouilles de Maillard de Chambure et dont la maison, suivant Fr. Lenormant (**1860**), est « un véritable musée ».

Novembre. — R. de Coynart publie une *Étude sur la cité gauloise d'Alesia* dans le *Spectateur militaire* (suite et fin, février 1857).

Digitized by Google

1857

10 janvier. — A la Société d'Émulation du Doubs, Ch. Toubin se prononce pour Alaise et dit : « M. Delacroix, par cette brillante découverte, s'est placé au premier rang de nos savants et de nos archéologues. »

13 et 20 mai. — J. Quicherat lit à la Société des Antiquaires un mémoire intitulé : *L'Alesia de César rendue à la Franche-Comté, réfutation de tous les mémoires pour Alise.* Il dit : « Le fonds de l'argumentation à laquelle je viens de me livrer appartient en propre à M. Delacroix... Je me loue d'avoir donné la publicité qu'elle méritait à cette découverte d'un esprit ingénieux et logique. »

5 juin. — Lecture est faite à l'Académie d'un mémoire de François Lenormant : *Fragments d'une excursion archéologique dans le S.-E de la France (Alise).*

7 août. — Rapporteur, à l'Académie des Inscriptions, de la Commission des antiquités de la France, Longpérier annonce qu'une deuxième médaille est décernée à Claude Rossignol; la Commission (d'autres disent l'*Académie*) s'est prononcée ainsi pour l'identification traditionnelle d'Alesia.

2 octobre. — Ernest Desjardins lit à l'Académie un mémoire en faveur d'Alaise.

Ce mémoire, développé, a paru sous le titre : *Lettre adressée à M. Ernest Renan sur l'Alesia de César*, Paris, 1858 (extr. de la *Rev. de l'Instr. publique*). Il a été loué par Castan (*la Franche-Comté*, 14 nov. 1857) et réfuté par Rossignol (*De l'oppidum gaulois à propos d'Alesia*, Dijon, 1858).

9 octobre. — L'Académie des Inscriptions reçoit un pli cacheté de Maissiat (ouvert en avril 1861), où Alesia est identifiée à Izernore (CA. juillet-août 1861).

La même année paraissent : J. Quicherat, *l'Alesia de César rendue à la Franche-Comté;* Castan, *Antiquités gauloises pour servir à la question d'Alesia* (RA. 1857, p. 448; historique et plaidoyer pour Alaise).

Digitized by Google

— Dans le tome II du Strabon-Didot (1857, p. 963, col. 1), Carl Müller, qui avait adopté dans le tome I l'opinion traditionnelle, se range à la doctrine de Delacroix.

1858

Dans un champ près d'Alise, découverte d'un cachet d'oculiste avec une balance et les anses d'un petit vase en bronze (PA. 1910, p. 671; BSS. XXXV, p. 35; CIL. 10021, 84; BA. 1921, p. 134 *).

Février. — J. Quicherat, *Conclusion pour Alaise dans la question d'Alesia.* Saulcy parle de ce livre dans le *Courrier de Paris* (16 février 1858) et conclut: « Ce qui est aujourd'hui hors de doute, c'est qu'Alaise a été un immense *oppidum* gaulois. »

1er mai. — Duc d'Aumale, *Alesia, études sur la septième campagne de César,* dans la *Revue des Deux Mondes.* Article publié d'abord sans nom d'auteur, puis sous ce nom en volume (1859). Le prince conclut pour Alise, mais avec tant d'égards pour l'opinion contraire qu'on peut douter de son entière conviction.

Cf. Vallery-Radot, dans le *Correspondant* du 25 juillet 1909; détails nouveaux sur cet article très remarqué.

15 juin. — J. Quicherat, *la Question d'Alesia dans la « Revue des Deux Mondes »* (brochure).

17 juillet. — Napoléon III institue la Commission de la topographie des Gaules [1] « à l'effet d'élucider la géographie, l'histoire et l'archéologie nationale jusqu'à l'avènement de Charlemagne ». Saulcy est président, Maury secrétaire; le ministre Rouland, sollicité par Saulcy, nomme Al. Bertrand, alors professeur à Rennes, secrétaire de la Commission à Paris. La Commission travaille d'abord à la carte des

1. On dit aussi *Commission de la topographie de la Gaule;* je me conforme à la rédaction du papier à en-tête de la Commission.

Digitized by Google

Gaules sous le proconsulat de César; Bertrand et Creuly font les voyages nécessaires (cf. RA. 1915, II, p. 210).

12-18 octobre. — Desjardins publie dans le *Moniteur* une série d'articles où il laisse la question indécise, tout en marquant sa préférence pour Alaise. A la fin, bibliographie très complète jusqu'en 1855. Ces articles sont réimprimés sous le titre : *Alesia. Résumé du débat. Réponse à l'article de la « Revue des Deux Mondes » du* 1er *mai* 1858. On lit à la page 45 : « Nous ne parlons pas des médailles que M. François Lenormant a rapportées de Sainte-Reine et dont l'une porte ALESIA. Des connaisseurs assurément moins habiles que M. Lenormant disent qu'il faut s'en défier comme si elles étaient fausses. » (Voir **1860**.)

31 octobre. — Coynart, dans le *Moniteur*, critique vivement les articles de Desjardins.

La même année ont paru : F. Prevost, capitaine du génie, *Recherches sur le blocus d'Alesia* (très bon travail en faveur d'Alise); abbé Pascal, *Alise-Sainte-Reine avant et après l'ère chrétienne*, publié à Alise.

Le même auteur, dans le *Journal des Villes et des Campagnes* (30 octobre), attaque justement les ridicules étymologies de lieux dits empruntées par Desjardins à Delacroix; mais il écrit lui-même dans son opuscule (p. 10) : « La rivière d'Ozerain ne saurait être qu'un souvenir d'Osiris »; il explique le nom du Mont Réa près d'Alise par Rhéa, mère de Saturne; celui du Mont Druaux, entre Alise et Flavigny, par le culte des Druides, etc. — A la page 33, notes trop vagues sur la collection formée par J. Calabre.

1859

20 mars. — La *Correspondance littéraire* constate que Desjardins a longtemps enseigné qu'Alesia est Alise; une visite à Alaise le fit récemment changer d'avis.

Cette année parurent : A. Deville, *Considérations sur l'Alesia des « Commentaires de César »* (pour Alise); *Alesia,*

Digitized by Google

autrement Alaise-les-Salins ou Alise-Sainte-Reine, par un Gaulois qui n'a de parti pris ni pour l'une ni pour l'autre.

L'anonyme, qui est favorable à Alise et ne manque pas de jugement, s'élève contre l'anecdote de Plutarque où Vercingétorix, lors de sa reddition à César, paraît caracolant « en écuyer de cirque » (p. 6).

1860

Au climat de La Porte, Phil. Beaune, maire de Vesvres, recueille une tessère de plomb avec le nom des *Alisienses*, objet volé depuis au Musée d'Alise (BSS. XXXV, p. 36; PA. 1906, p. 83). Un autre exemplaire a été découvert en 1924. (Voir à **1861, 10 mai** et **1863, octobre.**)

31 mars. — A. Delacroix, *Alaise en Séquanie*, Besançon (publié d'abord *Revue des Races latines*, 4e année).

30 avril. — Mort de l'antiquaire Joseph Calabre, dont la collection, laissée à sa veuve, forma le fonds du Musée d'Alise (PA. 1907, p. 200).

19 novembre [1]. — Les terrassiers de M. de Gasq, propriétaire de la ferme de l'Épineuse, au territoire d'Alise, découvrent un lot d'objets de bronze que Rossignol acquiert pour le Musée de Saint-Germain (PA. 1906, p. 50). Cette trouvaille de bronzes, très antérieurs à la conquête de César — ce que l'on ignorait généralement alors — est une des circonstances qui déterminèrent Napoléon III à faire pratiquer des fouilles autour d'Alesia. Creuly fut chargé de les préparer.

7 décembre. — Dans un rapport à l'Académie des Inscriptions (séance publique annuelle), A. Maury dit que, dès l'origine du débat, la Commission regarda comme un simple paradoxe une identification qu'on soutenait « avec autant d'enthousiasme que de ténacité ». Il loua Rossignol « qui maintenait à des textes torturés leur véritable sens ».

Cette année parut, dans les *Mémoires présentés par divers*

1. La date est donnée par Mortillet, *Promenades au Musée*, 1869, p. 43.

Digitized by Google

savants à l'Académie des Inscriptions (t. VI), l'important travail de François Lenormant sur les *Antiquités d'Alise.* Les planches annexées à ce mémoire donnent un plan détaillé du Mont-Auxois (d'après Maillard de Chambure) et quelques fragments d'architecture et de sculpture de la collection Calabre, ainsi qu'une tête à longs cheveux que François Lenormant dit avoir remarquée sur le plateau et donnée au Cabinet des Médailles. Cette tête est aujourd'hui au Musée de Lille (E. 7119).

Sur la planche IV, n° 2, Lenormant figure (voir p. 8) une monnaie de bronze trouvée sur le Mont Auxois : tête de face; Rev. ALESIIA, aigle éployé tenant entre ses serres un bucrâne. Il dit qu'elle est dans la collection Calabre. « Le nom d'Alesea est certain sur cette pièce. » La lecture de Lenormant est erronée; il faut probablement, comme sur d'autres pièces attribuées aux Eduens, lire SEGISV (Blanchet, *Manuel*, t. I, p. 87) [1].

Lenormant fait observer (p. 23) que, sur tout le plateau, on trouve deux étages de décombres superposés. Dans la couche de cendres inférieure paraissent des monnaies impériales jusqu'à Antonin; dans la couche supérieure, elles commencent à Marc-Aurèle, « faits qui permettent d'atteindre assez approximativement la date de l'incendie qui ruina les habitations d'Alesia ».

Dans les sculptures reproduites par Montfaucon, autrefois à l'église de Flavigny (voir **1724**), Lenormant reconnaît les restes d'un petit arc de triomphe dont les fondations, au dire de Calabre, n'auraient été arrachées que depuis peu et qui s'élevait à l'extrémité de la plaine des Laumes, du côté de Préhaut.

La même année parurent :

C. Rossignol, *Lettre à S. E. le Ministre de l'Instruction publique sur la valeur historique de Dion Cassius dans le récit de la conquête des Gaules*, excellent réquisitoire contre un historien mal informé. Rossignol condamne à son tour

1. Barthélemy (*Rev. numism.*, 1857, p. 460) lisait plus volontiers IE-ISA. Il nous apprend que la lecture ALESIIA est de *Charles* Lenormant, sur « une médaille trouvée en Bourgogne », et qu'une empreinte de cette pièce lui a été communiquée par Hucher.

Digitized by Google

(p. 105 et suiv.) la légende de la reddition théâtrale de Vercingétorix, qui aurait dû franchir à cheval tous les travaux du blocus, un semis de chausse-trapes, de fossés et d'obstacles de tout genre. Cet argument de bon sens paraît être resté inaperçu.

— Le président Clerc, *Étude complète sur Alaise. Alaise n'est pas Alesia.* Besançon. Très bonne critique du parti qu'on veut tirer des lieux dits. Conclusion : « Le système de M. Delacroix est à mes yeux une erreur de premier ordre. »

1861

Janvier. — Sur le désir exprimé par Saulcy, président de la Commission de la topographie des Gaules, Valentin Smith, en route pour Lyon, s'arrête à Alise afin de se rendre compte des conditions des fouilles; il est conduit sur les lieux par Victor Pernet (PA. 1922, p. 50).

30 janvier. — Vicomte Chiflet, *Une Excursion en Bourgogne,* lecture faite à l'Académie de Besançon, conclut contre Alise, mais marque, au début, que cette controverse commence à ennuyer :

Seigneur, qui nous délivrera
Et d'Alise et d'Alesia ?

Avril. — J. Maissiat débite à l'Académie des Inscriptions un plaidoyer pour Alesia-Izernore (RA. 1861, I, p. 415).

15-21 avril. — La Commission de la topographie des Gaules (Saulcy, Creuly, Bertrand, Coynart) se réunit à Alise avec plusieurs membres de la Commission des antiquités de la Côte-d'Or (Rossignol, Beaune, etc.). Le 21, elle visite le domaine de l'Épineuse et y fait ouvrir une tranchée sans résultats (PA. 1907, p. 123). Suivant le rapport officiel de Bertrand (voir **1862**), les fouilles de la Commission ont duré du 15 avril au 1er septembre 1861, puis de novembre 1861 à septembre 1862.

10 mai (puis 14 juin et 13 décembre). — Saulcy rend compte à l'Académie des travaux en cours dans la plaine des Laumes, auxquels participent avec lui le général Creuly, Alfred Jacobs et Alexandre Bertrand.

Digitized by Google

« Toutes les armes ont été trouvées précisément au point que M. le général Creuly, aidé seulement du récit des *Commentaires* et de la topographie du pays, avait indiqué depuis longtemps déjà comme le point où les lignes de César devaient couper l'Ozerain. »

Longpérier parle alors de la tessère de plomb acquise par Philibert Beaune et remarque qu'il y en a deux analogues dans les *Piombi* de Ficoroni (1740).

23 mai. — La *Revue de l'Instruction publique* reproduit une lettre de G. Servois au *Temps*, protestant contre les conclusions favorables à Alise que l'on tire des découvertes faites aux Laumes.

19 juin. — VISITE DE L'EMPEREUR. Accompagné de Mérimée et de Saulcy, sénateurs, du général Fleury, du comte de Vassart et d'A. Maury, Napoléon III part de Fontainebleau à 8 heures du matin et est reçu aux Laumes par le sous-préfet de Semur, Bouillet, par le général Creuly, A. Bertrand et A. Jacobs, auxquels s'était joint le géographe G. Rey. L'empereur se rend d'abord aux tranchées. Au domaine de l'Épineuse, un ouvrier, Laureau, lui dit : « Sire, je suis un débris de l'Empire, et j'ai servi avec votre oncle. » (il avait fait partie de l'armée d'Espagne.) Saulcy raconte (*Journal des Sav.*, 1880, p. 560) que sur le parcours de la contrevallation la Commission avait fait réserver comme *témoins* des bandes de terre s'appuyant sur les parois des fossés afin que d'un simple coup de pied vigoureusement appliqué les talus se dessinassent d'eux-mêmes. L'empereur fit cette expérience sur deux des *témoins*.

« Une très belle épée[laquelle?] avait été découverte au fond du fossé mentionné, entre les deux bandes de *témoins* qui furent renversés par l'empereur; cette épée fut laissée en place dans son encastrement, et le plaisir de l'en tirer fut réservé à l'auguste visiteur » (*ibid.*, p. 561).

Le cortège gagna ensuite le sommet du plateau où il resta trois heures. L'empereur s'assit et se fit lire, dans la traduction de Bertrand et Creuly, le livre VII de la *Guerre des Gaules*. Puis il traversa à pied le Mont Auxois, visita l'hospice et le Musée d'antiquités en formation dans une salle dépendant de cet établissement, enfin la collection de la

Digitized by Google

veuve Joseph Calabre, qui la donna au Musée moyennant la fondation de messes pour son mari. A 6 heures Napoléon III reprit le chemin de fer aux Laumes et rentra vers 10 heures à Fontaineblaeu.

Saulcy, *Journ. des Sav.*, 1880, p. 560; RA. 1861, II, p. 73 (d'après le *Moniteur*); PA. 1907, p. 142.

De 1861 à 1862, l'architecte Grosley, travaillant sous la direction du général Creuly, aménagea le Musée d'Alise, au prix de 11.000 francs payés par l'empereur (PA. 1907, p. 116). On dit que l'intention du souverain avait été d'abord de placer à Alise le Musée des antiquités nationales et que la conservation en avait été promise à Ph. Beaune, qui fut en 1863 attaché au Musée de Saint-Germain, fondé par décret du 8 novembre 1862.

Juillet. — Dans une lecture à l'Académie, J. Quicherat attaque les conclusions tirées de la découverte d'armes autour d'Alise; Maury et Saulcy lui répondent.

6 et 7 août. — Sur l'avis unanime de la Commission de topographie des Gaules, le *Moniteur* publie une *Étude sur l'emplacement d'Alesia* par le baron Stoffel, alors capitaine d'artillerie au 15e régiment à Bayonne. Cette publication fut remarquée par Napoléon III, qui nomma Stoffel chef d'escadron et se l'attacha comme officier d'ordonnance (PA. 1907, p. 178 et 229).

7 septembre. — Une dépêche du général Mangin, directeur du service du génie, prescrit au capitaine Stoffel « de se rendre immédiatement à Biarritz où il prendra les ordres de Sa Majesté qui désire le charger de recherches sur le terrain pour la vérification de certaines parties des campagnes de César » (RA. 1907, I, p. 330).

12 décembre. — Delacroix lit à la Société d'Émulation du Doubs un mémoire contre Stoffel, intitulé : *Alaise et le Moniteur* (publié en 1862).

Date incertaine (1861). — Le 8 décembre 1867, V. Pernet écrivait à Al. Bertrand :

« Vous souvenez-vous de la construction découverte par vous en 1861, près

Digitized by Google

de la statue, où on a trouvé des pointes de fer de cette sorte? (croquis des prétendus *stimuli*). Cette construction était aussi à double enceinte. Je vous demande l'autorisation de faire fouiller le centre pour savoir s'il n'y avait pas un massif comme dans la construction que l'on découvre » (voir **6 octobre 1867**).

Cette année parut encore :

P. Bial, *la Vérité sur Alise-Sainte-Reine*, travail loué par Quicherat dans l'opuscule : *Nouvelle défaite des défenseurs d'Alise sur le terrain d'Alesia*, s. d. (1861).

1862

15 janvier. — Alfr. Jacobs annonce que l'empereur a décidé qu'une statue de Vercingétorix s'élèverait à Alesia et qu'un « Musée celtique » serait établi dans le château de Saint-Germain. « Ce Musée, sans absorber les musées locaux, tels que celui d'Alise, produira des spécimens de tout ce que l'époque celtique nous a laissé. »

16 avril et 1er mai 1862. — Au prix de l'intervention d'un huissier, Quicherat fait insérer dans le *Moniteur de l'armée* un article pour défendre sa thèse.

Avril (?). — Saulcy, *Journal des Sav.*, 1880, p. 561 : « Avant de quitter la direction des travaux à exécuter devant Alise, nous avions eu la chance de découvrir dans les terrassements cinq de ces hameçons coudés que les *Commentaires* désignent sous le nom de *stimuli*. » Voir **date incertaine, 1861**.

Juin. — Napoléon III désigne le comm[t] Stoffel pour diriger les fouilles; celui-ci prend V. Pernet comme contre-maître.

En réalité, il n'y eut pas disgrâce de la première Commission, et les rapports de Saulcy et de Stoffel restèrent cordiaux. La chose a été expliquée par Sauley (*J. des Sav.*, 1880, p. 558) :

« Napoléon III ayant conçu l'idée d'écrire une histoire de Jules César, deux créations lui parurent nécessaires pour préparer son œuvre : d'une part, celle d'un Musée gallo-romain; de l'autre, celle d'une Commission spéciale chargée d'élucider la topographie historique des Gaules. La Commission, à laquelle j'avais l'honneur d'appartenir, décida qu'elle dirigerait ses premières investigations sur l'époque de la conquête romaine : Alise-Sainte-Reine se trouva nécessairement en première ligne. Des travaux y furent donc com-

Digitized by Google

mencés. Au début, ils ne furent poursuivis que sur une assez petite échelle, car ils s'exécutaient au compte du modeste budget de la Commission [20.000 francs] qui avait bien d'autres points à faire fouiller. Mais, quelques mois après, Napoléon III, frappé de l'importance des premiers résultats obtenus, voulut que les explorations continuassent aux frais de la cassette impériale et il chargea un officier d'artillerie, le baron Stoffel, de les diriger. Ce qui décida l'empereur à prendre la charge des fouilles fut la journée qu'il passa à Alise; à partir de ce moment, la Commission s'effaça et porta ailleurs son activité. » Cela n'est pas tout à fait d'accord avec le rapport de Bertrand qu'on lira plus loin **(4 septembre 1862)**.

15 août. — Léon Fallue, *Du plateau et des eaux d'Alesia pendant le siège de cette place*, in *Spectateur militaire* (réponse à des articles de la même feuille, 15 mai et 15 juillet). Fallue est un partisan impénitent d'Alaise :

Alise-Sainte-Reine, sans espace et sans eau, est morte; on ne la fera pas revivre en plaçant la statue de Vercingétorix sur le Mont Auxois.

L'eau ne manque nullement sur le plateau, bien qu'il pût n'y en avoir pas assez pour la cavalerie que renvoya Vercingétorix au début du siège.

4 septembre. — Minute, conservée à Saint-Germain, d'un rapport final d'Alexandre Bertrand, daté de Paris.

Note pour S. M. l'Empereur.
Fouilles d'Alise.
Résultats obtenus. [1]

Les fouilles d'Alise, commencées le 15 août 1861, se sont poursuivies sans interruption, jusqu'au 1er septembre de la même année. Interrompues en septembre et octobre, à l'époque des vendanges, elles ont été reprises le 1er novembre pour ne plus être abandonnées depuis un seul instant.

A l'aide des nombreuses tranchées ouvertes par les soins de la Commission pendant ces quinze mois de travail, les fossés de César ont été retrouvés sur 282 points différents, appartenant presque tous à la ligne de contrevallation et assez distants les uns des autres pour que cette ligne soit aujourd'hui connue d'une manière à peu près certaine sur une étendue de 12.438 mètres. Pour avoir le tracé complet de cette première ligne d'investissement, il ne reste plus à fouiller que 2.000 mètres environ.

Il a été reconnu que les fossés étaient doubles, dans la plaine, entre l'Oze et l'Ozerain; partout ailleurs ils sont simples. Sur deux points les fossés passent sous la voie romaine.

1. Papier à en-tête : *Ministère de l'Instruction publique et des Cultes. Commission de la topographie des Gaules.*

Digitized by Google

Les coupes de toutes ces fouilles ont été soigneusement relevées. Sa Majesté a déjà reçu les coupes du nº 1 au nº 173. Nous lui envoyons les autres aujourd'hui, du nº 174 au nº 282.

La ligne de circonvallation, de son côté, a été reconnue dans toute l'étendue de la plaine et, en dehors de la plaine, sur deux points très importants, au nord-ouest et à l'est d'Alise (voir le plan).

La Commission n'a pu jusqu'ici s'occuper qu'accidentellement des hauteurs. Des traces de murs en pierres sèches, des vestiges d'espèces de tours et de foyers analogues à ceux qui ont été signalés à Saint-Pierre en Chastre ont cependant été découverts au nord et à l'ouest de Grésigny, dans des friches où M. de Saulcy et M. le général Creuly placent le camp de Labienus.

Un long mur mis à nu à l'est d'Alise, entre le Mont Auxois et le Mont Plévenel, paraît être un reste du retranchement gaulois dont parle César. Un grand nombre de débris de poteries, quelques-unes assez fines, de dents de chevaux, de boulets en pierre de dimensions très variées, une douzaine de balles en fer, des meules à bras, quelques pointes de flèche en bronze, un fer à cheval de la forme dite *hipposandale* ont été recueillis dans les tranchées depuis le voyage de Sa Majesté et ont enrichi la collection du Musée.

Dépenses.

Les sommes dépensées pour les fouilles au 1er septembre 1862 se montent à 11.284 fr. 09. Sur cette somme, Sa Majesté a donné 8.000 francs. Le budget de la Commission de la topographie des Gaules a fourni le reste.

Surveillance et direction.

Les fouilles ont été constamment surveillées et dirigées par les membres de la Commission.

M. de Saulcy y a fait trois voyages.

M. le général Creuly a non seulement l'honneur d'avoir dressé le plan d'après lequel les recherches ont été dirigées, mais il a visité les fouilles à neuf reprises différentes. C'est lui qui, en réalité, a dirigé les travaux.

M. Alexandre Bertrand, secrétaire de la Commission, a, en deux fois, séjourné plus d'un mois à Alise. Il a fait, en outre, huit autres séjours de moins longue durée.

Nous devons ajouter que M. Bouillot, sous-préfet de Semur, n'a pas cessé un seul instant de surveiller les fouilles et de tenir la Commission au courant de ce qui s'y passait.

La Commission n'a qu'à se louer de l'agent voyer de Flavigny, le sieur Millot, des ouvriers et des habitants d'Alise en général, qui ont mis toujours le plus grand empressement à faciliter les fouilles.

Le Secrétaire de la Commission,

ALEXANDRE BERTRAND.

C'était bien le testament de la Commission. La même date est inscrite au bas d'une carte manuscrite d'Alesia et des environs, avec indication très détaillée des fossés,

Digitized by Google

qui est signée de Saulcy, Bertrand et Creuly et intitulée : *Relevé des fouilles au* 1er *septembre* 1862. Donnée par Bertrand, elle est exposée au Musée de Saint-Germain et prouve combien peu les travaux dirigés par Stoffel ajoutèrent à ceux de ses prédécesseurs.

Septembre. — En l'absence de Stoffel, que l'on voyait peu [1], l'ouvrier Claude Gros-Lapipe (BSS. XXXV, p. 38) [2] découvre un beau canthare d'argent en face de l'Épineuse, à 10 mètres au-dessus de la route des Laumes à Pouillenay, du côté d'Alise, dans un des fossés de circonvallation (PA. 1907, p. 383; 1909, p. 559). Ce vase est aussitôt envoyé à Biarritz, où était la Cour [3], encore couvert de terre; Mérimée aida Napoléon III à le nettoyer (PA. 1907, p. 384). Peu après, en octobre, la Cour étant à Compiègne, le capitaine de Gallifet, ennemi de Stoffel, usa d'un procédé déloyal pour jeter la suspicion sur cet objet (RA. 1909, II, p. 141; PA. 1909, p. 559).

Publié en héliogravure, *Mon Piot*, IX, 1902, p. 172, pl. XVI; voir aussi PA. pl. XXX et suivantes. Pour les graffites, PA. 1910, p. 673. Bibliographie complète, MAF. LXV, p. 261.

Parurent cette année :

A. Castan, *les Vestiges du siège d'Alesia*, 1862 (extrait des *Mém. Soc. Émul. du Doubs*).

A. Gravot, *Étude sur l'Alesia de César*, Nantua (pour Izernore).

Charleuf, de passage à Alise, y acquit des fibules, des monnaies, etc., sur lesquelles il publia une notice en 1863 (BSS. XXXV, p. 35).

1. Al. Bertrand m'a dit qu'il préférait beaucoup les distractions variées que lui offraient Dijon ou Semur.

2. Villefosse causa avec lui en 1905; il apprit que le canthare avait été remis par l'ouvrier à V. Pernet, mais privé d'une anse, qui fut retrouvée au cours d'une nouvelle recherche (MAF. t. LXV, p. 272).

3. Cette année, la Cour partit pour Biarritz le 3 septembre et y séjourna jusqu'au 9 octobre; elle s'établit ensuite à Compiègne *(Moniteur)*.

Digitized by Google

1863

1er janvier. — L. Fallue, *Examen critique des fouilles d'Alise-Sainte-Reine*, in *Revue française* :

Que prouvent les tranchées récemment mises au jour devant Alise-Sainte-Reine? C'est que l'*oppidum* ayant été pris par les Barbares, les Romains sont venus pour l'investir et ont exécuté derrière une circonvallation qui les protégeait contre les menaces d'autres barbares (au IVe ou au Ve siècle). »

6 février. — Saulcy parle à l'Académie des fouilles d'Alise.

Mars. — On trouve à Alise, dans le fond d'un fossé, une collection d'armes de fer (PA. 1907, p. 254).

Octobre. — Important article d'Anatole de Barthélemy sur les monnaies mérovingiennes et les plombs d'Alesia (RA. 1863, II, p. 377-386).

P. 379 : « Je n'ai pas à parler ici de monnaies gauloises sur lesquelles, il y a déjà plusieurs années, on disait avoir lu le nom d'Alise; j'ai déjà eu l'occasion de constater que cette lecture n'était pas admissible, *Rev. numism.*, 1857, p. 460. » Pas un mot de Fr. Lenormant; voir **1860**.

19 décembre. — F. Leclerc adresse à l'Académie de Besançon un mémoire intitulé : *Vercingétorix et sa statue*, où il demande que cette statue s'élève à Gergovie, théâtre d'une défaite de César, non à Alise.

Voir A. Delacroix, *Vercingétorix et sa statue et discours de réception à l'Académie de Besançon le 24 août* 1864 (Besançon, 1865).

1864 (et suiv.)

A. Verchère de Reffye est officier d'ordonnance de l'Empereur et directeur de son atelier d'études à Meudon. C'est là que sont exécutés les modèles des travaux de César devant Alesia, aujourd'hui à Saint-Germain [1]. La correspondance

1. Nous avons très peu de renseignements sur l'exécution de ces beaux modèles; les correspondances qui les concernent ne sont pas à Saint-Germain. Déjà, le 29 décembre 1872, Anatole de Barthélemy écrivait à G. de Mortillet : « Y a-t-il des traces écrites du travail auquel Reffye a dû se livrer pour construire votre carrobaliste? »

Digitized by Google

de Reffye, conservée aux archives du Musée, est également intéressante pour l'historique des fouilles faites à cette époque en Champagne.

En 1869, le papier à en-tête de Reffye porte : *A. de Reffye, officier d'ordonnance de l'Empereur, au haras de Meudon.*

13 juin. — Lettre de l'économe de l'hospice d'Alise à Stoffel :

« Au reçu de votre lettre je me suis rendu sur un chantier de la plaine des Laumes; j'ai porté les quatre ouvriers qui étaient là [à] la recherche des objets sur le coteau au sud d'Alise, pour me conformer à vos instructions. Les six autres sont occupés à étudier les deux petits fossés parallèles au nord du chemin d'Alise à Venarcy; du côté ouest les deux petits fossés finissent à la circonvallation A; du côté est, ils suivent parallèlement, à peu près à 25 mètres de distance, le chemin. »

Septembre 1864 à avril 1865. — Pietri, secrétaire de l'empereur, communique successivement à Saulcy, qui les détermine de concert avec le comte de Salis (British Museum), les monnaies provenant des fouilles d'Alise qui sont aux Tuileries (*J. des Sav.*, 1880, p. 563, et lettre de Pietri).

26 septembre. — Lettre de Saulcy (à Bertrand ?).

« Avez-vous lu l'article coccigru *(sic)* de M. Quicherat? C'est de la haute bouffonnerie. Il est fâcheux qu'on ne puisse pas lui jeter au nez une étude des monnaies trouvées avec ces armes, mais je comprends parfaitement que l'empereur se réserve ce coup de massue. »

Octobre. — Verchère de Reffye publie dans la *Revue archéologique* (1864, II, p. 337) une notice illustrée sur les armes trouvées à Alise.

Sur la découverte, assez mal connue, de ces armes, PA. 1907, p. 254.

Novembre. — Découverte, dans la plaine des Laumes, du fossé de 20 pieds de long entre l'Oze et l'Ozerain, perpendiculaire à l'axe du Mont Auxois.

Lettre de Stoffel à Saulcy, RA. 1907, I, p. 332, avec croquis.

6 novembre. — Reffye envoie de Meudon à Saint-Germain « un dé trouvé dans un puits à Alise; la pièce d'ouver-

Digitized by Google

ture de fourreau d'épée que j'ai prise [?] et qui provient bien d'Alise ». Il demande qu'on lui renvoie les armes de bronze trouvées dans la plaine des Laumes, car « l'empereur m'a donné l'ordre de faire exécuter ces nettoyages par l'ouvrier qui est habitué à les faire ».

15 décembre. — L'agent-voyer Millot écrit de Flavigny à Stoffel. Il lui envoie deux croquis cotés, l'un relatif au fossé de 20 pieds, l'autre à la contrevallation de la rive droite de l'Oze. « Je voudrais que vous vissiez nos fouilles en cet endroit; nulle part jusqu'alors le fossé de contrevallation n'a été rencontré avec des dimensions aussi fortes. »

— Le docteur H.-J. Gosse donne au Musée de Genève des objets provenant d'Alise (PA. 1907, p. 369, pl. XLIII).

— Bien que tenant pour Alise, le duc d'Aumale envoie sa souscription pour les fouilles d'Alaise.

1865

Janvier. — Quicherat déclare [de nouveau ?] que les armes trouvées à Alise sont mérovingiennes (RA. 1865, I, p. 81; voir **26 septembre 1864**).

« C'est « un amas d'armes telles que celles dont firent usage les pères ou les grands-pères des compagnons du roi Gondebaud. »

Février-mars. — Dans le *Journal de la Soc. d'Émulation de l'Ain*, J. Maissiat soutient l'identification d'Alesia avec Izernore.

Août. — La statue de Vercingétorix par Aimé Millet, exécutée en cuivre repoussé par Monduit et Béchet (PA. 1910, p. 664), est placée sur son piédestal à Alise. Le métal a environ 2 millimètres d'épaisseur; la figure est haute de 6 mètres. Elle est soutenue à l'intérieur par une forte armature en fer scellée dans le granit du piédestal qui, lui-même, mesure 6 mètres de haut (Hélie; voir **7 novembre 1867**). Le piédestal en granit gris, entouré d'un large anneau de cuivre repoussé portant l'inscription commémorative dictée par l'empereur, est dû à Viollet-le-Duc. Voici le texte : « La Gaule

Digitized by Google

unie | formant une seule nation animée | d'un même esprit peut défier l'univers. | Vercingétorix aux Gaulois assemblés. César, *De bello gallico*, VII, 29. » L'érection du piédestal a obligé de détruire une partie des anciens remparts, que Napoléon III a fait photographier (PA. 1906, p. 31). L'inauguration solennelle qui, d'après le maréchal Vaillant, devait avoir lieu quelques jours après, fut ajournée *sine die*, on ne sait pourquoi.

25 décembre. — Mémoire présenté par Jacques Landrot, ancien entrepreneur de maçonnerie à Flavigny, pour fourniture de plantation de bornes sur les anciennes lignes et camps de César autour d'Alise (526 fr. 95).

— Cette année (?) on a découvert sur le plateau une petite copie en pierre de la statue de Vénus dénouant sa sandale (E. 2352).

Ont paru :

[Napoléon III], *Histoire de Jules César*, tome I (le tome II en 1866, avec le catalogue des monnaies antiques trouvées dans les fouilles d'Alise, p. 557-561). La fin de l'ouvrage a été publiée en 1887 par Stoffel, en 2 volumes avec atlas.

Cette publication (mars 1865) marque la fin des fouilles payées par l'empereur.

Lieutenant-colonel A. Sarrette, *la Question d'Alesia résolue mathématiquement en faveur d'Alaise*. Besançon.

[?] Liste et prix des moulages peints mis en vente à l'atelier de reproduction d'objets d'archéologie établi sous le patronage de l'empereur et dirigé par M. Abel Maître, sculpteur, rue de Sèvres, 47 [sans date].

La liste commence par une série d'objets provenant des fouilles d'Alise. La collection complète, montée sur planche, se vend 550 francs.

1866

31 mai. — Théodore Fivel, *l'Alesia de César près de Novalaise en Savoie*. Chambéry (cf. RA. 1903, I, p. 61).

Digitized by Google

Juillet. — La *Revue archéologique* (1866, II, p. 1-7) publie une *Note sur les monnaies antiques recueillies dans les fouilles d'Alise*, extraite du tome II de l'*Histoire de César*.

11 novembre. — Pernet se plaint à Bertrand que le Musée d'Alise, dont Stoffel lui a fait remettre les clefs par le maire, soit à l'abandon :

« Une vingtaine de vases en terre cuite trouvés dans un puits sur le Mont Auxois sont encore là enfermés en attendant une vitrine et quelqu'un pour les classer. On pourrait petit à petit ramasser par *(sic)*, Alise des monnaies, des pierres taillées, des fûts de colonnes, etc., qui, dans quelques années, formeraient un Musée assez important. »

A paru :

G. Debombourg, *Coups de plumes et coups de pioches à propos d'Alise*. Lyon (amusante et exacte histoire d'une controverse qui tire à sa fin).

1867

Janvier. — A. de Barthélemy, *Alesia, son véritable emplacement*, in *Revue des questions historiques*, 1867, I, p. 1 sq. L'auteur se prononce nettement pour Alise.

« Nous sommes enfin arrivés au moment où la discussion peut et doit être close. Le combat a fini, non pas faute de combattants, mais faute de munitions. »

Barthélemy observe (le premier?) que le grand nombre des sépultures d'Alaise, loin d'attester qu'il y eût là une grande bataille, prouve plutôt le contraire. L'archéologie, en permettant de dater ces sépultures, très antérieures à l'époque du moyen âge gaulois, ne fait que confirmer ce qu'indique le bon sens.

2 août. — Lettre de Reffye, datée de l'atelier de Meudon, à Bertrand :

« Ce que vous me dites de la couverture en verre du plan d'Alise me désole ; Le bâti est presque fini et il y a autour une galerie en fer forgé qui est un véritable chef-d'œuvre. Ce serait bien dommage de supprimer cela. »

Il s'agit du grand plan en relief d'Alise, aujourd'hui au Musée de Saint-Germain, qu'Abel Maître exécuta à Meudon

Digitized by Google

d'après des relevés. Une tradition du Musée veut que la mise en place de ce modèle ait été difficile, parce que, dans le projet primitif, il était beaucoup trop lourd.

4 août. — Pernet à Bertrand :

« Ces jours derniers, en cultivant un champ plus profondément qu'à l'ordinaire, entre le fossé de vingt pieds et la contrevallation, j'ai trouvé un morceau de fer que je crois intéressant; à mon avis, c'est un aiguillon des chausse-trapes; on pouvait parfaitement l'enfoncer dans un morceau de bois sans abîmer la pointe; on pouvait aussi enfoncer les pieux dans la terre ensuite sans toucher à la pointe de fer. Nous n'en avions trouvé aucune en fouillant. » (Suit un croquis coté de la pointe.)

18 août. — Pernet écrit à Bertrand pour lui annoncer l'envoi de la pointe de fer (voir **4 août**) et ajoute :

« J'ai essayé plusieurs fois d'acheter la cornaline; quoique j'en donne déjà 6 francs, je ne peux pas savoir le prix qu'on en veut. Cependant je suis parvenu à en faire une empreinte que je vous envoie [1], ce qui pourra vous servir pour le costume. Dans quelques jours, quand je ferai fouiller au Mont Auxois, pour dépenser le crédit dont j'ai votre autorisation par l'intermédiaire de M. Maître, je vous préviendrai. »

Ainsi les fouilles furent reprises sur le Mont Auxois aux frais de la Commission de la topographie des Gaules, dont le budget, en ces temps heureux, venait renforcer celui du Musée de Saint-Germain et permettait de procéder à d'utiles explorations, déplacements, campagnes de moulage, etc. [2].

16 septembre. — Pernet à Bertrand :

« J'ai commencé de faire fouiller au Mont Auxois suivant l'autorisation que vous m'avez donnée. Au premier coup de pioche j'ai découvert une vaste chambre dont les murs intérieurs étaient recouverts de peintures à fresque. Les enduits sont décollés; on les ramasse par petits morceaux; j'emporte tous les morceaux qui en valent la peine. Il n'y a encore que quelques journées de dépensées et on a trouvé : une monnaie romaine, des fragments de poteries, des clous, un fût de colonne, un superbe chapiteau de colonne, un pilastre carré façonné sur trois côtés, un autre morceau de pierre travaillée ayant dû servir à couvrir une ouverture d'un édifice, plusieurs autres mor-

1. Cette empreinte n'est pas dans la lettre.

2. Le budget de la Commission fut supprimé par Xavier Charmes pour doter — très insuffisamment, d'ailleurs — le Musée d'ethnographie du Trocadéro. Le budget propre du Musée de Saint-Germain fut englobé dans celui des Musées nationaux sous la direction d'Albert Kaempfen.

Digitized by Google

ceaux de pierre qui, je crois, servaient pour conduire de l'eau, une quantité de pierres minces et sciées formant le pavé... Je fais découvrir une autre chambre qui sera très profonde. » [Ces fouilles n'ont presque rien donné.]

Ces renseignements, auxquels fait défaut l'indication précise du lieu de la fouille, sont complétés par une lettre du 20 septembre accompagnée de croquis.

Parmi les objets découverts, Pernet signale deux clefs de fer, une monnaie gauloise, deux lampes, etc. Ces dernières ont été trouvées dans la chambre où (écrit Pernet) « il y a quatre ans j'ai trouvé des creusets noirs ». Il y a quelques détails sur cette chambre, accompagnés de croquis, dans une lettre du 30 septembre (extrait ci-après).

30 septembre. — Pernet à Bertrand :

« Je vous ai expédié deux petites boîtes contenant quelques objets provenant des fouilles du Mont Auxois. On vient de trouver le buste de la statuette en terre cuite dont je vous ai envoyé trois morceaux de la base. Je vous expédierai très prochainement le vase entier dont je vous ai déjà parlé, une clochette en fer, une patte de lion en bronze, une stèle en os, un couteau en fer, une très belle fibule, quatre pièces de monnaies, la tête de la statuette, un tout petit morceau d'or, des débris d'un gros vase en terre rouge... [Le tout a été expédié le **6 octobre**; en plus] « un instrument à filer en os à deux trous [1], plusieurs morceaux de bronze et de fer, un pater *(sic)* double, semblable mais plus petit que celui que M. Maître a dessiné au Musée d'Alise, la moitié d'un autre semblable, mais plus grand, plusieurs pièces de monnaie. »

6 octobre. — Pernet, dans une lettre à Bertrand, décrit un édifice quadrangulaire avec grande enceinte pavée de dalles minces, une autre enceinte plus petite et un massif intérieur.

« L'intérieur de l'édifice est enduit pleinement, avec peintures à fresques; le mur qui l'enclôt [seconde enceinte] est percé de quatre portes aux angles. A 2 mètres du mur, intérieurement, on voit un massif de maçonnerie de 1 m. 60 de côté avec quatre piliers, qui a encore 0 m. 45 de haut. Le mur de ce massif était enduit de blanc et les joints étaient passés au fer; dans les joints était un filet de peinture rouge. »

Pernet donne un croquis, mais ne dit pas où était cette construction; il ajoute : « Il y a vingt ans à peu près, on a trouvé un peu au delà de B de la ligne AB (enceinte nord) deux têtes de statues, de grandeur naturelle. » Une lettre du 8 décembre est relative à la même construction.

1. Opinion particulière de Pernet sur les prétendues flûtes ou charnières, reprise par Matruchot et Bréon en 1914 (BSS. XXXVIII, p. 161*).

Digitized by Google

26 octobre. — Pernet à Bertrand :

« Vous savez qu'il y a encore un côté de la grande enceinte de cette construction originale qui n'est pas connu. Presque tous les morceaux de pierres de taille, les débris de colonnes, les fragments de carrelages et de briques de toitures gisent là sur le sol. J'ai descendu du Mont Auxois quelques beaux morceaux de pierres; je ne sais pas si je dois descendre le reste.

A propos de débris de constructions, j'ai à vous parler d'un membre de la Société archéologique de France, nommé M. Hélie, qui aurait l'intention de ramasser, dans un endroit près de la statue, tous les débris de constructions que l'on découvrirait au Mont Auxois et dont on ne saurait que faire. Il va probablement vous demander votre approbation. »

6 novembre. — Lettres de Hélie à Bertrand et à Nieuwerkerke; cette dernière étant plus courte et insignifiante, je donne la première (voir **26 octobre**).

« Étant membre de la Société archéologique, par goût et par devoir, je suis très désireux de voir continuer les fouilles du Mont Auxois. Pour subvenir aux frais, je pense faire appel aux Sociétés scientifiques et à mes collègues de la Société française d'archéologie. Je voudrais aussi, pour la satisfaction des visiteurs et celle des savants, que les colonnes et débris importants fussent conservés sur le plateau d'Alise, où se trouve, à peu de distance de la statue, un rocher nivelé et d'une superficie suffisante. Ces débris classés, numérotés, catalogués, seraient placés sous la protection des Musées impériaux, auxquels seraient adressés médailles et objets d'art. Les doubles seraient attribués aux Sociétés ayant contribué aux frais.

« Auteur d'une petite notice sur Alise, qui vient d'être récompensée d'une médaille par la Société française d'archéologie, je désirerais obtenir l'autorisation de faire imprimer à la suite le catalogue des objets trouvés à Alise et existant dans son Musée. »

Sur cette lettre, Bertrand a écrit de sa main : « Répondu à M. Hélie qu'il n'y a aucun inconvénient à ce qu'il fasse faire des fouilles sur le plateau du Mont Auxois s'il obtient l'autorisation des propriétaires, mais que les débris de sculpture et d'architecture doivent être déposés au Musée d'Alise qui a été créé pour cela. La liste des objets trouvés dans les fouilles faites par l'empereur et notamment des monnaies [1] se trouve dans l'*Histoire de Jules César.* »

— Cette année, le marquis de Virieu donne à la Société de Semur une stèle avec trois personnages découverte on ne sait quand sur le Mont Auxois (E. 2537).

Ont paru les ouvrages suivants :

L. Fallue, *Etudes archéologiques sur l'histoire de Jules César*

1. Cela n'est exact que pour les monnaies. — S. R.

Digitized by Google

et sur la carte officielle des Gaules. Dans cette brochure, Fallue renonce à Alaise comme à Alise, mais déclare que les monnaies antiques recueillies dans les fouilles y ont été « subrepticement apportées », ce qui lui vaut de justes gronderies d'A. de Barthélemy (*l. l.* p. 65).

— A^te^ (*sic*) Hélie, membre de la Société d'études d'Avallon et correspondant de la Société académique d'Angers, *Alise et Vercingétorix.* Paris, in-16.

Ce qu'il y a de plus intéressant sont les extraits de notes dictées par J. Calabre à son neveu Laborne et communiquées à Hélie (p. 29); mais bon nombre de renseignements sont vagues ou suspects, par exemple la mention (p. 30) d' « une statuette en bronze, coiffée d'un casque romain, tenant dans une main un coq gaulois qu'elle étouffe », de « plusieurs tombeaux en pierre avec inscriptions et squelettes gravés sur la pierre » (p. 31), etc. Il faut retenir ce qui est dit de deux nécropoles à incinération, l'une au nord, l'autre au sud, et aussi de grands bains avec piscine pavée en marbre (p. 32). Je transcris ce qui suit (p. 33) : « On croit que la cuisine de César était au levant, sur l'emplacement qui a conservé ce nom [!] Là était la forteresse des Gaulois et le lieu où César s'est le plus approché d'Alise après la victoire. Les dernières pierres de la forteresse ont été transportées depuis peu sur l'Ozerain, au moulin Foury. On en trouve une représentant un triomphe avec six chevaux de front; l'inscription était effacée par le temps. Elle représentait *(sic)* un homme sur un char, une branche de laurier à la main. »

Malgré tant d'invraisemblances, il y aurait intérêt à retrouver les notes originales prises par Laborne, dont Hélie s'est servi sans discernement.

1868

V. de Reffye envoie à Saint-Germain des objets d'Alise (8211 et suiv. du Registre d'entrée du Musée) avec cette note signée de lui : « Ces objets ont été trouvés dans les fossés d'Alise. Les nettoyer avec soin et les laisser ensemble avec leurs étiquettes. »

Je doute que la Commission ait jamais dressé le catalogue des objets trouvés au cours des fouilles d'Alise; Stoffel ne s'en est pas inquiété davantage. C'étaient les mœurs du temps.

1869

Mai. — Première livraison du *Dictionnaire archéologique*

Digitized by Google

de la Gaule, époque celtique, avec l'article *Alesia*, encore intéressant aujourd'hui.

— A une époque que je ne puis déterminer, mais probablement avant 1870, on envoya d'Alise à Saint-Germain une tête colossale et très mutilée d'Hercule que Mortillet inscrivit en 1878 sous le n° 24413 : « Tête d'homme plus grande que nature », avec un lot d'autres objets provenant d'Alise. Je crois que ce fragment a fait partie d'un groupe très important où Hercule était représenté terrassant les nègres de l'escorte de Busiris; les têtes de nègres trouvées à Alise sont à même échelle (E. 7109).

1871

Septembre. — Le duc d'Aumale visite le Mont Auxois (PA. 1910, p. 699).

1873

H. Marlot, *Stations de l'âge de pierre aux environs d'Alise*, in *Matériaux*, t. VIII, p. 460 sq. (liste des objets en pierre de cette région recueillis à Saint-Germain, p. 463).

1874

D'Arbois de Jubainville veut reconnaître dans le pays des *Elisyci* près de Narbonne l'Alesia du mythe d'Hercule (RA. 1874, II, p. 236).

1875

Fr. Mounier, *Vercingétorix et l'indépendance gauloise*, Paris.

1877

15 août et 1er septembre. — Articles d'A. Réville sur Vercingétorix dans la *Revue des Deux Mondes*.

Dans le second article, p. 70, même version inadmissible de la chevauchée finale du chef gaulois; p. 71, théorie plus absurde encore que l'immersion de sainte Reine serait « le souvenir confus du fossé plein d'eau que fit creuser César ». Le 7 septembre, date traditionnelle du martyre de la sainte, serait celle de la reddition d'Alésia!

Digitized by Google

15 novembre. — Dans la même *Revue*, échange de lettres entre Maximim Deloche et Albert Réville sur le druidisme et l'armée gauloise à Alesia.

1878

E. Desjardins (*Géographie de la Gaule*, t. II, p. 695) renonce à l'opinion de Delacroix, non sans conserver un reste de scepticisme (p. 690) : « Il faut que les chiffres (de l'armée gauloise) aient été singulièrement exagérés, ou qu'Alesia ne soit pas à Alise Sainte-Reine ».

1880

12 avril. — L'abbé Quillot, curé d'Alise, invite le docteur Lépine à visiter un sarcophage trouvé par un cantonnier « sur le côté méridional de la voie romaine qui traverse le plateau d'Alise... en face de l'ancien cimetière des Pères Bénédictins ».

1er mai. — Le docteur Lépine lit à la Commission des antiquités de la Côte d'Or un rapport sur la découverte du sarcophage cru de Sainte-Reine. Comme le corps inhumé est celui d'un homme, Lépine suppose que quelque dévot aura voulu reposer dans le cercueil vide de la martyre.

Bien public (Dijon), 22 mai 1880; docteur Lépine, *Découverte du tombeau de sainte Reine à Alise*, 1880 (cf. RA. 1914, I, p. 284).

1er septembre. — Saulcy publie au *Journal des Savants* (deuxième article en octobre) un important travail, plein de souvenirs personnels, sur la salle d'Alesia au Musée de Saint-Germain.

9 septembre. — A la prétendue découverte du docteur Lépine, le savant romain Garrucci objecte qu'il s'agit d'un sarcophage du VIIe-VIIIe siècle (lettre publiée par l'abbé Grignard, *Vie de Sainte-Reine*, p. 259).

1881

Abbé Grignard, *Vie de Sainte-Reine d'Alise* (cf. *Rev. quest. hist.* 1882, XXXII, p. 312).

Digitized by Google

1886

Découverte de l'épitaphe d'Asellius, fils de Saxsamus (CIL. 2881).

— Ch. Em. Ruelle, *Bibliographie générale des Gaules*, publie une bonne bibliographie d'Alesia jusqu'en 1880 (p. 163, nº 2458-2604).

— Erection, à Bordeaux, d'une statue de Vercingétorix, par F. Mouly.

1895

O. Hirschfeld recueille les inscriptions d'Alesia pour le tome XIII, 1 du *Corpus*.

1896

En La Comme, découverte d'un autel octogonal (BSS. XXXV, p. 37).

— Holder, dans le *Altceltischer Sprachschatz*, réunit à l'article *Alesia* tous les textes anciens (complément en 1910).

1898-9

Du **15 septembre 1988** au **5 janvier 1899**, Pernet dirige des travaux à la Croix Saint-Charles, pour le compte de la municipalité d'Alise, dans l'espoir de découvrir là de l'eau potable. On trouve un système de canalisation de l'époque romaine. « Il y a là, dit Pernet dans son *Journal*, un endroit à explorer « (PA. 1906, p. 40; 1922, p. 56). Au lieu dit Fontaine de La Porte, Pernet a reconnu une voie gauloise traversant Alise (PA. 1906, p. 48).

— Les inscriptions d'Alesia sont publiées et commentées par Otto Hirschfeld dans CIL XIII, 1 (traduction par S. de Ricci, PA. 1906).

— Rice Holmes (*Caesar's conquest of Gaul*, 1899, p. XXVIII-XXX) publie une lettre que lui a adressée Stoffel, colonel en retraite, sur les fouilles qu'il a exécutées pour Napoléon III. On est étonné d'y lire que Stoffel aurait eu sous ses ordres, autour d'Alesia, plus de 300 ouvriers !

Digitized by Google

1901

Une statue équestre de Jeanne d'Arc, par Mathurin Moreau et Le Nordez, est érigée sur le plateau.

A. Réville (voir 1877) avait rapproché, à travers les âges, Vercingétorix, Duguesclin, Jeanne d'Arc, et... M. Thiers.

— C. Jullian, *Vercingétorix*, ouvrage loué par A. Sorel et très lu, qui rappelle l'attention sur Alesia.

1902

En agrandissant le cimetière d'Alise, on trouve 17 cercueils mérovingiens en pierre; le couvercle de l'un d'eux avait été taillé dans une inscription romaine où il est question d'un prêtre de Rome et d'Auguste auquel avait été élevée une statue sur le forum d'Alesia (PA. 1906, p. 84; BAF. 1903, p. 307; BSS. XXXV, p. 36).

Dans la partie haute du cimetière, on découvre un vieux chemin passant sous les sarcophages (PA. 1906, p. 48).

1903

Découverte, sur le plateau, d'une tête de dieu barbu entre deux oiseaux (E. 2355).

1904

11 août. — A la SS, à la suite d'une discussion sur l'inscription celtique d'Alesia, le président, Flour de Saint-Genis, qui croyait à une panégyrie annuelle des Gaulois sur le plateau, réclame le rétablissement d'un *pèlerinage patriotique*. « Le Mont Auxois, dit-il, doit rester un mont sacré, un monument national. » (PA. 1915, p. 56.) Sur la proposition de Cazet, il est décidé que la Société tiendra, pendant les vacances, une séance à Alesia. Ce jour, V. Pernet est élu membre titulaire (PA. 1915, p. 49-51).

7 septembre. — A la SS, le botaniste Matruchot décrit

Digitized by Google

les voies antiques qui rayonnaient autour d'Alesia et signale le fait que dix voies romaines se détachaient de cette ville.

29 septembre. — La SS se réunit à Alise; Pernet donne des explications sur les recherches antérieures et suggère à Saint-Genis, qui l'adopte, l'idée de les reprendre (PA. 1910, p. 662; 1915, p. 51).

13 novembre. — Mort de Flour de Saint-Genis, auquel succède le docteur Simon comme président de la SS.

1905

9 mars. — V. Pernet lit à la SS la première partie d'un mémoire sur les fouilles d'Alise de 1861 à 1865.

29 juin. — Le docteur Simon demande à S. Reinach de présider la réunion d'Alise en septembre. S. Reinach propose, à sa place, Camille Jullian, qui est empêché, et Héron de Villefosse, qui accepte; mais S. R. promet de faire une « causerie » sur Alesia.

19 août. — Le docteur Simon à S. Reinach :

« Ne connaissez-vous personne à qui on pourrait confier la direction des opérations? Vous m'aviez parlé du commandant Espérandieu. Pourrait-il se charger de cette mission? »

20 août. — Lettre circulaire, rédigée par S. Reinach, invitant à la Conférence d'Alesia.

7 septembre. — Le docteur Simon annonce à la SS qu'il a réuni près de 100 adhésions à la réunion projetée pour le 18 septembre, d'après un plan soumis par lui à la SS. le 6 juillet.

10 septembre. — V. Pernet ouvre quelques tranchées d'essai au cimetière Saint-Père, en La Comme, etc. (BSS. XXXV, p. 41).

18 septembre. — Première réunion à Alise, en vue d'une reprise des fouilles, sous la présidence de Héron de Villefosse. Ce dernier reconnaît, le matin, l'emplacement du théâtre autrefois signalé par Maillard de Chambure (plan, PA. 1919, pl. 1). V. Pernet a fait rouvrir sur un point le fossé de la

Digitized by Google

circonvallation dans la plaine des Laumes (BSS. XXXV, p. 40).

Extraits de la *Causerie* de S. Reinach : « On peut s'étonner que la France ait attendu si longtemps avant d'explorer, de fouiller jusqu'au roc ce plateau sacré d'Alesia... Il n'y a au monde qu'*un seul* plateau d'Alesia, comme il n'y a qu'*un* forum romain, *une* île de Délos; les enseignements que ces lieux privilégiés peuvent fournir à l'archéologie et à l'histoire doivent être recueillis sans qu'il s'en perde un seul. » (BSS. XXXV, p. 42, 346.)

19 septembre. — La Commission des fouilles est constituée, avec le docteur Simon, Testart, Epery, Pernet, Matruchot, les deux Fornerot [1].

21 septembre. — Cunisset-Carnot écrit un article au *Temps* sur le projet des fouilles d'Alesia (BSS. XXXV, 39).

25 septembre. — Ferrero publie dans les *Débats* un article sur Alesia (reproduit RA. 1906, II, p. 162) : « Elle dort, mais sous un drap bien mince qui cache à peine ses formes. »

15 octobre. — P. Lejay, *Au lieu saint de la Gaule*, in *Revue du Clergé français*.

16 octobre. — Fouilles et sondages préliminaires (jusqu'au 29 décembre) En Surelot, au cimetière Saint-Père, à La Comme. Pernet note les trouvailles dans son *Journal* (BSS. XXXV, p. 45-52).

17 octobre. — Lettre du Dr Simon à S. Reinach :

« Je crois qu'il serait bon que nous eussions le plus tôt possible un archéologue compétent pour diriger les fouilles. Comme vous, nous pensons que la meilleure combinaison serait d'en charger le commandant Espérandieu, qui s'associerait qui bon lui semblerait. Il est entendu que la SS. conserverait la haute direction. »

28 novembre. — « Les fouilles ont mis à découvert une quantité de murailles, de substructions admirablement conservées, une magnifique cave qui paraît avoir appartenu à une construction importante, des rues, une place publique, des voies romaines superposées à des voies gauloises, des puits. Tout cela se trouve à quelques centimètres (de 20 à 40)

1. Epery donna sa démission en 1906; on nomma alors Grosjean et Espérandieu. Ce dernier se retira le 25 avril 1908. Grosjean périt dans un accident. Chaussemiche et Toutain furent nommés en 1909.

Digitized by Google

au-dessous de la surface du sol. Quand on a vu tous ces vestiges, on ne peut douter qu'une ville entière existe sous le sol du Mont Auxois. » (Lettre du Dr Simon à S. Reinach.)

Cette lettre fait allusion à la découverte du forum sur la parcelle 635 de la section B (BA. 1908, p. 142).

1906

5 janvier. — S. Reinach lit à l'Académie un mémoire : *Pourquoi Vercingétorix a renvoyé sa cavalerie d'Alesia ?* (*Rev. celtique*, 1906, p. 1-5).

Lettre du Dr Simon à S. Reinach : « Le commandant Espérandieu vient de m'annoncer qu'il allait revenir nous voir pour faire l'inventaire des objets déjà trouvés dans les fouilles d'Alise. Le commandant ne me parle pas de la direction des fouilles. J'espère cependant que vous l'aurez décidé à accepter cette direction. C'est l'homme qu'il nous faut. J'éprouve toutefois un peu d'inquiétude au sujet de la possibilité de son acceptation. »

Février. — Par l'intermédiaire de Hugot, sénateur de la Côte-d'Or, le ministre offre une subvention à la SS, sur quoi le docteur Simon rédige une demande officielle (12 mars; BA. 1906, p. 62*).

1er avril. — Matruchot publie dans la *Revue de Paris* un article : *Les fouilles d'Alesia.*

9 avril. — Rapporteur au Comité de la demande de la SS, Jullian conseille de déblayer d'abord le théâtre et ses environs. Le Comité décide que la direction des fouilles sera donnée au commandant Espérandieu (BA. 1906, p. 81*).

— Une souscription étant ouverte pour les fouilles d'Alesia, Ferrero fait une conférence pour en signaler l'intérêt et s'inscrit en tête de la liste.

17 avril. — Espérandieu annonce à la réunion des Sociétés Savantes que quatre tranchées ouvertes ont fait découvrir deux caves, deux puits, et une multitude de menus objets (BA. 1906, 87*).

30 avril. — Le ministre de la Guerre, sur la demande du président de la SS, autorise le Ct Espérandieu, détaché à la section historique de l'Etat-Major, de prêter à cette

Digitized by Google

Société son concours pour les fouilles qu'elle se propose de faire sur le Mont Auxois.

— Bonneau prétend identifier Alesia à Aluze en Saône-et-Loire (PA. 1907, p. 276).

7 mai. — Début des fouilles sous la surveillance de V. Pernet et la direction d'E. Espérandieu, désigné par la SS avec l'autorisation du ministre de la Guerre. Ces fouilles durent jusqu'en octobre; Pernet en tient le journal (BA. 1911, p. 328).

Constructions explorées : théâtre, temple, monument à trois absides, puits, citernes, caves.

Sculptures de pierre (les numéros des planches renvoient au rapport d'Espérandieu) : dieu barbu et déesse assise (pl. III); dieu imberbe et déesse assise (pl. IV); dieu barbu entre deux oiseaux (pl. XIV); triade capitoline (pl. XXIII); Dioscure (pl. XXIII); guerrier avec ceinturon (pl. XXXV); Amazone (pl. XXXVI); têtes de nègres (pl. XLVII); relief à trois personnages (pl. LI).

Bronzes : Gaulois mort (pl. XXIII); buste de Silène (pl. XXXIV); miroir dentelé (pl. XXII).

Divers : flûte de Pan (pl. XLIX); seau avec chaîne (pl. XLVII); vase en argile à sujet mithriaque (PA. 1907, p. 203, pl. XXVIII).

En outre, aiguière, patère, chaudrons, 452 monnaies, des poteries, etc.

(Rapport très détaillé d'Espérandieu, BSS. XXXV, 1906, 164 pages, 51 planches.

9 mai. — Découverte, dans une cave, du buste de Silène (un autre identique à Pompéi), ayant servi de peson de balance (PA. 1906, p. 1).

10 mai. — Le président de la SS annonce à la séance que le Ct Espérandieu, correspondant de l'Institut, a été, par décision du ministre de la Guerre, en date du 3 mai, autorisé à diriger les fouilles entreprises à Alesia (BSS. 1906-7, XXXV, p. 37*).

15 mai. — S. Reinach propose à Matruchot, qui l'appuie auprès du Dr Simon, d'attacher Seymour de Ricci aux fouilles. A la fin du mois, Simon écrit à Matruchot : « Ricci et Pernet s'entendent parfaitement. Ricci travaille comme un nègre et fait de bonne besogne. Il se complaît à Alise et ne demande qu'à y rester. Nous ne demandons qu'à le garder. »

17 mai. — Le Dr Simon à S. Reinach : « Matruchot m'écrit que vous désireriez adjoindre au commandant Espérandieu un jeune archéologue, M. S. de Ricci, qui pourrait venir passer quelque temps à Alise et aider le comman-

Digitized by Google

dant dans la direction et la surveillance des fouilles. En ce qui nous concerne, nous ne pouvons qu'accepter cette proposition avec le plus grand plaisir... Il ne nous reste qu'à la faire accepter par M. Espérandieu, auquel nous avons remis la direction complète des fouilles et devant lequel nous nous effaçons désormais complètement. »

18 mai. — S. Reinach annonce à l'Académie la découverte du Silène (CA. 1906, p. 201) et ajoute que le duc de Loubat lui a remis 1.000 francs pour la continuation des fouilles.

22 mai. — Près de la cave au Silène, on trouve, sur le sol naturel, un foyer antérieur à la conquête (BA. 1911, p. 328).

26 mai-27 juin. — Espérandieu accomplissant une mission militaire, S. de Ricci le remplace provisoirement à la direction des fouilles. Il apporte à Saint-Germain, pour être restaurés, le seau, la flûte de Pan et d'autres objets.

— Visite d'une caravane d'officiers, conduits par le lieutenant-colonel Frocard (PA. 1907, p. 190).

27 mai. — Lettre de Gaston Boissier aux *Débats*, recommandant les fouilles d'Alesia (RA. 1906, II, p. 165).

Mai-juin. — R. Bouillerot, *Notice sur une enclume de l'âge du bronze provenant d'Alesia*, in *Revue préhistorique illustrée de l'Est.*

Juin. — Jullian publie (REA.) un article sur les fouilles d'Alesia. « Ce n'était pas seulement, dit-il, une ville gauloise, un centre municipal, industriel et commercial, mais une métropole religieuse, un carrefour de prières et de dieux, l'équivalent, dans le monde gaulois, d'Albe, de Delphes, d'Olympie. Même sous les Romains, Alesia a dû demeurer un lieu de pèlerinages, de constructions saintes, de représentations théâtrales. Au moyen âge et jusqu'à la fin de cette époque, la dévotion maintint à Alesia sa valeur de pèlerinage. »

H. de Villefosse partage discrètement cette manière de voir (MAF. LXV, p. 230) : « Il ne serait pas impossible que cette ville, administrée à la romaine, ait conservé pour les indigènes, à cause des souvenirs que réveillait son nom et aussi de sa situation, le caractère d'une ville sainte, qu'il y ait eu, sur la montagne, une sorte de centre religieux. » Et

Digitized by Google

il rappelle avec raison, à ce propos, le texte de Diodore, IV, 19 (décembre 1905).

4 juin. — On commence à dégager le théâtre, sous la direction de S. de Ricci.

14 juin. — Séance générale de la SS à Alise, sous la présidence de H. de Villefosse.

15 juin. — Premier rapport sur les fouilles, dû à S. de Ricci (PA. 1906, p. 5-10).

18 juin. — Villefosse annonce à l'Académie que le dégagement du théâtre est en bonne voie, comme il s'en est assuré le 14 (BA. 1906, p. 158*).

Le ministre ayant consulté le Comité sur l'opportunité d'une loterie de 1.500.000 francs en vue de l'exploration d'Alise, pour laquelle la SS sollicite une autorisation, le Comité estime que cette somme est exagérée.

23 juin. — Découverte d'un buste de dieu accosté de deux colombes (PA. 1906, p. 54; E. 2354).

25 juin. — Découverte d'un seau en bois de sapin avec bandages et chaîne de fer (PA. 1908, p. 423, pl. L).

26 juin. — Une flûte de Pan (objet unique) est découverte en présence de Pernet et de Ricci (PA. 1907, p. 161, pl. XXI-XXII).

1er juillet. — Alex. Bérard, sous-secrétaire d'État, veut identifier Alesia à Izernore (cf. RA. 1906, II, p. 319). Espérandieu reprend la direction des fouilles.

9 juillet. — Le Comité demande une subvention au Ministère pour l'achèvement de la fouille du théâtre (BA. 1906, p. 162*).

Août. — Découverte d'un temple et d'un monument à trois absides à l'est du théâtre, au cimetière Saint-Père (PA. 1907, p. 187).

16 août. — Découverte d'un miroir de bronze étamé au même cimetière (PA. 1907, p. 129, pl. XIX).

23 août. — Découverte, dans une cave, du Dioscure (E. 2351) et du Gaulois mort (PA. 1906, p. 73, pl. XIV).

28 août. — Découverte de la triade capitoline dans une cave près des ruines d'un temple (E. 2346).

Digitized by Google

29 août. — Découverte d'une inscription celtique en caractères grecs, brisée en morceaux (PA. 1906, p. 43).

31 août. — Découverte d'un pied de cheval en pierre, de grandeur naturelle.

Septembre. — Premier numéro de *Pro Alesia*, Revue mensuelle des fouilles d'Alise et des questions relatives à Alesia, publiée sous le patronage de la SS par M. Louis Matruchot, professeur à l'École normale supérieure (Paris, Colin). Sur la planche I, photographie des membres de la Commission des fouilles : Fornerot père et fils, Testart, Matruchot, Pernet, Espérandieu, Simon, Grosjean. Le premier bulletin des fouilles (p. 5) a été rédigé par S. de Ricci, le second (p. 26) par Espérandieu, qui décrit le théâtre et en donne le plan. Pernet commence la publication, d'après ses souvenirs, d'une série d'articles sur le préhistorique et le protohistorique de la région d'Alesia (p. 10 sq.).

3 septembre. — Découverte d'une tête colossale de serpent en pierre.

7 septembre. — Découverte d'une statue fragmentée qu'Espérandieu croit d'abord équestre, mais où Toutain reconnaît plus tard Mercure chevauchant un bélier (E. 2371; PA. 1910, p. 766, pl. CV; 1911, p. 796; *Bull. des fouilles*, I, p. 32).

11 septembre. — Découverte d'un torse cuirassé en pierre et d'une oreille de cheval en bronze, de grandeur naturelle.

13 septembre. — Réunion de la SS à Alise; le directeur de l'Enseignement supérieur, Bayet, y assiste et promet de subventionner les fouilles. R. Cagnat, président, prononce un sage discours où il prémunit ses auditeurs contre le danger des divisions, des querelles locales (PA. 1906, p. 58). Cela est d'autant plus opportun qu'Espérandieu, dans son discours (p. 63), a fait allusion à des bruits fâcheux qui commencent à courir sur l'attribution, à d'autres Musées, d'objets trouvés dans les fouilles d'Alise, alors qu'ils ont été seulement restaurés à Saint-Germain et ensuite scrupuleusement restitués.

Digitized by Google

18 septembre. — L'abbé J. Bourlier, dans le *Bien Public* (Dijon), reproche à Espérandieu, dans son discours du 13, d'avoir « méconnu l'origine palestinienne des trois Maries » en disant que le christianisme tira l'image des trois Maries de celle des Mères gauloises (PA. 1906, p. 61).

28 septembre. — On signale à l'Académie les traces de huttes gauloises à Alesia sous le béton romain (PA. 1907, p. 159; 1917, p. 94; cf. Vercoutre, RA. 1906, II, p. 320; Colson, RA. 1907, I, p. 178, huttes du Châtelet).

1er octobre. — Le vieux Stoffel visite le Mont Auxois sous la conduite d'Espérandieu et de Pernet, tombe et se relève sans secours. On le photographie avec Pernet (PA. 1907, p. 177).

25 octobre. — Lecture de S. Reinach à l'Académie sur une Vénus en pierre d'Alesia, découverte vers 1865 dans le Champ Maréchal et donnée par Phil. Beaune à Saint-Germain (PA. 1906, p. 65, pl. XIII).

Cette année a paru : H. de Villefosse, *Antiquités romaines trouvées à Alise*, in MAF. LXV, 1905 (distribué en 1906).

1907

13 février. — Pernet, de son nom complet Victor Pernet-Renard, est nommé officier d'Académie.

5 avril. — Mort du colonel Stoffel (RA. 1907, I, p. 329).

8 avril (jusqu'au **15 décembre**). — Deuxième campagne de fouilles sous la direction d'Espérandieu.

(Rapport d'Espérandieu dans BA. 1908.)

Constructions explorées : cave près du théâtre; aqueduc; foyers gaulois sous-jacents à des maçonneries de quatre époques avec trois pavages superposés que séparent des couches de décombres.

Sculptures de pierre : tête de dieu barbu entre deux colombes (E. 2354, 2377); groupe d'un dieu et d'une déesse (E. 2353); fragment de lion (E. 2383); tête de panthère (CA. 1908, p. 155); Epona (PA. 1907, p. 257, pl. XXXIV).

Bronzes : statuette de Mercure, anneaux, bagues, bracelets, fibules, épingles, cuillers, poids, rouelles, lettre A en bronze doré (BA. 1908, p. 159), fourchette ornée de têtes de dauphin (*ibid.*, p. 158).

Digitized by Google

Divers : fragment d'inscription mentionnant Alesia, *pagus* des Eduens, et ses duumvirs (BA. 1908, p. 155); débris de statuettes en terre blanche (*ibid.*, p. 169); verre avec marque de verrier (*ibid.*, p. 163); épingle en os surmontée d'un buste de femme et nombreux objets en os; creusets avec traces de scories; lampe-bougeoir en plomb (*ibid.*, p. 161); nombreux objets de fer (*ibid.*); 535 monnaies (*ibid.*, p. 152).

Avril. — Lors de la visite du Congrès archéologique de France, une coupe de la contrevallation de César, pratiquée dans la plaine des Laumes, confirme ce que l'on sait du profil de cet ouvrage (BA. 1908, p. 170).

4 juin (et **27 juillet**). — Découvertes de huttes gauloises avec foyers (BA. 1908, p. 151).

Juillet. — Le Musée municipal d'Alise est visité par des cambrioleurs; on y vole plus de 500 monnaies et pierres gravées, ainsi que deux petits tableaux donnés par Stoffel (gravures à Saint-Germain). Henry Corot possède heureusement des empreintes des pierres gravées.

3 juillet. — Découverte d'une plaque de bronze sur laquelle est figurée Epona (BA. 1908, p. 157).

25 août. — La tournée Silvain joue un *Vercingétorix* en vers de Castellani au théâtre d'Alesia.

16 septembre. — Réunion annuelle de la SS à Alise sous la présidence du sénateur Bienvenu-Martin (PA. 1907, p. 250).

19 octobre. — Dans une cave du cimetière Saint-Père, statuette d'Epona (E. 2356).

A paru cette année :

A.-J. Reinach, *le Pain d'Alesia* (PA. 1907, p. 209), important mémoire où il est aussi question des Galates d'Asie.

1908

16 mars. — Sur un rapport de Jullian (BA. 1908, p. 56*), le Comité décide qu'il y a lieu d'accorder à la SS la nouvelle subvention qu'elle sollicite, mais que cette subvention ne sera délivrée qu'après que la Société aura adressé au Comité

Digitized by Google

un compte rendu sommaire des fouilles. « M. le commandant Espérandieu restera chargé de la direction des fouilles. »

28 mars. — Le ministre de l'Instruction publique (M. Doumergue) au commandant Espérandieu :

« En examinant une nouvelle demande de subvention de la SS, le Comité des travaux historiques a décidé de ne me proposer de répondre favorablement à cette requête que lorsqué la section d'archéologie aura été mise au courant des découvertes de la campagne archéologique de 1907 pour laquelle mon département avait alloué 2.000 francs.

« A cette occasion, le Comité a rappelé que vous aviez été désigné, sur la proposition de la section d'archéologie, pour diriger officiellement ces fouilles d'Alise, que vous aviez été jusqu'ici et que vous demeuriez l'intermédiaire naturel entre la SS et mon administration, et que c'était par conséquent à vous qu'il appartenait de me faire parvenir un rapport sur les fouilles effectuées en 1907. Je vous serai, en conséquence, obligé de m'adresser sur ces travaux, dans le plus bref délai, un compte rendu sommaire qui sera présenté au Comité et inséré dans un des plus prochains fascicules du *Bulletin d'archéologie.* »

29 mars. — En réponse à la lettre du 28, le commandant Espérandieu envoie un rapport de 30 pages.

3 avril. — Le docteur Simon, président de la SS, adresse au commandant Espérandieu une lettre très vive, lui reprochant d'avoir remis un rapport au ministre sur les fouilles de 1907 sans passer par son intermédiaire et lui faisant, en conséquence, « un impérieux devoir de ne pas nous continuer une minute de plus une collaboration qui devenait un danger pour nous. »

7 avril. — Simon à Espérandieu : « Nous voulons un directeur des fouilles qui ne soit qu'à nous et ne relève que de nous. »

13 avril. — Le Comité des travaux historiques, ayant été saisi par l'Administration des difficultés pendantes entre la SS et le commandant Espérandieu, renouvelle à celui-ci l'expression de sa confiance, le félicite de la manière toute scientifique et désintéressée dont il a dirigé les fouilles, exprime l'opinion que les fouilles doivent être continuées dans les mêmes conditions et déclare que le Ministère, qui subventionne les fouilles, ne renonce pas à son droit de demander des rapports périodiques au savant qu'il a désigné, d'accord avec la SS, pour la direction des travaux (BA. 1908, p. 72*).

13 avril. — Un Comité *Alesia*, formé à Paris, demande une subvention en vue de poursuivre une enquête sur le véritable emplacement de l'Alesia de César (BA. 1908, p. 66*). Le 11 mai, le Comité décide qu'il n'y a pas lieu d'accorder une subvention à cet effet, la question devant être considérée comme résolue (*ibid.*, p. 120*).

25 avril. — Le commandant Espérandieu écrit à M. le président de la Commission des fouilles d'Alesia qu'il ne peut se rendre à la séance du 26 : « Pour que je reprenne mes fonctions sur le Mont Auxois, il me paraît de

Digitized by Google

toute nécessité que l'accord existe entre le Ministère de l'Instruction publique et la SS. »

27 avril-30 octobre. — Quatrième campagne de fouilles, dirigée par V. Pernet.

Constructions explorées : dégagement d'un édifice à double colonnade, reconnu en 1907; autre édifice plus petit avec huit bases de colonnes; monument dit « à crypte »; maison avec cheminée en place; cinq hypocaustes.

Sculptures de pierre : déesse mère (E. 2350).

Bronzes : vase avec dédicace aux divinités locales Ucuetis et Bergusia, dans le monument à crypte; anse de vase ornée de têtes de bouc.

Divers : fragments de moules et de creusets; déchets témoignant d'une fabrique d'objets en os.

Un rapport d'ensemble a été envoyé le 1er juin 1909 par le docteur Simon et analysé par S. Reinach, BA. 1909, p. 129*. Voir aussi *Bull. SS.* 1908-9; CA. 11 septembre 1908.

5 mai. — Saisi de la question de la direction des fouilles par le commandant Espérandieu (8 avril), le Ministère en réfère au Comité. Sur quoi le ministre Doumergue écrit au commandant Espérandieu « que la section lui a renouvelé, à l'unanimité, toute sa confiance et a exprimé l'opinion que les fouilles, subventionnées par le Ministère, devraient être continuées dans les mêmes conditions et avec les mêmes garanties de méthode et de précision. »

25 mai. — A l'occasion d'une visite de J. Déchelette, la Commission fait mettre au jour une partie du mur d'enceinte de l'*oppidum* (PA. 1909, p. 596, pl. LXXX). Le mur d'enceinte a été détruit en partie en 1865 pour l'érection de la statue de Vercingétorix.

28 mai. — Les *Touristes scolaires* visitent Alesia (PA. 1907, p. 362).

2 juin. — Le directeur Bayet mande Matruchot au ministère; il compte, dit-il, sur le botaniste pour apporter le rameau d'olivier nécessaire (lettre de Matruchot à S. Reinach).

3 juin. — Découverte d'une statue de déesse-mère (PA. 1908, p. 425, pl. LVII-LVIII).

Juin-juillet. — Alex. Bérard, dans la *Revue d'Europe et d'Amérique*, propose à la suite de Maissiat, et avec des erreurs nouvelles, d'identifier Alesia à Izernore.

Les cinq premiers *Bulletins des fouilles* dans *Pro Alesia* ont été publiés sous les signatures de Ricci pour le premier, et d'Espérandieu pour les quatre autres; le sixième (juin 1908,

Digitized by Google

p. 376), le septième (octobre-novembre 1908, p. 436) et les suivants sont anonymes.

3 juin. — Le ministre écrit au président de la SS. : « Je suis obligé de constater que votre réponse du 19 mai ne s'accorde pas avec mes intentions et que vous vous refusez à attribuer au commandant Espérandieu le rôle que, sur l'avis du Comité des travaux historiques, il devrait avoir dans la direction des fouilles. »

9 juillet. — M. Al. Vialay, membre de la SS, écrit au président pour lui demander des éclaircissements sur le départ du commandant Espérandieu.

10 juillet. — La SS. est reconnue d'utilité publique.

21 juillet. — Découverte d'un vase en bronze avec dédicace à Ucuetis et à Bergusia (PA. 1908, p. 385, pl. LI-LIII; 1919, p. 49, pl. IV-X).

10 septembre. — Réunion annuelle de la SS à Alise, sous la présidence de G. Ferrero. Aucun membre de l'Institut de France n'y assiste. Le docteur Simon dit : « La richesse archéologique du Mont Auxois est démontrée, et cette démonstration est l'œuvre de la SS et de M. Pernet : *sans la première et sans le second, on peut dire que les fouilles d'Alesia n'existeraient pas* » (*italiques* dans le texte). L'omission de tout hommage au commandant Espérandieu est diversement appréciée.

22 septembre. — D'après une lettre du docteur Simon de ce jour, le point essentiel est celui-ci : « Les fouilles appartiennent à la SS, elle avait et conserve le droit de les faire diriger par une personne de son choix. Le commandant Espérandieu ne pouvait tenir ses fonctions que de la SS, non du Ministère de l'Instruction publique ou du Comité des travaux historiques » *(Archives du Musée de Saint-Germain.)*

5 octobre. — Découverte d'un atelier de fabrication d'objets en os, industrie qui a longtemps persisté à Alise (PA. 1909, p. 553).

15 octobre — A la SS, Matruchot, vice-président, donne lecture d'un mémoire de la Commission des fouilles exposant pourquoi elle a, de sa propre autorité, et sans en référer à la SS, remplacé le commandant Espérandieu comme directeur des fouilles par V. Pernet (avril), ainsi que d'une lettre adressée par la Commission au Ministère de l'Instruction publique (août).

M. Vialay donne lecture d'une lettre d'Espérandieu s'excusant de ne pouvoir assister à la séance et exposant les motifs pour lesquels il a dû, bien que

Digitized by Google

restant toujours le délégué du Ministère, s'abstenir de paraître officiellement, cette année, sur le plateau d'Alise.

16 novembre. — Le docteur Simon, ayant envoyé la copie d'un rapport sur les fouilles de 1908, présenté par la Commission des fouilles à la séance de la SS tenue à Alise le 10 septembre, le Comité des travaux historiques décide de demander un rapport détaillé, avec plans, dessins et photographies, analogue aux précédents. Il saisit cette occasion de renouveler au commandant Espérandieu ses remerciements et l'expression de sa confiance (BA. 1908, p. 135*).

28 novembre. — Sur la proposition du Comité, le ministre nomme une Commission de quatre membres (Villefosse, S. Reinach, Jullian, Espérandieu) pour suivre et contrôler les fouilles d'Alise. Cette Commission n'a jamais fonctionné.

1er décembre. — Matruchot écrit à S. Reinach « qu'il n'a cessé de défendre Espérandieu que le jour où celui-ci a voulu débarquer la SS de son entreprise alisienne. La SS n'a pas voulu déguerpir de chez elle : voilà le fonds et le tréfonds de l'histoire » *(Archives du Musée de Saint-Germain)*. Cette suspicion n'est appuyée sur aucun fait; mais il est certain que les Sociétés de province, n'étant pas fédérées comme elles devraient l'être, sont parfois exposées à subir, plus qu'elles ne le voudraient et qu'il n'est juste, l'influence des grands organismes parisiens.

14 décembre. — Le Ministère annonce au Comité que les restes du théâtre d'Alesia ont été classés parmi les monuments historiques.

Le président de la SS annonce l'envoi d'un rapport sur les fouilles « dès qu'un délai normal aura permis de l'établir ».

Cette année, un savant allemand, M. Flemming, publie et commente des objets d'Alesia ou supposés en provenir qui sont conservés au Musée de Berlin (PA. 1908, p. 391, pl. LVI).

1909

Janvier-avril. — S. Reinach écrit dans la RA. (1909, I, p. 174) : « Le commandant Espérandieu a fait son devoir, tout son devoir; la période scientifique des fouilles d'Alésia commence et finit avec sa trop courte direction. »

La bibliographie de PA. (avril-mai 1909, p. 437) annonce : « Commission des fouilles. *La Commission des fouilles et M. le commandant Espérandieu. Histoire d'un conflit*, par la Commission des fouilles d'Alésia, 31 pages in-8, 1909, chez Bordot, à Semur, et à la librairie Nourry à Dijon. » Le commandant Espérandieu répond le 22 avril par une brochure tirée à 50 exemplaires, mais non distribuée, que signale la bibliographie de PA. (novembre 1909, p. 624) : « Émile Espérandieu, *les Fouilles d'Alise, une réponse*, 19 pages in-8, sans nom d'éditeur ni d'imprimeur (non mis dans le commerce). » La même bibliographie signale encore : « Docteur A. Simon, *Fouilles d'Alise-Sainte-Reine. Autour d'une brochure secrète*, 1909, chez Bordot, etc. »

Digitized by Google

13 avril-10 novembre. — Fouilles de la SS, sous la direction de V. Pernet.

(Rapport d'ensemble par J. Toutain, CA. 1910, p. 139-151.)

Constructions explorées : mur concentrique extérieurement à l'hémicycle du théâtre; partie du Forum; mur oriental du monument aux absides, avec restes de marbres, de sculptures et d'inscriptions; maisons au sud du théâtre avec caves, escaliers d'accès et puits sous les caves (BA. 1910, p. 161).

Sculptures : tête décorative (CA. 1910, p. 142); Abondance (E. 7123).

Bronzes : vases; deux chaudrons et débris de chaudrons en bronze doré (CA. 1910, p. 148); plats en métal étamé; couvercle de petit vase bouclé en or.

Divers : creusets; fragment de lampe en terre cuite; haches de pierre, dont une en jadéite, sous un foyer gaulois; tombes à inhumation et sarcophages sans objets.

9 avril. — J. Toutain, *Alesia cité gallo-romaine (Revue scientifique).*

1er mai. — Plan des fouilles d'Alesia dressé à cette date par Fornerot (PA. 1909, pl. LXXVII).

31 mai. — Le commandant Espérandieu, devant exécuter des fouilles au Mont Auxois sur des terrains qui lui appartiennent, donne sa démission de membre de la Commission instituée, le 28 novembre 1908, pour contrôler les fouilles d'Alise. En réponse, le ministre exprime les regrets de la section d'archéologie, y ajoute les siens et fait des vœux pour les découvertes futures du commandant Espérandieu (10 juin).

1er juin au 15 octobre. — Fouilles du commandant Espérandieu à la Croix Saint-Charles (Est du plateau), avec le concours du docteur Epery et de H. Corot « à la suite d'incidents dont le rappel serait sans intérêt » (BA. 1910, p. 255). Le commandant Espérandieu déclare : « Nous n'avons rien gardé de nos trouvailles; nous ne conserverons pas davantage celles que nous ferons dans l'avenir » (BA. 1910, p. 277). Les Musées d'Alise et de Saint-Germain en ont profité.

(Rapport d'Espérandieu, BA. 1910, p. 255 et suiv.)

Résultats des fouilles : découverte et exploration de trois petits temples, dont un octogonal; restes d'une piscine avec canalisation (BA. 1910, p. 263). Au milieu du second temple, cuve de pierre formant piscine et socle de statue; enduit peint sur lequel on distingue deux dauphins (BA. 1910, p. 260). Parmi les sculptures découvertes en cet endroit, tête et main gauche d'une divinité, enfant emmailloté, ex-voto de bronze représentant des yeux (BA. 1910, pl. L). Le temple principal a dû être rebâti, peut-être après un incendie,

Digitized by Google

sous Trajan ou Hadrien. Le troisième temple a donné un ex-voto d'yeux en bronze. Il y avait probablement un quatrième temple; on a recueilli sur le sol un buste dont la tête manque, deux seins votifs en pierre, trois paires d'yeux votifs en bronze. Les fragments d'inscription mentionnent une statue de Jupiter, le dieu Apollon Moritasgus, une dédicace à Apollon et à Sirona. Autres objets : 118 monnaies romaines d'Auguste à Valens, 31 monnaies gauloises, une cuiller, 7 fibules dont une argentée, deux bagues, verre à vitre, épingles d'os, une tablette de plomb avec inscription gauloise en lettres grecques, une queue de patère avec dédicace à Apollon.

Au sujet de ces fouilles heureuses, on lit dans PA. (1909, p. 528) :

« Des fouilles particulières viennent d'être entreprises à l'extrémité est du plateau... Sans aucun doute, elles donneront lieu à des découvertes intéressantes. Dès 1906, M. Pernet avait signalé ce point à l'attention de la Commission des fouilles d'Alesia, qui avait demandé au propriétaire du champ et obtenu de lui pour l'avenir l'autorisation de pratiquer des fouilles sur son terrain. »

Et un peu plus tard (PA. 1909, p. 544) : « En 1906, le propriétaire du terrain, Fr. Guédeney, avait accordé par écrit à la SS, à l'exclusion de tous autres, l'autorisation de pratiquer des fouilles dans sa propriété. Si, depuis, le terrain a été vendu, il n'a pu l'être que grevé de la charge ci-dessus [!]. Si la Commission a laissé faire, cette année, des fouilles particulières, c'est qu'elle l'a bien voulu [1]. »

14 juin. — Le docteur Simon envoie au Comité un rapport sur les fouilles de 1908 et demande une subvention (BA. 1909, p. 119*).

20 juin. — Le général Picquart, ministre de la Guerre, visite les fouilles.

28 juin. — Découverte, à la Croix Saint-Charles, d'ex-voto de bronze représentant des yeux et d'autres organes (BA. 1910, pl. L).

12 juillet. — S. Reinach fait un rapport au Comité sur les travaux exécutés en 1908 et rend hommage au soin et à l'esprit scientifique de V. Pernet, directeur des fouilles. La section estime qu'il n'y a pas lieu pour elle d'émettre un avis sur l'octroi d'une nouvelle subvention (BA. 1909, p. 130*).

31 juillet. — A la Croix Saint-Charles, dans un des temples de la source, découverte d'une statuette polychrome d'enfant emmailloté (E. 2387).

1. Des *Éphémérides* ne comportent guère d'observations critiques, encore moins d'observations parénétiques; mais les textes transcrits ici se passent de commentaires.

Digitized by Google

1er août. — Réunion annuelle de la SS à Alesia. Paul Deschanel, qui devait présider, s'est excusé. Le docteur Simon annonce que la Commission des fouilles s'est adjoint deux membres nouveaux, J. Toutain et l'architecte Chaussemiche (PA. 1909, p. 567; 1910, p. 663). Le président fait un don personnel de 3.000 francs à la Commission des fouilles.

2 août. — A la Croix Saint-Charles, dans la piscine, découverte d'une tête de déesse diadémée et d'une main tenant un serpent, avec traces vives de polychromie (E. 2385).

12 octobre. — Au même endroit, découverte d'un relief représentant la partie supérieure d'un dieu nu (E. 2386).

28 octobre. — Babelon avise le commandant Espérandieu que le Comité central de la Société française des fouilles archéologiques lui a voté la veille une subvention de 500 francs.

— La SS a acquis cette année, au centre du bourg d'Alise, une maison destinée à l'aménagement, par les soins de Chaussemiche, du « Musée définitif de la Société » (BA. 1910, p. 151).

A ce sujet, Matruchot écrit à S. Reinach au mois d'octobre : « Le nouveau Musée d'Alesia sera tout à fait bien; il est déjà archéologique. En déblayant les vieilles bâtisses de l'immeuble et en faisant tomber des pans de murs surajoutés, Chaussemiche a mis en évidence des arcs en plein cintre et des colonnes avec chapiteaux qui datent du XIIe siècle. Nous ne pouvions mieux choisir comme local. »

Au courant de l'été, fouillant En Curiot, M. Maratrat a découvert dans une tombe des fibules d'argent doré (franques ou burgondes) qui sont remises par lui à Espérandieu pour le Musée de Saint-Germain (BA. 1910, p. 278).

Ont paru cette année :

C. Jullian, *Histoire de la Gaule*, t. III. La conquête romaine. P. 502 et suiv., Alesia, avec bibliographie très bien choisie. — P. 532, l'auteur admet l'histoire de la chevauchée finale de Vercingétorix, qui était peut-être racontée par Tite-Live, mais l'interprète ingénieusement comme une *devotio* religieuse, un rite expiatoire [1].

1. Même si l'on admettait cette hypothèse, il faudrait expliquer : 1° pour-

Digitized by Google

— R. Bouton, *la Question d'Alesia et la question d'Alaise.* Besançon (cf. RA. 1909, I, p. 289). Historique.

— M. Piroutet, *la Question d'Alaise.* Lons-le-Saunier (cf. RA. 1911, I, p. 362). Nie qu'il y ait jamais eu à Alaise un *oppidum* gaulois.

1910

29 mars. — Le commandant Espérandieu expose au Comité les fouilles faites à la Croix Saint-Charles en 1909; le président Villefosse félicite Espérandieu et Epery (BA. 1910, p. 65*).

H. Corot envoie au Comité un rapport sur les poteries trouvées à la Croix Saint-Charles. Le même antiquaire a relevé à l'aquarelle les peintures du temple dit d'Hygie au même endroit (BA. 1910, p. 63*).

11 avril. — H. Corot demande au Comité une subvention pour fouiller des tumulus aux environs du Mont Auxois (BA. 1910, p. 122*).

Avril-octobre. — Au lieu dit En Curiot, V. Pernet, sur un espace d'un tiers d'hectare, retrouve une vingtaine de bases d'habitations gauloises, excavations creusées dans le roc avec escaliers d'accès. Ces caves gallo-romaines seraient les excavations creusées à l'époque gauloise comme bases des habitations de ce temps (BA. 1910, p. 326; 1911, p. 330).

Juin-octobre. — Deuxième campagne d'Espérandieu et d'Epery à la Croix Saint-Charles. On distingue là, comme sur le reste du plateau, plusieurs époques séparées par des décombres : 1° d'Auguste à 69 environ; 2° de 70 environ à 166 environ; 3° de 170-280; 4° de 285-400.

(Espérandieu, BA. 1912, p. 34 sq.)

Résultats de la campagne :

Deux inscriptions, d'où il ressort que le temple octogonal est celui de Mori-

quoi César s'est prêté à l'accomplissement de ce rite; 2° pourquoi le texte des *Commentaires* n'en dit rien et implique, au contraire, que Vercingétorix a été livré par les autres chefs; 3° pourquoi Vercingétorix, arrivant à cheval et tout armé devant César, n'aurait pas été soupçonné de vouloir tuer traîtreusement son ennemi. — En réalité, comme je l'ai supposé en 1905, ce récit est fondé sur quelque parade représentée dans un cirque romain.

Digitized by Google

tasgus, assimilé à Apollon (plan, BA. 1912, pl. V-X). C'était un temple construit avec soin, plaqué de marbre (BA. 1910, p. 136*; 1912, p. 47).

Ex-voto représentant des parties du corps, yeux, seins, doigts estampés, etc., dans de minces lames de métal (BA. 1912, pl XIV).

Deux bustes en pierre; ex-voto en forme de genou avec dédicace à Moritasgus (BA. 1912, pl. XI-XIII).

Quantité de verres à vitre, plaques coulées qui étaient insérées dans des châssis de bois (BA. 1911, p. 73*).

254 monnaies, dont une en or de Valens. Dans les ruines du temple, à côté d'une monnaie d'Hadrien, on a recueilli une hache en chloromélanite.

Août. — V. Pernet étudie les voies romaines qui se croisent à Alesia (PA. 1910, p. 726, 743) et F. Boutron les hypocaustes (*ibid.*, p. 710, pl. CI-CIV).

18 septembre. — Le nouveau *Musée Alesia* (propriété de la SS, distinct du Musée municipal) est inauguré par Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'État aux Beaux-Arts (PA. 1910, p. 749, pl. C; BA. 1911, p. 43*).

26 octobre. — Une sépulture burgonde est ouverte En Curiot par Pernet et Matruchot (PA. 1910, p. 729).

Novembre. — Matruchot publie une note aigre au sujet des objets trouvés sur le plateau qui ont été donnés à Saint-Germain. Il affirme « contrairement à certains détracteurs » que la SS est propriétaire de *tous* les objets découverts dans ses fouilles.

Décembre. — Le lieutenant-colonel Frocard démontre que, *même stratégiquement*, Alise est Alesia et ne peut être ailleurs (PA. 1910, p. 573 et pl. CVII).

Cette année ont paru :

Bulletin de la SS, t. XXXVI, 1908-9 (Semur, 1910), contenant : 1° Espérandieu, *les Fouilles d'Alesia en* 1907 (p. 253); 2° Dr Simon, *Rapport sur les fouilles de* 1908 (p. 353); 3° Pernet, *Journal des fouilles de* 1908 (p. 385).

— Espérandieu, *Fouilles de la Croix Saint-Charles*, 1er *rapport*, Dijon, in-4 avec 13 planches (*Mém. Comm. antiq. de la Côte-d'Or*, t. XV).

Le même, *les Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont*

Digitized by Google

Auxois, notice sommaire. Le Havre. Avec documents *in extenso* sur la rupture avec la SS.

Le même, *Recueil des reliefs*, etc., t. III (monuments figurés d'Alesia, p. 290 et suiv.).

— A. Fournier établit que les sculptures d'Alesia ne sont pas en pierre de Tilchâtel, mais probablement d'Is-sur-Tille (PA. 1910, p. 692).

— J. Toutain, au Congrès de l'A. F. A. S., essaie de montrer que les conduites d'eau retrouvées à des profondeurs diverses sur le plateau d'Alesia étaient destinées à l'écoulement des eaux de pluie.

1911

Février. — Déchelette signale le Champ Maréchal, à Alise, comme pouvant fournir des objets analogues à ceux de la *Come Chaudron*, quartier des métallurgistes à Bibracte (PA. 1911, p. 808).

13 février. — Le Comité, sur le rapport de S. Reinach, vote une subvention pour la continuation des fouilles de la Croix Saint-Charles, qui enrichissent le Musée de Saint-Germain.

En réponse à une demande de subvention de la SS, le Comité avait désiré savoir (**16 janvier**) ce que devenaient les objets précieux trouvés dans les fouilles; à quoi le président de la SS répond que *tous* ces objets appartiennent à la Société et prendront place au Musée d'Alesia, mais que *trois objets* sont provisoirement confiés à M. Pernet. Sur le rapport de Jullian, la subvention est votée (BA. 1911, p. 43*).

9 avril-fin octobre. — Sixième campagne des fouilles de la SS, dirigée par V. Pernet.

Au N. du monument à crypte (1908), on découvre un *atrium* monumental entouré de portiques, de puits et de caves (BA. 1912, p. 60, pl. XV-XIX). L'*atrium* date de l'époque de Sévère (CA. 1911, p. 840).

— Matruchot signale et figure la voie gauloise découverte en 1910 En Curiot (PA. 1911, p. 809, pl. CXXI). Dans le même recueil (pl. CXXII-IV) intéressantes vues d'Alesia au XVIIe siècle, d'après des dessins.

Digitized by Google

5 juin-15 octobre. — Fouilles d'Espérandieu et Epery à la Croix Saint-Charles.

(Espérandieu, BA. 1912, p. 189 sq.)

Dans l'impossibilité d'obtenir la cession de la parcelle de terrain où s'élevait le temple de Moritasgus, on a exécuté des sondages au sud-ouest.

Constructions explorées : une fontaine (?); une cave; un puits. La découverte la plus importante est celle du rempart gaulois d'Alesia (BA. 1912, pl. XXIX), avec de grands clous de fer comme ceux des autres *oppida* (p. 197; cf. CA. 1911, p. 556).

Sculptures de pierre : tête de Mercure (BA. 1912, pl. XXX); deux bustes, deux têtes, une jambe (ex-voto); tête cornue servant de gargouille; base et pieds d'une statue de grandeur naturelle; fragment de stèle funéraire, la première qu'on ait trouvée sur le Mont Auxois; groupe d'un dieu et d'une déesse (CA. 1911, p. 540).

Bronze : yeux votifs; masque de femme.

Divers : fibule émaillée et fibule argentée; moules à rouelles; moules de petits objets de bronze; tesson de vase orné d'une grecque rouge et noire; 21 monnaies romaines et 4 gauloises.

20 août. — Une promesse de vente (5.000 fr.) assure au commandant Espérandieu, qui n'a pas fait valoir ses droits, la propriété des terrains du cimetière Saint-Père fouillés par la SS.

Ont paru cette année :

Espérandieu, *les Fouilles d'Alesia (Croix Saint-Charles). Notice sommaire.* Le Havre, 1er août.

Alex. Bérard, sénateur de l'Ain, *Alesia*, 2e éd. Bourg (identification avec Izernore).

1912

Janvier. — Déchelette, *l'Époque de la fondation d'Alesia*, in RA. 1912, I, p. 101.

12 février. — La SS ayant demandé au Comité une nouvelle subvention, celui-ci décide qu'il n'y aurait lieu de l'accorder qu'au cas où la SS ne recevrait aucune aide de l'administration des Beaux-Arts (BA. 1912, p. 49*).

25 mars-7 novembre. — Septième campagne de la SS au cimetière de Saint-Père, aux lieux-dits En Curiot et En Surelot.

Au mois de **septembre**, découverte « d'une salle rectangulaire terminée par une *cella* et renfermant une sépulture de caractère dolménique, sépul-

Digitized by Google

ture qui fut probablement transformée en lieu de culte à la fin de l'époque gauloise et sous l'empire romain. Dans un angle de cette construction, tout près de la sépulture dolménique, M. V. Pernet a découvert une tête de bronze représentant une déesse, Junon probablement, de caractère et de style hellénique; un buste en bronze, portrait d'une Gallo-Romaine du 1er siècle, à la coiffure très curieuse (*Mon. Piot*, XXI, p. 73, pl. VI-VIII; CA. 1915, pl. IV et V); une jambe en bronze d'un modelé charmant (PA. 1915, p. 75, pl. III); dans une autre partie de la salle rectangulaire a été trouvé un fragment de draperie en bronze, provenant d'une statue de grandeur naturelle » (Toutain, CA. 1912, p. 543; cf. BA. 1913, p. 393, où « le monument de caractère et d'aspect dolménique » [p. 392] devient « un véritable dolmen »).

Dans le voisinage immédiat du premier, deuxième « sanctuaire dolménique ». Il y a des traces de combustion sous les « dalles dolméniques »; une excavation voisine renfermait des ossements d'animaux. Les monnaies recueillies vont d'Auguste à Sévère-Alexandre. L'édifice romain aurait été un temple de Juno Regina, dont on a recueilli des éléments d'architecture (BA. 1913, pl. XLIII) et où l'on a trouvé un « Hermès d'Hercule » (BA. 1913, pl. XLV).

12 avril. — Toutain émet l'opinion que le forum d'Alesia est une imitation du forum de Trajan ainsi que des monuments qui le décoraient (BA. 1912, p. 410).

Juin-octobre. — Fouilles d'Espérandieu et d'Epery.

A la Croix Saint-Charles, on a retrouvé la *maceria* (muraille de clôture) du camp gaulois et le fossé qui la précédait à l'est du plateau. On a aussi dégagé un mur d'enceinte de basse époque et une grande place pavée de plus de 6 hectares de superficie (le Champ-Maréchal), qui témoigne de l'importance commerciale de l'Alesia romaine (BA. 1913, p. 72*). Une tombe à incinération a fourni un important mobilier funéraire, dont une urne de verre contenant des ossements.

28 juillet. — Réunion de la SS à Alise sous la présidence de M. Paul Léon, directeur des Beaux-Arts (BSS. XXXVIII, 1912-23, p. LVI). Une quatrième salle est ouverte au Musée. Les sommes consacrées aux fouilles et aux installations ont dépassé 18.000 francs, dont 10.000 reçus du Service des monuments historiques. La SS, propriétaire du quartier des huttes gauloises En Curiot, le fait aménager.

8 novembre. — A l'Académie des Inscriptions, où M. Toutain a communiqué les résultats des fouilles de la SS, M. Jullian aurait dit à celui-ci, au sujet de la « sépulture dolménique » devenue lieu de culte : « C'est la découverte la plus importante qui ait été faite à Alesia depuis dix ans » (BSS. XXXVIII [1912-1923], 1923, p. 114*). D'autres jugent tout autrement cette thèse et n'estiment pas qu'elle soit même discutable.

Dans le *Bulletin de la Société française des fouilles archéologiques* (1912,

Digitized by Google

p. 280), M. Toutain étudie la voie qui traverse l'*oppidum* d'Alesia de l'E. à l'O.

Ont paru cette année :

J. Toutain, *les Fouilles d'Alesia de* 1909-1910. Extr. du BSS., t. XXXVII (1910-11). Semur, 1912, avec 18 planches.

E. Espérandieu, *les Fouilles d'Alesia (Croix Saint-Charles)*. Notice sommaire. Le Havre (1er février).

Le même, *Fouilles de la Croix Saint-Charles au Mont Auxois*. 2e rapport. Dijon. In-4 avec 14 planches (extr. des *Mém. Comm. antiq. de la Côte-d'Or*, t. XVI, avec plans du temple de Moritasgus, des trois piscines, du temple rectangulaire et du temple octogonal).

Bibliothèque Pro Alesia, publiée par Matruchot et Toutain. I. Rob. de Launay essaie de déterminer les effectifs en présence au siège d'Alesia. II. Conférences et articles de J. Toutain sur Alesia.

1913

13 janvier. — Sur le rapport de Jullian, le Comité vote une subvention aux fouilles de la SS.

Nouvel article de J. Toutain sur le « sanctuaire dolménique » (REA. 1913, XV, p. 58).

Travail d'Almgren sur les fibules trouvées à Alesia (cf. RA. 1914, I, p. 114).

31 mars-13 novembre. — Huitième campagne de fouilles, dirigée par Pernet, En Surelot et au cimetière Saint-Père.

(Rapport de J. Toutain, BA. 1914, p. 355.)

Au sud du « monument dolménique », on a reconnu le pavé d'une rue d'Alesia (la troisième), parcourant le Mont Auxois de l'est à l'ouest. On a exploré les trois grandes caves.

« La survivance, au milieu d'un tel quartier, du monument dolménique, jusqu'au milieu et peut-être jusqu'à la fin du IIIe siècle, est un fait historique d'une haute importance. » (Toutain, *ibid.*, p. 365.)

Au cimetière Saint-Père, on découvre la [prétendue] basilique primitive de Sainte-Reine (plan, *ibid.*, p. 366), avec nombreux sarcophages, quelques-uns contenant plusieurs squelettes. Un grand sarcophage, occupant presque le centre de la construction, dont le couvercle est percé d'un trou presque circulaire (figure aux p. 372-3), serait celui de sainte Reine; l'ouverture était une *fenestella* permettant aux pèlerins d'atteindre les reliques (p. 373). La chaîne de fer trouvée avec le sarcophage serait celle que porta la sainte captive, etc.

Au nord de la prétendue basilique, substructions romaines avec un grand *alveus* pour recueillir les eaux de pluie, puis un bas-relief représentant le dieu et la déesse (pl. XXIII) et un four de boulanger (plan, p. 399). Parmi les sculptures, fragment d'un Satyre au repos (PA. 1914, p. 22, pl. I-III) et manche de couteau en os représentant une femme debout.

Digitized by Google

Près du chemin du Mont Auxois, à l'ouest de la prétendue basilique, une cave a donné des fragments sur marbre d'une dédicace de bonne époque (REA. 1914, p. 324; BA. 1914, p. 392).

13 mai. — M. Toutain signale au Comité l'intérêt des fragments d'architecture et de sculpture recueillis en 1912 à Alesia (BA. 1913, p. 71, 408); il présente aussi un Hermès d'Hercule découvert en 1912, remarquable, croit-il, parce que le torse est recouvert d'une peau de taureau et non de lion (BA. 1913, p. 418, pl. XLV [1]).

Juin-octobre. — Fouilles d'Espérandieu et d'Epery. Ils découvrent les substructions de quatre chambres, quatre sous-sols, deux hypocaustes, un four de boulanger, un grand nombre d'outils, un groupe du dieu et de la déesse, etc.

18 août. — Dans le *Bien Public* de Dijon (article réimprimé RA. 1913, II, p. 286), H. Corot déclare que le prétendu sanctuaire dolménique est un foyer d'hypocauste de basse époque (cf. RA. 1913, I, p. 250; 1914, I, p. 280). La réponse de J. Toutain au *Bien Public* (**28 août**) est reproduite dans le *Bulletin des fouilles d'Alise*, I, p. 25.

14 septembre. — La réunion de la SS à Alise a lieu sous la présidence de G. Lecomte dans une vaste salle du futur Musée Alesia. On y montre une reproduction très exacte du (prétendu) monument dolménique (BA. 1914, p. 407). M. Toutain fait une conférence sur sainte Reine, ses reliques et sa basilique (*Bull. SS.* XXXVIII, 1912-3, p. 214*).

Les fouilles et le Musée de la SS. ont reçu en 1913 six mille visiteurs.

Octobre. — S. Reinach (RA. 1913, II, p. 290) proteste contre la découverte de la prétendue basilique et du prétendu sarcophage de Sainte-Reine. Celle-ci n'appartient d'ailleurs pas à l'histoire; elle est née de l'épithète de Junon, *Regina* (cf. RA. 1914, I, p. 281).

Novembre. — Le commandant Espérandieu affirme que

1. En réalité, c'est simplement un Satyre revêtu d'une nébride (Espérandieu, *Bull. des fouilles*, I, p. 77; *Recueil*, 7115).

Digitized by Google

le prétendu sanctuaire dolménique est un four de boulanger; Corot se rallie à cette manière de voir (RA. 1913, II, p. 353; *Bull. des fouilles*, I, p. 20 et 27).

3 novembre. — Espérandieu et Epery découvrent le sixième exemplaire alésien du groupe du dieu et de la déesse (*Bull. des fouilles*, II, 1914, p. 37, avec carte, p. 41, des localités de Gaule qui ont donné des groupes similaires).

A paru la même année :

Ad.-J. Reinach, *les Têtes coupées d'Alise et Hercule à Alesia*, dans la *Bibliothèque Pro Alesia*, III.

1914

9 janvier. — J. Toutain annonce à l'Académie la découverte de la basilique de sainte Reine et publie à ce sujet deux mémoires (*Rev. hist. rel.*, mars-avril 1914, p. 207; *Bull. d'anc. litt. et d'archéol. chrét.*, 1914, p. 23).

Le projet de budget de la SS. pour 1914 comporte, au titre de dépenses, 10.000 francs pour travaux au Musée des fouilles, 4.200 francs d'indemnités pour assurances, locations et occupations de terrains (BSS. janvier 1914).

1er mars. — Espérandieu, *les Fouilles d'Alesia (Croix Saint-Charles). Notice sommaire.* 4e année, Le Puy.

9 mars. — A la suite de rapports de S. Reinach et de C. Jullian, le Comité exprime l'avis que de nouvelles subventions doivent être accordées à Espérandieu et à la SS. (BA. 1914, p. 70*, 77*).

27 mars. — Espérandieu confirme que le « sanctuaire dolménique » est un four de boulanger à chauffage extérieur, pareil à un autre qu'il a récemment découvert avec Epery (RA. 1914, I, 287). J. Toutain répond dans le même recueil (1914, II, p. 136).

Mars-avril. — Dans le premier *Bulletin des fouilles d'Alise*, publié par lui, Espérandieu montre que le prétendu sarcophage de Sainte-Reine n'est nullement pourvu d'une *fenes-*

Digitized by Google

tella, mais qu'il s'agit simplement d'un sarcophage de basse époque troué par un spoliateur. Le sarcophage découvert à Alise en 1879 et dit alors de Sainte-Reine (voir **1879**) a donné lieu aux mêmes illusions [alors plus excusables] que le sarcophage découvert en 1913 (RA. 1914, I, p. 283). — Le commandant Espérandieu estime aussi (*Bull.*, II, p. 52) que les sous-sols des demeures d'Alise ne sont pas des caves, mais des magasins ou des demeures hivernales. Il donne, dans le nouveau recueil, une description détaillée de ses fouilles de 1913.

J. Toutain publie (sans nom d'auteur) un *Guide illustré du visiteur à Alesia*, Alise, 1914, in-8, 56 pages, avec 52 gravures, cartes et plans.

Il est dit (p. 16) que, même en 1906 et 1907, alors que les fouilles étaient dirigées par Espérandieu, V. Pernet « conserva la direction des travaux », ce qui n'est pas conforme à la vérité (voir **17 mai 1906**). — P. 18, il est question de « *chaudrons* en bronze *doré* », ce qui est manifestement impossible. — P. 35, il est dit que « la plus grande partie des objets découverts à la Croix Saint-Charles a été donnée à Saint-Germain », alors qu'il s'agit à peine d'un quart de ces trouvailles.

Espérandieu affirme (30 mars) que, contrairement aux dires du *Guide illustré*, le Silène, la Flûte de Pan et le Gaulois mort ne sont représentés au Musée *Alésia* que par des moulages.

J. Déchelette exprime l'idée que l'Alesia fondée par Hercule suivant Diodore devrait être cherchée près d'Alais. (*Manuel*, t. IV, p. 1350.)

Avril-août. — Neuvième campagne de fouilles de la SS, interrompue par la mobilisation (BA. 1915, p. 63*; PA. 1914, p. 31, 112). Au nord et à l'est de la (prétendue) basilique, on trouve de nombreuses sépultures et des sarcophages du moyen âge; deux d'entre eux contenaient des armes barbares. Un sarcophage, le premier de ce genre, est en grès. Fragment d'une statuette d'Epona et buste de Tutela en pierre; vase de bronze et bronze d'applique représentant un félin; nombreux débris de terres cuites blanches (PA. 1917, p. 65, pl. IV-VII); un pied d'amphore piqué dans le pavé même d'une cave.

A la même époque, fouilles d'Espérandieu et d'Epery, interrompues à la même date (1er août). Ces fouilles ont lieu à La Fandrolle; on découvre un pied de table en pierre

Digitized by Google

décoré d'un bas-relief et des fragments, y compris la tête, d'une statuette de Minerve (BA. 1917, p. 129*, pl. XXXI).

24 mai. — J. Toutain s'exprime ainsi : « Nous avons entendu le savant directeur du Musée de Saint-Germain regretter que l'État subventionne des fouilles dont les produits ne viennent pas enrichir les Musées nationaux. Nous ne partageons son opinion à aucun titre. » (PA. 1914, p. 14.) M. J. Toutain a mal entendu; ce qui est vrai, c'est que les objets importants et de prix doivent être mis à l'abri des larrons, dans des Musées suffisamment gardés et accessibles aux travailleurs.

Juin. — Au Congrès d'anthropologie et d'ethnographie de Neufchâtel, Matruchot expose la question des cylindres en os creux et percés de trous, très fréquents à Alésia; il admet qu'ils ont été utilisés dans l'industrie textile, hypothèse due à V. Pernet (PA. 1914, p. 43; voir **30 septembre 1867**).

8 juin. — Découverte, au cours des fouilles de la SS, d'un petit fragment d'une statuette d'Epona (PA. 1916, p. 145, pl. X et XI).

Découverte, dans les mêmes fouilles, d'une tête de panthère en bronze (PA. 1916, p. 97, pl. VI, VII).

7 juillet. – Découverte, dans les mêmes fouilles, d'un buste en pierre de Tutela (PA. 1916, p. 152, pl. XI).

Août. — Le recueil *Pro Alesia* passe sous la direction de J. Toutain.

Cette année un anonyme, le Frère S(allustien), a de nouveau proposé de placer Alesia à Alais (RA. 1914, I, p. 308).

1915

1er janvier. — En tête du troisième et dernier *Bulletin des fouilles d'Alise*, le commandant Espérandieu dit qu'il a supprimé de ce fascicule toute polémique et ajoute : « Comme conséquence de l'union qui s'est faite devant l'étranger, je voudrais que le Mont Auxois, libéré de toutes discordes, ne fût plus à l'avenir qu'un champ d'action largement ouvert aux bonnes volontés, dans l'amour commun de la science. » (p. 61.)

10 mai. — Espérandieu interprète un objet de fer d'Alesia comme ayant servi au transport d'amphores (BA. 1915, p. 65*).

Digitized by Google

Août. — *Pro Alesia* élargit son cadre et devient une *Revue gallo-romaine.*

1916

Février. — Rendant compte, dans *Pro Alesia*, avec peu de bienveillance, du tome VI du *Recueil* d'Espérandieu, J. Toutain reproche à ce dernier d'avoir reproduit de mauvais dessins de sculptures disparues, sans dire comment on pouvait s'en procurer de meilleurs (PA. 1916, p. 142).

Octobre. — S. Reinach lit une note au Comité sur une poignée de coffret en bronze découverte cette année à Alesia par Maillard et communiquée par Espérandieu (BA. 1917, p. 47*, 76, pl. XIX-XXI).

Novembre. — A propos du prétendu sarcophage de Sainte-Reine, Léon Maître étudie les sarcophages à *fenestella* trouvés en Gaule (RA. 1916, II, p. 265; cf. PA. 1917, p. 122).

Prenant texte de cette lettre, Espérandieu écrit (RA. 1916, II, p. 458) que le sarcophage et la basilique de Sainte-Reine sont « de ces morts qu'il faut qu'on tue »; d'ailleurs, le prétendu sarcophage de Sainte-Reine, comme celui de 1879 qui fut l'objet de la même illusion, contenait un squelette d'*homme* (cf. RA. 1917, I, p. 245-6).

Au lieu dit La Fandrolle, on découvre une entrave à cadenas (BA. 1916, p. 113*).

Kitson Clark, *Alesia. A tragedy* (cf. RA. 1916, II, p. 463; traduction dans PA.).

1918

Mort de G. Testart, bon travailleur (PA. 1918, p. 25).

1919

Février. — De ce que les dolmens ont quelquefois été qualifiés de fours par le langage populaire (*fours des géants, des fées*, etc.), J. Toutain conclut (PA. 1919, p. 41) que le monument dolménique découvert en 1912 à Alésia peut avoir été victime de la même confusion. « Que cette confusion ait été renouvelée à propos de ce monument, c'est là, si para-

Digitized by Google

doxale que paraisse cette conséquence, un argument des plus sérieux et des plus solides en faveur de son caractère dolménique. » (P. 44.) Cf. un article du même sur le caractère sacré des mégalithes (PA. 1918, p. 49).

Avril. — Alors que J. Toutain (PA. 1917, p. 219) fait d'Alisanos un dieu-arbre (*alisier*), C. Jullian propose d'y voir un dieu-ruisseau (REA. 1919, p. 149) et Vendryes un dieu-rocher, *la Roche* (*Rev. celtique*, 1920-1, XXXVIII, p. 184).

16 juin. — Mort du très regretté archéologue et ami d'Alesia A. Héron de Villefosse (PA. 1919, p. 76).

Novembre. — « Pour répondre à certaines critiques obstinées », J. Toutain s'efforce de prouver que les dolmens et menhirs sont devenus, au cours des âges, des lieux de culte (PA. 1919, p. 171). — Cela n'a jamais été contesté; mais il n'y a pas la moindre apparence d'un dolmen à Alesia.

1920

Pro Alesia publie (1920, pl. I) un plan général des fouilles de la SS.

J. Toutain, *les Conséquences profondes et les vrais résultats historiques de la prise d'Alesia* (BA. 1920, p. 78 sq.) : « Sous les murs d'Alesia, c'est moins la Gaule que la Germanie qui a été vraiment vaincue. »

1921

Juillet. — Mort du botaniste Louis Matruchot, un des initiateurs des fouilles d'Alésia (PA. 1921, p. 97, avec portrait).

15 novembre. — R. Cagnat publie un article dans la *Revue des Deux Mondes* sur les récentes fouilles d'Alésia. On lit à ce propos dans PA. (1922, p. 34) :

« M. Cagnat n'a pas omis de signaler le culte de sainte Reine et la découverte, faite en 1913 et 1914, d'un édifice rectangulaire de basse époque dans lequel il n'est pas téméraire de reconnaître la basilique primitive de la sainte. Pas plus que nous ne l'avons fait nous-même [!], il n'affirme sans réserve cette interprétation, mais il montre les arguments sérieux qui militent en faveur de cette hypothèse. »

Digitized by Google

1922

11 mars. — Victor Pernet, maire d'Alise de 1894 à 1904, ancien auxiliaire de Bertrand et de Stoffel, connaisseur excellent d'Alesia où il a conduit de longues fouilles, meurt à l'âge de 83 ans (PA. 1922, p. 49, avec portrait).

Avril. — Avec le concours de la Direction des Beaux-Arts, les travaux de la SS reprennent à Alesia (PA. 1922, p. 64). Il s'agit d'abord et surtout de nettoyer le terrain, envahi par la végétation depuis la guerre. Puis on déblaie l'édifice dit basilique primitive (PA. 1922, p. 175), dont une partie recouvre le tracé d'une des principales rues gallo-romaines (PA. 1922, pl. IV).

Août. — J. Toutain est chargé par la SS de la direction générale des fouilles d'Alesia, celle des travaux étant confiée à J. Point (PA. 1922, p. 110-1), sous la surveillance de Fornerot, agent voyer.

14 août. — Réunion de la SS à Alise, sous la présidence de René Vallery-Radot (PA. 1922, p. 63). J. Toutain y raconte comme un fait historique la dernière chevauchée de Vercingétorix se rendant à César (p. 66). Il n'admet pas qu'Alesia ait subi une catastrophe sous le règne de Marc-Aurèle (p. 68). Il dit encore (p. 71) : « Ce que saint Martin fut pour toute la Gaule, ce que saint Denys fut pour Paris, sainte Reine le fut pour Alesia. » Il ajoute : « Avons-nous retrouvé la basilique primitive, le berceau du christianisme dans votre région ? Je le crois fermement. » (P. 71; voir **15 novembre 1921.**)

Le même jour sont placés au Musée Alesia le buste de Stoffel, don de R. Vallery-Radot, et une maquette du *Vercingétorix* de Millet, don d'Auguste Poiré.

Le discours de M. Toutain a été publié en 1923 sous ce titre : *les Grandes Heures d'Alesia* (Semur, Bordot, 1923, in-16).

La même année ont paru :

G. Colomb, *l'Énigme d'Alesia* (reprise de la thèse de Dela-

Digitized by Google

croix et de Quicherat sur l'identification d'Alesia avec Alaise).

PA. 1922, p. 28; RA. 1922, I, p. 183; *Revue critique*, 1922, p. 185.

— *Guide du visiteur à Alesia*. Nouvelle édition. Le Puy-en-Velay. In-8, 63 pages avec 25 figures. Dédié à la mémoire de Matruchot.

1923

Septembre. — Espérandieu et Epery découvrent un groupe d'un dieu et d'une déesse assis, d'un estimable travail (CA. 1923, p 413).

9 novembre. — Avec ce groupe, Espérandieu montre à l'Académie un débris de statue de Mercure.

Cette année a paru, avec le millésime 1923, le tome XXXVIII (1912-1922) du BSS. On y trouve : Pernet et Toutain, *Journal des fouilles de* 1911 *et rapport sommaire* (p. 381).

1924

Mars. — Séance annuelle de la SS sous la présidence de J. Toutain, le Dr Simon étant vice-président. J. Toutain y parle encore d' « un curieux vestige dolménique entouré d'une construction plus récente » et de la « basilique primitive de Sainte-Reine ». Sur quoi S. Reinach (RA. 1924, I, p. 411) observe que « le vestige dolménique est une tentative tenace de mystification ».

27 juillet. — Réunion solennelle au théâtre d'Alesia, sous la présidence de J. Toutain, qui offre à Mgr Baudrillart un fac-similé de la statuette du Gaulois mort et fait une conférence éloquente sur le sentiment religieux aux trois périodes de l'existence d'Alesia. Il est de nouveau question du sanctuaire dolménique, du sarcophage et de la basilique de Sainte-Reine ; mais on remarque que Mgr Baudrillart, qui prêche sur le texte : *Veritas de terra orta est*, ne parle pas de sainte Reine. Le docteur Simon reproche aux explo-

Digitized by Google

rateurs de la Croix Saint-Charles d'avoir enrichi des Musées lointains ; il oublie ce que leur doivent les deux Musées d'Alise, dont l'un est certainement superflu.

13 août. — Espérandieu communique à l'Académie des Inscriptions les résultats des fouilles faites par l'Académie de Dijon au lieu dit En Belles Oreilles, sur un terrain mis par lui à la disposition de cette compagnie. On y a trouvé un très important bas-relief avec trois Mères et des enfants et une très grande quantité de poteries, entre autres le plus beau vase à reliefs que l'on connaisse de la fabrique de Rheinzabern (chasse au cerf). Voir aussi CA. 22 août 1924, où le vase, recollé et moulé à Saint-Germain, est présenté à la compagnie; il est destiné au Musée de Dijon.

19 août. — L'auteur de ces *Éphémérides* se rend à Alesia et y constate à son tour :

1° Que le sanctuaire dolménique n'existe pas; que la construction prise pour un dolmen n'a même aucune ressemblance avec un dolmen;

2° Que la basilique de Sainte-Reine n'existe pas, du moins là où on a cru la reconnaître;

3° Que tout vestige de christianisme primitif faisant défaut dans les Musées d'Alise, l'hypothèse d'une forte communauté chrétienne à Alesia au IIIe-IVe siècle est, pour le moment, extravagante;

4° Que le sarcophage dit de Sainte-Reine est au plus tôt du VIIIe siècle et que la cassure qu'il présente, très irrégulière, ne peut être une *fenestella;*

5° Que ce sarcophage est presque identique, sans en excepter la cassure irrégulière, avec celui qui, découvert en 1879, est conservé au Musée municipal;

6° Que ce Musée devrait être réuni au Musée *Alesia* beaucoup plus vaste, à condition que ce dernier soit débarrassé d'une frise de squelettes sans intérêt qui produisent un effet macabre sur les visiteurs;

7° Que la flûte de Pan et le Gaulois mort, objets de grande valeur, ne sont toujours représentés, au Musée Alesia, que par des moulages, sans qu'on sache où sont les originaux, autrefois confiés à V. Pernet.

Si l'on craint que ces originaux ne soient pas suffisamment en sûreté à Alise, le Musée de Saint-Germain est tout prêt à leur offrir l'hospitalité, sans contester les droits de propriété de la SS, dont on est heureux de reconnaître, une fois de plus, le persévérant et fécond labeur.

SALOMON REINACH.

Fin août 1924.

Digitized by Google

☥

LA CROIX ANSÉE DES ANCIENS ÉGYPTIENS

Longtemps avant la découverte de Champollion, les érudits savaient que le signe ☥ sert à exprimer l'idée de « vie »; mais, par un hasard singulier, ce signe, le plus célèbre de l'écriture hiéroglyphique, n'est pas encore identifié. Champollion et de Rougé se contentaient de l'appeler « la croix ansée ». Plus tard, MM. Griffith et Petrie l'ont interprété comme une ceinture et M. B. Gunn, dont M. Erman et M. Bénédite partagent l'opinion [1], en fit une boucle de sandales. M. Loret et M. Jéquier ont à dix ans de distance consacré au ☥ deux articles que connaissent tous les égyptologues [2]. Pour M. Loret, le ☥ est un miroir. M. Jéquier, après avoir habilement critiqué les opinions antérieures, y voit un talisman. Cette explication ne me paraît pas fondée, mais l'un et l'autre article sont précieux pour leur excellente documentation. C'est grâce à eux que je pourrai exposer en peu de mots une solution qui, je l'espère, ralliera définitivement l'opinion des savants.

Un certain nombre d'hiéroglyphes qui avaient embarrassé les premiers égyptologues sont aujourd'hui identifiés. L'histoire de nos tâtonnements nous montre quelle est la méthode à suivre. Le Papyrus des Signes de Tanis doit toujours être consulté; puis on cherchera dans des inscriptions soignées

1. Erman, *Æg. Gram.*, 3e éd., p. VIII; Bénédite, *les Jeux d'écriture dans l'image*, in *Recueil d'études égypt. dédiées à Champollion*, Paris, 1922, p. 30.

2. Loret, *le Symbole hiéroglyphique de la vie*, in *Sphinx*, V (1902), p. 138-147; Jéquier, *les Talismans* ☥ *et* ♀, in *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale du Caire*, XI (1914), p. 121-143.

Digitized by Google

d'époques différentes, et de préférence dans les textes coloriés, les exemplaires les plus nets. Parfois, l'identification se fera par degrés. Même un naturaliste aurait du mal à reconnaître les poissons employés dans l'écriture hiéroglyphique; mais ces poissons sont tous figurés en grand dans les scènes de pêche des tombeaux memphites. Il faudra identifier les poissons employés comme hiéroglyphes avec les poissons des bas-reliefs et demander aux naturalistes à quelles espèces appartiennent ces derniers [1]. Pour les objets mobiliers, les outils, les instruments, on les cherchera soit dans les vitrines des musées, soit sur les statues et les bas-reliefs. Considérons par exemple le signe dont un très bon exemplaire existe au tombeau de Meten (IVe dynastie) [2]. On aurait peu de chance de tomber juste; mais ceux qui connaissent bien les sujets représentés dans les tombes memphites pensent tout de suite à comparer ce signe avec la senne que les pêcheurs tendaient en travers des cours d'eau. Les détails essentiels de l'engin se retrouvent dans le signe : le filet fixé à deux câbles, les cordes de manœuvre, les flotteurs et les poids. Le signe est vertical et les proportions ont été modifiées, mais il fallait prendre de telles libertés pour ramener à un gabarit commun et disposer artistiquement en lignes et en colonnes des signes aussi disparates qu'un arbre, un aigle, une maison à côté d'une limace, d'un petit oiseau ou d'un grain de blé.

Quand on sait ce que représente un signe, il reste à expliquer d'où vient sa valeur phonétique. On s'est aperçu depuis longtemps que cette valeur phonétique n'est jamais arbitraire. Elle vient du mot qui désignait en égyptien ce que le signe représente. A chaque instant les égyptologues s'appuient sur cette loi qui ne connaît pas d'exception. Le signe représente un poisson du Nil, le *chromis;* sa valeur phonétique est *in*. Les papyrus médicaux, écrits en signes

1. Voir le beau livre de M. Gaillard, *Recherches sur les poissons représentés dans quelques tombeaux égyptiens de l'Ancien Empire*, le Caire, 1928 (*Mémoires Inst. fr.*, tome LI).

2. Lepsius, *Denkmäler*, II, 4.

Digitized by Google

hiératiques, mentionnent un poisson *in-t*. On admet que ce poisson est le *chromis*. Peut-être lira-t-on un jour sur un bas-relief représentant la pêche le mot *in-t* à côté d'un chromis bien reconnaissable? Cependant cette confirmation n'est pas nécessaire.

Ainsi l'on sait d'un signe tout ce qu'il y a lieu d'en savoir quand on a pu l'identifier, quand on a établi sa valeur phonétique, quand on a retrouvé son nom en égyptien. Mais, après plus d'un siècle d'efforts, et bien que Champollion ait fait à lui seul la moitié de la besogne, il reste encore beaucoup de signes imparfaitement connus. Voici comment on pourrait les classer :

1° Ceux dont nous ne connaissons pas la valeur phonétique (ils sont peu nombreux);

2° Les signes identifiés dont la valeur phonétique est connue, mais dont le nom n'a été retrouvé ni en égyptien, ni en copte, ni même dans les langues parentes où il est nécessaire de poursuivre la recherche quand l'égyptien ni le copte n'ont donné de résultat. Exemples :

	b	*pied.*
	f	*limace.*
	m	*chouette à tête ronde.*
	ḥ	*corde utilisée par les chasseurs.*
	ś	*un linge que les Égyptiens tenaient constamment dans la main.*
	g	*un support de vase.*
	mt	*phallus.*
	mn	*échiquier.*
	mḥ	*un fouet de berger.*
	mꜣc	*une plume d'autruche.*
	nu	*une herminette.*
	uẓ	*une pelote de fil.*

Bien que nous ne connaissions pas les noms égyptiens de ces signes, les identifications indiquées ci-dessus peuvent être tenues pour certaines. On se fondera sur elles pour soutenir

Digitized by Google

qu'en égyptien le fouet des bergers s'appelait *mḥ*, la pelote de fil *uz*, en tenant compte du fait que lorsqu'un signe devient phonétique, il ne conserve pas toujours tous ses éléments : la désinence *-t* des mots féminins tombe régulièrement, les lettres faibles *ꜣ*, *i*, *u* peuvent tomber. Ces noms anciens, contemporains de l'invention de l'écriture, ont disparu très tôt, puisque même sous la IVe dynastie, l'échiquier s'appelle *sn-t* et non *mn* et l'herminette *ꜥn-t* et non *nu*. Les deux mots qui signifient « plume », *mḥ-t* (MEƧE) et *šu-t*, n'ont avec *mꜣꜥ* aucun rapport. Cependant, même si les noms anciens ne devaient jamais se retrouver, personne ne prétendrait que les valeurs phonétiques des signes de cette catégorie soient arbitraires.

3° Viennent maintenant des signes dont la valeur phonétique est connue, mais qui n'ont pas été identifiés. Le signe ☥ *ꜥnḫ* fait partie de cette série avec beaucoup d'autres parmi lesquels je citerai :

	t		*t*
	šꜣ		*im*
	un		*šn*
	ḥnr		*mꜣꜥ*
	n-t		*zd*
	nfr		

Le nom de ces signes est naturellement inconnu. Peut-être est-il enregistré au dictionnaire, sans que nous sachions l'appliquer. Prenons pour exemple un signe expliqué aujourd'hui qui a longtemps embarrassé les chercheurs, le signe *zbꜣ*. Les mots *zbꜣ* en égyptien sont assez nombreux: trois verbes, « orner », « boucher », « remplacer, » et deux substantifs, « flotteur » et « sarcophage ». Le mot *zbꜣ* « flotteur » se trouve dans un chapitre du *Livre des morts* où il est question de la senne des pêcheurs. Essayons donc de voir, sur les nombreux bas-reliefs qui représentent la pêche, si ne peut être un flotteur. On constate que les flotteurs que les Égyptiens attachaient à leurs nasses ou à

Digitized by Google

leurs sennes n'ont aucune ressemblance avec le 𓋹. Mais lorsqu'on eut découvert à Saqqarah le tombeau de Mera, la solution devint évidente. Un beau bas-relief représente la chasse à l'hippopotame. Les chasseurs ont attaché le fer du harpon à une corde assez longue au bout de laquelle sont fixés des paquets de jonc semblables au 𓋹. Une fois le harpon lancé, l'hippopotame s'enfuyait entraînant la corde; mais les chasseurs pouvaient toujours la rattraper grâce aux paquets de joncs qui flottaient à la surface. Le mot *zbꜣ* « flotteur » connu depuis longtemps était donc bien le nom du signe 𓋹, mais la preuve restait encore hors de notre portée.

Il y aura donc toujours intérêt à mettre en regard d'un signe qui n'est pas identifié la liste des mots où il est employé. Par exemple, 𓊹 sert à écrire les mots « dos, mur, satiété, tamiser »; le signe 𓄿 *nfr* les mots « bon, couronne, orge, jeune fille, gouvernail, fin, vache, jeunes recrues (au pl.). » On peut admettre que dans un de ces mots 𓊹 ou 𓄿 est employé comme figuratif et non comme un simple syllabique. Malheureusement, quand on a réuni de nombreux exemples, même détaillés et coloriés du signe 𓊹, on n'arrive pas à décider s'il représente un dos, un mur ou un tamis et l'on craint, en outre, de n'avoir pas relevé le vrai nom du signe. Pour le 𓋹, la question est encore plus embrouillée. En consultant le dictionnaire de Brugsch et son supplément, on trouve jusqu'à 24 mots écrits avec le 𓋹. M. Loret a néanmoins entrepris de chercher dans cette liste le nom du 𓋹, et son choix s'est porté sur le mot 𓋹𓏏𓏏𓏏 *ᶜnḫ-t* « miroir », en se fondant sur la présence dans ce mot du trait 𓏏. Les Égyptiens qui emploient tour à tour les mêmes signes comme figuratifs et comme phonétiques, avaient inventé un moyen simple et commode pour distinguer les deux emplois. Ils font suivre les figuratifs du trait 𓏏 ou du groupe 𓏏𓏏 (t + le trait) lorsque le mot est féminin. Ainsi 𓂋 ne représente que le son *i̯r*, mais 𓂋𓏏𓏏𓏏 se lit *i̯r-t* et signifie « œil ». Par analogie, on dira que 𓋹 seul n'est que le syllabique *ᶜnḫ*, tandis que dans

Digitized by Google

☥ ꜥnḫ-t « miroir » ☥ est figuratif. Or, le signe qui sert à écrire figurativement le mot « miroir » ne peut être qu'un miroir. Ce raisonnement, en apparence si séduisant, ne peut être tenu pour décisif, parce que les Égyptiens n'ont pas su observer la règle qu'ils avaient inventée pour distinguer les figuratifs et les phonétiques. A toutes les époques le trait manque à la suite des figuratifs et s'écrit après des syllabiques [1].

Ce fait n'avait certainement pas échappé à l'attention de M. Loret. S'il a retenu le mot ☥ parmi 23 autres, c'est qu'il estimait que le miroir pouvait symboliser pour les Égyptiens l'idée de vie. Après avoir posé très justement que le ☥ représente un objet matériel nommé ꜥnḫ, M. Loret ajoutait, ce qui n'est plus aussi certain, que cet objet emprunte son nom et sa valeur phonétique à la racine ☥ dont le sens le plus fréquent est « vivre » [2]. M. Jéquier ne doute pas non plus que l'objet figuré par le ☥ ne soit en rapport avec l'idée de vie, et c'est pourquoi il fait du ☥ un talisman [3]. Or, on compliquait inutilement la question. Il n'y a pas lieu de se demander pourquoi le ☥ a été choisi pour symboliser l'idée de vie, car il n'y a pas dans l'écriture égyptienne, contrairement à l'opinion généralement admise, de signe symbolique. Le ☥ ne symbolise pas plus la vie que *nfr* ne symbolise la bonté, la plume *mꜣc* la vérité ou le la satiété. Lorsque M. Erman écrivait en 1911 la troisième édition de sa *Grammaire*, il admettait encore l'existence de signes symboliques où il rangeait qui symbolisait selon lui l'idée de *vent*, qui symbolisait l'idée de *noir* et l'idée d'*écrire*. Mais les emplois de ces signes, comme M. Lacau l'a très bien fait remarquer [4], sont conformes aux lois connues de l'écri-

1. Sethe, *Die Bedeutung des Striches in den Pyramidentexten und im alten Reich*, in *Æg. Zeits.*, XLVI, 44-56.
2. *Sphinx*, V, 139.
3. *Bull. Inst., fr.*, XI, 125-126.
4 Lacau, *Notes de grammaire à propos de la troisième édition de la grammaire égyptienne de M. Erman*, in *Recueil de travaux*, XXXIV, 210.

Digitized by Google

ture égyptienne. Le nom de la voile en égyptien est *ṯꜣu-t*. Le signe reçoit en conséquence la valeur *ṯꜣu* et sert en qualité de signe phonétique à écrire le mot *ṯꜣu* « vent ». En somme, il n'y a dans l'écriture égyptienne que des figuratifs et des phonétiques. L'existence de ces deux catégories de signes se constate sur les plus anciens documents.

L'Égyptien qui le premier voulut écrire le mot *ꜥnḫ* « vivre » pouvait-il se servir d'un signe figuratif? L'écriture figurative offrait des ressources plus variées qu'on ne le croirait tout d'abord. Des hiéroglyphes tels que , , , ne représentent pas seulement les mots « œil, oreille, main, charrue », mais aussi les fonctions de ces organes et instruments, c'est-à-dire les mots « voir, entendre, manier, labourer ». D'autre part on rendait l'idée d'une collectivité au moyen de trois de ses composants. est un canard pilet, un canard siffleur; la réunion de ces deux signes auxquels on ajoute l'oie commune signifie « oiseaux ». On écrit de la même façon les mots *ꜥu-t* « petit bétail », *rmu* et *mḥ-il* « poissons », *udhu* « repas ». Il semble donc qu'un scribe aurait pu faire un choix parmi les signes qui expriment les fonctions essentielles de la vie. La réunion de (voir, engendrer, marcher) aurait très correctement rendu l'idée de vivre, mais cette combinaison ou toute autre du même genre aurait paru peu claire aux scribes et à leurs lecteurs trop habitués à rencontrer l'œil, le phallus et les jambes avec des valeurs définies. Puisqu'on n'y avait pas recours, il ne restait plus qu'à écrire *ꜥnḫ* en toutes lettres, ou plutôt au moyen d'un syllabique ayant cette valeur, car les Égyptiens ont toujours préféré les syllabiques seuls ou accompagnés des éléments de leur lecture à l'orthographe purement alphabétique.

Si le signe ☥ est un simple signe phonétique, on admirera peut-être que sa fortune ait été si brillante. Les dieux et les rois échangent le ☥ comme le plus précieux des cadeaux. Sur les bas-reliefs qui représentent la naissance du Pharaon, la déesse Heqet tend le ☥ dans la direction de l'enfant royal que Khnoum, le dieu potier, vient de modeler sur son tour.

Digitized by Google

Le vautour et le faucon le tiennent suspendu sur la tête du Pharaon. Mais il n'y a pas que le signe ☥ qui soit ainsi traité. D'autres hiéroglyphes ☥, ⊥, ▥, ▥, ⚲ ou ⫼, ⚲, sont aussi combinés avec des personnages et portés comme amulettes, parce qu'ils signifient « air, offrande, fête du jubilé, champ, protection, épanouissement ». Des divinités, Isis et Nephtys et la déesse « Vérité » portent sur la tête en guise de coiffure les signes ou groupes de signes qui expriment phonétiquement leur nom, ▌, ⁄, ▥. Dans la vignette du chapitre cxxv, le crochet de la balance employée pour peser l'âme est souvent remplacé par la plume ⁄ parce qu'on écrit avec ce signe le nom de la déesse « Vérité ». Le dieu Bès qui orne le dossier de quelques fauteuils passe souvent un bras dans la boucle du signe ⚲ [1]. Cet hiéroglyphe représente pourtant un objet bien modeste, la couverture roulée que les bergers sous l'Ancien Empire portaient toujours en conduisant leurs troupeaux. Il se lit *sꜣ* et signifie « protéger ». Vraisemblablement il a signifié d'abord « couvrir », au sens matériel, et dans cette signification il était un véritable figuratif; mais, après l'Ancien Empire, on ne fait plus guère usage de la couverture qui avait été le modèle du signe ⚲ et le signe lui-même change de forme. C'est donc bien le mot « protection » écrit phonétiquement que le dieu Bès porte à son bras, tandis que d'autres images du même dieu portent le mot « vie » écrit par le signe ☥.

Ces remarques étaient indispensables pour nous affranchir des préoccupations qui ont pesé sur ceux qui ont tenté d'expliquer le ☥ et les ont écartés de la vraie solution. Comparons maintenant des exemplaires empruntés à des monuments d'époques différentes du signe ☥ (fig. 1). On voit qu'à l'époque thinite la tige verticale est franchement divisée en deux tiges égales, non rigides. Plus tard, ces deux appendices sont réunis et forment une tige droite. Les appendices latéraux qui sont, à partir de l'Ancien Empire, le prétexte

1. Quibell, *Tomb of Yuaa and Thuiu*, le Caire, 1908, pl. XXIX et XXX.

Digitized by Google

de différents ornements, sont d'abord une simple ligne droite, plus large à l'extrémité qu'à la naissance. Quant à la boucle supérieure, elle n'a jamais changé de forme. Ce n'est pas un cercle parfait, mais plutôt une ligne courbe dont on aurait réuni les deux extrémités. Il est bien évident que la forme de l'époque thinite qui reparaît de temps en temps jusque sur des monuments du Moyen Empire est la plus rapprochée de l'original. Or, il est très facile de réaliser quelque chose de tout à fait semblable au ☥ primitif. Il suffit de prendre une bande souple d'étoffe ou de cuir et d'en nouer les extrémités en ménageant deux boucles latérales et en laissant retomber les deux bouts. Les personnes qui font elles-mêmes leur nœud de cravate réalisent sans s'en douter le signe ☥. Cette interprétation n'est pas nouvelle. Résumant les opinions qui avaient cours en 1901 lorsqu'il composa son article, M. Loret écrit : « On s'accorde généralement à voir dans ☥ un lien bouclé dont les deux bouts forment une cocarde[2]. » Mais on n'avait pas vérifié encore sur les monuments cette hypothèse et M. Griffith gâta tout en ajoutant que ce lien était magique[3]. Avant de procéder à la vérification, il convient de remarquer que le nœud que nous avons décrit peut être fait sur le front et l'on a un diadème, que si l'on fait la même opération autour du cou, on obtient un collier et qu'enfin on peut pareillement réaliser une ceinture.

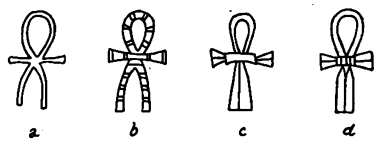

Fig. 1. — Différentes formes du signe ☥ ; *a*, époque thinite ; *b-c*, Ancien Empire ; *d*, Moyen Empire[1].

Flinders Petrie a émis, dès 1894, l'idée que le signe ☥ pouvait représenter la ceinture que portent volontiers, au lieu du pagne, les bergers, chasseurs et pêcheurs, et les mariniers[4]. Cette ceinture a été en usage sous tout l'Ancien

1. Jéquier, *op. cit.*, p. 122-123.
2. *Sphinx*, V, 138-139.
3. Griffith, *Hieroglyphs*, p. 60.
4. Petrie, *Medum*, p. 33.

Digitized by Google

Empire, mais elle a changé de forme. La ceinture des trois pêcheurs figurés sur une fresque de Meidoum qui est du début de la IVe dynastie (fig. 2) ressemble beaucoup plus au ☥ que les ceintures qu'on portait sous la Ve dynastie. Les gens du peuple ont dû se contenter d'abord de nouer une écharpe autour de leur corps, de manière que les boucles et les bouts, en retombant, cachent les parties sexuelles; mais comme cette ceinture se défaisait toute seule, on y substitua une bande munie d'une boucle et d'un crochet, à laquelle était fixé un nœud tout fait dont la forme s'écarta un peu du modèle.

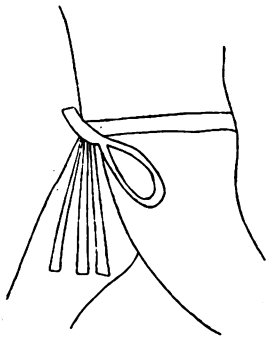

Fig. 2. — La ceinture des mariniers sous l'Ancien Empire [1].

Considérons maintenant les diadèmes. Le Musée de Leyde en possède un fort bon, et nous avons en outre de nombreuses figurations égyptiennes. Ce sont des cercles de métal décorés d'une rosace à fleurons lotiformes d'où partent deux retombées qui devaient être assez incommodes (fig. 3).

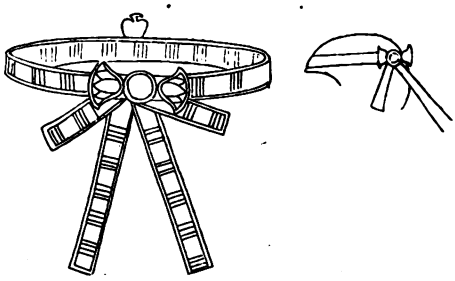

Fig. 3. — Diadèmes égyptiens [2].

Si un orfèvre avait composé ce diadème d'imagination, il n'aurait pas eu l'idée de ce genre d'ornement, mais pendant longtemps, sans doute, le diadième fut un simple bandeau d'étoffe qui se nouait derrière ou sur le côté, en laissant deux boucles et deux retombées. Un jour on le copia avec des matériaux de choix, ce qui permit quelques transforma-

1. *Ibid.*, pl. XII.
2. D'après Jéquier, *les Frises d'objets des sarcophages du Moyen Empire*, le Caire, 1921, fig. 107 et 105.

Digitized by Google

tions. Les deux boucles latérales furent remplacées par une rosace ; on conserva les deux retombées. En somme, le ☥ se reconnaît assez bien dans les diadèmes simples de l'Ancien et du Moyen Empire.

Mais j'ai eu la bonne fortune de trouver sur des monuments de la Ire dynastie le ☥ primitif utilisé comme collier, sans aucune déformation. En 1913, M. Lacau m'avait chargé d'explorer une colline au bord du désert, près d'Abou-Roach, a la surface de laquelle il avait ramassé quelques débris de vases de schiste. La nécropole qui a été découverte là, au cours de deux campagnes dont les résultats ne sont pas encore publiés, date du roi Den. Un petit tombeau demeuré presque intact a livré trois lions et trois lionnes en ivoire, d'un remarquable travail, avec lesquels on jouait au jeu du serpent *(mhn)*. Les peintures et les bas-reliefs des tombeaux de Hesy-rê (IIe dynastie), de Rahotep (IVe dynastie) et de Chepses-rê (Ve dynastie) [1] montrent que pour jouer on utilisait un guéridon sur lequel était dessiné un serpent enroulé, la tête au centre, les écailles formant les cases, trois lions et trois lionnes, et des boules de différentes couleurs. Comme on le verra sur la figure 4, les trois lionnes portent au cou un collier assez large, divisé en casiers, orné sur le devant de deux boucles latérales et de deux retombées. C'est exactement notre signe ☥ des monuments de l'époque thinite. On objectera peut-être que les lionnes portent le ☥ comme un signe de vie et non comme un simple collier, mais ni les dieux, ni les hommes, ni les animaux, ne portent le signe de vie à la façon d'un collier. Ils le tiennent à la main ou suspendu à un fil. Je ne vois d'ailleurs aucune raison pour que des lionnes, qui ne sont pas des divinités, portent le signe de vie, mais il y en avait de très bonnes pour leur mettre un collier.

La comparaison du signe ☥ avec les diadèmes, les ceintures et surtout avec les colliers des trois lionnes d'Abou-Roach,

1. Quibell, *The tomb of Hesy*, le Caire, 1913, pl. XI; Petrie, *Medum*, pl. XIII; Lepsius, *Denkmäler*, II, 66.

Digitized by Google

établit donc que le signe de vie reproduit un bandeau dont les extrémités ont été nouées à la manière d'une cravate. Même si nous ne retrouvions pas son nom égyptien, cette identification serait aussi certaine que celle des signes 𓇋, 𓈖 ou 𓋴 ou de bien d'autres dont le nom n'a pu être relevé dans les textes. Mais je crois être en mesure de démontrer que cet ornement primitif s'appelait *ᶜnḫ*.

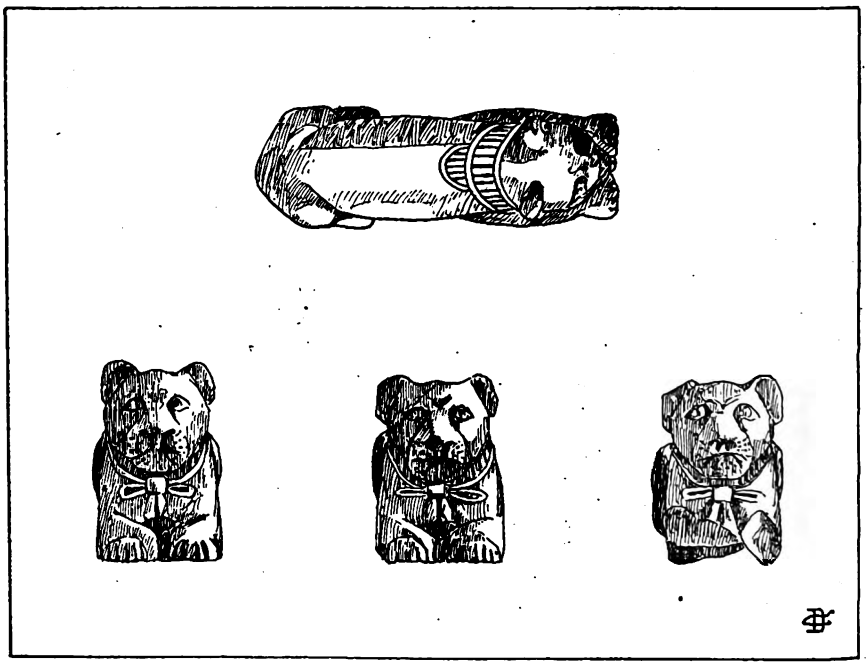

Fig. 4. — Lionnes au collier en ivoire. — Abou-Roach.

Ce n'est pas seulement sous la Ire dynastie, c'est à toutes les époques que les Égyptiens ont pris plaisir à suspendre des ornements au cou des animaux. Il n'y a presque pas de tombeau de l'Ancien ou du Moyen Empire où l'on n'ait représenté le défilé des troupeaux organisé en vue du recensement. Les plus belles bêtes sont décorées (fig. 5). Ces ornements champêtres présentent les plus grandes analogies

Digitized by Google

avec les diadèmes, ceintures et colliers dont nous avons parlé. Ils se composent d'un pendant et d'une rosace accrochés à un bandeau qui fait le tour du cou.

Le pendant doit surtout attirer notre attention. Le nœud de cravate des Égyptiens de la Ire dynastie était vraiment un peu simple. Pour l'enrichir il suffisait de réunir par le bas les deux retombées. On obtenait un cadre qui pouvait être rempli par des rangs de perles multicolores. Les orfèvres fabriquaient à l'usage des hommes des ornements du même genre composés d'un collier et d'un contrepoids dont la forme ogivale (fig. 6) s'inspire également de la partie inférieure du ☥ primitif. Tous les égyptologues connaissent le nom de ce contrepoids : , , *mᶜnḫ-t*. Il est admis universellement que le *m* initial est un préfixe et que ce mot dérive d'une racine *ᶜnḫ*[3]. En effet, j'ai relevé au Mastaba du Louvre le nom du contrepoids de collier, sous la forme *ᶜnḫ-t*, sans *m*. M. Jéquier pense que dans *m-ᶜnḫ-t* le radical *ᶜnḫ* est le mot « vivre » et que le nom du bijou signifie « pour la vie[4] ». On ne voit pas bien pourquoi ce bijou serait ainsi désigné. Il n'est, pas plus que n'importe quel objet de parure, destiné à garantir la vie de celui qui le porte. Au contraire, maintenant que nous avons reconnu que le pendant est un dérivé de l'ornement primitif en forme de cravate, il paraîtra évident que le nom du pendant *ᶜnḫ-t*,

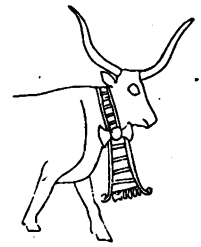

Fig. 5. — Bœuf orné d'un pendant[1].

Fig. 6. Contre-poids de collier[2].

1. Davies, *Ptah-hetep*, II, 21.

2. D'après Lacau, *Sarcophages antérieurs au Moyen Empire*, le Caire, 1906, t. II, fig. 442.

3. Grapow, *Ueber die Wortbildungen mit einem Præfix im ägyptischen*, in *Abdh. d. kön. preuss. Akad. d. Wissenschaften*, Hist.-phil. klasse, 1914, nº 5, p. 8.

4. Jéquier, *le Préfixe* *dans les noms d'objets du Moyen Empire*, in *Rec. de tr.*, XXXIX, 145.

Digitized by Google

puis *m-ᶜnḫ-t*, dérive du nom de cet ornement qu'on a peu de chance de rencontrer dans les textes, puisqu'après l'époque thinite il n'était plus employé sous sa forme primitive, mais qui n'a pu s'appeler d'un autre nom que **ᶜnḫ*.

Nous savons donc du signe ☥ tout ce qu'il importe de savoir : sa valeur phonétique ☥ *ᶜnḫ*; sa définition : ornement en forme de cravate pouvant être porté en guise de collier, de ceinture ou de diadème; enfin, son nom égyptien **ᶜnḫ* sur lequel ont été formés les dérivés *ᶜnh-t* et *mᶜnḫ-t* par lesquels les Égyptiens désignaient un ornement tiré du ☥ primitif.

PIERRE MONTET.

Strasbourg, le 3 juillet 1924.

Digitized by Google

LES SCIENCES AUXILIAIRES DE L'ARCHÉOLOGIE

(ARCHÉOLOGIE, ART ET MÉTAPSYCHIQUE)

L'archéologie n'est pas une science qui se suffise à elle-même et qui, de nos jours, puisse se contenter comme jadis de commenter les monuments à l'aide des sciences historiques seules. Explication des multiples activités matérielles qu'a déployées l'homme d'autrefois [1], elle doit demander indistinctement à toutes les sciences leur concours, car toutes, même en apparence les plus étrangères à ses préoccupations, peuvent éclairer quelques points de ses recherches complexes [2]. Hors de ses limites propres, en effet, des savants abordent incidemment des problèmes d'ordre archéologique, auxquels ils croient apporter des solutions nouvelles. Il est du devoir de l'archéologue de connaître leurs tentatives, de les suivre avec intérêt et de discerner leur secours, réel ou illusoire.

Il ne saurait donc négliger les apports souvent très ingénieux, sinon convaincants, de la psychologie nouvelle qui a pris comme sujet de son étude le subconscient humain, soit qu'elle demeure strictement scientifique, soit qu'elle s'aventure hardiment sur les terrains mouvants qui la mènent à l'occultisme, au spiritisme. Dans ces pages, nous voulons signaler les essais d'interprétation archéologique par la métapsychique.

***

Le hasard, l'intuition, tout autant que la lente réflexion consciente et l'étude, ont parfois révélé au chercheur des

1. Cf. ma définition de l'archéologie dans mon ouvrage *l'Archéologie, son domaine, son but*, 1922.

2. Cf. sur les sciences auxiliaires de l'archéologie, entre autres, *l'Archéologue et le photographe*, in *Rev. arch.*, 1922, XVI, p. 85 sq.

Digitized by Google

champs de fouilles insoupçonnés. Mais l'archéologue ne pourrait-il recourir aux mystères du subconscient pour retrouver l'*emplacement de monuments, de sites antiques ignorés*, par l'intermédiaire du médium et de l'écriture automatique ?

En 1922, un architecte anglais, M. Bligh Bond, a publié un curieux ouvrage intitulé *The Gate of Remembrance*. On y lit l'histoire de la découverte, par l'écriture automatique, des fondations d'anciennes chapelles profondément enfouies, sur lesquelles on ne possédait plus aucun renseignement précis. Ces chapelles, dont la plus importante est dénommée « chapelle d'Edgar », faisaient partie de l'abbaye de Glastonbury, le plus ancien établissement religieux de l'Angleterre, ruiné au cours des temps. Vers la fin du XVIIIe siècle, toute trace de leurs fondations avait disparu. Lorsqu'on décida en 1908 la restauration, M. Bligh Bond, qui en fut chargé, demanda l'avis d'archéologues anglais, qui différèrent d'opinion quant à l'emplacement des chapelles. En 1860, l'un d'eux avait déjà écrit : « Il n'y a aucune possibilité de reconstituer le plan original par des fouilles »; les fouilles ultérieures de 1904 étaient en effet demeurées infructueuses, si bien que Sir William Hope avait conclu qu'il n'y avait jamais eu de bâtiment, même de petites dimensions, à l'endroit présumé. La chapelle d'Edgar, disaient les archéologues, devait avoir eu un tout autre emplacement. Dans son embarras, M. Bligh Bond recourut à l'aide de son ami, M. John Alleyne, qui possède la faculté de l'écriture automatique. Les expériences commencèrent dès 1907. Les écrits automatiques devinrent de plus en plus précis, indiquant la situation exacte de la chapelle d'Edgar, ses dimensions, son décor, donnant même le plan sommaire. Ils furent publiés en 1918, et deux ans plus tard seulement les fondations furent mises au jour, correspondant exactement à la description du médium. Détail curieux, le seul document existant, la note de Leland, était en contradiction avec la réalité et les écrits subconscients. Les autorités ecclésiastiques s'émurent et remercièrent M. Bligh Bond, en lui enlevant la direction des fouilles; le diable,

Digitized by Google

disaient-elles, seul avait pu lui faire connaître le plan complet des chapelles disparues [1].

Ces faits ont été révélés dans plusieurs articles de quotidiens, intitulés « la Médiumnité au service de l'archéologie [2] », par M. R. Montandon. Spirite convaincu, en même temps que préhistorien de mérite, M. Montandon s'est livré à une petite enquête et a réuni quelques faits analogues. Il signale le suivant, dont il garantit en toute connaissance de cause l'authenticité, omettant les noms pour raison de convenance [3] : « Dans une maison de famille, à la campagne, par une journée de pluie, des jeunes gens et des jeunes filles essayèrent de faire parler un guéridon. Très rapidement, celui-ci se mit à frapper des coups très nets. On épela l'alphabet et des notes furent prises à quelque distance du meuble par l'un des assistants. L'entité interrogée déclara s'appeler « Vigna » : elle venait demander un pieux service. Elle révéla, ce que tous ignoraient et ce que même la tradition locale n'avait pas conservé, que dans le parc, à 50 mètres à peine de cette demeure, occupée depuis un siècle par la même famille, se trouvaient les restes d'une station gallo-romaine détruite par les Barbares l'an 1 de l'ère chrétienne. Elle demandait qu'un puits de 12 mètres de profondeur, au fond duquel avait été précipité son cadavre, fût recherché et fouillé, afin d'y retrouver un ibis en argent qu'elle n'eût pas dû porter et que lui avait donné le César commandant de la station. Dès le lendemain, les recherches commencèrent. Le puits fut découvert et fouillé jusqu'à 7 mètres seulement, car le danger d'écroulement arrêta les travaux. On trouva, comme l'avait dit Vigna, à 1 mètre sous le niveau actuel du sol, quelques pièces sans valeur, mais dont l'effigie confirme la date du Ier siècle. Autour du puits, on mit au jour de nombreux vestiges d'habitations, depuis des huttes gauloises

1. Bligh Bond, *The Gate of Remembrance*, 1922; Stanley de Brath, *Écriture automatique et clairvoyance*, in *Revue métapsychique*, 1923, p. 163 sq.; *ibid.*, 1922, p. 267-8; von Czernin, *Psychische Studien*, juin 1922.

2. *Tribune de Genève*, 19 juillet et 18 septembre 1923.

3. Mme C. Borderieux, in *Psychica*, 15 août 1923.

Digitized by Google

jusqu'à des murs romains, des traces évidentes d'incendie (qui prouvèrent la véracité des dires de l'entité Vigna), des accumulations de poteries diverses, brisées malheureusement, dont quelques fragments de pièces de prix (poteries grecques), une petite statuette de déesse assise et drapée, retenant dans ses bras une gerbe d'épis.

Les fouilles furent interrompues par la guerre et le deuil; elles n'ont d'autre valeur que de confirmer l'exactitude des indications données par l'entité communicante; or, nul ne soupçonnait l'existence de ces ruines, dans cette région occupée par une longue succession de générations, et les plus âgés des vieillards ignoraient absolument l'existence de ces vestiges ».

Citons, en gardant une prudente expectative, la conclusion de M. Montandon, de nature à intéresser tous les archéologues : « Il est donc licite, en face de manifestations aussi précises et concluantes, de prétendre que la médiumnité est susceptible de rendre à l'archéologie de précieux services. Il importe seulement de savoir utiliser les ressources qu'offrent aux chercheurs les facultés psychiques, et d'en connaître les multiples possibilités... Il y a là un champ d'études extrêmement vaste, à peine exploré, et nous ne pouvons qu'applaudir à la suggestion d'un de nos correspondants, préhistorien et psychiste, qui entrevoit, parallèlement à la création d'un comité de recherches, la formation de médiums spécialisés, aptes à déceler les vestiges enfouis dans le sol, comme le font aujourd'hui les « baguettisants », révélateurs de sources, de nappes d'eau, et de gisements métallifères... Que de temps et d'argent n'économiserait-on pas si tous les fouilleurs pouvaient disposer d'un aussi merveilleux instrument de recherches que les facultés psychiques d'un M. Alleyne! L'exemple donné par M. Bligh Bond restera-t-il un cas isolé? Qui sait? Peut-être les archéologues de l'avenir trouveront-ils dans l'utilisation rationnelle de la médiumnité un nouveau et précieux élément d'information; on ne peut en tout cas que le leur souhaiter. »

Digitized by Google

***

La métapsychique fournirait-elle une *interprétation immédiate* de documents sur lesquels peinent vainement les savants? Certains adeptes le croient, et utilisent dans ce cas encore l'écriture automatique. Un concierge de Milan remplit une page de caractères inconnus qui sont soumis au professeur Corresio, paléographe. Celui-ci découvre avec stupéfaction le texte complet d'une inscription runique du Musée, qu'on n'avait pu interpréter jusqu'à ce jour, parce que la pierre était brisée. La personnalité qui se manifestait par l'écriture automatique était le chef barbare lui-même dont il était question dans l'inscription; elle en donna la traduction complète avec de nouveaux détails. Ceci se passait en juillet 1905. On peut difficilement supposer, disent les spirites, que le modeste concierge était un Champollion ignoré [1]! Nous l'admettrons sans peine; mais bien d'autres suppositions sont possibles. L'Italie n'est-elle pas féconde en étranges découvertes, et le texte runique serait-il apparenté au texte de Tite-Live exhumé par le professeur de Martino [2]?

***

L'objet ancien, disent les uns, ayant emmagasiné en lui-même, comme une plaque photographique, les faits passés auxquels il a été mêlé, peut inspirer au médium leur évocation, comme s'il les vivait à nouveau. Il existerait, disent les autres, « une quatrième dimension de l'espace, accessible aux seuls clairvoyants, où se rangeraient tous les éléments de la durée, en une réalité permanente [3] ». Quelle que soit l'explication des adeptes, la *psychométrie* fournit un autre moyen d'investigation supranormale à l'archéologie. En mettant une lettre

1. Sudre, *la Question métapsychique*, in *Revue de France*, 1923, 15 décembre, p. 719-20.
2. Cf., sur cette mystification, *Rev. arch.*, 1924, II, p. 216, 284.
3. Sudre, *Revue métapsychique*, 1922, p. 428.

Digitized by Google

sur son front, le médium évoque l'image du scripteur, qu'il voit accomplissant son acte. En tenant quelque document antique, il reconstitue le possesseur et le milieu séculaire. On a tenté un grand nombre d'expériences de ce genre [1], ressuscité par exemple la vie des Pompéiens. On donne au médium une bague extraite d'une tombe mexicaine; il en reconnaît la provenance funéraire : « On a volé cette bague de la main de celui qui l'avait portée. Ah! il en veut à ceux qui ont fait cela. On ne doit jamais faire une chose comme cela. Il ne faut pas la porter surtout, c'est une mauvaise influence. Celui qui la porterait ne pourrait rien réussir. Il y a des gens qui riraient de cela, cela n'empêche pas que cela soit vrai [2]. » Mme Denton prétend, en touchant des fossiles, revoir la vie préhistorique. Mme Buchanan retrace par le même moyen un paysage de l'époque silurienne, mais, si convaincu qu'il soit de la métapsychique, M. Richet demeure sceptique. « Il faudrait être bien naïf pour s'en ébahir, dit-il. Il n'y a que le résultat d'une très brillante imagination chez l'épouse d'un géologue expérimenté. » Et voici que, sans le secours même d'aucun objet, un théosophe anglais reconstitue l'histoire de l'Atlantide, siège d'une civilisation supérieure à la nôtre [3]!

Selon les occultistes, certains objets, encore tout imprégnés de la vie passée, inspirent au dormeur de terribles rêves évocateurs [4]. La littérature a tiré de cette croyance de faciles

1. Erny, *les Phénomènes psychiques occultes;* id., *le Psychisme expérimental,* 1895, p. 13, 69 sq.; Papus, *la Magie et l'hypnose,* 1897, p. 293 sq.; *Journal of American Society for psychical Research,* mai 1922; cf. *Revue métapsychique,* 1922, p. 262; docteur Osty, *Lucidité et intuition;* Sudre, *la Question métapsychique,* in *Revue de France,* 15 décembre 1923, p. 712; docteur Grasset, *l'Occultisme hier et aujourd'hui,* 1907, p. 303 sq.; Boirac, *l'Avenir des sciences psychiques,* 1917, p. 244; Duchatel, *la Vue à distance dans le temps et dans l'espace. Enquête sur des cas de psychométrie,* 1910; Bozzano, *les Phénomènes de hantise,* trad. de Vesme, 1920, p. 166 sq. et sur l'hypothèse psychométrique : Mmes Denton, *The Soul of Things;* W. et E. Denton, *Nature's secrets, or Psychométrie researches;* Flammarion, *la Mort et son mystère, Avant la mort,* 1920, p. 266, 267, etc.

2. Cornillier, *la Survivance de l'âme,* 1920, p. 285-6.

3. Scott Eliott, *Histoire de l'Atlantide,* 1922.

4. Sur ces objets évocateurs, *The occult Review,* mai 1922; *Rev. métapsychique,* 1922, p. 263 (pantoufles orientales, lampe achetée au Caire, robe

Digitized by Google

effets de terreur et de mystère. Conan Doyle [1] place un entonnoir de cuir auprès du dormeur, qui devient la proie du cauchemar : il revoit la scène de torture où cet instrument fut utilisé pour l'épreuve de l'eau, lors du procès de la marquise de Brinvilliers en 1676. Maeterlinck, qu'attire l'inconnu de l'au-delà, fait place à la psychométrie dans ses préoccupations littéraires [2].

Dans la pratique, on a appliqué la psychométrie aux enquêtes policières, avec succès, dit-on [3]. Mais je ne connais qu'un archéologue qui ait eu recours à ce procédé. C'est Gayet, dont les recherches à Antinoé ont suscité de justes critiques, car il n'a pas craint d'altérer plus d'une fois la vérité scientifique [4]. Il confia une bague trouvée dans un des tombeaux d'Antinoé à un psychomètre, et celui-ci lui décrivit la morte, son nom, son existence [5]. Les archéologues ont vivement protesté contre cette « télépathie rétrospective [6] », que M. Perdrizet a condamnée en ces termes catégoriques : « C'est au vrai de l'archéologie pour maisons de fous [7] ». Pour ceux qui ne croient pas à l'astral et pour qui ces phénomènes purement humains et terrestres s'expliquent par le subconscient, il semble que le psychomètre puise ses renseignements dans la pensée des assistants et non dans le passé. Toutefois, évitons ces jugements sommaires, et ne dé-

chinoise, etc. ; noter la hantise de l'Orient, dont nous parlons plus loin).

1. Conan Doyle, *l'Entonnoir de cuir.*

2. Maeterlinck, *les Débris de la guerre*, 1916, p. 207 sq.

3. Osty, *la Connaissance supranormale et ses possibilités d'application policière*, in *Revue métapsychique*, 1923, p. 81 sq.; docteur Abraham Wallace, *The Harbinger of Light*, août 1922; Tartaruga, in *Psychische Studien*, 1922; id., *Kriminal Telepathie und Retroskopie ;* id., *Das Hellseh-Medium Magalis in Schweden*, 1922; cf. *Rev. métapsychique*, 1922, p. 336, 426; Montandon, *la Connaissance supranormale et les enquêtes policières*, in *Tribune de Genève*, 20 novembre 1923.

4. Capart, *Rev. hist. rel.*, 1906, LIV, p. 31 sq.; Perdrizet, *Terres cuites d'Égypte de la collection Fouquet*, p. XI; *Rev. arch.*, 1924, II, p. 82, note 2.

5. *Fantômes d'Orient*, in *Annales du Musée Guimet*, XXX, p. 53 sq.; cf. *Éclair*, *Matin*, juillet 1906; docteur Grasset, *l'Occultisme hier et aujourd'hui*, 1907, p. 307.

6. Capart, *Rev. hist. rel.*, 1906, LIV, p. 33 sq.; *Rev. arch.*, 1906, II, p. 450.

7. Perdrizet, *l. c.*

Digitized by Google

nions pas à l'érudit la possibilité, le devoir même, de scruter tous les moyens de connaissance, avant de les juger.

***

Les *sourciers*, les *rhabdomanciens*, opérant à la baguette, au pendule, ou avec des instruments perfectionnés, doivent-ils arrêter notre attention? Leur art très ancien [1], qui est à l'heure actuelle étudié scientifiquement et qui a fourni ses preuves, n'est qu'une forme de la médiumnité, de la clairvoyance [2]. Il révèle non seulement les nappes d'eau et leur profondeur, mais les gisements métalliques [3], les cavités souterraines, parfois même des objets, des ossements, etc. Je ne connais pas de recherche archéologique faite avec le concours des rhabdomanciens. Il semble toutefois qu'il y aurait intérêt à en entreprendre de telles, pour déterminer si possible l'emplacement de cavités artificielles, par exemple le tracé d'aqueducs anciens. Nous avons l'intention de procéder à un essai de ce genre à Genève, pour relever le parcours de l'aqueduc qui amenait les eaux de Cranves en Haute-Savoie à la ville romaine de Genève, connu sur certains points, ignoré sur d'autres.

1. Sur les faits anciens, Le Brun, *Hist. critique des pratiques superstitieuses*, 2e éd., 1750, II, p. 318 sq., III, p. 386 sq.; Figuier, *Hist. du merveilleux dans les temps modernes*, II, p. 3, 104 sq.; Darapsky, *Altes und Neues von der Wünschelrute*, Leipzig, 1903; Sökeland, *Die Wünschelrute*, in *Zeit. d. Ver. f. Volkskunde*, 1903, XIII, p. 202, 280 ; Pease, *Proceed. of the Soc. for psych. Researches*, 1884, n° 5; *Rev. philosophique*, 1884, XVII, p. 247 sq., etc.

2. La littérature sur ce sujet est énorme. Cf., entre autre travaux : Mager, *les Sourciers et leurs procédés, la baguette, le pendule*, etc., 1913; id., *les Baguettes des sourciers et les forces de la nature*, 1920; von Klinckowstrom, *Die Wünschelrute als wissenschaftliches Problem*, Stuttgart, 1922; Landesque, *Hygrologie et Hydroscopie*, 1921; Viré, *l'Art de découvrir les sources, les Sourciers et la baguette divinatoire*, in *la Nature*, 1912-3, p. 328 sq.; Durville, *les Merveilles de la baguette divinatoire*, in *Aesculape*, 1913, III, p. 122; Regnault, *les Sourciers, comment se détermine la profondeur à laquelle se trouvera la nappe d'eau*, in *Hydrologica*, II, 1913, p. 288; Noël, *le Congrès de la baguette divinatoire à Halle*, in *la Nature*, 1913-4, p. 102, etc.

3. Procédé ancien : Frémont, *Évolution de la fonderie du cuivre*, 1902; cf. *Année sociologique*, VII, 1902-3, p. 482.

Digitized by Google

***

Si la métapsychique n'offre jusqu'à ce jour que d'incertains et douteux moyens d'investigation pratique, du moins l'archéologue trouve-t-il dans ses théories, comme dans les doctrines spirites et occultes, des faits et des croyances qu'il peut rapprocher des faits anciens étudiés par lui, en acceptant les explications des adeptes ou en leur substituant les siennes propres.

***

Que signifie, pour les spirites et les occultistes, la *trépanation* préhistorique? Ce serait un procédé empirique pour créer des médiums, ou un moyen pour favoriser la sortie du corps fluidique [1]; les mutilations des pieds et des mains auraient eu le même but. On sait de combien d'interprétations variées est susceptible cet usage chirurgical, religieux, ou rituel, selon les cas. Mais l'explication spirite ne diffère pas beaucoup de celle que l'on doit donner aux rondelles de trépanation au Tibet, où chacune représente la porte par laquelle l'âme s'est élancée vers le ciel bouddhique [2].

***

Nous apprenons que le *croisement des mains* ou *des pieds* contrarie la sortie et la circulation des fluides [3]. Nous savions déjà, par les croyances universelles, antiques et modernes, que ces gestes déterminent des nœuds magiques, nouent, entravent certains phénomènes, en particulier la conception, l'enfantement [4]. A Rome, s'asseoir les mains jointes près d'une femme enceinte ou d'un malade, dit Pline, lui jette

1. Cornillier, *la Survivance de l'âme*, 1920, p. 559.
2. *Rev. hist. rel.*, 1913, LXVIII, p. 17.
3. Cornillier, *op. l.*, p. 474, note 1.
4. Sur le nœud magique, *Rev. des études grecques*, 1918, p. 459, référ.; Lexa, *la Magie dans l'Égypte antique*, 1923-4; *Rev. arch.*, 1924, II, p. 87; sur le geste de croiser les jambes, *Rev. arch.*, XXIII, 1913, II, p. 344 sq.

Digitized by Google

un charme malfaisant, comme se tenir la jambe avec les mains jointes, ou les jambes croisées. Ces postures étaient interdites à Rome pendant les prières et les sacrifices, les conseils de guerre et les réunions des magistrats. En Grèce, Alcmène mit sept jours et sept nuits à accoucher d'Héraklès, parce que la déesse Lucine s'était assise devant sa demeure, mains jointes et bras croisés. Pendant la grossesse de sa femme, un Tombuluh s'abstient de s'asseoir les jambes croisées [1]. N'y a-t-il pas, dans la doctrine moderne, le souvenir de ces vieilles croyances?

***

Les spirites relèvent l'importance de la musique dans la vie astrale [2], notent par l'intermédiaire des médiums les mélodies que chantent les esprits égyptiens, les chants mêmes des planètes, retrouvant peut-être l'ancienne pensée grecque de l'harmonie des sphères et des chants planétaires [3], et Bozzano parle de la *musique transcendantale au chevet des mourants et des défunts* [4]. N'y a-t-il pas là encore des croyances qui s'apparentent à d'antiques données?

Les images de musiciens, jouant de la lyre, de la cithare, du tympanon, en relation avec les rites de la tombe, sont nombreuses dans l'art antique. Elles ne représentent pas seulement les survivants qui accompagnent le mort à sa dernière demeure, chantant les chants funèbres au son des instruments; elles sont aussi celles des défunts eux-mêmes. On voit ceux-ci sur les vases funéraires de la Grèce, surtout sur les beaux lécythes à fond blanc du ve siècle, sur ceux de l'Italie méridionale [5]. On apporte en offrande aux morts

1. Frazer, *le Rameau d'or*, trad. Toutain, I, p. 321.
2. Cornillier, *op. l.*, p. 523.
3. Ruelle, *le Chant des sept voyelles grecques*, in *Rev. des études grecques*, 1889, p. 38, 393; *Indicateur d'antiquités suisses*, XXIII, 1921, p. 194, note I, références.
4. Cf. Sudre, *la Question métapsychique*, in *Rev. de France*, 1923, 15 décembre, p. 717.
5. Liste dressée par Delatte, *la Musique au tombeau dans l'antiquité*, in *Rev. arch.*, 1913, I, p. 318 sq.

Digitized by Google

des lyres et des tympanons que l'on dépose en réalité sur ou dans le tombeau, que l'on peint ou sculpte sur les objets mobiliers, sur les emblèmes funéraires. Dans les tombes énéolithiques des Cyclades, puis dans celles de la Grèce archaïque, on dépose des figurines en pierre ou en terre cuite de musiciens jouant de la lyre. Et, dès l'archaïsme du VIe siècle grec, la Sirène, l'ancienne âme du mort, dont le sens s'altérera au cours du temps, est musicienne [1].

Des textes antiques attestent le rôle musicien du mort [2]. Un berger entend la voix du philosophe Philolaos chantant dans sa tombe; près d'un tombeau aux îles d'Éole, des bruits de cymbale et de tympanon retentissent pendant la nuit. C'est l'écho des réjouissances des Bienheureux dans l'Hadès, dont le chant et la musique sont les principales distractions.

Pourquoi le mort aime-t-il entendre de la musique et en jouer lui-même? N'y a-t-il qu'une « conception très ordinaire et que tout le monde comprend encore, celle du plaisir que procure la musique [3] »? Est-ce le désir du mort de charmer ses loisirs dans la tombe [4] où il continue une vie ralentie, analogue à celle d'ici-bas, que la piété des survivants entretient par les dépôts du mobilier funéraire et par les sacrifices? Y a-t-il quelque idée magique [5], ce chant funèbre étant un chant de fascination semblable à celui des Sirènes, à l'aide duquel l'âme envoie ses maléfices, car la musique joue un grand rôle en magie [6]? Démons infernaux, les Sirènes, jadis âmes des morts, se tiennent près des portes de l'Hadès pour attirer les vivants par leurs chants, et un fragment des Phéaciens de Sophocle les appelle les filles de Phorkys « qui modulent le chant d'Hadès [7] ». Avec le temps, ces démons atténuent leur caractère, deviennent les compagnes bienveillantes

1. Collignon, *les Statues funéraires*, p. 13, 79, 216.
2. *Ibid.*, p. 79, référ.
3. Delatte, p. 331.
4. Collignon, p. 80.
5. Delatte, *l. c.* — Collignon, *l. c.*
6. Combarieu, *la Musique et la magie*, 1910.
7. Collignon, p. 216.

Digitized by Google

du mort auquel elles font oublier par leurs chants les joies terrestres perdues [1].

Si le sens originel de cette association a pu s'obscurcir avec le temps, il ne semble toutefois pas que ces explications soient primitives. Il y a là bien plutôt une constatation d'ordre physiologique. Le mourant croit entendre des sons de cloches, d'harmonieux accents qui paraissent lui annoncer l'au-delà; la musique du mort équivaut aux concerts d'anges musiciens que l'art chrétien a si souvent représentés.

***

La *représentation graphique* d'un être, picturale ou sculpturale, possède-t-elle, par le fait de la ressemblance, quelque propriété fluidique de cet être? Le médium incarnant un esprit répond que non, qu'il n'y a pas de rapport entre l'image et l'être, sauf quand l'intéressé, très pris par sa propre image, viendrait la contempler longuement et y projetterait ses vibrations. Il pourrait aussi, la nuit, à son insu, en dégageant des corps fluidiques, venir l'imprégner. En revanche l'œuvre est profondément et inaltérablement saturée des fluides de son auteur [2]. Voilà certes de très vieilles idées magiques du lien unissant la représentation au modèle vivant, idées qui expliquent déjà l'art préhistorique, la genèse de la statuaire en Egypte comme en Grèce, et tant d'autres faits archéologiques.

***

Un grand nombre de récits prêtent aux dieux et à certains êtres élus le pouvoir de *dégager des effluves lumineux par l'extrémité de leurs doigts*. C'est là une croyance qui paraît universelle, puisqu'elle se retrouve dans les temps anciens

1. Collignon, *ibid.*
2. Cornillier, *op. l.*, p. 377.

Digitized by Google

et modernes[1], et en divers continents. En voici quelques exemples, que l'on pourrait aisément multiplier.

Sur un relief antique de Baetocécé, en Syrie, l'aigle de Zeus héliopolitain tient dans ses serres le caducée (Mercure d'Héliopolis); à droite et à gauche des Amours volant, qui sont Vesper et Lucifer, ou Hesperos et Phosphoros, projettent de leur main ouverte un faisceau de lumière vers l'aigle[2]. Dans le christianisme, cette luminosité devient banale. La main de Dieu, le plus ancien aspect de la divinité humaine, sort des nuages et laisse souvent échapper de ses doigts des flots de lumière[3]. Cette propriété est donnée au Christ[4], à l'angle Gabriel qui, sur un parement d'autel du XIIe siècle, à Klosternburg, étend sa main vers Marie[5], aux saints[6] et aux bienheureux, aux hommes d'une piété exemplaire, dont le corps répand aussi de délicieuses odeurs mystiques[7]. Quand le moine copte Schnoudi était enfant, ses dix doigts brillaient comme dix flambeaux éclatants[8]; dans son couvent, ceux du jardinier Psoti étaient lumineux comme des lampes[9]. Le bienheureux Mariannus Scotus n'avait pas besoin de lumière pour écrire; ses doigts lui suffisaient[10].

1. « Ses mains en se joignant faisaient de la lumière. » Victor Hugo, *Contemplations*. Au bord de l'infini.

2. Perdrizet, *Comptes rendus Acad.*, 1901, p. 219 sq.

3. Goblet d'Alviella, *Migration des symboles*, p. 33; *Comptes rendus Acad. Inscr.*, 1895, p. 412, fig.; vitrail de Bourges, XIIe siècle, Martin-Cahier, *Monographie de la cathédrale de Bourges*, I, p. 16, pl. I, etc.

4. Châsse de saint Aignan, Chartres; Havard, *Hist. de l'orfèvrerie française*, p. 191, fig.; *Rev. de l'art chrétien*, 1886, p. 108; Martin-Cahier, *Monographie de la cathédrale de Bourges*, I, p. 221, note 4; Viollet-le-Duc, *Dictionnaire d'arch.*, I, p. 27.

5. *Rev. arch.*, 1844, I, p. 470, et nombreux autres exemples.

6. Ex. légende de Savoie, Canziani, *Costumes, mœurs et légendes de Savoie*, trad. van Gennep, 1920, p. 10.

7. Deonna, *le Parfum céleste et la rose de la mort*, in *Rev. d'ethn. et des traditions populaires*, 1922, p. 48. Les médiums répandraient parfois une odeur « fade et douce, vaguement assimilable à celle des feuillages morts et moisis », *Revue métaps.*, 1923, p. 180 : Odeur nauséabonde, annonçant une crise épileptique, émise par un sujet, *la Presse médicale*, 2 mai 1923.

8. Amelineau, *les Moines égyptiens, Vie de Schnoudi*, p. 29.

9. *Ibid.*, p. 347.

10. Saintyves, *les Saints successeurs des dieux*, p. 233.

Digitized by Google

Les assassins de saint Adalbert, l'ayant démembré, jetèrent dans la Vistule le doigt qu'il levait souvent dans ses prédications; avalé par un poisson, ce doigt répandit un tel éclat qu'on put le retrouver dans le ventre de l'animal [1]. En Inde, Bouddha [2] et ses prêtres ont cette luminosité digitale; en Chine, un prêtre bouddhiste, de ses doigts disposés de manière à reproduire la forme de la lettre sanscrite *Hri*, émet des rayons de lumière rouge qui détruisent l'enfer [3]; au Tonkin, un saint, pendant la nuit, allume ses doigts en guise de lampe [4].

Cette faculté est même attribuée aux défunts. Dans une légende de Savoie, une pauvre fille va chercher de la lumière chez une voisine; en rentrant chez elle, elle s'étonne de ne pas tenir une chandelle, mais le petit doigt lumineux d'un être humain, celui de sa grand'mère défunte [5].

Certains rites et croyances en conservent assurément le souvenir incompris. Un démon du Finistère porte une chandelle sur chaque doigt [6]. Parfois les sorcières allument les pieds ou les mains de morts, après les avoir premièrement oints d'une huile que le diable leur donne, ou bien elles attachent des chandelles à ces doigts [7]; elles utilisent aussi un cadavre avorté dont elles allument le bras droit en guise de chandelle, si bien que « les extrémités des doigts brûlent et rendent une flamme violette et soufrée, jusqu'à tant qu'elles aient achevé ce qu'elles ont commencé, puis que, la flamme éteinte, les doigts restent aussi entiers que s'ils n'avaient point été du tout allumés [8] ». Les voleurs font grand cas de la main de gloire, main desséchée de pendu;

1. Cahier, *Caractéristiques des saints*, I, p. 314.
2. Senart, *Essai sur la légende du Bouddha* (2), p. 143; *Rev. hist. rel.*, 1903, XLVII, p. 319.
3. Réville, *la Religion chinoise*, p. 558.
4. *Rev. hist. rel.*, XVIII, 1888, p. 177.
5. Canziani, *op. l.*, p. 10-11.
6. Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal*, 6e éd., 1863, p. 707.
7. Delrio, *les Controverses et recherches magiques*, trad. Du Chesne, 1611, Paris, p. 344.
8. Delrio, *op. l.*, p. 345.

Digitized by Google

ils en couvrent les doigts d'un onguent et les allument comme des chandelles, pour plonger dans un profond sommeil les gens qu'ils veulent dépouiller [1]. Les contes populaires rappellent souvent l'usage de placer des chandelles entre les doigts de pieds, ou sur chaque doigt de la main [2]. C'est sans doute pour la même raison qu'au Queensland le magicien dirige ses doigts, prolongés par des incisives d'oppossum, vers les yeux du coupable, sans être lui-même vu, et le frappe de cécité incurable [3].

Comment expliquer ce curieux phénomène? Les spirites et les adeptes de la métapsychique peuvent-ils nous donner une réponse convaincante? Des doigts des magnétiseurs, perçus par les seuls médiums, disent-ils, s'échappent des effluves lumineux, même de véritables colonnes de feu, dont la couleur varie parfois, bleue pour la main droite, rouge pour la gauche [4]; les yeux du reste lancent aussi de vrais éclairs [5]. Faut-il croire que ce dégagement fluidique, jadis constaté par des yeux mieux exercés que ceux des modernes trop civilisés [6], ait inspiré les croyances signalées?

Cette hypothèse, si on ne saurait la rejeter dédaigneusement, soulève toutefois des objections. Les faits réunis plus haut attestent que cette luminosité ne s'éteint pas avec la vie, mais persiste après la mort, même dans le membre coupé de l'être surnaturel, comme la problématique odeur de sainteté. Elle n'affecte pas seulement les doigts, mais encore

1. Collin de Plancy, *op. l.*, p. 435, s.v. Main de gloire.
2. Cosquin, *Contes populaires de Lorraine*, p. 235, 238.
3. *Rev. hist. rel.*, 1900, XLII, p. 415.
4. Richet, *Traité de métapsychique*, 1922, p. 122; Denis, *Dans l'invisible*, 2e éd., 1911, p. 217; Delanne, *l'Ame est immortelle*, 1906, p. 44; Rochas, *Extériorisation de la sensibilité;* Cornillier, *la Survivance de l'âme et son évolution après la mort*, 1920, p. 10, 19, 212, 204; Delanne, *les Apparitions matérialisées des vivants et des morts*, I, 1909, p. 314, 315, 321 sq., 324.
5. Cornillier, *op. l.*, p. 19.
6. Selon la métapsychique, la civilisation est un obstacle à la perception des phénomènes supranormaux; les primitifs, même les animaux, y sont beaucoup plus aptes que nos contemporains (*Rev. métapsychique*, 1923, p. 418; Lawrence, *Occult Review*, 1923, septembre; chez les animaux, *Occult Review*, 1923, octobre; *Rev. métapsych.*, 1923, p. 422).

Digitized by Google

d'autres parties du corps humain. Les pieds de Bouddah émettent des rayons qui pénètrent dans la terre jusque dans le monde inférieur[1], et dans l'iconographie chrétienne, le col décapité des saints rayonne[2]. Au Soudan français, un sorcier est reconnaissable au feu qu'il jette par la bouche et par le derrière[3]. Et d'autres ouvertures ou appendices du corps possèdent encore cette propriété.

Si les cornes de Moïse, qui sont emblèmes de force et de puissance, sont lumineuses[4], et apparaissent encore en 454 aux Juifs de Candie[5], ce n'est pas là une vertu propre au législateur hébraïque, puisque le cerf qui guide sainte Ida dans la nuit[6] et les cerfs de la chasse infernale[7] portent des bois dont l'extrémité étincelle, puisque le diable triplement cornu du sabbat montre au milieu du front une corne lumineuse comme une chandelle, à laquelle les sorcières vont allumer la leur[8]. Cette clarté cornue signifie la nature supranormale de l'être; elle se localise d'autant mieux dans les cornes que celles-ci sont souvent les symboles des rayons solaires[9], attribuées en cette qualité aux dieux solaires, tel Ammon à tête de bélier[10]. C'est pour cette raison qu'on dore avec le lumineux métal solaire les cornes de la vache védique[11], isiaque[12],

1. *Journal asiatique*, VI, 1875, p. 121.
2. *Indicateur d'antiquités suisses*, XI, 1909, p. 250, pl. X.
3. *Rev. d'ethnographie et des traditions populaires*, II, 1921, p. 258.
4. Didron, *Hist. de Dieu*, p. 153.
5. Cornelius Gemma, *Hist. critique universelle*; cf. Eliphas Lévi, *la Clef des grands mystères*, 1861, p. 249.
6. Cahier, *Caractéristiques des saints*, I, p. 189.
7. E. Reclus, *les Croyances populaires*, I, p. XXIII; cf. *Rev. hist. rel.*, 1916, LXXIV, p. 105 sq., ex. divers.
8. Collin de Plancy, *Dictionnaire infernal*, frontispice, tableau de Spranger, p. 154, s. v. *Chandelle*; p. 273, s. v. *Figures du diable*.
9. *Rev. hist. rel.*, 1912, LXII, p. 302. Certains érudits ont pensé que les cornes de Moïse étaient des rayons de lumière mal interprétés (Gaidoz, *Rev. arch.*, 1885, VI, p. 24; Martin-Cahier, *Monographie de la cathédrale de Bourges*, I, p. 10-12). C'est une erreur, la corne étant partout emblème de puissance (Scheftelowitz, *Das Hörnermotiv in den Religionen*, in *Arch. f. Religionswiss.*, 1912, p. 451 sq.; Tylor, *Civilisation primitive*, trad. Brunet, I, p. 350).
10. Macrobe, *Sat.*, I, 21.
11. Gubernatis, *Mythologie zoologique*, trad. Regnaud, I, 1874, p. 55-56.
12. *Rev. arch.*, 1906, VIII, p. 154, vache de Deir-el-Bahari, etc.

Digitized by Google

celles des animaux offerts en sacrifice[1]. Cette pratique a pu perdre son sens primitif au cours du temps, n'avoir plus pour but que de rehausser le prix de la victime présentée à la divinité [2], même n'être plus que décorative [3], emblème de luxe. Mais cornes lumineuses, cornes dorées, cornes portant entre elles la rosace solaire [4], le disque lunaire, la hache double de la foudre, cornes bouletées des bovidés celtiques, terminées par les boules célestes [5], sont autant de moyens figurés d'exprimer la luminosité des êtres divins. Et voici que, dans la Bulgarie moderne, le jour de la Saint-Georges, on amène à l'église pour le bénir l'agneau que l'on mangera, la tête portant deux cierges allumés sur ses cornes [6].

Mais les objets inanimés n'émettent-ils pas eux aussi des rayons? C'est la flamme qui brille au sommet des lances sacrées des Romains [7], c'est l'épée de Charlemagne, fameuse par les trente clartés qu'elle lance [8]...

Il semble donc que la luminosité des doigts n'est qu'un aspect partiel d'un phénomène plus général.

L'éclat du *nimbe* est donné aux dieux et aux êtres supé-

1. Sur cet usage, mentionné en Grèce dès Homère (*Od.*, III, 423) : Hubert-Mauss, *Essais sur la nature et la fonction du sacrifice*, in *Mélanges d'histoire des religions*, 1909, p. 41, 80; id., *Année sociologique*, 1897-8, p. 63, 196; Miss Armstrong, *The significence of certains colours in Roman ritual*, 1917; inscription de Cos, sacrifice à Apollon de Delphes, *Rev. arch.*, 1904, III, p. 408; sacrifice de trois animaux, décret attique du ve siècle, Foucart, *Recherches sur l'origine et la nature des mystères d'Eleusis*, in *Mém. Acad. Inscr.*, 1896, XXXV, p. 23; sacrifice d'Antiochus VII, *Rev. arch.*, 1872, XXIII, p. 8; Pline, *Hist. nat.*, XXXIII, 12, etc..

2. Déchelette, *Manuel d'arch. préhist.*, II, III, p. 1404; *Rev. arch.*, 1898 XXXIII, p. 257.

3. A Paris, en 1721, Havard, *Hist. de l'orfèvrerie française*, p. 5, note 3; à Sienne, sabots dorés, mangeoire dorée du cheval vainqueur du Palio, Gielly, *l'Ame siennoise*, 1920, p. 186-7.

4. Déjà dans l'art égéen : cf. Deonna, *la Rosace sur le front du taureau sacré*, in *Pro Alesia*, 1921, p. 22 sq.

5. Deonna, *les Cornes bouletées des bovidés celtiques*, in *Rev. archéol.*, 1917, I, p. 124 sq.

6. Peinture de Jean Mikoctchka, *l'Art et les artistes*, 1913, XVII, p. 34, 35, fig.

7. *Rev. d'ethnographie et de sociologie*, 1913, p. 227, note 5.

8. *Rev. des études anciennes*, 1916, p. 34.

Digitized by Google

rieurs comme signe de leur puissance et de leur caractère supranormal [1]; ses origines sont fort anciennes, puisque des rayons lumineux entourent déjà la divinité minoenne [2], chaldéenne [3], avant les divinités grecques et latines, avant les empereurs romains. Le christianisme hérite de l'antiquité ce symbole, et entoure de nimbes et d'auréoles la tête et le corps de ses dieux et de ses saints [4], réservant le nimbe carré aux personnages encore vivants [5]. En Inde, le nimbe et l'auréole de Bouddha et des dieux semblent avoir une origine grecque [6], et chaque *djinn* a un halo lumineux qui le distingue quand il se manifeste sur terre [7]. Mais ce n'est pas seulement une conception occidentale, antique et moderne, car les peintures australiennes donnent des auréoles à leurs personnages sacrés [8].

Cette flamme lumineuse qu'on aperçoit autour des êtres illustres, tel Servius Tullius [9], a-t-elle quelque réalité? Pline remarque que la tête de l'homme est parfois entourée de lueurs, le soir, ce qui est un présage de grandes choses [10]. Les savants modernes ont établi un curieux rapprochement entre

1. Sur le nimbe antique, Cumont, *Mystères de Mithra*, I, p. 289, référ.; *Rev. arch.*, 1847, IV, p. 58 sq.; Krucke, *Der Nimbus*, 1905; Pascal, *Nimbe et couronne radiée*, in *Athenaeum*, II, 3; *Rev. arch.*, 1901, I, p. 82, 90 sq.; Reinach, *Cultes, mythes et religions*, II, p. 307 sq.; Saglio-Pottier, *Dict. des ant.*, s. v. *Nimbus;* Eitrem, *Miscellanea*, in *Classical Review*, 1921, p. 20 sq., etc.

2. *Rev. des études grecques*, 1905, p. 50, etc.

3. *Mém. Délégation en Perse*, XIII, p. 88.

4. Roller, *Catacombes de Rome*, II, p. 285 sq.; Didron, *Hist. de Dieu*, p. 93, 25 sq., 150 sq.; Cahier, *Caractéristiques des saints*, s. v., p. 575 sq.

5. Bréhier, *l'Art chrétien*, p. 74; de Gruneisen, *le Portrait d'Apa Jérémie*, in *Mém. Acad. Inscr.*, XII, 1912; Lauer, *Observations sur l'origine et l'usage du nimbe rectangulaire*, in *Mém. Société des Antiquaires de France*, 1907, p. 55 sq. ; Fabbri, *Felix Ravenna*, 1916, XXI, p. 914 sq.

6. Senart, *Essai sur la légende de Bouddha* (2), p. 125 sq.; *Journal asiatique*, XV, 1890, p. 146 sq.; *Rev. art ancien et moderne*, 1901, I, p. 115, note 1; Drouin, *le Nimbe et les signes de l'apothéose*, in *Rev. numismatique; Journal asiatique*, 1901, XVIII, p. 11.

7. Milloué, *Religions de l'Inde*, p. 111, 194.

8. Grosse, *Débuts de l'art*, trad. Marillier, p. 126-128, fig. 20-22; Breuil, *Caverne d'Altamira*, p. 212, fig. 156.

9. Cf. Saintyves, *les Saints successeurs des dieux*, p. 247.

10. Pline, *Hist. nat.*, II, 37.

Digitized by Google

le nimbe ou l'auréole et les effluves que répandent les magnétiseurs et les magnétisés [1]. Ils y reconnaissent l'ancienne « force odique [2] », l'*aura*, cette luminosité que dégagent les corps humains, comme d'autres corps vivants [3], et que le docteur Kilner, de Londres, serait parvenu à rendre visible [4], grâce à la dicyanine, substance chimique dégagée du goudron de houille, mais qui peut aussi être rendue perceptible par d'autres substances [5]. La lueur aurique, disent-ils, a une forme ovoïde, varie selon le sexe, l'âge, la santé du sujet. Elle est une radiation d'énergie comparable aux « champs de force » qui entourent les pôles d'un aimant ou la surface d'un corps électrisé; elle s'altère de forme, de couleur, de structure dans les cas pathologiques et s'évanouit à la mort. L'auréole et le nimbe des saints ne seraient pas un symbole, mais une vérité perçue déjà par les anciens [6]; la notion de l'*aura* aurait été déjà formulée par Plutarque dans son traité *De sera numinis vindicta*, mentionnant les *aurae* de diverses couleurs qui entourent parfois les humains [7], et la Chine ancienne la connaît aussi [8].

Extrémités lumineuses, nimbes, ce ne sont que des formes partielles de l'éclat dont resplendissent les dieux et les êtres surhumains, de leur lumière étincelante qui éblouit, aveugle même les mortels [9], et contre laquelle ceux-ci se protègent

1. Richet, *Traité de métapsychique*, 1922, p. 122.
2. Reconnue dès 1851 par le baron de Reichenbach.
3. Geley, *la Lumière vivante métapsychique*, in *Rev. métapsychique*, 1922, p. 187 sq.; Zimmer, *Bioluminescenz*, in *Psych. Studien*, 1923, mai; cf. *Rev. métapsych.*, 1923, p. 184; médium dégageant des flammes, *ibid.*, p. 256-7, et déterminant des incendies (cf. le pouvoir jadis reconnu aux sorciers d'allumer des incendies).
4. Sudre, *l'Atmosphère humaine*, in *Bull. de l'Institut métapsych.*, 1921, p. 140 sq.
5. Cf. *Rev. métapsych.*, 1923, p. 47, 248; *Revista metapsiquica experimental*, 1923, etc.
6. Sudre, *l'Atmosphère humaine*, in *Bull. de l'Institut de métapsych.*, 1921, n° 3; cf. *Mercure de France*, 1921, CXLIX, août, p. 780.
7. *La Métapsychique dans l'antiquité*, in *Mercure de France*, 1924, CLXXIV, p. 846 sq.
8. *Les Guérisseurs et l'aura en Chine*, in *Revue métapsychique*, 1922, p. 141 sq.
9. S. Reinach, *l'Hécate de Ménestrate*, in *Cultes, mythes*, II, p. 307 sq.

Digitized by Google

par un geste instinctif devenu geste d'adoration [1], déjà celui des fidèles minoens [2].

Le christianisme n'a fait ici encore que continuer la pensée antique et universelle. Comme Moïse dont le visage resplendit parce qu'il a parlé à l'Éternel [3], Jésus, lors de la Transfiguration, devient resplendissant comme le soleil et ses vêtements éblouissent [4]. N'est-il pas la Lumière et la Vie, assimilé par les premiers chrétiens au Soleil [5], comme le sont les empereurs romains [6]? A cet éclat participent les saints, les martyrs, les justes. « Le visage des justes brillera comme le soleil », disent les textes chrétiens primitifs [7]; celui des martyrs resplendit tant qu'on ne peut le regarder en face [8], et le moine Schnoudi voit en une vision l'apôtre Paul dont le visage est lumineux comme le soleil [9]. Cette lumière éclatante, l'art la traduit de façons diverses, par la dorure des images [10] — jusque sur les vitraux des xve-xvie siècles le visage du Christ est couleur jaune d'or, pour exprimer que son corps rayonne d'une lumière surnaturelle [11] — par le nimbe, l'auréole. Parfois on renonce à exprimer l'inexprimable, et l'artiste

1. Sittl, *Die Gebärden der Griechen und Römer*, p. 84, note 7, p. 366; Reinach, *Bronzes figurés*, p. 112-3; Pausanias, X, 26 (groupe de Polygnote à Delphes); *l'Autel de Mavilly*, in *Pro Alesia*, 1918, p. 157 sq.

2. Prétendue pleureuse de Berlin, Collignon, *les Statues funéraires*, p. 22-3; *Monumenti antichi*, XIV, p. 742 sq., gemme de Cnossos; *Journal of Hellenic Studies*, 1901, p. 170, fig. 48; bronzes crétois, *Eph. arch.*, 1912, p. 197 sq.; cf. *Rev. des études grecques*, 1914, p. 315; bronze de Tylissos, *Journal of Hellenic Studies*, 1921, XLI, p. 86 sq., pl. I, etc.

3. *Exode*, XXXIV, 29, 35.

4. Berguer, *Quelques traits de la vie de Jésus*, 1920, p. 146 sq.; Goguel, *Esquisse d'une interprétation du récit de la Transfiguration*, in *Rev. hist. rel.*, 1920, LXXXI, p. 145 sq.

5. *Rev. arch.*, 1882, XLIII, p. 106 sq.; Le Blant, *Mém. Acad. Inscr. et Belles-Lettres*, 1901, XXXVI, p. 10-11; D lger, *Die Sonne der Gerechtigkeit und der Schwarze, Eine religionsgeschichtliche Studie*. Munster, 1918; Loisy, *les Mystères païens et le mystère chrétien*, 1919, p. 226 sq.

6. Cumont, *Comptes rendus Académie*, 1919, p. 322 sq., etc.

7. Amelineau, *la Vie de Schnoudi*, p. 236.

8. *Mém. Acad. Inscr.*, 1883, XXX, p. 292.

9. Amelineau, *op. l.*, p. 348.

10. Deonna, *la Dorure partielle des statues*, in *Rev. hist. rel.*, LXVIII, 1913, p. 345 sq.

11. Male, *l'Art religieux de la fin du moyen âge*, p. 56.

Digitized by Google

des miniatures du Scivias de sainte Hildegarde, au XIIe siècle, supprime les traits du visage de la Concorde, qui brille d'un trop vif éclat [1].

Faut-il croire que cette luminosité des dieux et de certains humains approchant la divinité est plus qu'un symbole de leur puissance, et qu'elle procède de la réalité physiologique, de ces effluves irradiés par le corps humain et perceptibles en certains cas à certains sujets? Faut-il croire que les anciens ont déjà connu les théories modernes des spirites, des occultistes, des métapsychistes? L'explication ne serait-elle pas plutôt d'ordre psychologique? On sait le grand rôle que joue la notion de lumière dans la religion, la magie, la symbolique, le mysticisme de tous les temps et de tous les pays [2]. La lumière céleste est pour les hommes la source de tous les bienfaits; elle détermine la croissance de tout ce qui vit sur terre, elle règle les activités humaines; elle inspire la joie, et, selon la pensée antique, « le Soleil est le rire, car c'est lui qui rend joyeuses les pensées des hommes, et qui réjouit le monde infini ». Elle est donc divine, et partout les êtres dispensateurs de la lumière éclatante reçoivent un culte fervent, que ce soient ceux de l'antiquité ou celui du christianisme. Elle s'identifie au Bien, dont elle est l'origine. Et, dans l'extase mystique, qui rapproche les âmes de la divinité et les fait communier avec elle, des impressions de lumière, de feu, de soleil, sur lesquelles la psychoanalyse en particulier a attiré l'attention [3], ne confirment-elles pas ces notions instinctives? Au contraire, à la lumière s'opposent les ténèbres qui sont la tristesse, la mort, le mal. La pensée humaine procède par antithèses naturelles, par couples d'opposition. La Lumière et les Ténèbres, ce sont les deux pôles autour desquels viennent

1. *Monuments Piot*, XIX, 1911, p. 114.

2. Wetter, *Phos, Eine Untersuchung über hellenistische Frommigkeit, zugleich ein Beitrag zum Verständniss des Manichäismus*. Upsal, 1915; Stanley Hall et Smith, *Amer. Journal of Psychology*, 1903, p. 21 sq.; Morel, *Essai sur l'introversion mystique*, 1918, p. 103 sq.; Usener, *Gœtternamen*, 1896.

3. Jung, *Wandlungen und Symbole der Libido*, in *Jahrb. d. Psychoanal.*, III; Schmid, *Zur Psychologie der Brandstifter*, in *Psychol. Abhandl.*, I, p. 127; cf. *Arch. de Psychologie*, XV, 1915, p. 181.

Digitized by Google

se grouper des notions complexes, mais analogues, divin et démoniaque, bien et mal, joie et tristesse, etc.

La luminosité éclatante des êtres surnaturels ou d'une humanité exceptionnelle, quelle que soit la façon dont elles se manifeste, n'a pas besoin, pour être comprise, des explications de la métapsychique; peut-être qu'au contraire ces vieilles notions inspirent celles-ci inconsciemment.

***

L'archéologue note donc de curieuses ressemblances entre les données anciennes qu'il étudie et les faits modernes signalés par la métapsychique, le spiritisme, l'occultisme. Pourquoi, dans tous les phénomènes de médiumnité, d'apparitions, cette hantise de l'Orient et de l'Égypte [1]? Pourquoi cette préoccupation des momies égyptiennes [2], des statues et des reliefs égyptiens, encore imprégnés des fluides de ceux qu'ils représentent, si ce n'est que de tout temps l'Égypte, déjà pour les anciens, puis pour les hommes du moyen âge, passe pour la terre de la magie? Pourquoi les matérialisations médiumnimiques prennent-elles le plus souvent le vêtement et le turban orientaux, si ce n'est que l'Orient et l'Extrême-Orient exercent aujourd'hui encore la même attraction mystérieuse que l'antique Chaldée, il y a des milliers d'années, sur les esprits avides de mystère? Pourquoi les matérialisations, dont on peut prendre des moulages, revêtent-elles si souvent

1. Ex. Cornillier, *la Survivance de l'âme*, 1920, p. 562, 297-8, 362, 430, 370, 376.

2. Les occultistes contemporains croient que les momies conservent une vitalité persistante, que l'esprit est toujours relié au corps. Aussi nos musées sont-ils peuplés d'esprits, de fluides rôdeurs, que le médium peut évoquer (Cornillier, *op. l.*, p. 297-8, 362, 430, 376, 562). L'embaumement aurait eu pour but de garder les esprits des morts dans une certaine dépendance, de permettre plus aisément leur évocation pour les opérations de magie (*ibid.*, p. 370, note 1). Aussi les esprits souffrent-ils terriblement quand les savants ou le hasard détruit leur corps momifié et les libère brusquement (*ibid.*, p. 370). Ce sont là d'antiques théories qui précisément ont donné naissance aux rites et à l'art funéraire.

Digitized by Google

la forme des mains humaines [1], si ce n'est que la main, surtout la main divine, et la main du mort, joue un rôle considérable dans les croyances religieuses, magiques et superstitieuses de tous les temps et de tous les pays? La science des phénomènes supranormaux, si neuve et si intéressante, vit encore sur le passé; comme toute innovation, elle doit, pour exprimer ses balbutiements, recourir à de vieux moules, à de vieilles formules séculaires, qui ont été conservés par la sorcellerie, la magie, l'occultisme, le folklore, et dont elle se délivrera sans doute avec le temps. Ces survivances, l'archéologue, le folkloriste les connaissent, et ils peuvent les déceler dans les faits et dans les théories nouvelles. Il ne leur appartient pas de les juger, soit pour les nier en sceptiques, soit pour y adhérer en croyants; ils laissent ce soin à de plus avertis et ils demeurent dans l'expectative. Ce qui les intéresse, ce sont ces analogies de pensées et de formes entre le passé et le présent qui, les répétant inconsciemment, croit trouver dans cette longue tradition une preuve de vérité, alors que d'autres n'y voient qu'une preuve d'erreurs communes.

***

Historiens et critiques d'art trouvent dans les recherches sur le subconscient de curieux aperçus sur la *création artistique*. Nous ne voulons par parler ici du rôle important du subconscient normal dans la production artistique, des relations souvent notées entre l'art et la rêverie éveillée, et même le rêve du sommeil, des applications de la psychanalyse freudienne à la genèse de l'œuvre d'art, comme à celle des mythes antiques, mais uniquement du rôle du subconscient dans les états surpranormaux.

Dans l'état second, où l'action du moi conscient du sujet est entièrement suspendue, le subconscient se révèle avec une liberté que rien ne vient entraver, comme dans le sommeil

1. Ex. *Revue métapsychique*, 1921, p. 237 sq.; 1922, p. 3 sq., 310 sq.; 1923, p. 159 sq., etc.

Digitized by Google

réel dont l'hypnose n'est qu'une variété. Le sujet est alors livré sans contrôle à son rêve intérieur, aux suggestions de son subconscient. Il y a, dit Flournoy, « une libre manifestation, un plein épanouissement de tous ces dons qui, autrement, seraient restés enfouis et paralysés sous l'écorce de timidité et de gêne de l'état de veille [1] ». Souriau a déjà montré que la création artistique, et même l'appréciation esthétique des œuvres d'art, offrent des traits communs avec l'état hypnotique. Dans la lecture des romans, où nous nous plongeons profondément, le monde extérieur est supprimé, et « il semble plutôt que nous entrons dans un état d'hypnose [2] »; dans la lecture des poètes, « on entre dans l'état second, dans une sorte de transe, où l'on devient docile à toutes les suggestions [3] »; dans l'audition musicale, les spectateurs « ont les yeux fixés en état d'hypnose, pendant que, de son bâton, le chef d'orchestre, avec de grands gestes, semblait épandre sur eux le fluide musical [4] ».

En cet état, les dons artistiques du créateur, libérés, se révèlent plus brillants que dans la veille, et d'une façon souvent insoupçonnée de lui-même. Chez l'un, ce sera l'expression de sentiments musicaux; chez un autre, une puissance d'idéation pour la littérature; chez un autre encore, des dons pour l'art figuré, le dessin, la peinture.

***

Des expériences ont été faites en *musique* [5] avec Lina

1. Claparède : « Son action principale est en effet de supprimer ces inhibitions si développées chez les êtres civilisés que nous sommes, et qui ont pour effet, sous le nom de « timidité », ou de « pose », d'enlever à l'individu qui se sent un sujet de spectacle le naturel, la précision, l'élégance de ses mouvements. L'hypnose rend donc à l'artiste l'assurance, l'aplomb indispensable à son art. » Cf. Magnin, *l'Art et l'hypnose*, p. 59.

2. Souriau, *la Rêverie esthétique*, 1906, p. 87.

3. *Ibid.*, p. 84.

4. *Ibid.*, p. 78 sq.

5. Dauriac, *l'Hypnotisme et la psychologie musicale*, in *Revue philosophique*, 1900, L, p. 390 sq.

Digitized by Google

du colonel de Rochas [1], Mme Magdeleine G. de M. Magnin [2], dont les aptitudes varient suivant la nature de leur subconscient [3]. Le sujet, endormi, auquel on fait entendre de la musique, la traduit par des gestes, par des danses, par des expressions du visage, de tout le corps, d'un naturel et d'une beauté parfaits; il interprète exactement la pensée de l'auteur, la matérialise fidèlement. Aussi s'est-on demandé si le compositeur ne trouverait pas là un utile moyen de vérifier la valeur de sa propre création. « Un compositeur pourrait donc juger du plus ou moins de valeur expressive de sa musique par les attitudes de l'interprète [4]... » « Qu'un auteur joue une de ses œuvres, qu'un artiste exécute un morceau connu ou inconnu, rien qu'en regardant Magdeleine, il serait satisfait ou honteux de lui-même [5]. » « Quand un poète, quand un auteur dramatique voudra se rendre compte de la valeur effective d'une œuvre, il devra mieux faire que de solliciter l'avis d'âmes complaisantes : qu'il la fasse exécuter devant Mme Magdeleine. Il verra sa pensée s'extérioriser et vivre en une mimique somptueuse, passionnée, tendre, violente, extraordinairement précise et nuancée. Mais il verra aussi les faiblesses, les défauts de son œuvre se traduire par des hésitations de rythme, des mollesses d'attitudes, des incohérences, des « à côté », qui l'éclaireront sur toutes les défaillances de sa pensée et de sa forme [6]. »

Le sujet peut faire plus que de traduire merveilleusement

1. Rochas, *les Sentiments, la musique et le geste;* J. Bois, *les Cryptes de l'âme;* id., *le Miracle moderne*, 1907, p. 70.

2. Magnin, *l'Art et l'hypnose*, 1907; Flournoy, *Chorégraphie somnambulique, le cas de Magd. G.*, in *Archives de psychologie*, 1904, III, p. 357 (référ.); Claparède, *le Geste dans l'hypnose*, in *Journal de Genève*, 1904, 12 mai; Docteur Joire, *A propos de la mimique artistique chez les sujets en état d'hypnose*, in *Rev. des études psychiques*, 1904; Imbert, *De l'interprétation musicale dans l'hypnose*, in *Guide musical*, 1904, 31 janvier; Schultze, *Akustische, psychologische und aesthetische Untersuchungen zum Fall Magdeleine G.*, 1904; von Schrenk-Notzing, *Die Traumtänzerin Magdeleine G*, 1904; Magnin, *Catalepsie et extase musicale*, in *Rev. spirite*, 1903, juillet.

3. Magnin, *l'Art et l'hypnose*, p. 67 sq., parallèle entre Lina et Magdeleine.

4. René Lenormant; cf. Magnin, *op. l.*, p. 384.

5. J. Bizet, *ibid.*, p. 386.

6. René Lenormant fils, *ibid.*, p. 388.

Digitized by Google

les créations musicales d'autrui; il peut créer lui-même [1]. Des médiums composent de la musique, dont bien entendu la valeur dépend de leur tempérament personnel. Eugène Nus a enregistré le chant des planètes [2]; le Français Georges Aubert improvise au piano dans le style de Mendelssohn, de Bach, de Beethoven, de Chopin, en des expériences contrôlées [3]. « G. Aubert s'entend jouer; il n'est ni hypnotisé, ni magnétisé. Seules ses mains semblent le quitter, complètement anesthésiées, et s'il les voit parcourir le clavier, il ne sent pas le contact des touches, le tact manuel étant aboli. Pour le mettre à l'épreuve, on lui banda les yeux, puis on l'avisa qu'on allait le piquer à la main gauche. Plusieurs fois de suite on le piqua à la main droite sans qu'il ait rien senti. Une autre fois, G. Aubert fut contraint de lire un article de journal, de résoudre une opération mentale, de soutenir une conversation, pendant que ses doigts, subissant l'influence extérieure, jouaient sans la moindre défaillance. Pour finir, on lui introduisit dans chaque oreille un tube auditif de phonographe jouant deux airs différents. — G. Aubert, qui ne tire aucun profit de sa médiumnité, preuve nouvelle de sa parfaite honnêteté, fut invité à se faire entendre à Nancy, il y a quelques années. Un journal local, *l'Étoile de l'Est*, dans le numéro du 8 décembre 1913, disait entre autres ceci : « Le pianiste est un virtuose remarquable, mais le doigté est souvent irrégulier, fantasque, bien que ne décelant pas la moindre hésitation. L'avant-bras est raide, comme pétrifié. Ses mouvements, qui ont la précision d'un automate, contrastent singulièrement avec la souplesse des doigts. » Et plus loin, en parlant des auteurs incarnés, Mendelssohn, Bach, Beethoven et Chopin : « Tous les quatre rappellent incontestablement la manière de ces maîtres; mais la manière seulement, car nous avons beau analyser, nous n'y retrouvons aucune réminis-

1. Nous ne parlons pas ici du rôle du subconscient dans la création musicale à l'état de veille.

2. Eugène Nus, *Choses de l'autre monde;* cf. Bois, *le Miracle moderne*, 1907, p. 255.

3. F. Choisy, *Musiciens et médiums*, in *Tribune de Genève*, 23 février 1923.

Digitized by Google

cence de leurs œuvres connues. » Voici un autre exemple : « Un de nos concitoyens avait un fils musicien auquel il était tendrement attaché. Ce fils vint à mourir, et voici qu'un jour son père parla de lui à une parente en visite, lui racontant le charme qu'il éprouvait à l'entendre, plus spécialement dans une certaine œuvre. La personne en visite, nullement musicienne, avait, pendant la conversation, ouvert d'une façon distraite un piano qui se trouvait à sa portée, et soudain ses doigts se mirent à parcourir le clavier, exécutant l'œuvre dont le souvenir venait d'être évoqué. Elle venait de faire office de médium, communiquant avec l'esprit du défunt dont elle avait emprunté jusqu'au toucher. »

***

L'*écriture automatique* [1] a fourni une énorme production littéraire, en vers, en prose, que les spirites attribuent naturellement aux esprits désincarnés, mais qui est le produit du subsconscient du médium. Sa valeur dépend de celui-ci, et l'on ne saurait s'étonner de l'ineptie trop fréquente de ce fatras, les médiums étant le plus souvent des gens sans culture. Que de navrantes communications de grands hommes! Eschyle, Shakespeare, dictent à Victor Hugo des vers français qui ont la grandiloquence du poète moderne [2]! Parfois, cependant, quelques éclairs, quelque pensée profonde et originale surgissent, tout comme dans la production littéraire des aliénés, si apparentée à la production médiumnimique. Un jeune fermier américain, sans instruction scientifique, écrit à 18 ans les *Arcanes de la Nature*, œuvre, dit M. Sudre, « que l'on considère comme d'un savant et d'un précurseur [3] » (?). Une jeune femme, qui n'a jamais rien écrit, compose un jour des

1. Rogues de Fursac, *les Écrits et les dessins dans les maladies mentales et nerveuses*, 1905, p. 62 sq., *l'Impulsion graphique ;* J. Bois, *le Miracle moderne*, p. 117, 201, 222, etc.

2. Barthou, *Victor Hugo, Carnets et dessins inédits*, in *Revue des Deux Mondes*, 1918, décembre, p. 847 sq., etc.

3. Sudre, *la Question métapsychique*, in *Revue de France*, 1923, 15 décembre, p. 720.

Digitized by Google

romans à la manière de Frank R. Stockton, d'une similitude frappante [1]. Et Dickens trouve son continuateur.

***

De nombreux médiums *dessinent* et *peignent* spontanément, souvent sans avoir les moindres connaissances artistiques. Tels sont les cas du dramaturge Victorien Sardou, du graveur Fernand Desmoulin, du peintre Hugo d'Alesi, de Mlle Hélène Smith, médium de Flournoy [2], du médium Duguid, et de quantité d'autres encore [3]. La main se meut, comme dans l'écriture automatique, guidée, semble-t-il, par une force étrangère, et les formes naissent sur le papier sans que la volonté du sujet intervienne, tantôt avec inconscience complète de celui-ci, tantôt avec sa conscience; le médium peut même dessiner dans l'obscurité, ou la tête couverte d'un sac.

1. Finot, *la Revue mondiale*, 1921, I, p. 47-8.

2. Flournoy, *Des Indes à la planète Mars*, p. 161 sq.; id., *Archives de psychologie*, I, 1902, p. 138, fig. 3; p. 157, fig. 4; p. 158-9, 160-1, fig. 7-8; p. 158 sq.; Lemaître, *Un Nouveau Cycle somnambulique de Mlle Smith, ses peintures religieuses*, in *Arch. de psychologie*, VII, 1908, p. 63 sq.; id., *Une Étude psychologique sur les tableaux médianimiques de Mlle H. Smith*, *ibid.*, 1907; Fleury, *Une Opinion sur les peintures d'Hélène Smith*, *ibid.*, p. 205 sq.; Rogues de Fursac, *les Écrits et les dessins dans les maladies nerveuses et mentales*, 1905, p. 281, fig. 219.

3. Sur ce sujet : Richet, *Traité de métapsychique*, 1922, p. 96 sq. (ex. divers); Guilbert, *l'Illusion du merveilleux*, p. 182 sq. (Duguid, dessins attribués par le médium à Ruysdaël, à Jean Steen, dont plusieurs sont en réalité des copies de dessins parus dans un ouvrage, *Family Bible*, dont le médium s'est souvenu inconsciemment) ; *ibid.*, p. XIII-XIV (opinion de Bernheim); p. 20 sq.; p. XIV (comte de Tr.); Finot, *la Revue mondiale*, 1921, I, p. 47-8 (tableaux médiumnimiques à la manière de l'artiste R.-S. Gifford, décédé peu auparavant); *Archives de psychologie*, XVI, 1917, p. 148; *la Revue illustrée*, 1907 (Marya Cheliga); A. Bernard, *Psychic Magazine*, 1922, février (Mme Tilly de Graef); *Annual Soc. ps.*, 1908, XV, p. 86 (Machner); *ibid.*, 1911, XXI, p. 360 (Petit Jean); de Sermyn, *Contribution à l'étude de certaines facultés cérébrales méconnues*, 1910, p. 51, 68, 377; J. Bois, *le Miracle moderne*, 1907, p. 140 sq. (nombreux exemples); Sardou, voir une reproduction de la maison du prophète Elie sur la planète Jupiter, in *Lectures pour tous*, 1900, p. 251; Desmoulin; cf. aussi *Revue mondiale*, 1921, XL, p. 471, l'esthétique des esprits et l'inspiration subconsciente; Rogues de Fursac, *op. l.*, p. 277 sq.; Guilbert, *la Voyance, objectivation des conceptions cérébrales*, in *Aesculape*, 1913, p. 63 sq.

Digitized by Google

Nous n'avons pas à relever ici les caractères de cet art médiumnimique, analysés dans l'étude magistrale de J. Bois [1] et dans les travaux des psychologues qui se sont occupés de cette question. Nous ne voulons que signaler l'intérêt de ces recherches pour l'historien et le critique d'art. Car elles permettent de mieux comprendre le mécanisme de la création artistique chez certains artistes. Jules Bois établit une curieuse comparaison entre l'art médiumnimique et celui des peintres symbolistes contemporains : « Par comparaison avec l'art subconscient, certains phénomènes esthétiques de ce temps, l'école symboliste par exemple, seront mieux compris. Il m'a été donné de fréquenter également les médiums dessinateurs, graveurs et peintres, et les artistes symbolistes et mystiques, et j'ai été frappé des ressemblances dans la méthode et les résultats. Les médiums artistes, livrés sans contrôle à leurs rêves et aux suggestions de leur subconscient, furent en quelque sorte les prédécesseurs de cet art symboliste et mystique que révélèrent les salons de la Rose-Croix (auxquels présidèrent le peintre ésotérique Antoine de la Rochefoucauld et Léonce de Larmandie), certaines salles des Indépendants, et de nombreuses expositions particulières... Il se pourrait qu'à des degrés différents, ce fût le même état mental qui ait fait agir les inconscients et ceux qui prétendaient ne l'être pas... Eux aussi, épris d'un idéal primitif, et rusé, raffiné et barbare, évanouirent les contours et les précisèrent avec gaucherie, transposèrent la vie réelle en une sorte d'évocation fantomale, renoncèrent à l'esthétique précise de l'Occident pour les charmes troubles de l'Asie. Ce n'est pas l'homme normal qui s'exprime là, pas plus que dans les œuvres critiquées, c'est l'homme surnormal ou sous-normal, l'anormal en somme, qui renverse ces cous, gonfle ces visages, réduit l'individu à rentrer dans la nature, à s'inféoder aux arbres, aux fleurs, à retourner dans l'inconscient d'où ces indécises et intéressantes images sont sorties... Je regarde un dessin de Vuillard pour le *Concert féerique* de Jules Laforgue. Aucune

1. J. Bois, *le Miracle moderne*, 1907.

Digitized by Google

intervention de la volonté, nul autre choix que celui de l'inspiration instinctive. On renonce à nous donner la forme correcte des hommes et des âmes. On préfère la courbe aisée des larves; trop de paresse pour créer un être classable [1]. » Dans leurs hardis manifestes, les futuristes se sont parfois réclamés des lois de la médiumnité : « Qui donc peut croire encore à l'opacité des corps, du moment que notre sensibilité aiguisée et multipliée a déjà deviné les obscures manifestations de la médiumnité [2]? »

***

Cette parenté entre l'artiste créateur et le médium a été souvent relevée. Heine appelait les écrivains de l'école romantique allemande, qui se livraient à une débauche de mysticisme et de fantastique, des « troubadours somnambules [3] », et Dumas, dans la préface du *Fils naturel*, qualifie George Sand de « somnambule de jour [4] ». Simples comparaisons, sans doute, dont toutefois la psychologie moderne a montré la justesse, expliquant la parenté entre l'état d'extase, d'inspiration, d'absence de l'artiste, et l'état second du médium [5] On a prétendu que des auteurs et des artistes pouvaient se plonger par des procédés spéciaux dans une sorte d'extase, voisine de l'hypnose, et favorable à l'inspiration. Dans son enfance déjà, Tennyson y était sujet : « Cela m'arrivait généralement en me répétant mon nom à moi-même deux ou trois

1. Bois, *op. l.*, p. 141, 143, 161; *ibid.*, p. 152-3, les Souvenirs automatiques et l'école symboliste; p. 162 sq.; les Prétendus esprits pères de l'art symbolique et mystique moderne; *id.*, l'Esthétique des esprits et celle des symbolistes, *Revue des Revues*, 1897. M. J. Bois cite les noms de divers artistes dans l'œuvre desquels il reconnaît cette parenté médiumnimique, Odilon Redon, « le créateur presque génial de larves définitives », Gauguin, Maurice Denis, etc. A propos d'Odilon Redon, M. M. Denis s'exprime ainsi : « Le dessin se joint aux phantasmagories... comme pour signifier que l'individu est livré, parcelle infime, aux caprices de l'inconscient » (*Théories*, 1912, p. 133). Sur l'art symboliste d'Odilon Redon, voir, entre autres travaux, Mellerio, *Gaz. des Beaux-Arts*, 1920, p. 137 sq.

2. Cf. Coquiot, *Cubistes, futuristes, passéistes*, 1914, p. 84-5.

3. Cf. Arvède Barine, *Rev. des Deux Mondes*, 1895, CXXXII, p. 325.

4. Cf. G. Faure, *Pèlerinages passionnés*, 1919, p. 205.

5. Geley, *De l'Inconscient au conscient*, 1919, p. 119, 120.

Digitized by Google

fois silencieusement [1]. » On dit que Flaubert, lui aussi, tombait en état second [2]. Plusieurs artistes ont préludé ainsi au travail de la composition, par des manœuvres quelconques qu'ils qualifient de manies, et que l'on relève comme de simples curiosités, mais qui en réalité doivent être considérées comme tendant à créer un état second, l'état d'inspiration, où le subconscient se libère de la conscience normale [3]. Des peintres ont pu agir en demi-sommeil. On a dit de l'artiste anglais Blake, mystique et halluciné : « Des singularités que nous a révélées l'analyse, il n'en est guère dont les sciences psychiques, la neurologie et la médecine mentale n'aient connaissance et n'essaient de rendre compte. Sans hésiter, elles classeraient Blake dans la catégorie des grands mystiques et aussi des médiums de la famille de l'extraordinaire exploratrice de la planète Mars, dont M. Flournoy a consigné les découvertes [4]. » Quelques peintures de Böcklin paraissent avoir été conçues non seulement dans la rêverie, mais « dans l'hypnose commençante [5] ». Faut-il croire que l'œuvre du visionnaire Greco, l'aspect larvaire de ses corps, en particulier dans la scène de l'Apocalypse, son étrange vision de Tolède, qui ressemble à un paysage médiumnimique, procèdent d'un état analogue? On a parlé de sa folie, de son anastigmatisme, même d'une recherche voulue de déformations optiques au moyen de miroirs [6], mais ce ne sont pas les seules hypothèses possibles, et peut-être que, dans cette mystique Espagne dont il a cherché à rendre l'âme, se libéra-t-il parfois de sa conscience claire pour donner carrière à son subconscient. Pourquoi le critique d'art ne chercherait-il pas, en certains cas, l'explication de l'œuvre de grands maîtres dans les phénomènes de la médiumnité? Ne sait-il pas, on l'a vu plus haut, que des peintres ont été des médiums dessinateurs,

1. Havelock Ellis, *le Monde des rêves*, trad. de Lautrec (2), p. 336, note 3.
2. Fortin, *le Subconscient chez Flaubert*, in *Chronique médicale*, 1901, p. 28; Grasset, *Demi-fous et demi-responsables*, 1907, p. 153.
3. Réjà, *l'Art chez les fous*, p. 15-6.
4. Benoît, *Un Maître de l'art, Blake le visionnaire*, 1906, p. 43.
5. Souriau, *la Rêverie esthétique*, 1906, p. 64-5.
6. *Gazette des Beaux-Arts*, 1924, II.

Digitized by Google

ont pu être soumis à des enquêtes psychologiques, et que cette faculté étrange leur a parfois été retirée aussi brusquement qu'elle leur avait été donnée [1]?

***

La danse expressive de Magdeleine G. a pu fournir aux artistes modernes des attitudes, des sentiments, à traduire par leurs pinceaux. Ainsi firent en Allemagne Kaulbach et Albert von Keller, d'autres encore, reconnaissant là une source dont ils pourraient profiter [2]. Peut-on remonter plus haut dans le temps, et discerner dans l'art antique l'influence des phénomènes médiumnimiques? Pour quelques savants, entre autres Braid, les modèles des Ménades, des Bacchantes échevelées dans la peinture des vases et dans la plastique, ont été fournis à l'artiste grec par la vue d'attitudes cataleptiques ou d'états d'hypnose. « Il y a lieu de croire, dit-il, que cette grâce parfaite d'attitudes, dans la sculpture et la peinture anciennes, procédait de l'imitation des bacchantes et d'autres danseuses mystiques [3]. » Mme Juliette Adam a la même opinion. « Un de mes amis, chercheur consciencieux et inspiré à la fois, M. le colonel de Rochas, a obtenu par suggestion des résultats artistiques si admirables, si grecs, que, hantée par ma constante vision du passé, j'ai cru découvrir en ces résultats une des méthodes de travail des grands sculpteurs grecs, méthode procédant à la fois de la science, de l'art, et côtoyant

1. Ainsi pour l'artiste Fernand Desmoulin : « Cette prérogative, imprévue et brusque à son apparition, fut imprévue et brusque à son départ. M. Fernand Desmoulin est incapable aujourd'hui de recommencer ces bizarres chefs-d'œuvre. Il est revenu à son premier état d'âme, le revoilà artiste normal et conscient. » (J. Bois, *le Miracle moderne*, p. 153 sq., la Crise médiumnimique d'un artiste parisien.) De même cette faculté fut retirée tout à coup à Sardou : « Maintenant que tu es convaincu, lui dirent les esprits, tu as mieux à faire », et il ne fut plus médium dessinateur (*ibid.*, p. 146).

2. Magnin, *l'Art et l'hypnose*, p. 3 sq., 259, 263, 271, 275, 279, 383, Opinions d'artistes.

3. Flournoy, *Archives de psychologie*, III, 1904, p. 373; Regnard, *Sorcellerie*, 1897, p. 261; Magnin, *op. l.*, p. 3.

Digitized by Google

l'inconnu divin qui est en l'homme [1]. » M. Magnin, qui rapporte ces opinions, conclut : « Il n'est peut-être pas trop osé de prétendre que les modèles tombaient d'eux-mêmes, ou par certains procédés, dans un état spécial; les artistes utilisaient alors les aptitudes développées dans cet état nouveau; ils y trouvaient une inspiration et une riche traduction des pensées et émotions humaines qu'ils avaient à rendre. J'ai la conviction que Phidias, Praxitèle et d'autres mêlaient aux arts les sciences occultes, et que, s'ils sont arrivés par de savantes initiations à évoquer le dieu ou la déesse que leur génie allait enfanter dans le marbre, c'est grâce à leurs connaissances approfondies de la suggestion [2]. » Nous ne nous figurons guère Phidias, maître d'un idéal grave et noble, ni Praxitèle, maître de la chair voluptueuse du corps féminin et éphébique, sous les traits de magnétiseurs ou d'occultistes! Ils ont écouté la voix de leur subconscient comme tous les grands artistes, et cela instinctivement, sans ériger cette nécessité psychique en une théorie raisonnée, et sans en chercher l'application volontaire. Mais il est fort probable que les hypnotiques, les « possédés », que créaient les rites des cultes orgiaques, ont pu fournir aux artistes de nouvelles visions.

***

Nous arrêtons là cette enquête, que les psychologues et les savants adonnés à la métapsychique jugeront sans doute bien incomplète. Elle a pour seul but d'attirer l'attention des archéologues sur des recherches qu'ils auraient tort de dédaigner et qui peuvent leur suggérer de curieuses réflexions.

W. Deonna.

1. Cf. Magnin, *op. l.*, p. 284 sq.
2. *Ibid.*, p. 1, 2, 284.

Digitized by Google

BULLETIN DE L'ACADÉMIE DES INSCRIPTIONS

SÉANCE DU 1er AOUT 1924

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités de Syrie, fait parvenir à l'Académie la copie des rapports qui lui ont été adressés par MM. Dunand et Ingholt à l'issue de leur récente mission archéologique à Palmyre.

M. Gsell donne lecture d'une note de M. Carcopino sur l'extension de la domination romaine dans le sud de la Numidie. Au cours d'une mission archéologique, M. Carcopino a visité la région située entre El-Kantara, Biskra, Doucen et Bou-Saada. Par l'étude des ruines et la découverte d'un certain nombre d'inscriptions, il a pu préciser les étapes de l'occupation militaire dans cette région sous les Sévères et sous Gordien III, et déterminer la composition des troupes chargées de la défense des frontières; les contingents syriens ont joué à cet égard un rôle particulièrement important.

M. Franz Cumont commente une dédicace à Artémis découverte en 1923 dans les fouilles de Sâlihîyeh. Cette inscription prouve que, comme la plupart des villes de Mésopotamie, Doura Europos avait été élevée au rang de colonie romaine. En accordant cette position privilégiée aux places de la frontière d'Orient, les empereurs cherchèrent à s'assurer de leur fidélité. — La découverte de cette inscription montre, en outre, qu'un petit théâtre faisait partie du temple d'Artémis. On connaît plusieurs de ces théâtres sacrés en Syrie, et l'on y assistait notamment à la fête licencieuse du Maïoumas.

SÉANCE DU 8 AOUT 1924

M. Kozai, président de l'Université impériale de Tokio, adresse à l'Académie les remerciements de sa corporation pour le concours empressé et rapide que la Compagnie a apporté à la reconstitution de la Bibliothèque universitaire détruite par la catastrophe du 1er septembre 1923. Il prie l'Académie de recevoir comme un témoignage de reconnaissance un « Album du Cataclysme », édité spécialement à cet effet par l'Université de Tokio.

M. R. Cagnat, au nom de MM. L. Poinssot et R. Lantier, communique le texte d'une inscription découverte à Aïn-Tebernok (Tunisie), qui fait connaître le nom des quatre préfets du prétoire en exercice pendant les années 335-337.

M. Georges Bénédite explique l'anomalie apparente d'une tombe à deux puits d'époque davidique, découverte par M. R. Weill à Jérusalem, par l'exemple des tombeaux égyptiens du même type. En principe, un puits suffisait pour excaver le caveau et ensevelir le corps, mais à partir du moment où les Égyptiens firent usage d'énormes sarcophages monolithes, ils imaginèrent d'opérer la descente de cette masse pesante en creusant le sol autour d'elle et sous elle et de l'amener ainsi au niveau (généralement à 20 mètres de profondeur) où le puits creusé par ce moyen devait rattraper le puits rituel réservé à la descente de la momie, si bien que celle-ci n'arrivait pas à sa

Digitized by Google

demeure dernière par le même chemin que le sarcophage. Le monolithe était ensuite abrité par le caveau construit de matériaux rapportés et le vide de la vaste excavation, créée dans ce seul dessein, était comblé et pouvait supporter la chapelle funéraire édifiée au-dessus du sol. A ce type appartiennent les quatre grands tombeaux découverts en 1900-1901 près de la pyramide du roi Ounas à Saqqârah et deux autres tombeaux de la région, celui de Ouaz-Horou près d'Abousir et la tombe bien connue dite de Campbell à Gizeh.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du rapport de M. Dunand sur sa récente mission archéologique à Palmyre.

SÉANCE DU 13 AOUT 1924

M. P. Bénédite communique une lettre de M. le docteur Marcel Baudouin, à la Croix-de-Vie (Vendée), qui lui signale un exemple unique de tombe gauloise à deux puits du genre de celles de l'époque néomemphite.

M. E. Espérandieu lit un rapport sur des fouilles faites au mont Auxois par l'Académie de Dijon.

M. B. Haussoullier communique une inscription de Syrie, de Laodiceia, aujourd'hui Lattaquieh. C'est une borne d'un jardin d'Adonis, auquel étaient annexées des tavernes. Jardin et cafés étaient donnés à bail et les loyers grossissaient les revenus du dieu.

SÉANCE DU 22 AOUT 1924

M. le général Chapel adresse à l'Académie une note intitulée *Nouvelles Clés toponymiques*, fragment d'une étude sur la toponymie de la France, qui sera publiée prochainement.

M. Gustave Fougères donne connaissance d'une lettre de M. Léon Rey, directeur de la mission archéologique française en Albanie, indiquant que, malgré les troubles du pays, la mission a pu entreprendre l'exploration du site de l'antique Apollonia (aujourd'hui Pojani), reconnaître déjà les ruines de monuments importants, notamment d'une maison de l'époque hellénistique et y découvrir des fragments intéressants d'architecture.

Le secrétaire perpétuel donne lecture du rapport de M. Ingholt sur les inscriptions et les fragments de peintures et de sculptures dans les récentes fouilles de Palmyre.

M. Émile Espérandieu présente un vase de Rheinzabern, provenant d'Alise, qu'il a décrit dans la dernière séance, et qui vient d'être restauré et moulé par les ateliers du Musée de Saint-Germain.

Il fait ensuite une communication sur des briques préromaines trouvées à Sextantio, dans le voisinage de Montpellier. Il montre que les images d'un cheval et d'un oiseau qui décorent ces briques reproduisent un motif grec du VIIIe siècle avant notre ère. Les briques sont certainement plus récentes, mais elles paraissent, toutefois, antérieures à l'arrivée des Volques Arécomiques dans le sud du pays qui devint la Gaule. En se fondant sur les briques de Sextantio et sur d'autres découvertes, M. Espérandieu conclut à l'existence d'une civilisation relativement avancée que les Volques détruisirent dans le courant du IIIe siècle avant notre ère. Les Romains la firent renaître, mais à leur profit, et toute influence grecque cessa dès ce moment de s'exercer directement sur notre sol.

Digitized by Google

M. S. Reinach, qui revient d'Alesia, insiste sur l'importance de cette ville, centre industriel et commercial, mais aussi centre religieux, la ville romaine de Gaule où l'on a trouvé le plus de noms et le plus de monuments de divinités, tant gréco-romains qu'indigènes. Il faudrait que ce plateau privilégié, qui est seulement à trois heures de Paris, fût fouillé jusqu'au roc, ce qui n'entraînerait pas d'énormes dépenses. M. S. Reinach recommande le plateau d'Alesia à la libéralité de l'Académie; de pareilles fouilles sont de celles qui répondent à la fois aux besoins de la science et à des considérations d'ordre supérieur que nous n'avons pas le droit de négliger.

SÉANCE DU 29 AOUT 1924

M. Senart fait connaître à l'Académie qu'il a reçu récemment les premières nouvelles envoyées de Balet par M. Hackin, parti, il y a quelques mois, pour rejoindre la délégation archéologique en Afghanistan. La lettre, datée du 13 juillet, rend compte de son voyage de Caboul à Balet où il a retrouvé M. Foucher bien portant, encore qu'ayant besoin d'un repos bien gagné par près de cinq années de voyage. M. Hackin atteint Balet au moment où le climat en est le plus éprouvant. Dirigé par les indications que lui avaient fournies M. Foucher, il a pu en cours de route visiter plusieurs sites intéressants. Sa lettre se double d'une notice dans laquelle il présente des peintures bouddhiques qu'il a découvertes au bassin du Rhulm, dans la région de Roui. Elles ornaient une niche de grande dimension, pratiquée dans une paroi de rocher. La partie supérieure en est couverte de peintures, vestiges d'une composition détruite aux deux tiers et qui en ornaient primitivement tout le fond. Ces restes sont du plus haut intérêt et prennent une place curieuse entre les œuvres de l'Inde et celles de l'Asie centrale, avec des détails de costume très significatifs. M. Hackin insiste sur l'extrême habileté que décèle le dessin de plusieurs animaux.

M. René Cagnat lit une note de M. Fr. Renié sur un *Inventaire des Antiques de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres de* 1749. Ce document, qui est conservé dans les archives de l'Académie, fait connaître en détail la composition du « Cabinet » légué en 1722 à la Compagnie par l'académicien Baudelot de Dairval, et qui fut dispersé après la suppression des Académies en 1793. Quelques pièces seulement, les plus importantes du reste, sont entrées dans nos collections nationales, ainsi à Cluny l'*autel des Nautes*, découvert en 1710 dans les fouilles de Notre-Dame, et au Louvre les célèbres « marbres de Nointel ». Mais le reste de la collection, qui ne comprenait pas moins de cent cinquante-neuf numéros, paraît définitivement perdu.

M. le commandant Espérandieu lit, de la part de M. le docteur Linckenheld, conservateur du Musée de Sarrebourg, une note concernant le culte des Proxumes. Un autel, consacré à ces déesses, est en Espagne. On a pensé que ce culte, très répandu dans la région du Bas-Rhône, avait aussi fait partie de la religion celtibérique. M. le docteur Linckenheld prouve que l'autel en question provient de Nîmes et corrige l'erreur où l'on était tombé.

M. Thureau-Dangin communique une étude sur une importante collection de lettres du roi Hammourabi, découverte à Larsa en Babylonie et récemment entrée au Louvre. Ces lettres, qui sont adressées à un fonctionnaire chargé de l'administration d'une partie du domaine royal, témoignent de l'activité

Digitized by Google

administrative du roi que le célèbre code, découvert à Suse, a déjà fait connaître comme législateur.

SÉANCE DU 5 SEPTEMBRE 1924

Le Ministère de l'Instruction publique transmet à l'Académie le rapport du directeur de l'École française d'Athènes sur les travaux de cet établissement du mois d'août 1923 au mois d'août 1924.

M. René Dussaud explique et commente un texte phénicien, sorti des fouilles de M. Pierre Montet à Byblos en 1923, qui ne paraît pas plus ancien que le 1er siècle de notre ère; c'est le plus récent qu'ait encore fourni la Phénicie propre. Il mentionne l'offrande d'autels à parfums avec dédicace à « notre seigneur » et à « la statue de Baal ». Cette formule inusitée paraît viser non des divinités phéniciennes, mais l'empereur romain et Jupiter.

M. J.-B. Chabot entretient l'Académie de deux inscriptions puniques de Carthage. L'une est une dédicace à Baal et à Tanit, par un citoyen d'Héraclée en Sicile. L'autre est un graffite tracé sur une lampe carthaginoise; il faut y voir le nom du propriétaire et de son père abrégés par deux lettres, la première et la dernière des mots.

Sur une question qui lui est posée par le président, M. Salomon Reinach expose qu'il a recueilli de nouveaux renseignements sur la prétendue découverte des manuscrits de Tite-Live dont il a été question dans la dernière séance. L'auteur de la découverte, savant très estimé, aurait été amené au résultat que la presse a annoncé en recueillant des documents pour une histoire des écoles de paléographie de l'Italie méridionale. La découverte remonterait déjà à un an et demi; elle avait été tenue secrète par l'auteur, et cette fois-ci encore ce n'est pas lui qui a parlé. On assure qu'il a fait la copie de la deuxième décade de Tite-Live, et qu'on peut espérer une communication de sa part à cet égard vers la fin de l'année. Pour les autres livres, on ne peut rien dire tant qu'il n'aura pas précisé lui-même ce qui en est. On déclare de plus qu'il aurait trouvé deux autres manuscrits : l'un serait l'Ἰλίου πέρσις d'Arktinos, l'autre une vie grecque de saint Janvier.

M. Seymour de Ricci présente à l'Académie le résultat de ses recherches sur un poème français perdu relatif à la guerre de Troie. Ce poème, qui comprenait, semble-t-il, 360 vers, ne nous est parvenu que par fragments dans les légendes d'un certain nombre de tapisseries gothiques, dispersées dans diverses collections européennes et américaines. Continuant des recherches entreprises, il y a vingt-cinq ans, par M. Jean Guiffrey, M. de Ricci est parvenu, grâce surtout à la copie des inscriptions de quatre tapisseries de la cathédrale de Zamora, transmise par le professeur Gomez Moreno de Madrid, à reconstituer trente et une strophes de ce poème dont il ne manquerait donc plus que le tiers environ. Des fragments originaux conservés au tribunal d'Issoire, au château de Sully, dans une collection russe, dans un musée de Londres, à New-York enfin, chez MM. Clarence Mackay et Edson Bradley, joints à deux morceaux passés dans des ventes parisiennes, lui ont permis de rétablir, presque dans son intégrité, cette grande tenture de onze tapisseries, une des plus remarquables qu'aient exécutées les ateliers français du règne de Louis XI.

Digitized by Google

SÉANCE DU 12 SEPTEMBRE 1924

M. Albertini, directeur des Antiquités de l'Algérie, communique le texte d'une inscription découverte à Djemila (Cuicul).

M. le docteur Carton expose brièvement le résultat des fouilles qu'il a exécutées cette année dans les ruines de Bulla Regia.

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 1924

M. Pierre Montet annonce de Djebaïl la reprise de ses fouilles à Byblos et la découverte de l'accès à deux nouveaux puits funéraires.

M. Omont annonce à l'Académie qu'une libéralité nouvelle de M. Julien Chappée vient d'enrichir les collections du département des manuscrits d'une suite importante de documents originaux composant l'ensemble de la série H des Archives du Cogner et intéressant l'histoire de plusieurs de nos anciennes provinces, en particulier du Maine, de l'Anjou et de la Touraine. Parmi ces documents, dont les plus anciens remontent aux xe, xie, xiie et xiiie siècles, on remarquera, entre beaucoup d'autres, la charte de fondation par le roi Henri II d'Angleterre, vers 1153, de l'abbaye de Beaugerais, au diocèse de Tours, des chartes des évêques de Paris, Maurice de Sully (1180) et Pierre de Nemours (1211), une charte du roi Louis VIII (1225), une bulle du pape Alexandre IV (1254), une charte, en français, de Joinville pour le chansonnier Thibaut II, comte de Bar (1256). De nombreuses autres chartes concernent les abbayes de Saint-Vincent et de la Couture, du Mans, de Marmoutier, de Saint-Serge d'Angers, de Saint-Melaide de Rennes, de Bonlieu, de Sessay, Prémontré, etc. La plupart de ces documents historiques, transcrits ou analysés par M. l'abbé L.-J. Denis, ont été publiés par les soins de M. Julien Chappée, il y a une vingtaine d'années, dans le premier tome des *Archives du Cogner*, dont les sept volumes, qui se sont succédé depuis 1903, ont mérité justement à M. Julien Chappée les suffrages de l'Académie.

SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 1924

M. Virolleaud, directeur du Service des Antiquités, fait savoir à M. le secrétaire perpétuel, que M. Passemard, docteur ès sciences naturelles de l'Université de Strasbourg, vient de demander à M. le Haut-Commissaire l'autorisation d'entreprendre en 1925 des recherches d'ordre préhistorique dans le Liban, et sollicite à ce sujet l'avis de l'Académie.

M. Picard, directeur de l'École française d'Athènes, fait son rapport annuel sur les travaux de fouilles exécutés par les membres de cette École pendant l'année 1923-1924. Leur activité s'est exercée sur plusieurs points : en Crète, à Mallia, dans le palais déjà exploré l'an dernier; à Délos, dans la région de l'Artémision; à Delphes, à Philippes, à Thasos, enfin à Téos en Asie Mineure.

M. Ferdinand Loth entretient l'Académie du mot *Winiléodes*, qui se rencontre pour la première fois dans un cartulaire de Charlemagne. Il expose l'opinion d'un certain savant allemand qui y voit un terme dénaturé par un copiste et qui n'aurait, en réalité, jamais existé. M. Loth a retrouvé le mot dans un grand nombre de textes du moyen âge, et montre que, dans le passage en question, il a le sens de « billet doux » que lui donne le glossaire de Du Cange.

Digitized by Google

SÉANCE DU 3 OCTOBRE 1924

L'Académie désigne M. Antoine Thomas pour la représenter aux fêtes organisées à Tours le 19 octobre prochain en l'honneur de Ronsard.

M. Émile Chatelain signale à l'Académie une livraison de *The Illustrated London news* (20 septembre) contenant le fac-similé de quatre lignes (dont deux en onciale et deux en minuscule) du prétendu manuscrit de Tite-Live découvert par le professeur Martino Fusco. Si le professeur italien n'a pas caché au docteur Max Funke, qui a publié ce fac-similé, un autre manuscrit en sa possession, sa découverte n'est qu'une plaisanterie, car les lignes publiées sont extraites d'un manuscrit hagiographique.

M. Édouard Cuq communique à l'Académie un rapport de M. Frédéric Hrozny sur les fouilles de Cheik-Saad, dans le Hauran. Ces fouilles, entreprises avec l'autorisation du général Weygand, aux frais du gouvernement tchécoslovaque, ont été dirigées par le savant assyriologue de Prague, qui s'est consacré depuis plusieurs années au déchiffrement des inscriptions hittites. Elles fournissent une importante contribution à l'histoire d'un peuple étroitement apparenté aux Hébreux, aux Phéniciens, aux Moabites, et qui habitait originairement tout le littoral de la Syrie et de la Palestine, le peuple amorrhéen.

SÉANCE DU 10 OCTOBRE 1924

Le ministre de l'Instruction publique transmet un rapport de M. A. Foucher sur le résultat de ses fouilles en Afghanistan, en 1924.

M. Formigé adresse, à M. le secrétaire perpétuel, la note suivante :

« Il y a près d'un siècle qu'on a signalé, sur la frise et sur l'architrave de la façade du temple de Vienne (Isère), les trous de scellement de lettres de bronze disparues; mais on n'a pu jusqu'ici en donner une lecture satisfaisante. En effet, ces trous, de formes et de grosseurs diverses, auxquels s'ajoutent des retailles, des mutilations et des taches de la pierre, produisent une confusion extrême. Ayant voulu tenter à mon tour de déchiffrer cette énigme, j'ai eu la chance de faire une série de remarques nouvelles qui ont beaucoup éclairé la question. Tout d'abord, un examen attentif démontre qu'il y a sur la frise trois sortes de trous; les uns sont petits, de formes et d'inclinaisons variées, et rebouchés en partie par du mastic romain; les autres, sensiblement plus gros et de forme régulière, sont tous apparents; enfin, dans la partie centrale de la frise, apparaissent de très gros trous. Sur l'architrave se voient aussi des trous, identiques à ceux de dimensions moyennes sur la frise. On sait que ces derniers trous sont l'effet d'une addition postérieure, puisqu'ils sont placés sur une partie d'architrave dont deux bandes ont été recoupées à cet effet. On peut donc en conclure que le temple a reçu *deux inscriptions successives* comme la Maison carrée de Nîmes. La première devait être en lettres fines puisque ses tenons sont petits, et dans la forme des lettres afin de rester invisibles. Elle se limitait à la frise. La seconde était sans doute en lettres plus grosses, et elle s'étendait à la fois sur la frise et sur l'architrave. Enfin, un motif central occupait la partie médiane de l'entablement : il fut sans doute changé lui aussi, car dans cette partie on trouve à la fois des petits trous rebouchés et de très gros trous.

« Une nouvelle remarque importante est la suivante: l'inscription autrefois

Digitized by Google

scellée dans les petits trous a seule été légèrement entaillée dans la pierre. Elle a ainsi laissé une trace fugitive mais précieuse : pour la mettre en évidence, j'ai usé pendant la nuit de la lumière rasante d'un puissant projecteur grâce à laquelle j'ai lu très nettement sur la frise [1] :

ROMAE ET AVGVSTO CAESARI DIVI F

« Il ne serait pas impossible que le motif milieu de cette inscription ait été une couronne de chêne.

« La deuxième ligne de la seconde inscription est extrêmement nette et elle a été lue depuis longtemps : ET DIVAE AVGVSTAE. Elle se rapporte à Livie et fut vraisemblablement ajoutée vers 41, lorsque Livie fut divinisée sur l'initiative de Claude. C'est à ce moment-là qu'on dut refaire la première ligne, pour la conformer à la seconde. Il est donc vraisemblable qu'elle commençait par les mots DIVO AVGVSTO; on a voulu achever cette lecture par OPTIMO MAXIMO qui s'accorderait fort bien avec les gros trous; mais cette formule semble peu satisfaisante. Quant au motif central, il semble que c'était un aigle, symbole de la divinisation.

« De tout ce qui précède on peut tirer plusieurs conclusions. La deuxième inscription, rajoutée vers 41, démontre que le temple est plus ancien. La première inscription confirme qu'il existait déjà du vivant d'Auguste. Mais il est plus ancien encore. On sait en effet que la partie antérieure du temple, qui portait ces inscriptions, est plus récente que la partie postérieure du même édifice dont les caractères sont très différents, et rappellent beaucoup ceux de la Maison carrée de Nîmes. Il faut donc conclure que le premier temple, ruiné sans doute par un incendie en partie, remontait aux premiers temps de l'établissement définitif des Romains dans la vallée du Rhône, à l'époque où ils bâtissaient les grands édifices d'Orange, d'Arles, de Nîmes, etc., ce qui est capital pour l'histoire de Vienne.

« On sait d'ailleurs qu'on conserve au Musée lapidaire de cette ville deux blocs sur lesquels on lit :

*tribu*NICIA·POTES*tate*
m VROS·PORTAS

en très belles lettres hautes de 0 m. 29. Les assises mesurent 0 m. 62. Or, à Nîmes, on retrouve sur la porte dite d'Auguste :

IMP·CAESAR·DIVI·F·AVGVSTVS·D·X·TRIB.POTEST VIII
PORTAS MVROS COL DAT

en lettres hautes de 0 m. 26 sur des assises mesurant 0 m. 60, et il semble qu'il y a là plus qu'une coïncidence. La première inscription de la Maison carrée est de 20 av. J.-C.; l'inscription de la porte d'Auguste de 15 av. J.-C. »

M. Antoine Thomas donne lecture de la note suivante :

« J'ai le plaisir de signaler à l'Académie une très intéressante découverte que vient de faire M. Louis Royer, archiviste paléographe, bibliothécaire et

1. C'est la formule qu'on rencontre sur le temple de Rome et d'Auguste à Pola (*C. I. L.*, V, n° 18), et à Terracine (*id.*, X, n° 6305).

Digitized by Google

archiviste de la ville de Grenoble, dans la bibliothèque du château d'Uriage, que lui a libéralement ouverte son propriétaire, M. le comte de Saint-Ferréol.

« Il s'agit d'un manuscrit en dialecte dauphinois, resté inconnu jusqu'ici, de la compilation de droit romain, tirée du Code de Justinien, qui a été l'objet, depuis 1891, de nombreux mémoires dus à des juristes et à des philologues éminents, allemands et français (Fitting, Joseph Tardif, Suchier, le P. Denifle, E. Chatelain, Meynial, R. Caillemer), et dont l'origine et la forme ne sont pas encore pleinement élucidées. La découverte de M. Royer a donc, au fond, une importance juridique que je n'ai pas qualité pour préciser; quant à la forme sous laquelle le nouveau manuscrit présente le texte de la compilation, elle fournira une solide et large base aux philologues pour étudier le dialecte franco-provençal de la région de Grenoble au commencement du XIIIe siècle, époque où les documents faisaient presque complètement défaut jusqu'ici. Les extraits et la photographie d'une page du manuscrit, que m'a communiqués M. Royer, m'autorisent à dire que cette étude sera fructueuse. Il est à souhaiter que ce nouveau texte soit publié intégralement au plus tôt par celui qui l'a découvert. J'ai le ferme espoir que l'Académie trouvera dans son budget les moyens financiers nécessaires pour permettre à M. Royer d'assumer cette tâche à laquelle il est bien préparé. »

M. Fr. Thureau-Dangin signale la récente découverte de vestiges d'une civilisation préhistorique dans la vallée de l'Indus, et met sous les yeux de l'Académie un sceau portant une légende en écriture pictographique et provenant de cette région.

Le secrétaire perpétuel fait hommage de la part de M. H. Cordier, d'une *Bibliographie générale des œuvres de Henri Cordier, publiée à l'occasion du 75e anniversaire de sa naissance.*

A cette occasion, le président adresse à notre confrère les félicitations et les vœux de la Compagnie.

M. Alexandre de Laborde, au nom de la Commission de la fondation Piot, propose à l'Académie de voter les subventions suivantes :

5.000 francs à M. l'abbé Hermet, pour la publication du *Recueil des vases, graffites et ornements trouvés à la Graufesenque* (Aveyron);

5.000 francs à M. Pierre Paris, pour les fouilles d'Alraniz, province de Teruel (Espagne);

1.500 francs à M. Espérandieu, pour continuer ses fouilles à Alesia.

M. Gustave Fougères fait savoir que la Commission de l'École française d'Athènes et de Rome propose, sur la demande du directeur de cet établissement, qu'une prolongation de séjour d'un an soit accordée à MM. Chapouthier et Seyrig, membres de 2e année de l'École d'Athènes,

A M. Béquignon, membre de 1re année de cette École,

A MM. Grat et Madaule, membres de 1re année de l'École de Rome.

M. Ch. Virolleaud, directeur des Antiquités de la Syrie, présente un rapport d'ensemble concernant les recherches qui ont été pratiquées cette année sur les territoires confiés au mandat de la France dans le Proche-Orient.

M. Virolleaud signale en particulier la grande importance de la nécropole de Kafer-Djerra, à l'est de l'ancienne Sidon. On y a recueilli quantité de poteries phéniciennes, des armes et instruments en bronze, des vases d'albâtre et de faïence bleue importés d'Égypte, des cachets-cylindres babyloniens, une rosace en or de style crétois, etc. Cette nécropole qui date, comme

Digitized by Google

celle de Byblos, du deuxième millénaire av. J.-C., est unique en son genre dans la Phénicie méridionale.

Le général Haut-Commissaire a mis à la disposition des archéologues des détachements militaires qui ont collaboré très utilement à la garde des chantiers et aux travaux mêmes des fouilles. Les différents États, et en premier lieu celui du Grand-Liban, ont inscrit à leurs budgets respectifs des crédits spéciaux en vue des recherches. L'Académie des Inscriptions a pris à sa charge les frais de la troisième campagne de Byblos; le Ministère de l'Instruction publique et la Société française des fouilles ont contribué à divers travaux, notamment dans la région de Homs. D'autre part, le Gouvernement tchécoslovaque a envoyé une mission dans le Hauran, et la fondation Rask-Oersted de Copenhague s'est associée aux fouilles de Palmyre.

Le Musée de Beyrouth a été entièrement réorganisé et considérablement élargi. Le Musée de l'Académie arabe de Damas, qui se nommera désormais Musée national syrien, recevra le produit des fouilles pratiquées dans les territoires de la Fédération. De son côté, la ville d'Alep se propose d'installer un musée régional dans la grande salle de la citadelle. Enfin, on a constitué à Soueïda, capitale du Djebel-Druze, une importante collection de sculptures de l'époque romaine.

M. Virolleaud signale, en outre, qu'il a été décidé qu'une part des documents mis au jour serait désormais abandonnée au fouilleur, étant entendu que ce lot sera composé exclusivement d'objets dont les musées syriens posséderaient déjà un exemplaire semblable ou équivalent. Cette mesure ne saurait manquer d'avoir les conséquences les plus heureuses sur le développement des recherches archéologiques en Syrie.

M. Th. Reinach fait une communication sur une inscription de Delphes récemment commentée par M. Gaston Colin. Il propose une restitution d'une phrase mutilée de laquelle paraît résulter la date exacte du monument : 101 av. J.-C. La loi qui y figure préparait un grand commandement militaire en Orient pour Marius.

SÉANCE DU 17 OCTOBRE 1924

M. le directeur de l'École française d'Extrême-Orient adresse son rapport annuel sur l'activité de cet établissement pendant l'année 1923-1924.

M. O. Tafrali, professeur à l'Université de Jassy, communique un mémoire sur les fouilles et recherches qu'il vient de pratiquer à Mangaléa sur la mer Noire, site de l'antique Callatis.

M. René Cagnat donne connaissance à l'Académie d'une lettre du commandant Espérandieu. Parmi les menus objets qui viennent d'être recueillis à Alise se trouve une petite tessère de plomb. « Son antiquité, écrit M. Espérandieu, n'est pas douteuse; non seulement la patine de cette pièce est excellente, mais on a trouvé la tessère à plus d'un mètre de profondeur, dans un sol romain non remanié. La tessère présente d'un côté l'inscription ALI, rappelant celle ALISIENS autour d'un rameau, d'une autre pièce de même sorte, trouvée aussi sur l'emplacement d'Alesia et décrite dans le *Catalogue des plombs de la Bibliothèque nationale*, sous le n° 89. Au revers de la tessère qu'on vient de mettre au jour sont deux mains jointes dans une couronne. Des monnaies romaines, celles notamment des empereurs Balbin et Pupien,

Digitized by Google

ont des images du même style, dont les doigts des mains jointes sont, comme sur la tessère, *appliqués* (et non fermés) les uns sur les autres. »

Le président rappelle en quelques mots la perte que l'Académie vient d'éprouver dans la personne de M. Alfred Morel-Fatio, maître des études hispaniques.

M. Édouard Cuq donne lecture d'une note sur la loi romaine contre la piraterie d'après une inscription de Delphes.

M. S. Reinach essaie d'entrevoir le fonds mythique d'un récit de Pausanias, d'après lequel deux jeunes gens, Mélanippe et Komaithô, antérieurement à la guerre de Troie, auraient été sacrifiés, par ordre de l'oracle de Delphes, à la déesse Artémis de Patras, parce que Komaithô, prêtresse vierge de la déesse vierge, aurait aimé dans le temple même le beau Mélanippe. Insistant sur les noms des jeunes gens, qui signifient *poulain noir* et *pouliche alezane*, M. Reinach suppose que la légende, restée attachée avec les noms à une tombe, remonte à l'époque zoomorphique (des cultes animaux), où la divinité, conçue elle-même comme chevaline, était honorée, aux époques de détresse, par le sacrifice du couple de chevaux qui en était la vivante image. La légende telle que Paûsanias la raconte est la transposition d'un rite très primitif dans le langage de la poésie grecque, après l'avènement des dieux humains et la quasi-disparition des dieux animaux.

SÉANCE DU 24 OCTOBRE 1924

M. Pierre Paris annonce qu'il a commencé à explorer une station ibérique sise au lieu dit Taratrato, à 14 kilomètres d'Alcañiz.

M. Eustache de Lorey, directeur de l'Institut d'Archéologie et d'Art musulman de Damas, adresse à l'Académie des photographies de divers monuments récemment recueillis dans la région.

M. Pierre Montet envoie de Gebeil, le 7 octobre, un nouveau rapport sur l'avancement des fouilles dans l'hypogée royal de Byblos. Les chambres funéraires attenantes aux puits n°s VI et VII sont atteintes, mais non encore déblayées. Toutefois, on aperçoit dans la seconde le couvercle d'un sarcophage, qui porte des tenons sur le petit côté. M. Montet compte atteindre dans quelques jours le chambre du puits VII et être fixé en même temps sur l'existence, à côté, d'un neuvième puits funéraire. Il signale enfin l'existence, entre les murs des Croisés et de la tombe II, d'une sorte de Mastaba, mieux conservé que les tombes découvertes depuis trois ans.

M. Adrien Blanchet fait savoir que la Commission de la médaille Paul Blanchet a décerné cette médaille à M. Pradère, pour services rendus pendant quarante ans à l'archéologie africaine.

M. Casanova commence la lecture d'un mémoire sur les noms de quelques chefs sarrasins dans les chansons de geste.

M. Pierre Lacau, directeur du Service des Antiquités de l'Égypte, expose à l'Académie les résultats archéologiques obtenus sur les chantiers du gouvernement égyptien pendant les années 1923 et 1924.

SÉANCE DU 31 OCTOBRE 1924

Le président signale la présence à la séance de M. Ettore Païs, correspondant de l'Académie, et lui souhaite la bienvenue.

Digitized by Google

M. Paul Pelliot, au nom de la Commission de l'École française d'Extrême-Orient, propose à l'Académie de demander à M. le gouverneur général de l'Indochine de prolonger pour un an, du 9 décembre 1924 au 8 décembre 1925, le terme du séjour de M. Victor Goloubew, membre temporaire de l'École française d'Extrême-Orient.

M. Aimé Puech donne lecture d'une notice sur la vie et les travaux de M. Louis Leger, son prédécesseur à l'Académie.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Les Temples ptolémaïques et romains.

M. Jéquier vient d'achever son grand et superbe travail sur l'architecture égyptienne, dont nous avons déjà deux fois entretenu nos lecteurs [1]. Il a divisé les monuments de l'Égypte en trois périodes : d'abord ce que nous appelons l'Ancien et le Moyen Empire, puis le Nouveau jusqu'à la fin de la XVIIIe dynastie, l'époque la plus brillante, où le royaume des Pharaons arriva à la plus grande puissance et la plus grande richesse. Une seconde période, celle des temples Ramessides et Saïtes, c'est la décadence qui commence avec la XIXe dynastie et va toujours s'accentuant. Il y eut sans doute sous les Saïtes une sorte de réaction qui se manifesta surtout dans la sculpture, mais qui ne dura pas; elle finit avec la conquête de l'Égypte par les Perses d'abord, puis par Alexandre et les Macédoniens. Alors commence la dernière période, celle des temples ptolémaïques et romains. Comme chacune des deux précédentes, elle nous est présentée dans 80 planches in-folio qui reproduisent des photographies, faites par M. Jéquier lui-même ou par son collaborateur, M. de Mestral-Combremont.

Les 240 planches qui composent cet ouvrage sont donc un travail tout à fait original, où l'on n'a eu recours à personne d'autre; et, dans ce dernier volume comme dans les précédents, on ne peut qu'admirer combien les photographies ont été heureusement prises, et l'excellence de la reproduction. A notre connaissance, il n'existe pas d'ouvrage sur l'architecture égyptienne de cette importance, et comme les planches reproduisent les moindres détails, point n'est besoin de longues explications.

Un texte peu développé, mais sobre et instructif, nous indique les grandes lignes qu'ont suivies les constructeurs et qu'il est facile de vérifier sur les planches. Ce livre est donc un voyage dans les grands temples d'Égypte. S'il n'est question que des temples, c'est parce que les temples sont presque les seules constructions qui subsistent; ils étaient en matériaux qui ont pu résister au temps, tandis que ce qui était en briques ou en bois a disparu, comme plusieurs palais dont les emplacements ont été retrouvés et dont nous ne voyons plus guère que les planchers ou des arasements de murs.

L'Égypte est aux mains de souverains grecs. Un grand nombre d'Hellènes sont établis dans le pays; certaines villes, comme Naucratis, sont presque des villes grecques; les rapports entre l'Égypte et la Grèce sont devenus constants; néanmoins, malgré sa supériorité incontestable, l'art grec n'exerce

1. *L'Architecture et la Décoration dans l'ancienne Égypte. Les Temples ptolémaïques et romains*, par Gustave Jéquier. Paris, éditions Albert Morancé. Voir *Journal de Genève* du 17 mai 1921 et du 11 juin 1923.

Digitized by Google

aucune influence sur l'art égyptien en décadence. Dans les modifications que subit l'architecture depuis les Ptolémées, on ne peut rien trouver qui soit d'inspiration étrangère. Elle a évolué tout en conservant son caractère exclusivement égyptien.

Ce qui est le progrès le plus marqué dans la construction des temples, c'est l'adoption d'un plan unique qui est exécuté dans des proportions plus ou moins grandes. Auparavant, ce plan n'existait pas. Si l'on regarde le grand temple d'Amon à Thèbes, celui de Karnak, on voit qu'il n'y avait pas de règle fixe suivant laquelle l'édifice devait être agrandi. Les souverains pouvaient à leur gré ajouter une cour d'entrée ou, comme les Bourbastites, appliquer une colonnade sur un côté. Dans les temples ptolémaïques, nous ne trouvons rien de semblable. Les proportions peuvent varier; mais la forme générale est bien arrêtée.

Le grand temple comporte comme noyau un édicule rectangulaire servant de sanctuaire, isolé au milieu de l'édifice par un couloir sur lequel ouvrent une série de petites chambres ou de sanctuaires spéciaux. Devant ce groupe se trouvent les salles de culte avec leurs dépendances, précédées d'une salle hypostyle plus ou moins grande. Un vaste pronaos, complétant l'ensemble du monument sacré, s'ouvre par une façade à jour sur une vaste cour bordée d'une colonnade et délimitée en avant par un pylône et sur les côtés par un mur de pierre qui enveloppe tout l'édifice. Tel est, suivant M. Jéquier, le plan type du temple ptolémaïque; c'est presque exactement celui du temple d'Edfou, le plus grand de cette époque et d'une conservation parfaite.

Ce plan est susceptible de variantes suivant la dimension des édifices; plusieurs n'ont pas de pylônes d'entrée; ainsi Denderah, l'un aussi des plus grands temples de l'époque, s'arrête à la salle hypostyle et n'a ni cour d'entrée ni pylône.

Nous avons conservé bon nombre d'édifices ptolémaïques ou romains. A Thèbes, dans le temple d'Amon, les Ptolémées se bornèrent à des restaurations ou à des rénovations dans lesquelles on voit qu'ils cherchent à imiter l'ancien. Ils élevèrent bien un petit temple à la déesse hippopotame Apet; mais il est de très petites proportions, puisque la salle hypostyle est réduite à deux colonnes. Sur l'autre rive aussi, à Medinet Habou, à l'entrée du sanctuaire élevé par Thoutmès III, ils construisirent un pylône, et à Deir el Medinet un joli petit temple. Mais c'est dans les localités où ils furent seuls ou à peu près seuls, où l'on ne trouve pas de restes de constructions antérieures importantes, que les Ptolémées édifièrent les grands temples où ils purent montrer ce qu'était leur style, soit dans la décoration, soit dans l'architecture. Ce style est bien le leur; il est le même dans toute l'œuvre des Macédoniens, et même les Romains après eux n'en dévièrent nullement. Les Ptolémées n'ont pas imité les Pharaons de race égyptienne en ce qu'ils n'ont pas visé en premier lieu au colossal. Quelles que soient les proportions qu'ils ont adoptées, fussent-elles même quelquefois gigantesques, la construction forme un tout harmonieux; on peut se rendre compte de l'idée mère, le plan de l'édifice est établi d'avance et, quoique une série de souverains ait travaillé à la construction, on ne s'en écarte pas. A côté du grand temple, il y a ce qu'on nomme le *mammisi*, un petit sanctuaire entouré d'une colonnade, consacré à la naissance du dieu adoré à côté.

Digitized by Google

Nous avons déjà montré que le plan déterminé est l'innovation des Ptolémées. On le reconnaîtra facilement dans ces édifices majestueux qui font l'admiration des voyageurs. Ce sont : Edfou, qui est de tous les temples d'Égypte le mieux conservé et auquel il ne manque presque pas une pierre; Denderah, dédié à la déesse Hathor, moins grand qu'Edfou, mais qui, comme conservation, égale presque le précédent; Kom Ombo, beaucoup plus ruiné, qui présente cette particularité d'avoir deux sanctuaires, celui d'Horus, le dieu à tête de faucon, et celui de Sebek, à tête de crocodile, deux divinités établies côte à côte; Esneh, dont la salle antérieure est seule visible, et qui demanderait à être déblayé. Cette salle date de l'époque romaine; les empereurs jusqu'à Géta y ont laissé leurs noms.

M. Jéquier aurait voulu ajouter à la description de ces temples celle de l'un des plus beaux, auquel les empereurs romains ont aussi travaillé, celui de Philae. Il y a quelques années encore, on ne pouvait se lasser d'admirer cette île où le sanctuaire de la déesse Isis était encadré d'une végétation luxuriante de palmiers et de sycomores. Les exigences de l'agriculture devaient fatalement l'emporter sur l'intérêt de l'archéologie et ont fait taire nos protestations. Sauf un temps très court, l'île de Philae est noyée dans le grand lac, formé par le barrage d'Assouan, et dont le niveau atteint le sommet des pylônes du temple.

Les Ptolémées, sans aucun doute, ont réussi à se créer un style. Nous avons vu en quoi il consistait quant à la conception de l'édifice; mais ce qui est plus caractéristique, c'est la colonne et le chapiteau dont il y a une grande variété, quelquefois dans la même salle. Au lieu de l'ancienne colonne pharaonique dont le chapiteau imitait un faisceau de feuilles de palmier, une fleur de papyrus ou de lotus, les architectes ptolémaïques imaginèrent de plaquer contre la campane tous les motifs végétaux utilisés depuis des siècles : le lotus, le papyrus, l'iris, qu'on groupa en une sorte de bouquet; on inventa même à cette occasion une espèce de palmette, fleur stylisée qui joue un grand rôle dans ces nouvelles combinaisons. Ils inventèrent ce qu'on a appelé le chapiteau d'ordre composite. Ils divisèrent la campane en quatre ou huit lobes superposés, toujours décorés d'ornements végétaux. Un chapiteau ptolémaïque est un bouquet à plusieurs étages, d'une grande richesse de détails et d'une grande variété, au gré du constructeur, et il est certain que c'est là le trait le plus remarquable dans le style ptolémaïque; on ne peut qu'admirer l'élégance de plusieurs de ces chapiteaux. Une seule fois, à Denderah, les colonnes ont un chapiteau renouvelé de la XIIe dynastie : la tête d'Hathor, une tête de femme surmontée d'un édicule, ce qui lui donne la forme habituelle d'un sistre.

En revanche, la décoration murale des temples marque une décadence dont l'art ne se relèvera plus. Au lieu de ces grandes scènes historiques qui faisaient l'ornement des temples pharaoniques et auxquelles la domination des souverains ne prêtait plus, ce sont exclusivement des actes du culte ou des scènes mythologiques. Les sculpteurs d'alors s'attachent surtout au modelé, mais en l'exagérant; ils l'empâtent et l'alourdissent le plus souvent; ajoutée à ces défectuosités, la manie de la surcharge sévit de plus en plus, de sorte que le décor, ou plutôt l'inscription hiéroglyphique, couvre d'innombrables tableaux sur toutes les surfaces apparentes. Le premier coup d'œil fait discerner une inscription ptolémaïque, et si les surfaces immenses couvertes de

Digitized by Google

cette écriture dans les temples comme Edfou sont loin d'avoir la valeur artistique des sculptures d'Abydos ou de Deir el Bahari, ce sont de vrais livres qui nous apportent des renseignements précieux sur la religion des anciens Égyptiens et sur les sciences qui s'y rattachaient.

Le volume sur les temples ptolémaïques et romains termine le grand ouvrage de M. Jéquier, que nous félicitons de l'avoir mené à si bonne fin. C'est sans contredit le travail le plus considérable qui ait paru sur l'architecture égyptienne. Ces 240 planches sont un véritable cours, un enseignement par la vue, et seront indispensables désormais à quiconque voudra faire une étude approfondie de l'architecture égyptienne.

Édouard NAVILLE.

Les fouilles de Sardes [1].

Depuis longtemps le nom de Sardes, évoquant le souvenir de Crésus et des richesses fabuleuses de la Lydie, excitait la curiosité et les convoitises des archéologues; cependant l'emplacement de la cité antique n'avait été visité jusqu'à présent que par des voyageurs dont les plus anciens sont Cyriaque d'Ancône, Tavernier, Paul Lucas, Wood, etc. Nous devons aux beaux travaux de M. G. Radet sur la *Lydie au temps des Mermnades* et sur la *déesse Kybébé* d'avoir mis en lumière assez récemment l'importance de Sardes dans le développement des relations entre le monde anatolien, le monde égéen et le monde grec. Il y a une douzaine d'années, une Société américaine, sous la présidence de J. Pierpont Morgan, réunit les fonds nécessaires pour entreprendre une exploration méthodique et de 1910 à 1914 les travaux se poursuivirent régulièrement. Quand survint la grande guerre, on savait par des rapports insérés dans l'*American Journal of archæology* que d'importantes découvertes avaient eu lieu, en particulier pour les textes en langue lydienne, mais il fallut attendre longtemps avant de mettre sur pied la publication officielle.

Le beau volume paru en 1922 est dû au directeur des fouilles H. C. Butler, qui par un déplorable concours de circonstances est mort à Paris en 1923, perte douloureuse qui risquait de retarder encore la rédaction de l'ouvrage; mais la deuxième partie du tome VI (1924), que nous annonçons ci-dessous, vient nous rassurer sur l'avenir de la publication. Le plan primitif ne comportait pas moins de 17 fascicules où les trouvailles étaient réparties par matières : architecture, sculpture, inscriptions, céramique, monnaies et pierres gravées, bijouterie, objets d'or et d'ivoire, verreries. Mais, en 1921, Sardes s'étant trouvée dans la zone des combats entre Grecs et Turcs, les dépôts archéologiques de la mission américaine ne purent échapper au pillage : une grande partie des poteries, des lampes, des objets de bronze, d'ivoire, de verre, ont disparu; des sculptures ont été mutilées. Par bonheur, avant cette période de troubles, en 1918, par les soins du consul suédois de Smyrne et

1. Howard Crosby Butler, *Sardis*, vol. I : *The excavations*, Part I, 1910-1914, Brill, Leyden, 1922. Gr. in-8°, 213 pp., 3 cartes, 5 pl., 192 fig. — H. Buckler, *Sardis*, vol. VI : *Lydian Inscriptions*, Part II (with contributions by A. E. Cowley, B. Haussoullier, A. H. Sayce, A. H. Smith). Brill, Leyden, 1924, gr. in-4°, 100 pp., 18 pl.

Digitized by Google

du professeur G. Karo, on avait mis à l'abri, non seulement les objets précieux qui furent envoyés à Constantinople, mais aussi les notes, carnets et outillage scientifique de l'expédition. Il en résulte que l'essentiel fut sauvé; on espère que la suite des fouilles ramènera au jour de nouveaux spécimens des séries perdues.

Le premier volume, qui ouvre la série, est un exposé général des cinq campagnes de fouilles. Deux grandes colonnes ioniques, signalées par les voyageurs, marquaient l'emplacement d'un édifice qu'on a déblayé en premier et qu'on a reconnu être un temple d'Artémis, commencé au ve siècle avant J.-C., continué pendant le IVe et laissé inachevé, puis rebâti en partie, peut-être à la suite d'un tremblement de terre; on y a trouvé diverses sculptures et des inscriptions. En outre, une nécropole voisine du Pactole a été explorée et a fourni plusieurs inscriptions lydiennes dont quelques-unes sont des bilingues. Parmi les autres trouvailles signalons un groupe de poteries dites lydiennes (fig. 75, 124-126) qui apportent des documents nouveaux sur cette catégorie encore peu nombreuse (on y remarque un cratère noir à décor blanc qui me paraît identique ou apparenté aux vases de la série laconienne ou pseudo-cyrénéenne; cf. *Corp. vas. antiq.*, Louvre, III Dc, pl. 2), un beau miroir de bronze à manche orné de têtes de chevaux (fig. 82), des bijoux d'or (fig. 85, 129, 158). La pièce la plus remarquable est une petite tête de femme en ivoire, archaïque(p. 141, fig. 156), dont le style composite, mêlant les souvenirs de l'art sumérien avec des traits d'un caractère plus hellénique, pourrait représenter la plastique lydienne, qui nous est si mal connue, sous un aspect fort original; cet art lydien, ainsi parvenu à un haut degré de science, aurait été capable d'influencer à son tour la sculpture de l'Ionie et des Iles grecques (cf. par exemple la tête du Musée de Constantinople, dite de Rodosto; BCH, VIII, pl. X). La coiffure devait être rapportée en métal, peut-être en or, et le cou fixé sur un corps de même matière métallique, de sorte qu'on aurait là aussi un très important prototype de cette statuaire chryséléphantine que l'art grec devait rendre si célèbre au ve siècle.

Un chapitre sur la structure des tombes lydiennes et sur une tombe bien conservée de l'époque chrétienne achève ce résumé pour l'ensemble des trouvailles; on y a joint un appendice sur la géologie de la région de Sardes et un autre sur le décor peint de la chambre chrétienne placée, d'après le style, au IVe siècle après notre ère. Une excellente illustration accompagne le texte dont la typographie est remarquable. Des tables de matières fort détaillées ajoutent encore du prix à la belle présentation de l'ouvrage.

Mon incompétence m'oblige à parler plus brièvement du volume consacré aux inscriptions lydiennes. Les textes publiés sont au nombre de 51, comprenant 24 inscriptions déjà connues et 27 inédites. Le n° 1 est un important bilingue (lydien et araméen), daté du milieu du IVe siècle ou du IIIe; les n°s 20 et 40 sont aussi des bilingues (lydien et grec). Le n° 50 a été rapporté de Smyrne et offert au Louvre par M. B. Haussoullier; on y trouve la mention de l'ère d'Alexandre qui fixe la date à l'année 323 avant J.-C. Le n° 51 est une pierre gravée trouvée à Sardes même et donnée à notre Musée par Paul Gaudin; elle est à rapprocher des sceaux de forme conique recueillis par les fouilleurs américains dans la nécropole (I, p. 85 et fig. 85). Plusieurs index fort utiles terminent le livre : un pour les mots lydiens des inscriptions, un pour les mots lydiens ou probablement lydiens conservés dans les lexicographes de l'anti-

Digitized by Google

quité, un pour les mots non grecs qui se rencontrent en Lydie; ils fourniront de précieux matériaux aux linguistes qui travaillent au déchiffrement d'une langue qui n'a pas encore révélé ses secrets. Dix-huit planches reproduisent en bons fac-similés toutes les inscriptions lydiennes. L'ensemble de ce travail scientifique est conduit avec un soin très scrupuleux qui fait grand honneur aux savants américains.

E. Pottier.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES & CORRESPONDANCE

ERNEST CHANTRE.

Né à Lyon en 1843, mort en novembre 1924, Ernest Chantre, correspondant de l'Académie des Inscriptions depuis 1922, ancien professeur d'ethnologie et sous-directeur du Muséum de Lyon, était l'avant-dernier survivant (le dernier est M. Cazalis de Fondouce) de ce qu'on peut appeler l'*époque héroïque* de la préhistoire. Il s'était formé sous Broca et G. de Mortillet. De 1873 à 1888 il dirigea avec E. Cartailhac le recueil des *Matériaux* et y publia, notamment sur le premier âge du fer, des travaux intéressants. Des missions officielles le conduisirent en Turquie d'Asie, en Russie, dans le Caucase, l'Afrique du Nord, etc. Ses ouvrages les plus considérables, très bien illustrés et remplis d'informations nouvelles, sont les suivants : *Études paléo-ethnologiques dans le bassin du Rhône, l'âge du bronze*, 3 vol., 1875-6; *l'Age du fer*, 1880; *Recherches anthropologiques au Caucase*, 5 vol., 1885; *Recherches anthropologiques dans l'Asie occidentale, mission de Cappadoce*, 2 vol., 1896-8; *Recherches anthropologiques dans la Berbérie orientale* (avec Bertholon), 2 vol., 1913; *les Peuples du bassin méditerranéen* (avec Pittard), 2 vol., à paraître. De son vivant, Chantre a donné au Musée de Saint-Germain les liasses de notes et les gros registres qui devaient servir à un grand ouvrage intitulé *la France préhistorique*. — Bien qu'il eût obtenu beaucoup de titres honorifiques et de décorations (voir sa brochure *Titres et travaux de M. E. Chantre*, Lyon, 1922), il ne semble pas avoir été toujours apprécié à sa valeur, et fut l'objet, à Lyon même, d'une injuste persécution (*Rev. arch.*, 1908, II, p. 138); des vétilles lui furent reprochées comme des crimes. Je l'ai toujours estimé, pour ma part, comme un intelligent et probe travailleur[1]. S. R.

LE DOCTEUR LOUIS CARTON.

Médecin-major en Afrique, notre collaborateur le docteur Louis Carton est de ceux que l'aspect des ruines romaines en Tunisie enflamma pour les études archéologiques. Ses fouilles à Dougga et à Bulla Regia furent particulièrement heureuses et lui valurent le titre de correspondant de l'Institut. Rendu à la vie privée, il continua à résider en Afrique, près de Carthage, et fit, sur ce dernier emplacement, des découvertes importantes, entre autres celle de la fontaine des « Mille Amphores[2] ». Passionnément, il réclama pour Carthage la sollicitude des pouvoirs publics et ne cessa de combattre le vandalisme qui détruisait ou ensevelissait sous des constructions nouvelles les restes du passé.

1. Voir les discours prononcés sur sa tombe dans le *Tout-Lyon*, 30 nov. 1924.
2. Il a été question de ses divers travaux à ce sujet dans la *Revue*, 1922, I, p. 355.

Digitized by Google

Cela l'entraîna à des controverses parfois acerbes dont la *Revue* a recueilli les échos. Carton eut encore le mérite de découvrir les gisements de phosphate du Djebel Onk, rivaux de ceux de Gafsa. Mort subitement, en décembre 1924, à l'âge de 65 ans, il était président de l'Institut de Carthage, président d'honneur de la Société archéologique de Sousse et correspondant de l'Académie de Belgique.

S. R.

L'ABBÉ ROUSSELOT.

L'abbé Rousselot, professeur à l'Institut catholique de Paris et au Collège de France, est décédé le 16 décembre, à l'âge de 78 ans. En mettant l'expérimentation au service de la linguistique, il en fut, peut-on dire, le Claude Bernard : comme le grand physiologiste, il ouvrit à la science un horizon nouveau.

Né en 1846 à Saint-Claud (Charente), il fut prêtre en 1870, professeur, vicaire, curé à Cognac, puis, en 1889, élève de l'École des Carmes à Paris. Sa vocation de phonéticien, déjà éveillée au contact du parler natal et des dialectes poitevin et limousin qu'il avait relevés à la suite de MM. Brinquier et de Tourtoulon, s'affirma définitivement aux leçons de G. Paris, A. Darmesteter, Havet, d'Arbois de Jubainville, Bréal, qui, ayant discerné les dispositions de l'élève, lui prodiguèrent leurs encouragements. Il racontait lui-même avec fierté comment, un jour, la porte de sa cellule s'ouvrit pour recevoir G. Paris, qui venait le complimenter sur sa première publication, à propos d'une « aphérèse ».

Sa conception de la phonétique étant élaborée en 1889, Mgr d'Hulst lui offrit l'occasion de l'exposer en fondant pour lui la première chaire de phonétique expérimentale à l'Institut catholique de Paris. Il s'agissait de soumettre les sons du langage à l'expérimentation, afin d'en donner une définition complète et vraiment scientifique : il fallait faire appel à tous les éléments qui les constituent, c'est-à-dire des mouvements et des positions organiques, des sonorités perceptibles à l'ouïe sous des nuances diverses, des ébranlements vibratoires et des passages d'ondes à travers la colonne d'air expiré; éléments physiologiques, acoustiques et physiques, tels furent les aspects considérés.

Pour cela, le linguiste qu'était M. l'abbé Rousselot s'était fait physiologiste sous la direction de Déjerine, à la Salpêtrière; physicien, en fréquentant les cours de Branly à l'Institut catholique de Paris, de Becquerel, aux Arts et Métiers; ses relations familières avec Kœnig, l'élève et le continuateur d'Helmholtz, l'avaient initié aux traditions du fondateur de l'acoustique. Ainsi armé, il s'attaqua résolument à la tâche : une thèse pour le doctorat fut, en 1891, son manifeste; elle s'ouvrait par la description de douze appareils adaptés aux services suivants : l'exploration sur l'organe lui-même, afin d'en recueillir les ébranlements; la transcription au moyen d'un petit tambour à plume inscriptrice sous la forme de tracés visibles et lisibles. Suivaient l'interprétation de ces données expérimentales et leur application dans l'étude qu'il avait entreprise sur « les modifications phonétiques du langage dans le patois d'une famille de Cellefrouin ». La famille était la sienne; la portée des conclusions, pour être locale et familiale, fut universelle.

D'ailleurs, auditeurs, publications, revues, furent chargés de propager la méthode et ses applications théoriques et pratiques : après la *Revue des*

Digitized by Google

Patois gallo-romans, de M. Gilliéron, suivirent *la Parole*, puis la *Revue de Phonétique*; en 1908, les *Principes*, véritable somme de la phonétique expérimentale; entre-temps, il procédait, avec des collaborateurs et disciples, à des travaux divers et à des enquêtes dialectales, où l'on se préoccupait de recueillir les sons du langage, d'abord tels qu'ils sont parlés, en second lieu, sur l'être vivant et dans son milieu le plus familier, et non pas à travers la lettre : c'était le retour à la nature en phonétique.

L'audition, dont l'abbé Rousselot avait appris en effet à se méfier, restait soumise au contrôle d'instruments qui avaient pour objet de faire sur des tracés ce qu'il y avait dans les sons « d'insaisissable pour l'oreille seule »; grâce à l'acquisition d'une collection unique de diapasons pouvant donner toutes les vibrations de toutes les gammes perceptibles et au delà (16 vibrations doubles à 90.000), il put déterminer l'attitude de l'ouïe, normale ou malade, à l'égard des sons; une science nouvelle en devait résulter, qu'il mit au point dans le traitement des sourds-muets, des assourdis et des déshérités sous le rapport de l'audition et de l'articulation : science du vrai, la phonétique était devenue, dans ses mains, une science du bien. Elle fut étendue à d'autres affections plus profondes, dont le diagnostic était quelquefois incertain; elle devint plus française encore au cours de la guerre, où elle fournit, au repérage des pièces d'artillerie par le son, une méthode aussi rapide que certaine qui fit ses preuves à 130 kilomètres du champ de bataille. La Légion d'honneur consacra la découverte et les services du savant en 1920; en 1921, une chaire de phonétique expérimentale fut fondée pour lui au Collège de France.

La renommée l'avait gagné à son insu; jamais il ne parut s'en soucier, et jamais il ne songea à se reposer; plein de confiance dans la vérité, il en fut récompensé par une vision des choses qui n'est donnée qu'aux hommes de génie et par de rares satisfactions de l'esprit et du cœur. Il a prouvé que la vérité n'est pas ingrate.

(*Débats*, 18 décembre 1924.)

A. Millet.

Hommage à P. BROCA.

Il faut lire, dans la *Revue anthropologique* (1924, p. 233 et suiv.), une notice de M. J. Papillault sur Paul Broca (1824-1880), le fondateur, en France, de l'anthropologie scientifique. Voici quelques lignes bonnes à retenir (p. 234) :

« Broca avait bien compris que l'anthropologie reposait sur l'étude des caractères anthropologiques; mais il ne pouvait alors deviner leur nature, et son désir d'extrême clarté n'a abouti qu'à mesurer exactement des caractères d'une grande banalité, qu'un œil exercé pouvait distinguer facilement. Leur expression en millimètres et leur réunion en statistiques pouvait faire illusion, mais n'ont pas fait disparaître leur défaut originel. Et depuis cinquante ans on a aligné des millions de chiffres, relevés sur le squelette et sur le vivant, sans faire avancer sérieusement l'étude des races. Et quand je vois de jeunes scientistes passer des mois à reprendre les mêmes mensurations et recommencer le jeu des statistiques, je gémis sur le temps perdu et je plains la servilité de leur imitation. »

On trouve encore des archéologues qui croient à la morphométrie. A l'Ecole d'anthropologie, comme le prouve la citation qui précède, il y a des spécialistes qui n'y croient plus.

S. R.

Digitized by Google

Acheuléen et Moustérien.

J. Commont a soutenu que le moustérien ne dérivait pas de l'acheuléen; j'en ai fait autant dans un article (resté inaperçu) où j'ai rattaché l'acheuléen au travail du bois, le moustérien à celui de la pierre (*Anthrop.*, 1913, p. 592). La distribution géographique de ces deux *facies* de la pierre taillée en Europe, aujourd'hui assez bien connue, autorise les conclusions suivantes formulées par l'abbé Breuil (*O archeologo português*, t. XXIV) :

« L'industrie chelléenne, d'origine africaine [hypothèse de Sergi], a pénétré en Europe par le S.-O.; elle a colonisé la France et l'Angleterre, tandis que l'Europe centrale formait une province ethnique distincte, pré-moustérienne, qui s'étendait au pourtour alpin (Krapina et Grimaldi). A l'acheuléen, le flot occidental s'est avancé jusqu'en Belgique, en Bavière, Hongrie et Pologne. Mais, avec la dernière glaciation, les populations dérivant des tailleurs de silex de Taubach (près de Weimar, pierre taillée à tendance moustérienne), chassées par les intempéries avec la faune des pays froids, ont apporté en Europe occidentale et méridionale l'industrie moustérienne typique. »

Cet essai de synthèse ne doit pas passer inaperçu.

S. R.

Les fouilles de Creswell Crags (Derbyshire).

Cette station paléolithique, qui avait fourni en 1875 la seule gravure sur os connue en Angleterre, a été explorée de nouveau à la fin de 1924, sur un point que les fouilles d'amateurs avaient épargné. On y a découvert, outre une multitude de silex taillés, trois gravures sur os: 1° un renne; 2° un bison; 3° un sujet indistinct. A la base du dépôt il y a des éclats et des haches en quartzite dont les types sont ceux de l'acheuléen tardif. Dans la couche de l'âge du renne, les types de l'aurignacien supérieur dominent. A la partie inférieure de cette couche on a trouvé un foyer avec une quantité d'os brisés pour en extraire la moelle; parmi les ossements, il y a quelques spécimens de mammouth et de rhinocéros. A mesure qu'on s'élève, le type des outils se modifie; en haut, près de la terre végétale, on trouve le mobilier azilien et tardenoisien. Comme partout ailleurs en Angleterre, l'aurignacien passe directement à l'azilien : *il n'y a pas de magdalénien* [1].

S. R.

La civilisation sumérienne et l'Inde.

Nos lecteurs savent déjà (ci-dessus, p. 155) que des découvertes extraordinaires ont été faites dans la vallée de l'Indus, dans le Sind et le Pendjab. Jusqu'à présent, la préhistoire de l'Inde ne remontait guère qu'à vingt-cinq siècles. « D'un coup, écrit Sir John Marshall, directeur général de l'archéologie dans l'Inde, cette durée se trouve doublée. Il y a 5.000 ans, les peuples du Sind et du Pendjab vivaient dans des cités bien construites et possédaient un système développé d'écriture. »

Parmi les antiquités découvertes, il y a des restes de temples et de maisons de briques cuites, pourvues de conduites d'eau que recouvraient des plaques

1. Leslie Armstrong et F. S. A. Scot, *The Times*, 22 décembre 1924.

Digitized by Google

de marbre. Parmi les petits objets, des quantités de poteries, peintes ou non, des terres cuites, des masses de verre bleu, des jetons, des dés, des anneaux de pierre, des sceaux gravés d'une écriture pictographique inconnue. Suivant Sir John Marshall, on ne peut douter que la civilisation ainsi révélée soit contemporaine de la civilisation sumérienne (3-2.000 avant notre ère) et lui soit apparentée. Mais d'où venaient les Sumériens? Seraient-ils, par hasard, originaires de la vallée de l'Indus? Ce qu'il y a de plus urgent, ce n'est pas de faire des hypothèses, mais d'ajouter le plus possible de monuments à ceux qui ont été déjà recueillis [1].

S. R.

Un palais égyptien.

Le seul palais royal dont on ait encore relevé le plan complet en Égypte est en cours d'exhumation par l'*Egypt Exploration Society* à Tell-el-Amarna. C'est une construction du roi Akhenaten. On y a relevé des fresques avec oiseaux, fleurs, poissons, etc., et la décoration d'un plafond avec des feuilles de vigne et des raisins. Attenantes au palais sont des stalles pour bestiaux, avec mangeoires portant des reliefs qui figurent des bœufs, un ibex et des gazelles [2].

S. R.

Fouilles de Tell-el-Obeid.

Des fouilles fructueuses faites dans ce monticule (4 milles O.-N.-O. de Ur), par les soins réunis du British Museum et de l'Université de Philadelphie, nous possédons maintenant une longue relation illustrée par M. C. Leonard Woolley, chef de l'expédition (*The Antiq. Journal*, octobre 1924, p. 329 et suiv.). Je donne les légendes des gravures les plus importantes qui accompagnent cet article :

a-b) Vue de la façade du temple, avec escalier d'accès et autel en briques.

Figure 1. — Plan du temple.

a-b) Fondation en pierre du temple à l'angle S. et pavé de briques contre le mur N.-E.

Planche XLI. — Colonne en mosaïque de triangles tangents par la base (porche du temple) et statue de bronze en ronde bosse d'un taureau, la tête tournée vers le spectateur.

Planche XLII. — Frise incrustée en calcaire : traite des vaches; procession de taureaux. — Tête de génisse en cuivre; génisse couchée en cuivre, la tête tournée vers le spectateur.

Planche XLIII. — Frise incrustée de calcaire : trois oiseaux. — Fragment d'un rebord de puits en pierre avec reliefs.

Planche XLIV. — Plaque de frise en calcaire : taureau à tête humaine barbue bondissant; sur son dos, un oiseau. — Projet de restauration de l'entrée du temple.

Planche XLV. — Fleurs artificielles en argile. — Plaque de coquille gravée : un taureau. — Tablette de fondation au nom d'Aannipadda, roi d'Ur.

Planche XLVI. — Tombes à inhumation avec vases.

---

1. *Times*, 10 décembre 1924.
2. *The Antiquaries Journal*, 1924, p. 425.

Digitized by Google

Planche XLVII. — Poterie peinte, faite à la main, apparentée à celle de Suse. — Deux *coups de poing* de type acheuléen, avec une imitation en argile de l'un d'eux. — Poignard de cuivre à trois rivets, de type chypriote, mais à profil ondulé. — Hache plate de cuivre. — Imitation en argile d'une hache-marteau.

Ces « imitations » sont quelque chose de vraiment extraordinaire. Tout le contenu de la planche XLVII provient de la nécropole.

S. R.

Fouilles de Kish.

Les travaux de l'expédition ont repris le 8 octobre 1924 dans le palais sumérien et le monticule aux tablettes; on a découvert de nouveaux fragments de reliefs incrustés. A ce propos, M. S. Langdon écrit au *Times* (13 décembre) que les tablettes de la précédente campagne proviennent de l'est de Kish, d'un site absolument différent de celui où M. l'abbé de Genouillac a fouillé, au nom de la France, en 1912, et exhumé également beaucoup de tablettes. Ce dernier emplacement est à 2 milles vers l'ouest du premier.

X.

L'origine de l'alphabet latin.

L'étude du plus ancien alphabet étrusque connu, celui qui est inscrit sur la tablette à écrire de Marsiliana, conduit M. A. Grenier à confirmer, en l'adoptant, une opinion émise en 1892 par Bréal [1]. L'alphabet latin ne vient pas de l'Italie méridionale; il n'a pas été emprunté aux Chalcidiens : il dérive directement de l'alphabet étrusque archaïque. « Les premières inscriptions de Rome montrent l'écriture étrusque adaptée à l'expression du latin. Les données de la paléographie concordent avec les indications de l'histoire : une période étrusque à laquelle succède un développement romain autonome. » Voici encore une conclusion à transcrire : « L'alphabet étrusque est grec, mais la présence de caractères dès longtemps abandonnés par tous les alphabets grecs connus interdit de le confondre avec l'alphabet particulier d'un peuple grec quelconque. Il représente un alphabet distinct de tous les autres et qui doit s'être séparé du tronc commun vers le moment de la première division entre alphabets orientaux et occidentaux. »

X.

L'espoir en Herculanum.

C'est dans cette ville antique, recouverte de boue à la profondeur de 80 pieds, qu'on peut espérer rappeler au jour une partie des trésors littéraires de la Grèce et de Rome. Si les papyrus carbonisés qu'on y a découverts au XVIIIe siècle l'avaient été du nôtre, on en aurait tiré un meilleur parti; encore n'a-t-on mis la main que sur la bibliothèque d'un philosophe épicurien. Conclusion : il faut fouiller Herculanum. Tout le monde sera d'accord sur ce point avec l'avocat enthousiaste et peu écouté d'un projet de fouilles internationales en 1904, Sir Charles Walston (Waldstein) [2]. X.

1. *Mélanges de Rome*, 1924 (t. XLI).
2. *Empire Review, Christmas number*, 1924, p. 634-645.

Digitized by Google

Une villa romaine à Baïes.

Au cours d'opérations engagées pour approfondir la baie, on a trouvé les restes d'une villa avec conduites estampées au nom de Septime-Sévère et de nombreux fragments de sculptures, Eros sans tête, femme drapée, buste de Dionysos barbu. Une frise ornée de *putti* et de guirlandes est, assure-t-on, d'un travail exquis [1].

X.

Une tête impériale dans le Hudson.

Une drague a retiré récemment du Hudson, où elle était ensevelie sous dix pieds de limon, une tête en marbre qu'on croit être celle d'Auguste; elle a été exposée chez Kleinberger à New-York. On suppose qu'un navire, venant de la Méditerranée, l'avait emportée anciennement à titre de lest [2].

X.

Découverte d'un vase d'or en Bulgarie.

Des paysans, travaillant près de Vulchidrum, aux environs de Plevna, ont découvert, en onze fragments, un grand vase d'or qui a été transféré au Musée de Sofia. Le professeur Filow croit que c'est un produit asiatique, avec affinités persanes, mais qui a dû être introduit en Bulgarie il y a trois siècles environ [3].

X.

Le monument d'Igel.

Publié, pour la première fois, d'après des photographies, par le commandant Espérandieu (1915), le célèbre mausolée d'Igel près de Trèves vient d'être l'objet d'une monographie très complète de MM. H. Dragendorff et E. Krüger, accompagnée de 20 planches dont la dernière montre le monument restitué, avec la polychromie dont les traces n'ont pas entièrement disparu (figures posées sur fond bleu) [4]. Les auteurs en placent dubitativement la construction aux environs de l'an 280 de notre ère. L'analyse détaillée des bas-reliefs a motivé quelques interprétations nouvelles. On lira avec un intérêt particulier l'historique, richement illustré, des dessins exécutés d'après le mausolée depuis A. Mercator (1567); mais une découverte toute récente, consignée à la page 91, a fait connaître un dessin antérieur de Lambert Lombard (1505-1566) représentant une boutique de drapier sur la face méridionale du socle, qui est à la fois le plus ancien et le seul qui donne de cette scène une intelligente restitution.

S. R.

Vénus gallo-romaines [5].

A propos d'un fragment de statuette de Vénus en terre de pipe découvert près d'un mégalithe à Beuville (Calvados), M. R. Doranlo a publié : 1° la liste

1. *The Times*, 18 novembre 1924.
2. *Ibid.*, 13 janvier 1925, p. 11.
3. *Ibid.*, 15 janvier 1925.
4. H. Dragendorff und E. Krüger, *Das Grabmal von Igel*, Trier, Lintz, 1924
5. *Bull. Soc. antiq. Normandie*, t. XXXVI.

Digitized by Google

des découvertes de terres cuites blanches dans la région normande (très nombreuses); 2° une carte de la répartition en Normandie des statuettes blanches de l'Allier. L'auteur n'admet pas qu'il ait existé des ateliers de fabrication aux Baux-Sainte-Croix ni à Merville, car on n'a pas recueilli sur ces points de moules ; il n'y avait là que des dépôts. » Le grand centre de fabrication des statuettes appartient à la région de Moulins, Vichy, Clermont et Autun. Hors de cette zone, sauf Rezé, Tréguennec, Bordeaux et surtout la région rhénane, les moules n'ont été rencontrés qu'isolément. »

X.

Ponts romains découverts dans le Cumberland.

Des fouilles commencées en septembre 1924 à Willowford (Cumberland) ont mis au jour une remarquable série de constructions du IIe siècle, au point où le mur romain d'Hadrien traversait la rivière Irthing. Il y a là les restes d'au moins quatre ponts romains successifs et d'une grande tour construite sur le second. Camden, dans sa *Britannia*, avait bien signalé un pont en cet endroit, mais on ne savait encore rien de précis à ce sujet (*The Times*, 13 nov. 1924, p. 8).

X.

Uriconium.

Le site de cette ville de la Bretagne romaine s'appelle aujourd'hui Wroxeter. On y a trouvé des monnaies romaines dont les plus récentes sont d'Honorius. Qui a détruit Uriconium? C'est le roi irlandais Niall (379-405) qui conduisit de grandes expéditions de pillages contre la Bretagne et la Gaule. Claudien (*De Cons. Stilich.*, II, 247-255) dit assez clairement qu'un chef irlandais, allié aux Picts et aux Saxons, ravagea l'île britannique. C'est à des compagnons de Niall, l'un Irlandais, l'autre Pict, qu'auraient appartenu les trésors de Ballinreis, comté de Londonderry (1854), où il y avait 1.506 monnaies romaines de Constance II à Honorius, et de Taprain Law (1914), où figurent aussi deux monnaies d'Honorius. — Ce qui précède a été exposé par Sir W. Ridgeway à la Société philologique de Cambridge, 23 octobre 1924.

S. R.

Découverte de monnaies romaines à Londres.

Le 26 novembre 1924, en creusant les fondations d'un hôtel à Russell Square, un ouvrier a trouvé une boîte de métal contenant environ 500 pièces de Constantin et de la famille, frappées à Trèves entre 320 et 324. Ces monnaies ont été exposées au Guildhall (*Times*, 27 nov. 1924.)

X.

Sur la prétendue existence d'une traduction arabe de l'œuvre de Tite-Live au Maroc.

Une information datée de Naples, 29 septembre 1924, reproduite par la presse française, annonçait l'envoi au *Mattino* par M. Pierluigi Rosso d'une lettre dans laquelle ce professeur déclarait qu'une traduction arabe de l'œuvre de Tite-Live se trouve actuellement au Maroc, à Fès : le professeur di Martino aurait pu se procurer un petit extrait de cet exemplaire.

Digitized by Google

Cette assertion n'est que l'écho rajeuni d'une légende déjà ancienne au sujet de laquelle je suis en mesure de fournir quelques précisions.

Il n'est pas impossible, à priori, que l'œuvre historique de Tite-Live ait été traduite en arabe au moyen âge, partiellement ou même totalement. Bien qu'on ne dispose à ce sujet d'aucune preuve tangible, il faut noter que le grand écrivain arabe Ibn Khaldoun a inséré, à la fin du moyen âge, dans son monumental ouvrage, un récit historiquement exact de la bataille de Cannes : a-t-il disposé, pour se renseigner, d'une traduction arabe d'œuvres d'historiens latins, ou, plus simplement, s'est-il informé, au cours de ses voyages, auprès de savants chrétiens?

Voilà plusieurs années déjà que j'ai reçu de France et d'Italie des demandes de renseignements sur la prétendue existence de la traduction arabe de Tite-Live au Maroc. Le résultat de mes enquêtes à ce sujet est demeuré négatif. Plusieurs grands uléma de Fès, parfaitement informés du contenu des bibliothèques privées de la capitale — je ne parle pas des bibliothèques publiques, conservées dans les mosquées, dont nous avons les inventaires — m'ont affirmé même n'avoir jamais entendu parler d'une histoire de Rome traduite en arabe. Poursuivant depuis cinq ans l'exploration bibliographique du Maroc, et principalement de Fès, j'ai tout lieu de douter que la légende du Tite-Live marocain devienne un jour une réalité.

Au surplus, l'on s'explique assez bien la formation de cette légende. Dès la première moitié du XIXe siècle, le Maroc est devenu le seul pays musulman complètement fermé à l'Europe. Tous les trésors littéraires arabes demeurés introuvables dans le reste du monde musulman furent dès lors réputés devoir être un jour retrouvés au Maroc. Maintenant que ce pays est ouvert aux investigations scientifiques, le mystère n'a plus aucune raison de planer. Sans doute, l'exploration bibliographique du Maroc n'a pas été entièrement vaine, mais, dans l'ensemble, ses résultats ont été décevants, et elle ne tardera pas à être terminée.

Comme les œuvres maîtresses de la littérature arabe, la traduction introuvable de Tite-Live a donc été déclarée exister dans le seul pays où elle était inaccessible. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui et le temps est venu de mettre fin à une affirmation qui de plus en plus se présente sous les aspects d'une pure fiction.

On a aussi, ces temps derniers, émis l'opinion que la prétendue traduction devait se trouver à l'Escurial. Je suis en mesure de la démentir d'une façon catégorique. Le fonds arabe du monastère royal de San Lorenzo a été inventorié à deux reprises, depuis quarante ans, par Hartwig Derenbourg. Je l'ai à mon tour longuement examiné cette année et n'y ai rien trouvé d'approchant.

Paris, 5 octobre 1924.

E. Lévi-Provençal.

Sacramentaires et missels manuscrits des bibliothèques de France.

M. l'abbé Leroquais vient de faire paraître un important ouvrage qui fait honneur à l'érudition française et qu'on doit considérer comme un modèle de conscience et de labeur. C'est un catalogue critique et détaillé, avec introduction substantielle, de tous les *sacramentaires et missels manuscrits des bibliothèques publiques de France*, comportant trois gros volumes de texte et un

Digitized by Google

album, d'exécution très soignée, de 125 planches en phototypie. On y trouve les notices de 914 manuscrits conservés dans les bibliothèques de l'État, les bibliothèques municipales, les archives départementales et les trésors d'église classés qui s'échelonnent depuis le VIIe siècle (Missel de Bobbio, Bibliothèque nationale) jusqu'au XVIIIe.

L'auteur a vu tous ces manuscrits, et souvent plusieurs fois. Avec une inlassable patience, il a parcouru toute la France pendant nombre d'années, suivant en cela l'exemple que lui donnèrent, au XVIIIe siècle, d'illustres devanciers, dom Martène et dom Durand, auxquels nous devons le précieux *Voyage littéraire de deux religieux bénédictins.*

La publication de M. l'abbé Leroquais intéresse tout d'abord, et au premier chef, les historiens de la liturgie. Les sacramentaires et les missels manuscrits sont, en effet, les sources principales de l'histoire de la messe et du missel. Le type du missel primitif est le *Liber sacramentarium* ou *Sacramentarium*, qui ne contient que les oraisons, la préface et le canon de la messe, les autres éléments de la liturgie (lectures et pièces de chant) se trouvant réparties dans l'épistolier, l'évangéliaire ou le graduel. La réunion de ces différents volumes forma plus tard le missel plénier ou missel proprement dit. On sait, d'autre part, qu'avant la réforme de Pie V, en 1570, chaque diocèse, chaque ordre religieux, avait sa liturgie particulière, son missel spécial. Il y a donc une variété presque infinie de livres liturgiques au moyen âge et pendant la Renaissance.

A la messe solennelle ou publique, qui était pour ainsi dire la seule en usage à l'origine, le sacramentaire servait au célébrant, l'évangéliaire au diacre, l'épistolier au sous-diacre, le graduel à la schola. Le sacramentaire renfermait les prières et les rites en usage pour l'administration des sacrements: c'était donc vraiment le « livre des sacrements ».

Quand la messe basse où privée, où le même personnage cumulait les fonctions de célébrant, de diacre, de sous-diacre et de chantre, devint la règle, il fut nécessaire d'avoir un livre qui eût non seulement les oraisons, la préface et le canon, mais aussi les lectures et le texte des morceaux de chant. Le besoin créa l'organe. Ainsi est né le missel.

Les premiers missels proprement dits apparaissent à l'extrême fin du Xe siècle. Pendant tout le XIe, le sacramentaire et le missel voisinent. A partir du XIIIe, le sacramentaire est tout à fait exceptionnel.

Après avoir indiqué quels sont les moyens dont on dispose pour établir l'origine d'un sacramentaire ou d'un missel, M. l'abbé Leroquais consacre un chapitre — qu'on aurait souhaité un peu plus développé, vu l'intérêt du sujet — à la décoration des manuscrits qui font l'objet de son étude. C'est qu'en effet son livre est une source de renseignements infiniment précieuse pour l'histoire de la miniature et pour l'iconographie.

Aux époques carolingienne et romane, la décoration des sacramentaires consiste le plus souvent en de grandes et magnifiques initiales en tête de la préface et du canon (P, VD, T). Les peintures à pleine page, aussi bien pour les sacramentaires que pour les missels, ne se rencontrent guère, sauf dans les manuscrits d'un certain luxe, qu'avant le canon, et elles se réduisent alors à deux : le Christ en croix et le Christ de Majesté. D'autre part, on rencontre assez fréquemment des miniatures de petite dimension ou des initiales historiées en tête des messes des principales fêtes. Leurs sujets sont empruntés

Digitized by Google

aux scènes de l'Évangile ou aux épisodes de la vie des saints. Enfin, il faut ajouter les tableaux des occupations et travaux des mois qui accompagnent souvent les calendriers.

La crucifixion, par l'importance du sujet et l'ampleur avec laquelle il a été traité, occupe une place à part dans la décoration du missel. Grâce à l'album que nous donne M. l'abbé Leroquais, on peut suivre dans le détail l'évolution de ce thème, depuis la composition barbare du sacramentaire de Gellone (VIIIe siècle) jusqu'à celle du missel du cardinal Georges d'Armagnac daté de 1549. Avant le XIIe siècle, le Christ est, pour ainsi dire, toujours représenté vivant sur la croix; aucune trace de douleur n'est visible sur sa physionomie ou dans son attitude. Au XIIe siècle, ses yeux se ferment, puis sa tête s'incline sur l'épaule et son corps décharné porte la trace de ses souffrances. Vers le milieu du XIIIe, il apparaît avec la couronne d'épines et ses pieds sont croisés et cloués ensemble; le corps, enfin, fortement rejeté à droite, prend une forme arquée.

Dans la seconde moitié du XIVe siècle, nous rencontrons ces crucifixions à nombreux personnages, avec grande mise en scène, où se reconnaît l'influence du théâtre religieux. On verra, par exemple, Marie-Madeleine entourant la croix de ses bras, ou bien les bourreaux du Christ jouant aux dés en tirant au sort sa tunique, ou encore la Vierge s'évanouissant dans les bras des saintes femmes et de saint Jean.

A l'image du Christ souffrant sur la terre, fait presque toujours face, dans les missels, celle du Christ triomphant dans le ciel, du « Christ en Majesté », comme on disait au moyen âge. Cette figure, à laquelle les artistes ont su parfois donner un grand caractère de noblesse, est accompagnée fréquemment d'anges adorateurs et des symboles évangéliques. A partir du début du XIIIe siècle, ce Christ de Majesté est souvent remplacé par le Christ du Jugement dernier, laissant voir ses plaies, avec, à ses pieds, les morts sortant de leurs tombeaux et des anges sonnant de la trompette. Au XVe siècle, on lui substitue l'image de Dieu le Père, coiffé presque toujours de la tiare à trois couronnes.

Le missel s'ouvre, en général, par une peinture de plus ou moins grande dimension, figurant un des sujets suivants : un personnage élevant son âme vers Dieu, l'Annonciation, saint Grégoire écrivant, l'élévation de l'hostie, l'Ascension, le donateur du manuscrit, avec son patron, la messe de saint Grégoire. Enfin, il n'est pas rare d'y trouver la représentation symbolique de l'Église et de la Synagogue.

De tous les beaux manuscrits que M. l'abbé Leroquais a étudiés et reproduits, il en est beaucoup sur lesquels il est le premier à attirer l'attention. Que de chefs-d'œuvre il vient ainsi de nous révéler et combien nous devons lui être reconnaissants du magnifique effort qu'il a accompli!

(*Débats*, 11 janvier 1925.)

A. Boinet.

Primitifs anglais.

« De toutes les provinces peu explorées de l'histoire de l'art en Europe, dit M. Tancred Borenius (*Brit. Acad.*, 26 mars 1924), celle de la peinture médiévale anglaise est la plus importante. » Une exposition de primitifs anglais, organisée à Londres en 1923, a donné une idée du nombre de docu-

Digitized by Google

ments conservés, soit en original, soit à l'état de bonnes copies d'après des peintures murales. Dans le mémoire de M. Borenius sont reproduites plusieurs peintures intéressantes : *Saint Paul et la Vipère* (cathédrale de Canterbury), *Vierge et Enfant* (Chichester), *Sainte Foy* (Westminster Abbey), fresques de la chapelle de Sainte-Étienne à Westminster, rétable avec scènes de la Passion (cathédrale de Norwich), fresques récemment découvertes à la chapelle d'Eton. L'influence dominante est d'abord française, puis flamande. — Il y a, dans la salle des Primitifs français au Louvre, une grande *Flagellation* que M. Roger Fry, un jour qu'il la regardait avec moi, estima appartenir à l'école anglaise. Je ne sais s'il a publié cette opinion et s'il y est resté fidèle; en tous les cas, je la crois digne d'examen et, *ne pereat*, je l'enregistre ici.

S. R.

L'archéologie en avion.

Des tumulus, des camps romains, des *oppida*, des emplacements de villages abandonnés, voilà ce que permettent de discerner, sur le sol même de l'Angleterre, des photographies instantanées prises d'un avion. M. O. G. S. Crawford en a donné des exemples à la Société des Antiquaires de Londres (*Times*, 5 déc. 1924, p. 11). Appliqué à des pays où les tells sont très nombreux, comme la Thrace et la Mésopotamie, ce système d'investigation fournirait sans doute des indices précieux pour diriger les futurs explorateurs.

X.

L'Institut hollandais de Rome.

Le quatrième volume des *Mededeelingen* de cet Institut (1924) est encore plus considérable que les précédents (274 pages, avec 38 phototypies). Voici les titres des mémoires qui peuvent intéresser nos lecteurs : I. G. van Hoorn, *la Lampadédromie* II. A. W. Bijvanck, *Études pompéiennes*. III. H. M. R. Leopold, *les deux périodes de construction du Colisée*. IV. Du même, *Fouilles à l'église Saint-Sébastien sur la voie Appienne*. V. H. M. Hoogewerff-Tamminen, *la Madone romane d'Acuto (Abruzzes)* au palais de Venise à Rome. VI. G. J. Hoogewerff, *le Tombeau et l'autel du cardinal d'Alençon à Santa-Maria in Trastevere*. VII. R. van Marle, *les anciennes descriptions de Rome* (XIVe-XVIe *siècle)*. VIII. I. Q. van Regteren-Altena, *Dessin de Lucas de Leyde aux Uffizi*. IX. G. J. Hoogewerff, *J. van Scorel* (complément *à un* livre publié à la Haye en 1923). X. A. Smijers, *Études faites en Italie sur l'histoire de la musique néerlandaise*. Les planches sont belles et reproduisent des monuments en partie nouveaux.

S. R.

La bibliothèque d'Abdul-Hamid.

Le British Museum vient d'acquérir au Caire les manuscrits orientaux de la bibliothèque privée du *Sultan rouge*, que Pierpont Morgan était sur le point d'acheter quand il mourut. Il n'y a pas de manuscrits à miniatures, mais un grand nombre de textes rares ou même uniques en turc, arabe et persan. Les manuscrits persans sont les plus nombreux. Une notice sur les plus importants a été publiée dans le *Times* du 17 novembre 1924.

X.

Digitized by Google

Le nouveau Musée de La Haye.

Le 20 décembre 1924 a été inauguré à La Haye un nouveau Musée construit aux frais du collectionneur et banquier bien connu M. Lunsingh Scheurleer. On y a réuni la riche série de sculptures grecques et romaines formée par M. Scheurleer, la collection très choisie d'antiquités égyptiennes de M. de Bissing (Munich) et la célèbre collection d'art asiatique de M. van der Heydt, laquelle comprend celle de Raphaël Petrucci. Le nombre total des objets est d'environ 20.000 [1]. S. R.

Coopération intellectuelle.

La France ayant assumé la charge d'un *Institut international de coopération intellectuelle* (juillet 1924), destiné surtout, croit-on, à organiser la bibliographie, quelques personnes commencent à « voir grand » : un palais, de nombreux services, des monceaux de papier à noircir, sous couleur d'établir « une statistique régulière des mouvements de la vie intellectuelle » (*Revue bleue*, 1924, p. 810). A ce gaspillage de forces et d'argent qui s'annonce, un bibliographe pratique, M. Eugène Bacha, oppose un projet infiniment plus modeste (*la Coopération intellectuelle et le problème bibliographique*, in *Archives et bibliothèques de Belgique*, 15 juin 1924). Ce projet comporte l'application d'un système déjà préconisé dans cette *Revue :* celui des analyses, faites par les auteurs eux-mêmes, de leurs travaux. Chaque pays devrait avoir ainsi un *Moniteur des publications nationales*. Quant à la bibliographie rétrospective, il n'y aurait qu'à créer un petit bureau où seraient réunies toutes les bibliographies existantes et où quelques hommes intelligents, ayant mis à jour ces bibliographies par l'addition manuscrite des travaux les plus récents, pourraient répondre à toutes les questions qu'on leur poserait. M. Bacha prévoit un « bureau d'informations composé de bibliothécaires » dans chaque pays; à mon avis, c'est trop; un bureau central devrait suffire s'il était bien recruté et s'assurait les correspondants nécessaires, d'ailleurs rétribués. En tous les cas, c'est dans cet ordre d'idées, et non avec l'ambition de créer une sorte de ministère, qu'il faudrait chercher la solution du problème dont s'occupe la Société des Nations. S. R.

Office national d'enseignement par les Musées 1924-25.

Pavillon de Flore, 4, quai des Tuileries.

Le programme de l'*Office national d'enseignement par les musées* comprendra, au cours de l'année 1924-25, trois parties distinctes :

I. — La première n'est que la répétition des *Conférences d'histoire de l'art*, inaugurées l'an dernier. Nous comptons maintenir celles-ci tous les ans dans notre programme. Ces conférences, divisées en deux cycles de vingt leçons chacun, sur l'*Art ancien et oriental*, sur l'*Art moderne et contemporain*, sont à la base de tout enseignement technique ou artistique. Elles permettent d'acquérir les connaissances générales indispensables à tous ceux qui s'intéressent à l'étude des collections des musées français ou étrangers. Grâce à la division adoptée, les auditeurs pourront suivre, selon le temps dont ils

1. *The Times*, 22 décembre 1924.

Digitized by Google

disposent, ou selon leurs préférences personnelles, soit les leçons du cycle ancien, soit celles du cycle moderne, soit même les deux cycles.

II. — La seconde, que nous nous efforçons de varier chaque année, comportera :

1° Une série de douze *Conférences sur les principaux palais et châteaux nationaux :* Louvre, Saint-Germain, Bastille, Blois, Chantilly, Compiègne, Pau, Versailles, Trianon, Malmaison, Fontainebleau, Chambord.

Chacune de ces résidences, royale ou impériale, fera l'objet d'un exposé, à la fois historique et artistique, que de nombreuses reproductions photographiques, en noir et en couleurs, rendront plus sensible et attractif.

Chaque conférence a été confiée aux personnalités les plus qualifiées pour faire revivre ces illustres demeures qui furent les témoins de tant de faits de notre histoire nationale.

2° Une série de douze *Conférences sur les grands maîtres de la sculpture des écoles grecque, italienne, française.* Les artistes qui figurent sur notre liste ont été choisis parmi les plus illustres. Voici les noms de ceux que nous étudierons cette année : Coyzevox, Rude, Luca della Robia, Michel-Ange, Pigalle, Donatello, Claus Sluter, Jean Goujon, Praxitèle, Houdon, Rodin, Phidias.

3° Une série de dix *Conférences sur les grands maîtres de la peinture des diverses écoles* (française, italienne, espagnole, hollandaise, anglaise). Elle est la suite des trois séries inscrites l'an dernier à notre programme. Voici les noms des peintres choisis cette année : Murillo, Velasquez, Gainsborough, Franz Hals, Reynolds, Boucher, Greuze, Hubert Robert, Fra Angelico, Puvis de Chavannes.

Les artistes des deux listes ci-dessus paraissent classés sans aucun souci de la logique et, en quelque sorte, au hasard. Cette critique nous a déjà été faite l'an dernier et nous reconnaissons qu'à première vue elle semble fondée. Il eût été souhaitable, en effet, que les maîtres dont nous nous proposons l'étude pussent être présentés suivant un ordre chronologique. Mais la place, sur nos listes, de chaque conférence, nous a été imposée par les obligations personnelles ou professionnelles de chaque conférencier : telle est la raison qui justifie une présentation en apparence incohérente.

III. — La troisième partie se rapporte aux *Conférences-Promenades en français et en langues étrangères* (anglaise, italienne, espagnole, russe) au Louvre et dans les autres musées. Ces conférences, comme celles d'histoire de l'art, mentionnées en tête de notre programme, ont, dans notre organisation, un caractère général et permanent. Elles furent le premier effort tenté par nous dans le but d'instruire le public qui comprend le rôle éducatif de nos musées. Ce public ne veut pas être conduit devant les œuvres qu'il admire sous la simple égide d'un guide-interprète, presque toujours ignorant des collections qu'il est chargé de commenter. Il entend être renseigné d'une manière précise et judicieuse. Tel est le but de ces conférences qui forment un complément indispensable de l'éducation des jeunes gens et des jeunes filles. Elles s'adressent également à tous ceux qui peuvent disposer d'une heure ou deux dans la matinée ou l'après-midi du lundi.

Confiées à d'anciens élèves diplômés de l'École du Louvre, désignés par leurs études, nos conférences embrassent l'ensemble des collections, ou

Digitized by Google

plutôt chaque conférence traite un sujet particulier, sans en écarter aucun. Grâce à nos conférenciers, qui s'efforcent de donner à leur enseignement un caractère sérieux, mais exempt de tout pédantisme, le public s'identifie avec plaisir aux sujets les plus variés. Il se rend compte que les monuments, les tableaux, les sculptures, les objets d'art de nos musées, ceux mêmes qui se rattachent aux civilisations les plus lointaines, méritent de retenir l'attention et sont infiniment riches d'éléments pittoresques, malgré l'austérité que certains leur prêtent à tort.

J. D'ESTOURNELLES DE CONSTANT.

Programme des conférences sur les principaux palais ou châteaux nationaux.

Ire SÉRIE A

(Les mardis, à 14 h. 45, du 18 novembre 1924 au 17 février 1925.)

Prix par conférence : 5 francs.

Les tickets sont délivrés à l'entrée de la salle des conférences du Louvre. Pavillon de Flore. — Porte des Lions. — 4, quai des Tuileries.

Abonnement aux 12 conférences : 48 francs.

On s'abonne, 4, quai des Tuileries, à la Direction des Musées nationaux (Pavillon Mollien) et à la porte Denon (bureau des Conférences-Promenades).

I. — PALAIS DU LOUVRE : le mardi 18 novembre 1924, à 14 h. 45, conférence par M. HAUTECŒUR, docteur ès lettres, conservateur adjoint des Musées nationaux.

II. — CHATEAU DE LA BASTILLE : le mardi 25 novembre, à 14 h. 45, conférence par M. FUNCK-BRENTANO, docteur ès lettres, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal.

III. — CHATEAU DE SAINT-GERMAIN : le mardi 2 décembre, à 14 h. 45, conférence par M. Salomon REINACH, membre de l'Institut, conservateur du Musée de Saint-Germain.

IV. — CHATEAU DE BLOIS : le mardi 9 décembre, à 14 h. 45, conférence par M. Paul VITRY, docteur ès lettres, conservateur des Musées nationaux.

V. — CHATEAU DE CHANTILLY : le mardi 16 décembre, à 14 h. 45, conférence par M. FUNCK-BRENTANO, docteur ès lettres, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal.

VI. — PALAIS DE COMPIÈGNE : le mardi 23 décembre, à 14 h. 45, conférence par M. Édouard SARRADIN, conservateur du Palais de Compiègne.

VII. — PALAIS DE PAU : le mardi 13 janvier 1925, à 14 h. 45, conférence par M. LEMAITRE, conservateur du Palais de Pau.

VIII. — PALAIS DE VERSAILLES : le mardi 20 janvier, à 14 h. 45, conférence par M. Pierre de NOLHAC, de l'Académie française, ancien conservateur du Musée de Versailles.

IX. — PALAIS DE TRIANON : le mardi 27 janvier, à 14 h. 45, conférence par M. MAURICHEAU-BEAUPRÉ, conservateur adjoint au Musée de Versailles et de Trianon.

Digitized by Google

X. — Chateau de Malmaison : le mardi 3 février, à 14 h. 45, conférence par M. Jean Bourguignon, conservateur du Château de Malmaison.

XI. — Palais de Fontainebleau : le mardi 10 février, à 14 h. 45, conférence par M. Georges d'Esparbès, conservateur du Palais de Fontainebleau.

XII. — Chateau de Chambord : le mardi 17 février, à 14 h. 45, conférence par M. Charles Diehl, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.

Programme des conférences sur les grands maîtres de la sculpture (grecque, italienne, française).

2e SÉRIE B

(Les samedis, à 14 h. 45, du 22 novembre 1924 au 28 février 1925).

Prix par conférence : 5 francs.

Les tickets sont délivrés à l'entrée de la salle des conférences du Louvre. Pavillon de Flore. — Porte des Lions. — 4, quai des Tuileries.

Abonnement aux 12 conférences : 48 francs.

On s'abonne, 4, quai des Tuileries, à la Direction des Musées nationaux (Pavillon Mollien) et à la porte Denon (bureau des Conférences-Promenades).

I. — Coyzevox : le samedi 22 novembre 1924, à 14 h. 45, conférence par M. Gaston Brière, conservateur adjoint des Musées nationaux.

II. — Rude : le samedi 29 novembre, à 14 h. 45, conférence par M. Gaston Brière.

III. — Lucca della Robia : le samedi 6 décembre, à 14 h. 45, conférence par M. Louis Hourticq, docteur ès lettres, professeur à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts.

IV. — Michel-Ange : le samedi 13 décembre, à 14 h. 45, conférence par M. René Schneider, professeur à la Sorbonne.

V. — Pigalle : le samedi 20 décembre, à 14 h. 45, conférence par M. Louis Réau, docteur ès lettres, rédacteur en chef de la *Gazette des Beaux-Arts.*

VI. — Donatello : le samedi 17 janvier 1925, à 14 h. 45, conférence par M. Louis Hourticq, docteur ès lettres, professeur à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts.

VII. — Claus Sluter : le samedi 24 janvier, à 14 h. 45, conférence par M. Marcel Aubert, docteur ès lettres, conservateur adjoint des Musées nationaux.

VIII. — Jean Goujon : le samedi 31 janvier, à 14 h. 45, conférence par M. Paul Vitry, docteur ès lettres, conservateur des Musées nationaux.

IX. — Praxitèle : le samedi 7 février, à 14 h. 45, conférence par M. Fougères, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.

Digitized by Google

X. — HOUDON : le samedi 14 février, à 14 h. 45, conférence par M. Paul VITRY, docteur ès lettres, conservateur des Musées nationaux.

XI. — RODIN : le samedi 21 février, à 14 h. 45, conférence par M. Robert REY, diplômé de l'École du Louvre, secrétaire de l'École du Louvre.

XII. — PHIDIAS : le samedi 28 février, à 14 h. 45, conférence par M. Théodore REINACH, membre de l'Institut, professeur au Collège de France.

Programme des conférences sur les grands maîtres de la peinture des diverses écoles (française, italienne, espagnole, hollandaise et anglaise).

3e SÉRIE G

(Les mardis, à 14 h. 45, du 3 mars 1925 au 19 mai 1925.)

Prix par conférence : 5 francs.

Les tickets sont délivrés à l'entrée de la salle des conférences du Louvre. Pavillon de Flore. — Porte des Lions. — 4, quai des Tuileries.

Abonnement aux 10 conférences : 40 francs.

On s'abonne, 4, quai des Tuileries, à la Direction des Musées nationaux (Pavillon Mollien) et à la porte Denon (bureau des Conférences-Promenades).

I. — MURILLO : le mardi 3 mars 1925, à 14 h. 45, conférence par M. Pierre PARIS, membre de l'Institut, directeur de l'Institut français de Madrid.

II. — VELASQUEZ : le mardi 10 mars, à 14 h. 45, conférence par M. Pierre PARIS.

III. — GAINSBOROUGH : le mardi 17 mars, à 14 h. 45, conférence par M. CAZAMIAN, professeur à la Sorbonne.

IV. — FRANZ HALS : le mardi 24 mars, à 14 h. 45, conférence par M. FUNCK-BRENTANO, docteur ès lettres, conservateur à la Bibliothèque de l'Arsenal.

V. — REYNOLDS : le mardi 31 mars, à 14 h. 45, conférence par M. André BLUM, docteur ès lettres.

VI. — BOUCHER : le mardi 21 avril, à 14 h. 45, conférence par M. Gaston BRIÈRE, conservateur adjoint des Musées nationaux.

VII. — GREUZE : le mardi 28 avril, à 14 h. 45, conférence par M. HAUTECŒUR, docteur ès lettres, conservateur adjoint des Musées nationaux.

VIII. — HUBERT ROBERT : le mardi 5 mai, à 14 h. 45, conférence par M. Louis RÉAU, docteur ès lettres, rédacteur en chef de la *Gazette des Beaux-Arts*

IX. — FRA ANGELICO : le mardi 12 mai, à 14 h. 45, conférence par M. Charles DIEHL, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.

X. — PUVIS DE CHAVANNES : le mardi 19 mai, à 14 h. 45, conférence par M. Robert REY, diplômé de l'École du Louvre, secrétaire de l'École du Louvre.

Digitized by Google

Programme des conférences sur l'histoire de l'art.

40 *leçons, en deux séries de* 20 *leçons chacune :*

1er SÉRIE. — *Art ancien et oriental.*
2e SÉRIE. — *Art moderne et contemporain.*

Prix par conférence : 3 francs.

Les tickets sont délivrés à l'entrée de la salle des conférences du Louvre. Pavillon de Flore. — Porte des Lions. — 4, quai des Tuileries.

Abonnement aux 20 conférences : 25 francs.

On s'abonne, 4, quai des Tuileries, à la Direction des Musées nationaux (Pavillon Mollien) et à la porte Denon (bureau des Conférences-Promenades).

1re SÉRIE. — *Art ancien et oriental :* 20 conférences, à 20 h. 45, du lundi 10 novembre 1924 au lundi 30 mars 1925.

2e SÉRIE. — *Art moderne et contemporain :* 20 conférences, à 20 h. 45, du mercredi 12 novembre 1924 au mercredi 1er avril 1925.

1re SÉRIE

Art ancien et oriental.

I. — ART DES PRIMITIFS. — ART PRÉHISTORIQUE. — ART DES POPULATIONS PRIMITIVES D'AMÉRIQUE, D'AFRIQUE, DE POLYNÉSIE : lundi 10 novembre 1924, à 20 h. 45, M. MORIN-JEAN, diplômé de l'École du Louvre.

II. — ART ÉGYPTIEN : lundi 17 novembre, à 20 h. 45, M. l'abbé DRIOTON, professeur à l'Université catholique.

III. — ART ÉGYPTIEN : lundi 24 novembre, à 20 h. 45, M. l'abbé DRIOTON.

IV. — ART CHALDÉEN ET ASSYRIEN : lundi 1er décembre, à 20 h. 45, M. CONTENAU, docteur ès lettres, attaché au département des Antiquités orientales.

V. — ART ÉGÉEN : lundi 8 décembre, à 20 h. 45, M. Jean LOCQUIN, docteur ès lettres, député.

VI. — ART GREC : lundi 15 décembre, à 20 h. 45, M. FOUGÈRES, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.

VII. — ART GREC : lundi 22 décembre, à 20 h. 45, M. FOUGÈRES.

VIII. — ART ROMAIN : lundi 14 janvier 1925, à 20 h. 45, M. MICHON, conservateur du département des Antiquités grecques et romaines au Musée du Louvre.

IX. — ART PERSE, SASSANIDE, ARMÉNIEN, PALESTINIEN : lundi 12 janvier, à 20 h. 45, M. CONTENAU, docteur ès lettres, attaché au département des Antiquités orientales.

X. — ART BYZANTIN ET EXPANSION DE L'ART BYZANTIN EN ITALIE, BULGARIE, SERBIE, RUSSIE : lundi 19 janvier, à 20 h. 45, M. Charles DIEHL, membre de l'Institut, professeur à la Sorbonne.

Digitized by Google

XI. — L'Art mérovingien et carolingien : lundi 26 janvier, à 20 h. 45, M. Deschamps, secrétaire de l'École des Chartes.

XII. — L'Art roman : lundi 2 février, à 20 h. 45, M. J. Vallery-Radot, bibliothécaire à la Bibliothèque nationale.

XIII. — Les Cathédrales gothiques : lundi 9 février, à 20 h. 45, M. Marcel Aubert, docteur ès lettres, conservateur adjoint des Musées nationaux.

XIV. — La Sculpture en France du XIIIe au XVIe siècle : lundi 16 février, à 20 h. 45, M. Marcel Aubert.

XV. — La Peinture et la Sculpture en Italie du XIIIe au début du XVe siècle : lundi 23 février, à 20 h. 45, M. Hautecœur, docteur ès lettres, conservateur adjoint des Musées nationaux.

XVI. — La Peinture et la Miniature en France et aux Pays-Bas du XIIIe a la fin du XVe siècle : lundi 2 mars, à 20 h. 45, Mme Bouchot-Saupiqué, diplômée de l'École du Louvre, chargée de mission à l'Exposition internationale d'Art décoratif moderne.

XVII. — Les Arts industriels au moyen age : lundi 9 mars, à 20 h. 45, M. Marcel Aubert, docteur ès lettres, conservateur adjoint des Musées nationaux.

XVIII. — L'Expansion de l'Art français au moyen age : lundi 16 mars, à 20 h. 45, M. Enlart, directeur du Musée de sculpture comparée du Trocadéro.

XIX. — Extrême-Orient. — Perse. — Inde. — Chine : lundi 23 mars, à 20 h. 45, M. Henri Maspero, professeur au Collège de France.

XX. — Extrême-Orient. — Japon : lundi 30 mars, à 20 h. 45, M. Maitre, conservateur adjoint du Musée Guimet.

2e SÉRIE

Art moderne et contemporain.

I. — La Renaissance en Italie au XVe siècle : mercredi 12 novembre 1924, à 20 h. 45, M. Rosenthal, docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon.

II. — La Renaissance en Italie au XVIe siècle : mercredi 19 novembre, à 20 h. 45, M. Louis Dimier, docteur ès lettres.

III. — La Renaissance en France au XVIe siècle : mercredi 26 novembre, à 20 h. 45, M. Paul Vitry, docteur ès lettres, conservateur des Musées nationaux.

IV. — La Renaissance en Allemagne et dans les Pays-Bas au XVIe siècle : mercredi 3 décembre, à 20 h. 45, M. Louis Réau, docteur ès lettres, rédacteur en chef de la *Gazette des Beaux-Arts*.

Digitized by Google

V. — Le XVIIe siècle italien : mercredi 10 décembre, à 20 h. 45, M. Rouchès, docteur ès lettres, conservateur adjoint des Musées nationaux.

VI. — La Peinture au XVIIe siècle en France : mercredi 17 décembre, à 20 h. 45, M. R. Schneider, professeur à la Sorbonne.

VII. — La Peinture au XVIIe siècle en Espagne et dans les Flandres : mercredi 24 décembre, à 20 h. 45, M. Louis Hourticq, docteur ès lettres, professeur à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts.

VIII. — La Peinture au XVIIe siècle en Hollande : mercredi 7 janvier 1925, à 20 h. 45, Mlle Misme, bibliothécaire à la Bibliothèque d'Art et d'Archéologie.

IX. — La Sculpture et l'Architecture au XVIIe siècle en France et en Italie : mercredi 14 janvier, à 20 h. 45, M. Hautecœur, docteur ès lettres, conservateur adjoint des Musées nationaux.

X. — Le XVIIIe siècle français. — Peinture : mercredi 21 janvier, à 20 h. 45, M. Jean Locquin, docteur ès lettres, député.

XI — Le XVIIIe siècle français. — Sculpture : mercredi 28 janvier, à 20 h. 45, M. Paul Vitry, docteur ès lettres, conservateur des Musées nationaux.

XII. — Le XVIIIe siècle français. — Architecture et Mobilier : mercredi 4 février, à 20 h. 45, M. Jean Verrier, archiviste paléographe, attaché à la Direction des Beaux-Arts.

XIII. — L'Expansion de l'Art français au XVIIIe siècle en Europe : mercredi 11 février, à 20 h. 45, M. Rouchès, docteur ès lettres, conservateur adjoint des Musées nationaux.

XIV. — La Peinture anglaise : mercredi 18 février, à 20 h. 45, M. Cazamian, professeur à la Sorbonne.

XV. — L'Art a l'époque de la Révolution et de l'Empire : mercredi 25 février, à 20 h. 45, M. Louis Hourticq, docteur ès lettres, professeur à l'École nationale supérieure des Beaux-Arts.

XVI. — La Peinture, du Romantisme a l'Impressionisme : mercredi 4 mars, à 20 h. 45, M. Louis Hourticq.

XVII. — La Sculpture au XIXe siècle : mercredi 11 mars à 20 h. 45, M. Robert Rey, diplômé de l'École du Louvre, secrétaire de l'École du Louvre.

XVIII. — L'Art en Angleterre et en Allemagne au XIXe siècle : mercredi 18 mars, à 20 h. 45, M. Rosenthal, docteur ès lettres, maître de conférences à la Faculté des lettres de Lyon.

XIX. — La Peinture contemporaine : mercredi 25 mars, à 20 h. 45, M. Robert Rey.

XX. — L'Architecture et l'Art décoratif modernes : mercredi 1er avril, à 20 h. 45, M. Frantz-Jourdain, président du Salon d'automne.

Digitized by Google

Conférences-promenades en français et en langues étrangères (anglais, italien, espagnol, russe).

Des Conférences-Promenades, en français et en langues étrangères, ont lieu au Musée du Louvre, et dans les autres Musées nationaux, plus particulièrement le lundi, jour où les salles sont fermées au public.

Les inscriptions sont reçues au Musée du Louvre, porte Denon, et dans chacun des Musées mentionnés au programme mensuel. Pour toutes les conférences du Musée du Louvre, l'entrée s'effectue par la porte Denon.

Un droit de 4 francs par Conférence-Promenade est perçu au moment de l'inscription.

Sur demande adressée au directeur de l'Office, et après entente préalable, des conférences, non prévues au programme, peuvent être organisées à l'usage de sociétés artistiques et d'enseignement populaire.

Le droit est fixé, dans ce cas, à 50 francs pour les groupes de quarante personnes au maximum et à 75 francs pour les groupes plus nombreux.

Une réduction de 50 p. 100 sera accordée à tout élève suivant un cours d'enseignement supérieur, sur le vu de sa carte d'immatriculation, et à tout élève d'un établissement d'enseignement secondaire, sur le vu d'une attestation du chef d'établissement.

Des cartes valables pour une année, et donnant droit d'assister à toutes les conférences, sont délivrées au prix de 120 francs; cette somme est réduite à 100 francs pour les membres de la Société des Amis du Louvre.

Ces Conférences sont confiées aux attachés des Musées nationaux et élèves diplômés de l'École du Louvre. Elles traitent de sujets analogues à ceux qui sont indiqués ici pour exemple :

Au *Musée du Louvre.*

Le Louvre de Henri IV, de Louis XIII et de Louis XIV. Histoire, architecture et décoration. Visite des caves du Vieux Louvre.

L'écriture de l'antique Égypte. Le scribe, sa palette, ses rouleaux de papyrus. Explication du mécanisme des hiéroglyphes et lecture d'un texte égyptien.

La vie privée dans l'antiquité grecque d'après les peintures des vases.

Histoire de la tapisserie. Les Gobelins. Beauvais.

Raphaël; la Cour de Jules II.

L'art du portrait à travers l'École française, du « Charles VII » de Jean Fouquet à « M. Bertin » d'Ingres.

Un grand maître bucolique et réaliste du XIXe siècle : Jean-François Millet.

Au *Musée de Luxembourg.*

La peinture impressionniste.

Les plus récentes acquisitions.

Au *Musée de Cluny.*

L'art du ferronnier en France, pendant le Moyen Age et la Renaissance.

Au *Musée de Versailles et des Trianons.*

Marie-Antoinette au « hameau ».

Le Petit Trianon.

Digitized by Google

Conférences en anglais.

L'École florentine. Comment déchiffrer les symboles des primitifs siennois et florentins.

Conférences en italien.

L'influence de Dante sur la peinture française de la période romantique.

Conférences en espagnol.

Les rapports de l'art espagnol avec l'art français : Ribera, Velasquez, Goya, Manet.

Conférences en russe.

La peinture en France sous le règne de Louis XIV.
Etc., etc.

Direction des Musées nationaux. Services commerciaux et techniques.

La Chalcographie du Louvre est le Conservatoire des planches gravées depuis plus de trois siècles par les plus célèbres graveurs. Les épreuves sont vendues, à des conditions maintenues extrêmement accessibles dans un but de propagande artistique, soit aux Salles d'exposition et de vente, 36, quai du Louvre, soit à l'intérieur du Musée, aux comptoirs du Salon Denon et de la Galerie du Bord de l'Eau.

L'Atelier des moulages exécute des reproductions de la plupart des sculptures de l'Antiquité, du Moyen Age, de la Renaissance et des Temps modernes exposées dans le Musée. Les moulages sont vendus, bruts ou dans la patine de l'original, à la Salle d'exposition et de vente, 34, quai du Louvre.

Le Comptoir central de librairie installé Salle Percier possède des reproductions photographiques de la plupart des œuvres du Musée, et tous les ouvrages et catalogues intéressant les Musées nationaux. Des comptoirs, placés dans les différentes parties du Louvre, présentent un assortiment des publications concernant plus spécialement les collections qui les avoisinent.

Pour les trois services, adresser toutes demandes de renseignements ou de catalogues, commandes par correspondance et règlements au nom de :

M. l'Agent commercial et technique de la Direction des Musées nationaux, Palais du Louvre, Paris (Ier).

Opinion téméraire.

La *Société moderne d'impression et d'édition* annonce, pour paraître le 1er janvier 1925, l'ouvrage dont le titre suit : Boyer d'Agen, *Ave Caesar! d'après un rapport authentique de Pilate à Tibère sur la vie et la mort de Jésus, extrait du fonds Vatican* [1]. A joindre au dossier des différentes rédactions de l'ἀναφορά Πιλάτου. Le prospectus, tiré de la *Bibliographie de la France* (1924, n° 51), est orné de deux portraits : l'un du Christ (la médaille à légende hébraïque du Campo dei Fiori, qui a trompé bien des naïfs), l'autre — de l'auteur. Il faut conserver ce prospectus. X.

1. « Roman scrupuleusement respectueux de la vérité historique », ajoute le prospectus.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

L. Capitan, H. Breuil, D. Peyrony. *Les Combarelles aux Eyzies, Dordogne.* Relevés et figures par **H. Breuil.** Paris, Masson, 1924; gr. in-4, 192 pages, avec 58 planches et nombreuses gravures. — Cet important ouvrage, qui accroît énormément notre connaissance de l'art quaternaire — une foule de figures ici gravées étaient inédites — termine la série des monographies de format incommode que la libéralité du prince Albert Ier de Monaco a permis de publier. Les mémoires ultérieurs sur le même sujet paraîtront en fascicules plus maniables et d'un prix beaucoup moins élevé. Un avis réserve les droits de reproduction et d'adaptation; il vient un peu tard. Le terme *adaptation* est d'ailleurs vague et, à mon avis, sans valeur juridique.

L'intérêt capital de ce volume tient moins à la masse des représentations d'animaux qu'à celle de figures humaines, toutes très grossières, quelques-unes, semble-t-il, masquées, que l'abbé Breuil a étudiées avec le plus grand soin dans un chapitre spécial, en les comparant à celles que l'on connaissait déjà de l'époque du renne (*Figures humaines ou anthropoïdes aux Combarelles et dans l'art du mobilier*, p. 91 et suiv.). Alors que tant de mammouths, de rennes, de chevaux, sont dessinés avec un réalisme parfait, toutes les figures humaines sont enfantines, incorrectes et même grotesques. « On peut affirmer, écrit l'abbé Breuil, que les Paléolithiques supérieurs utilisaient les masques, soit comme déguisement de chasse, soit comme objets cérémoniels, peut-être magiques. Les figures humaines se ressentent d'avoir été tracées par des mains plus accoutumées à graver la silhouette d'animaux; une partie des figures d'aspect un peu grotesque ou caricatural ne nécessitent d'autre explication de leurs caractères que l'inexpérience des dessinateurs... Chacune de ces idées, émise par divers savants qui se sont appliqués à cette question, répond à une partie des documents qu'il convenait d'expliquer, mais ne saurait s'étendre à la totalité. » (p. 116.) J'ose croire qu'aucune de ces explications n'est à retenir. J'en entrevois une autre, plus générale. Les *bons* dessins d'animaux sont l'œuvre d'une caste de sorciers, qui s'interdisent absolument (à la différence des sorciers aurignaciens) de représenter la figure humaine; ce sont des magiciens qui ont appris leur métier. Les méchants dessins d'animaux et les esquisses de figures humaines (souvent érotiques) sont l'œuvre de polissons quaternaires — il y en avait déjà — qui n'ont pas plus fréquenté l'école des Beaux-Arts que les « pâles voyous » charbonnant « des croquis impurs » dont parlait Auguste Barbier. Comment ils ont pu introduire leurs viles silhouettes au milieu de celles des maîtres, nous l'ignorons; mais voyez, dans les souterrains du *métro*, les belles affiches de vrais artistes souillées par les croquis des passants!

S. R.

Digitized by Google

Mendes Corrêa. *Os povos primitivos da Lusitania.* Porto, Figueirinhas, 1924; in-8, 391 pages, avec 21 planches et 32 figures. — La géologie, l'anthropologie, l'archéologie, la linguistique, même l'analyse et la discussion des textes classiques, reçoivent, dans cet ouvrage d'ensemble sur les populations primitives du Portugal, toute l'attention qu'on peut désirer. Il y a des gravures très intéressantes, dont beaucoup seront nouvelles pour les archéologues d'en deçà les Pyrénées; il y a aussi des cartes précieuses représentant la péninsule ibérique à diverses époques et marquant la répartition des trouvailles. Il est fâcheux qu'il n'y ait pas d'index des noms de lieu. La bibliographie est presque trop abondante, car elle fait parfois état de travaux sans valeur ou même ridicules, comme il en existe tant sur l'archéologie préhistorique; mais je ne saurais citer d'ouvrage ou d'article important, publié dans ces dernières années, dont l'auteur n'ait pas tenu compte, et l'on ne peut qu'admirer la richesse de son information. — Page 186, le mémoire cité sur les pétroglyphes de Gavrinis (1921) n'est qu'un démarquage d'un article bien antérieur d'Abel Maître qui a paru dans notre *Revue*.

S. R.

Adolphe Lods. *Jean Astruc et la critique biblique au* XVIIIe *siècle, avec une notice biographique par* **P. Alphandéry.** Strasbourg, Istra, 1924; in-8, 85 pages. — Très utile mise au point de ce que nous savons du célèbre médecin auquel est due la distinction des deux récits principaux qui ont été juxtaposés dans la *Genèse*. Ce qui est dit des précurseurs d'Astruc, tels que La Peyrère, Spinosa et Vitringa, n'est pas moins instructif que les pages consacrées aux premiers critiques des *Conjectures* et à leur continuateur — un peu plagiaire, d'ailleurs — J.-G. Eichhorn (1779). Transcrivons cette conclusion très sage de M. Lods : « Les indices tirés des noms divins ne doivent pas être tenus pour rigoureusement probants par eux-mêmes : il faut qu'ils soient corroborés par ceux que fournissent les inégalités de style, les répétitions, les désaccords qu'on peut relever dans les textes [1]. »

S. R.

Jean Capart. *L'art égyptien. Études et Histoire.* Tome I. *Introduction générale. Ancien et moyen Empire.* Bruxelles, Vromant, 1924; gr. in-8, 323 pages, 35 francs. — Les publications égyptologiques de M. Capart forment déjà toute une bibliothèque, non seulement de catalogues et d'ouvrages didactiques, mais d'albums bien commentés. Depuis 1903 il enseigne à Bruxelles et à Liége, passant successivement en revue, au profit de nombreux auditoires, toutes les provinces du vaste domaine où sa maîtrise est universellement reconnue. Le présent volume, dont le contenu est très riche, est un produit de son enseignement. Mais ce n'est pas encore, du moins aux yeux de l'auteur, une histoire de l'art égyptien. « Notre connaissance de l'art de l'an-

1. Une note, qui pourrait échapper (p. 52), concerne la thèse récente de M. Naville : « L'hypothèse de Vitringa a eu la bonne fortune assez inattendue d'être reprise... M. Ed. Naville, sans connaître apparemment la théorie de son devancier, l'a reproduite presque trait pour trait : la Genèse est, selon lui, formée de tablettes réunies par Moïse. » — « Moïse, écrivait Vitringa (1683), a formé le livre avec divers fragments et documents des patriarches...; il a mieux aimé transmettre à la postérité ces mémoires... que de les utiliser pour composer une histoire nouvelle » (p. 51).

Digitized by Google

cienne Égypte, dit-il, est encore loin d'être suffisante pour tenter de faire une telle histoire... Nos séries sont fort incomplètes, elles dérivent de la bonne chance des fouilleurs; une seule cachette comme celle de Karnak renouvelle entièrement le sujet... Les objets découverts sont dispersés dans le monde entier et celui qui voudrait étudier, par exemple, la tombe memphite d'Horemheb devrait visiter au moins cinq ou six villes d'Europe... Alors que dans toutes les grandes villes il est possible d'étudier systématiquement le développement de l'art grec par l'examen d'une bonne collection de moulages, *il n'existe encore nulle part un grand musée de moulages égyptiens.* »

Je souligne cette phrase avec l'espoir quelle puisse tomber sous les yeux d'un des conseillers du roi Fouad. Il serait bien digne de l'Égypte, pour la première fois autonome depuis Cambyse, de former une vaste collection de moulages d'après toutes les sculptures égyptiennes éparses par le monde, celles du Musée du Caire naturellement exceptées. Un catalogue illustré de ces moulages deviendrait, avec les grands catalogues du Caire, la base solide de tout travail de synthèse sur l'art égyptien.

S. R.

Bernhard Laum. *Heiliges Geld.* Tübingen, Mohr, 1924; in-8, XII-161 pages. — Brochure à lire et qui serait même à traduire; elle est pleine de choses nouvelles (voir, par exemple, ce qui concerne les monnaies-jambons de Nîmes, p. 118). L'idée dominante, clairement marquée par le titre, est celle-ci : la monnaie, envisagée comme un moyen d'échange fixe, est d'origine religieuse, parce que les échanges de dons et de services entre les dieux et les hommes ont dû être, de très bonne heure, tarifés. Du droit sacré est née aussi la conception de l'étalon de valeur, commune mesure des offrandes qui pouvaient être substituées l'une à l'autre. Les symboles monétaires et même les désignations anciennes des monnaies confirment leur origine sacrée. Enfin, si les villes grecques ont émis des monnaies, c'est parce que, à la différence des vieux peuples orientaux, elles ont fait du maintien de certains cultes une affaire d'État. En un mot, notre monnaie laïque est le dernier terme d'une laïcisation progressive dont on peut, avec M. Laum, entrevoir et même préciser le début.

S. R.

G. Jéquier. *Manuel d'archéologie égyptienne. Les éléments de l'architecture.* Paris, Picard, 1924; in-8, XIII-401 pages, avec 250 figures. — La source principale de cet utile Manuel sont les ouvrages bien connus de l'auteur lui-même sur l'architecture et la décoration dans l'ancienne Égypte (3 vol., 1920-1924). Le sujet n'avait guère été traité dans son ensemble, malgré le nombre immense de publications qu'on a consacrées, depuis la *Description* (1809-1813), aux antiquités égyptiennes. Cette *Description* même est restée indispensable, « la base de toutes nos connaissances en architecture égyptienne ». Comme de juste, les égyptologues ont été au plus pressé, c'est-à-dire d'abord aux études sur la langue; puis, les intérêts des Musées et des collectionneurs aidant, on s'est occupé de plus en plus de la sculpture; mais l'architecture n'a pas bénéficié de la même faveur et tels édifices, dont les textes ont été publiés *in extenso*, ne sont encore connus que par des plans sommaires ou des croquis. M. Jéquier rend hommage au tome Ier de l'*Histoire de l'art antique* de Perrot

Digitized by Google

et Chipiez, où, pour la première fois, l'architecture n'a pas été sacrifiée aux autres arts. Malgré les progrès réalisés depuis trente ans, notre documentation, dit-il, présente encore de telles lacunes que l'on ne peut songer à établir les principes définitifs de l'architecture égyptienne. « Ce travail n'est qu'une introduction à l'histoire de l'architecture égyptienne, et j'espère pouvoir le compléter plus tard par une étude sur l'évolution des monuments eux-mêmes. » La modestie de l'auteur n'est qu'une raison de plus de rendre justice à un ouvrage de premier ordre qu'il était seul à pouvoir mener à bonne fin. L'illustration est irréprochable et n'est pas (ce qui est heureux) exclusivement photographique.

S. R.

H. de Genouillac. *Premières recherches archéologiques à Kich.* Tome I. Paris, Champion, 1924; in-4, 62 pages et 68 planches. — Kich, de Chaldée, à 21 kilomètres de Babylone, eut des rois bien avant le règne d'Hammurapi; nous savons que ce dernier, en 2082 avant notre ère, y réédifia le temple d'Ilbaba et d'Ishtar. Le vaste emplacement de cette ville antique, signalé dès 1818, a été longtemps livré aux chercheurs clandestins d'antiquités. L'abbé de Genouillac y fouilla, au nom de la France, en 1912; mais toutes ses trouvailles furent réclamées par le Musée de Constantinople, où l'explorateur n'a pu les étudier qu'en 1924. Les séries épigraphiques (sumériennes) sont particulièrement riches; le présent fascicule donne un inventaire sommaire de 472 tablettes. Les objets recueillis et reproduits sont également nombreux, tant babyloniens que néo-babyloniens et d'époques plus basses; je signale notamment une intéressante série de figurines représentant des femmes nues, entre autres une statuette au type assis dit de *Baubo*. Les fouilles ont porté sur une tour à étages, sur la ville, les tombeaux, un palais considérable orné d'une frise et une forteresse (?) de l'époque parthe. Une note (p. 29) semble impliquer que la récente expédition anglo-américaine à Kich n'a pas tenu compte des droits acquis par M. de Genouillac; mais les nouveaux explorateurs ont fouillé sur d'autres points et l'étendue des ruines paraît si grande qu'il y a certainement place pour l'activité de plusieurs missions. La priorité du missionnaire français de 1912 est d'ailleurs aussi incontestable que le service rendu par lui à la science.

S. R.

Caroline Ransom Williams. *Gold and silver jewelry and related objects.* New-York Historical Society, 1924; in-4, XI-281 pages, avec 38 planches. — Henry Abbott était, vers 1839, un collectionneur bien connu au Caire; le premier catalogue des objets qu'il avait réunis, entre autres de nombreux bijoux, fut rédigé en 1843 par Joseph Bonomi. Dix ans après, cette collection fut exposée à New-York; en 1860, elle fut acquise par la New-York Historical Society qui l'accrut encore à plusieurs reprises. Le présent catalogue raisonné des bijoux et amulettes relègue les précédents (car il y en eut plusieurs) au rang de curiosités.

Ce que l'autrice nous a donné est beaucoup plus qu'un catalogue : c'est une véritable encyclopédie de tout ce qui touche aux objets d'or et d'argent, aux pierres précieuses, semi-précieuses ou imitées, aux amulettes en matériaux de prix de l'ancienne Égypte. Par des motifs que nous ignorons, l'or et l'argent, qui ne se trouvent pas en Égypte, y furent appréciés et travaillés

Digitized by Google

dès avant le quatrième millénaire; ils paraissent avoir été recueillis dans la région nubienne, entre le Nil et la mer Rouge, où les traces d'anciennes exploitations sont nombreuses. Plus tard, à partir de la XVIIIe dynastie, les pays asiatiques apportèrent leur contingent.

Tout ce qu'on peut savoir aujourd'hui de la technique des orfèvres a été minutieusement exposé par l'autrice, qui a publié quelques forts grandissements de bijoux pour mettre en lumière les procédés de travail. La condition des orfèvres et la destination de leurs produits n'ont pas été moins soigneusement étudiés. En somme, travail de première importance, indispensable désormais non seulement aux égyptologues, mais aux techniciens [1].

S. R

W. Burt Cook. *Catalogue of the Egyptological Library and other books from the collection of the late Ch. Edwin Wilbour.* Brooklyn Museum, 1924; gr. in-8, VI-795 pages. — Né en 1833 à Rhode Island, mort en 1896, Charles Edwin Wilbour ne se distingua pas seulement comme avocat, journaliste et imprimeur, mais il fut le plus passionné des amateurs d'égyptologie. De 1880 jusqu'à sa mort, il passa tous ses hivers en Égypte, où il possédait sa *dahabiya* hospitalière. C'est à lui qu'on doit la découverte de la célèbre stèle des « sept années de famine ». Lié avec Maspero, Lepsius et Brugsch, il avait réuni une très importante bibliothèque égyptologique que sa veuve et ses enfants ont donnée au Musée de Brooklyn. Le présent catalogue, dressé avec beaucoup de soin, rendra de grands services. Par exemple, à l'article *Revillout*, on trouve la liste très détaillée de tous les livres et articles de ce savant singulièrement fécond; à l'article *Revue égyptologique*, on a l'analyse de chaque volume, et de même à l'article *Zeitschrift für aegyptische Sprache*, etc. L'article consacré à Maspero (p. 424-452) est un des plus longs et des plus précieux; il comprend même des extraits de journaux quotidiens. Des noms de rois égyptiens, de localités ayant fourni des inscriptions, de musées (p. ex. *Menkauré*, *Rosette*, *Lyon*), sont également suivis de la bibliographie qui les concerne. Travail très utile et qui sera consulté avec gratitude.

S. R.

Charles Rufus Morey. *Sardis. Vol. V, part I. The Sarcophagus of Claudia Antonina Sabina and the Asiatic Sarcophagi.* American Society for the Excavation of Sardis, 1924. In-4, 111 pages, avec 147 gravures. — On a longtemps hésité entre l'hypothèse de la provenance italique et celle de la provenance asiatique des sarcophages à décor à la fois architectural et sculptural que l'on désigne assez improprement (car c'est un exemplaire tardif) sous le nom de *sarcophages du type de Sidamara* (découvert en 1875). Aujourd'hui, la doctrine énoncée d'abord par M. Strzygowski (1901) semble avoir prévalu : ce sont des produits asiatiques, datant de la seconde moitié du IIe siècle à la fin du IVe. M. Charles Rufus Morey a traité cette question dans le plus grand détail à propos d'un sarcophage du même type, en marbre de la région, découvert dans les fouilles américaines de Sardes, qui porte le nom de la défunte, Claudia Antonia Sabina (vers 190). Tous les exemplaires connus ont

1. Signalons, en passant, que l'autrice donne des raisons de ne pas croire : 1° que les Egyptiens auraient eu un procédé pour tremper le bronze; 2° que les Castellani auraient retrouvé les anciens procédés du granulé.

Digitized by Google

été décrits et la plupart figurés; il y a là une addition très importante à notre connaissance de ces monuments. Il est certain que le type créé en Asie, par des artistes d'éducation attique, a été bientôt imité dans l'ouest de l'Empire; aux exemples cités on pourrait ajouter une série de sarcophages chrétiens. Les deux centres asiatiques de production et sans doute d'exportation de ces sarcophages, dont la décoration sculpturale est souvent d'une réelle beauté, paraissent avoir été Éphèse et peut-être Cyzique; mais il est probable que les artistes voyageaient plus facilement que les énormes cuves ornées et qu'ils les sculptaient sur place quand ils pouvaient y trouver du marbre à leur convenance. L'influence exercée sur ces monuments gréco-asiatiques par la décoration des scènes des théâtres anatoliens, déjà reconnue par M. Mendel, a été mise en pleine lumière par M. Morey, excellent connaisseur de l'art antique à son déclin. S. R.

W. H. Schoff. *The Song of Songs. A Symposium.* Philadelphie, Commercial Museum, 1924; in-8, 120 pages. — Ce volume, consacré à la mémoire de notre regretté collaborateur Morris Jastrow, se compose de six dissertations, toutes relatives au *Cantique des Cantiques*, à savoir : Max L. Margolis, *Comment le Cantique entra dans le canon ;* J. A. Montgomery, *le Cantique des Cantiques au moyen âge ;* W. Woodburn Hyde, *Analogies grecques du Cantique ;* Fr. Edgerton, *le Cantique indou ;* Th. J. Meek, *le Cantique et le culte de fertilité ;* W. H. Schoff, *la Liste d'offrandes dans le Cantique et sa signification politique.* Tous ces mémoires ont été lus et discutés, le 10 mai 1923, au *Club oriental de Philadelphie*, fondé en 1888. On y trouvera, sur des questions très controversées, beaucoup d'opinions nouvelles; les auteurs sont tous des orientalistes compétents. S. R.

Sir J.-G. Frazer. *Le folklore dans l'Ancien Testament.* Édition abrégée avec notes. Trad. par E. Andra, avec une Introduction par R. Dussaud. Paris, Geuthner, 1924; in-8, 446 pages. — On a mis du temps, chez nous, à connaître et à apprécier les travaux de Sir J.-G. Frazer, mais ce temps perdu a été vite rattrapé et les bonnes traductions se multiplient. Celle-ci est d'autant plus certaine d'un bon accueil que l'original anglais, publié en trois volumes très coûteux, n'avait trouvé qu'un petit nombre de lecteurs en dehors des pays anglo-saxons. La comparaison de plusieurs passages m'a convaincu que la condensation entreprise par le traducteur ne sacrifie absolument rien d'essentiel; les notes sont réunies en petits caractères, et n'ont rien perdu de leur précision. Il y a un bon index. Le sujet en lui-même fait un tel appel à la curiosité qu'il est presque inutile d'en faire ressortir l'intérêt scientifique, très bien marqué d'ailleurs dans l'Introduction de M. Dussaud. On peut dire que Sir J. Frazer a renouvelé l'étude de l'Ancien Testament, comme il a renouvelé celle de Pausanias et d'Apollodore, par des parallèles judicieux empruntés à sa connaissance incomparable du folklore; mais l'auteur est le premier à reconnaître qu'il a eu des précurseurs dans cette voie de l'exégèse comparée, Bochart en France, John Spencer et surtout Robertson Smith en Angleterre. M. Dussaud rappelle à propos les titres de Clermont-Ganneau qui, dès 1875, utilisait le folklore palestinien dans sa *Palestine inconnue* et ceux de S. I. Curtiss, dont la *Primitive Semitic Religion to day* a paru en 1902 à Chicago et a trouvé un traducteur allemand. S. R.

Digitized by Google

C.-J. Gadd. *A Sumerian reading-book.* Oxford, Clarendon Press, 1924; in-12, 197 pages. — Cette grammaire, qui est aussi une chrestomathie, paraît presque en même temps que celle de M. Poebel; elle marque la fin de l'époque héroïque de ces études. *Sumérien ou rien !* s'écriait Oppert quand, en contradiction avec lui, qui fut un précurseur génial, Joseph Halévy, Amiaud, Guyard et d'autres refusaient de voir dans le *sumérien* (opposé à l'*akkadien* sémitique) une langue, mais n'y voulaient reconnaître qu'une sorte d'écriture sacrée, une « allographie » ou « hiérographie ». Aujourd'hui, grâce surtout à M. Thureau-Dangin, le créateur de la grammaire sumérienne, le combat a fini faute de *halévystes*. Le piquant de l'affaire, c'est que les syllabaires akkado-sumériens ont toujours permis aux *oppertiens* et aux *halévystes* de traduire à peu près de même les textes sumériens purs; la querelle ne portait pas sur la signification de ces textes, mais sur l'existence même de la langue non sémitique à laquelle ils servaient de truchement. — Personne ne peut aborder le précis de M. Gadd sans posséder à fond le système des cunéiformes assyriens; c'est assez dire que je ne saurais le juger sans impertinence. J'aurais voulu, au début, quelques pages sur l'histoire de la controverse; le lecteur *laïc* y aurait trouvé plaisir. S. R.

Dmitry Merejkowsky. *La naissance des dieux. Toutankhamon en Crète.* Traduction du russe par **M. Dumesnil de Gramont.** Paris, Calmann, 1924; in-8, 263 pages. — « Derrière l'autel des parfums se trouvait l'autel des libations — une table en stéatite noire portée par des colonnettes. Trois coupes y étaient creusées, pour l'eau, le lait et le miel; l'eau pour le Père, le lait pour le Fils, le miel pour la Mère. Plus loin, vers le fond, s'élevaient deux énormes cornes de taureau en argile, entre lesquelles, sur une lampe de cuivre, étincelait, reflétant la flamme, une double hache de cuivre poli. Cette hache sacrée, Labrys, était le symbole du Fils immolé, du Taureau céleste. La hache de pierre — la foudre — égorgeant le nuage — le Taureau — afin de saturer du sang de la victime — la Pluie — la Terre nourricière. »

Cette citation (p. 16), où il y a de l'érudition et même des hypothèses intéressantes, explique pourquoi l'annonce du roman de D. Merejkowsky n'est pas déplacée dans notre *Revue*. S. R.

F. A. Schaeffer. *Les Haches de pierre néolithiques du Musée de Haguenau.* Haguenau, 1924; in-4°, 58 pages, avec 14 planches et 2 figures. — Publication modèle, faite par l'imprimerie de la ville à la gloire d'un petit Musée bien classé qui comprend quelques séries archéologiques de premier ordre (collection X. Nessel). Ceux qui considéreraient encore les haches polies comme de simples « objets de curiosité » sont invités à changer d'avis en lisant le texte de M. Schaeffer et en regardant (pl. XIV) la carte qui montre la distribution des différents types dans la région de Haguenau. Il y a là des matériaux non seulement pour l'archéologie, mais pour l'ethnographie.

S. R.

Corpus vasorum antiquorum. *Musée de Compiègne*, par Mme **Marcelle Flot.** In-4 de 32 pages, avec 32 planches, dont 1 en couleurs. — Antoine Vivenel, dont la biographie est peu connue, légua son cabinet d'antiquités à la ville de Compiègne le 20 mars 1843. Il avait acquis des vases grecs aux ventes

Digitized by Google

Beugnot (1840) et Roger (1842), ainsi que chez de nombreux antiquaires. La collection, ainsi formée par un modeste amateur, est un des ornements du Musée qui porte son nom. La publication que nous annonçons, facilitée par des subventions de la Société historique et de la municipalité de Compiègne, fait honneur au goût de Vivenel — il y a des pièces exquises — et aussi à celui de l'élève de M. Pottier qui a rédigé le texte. Sauf la planche en couleurs, l'illustration est bonne et disposée avec goût [1]. S. R.

S. Reinach. *Monuments nouveaux de l'art antique.* Tome I. Paris, Simon Kra, 1925. Gr. in-8, IX-415 pages, avec 231 gravures. 40 francs. — Réimpression très améliorée des *Courriers de l'art antique* publiés, dans la *Gazette des Beaux-Arts*, de 1886 à 1909; le tome II comprendra les *Courriers* de 1910 à 1925. On trouvera, dans le présent volume, la reproduction de quantité d'œuvres d'art qui n'ont pas pénétré dans les Manuels, avec des explications destinées au grand public, mais toujours pourvues de références. Nombre de gravures ont été refaites, celles de la *Gazette*, surtout au début de la série, ayant laissé souvent à désirer. Le livre est dédié à la mémoire de Maxime Collignon qui avait exprimé le désir de voir réunir ces *Courriers*, lesquels n'ont même pas tous été tirés à part et ne l'ont jamais été qu'à 25 exemplaires. A.

Stephanos Xanthoudidès. *The vaulted tombs of Mesara.* Translated by **J.-J. Droop,** with a preface by **Sir Arthur Evans.** Hodder et Stoughton, Londres, 1924. In-4, XIII-142 pages, avec 62 planches. Prix : £ 3,3. — Éphore général des antiquités de la Crète, conservateur du Musée d'Héraclée, M. Xanthoudidès a exploré, depuis 1904, une foule de petits ossuaires voûtés sur les confins de la plaine de Mesara, la plus fertile de l'île, aux environs de Lebena et de Phaestos. Ces ossuaires ont été plusieurs fois utilisés au cours de l'époque minoenne; ceux qui présidaient à l'introduction de nouveaux corps se sont appropriés les objets précieux, ne laissant guère que ceux dont il n'y avait pas de profit à espérer. Mais ces derniers sont en grand nombre et d'une haute importance scientifique : vases de terre et de pierre, sceaux d'ivoire, figurines de marbre et d'argile, palettes de pierre, poignards et haches de cuivre, etc. Des rapprochements s'imposent non seulement avec l'Égypte des premières dynasties, mais avec l'Égypte prédynastique, de sorte qu'on en vient de plus en plus à admettre que le fonds de la civilisation crétoise est celle de Libyens expulsés d'Égypte par l'arrivée des conquérants égyptiens. Cette manière de voir est confirmée par la forme circulaire des ossuaires, contrastant avec le type rectangulaire des habitations néolithiques : ces demeures lointaines des morts sont une survivance des *mapalia* de la Libye. Aucun objet ne paraît postérieur au minoen moyen. Un ossuaire a donné un cylindre babylonien en hématite, datant à peu près de l'an 2000 (minoen moyen I*a*).

Parmi les sceaux en ivoire (pl. VIII), un des plus curieux représente un lion accroupi sur le corps d'un homme. Faut-il en conclure qu'il y eût encore

1. Dernièrement j'entendais dire que le *Corpus vasorum* ne devrait pas publier de phototypies sur les deux côtés d'une même feuille. — Trouvez-vous, demandai-je, les livraisons trop chères ? — Non, elles sont étonnamment bon marché. — Alors, achetez deux exemplaires de chaque livraison, joignez-les et ne regardez que le recto de chaque feuille !

Digitized by Google

des lions en Crète? M. Xanthoudidès est disposé à le croire, Sir A. Evans le nie. D'autres sceaux, affectant la forme de singes, tendent plutôt à faire admettre des relations actives entre la Crète et la côte africaine qui lui fait face; l'existence de bons ports, au sud de l'île, explique, indépendamment même de toute hypothèse ethnographique, que la navigation libyque ait pris pied en Crète, et *vice versa*. Un sceau à trois faces (pl. XIV), avec image d'un bateau, paraît indiquer la profession de son possesseur.

On ne saurait trop remercier M. Droop, lui-même très au fait de l'archéologie crétoise, d'avoir présenté cet important ouvrage au public dans une langue généralement comprise des archéologues. Le prix est malheureusement tel que les pays à change déprécié en trouveront l'acquisition difficile.

S. R.

Ch. Dugas, J. Berchmans, Mogens Clemmensen. *Le sanctuaire d'Alèa Athéna à Tégée.* Paris, Geuthner, 1924. Gr. in-4, 144 pages, avec des gravures dans le texte et un atlas de 116 planches. — On localisait depuis longtemps le temple construit par Scopas à l'entour de l'église de Piali lorsque Milchhoefer, en 1879, commença à en déblayer les fondations. L'année suivante, Treu montra que plusieurs sculptures découvertes aux environs étaient du style, sinon de la main de Scopas. L'École française d'Athènes fouilla à Piali en 1900 et 1902; ces travaux, conduits par M. Mendel, furent complétés en 1909 par l'éphore Romaios. Complétés, non achevés, car il faudrait abattre l'église et explorer des terrains voisins qui sont restés vierges. Mais les trouvailles avaient été assez importantes pour faire l'objet d'une publication dont M. Homolle, en 1910, confia le soin à M. Dugas. Celui-ci entreprit une dernière campagne de mensurations et de sondages, en compagnie de M. J. Berchmans, sculpteur, et de deux architectes scandinaves. Sans la guerre, la monographie que nous annonçons aurait paru dans une série projetée par la Bibliothèque Doucet, c'est-à-dire par son généreux fondateur. Aujourd'hui, l'*évergète* a été la fondation danoise Rask-Oersted, qui a supporté la plus grande partie des frais.

On trouve, dans ce volume, tout ce qui concerne le temple du IVe siècle, architecture et sculpture. M. Berchmans a montré beaucoup d'ingéniosité en restituant les figures auxquelles ont appartenu divers fragments (p. 82 et suiv.). Quant aux petits objets, assez nombreux et importants, ils ont trouvé place dans le *Bulletin de Correspondance hellénique* (t. XLV, 1921).

Tout le monde sait qu'en dehors des têtes publiées par Treu (et restituées en plâtre au Musée de Dresde, ce dont des faussaires ont déjà tiré parti), la sculpture tégéate la plus importante est la tête de femme où M. Mendel avait cru reconnaître l'*Atalante* d'un fronton. A la suite d'un article de M. Dugas, on a abandonné cette hypothèse, mais on n'y a rien substitué. Cette belle tête, volée au Musée de Piali pendant la guerre, n'a rien de commun ni avec Scopas ni avec le temple; tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elle est du IVe siècle et reste, jusqu'à nouvel ordre, isolée.

Il y a, dans l'*Atlas*, à côté de relevés d'architecture, des images très satisfaisantes de cette tête et du magnifique chapiteau corinthien; mais je dois dire en conscience que nombre de planches manquent d'intérêt et auraient pu être éliminées sans inconvénient.

S. R.

Digitized by Google

P. Graindor. *Album d'inscriptions attiques d'époque impériale.* Gand, van Rysselberghe, et Paris, E. Champion, 1924. In-8, 79 pages et 90 planches *(Recueil des travaux de l'Université de Gand).* — L'éminent éditeur des inscriptions attiques d'époque impériale, W. Dittenberger, était, comme A. Boeckh, un savant de cabinet : il travailla surtout en philologue, d'après les copies d'autrui. Dans le détail des lectures et surtout dans les indications d'ordre paléographique, son grand travail laisse à désirer. Aujourd'hui que la photographie a rendu si facile la reproduction exacte des textes épigraphiques, une série d'images d'après des inscriptions datées est d'autant plus nécessaire que les variations de l'écriture à l'époque impériale sont encore imparfaitement connues. Les quelques fac-similés publiés par Kern (1913) ne peuvent satisfaire aux besoins les plus modestes. Il n'en est pas de même de l'*Album* de M. Graindor, où les planches sont bonnes et bien choisies, où le texte, œuvre d'un connaisseur très expert, est aussi précieux que les planches. On y trouve, entre autres, une intéressante étude chronologique en réponse aux *Studien zur attischen Chronologie der Kaiserzeit* de M. W. Kolbe (1921) et, dans le commentaire des planches, nombre d'observations originales. — La statue publiée sur la planche II est au *Répertoire*, t. II, p. 660, n° 8.

S. R.

Supplementum epigraphicum graecum. *Addenda et index du tome I; tome II*, 80 pages. Leyde, Sijthoff, 1923-1924. — Suite d'une excellente publication collective, qui s'est encore assuré de nouveaux collaborateurs : même s'il s'agissait de simples réimpressions, cette συλλογή serait déjà utile; mais il n'y a pas un texte qui ne soit annoté et beaucoup ont été corrigés par des savants aussi compétents que MM. Roussel, Tod, Ziebarth, etc. Le rédacteur en chef est M. Hondius, de Leyde. Aucune bibliothèque philologique ne peut se passer du *Supplementum epigraphicum*, heureux complément de l'*Année épigraphique* que publie depuis si longtemps notre *Revue*.

S. R.

Prince Omar Toussoun. *Les finances de l'Égypte depuis les Pharaons jusqu'à nos jours.* Le Caire, 1924; in-4, 186 pages (Mém. prés. à la *Soc. arch. d'Alexandrie*, t. II). — La partie importante de ce travail n'est pas de la compétence de notre *Revue*. Tout ce qui concerne l'antiquité, jusqu'à l'invasion arabe, tient en 12 pages; encore contiennent-elles surtout des textes d'auteurs arabes cités à titre de curiosité, par exemple celui d'Abou Salih suivant lequel le Pharaon de Moïse tirait du pays 90 millions de *dinars*. Trop d'importance est attribuée aux évaluations comparatives d'auteurs modernes; il fallait en discuter et en apprécier les éléments.

S. R.

Maximilian Mayer. *Molfetta und Matera. Zur Prähistorie Süditaliens und Siciliens.* Leipzig, Hiersemann, 1924; gr. in-8, 318 pages, avec 25 planches dont 1 en couleur, 1 plan et 74 vignettes. — Une ère nouvelle pour l'exploration de l'Apulie a commencé vers 1904, en partie grâce aux recherches de M. Max. Mayer, alors directeur du Musée de Bari. Un des résultats les plus imprévus a été la constatation que dolmens et menhirs sont nombreux dans

Digitized by Google

cette région; chose singulière, ils paraissent appartenir à l'âge du bronze, mais il reste beaucoup à faire sur ce terrain.

Les deux stations apuliennes de Molfetta (N.-O. de Bari) et de Matera (N.-O. de Tarente), avec leurs grottes habitées, leurs fonds de cabanes, leurs nécropoles, ont été l'objet d'explorations dont on trouvera, dans le présent volume, un compte rendu détaillé, très amplement illustré, qui aurait pu être présenté plus clairement, mais ne laisse pas d'être instructif. Les objets en pierre, en os, en argile sont abondants; la céramique offre des variétés nombreuses, avec incisions irrégulières, incisions géométriques, ornements peints (surtout à Matera). Les analogies avec la céramique des stations balkaniques sont assez frappantes et font songer plutôt à la Thrace qu'au monde égéen. Le rapprochement des ethniques et des noms de lieu — toujours dangereux, puisque les lois de la phonétique ne s'y appliquent guère — conduit dans la même direction. Ainsi, auprès de Matera, on trouve un *Timmari*, qui fait songer au *Tomaros* dodonéen, et une *Murgia Timone* qui rappelle Temon, chef des Œnianes (?). L'itinéraire mythique attribué à Enée serait à peu près celui des Proto-Sicules qui, partis du N.-O. de l'Asie Mineure, suivirent la côte de la Thrace et celles de l'Adriatique avant de s'introduire en Sicile après avoir séjourné en Apulie. Ne pas oublier que sur la côte illyrienne, au N. et au S. de Salone, on trouve des *Siculi* et *Siculiotae* (Pline, III, 141) et qu'une *Elimia* en Macédoine rappelle les *Elymoi* siciliens, apparentés eux-mêmes, peut-on croire, aux Elymes et Solymes d'Asie Mineure.

Les hypothèses ethnographiques de M. Max. Mayer se trouvent seulement dans le dernier chapitre de son livre; le reste est rempli par des descriptions des localités fouillées et des trouvailles, avec des comparaisons incessantes qui témoignent de vastes connaissances et des critiques parfois fort aigres de dissidents. La lecture du tout est assez pénible. Les planches sont bonnes, mais parfois inutilement luxueuses; on abuse vraiment de la phototypie, comme si personne ne savait plus dessiner.

S. R.

Henry A. Ormerod. *Piracy in the ancient world.* Londres, Hodder et Stoughton, 1924; in-8, 286 pages, avec 3 planches. — Après avoir rappelé les ouvrages antérieurs écrits sur la piraterie dans l'antiquité (Sestier, 1880; P. Stein, 1891, 1894), l'auteur dit que *les Phéniciens et l'Odyssée* de Bérard lui ont fait comprendre tout l'intérêt du sujet; il rend également hommage à l'excellent article *Pirata* de Lécrivain dans le *Dictionnaire des Antiquités.* En sept chapitres bien disposés, il a embrassé toute l'histoire du brigandage maritime jusqu'à l'Empire, terminant par un amusant chapitre sur le personnage du pirate dans la comédie nouvelle, la rhétorique et le roman. Un très intéressant appendice concerne la tentative récente faite par M. Cuq pour identifier à la *Lex Gabinia* la loi gravée sur le monument de Paul Émile à Delphes. Le savant anglais combat longuement cette hypothèse. La loi est certainement postérieure à 100 et antérieure à 96 avant notre ère; c'est la seule période qui convienne à l'état de choses marqué par le texte en ce qui concerne Chypre, l'Égypte et la Syrie. « La loi, conclut M. Ormerod, est simplement une mesure de police générale, ayant pour objet de compléter la première action entreprise par les Romains contre les pirates. » Il y a deux bonnes cartes et un index soigné. S. R.

Digitized by Google

M.-P. Charlesworth. *Trade-routes and commerce of the Roman Empire.* Cambridge, University Press, 1924; in-8, xx-288 pages. — Très bon livre où, pour être reléguée en note à la fin du volume, l'érudition n'est pas moins solide et empruntée, lorsqu'il fallait recourir aux modernes, à des sources bien choisies (en bonne partie françaises). C'est, à proprement parler, une histoire du commerce jusqu'à la fin du IIe siècle de l'Empire, avec détails circonstanciés sur les produits naturels et les fabrications des divers pays. L'ordre suivi est géographique : l'Italie, l'Égypte, la Syrie, la route maritime vers l'Inde et Ceylan, l'Asie Mineure, la route de terre vers la Chine et l'Inde, la Grèce, l'Afrique, l'Espagne, la Gaule, la Bretagne. « Nous avons passé en revue les provinces de l'Empire, reconnu la nature et la quantité de leurs ressources; nous avons suivi les moyens de communication disponibles; nous avons observé les marchands et commerçants de diverses nationalités dans leurs voyages et leurs échanges, nous avons même franchi les limites de l'Empire pour chercher par quelles routes les soies et épices de la Chine et de l'Inde parvenaient aux acquéreurs romains, comment l'ambre et les pelleteries de la côte baltique étaient transportés jusqu'au centre de l'Italie. » Ces lignes de la conclusion (p. 224) sont comme le programme de tout l'ouvrage. On regrette que l'index soit insuffisant et ne permette pas, par exemple, de savoir comment les bords de la mer Noire communiquaient avec l'Italie (Tomi, dont il est question p. 177, ne figure pas à l'index). Je note qu'à deux pages subséquentes revient, avec une précision inégale, un renvoi aux poteries trouvées à Fectio (p. 279, 280) et qu'il n'est pas encore question du nouveau monument (*C. R. Acad.*, 1922, p. 107) qui établit l'existence de relations commerciales entre York et Bordeaux. — P. XIX, la *Doctrina* d'Eckhel n'est pas de 1828, mais de 1792 à 1798. S. R.

Tenney Frank. *Roman buildings of the Republic. An attempt to date them from their materials.* American Academy in Rome, 1924; in-8, 149 pages avec 15 gravures. — Comme le montre le sous-titre de cet ouvrage, important malgré sa brièveté, le but de l'auteur n'a pas été de décrire, mais de dater les monuments de la Rome républicaine, et cela par l'application de critères tirés surtout de leurs matériaux. Les considérations fondées sur le style sont moins précises et peuvent induire en erreur, car l'architecture des Romains a été aussi éclectique que leur philosophie, et tel édifice d'aspect archaïque est incontestablement postérieur à tel autre dont le style est nettement plus évolué. « J'ai essayé, écrit l'auteur, de distinguer les différents tufs plus exactement qu'on ne l'a encore fait, de retrouver pour chacun la carrière dont il provient, de délimiter autant que possible l'époque d'exploitation de la carrière et, en combinant ces données avec des observations sur la technique et le style, d'aboutir à une chronologie provisoire. « Les monuments ainsi étudiés sont nombreux, comprenant des temples, des portiques, des murs, des égouts, des ponts, des tombes, etc. Aucun historien de l'architecture romaine ne négligera désormais ce petit livre qui apporte bien du nouveau.

S. R.

Tenney Frank. *Storia economica di Roma, dalle origini alla fine della Repubblica.* Trad. de B. Lavagni. Florence, Vallecchi, 1924; in-8, 277 pages. — Une traduction italienne d'un livre sur Rome d'abord publié aux États-

Digitized by Google

Unis est chose peu commune; aucun hommage ne peut être plus sensible à la jeune science américaine. Cet hommage est mérité. Archéologue, historien, économiste, M. Tenney Frank est tout cela; il ne connaît pas seulement les textes littéraires, si succincts sur l'histoire économique, mais les produits des fouilles qui, lorsqu'ils peuvent être datés, constituent des renseignements historiques de premier ordre tant sur le commerce que sur l'industrie. La table des chapitres donnera une idée de la disposition et de la richesse du présent ouvrage : *l'Agriculture dans le Latium primitif ; le Commerce primitif entre le Latium et l'Étrurie ; l'Amélioration de la condition des cultivateurs; Terres neuves en échange de terres anciennes ; la Monnaie ; les Cultures ; l'Industrie et le commerce ; la Révolution des Gracques; la Plèbe urbaine; l'Industrie vers la fin de la République ; le Capital ; les Ouvriers ; l'Épuisement du sol.* Non seulement l'auteur est informé de la littérature ancienne et moderne sur le sujet qu'il traite, mais il s'éclaire et éclaire le lecteur par des rapprochements bien choisis avec des faits économiques d'époques plus récentes.

S. R.

Docteur V. Leblond. *Beauvais. Petite ville d'art. Guide du visiteur.* Beauvais, Prévot, 1924; in-8, 130 pages, avec 3 plans et 90 illustrations. — Livre très instructif et rédigé avec tant de bonne grâce qu'il n'a rien de la sécheresse ordinaire des Guides. Les illustrations sont bien choisies et très bonnes. La cathédrale et le Musée sont décrits avec détail et les questions d'iconographie reçoivent les développements nécessaires. Il y a une bonne bibliographie, où l'œuvre de M. le docteur Leblond lui-même, cet intelligent dévot du Beauvaisis, tient naturellement une place importante.

S. R.

Marcel Aubert. *L'art religieux en Rhénanie.* Paris, Picard, 1924; in-8, 414 pages, avec nombreuses planches et gravures dans le texte. — Ce beau livre se compose d'une série de monographies, à la fois érudites et très lisibles, sur les monuments chrétiens de Trèves, Laach, Andernach, Mayence, Spire, Worms, Limbourg-sur-la-Lahn, Bonn, Schwarzrheindorf, Cologne, Aix-la-Chapelle. L'illustration est copieuse et généralement fort bonne. Le tout est précédé d'une magistrale introduction sur l'art rhénan, où sont mis en lumière la persistance de l'art roman, l'influence des constructeurs lombards, l'origine française de l'art gothique, la splendeur de l'orfèvrerie rhénane, les débuts et le développement de l'école de peinture colonaise, la renaissance architecturale due à l'influence des Pays-Bas, le règne du classicisme et des modèles français du XVIIe et du XVIIIe siècle. Mais, tout considéré, ce sont encore les églises romanes qui intéressent le plus l'archéologue en voyage; quelques modifications qu'ait subies, au cours des âges, la cathédrale de Mayence, elle occupe une place éminente non seulement dans l'histoire de l'art allemand, mais dans celle de l'art en général. On a récemment appris à regret que la solidité en était compromise et qu'elle solliciterait, à brève échéance, d'importants travaux. — Je signale, à la dernière page, une bonne reproduction de l'Ourse romaine en bronze d'Aix-la-Chapelle, chef-d'œuvre qui mériterait d'être plus connu et que j'ai honte d'avoir omis au *Répertoire*.

S. R.

Digitized by Google

Maximin Deloche. *L'énigme de Civaux. Lemovices et Pictons. Le christianisme en Poitou.* Paris, Picard, 1924; in-8, IX-272 pages, avec 4 gravures et 2 cartes. — Ce que l'auteur appelle l'*énigme de Civaux* a déjà occupé bien des savants depuis le XVIIIe siècle (voir l'article de dom Leclercq dans le *Dict. d'arch. chrét.*, attribué à tort, p. 176, à dom Cabrol). Cette bourgade au S.-E. de Poitiers, sur la rive gauche de la Vienne, autrefois chef-lieu de viguerie, a eu quelque importance à l'époque romaine; mais celle qu'elle offre pour nous tient à la quantité énorme de sarcophages ou fragments de sarcophages en pierre du pays qui sont entassés sur son territoire. Comme il y a dans le voisinage immédiat de riches bancs de calcaire, on peut croire qu'à une certaine époque (IVe-VIIIe siècle) Civray devint la nécropole de toute la région, l'industrie locale fournissant à bon compte des sarcophages. Les découvertes d'objets dont on a gardé le souvenir sont insignifiantes; les quelques inscriptions sont tardives. Mais M. Deloche a fait sienne une thèse aventureuse de dom Chamard qui parlait de « l'état prospère du christianisme en Poitou dès la fin du IIe siècle ». Il s'imagine que le christianisme a été introduit vers cette époque par les bateliers de la Vienne et que ceux-ci, constitués en collège funéraire, auraient eu, pendant toute la durée des persécutions, un cimetière avec tombes orientées, qui se serait beaucoup accru en étendue après la paix religieuse. Je cite textuellement quelques phrases (p. 242, 269) : « Le Poitou a été, dès la fin du IIe siècle, non seulement évangélisé, mais a vu des groupements de chrétiens, caractérisés par la tombe de pierre en forme de gaine et ornée du décor à panneaux. Quel en a été le foyer de dispersion? Les origines de la nécropole celto-chrétienne de Civaux répondent assez, croyons-nous, à la question... La renommée du sanctuaire de Civaux, à laquelle on a relié à tort l'importance de sa nécropole, n'a-t-elle pas dû en réalité son origine, dans la tradition, à la persistance du souvenir populaire de la primauté de Civaux dans l'adoption du christianisme? Ne faut-il pas lui en restituer le mérite? » Questions auxquelles l'auteur répond oui et qui, je crois, en comportent une toute différente : *Non, impossible.*

Comment M. Deloche sait-il que les Druides étaient célibataires (p. 216)? Comment peut-il admettre que le légat Caninius (*Bell. Gall.*, VIII, 26) ait laissé son nom au *Camp de Canoin*, *Conoin* ou *Cornoin*, sur la rive droite de la Vienne? Mais je ne veux pas terminer sans rendre hommage à la connaissance très précise qu'il a du pays et à la variété, généralement de bon aloi, de ses lectures : il a lu l'abbé Houtin comme dom Chamard.

S. R.

Geneviève Dévignes. *Le Livre de Suippes.* Paris, Bossuet, 1924; gr. in-8, 482 pages, avec planches et gravures. — Il y a, dans ce volume, bien des pages d'histoire locale et de folklore qui sortent de notre cadre; mais il y a aussi de l'archéologie, car Suippes est un des centres, sinon le centre par excellence, des nécropoles du deuxième âge du fer en Champagne (p. 29 et suiv.). On aurait voulu trouver ici quelques détails nouveaux sur les fouilles de ces nécropoles, qui sont parmi les plus mal connues; que savons-nous au juste des grandes *razzias* archéologiques opérées, vers la fin du second Empire, par Machet et Le Laurain? Tout ce qui est dit (p. 39) des relations de *Suippes* avec *Sofia* en Bulgarie n'est qu'illusion et erreur. L'origine du nom (formes anciennes, *Sopia*, *Supa*, etc.) est inconnue.

S. R.

Digitized by Google

Marcel Nicolle et **Louis Hautecœur.** *La peinture au Musée du Louvre.* Paris, L'Illustration, 1924; 2 cahiers in-4 avec nombreuses gravures. — Suite de l'utile entreprise, dirigée par M. Jean Guiffrey, qui doit être achevée en 13 fascicules. L'illustration est de premier ordre, les descriptions et bibliographies suffisantes; il y a de bonnes introductions dues à des spécialistes. On se serait passé des trop nombreuses et trop longues citations de F.-A. Gruyer. Notons que l'*Imposition de la chasuble à saint Ildefonse*, tableau espagnol acheté sous le nom de L. Dalmau, est attribué ici à P. Diaz d'Oviedo, imitateur des primitifs flamands, suivant une hypothèse due à MM. A.-L. Meyer et Bertaux. Il aurait fallu renvoyer, pour cette importante peinture, à l'article sur Diaz d'Oviedo dans Thieme-Becker. S. R.

P. Monceaux. *Histoire de la littérature latine chrétienne.* Paris, Payot, 1924; in-12, 176 pages (Collection Payot). — Voici un bien bon petit livre, comme seuls peuvent en écrire ceux qui n'auraient qu'à laisser aller leur plume pour en écrire dix sur le même sujet. Il ne fait pas double emploi avec l'ouvrage plus considérable et très estimable de M. P. de Labriolle (1920), car il est entièrement le fruit d'études personnelles et d'un long enseignement qui a porté, comme on sait, nombre d'autres fruits aussi savoureux quoique plus lourds. Il y a plaisir à apprendre ou à rapprendre cette histoire de la littérature chrétienne avec un guide si compétent, et qui écrit d'une élégance si naturelle. Je cite comme exemple ces lignes sur Salvien : « Avec une âpre éloquence qui ne va pas sans quelque déclamation, il s'est fait moraliste et justicier: dans ses lettres, dans ses quatre livres contre l'avarice, surtout dans ses huit livres sur le *Gouvernement de Dieu*, vivante satire qui oppose aux vices des Romains et des Catholiques les prétendues vertus des barbares ariens. » Peut-on mieux caractériser en peu de mots ce Tertullien marseillais? S. R.

P. Monceaux. *Le manichéen Faustus de Milev.* Paris, Klincksieck, 1924. In-4, 111 pages (extr. des *Mémoires de l'Acad. des Inscr.*, t. XLIII). — Ce que Keim a fait jadis pour l'ouvrage de Celse, M. Monceaux l'a fait, avec un degré supérieur de vraisemblance, pour les *Capitula* du manichéen Faustus, réfuté en 33 livres par saint Augustin [1]. Ce dernier, en effet, reproduit intégralement les chapitres du livre qu'il réfute; il y a pourtant des difficultés provenant du fait que l'ordre suivi par l'évêque d'Hippone n'est pas celui des *Capitula*, mais celui de l'exemplaire de ce livre qu'il consultait. Aussi M. Monceaux a-t-il dû faire quelque peu œuvre de mosaïste; mais sa restitution, qui se fait sans heurt, est d'une extrême vraisemblance. On en voudrait une traduction française annotée. Faustus n'est pas théologien, mais il a l'esprit critique; on dirait parfois Voltaire fonçant sur l'Ancien Testament; on dirait aussi un exégète tubingien de gauche dénonçant les interpolations du Nouveau. Je n'ai pas le loisir d'étudier ici ce que valent les réponses d'Augustin, mais les objections de son ancien maître ne sont pas méprisables [2].

1. Rappelons que M. Monceaux a déjà rendu le même service à la lettre de Pétilien (*Hist. litt. de l'Afrique*, t. V, p. 311 sq.).
2. On s'étonne qu'il ne fasse pas même allusion à des documents inconnus de nous sur le christianisme évangélique; mais il y a une mention intéressante de vers orphiques annonçant le Christ (p. 90).

Digitized by Google

Il nous reste si peu d'écrits manichéens que celui-ci — un *apertum opertum* — mérite toute notre attention. M. Monceaux s'est tiré, avec sa maîtrise ordinaire, d'une tâche digne de son savoir et de son passé d'érudit. S. R.

Ch. Diehl. *Constantinople.* Paris, Laurens, 1924; gr. in-8, 172 pages, avec 100 gravures. — Pour la première fois depuis Constantin, la ville qu'il fonda a cessé d'être capitale. La Turquie républicaine a pour centre politique Angora, où l'on édifie, tant bien que mal, des constructions rapides. Le sultanat disparu, le khalifat aboli, les palais impériaux désertés, que subsiste-t-il de Constantinople? « Moi, dis-je, et c'est assez », répond la Médée de Corneille. Aucune révolution ne privera Constantinople de sa situation unique au monde, du ciel, de l'air, des eaux qui en font un séjour de délices, des restes imposants du passé byzantin et musulman qui en font vraiment une rivale de Rome et où deux antiquités voisinent pour éveiller les souvenirs et charmer les yeux. « C'est cette figure, où il y a de l'éternité, qu'on s'est efforcé surtout de peindre en ce livre, plus que les aspects changeants qu'y peuvent apporter les combinaisons de la politique. » Ainsi s'exprime M. Diehl, et sa connaissance profonde de l'histoire et de l'archéologie de Byzance, accrue par les découvertes du corps expéditionnaire français, lui a permis, une fois de plus, de nous donner un beau livre qui est en même temps un livre d'art et de science. Bien que tirée sur papier médiocre, l'illustration est excellente et n'est pas banale; il y a là bien des vues intéressantes, surtout d'intérieurs, qui seront nouvelles pour la plupart des lecteurs. Je n'ai pas besoin d'ajouter que M. Diehl n'est jamais écrasé sous le poids de son savoir et que l'élégance aisée de son style se soutient sans défaillance jusqu'à la fin.

S. R.

Jules Maurice. *Constantin le Grand. L'Origine de la civilisation chrétienne.* Paris, éditions Spes, 1924; in-8, XI-307 pages. — « Des historiens prévenus ont fait de Constantin un monarque asiatique. En réalité, il fut le fondateur du Droit public chrétien, dans lequel il eut la gloire d'introduire le principe nouveau de la *verecundia* chrétienne, fondée sur le manque à bien faire et sur la responsabilité morale de la conscience. Ce principe se perpétua, dans notre Chevalerie, sous le nom d'*Honneur*. Il permit un nouveau développement du Droit des gens. Il est né de la rencontre du Droit romain et de la Sagesse antique avec la révélation de l'Évangile. L'Église est à l'origine de toutes les créations de Constantin, et c'est pour cela que le grand règne a eu des suites si considérables. »

J'ai cité ce passage (p. 144-145) parce qu'il permet le mieux, à mon sens, de juger le caractère apologétique de l'ouvrage. Ce n'est pas une histoire détaillée de Constantin; l'auteur a montré suffisamment, dans ses travaux sur la numismatique constantinienne, qu'il est au fait de tous les détails de cette époque; mais le sous-titre marque le but particulier qu'il a visé. Il serait intéressant de passer en revue les historiens de Constantin et de montrer combien peu Voltaire, Gibbon et Burckhardt ont préparé le *constantinisme* aigu de M. Maurice. Mais cette enquête, même esquissée seulement, m'entraînerait trop loin [1]. S. R.

(1) P. 187, il n'eût pas fallu écrire : « Minucius Felix, dans son poème l'*Octavius* », car l'*Octavius* est un dialogue en bonne prose.

Digitized by Google

Docteur E. Jeanselme. *L'épilepsie sur le trône de Byzance* (*Soc. d'Hist. de la Médecine*, t. XVIII). Paris, 1924; in-8, 52 pages. — Excellent connaisseur des choses de Byzance, l'auteur travaille sur les textes et aborde des sujets nouveaux. Sur les 92 *Basileis*, il compte au moins 6 épileptiques : Zénon, Michel IV, Michel V, Isaac Comnène, Jean III, Théodore II (ces deux derniers ayant régné à Nicée). Il était intéressant, pour un médecin, d'étudier la psychologie et la physiologie de ces hommes tarés à la lumière de textes qui sont, en partie, de bon aloi. Quand nous connaissons les ascendants et des descendants des malades, l'analyse gagne encore en précision. Le docteur Jeanselme fait grand cas de Psellos, historien non traduit encore, mais dont il a pu prendre connaissance dans la version inédite de M. Renauld qui paraîtra dans la *Bibliothèque Budé* [1]. S. R.

Marguerite van Berchem et Etienne Clouzot. *Mosaïques chrétiennes du* IVe *au* Xe *siècle*. Genève, 1924; in-4°, LXII-254 pages, avec 316 gravures et 1 planche en couleurs. — Le grand intérêt de ce volume, mise au point très exacte de nos connaissances, est l'étude détaillée, accompagnée de bons croquis sommaires de Mlle Marcelle van Berchem, de tous les éléments figurés et décoratifs des 42 mosaïques étudiées. On arrive ainsi à des constatations neuves, celle-ci par exemple (p. XXXII) : « Passé le VIe siècle, la montagne disparaît, à moins qu'on ne considère, comme une survivance de la montagne, le monticule d'où sourdent les quatre fleuves et sur lequel perche l'Agneau. Et ce n'est pas la moindre particularité de la Transfiguration des Saints Nérée et Achille que l'absence du mont Sinaï auquel supplée la courbe de l'arc absidal. » Quelques renvois manquent de précision, par exemple S. Nil « cité par Diehl », Sénèque avec renvoi à Barbet de Jouy; un défaut plus grave et qu'on regrette d'avoir à signaler est l'absence de tout index.

S. R.

James E. Dunlap. *The office of the grand Chamberlain in the later Roman and Byzantine Empires*. New-York, Macmlilan, 1924. Gr. in-8, VIII-160 pages. — Le chambellan ou cubiculaire tire son origine des royaumes hellénistiques : c'est le premier valet, le confident des souverains et le chef des autres serviteurs attachés à sa personne. Les grands personnages de Rome avaient des chambellans : Jules César, en 75, resta quarante jours aux mains de pirates avec son cuisinier et deux cubiculaires. Sous l'Empire, le service impérial comporte toute une hiérarchie de cubiculaires, dont le personnage dit *a cubiculo*, généralement un affranchi, est le chef. Au IVe siècle paraît le *praepositus sacri cubiculi*. En 383 le grand chambellan, jusque-là *spectabilis*, compte parmi les *illustres*. L'eunuque Eutrope, sous Arcadius, devint consul et exerça, en qualité de grand chambellan, une autorité presque absolue. Tous les grands chambellans avaient le titre de *comtes* et pouvaient être élevés au patriciat. A l'époque de Justinien se place l'apogée de la fonction, dont

1. Je signale, par la même occasion, un mémoire important du même auteur, assisté de M. L. Œconomos : *Aliments et recettes culinaires des Byzantins* (communication faite au IIIe Congrès de l'Histoire de l'Art de guérir, Londres, 17-22 juillet 1922; imprimée chez De Vlijt à Anvers, 1923, 14 p.). La source principale est le *Traité alimentaire du médecin Hiérophile*, publié par Boissonnade dans les *Notices et Extraits*, t. XI, 1827.

Digitized by Google

les titulaires administraient aussi en partie les domaines impériaux. A Byzance, de Justinien à Nicéphore Bryenne, les offices de grand chambellan passèrent progressivement à d'autres mains; à la fin du IXe siècle, il n'est plus que le chef des cubiculaires; au Xe siècle, il perd son pouvoir, transféré au chef des eunuques et au protovestiaire; enfin les grands chambellans disparaissent et sont remplacés par les grands domestiques (1059-1067).

Dans un chapitre final est racontée la carrière des grands chambellans qui ont laissé un nom dans l'histoire, depuis Eusèbe qui fut le conseiller fidèle de Constantin II.

Travail très soigné sur une matière ingrate et qui ne sera pas refait de sitôt. Il y a un index et une bibliographie détaillés.

S. R.

Franklin Edgerton. *The Panchatantra reconstructed.* American Oriental Society, Newhaven, 1924; 2 vol in-8, XIX-409 et 406 pages. — On compte plus de 200 traductions du *Panchatantra* sanscrit, en plus de 50 langues; elles se sont répandues, grâce surtout aux versions arabes, de Java jusqu'en Islande. C'est, on le sait, un recueil en cinq livres de fables, surtout animales, et d'historiettes, destinées à faire l'éducation de princes par la sagesse en aphorismes et en action. Est-il possible, à travers les innombrables divergences des rédactions, de remonter jusqu'à l'original, qui paraît avoir été écrit dans le sud-ouest de l'Inde vers 300 après notre ère [1], bien que les éléments folkloriques mis en œuvre soient infiniment plus anciens? M. Edgerton l'a pensé; il a comparé, éliminé, restitué, annoté, traduit. Sans être orientaliste, on lira avec grand intérêt sa longue et savante introduction. La traduction est plus dure à digérer; l'auteur nous annonce d'ailleurs qu'il se propose d'en donner une autre, mais littérale et un peu abrégée, pour le grand public. Faut-il que les hommes aiment les fables, pour qu'une pareille compilation, absolument dénuée de ce qui est esprit et talent dans La Fontaine, ait pu conquérir le monde! Mais je ne dirais peut-être pas cela si je pouvais lire le *Panchatantra* dans l'original.

S. R.

G. Groslier. *Angkor.* Paris, Laurens, 1924; in-8, 260 pages, avec 108 gravures *(les Villes d'art célèbres).* — La façade ouest d'Angkor Vat est trois fois plus longue que celle de Notre-Dame de Paris; le périmètre des murs d'Angkor Thom dépasse 12 kilomètres, soit la moitié de l'enceinte de Paris. Tout cela est à la fois gigantesque et orné avec profusion. *Angkor Vat*, c'est-à-dire la *pagode de la capitale*, est le grand temple construit à 1.500 mètres environ au sud d'*Angkor Thom*, dont le nom signifie, en cambodgien moderne, *grande capitale.* L'ancien nom de la capitale des Kmers était *Jagodharâpura.* « Contrairement à une fausse opinion très répandue, écrit M. Groslier, le peuple khmer n'est autre que le peuple cambodgien actuel. Non seulement le peuple n'a point disparu, mais conserve-t-il encore, avec sa langue, un grand nombre de traditions religieuses, littéraires, politiques et artistiques d'où Angkor, son ancienne capitale, est sortie. » Mais alors, pourquoi la longue

1. Le mot *dinara* = *denarius* marque une influence romaine; il n'y a aucune trace de bouddhisme.

Digitized by Google

décadence qui commence à la fin du XIIIe siècle? En réalité, on n'en sait presque rien; mais ce que l'on commence à bien connaître, ce sont les étonnants monuments qu'a laissés cette civilisation disparue. Depuis 1907, Angkor est à la France, qui s'est fait un devoir d'en conserver, d'en réparer même les ruines. Rien n'en peut donner une idée plus complète que le livre bien écrit et bien illustré de M. Groslier. S. R.

Ali Ben Abderraman ben Hodeïl el Andalusi. *La Parure des cavaliers et l'Insigne des preux.* Traduction française précédée d'une étude sur les sources des hippiatres arabes et accompagnée d'appendices critiques sur l'histoire du pur sang, etc., par **L. Mercier.** Paris, Geuthner, 1924; gr. in-8, avec 23 photographies et 11 dessins. — L'auteur de cet ouvrage écrivait à Grenade au XIVe siècle; il vivait à la Cour des rois arabes d'Andalousie. Pour qui n'est ni hippologue, ni arabisant, mais archéologue, l'intérêt du volume que nous annonçons réside surtout dans le premier Appendice du traducteur (p. 307 et suiv.), où est reprise la question souvent agitée de l'origine de la race chevaline arabe. J'ai soutenu, en 1903, qu'elle s'était formée dans l'Afrique du Nord et j'ai même supposé, dans un mémoire que M. Mercier ne connaît pas (*Soc. arch. de Constantine*, t. XXXV, 1903, p. 71), qu'il y avait corrélation entre l'introduction du chameau arabe dans le Maghreb et celle du cheval barbe en Arabie. Les légendes arabes sur la haute antiquité de leurs étalons, se rattachant à ceux du roi Salomon, n'ont aucune valeur historique. Les poètes arabes ne citent pas un cavalier avant le IVe siècle de notre ère. Au VIIe siècle, un chef arabe achète des chevaux en Syrie et en Égypte; l'acheteur ramène de ces pays « des chevaux tels qu'il n'en avait jamais existé chez les Arabes ». Les sultans mameluks d'Égypte préféraient les chevaux libyens à ceux qu'ils importaient du Nedjed. Les Arabes se sont souvent procuré des étalons libyens et barbes; ils ont fait plus rarement appel au sang asiatique et ils ont toujours tenu en médiocre estime le sang européen. En dehors même du libyen, les Arabes ont fort estimé le barbe de l'Afrique du Nord, si apprécié des Carthaginois et des Romains; c'est cette race barbe qui a fourni un des ancêtres du pur-sang anglais, le fameux *Godolphin.* Conclusion : « Les traditions arabes, passées au crible de la critique, sont toutes en faveur de l'origine africaine de la race chevaline arabe, ou du rôle capital joué par le sang africain dans la constitution du cheptel arabe. » (p. 324.) S. R.

Gustave Soulier. *Les influences orientales dans la peinture toscane.* Paris, Laurens, 1924; gr. in-8, 447 pages, avec 48 planches et 131 figures dans le texte. — « La peinture d'Asie Mineure fit souche à Florence. » Cette ligne, que beaucoup trouveront audacieuse, résumerait au besoin un volumineux et savant ouvrage, fruit de quinze ans de travail et d'études sur place. Mais l'auteur nous a donné lui-même comme un *syllabus* de ses doctrines et nous allons en reproduire la substance, après avoir fait observer qu'à ses yeux : 1° l'influence byzantine, sans être niée, s'efface devant celle de la Syrie; 2° l'influence directe de la Syrie (ou plutôt syro-égyptienne) est aussi indirectement celle de la Mésopotamie, de la Perse, du Turkestan, de la Chine; 3° le rôle de l'humanisme et de l'antiquité retrouvée a été très exagéré dans la peinture florentine, mais tout l'art florentin est resté soumis à l'influence

Digitized by Google

étrusque, laquelle est d'ailleurs d'essence orientale. Donc, si la Toscane s'est remise à l'école de l'Orient *avant Giotto*, au XIIe siècle, ce ne fut là que le retour à un passé lointain dont les monuments étaient encore reconnaissables, alors que les édifices romains n'existaient plus dans cette région.

Cela dit, je résume d'après M. Soulier ce qu'il y a d'essentiel dans sa thèse :

1° L'architecture toscane et les arts appliqués se développèrent, d'abord pendant l'époque lombarde, puis surtout à partir du Xe et jusqu'au XIIIe siècle, grâce à un apprentissage oriental. Il ne s'agit pas seulement d'imitations de motifs orientaux introduits par des objets mobiliers, mais bel et bien d'ouvriers syriens installés à Pise, à Florence, à Lucques. Ainsi s'explique notamment la marqueterie de marbre, avec alternance de noir et de blanc, qui est d'origine syro-byzantine; de même la plus ancienne poterie vernissée, que M. de Mély a déjà attribuée à des fabricants orientaux immigrés, opinion adoptée et précisée par M. Soulier. Assurément, il n'y a pas eu d' « ateliers musulmans en permanence » pendant toute l'activité des fabriques de céramique toscanes, mais seulement — probablement à Montelupo — au XIIe et au XIIIe siècle; ces maîtres ont formé des élèves qui sont restés imbus de leurs procédés techniques et de leur esprit.

2° Des écoles régionales de peinture sont nées d'ateliers orientaux établis sur place à la fin du XIIe et du XIIIe siècle; ces écoles étaient composées, pour la majeure partie, d'artistes de Syrie, d'Égypte, ou d'Asie Mineure, car *maestri greci* ne signifie pas nécessairement des Byzantins.

3° A travers le XIVe et le XVe siècle, les traditions orientales furent entretenues et renouvelées par la cohabitation d'éléments originaires d'Orient et d'*Extrême-Orient* et l'importation constante d'exemples d'art oriental. « Il s'ensuit la constitution d'un style volontairement oriental, d'abord purement décoratif et s'appliquant au paysage, au cours du XVe siècle, puis embrassant les compositions à figures, dans la seconde moitié du XVe. »

4° Sienne, en particulier, dès la fin du XIIIe siècle, fut sensible à ces influences et se laissa envahir par des principes d'art extrême-orientaux. On peut parler de « la pénétration de la peinture siennoise par l'art chinois » (p. 352).

Sur le 3° et le 4°, qui sont peut-être les points les plus importants, on fera sans doute d'expresses réserves; il est vraiment excessif d'attribuer à l'imitation d'œuvres chinoises ou au contact avec quelques commerçants du Céleste-Empire « les yeux étirés, les suprêmes raffinements de nuances ». A ce compte, Cranach aurait dû voyager en Chine! Mais sans vouloir entrer dans une discussion dont ce n'est pas le lieu, je dirai que j'admets volontiers l'influence syro-égyptienne sur l'art de la Toscane, que je suis prêt à la reconnaître, avec M. Soulier, dans beaucoup de techniques et d'éléments décoratifs, que j'admets aussi une sourde et lointaine survivance étrusque, mais que la gloire de Giotto et de ses successeurs consiste bien plutôt à avoir réagi contre ces influences, après tout secondaires, en exaltant le principe, essentiellement européen, du grand art, où l'homme idéal est au premier plan, où s'affirment sa supériorité intellectuelle et sa volonté.

L'ouvrage de M. Soulier trouvera beaucoup de lecteurs et les instruira de mille choses nouvelles. C'est un des livres originaux qui ont été écrits de notre temps sur l'histoire de l'art [1]. S. R.

1. Je note (p. 292) une preuve, à mon avis définitive, que l'*Apollon et Marsyas* du Louvre est bien de Pinturricchio, non de Pérugin.

Digitized by Google

Jean Alazard. *Le portrait florentin de Botticelli à Bronzino.* Paris, Laurens, 1924; gr. in-8, 279 pages, avec 32 planches. — Bien que certains portraits florentins comptent, parmi les chefs-d'œuvre de la peinture, le genre dont M. Alazard a entrepris de retracer l'évolution ne se développa qu'assez lentement sur les rives de l'Arno. On eut des portraits collectifs, des fresques peuplées d'effigies plus ou moins idéalisées, avant d'avoir des portraits individuels, et la recherche de l'individualité ne fut pas poussée à Florence aussi loin qu'ailleurs, notamment en Flandre et à Venise. L'histoire du portrait florentin est comme jalonnée par de puissantes influences qui sont bien mises en lumière : celles de Botticelli, de l'art flamand primitif, de Léonard (la plus considérable), de Michel-Ange, d'André del Sarto, des Vénitiens. Ce que l'auteur a trouvé de plus intéressant et de plus nouveau à dire concerne les grands portraitistes de la fin de la Renaissance, Pontormo, Salviati, Bronzino. A l'époque du trop fécond Bronzino, le portrait d'apparat est très à la mode; il est même devenu « l'élément capital » de la peinture florentine. Mais les sources d'inspiration sont taries et c'est la froideur qui domine, malgré l'extrême habileté du pinceau. Une galerie de Bronzinos serait la plus ennuyeuse des galeries.

En présence de la série des portraits peints à Florence pendant un siècle et demi, on peut chercher à identifier les modèles, ou à reconnaître le « faire » des différents artistes. M. Alazard s'est peu occupé de ces recherches, les unes peu utiles, les autres trop incertaines; il a préféré, comme c'était son droit, chercher la filiation des écoles et des œuvres, et l'on peut dire qu'il a composé un livre qui se tient, dont on saisit sans peine, depuis la fresque jusqu'au portrait de chevalet, le fil conducteur. Pourtant, en sus d'éloges, il mériterait deux volées de bois vert, car : 1° il n'a pas donné un index des noms d'artistes; 2° il n'a pas, à l'exemple de Morelli, de Berenson et de tant d'autres, donné un index des tableaux cités sous les noms des villes ou des collections qui les possèdent ou les ont possédés aux dernières nouvelles. Privé de ces secours, le lecteur sérieux se demande ce que l'auteur sait, ce qu'il ignore, et quand on veut chercher son opinion sur quelque œuvre de premier ordre — par exemple le *Jeune Homme à la barrette noire* du Louvre, le portrait de femme de la collection J. Dreyfus, celui que M. Ad. Venturi a récemment traité de faux à la National Gallery — on ne sait à quel saint se vouer pour découvrir la page. La bibliographie, qui comprend des ouvrages et articles bien choisis [1], n'était pas indispensable, mais les index l'étaient.

S. R.

J. Alazard. *L'abbé Luigi Strozzi.* Paris, Champion, 1924; in-8, 165 pages. — Frère de l'érudit Carlo Strozzi, l'abbé Luigi Strozzi représenta la France auprès du grand-duc de Toscane de 1654 à 1689; il fut le correspondant de Mazarin, de Colbert et d'autres grands personnages. Ses lettres, conservées

1. De la seule bonne édition de Morelli, par Frizzoni (Leipzig, 1890-93, 3 vol.), le tome I est seul allégué; il n'existe pas d'édition de Cavalcaselle par « Langton Douglas-Borenius », ce dernier n'ayant jamais collaboré avec Douglas; l'ouvrage de Berenson, *Study and Criticism*, ne comprend pas un volume, mais trois; un article inepte sur la *Vierge aux rochers* (p. 269, en bas) n'était pas à citer; les volumes parus de Thieme-Becker auraient dû être placés en tête des *Ouvrages généraux*.

Digitized by Google

au quai d'Orsay, et les réponses qui sont à l'Archivio di Stato de Florence, contiennent des passages assez nombreux qui intéressent l'histoire de l'art et les acquisitions faites pour Louis XIV. Ces passages ont été publiés et commentés avec soin par M. Alazard. On n'y trouvera rien de nouveau sur des chefs-d'œuvre d'aucun genre, car ce qui touche au « Germanicus » et au « Cincinnatus » du Louvre était bien connu; il s'agit surtout de copies, de moulages, d'étoffes et de meubles modernes. — P. 145, je crois que la copie du Sanglier de Florence, dont il est question dans une lettre de 1686, est celle qui se voit aujourd'hui au Jardin des Tuileries, où les statues, dépourvues de tout cartel, semblent se morfondre dans un abandon contre lequel le public devrait protester. Il y a là d'excellents éléments d'éducation qui sont totalement sacrifiés [1].

S. R.

Isabelle Errera. *Dictionnaire-répertoire des peintres. Supplément.* Paris, Hachette, 1924; in-8, 245 pages. — Ce Supplément à un ouvrage que tous les historiens de la peinture ont sous la main est un travail à la fois très utile et très consciencieux. Il est précédé d'une précieuse bibliographie des catalogues de ventes et d'expositions faites au cours de ces dernières années, dont on chercherait vainement l'équivalent ailleurs; les nouveaux catalogues de galeries y ont également trouvé place, ainsi que quelques ouvrages généraux. Les renvois qui suivent les noms des artistes sont plus précis que dans le premier volume et rendront service; il n'est pas sans intérêt, par exemple, à propos de l'anonyme qualifié de *Maestro del Bambino vispo*, de trouver une référence à l'*Arte*, 1904, p. 349. Ainsi, pendant que monte le flot des publications et des découvertes, il y a quelques bons amis de la science qui dressent des cartes et allument des phares. Que grâces leur en soient rendues [2]!

S. R.

Ch. Urseau. *Le Musée Saint-Jean d'Angers.* Angers, impr. du Commerce, 1924; in-12, 108 pages, avec 24 planches. — Fondé en 1841, installé dans le plus ancien hôpital de France, celui de Saint-Jean (1174-1188), le Musée créé par Godard-Faultrier et dont le chanoine Urseau est aujourd'hui conservateur réunit une foule de monuments qui sont comme les archives de l'Anjou, sans cesse accrues par de généreuses donations. Les collections comptaient, au 1er janvier 1925, près de 13.000 objets. L'abbé Urseau les a décrites avec grand soin; à la suite de sa description, il a publié de bonnes photogravures, avec notices détaillées, des pièces les plus importantes, telles que la fameuse urne en porphyre antique dite de *Cana*, la croix reliquaire de la Roche-Foulque, le remarquable masque d'abbesse en bronze doré (travail limousin du XIIe siècle), le beau vitrail où paraissent René d'Anjou et Jeanne de Laval, un tableau français, mais léonardesque, représentant le pieux Goubaud aux pieds de la Vierge, la Vierge en terre cuite du Tremblay près d'Angers, etc.

---

1. Les notices devraient se lire sur des plaques de métal scellées dans les piédestaux; il serait alors difficile aux voleurs de nuit de s'en emparer.

2. P. 209, Restout était prénommé *Jean*, non *Rothomagus;* s'il a signé *Restout Rothomagus* (plutôt *Rhotomagensis*), suivant Gonse (*Peinture*, p. 289), c'est que *Rothomagus* est le nom latin de Rouen, sa patrie.

Digitized by Google

Si ce Musée était quelque part dans les Abruzzes, il y a longtemps qu'on lui aurait consacré un luxueux album; mais remercions l'abbé Urseau de ce qu'il nous a donné.

S. R.

J. Ajalbert. *Autour des cartons de Beauvais.* Paris, Baudinière, 1924; in-8, 236 pages. — Il y a des gens qui crient au vandalisme comme d'autres — que Molière connaissait bien — crient à l'indécence. A propos de l'affaire des « cartons de Beauvais », qui sort malheureusement du cadre chronologique de la *Revue*, il s'est produit, une fois de plus, une explosion de ce genre. La réponse du fonctionnaire incriminé, M. J. Ajalbert, est pleine de saveur. On a eu assez souvent, ici comme ailleurs, l'occasion de condamner le véritable vandalisme, pour noter au passage la leçon donnée par un juge compétent et ceux dont il a enregistré les opinions à un petit groupe d'agités qui ne savent pas regarder avant de crier et font de la devise « tout classer, tout conserver », ce qui est manifestement absurde, un prétexte à ne pas prendre la peine de distinguer.

S. R.

V. Bérard. *Introduction à l'Odyssée.* Tome I. *L'Epos homérique. Le poème représenté. L'Odyssée.* Tome I. Chants I-VII. Paris, Les Belles-Lettres, 1924 (Collection Budé). — A la différence des autres textes publiés ou traduits dans la collection Budé, l'*Odyssée* de M. V. Bérard se présentera sous l'aspect d'une grande édition critique en cinq forts volumes. Le premier est rempli tout entier par une Introduction qui a pour objet « de répondre par avance aux étonnements qui pourront s'élever dans l'esprit du lecteur » (du texte des chants I-VII et de la traduction). En effet, « cette édition et cette traduction présentent quelques nouveautés apparentes ou réelles... que j'ai tenu à implanter enfin dans nos livres d'étude ». Voici, très brièvement, les thèses dont M. Bérard dit qu'il n'est pas, le plus souvent, l'inventeur, mais qui ne sont pas sorties encore du domaine de l'érudition. Je ne puis même donner une idée des riches développements, en grande partie originaux, où il a montré, une fois de plus, sa connaissance extraordinairement précise non seulement de l'épopée elle-même, mais de ses commentateurs anciens et modernes. Le premier, parmi les savants français, il s'est fait, en trente années d'études, l'égal des plus savants homérisants de l'étranger; par le talent littéraire et l'esprit, il leur est incontestablement supérieur; mais il lui arrive d'être un peu prolixe et de se répéter.

1° Les papyrus homériques ont fait ou feront dans toutes les études homériques une révolution comparable à celle que produisit le *Venetus* de Villoison, mais en sens opposé, conservateur (?).

2° Les Athéniens voyaient dans l'*Iliade* et l'*Odyssée* des poèmes dramatiques, qu'ils éditaient comme des pièces de théâtre, et non de compactes histoires en vers. Dans le papyrus Bankes, connu depuis 1832 (chant XXIV), les noms des personnages qui parlent sont inscrits dans la marge du dialogue et un sigle interrompt les discours quand le poète reprend la parole. D'autres papyrus, plus récemment découverts, offrent le même caractère; le moment est venu d'en tenir compte. « Ce n'est pas un poème épique à la façon de Virgile ou de Dante que je présente aux lecteurs : c'est, en vérité,

Digitized by Google

une trilogie de poèmes dramatiques à la mode ionienne ou athénienne, le *Voyage de Télémaque*, les *Récits d'Alkinoos*, la *Vengeance d'Ulysse*, dont chacun est une suite d'épisodes scéniques, dont chacun se suffit. » De 800 à 500 environ, Homère fut un auteur scénique, récité et joué par les aèdes d'abord, par les rhapsodes ensuite. Le vieux modèle ionien est un *poème représenté*, une œuvre de la littérature récitée, chantée et mimée, qu'a essayé de restituer M. Bérard. Texte et version se présentent avec la coupe et les *interlocutions* d'un dialogue, comme un livret de poème dramatique. Les anciens s'en doutaient bien quand ils parlaient de l'origine homérique de la tragédie.

3° Il y a, dans les textes relatifs aux rhapsodes et dans celui de l'épopée elle-même, des traces des jeux du geste et de la voix. Les grammairiens avaient oublié cela; de là des athétèses injustifiées, par exemple là où on a pris pour l'article (non homérique) un démonstratif de geste ou d'admiration.

4° Il ne faut pas faire *rugir* les héros d'Homère comme des Francs de Mérovée. L'*Odyssée* est un poème courtois, aboutissement d'une littérature artiste et consciente, très probablement écrite. L'élégance de Mme Dacier donne une idée plus juste de l'original que la truculence de Leconte de Lisle.

5° La langue épique est fille de l'hexamètre qui l'a créée et maintenue comme sous un vernis protecteur. Aussi les formes dactyliques font-elles *prime*. Mais le dactyle homérique n'est pas nécessairement du type classique: le tribraque en tient lieu (A. Pallis). Pourtant, Pallis a eu tort de croire aussi que l'iambe et le spondée sont équivalents: là où l'iambe et le trochée se rencontrent, il y a lieu à correction. On doit aussi corriger le texte là où les grammairiens anciens ont substitué à des tribraques des dactyles que condamne le sens.

6° Pour gagner faveur et salaire, les récitants prirent de grandes libertés et se permirent de multiples interpolations. La plus audacieuse est celle que nous a conservée un papyrus d'Oxyrhynchus (l'invocation aux morts, λ 48 sq.), où Homère est mis à la mode d'Égypte. Parmi les indices d'interpolation, un des plus certains est la négligence du digamma (Cauer). La plupart des interpolations graves répondent à des intérêts locaux, à la vanité patriotique des auditoires; quantité d'autres sont des sutures ou des répétitions de « motifs » que le public entendait avec plaisir et qu'on lui servait plusieurs fois en les variant.

M. Bérard n'appartient nullement au parti des *esthètes* qui croient devoir tout admirer, tout expliquer. Quand les premiers éditeurs antiques, dit-il, reçurent des rhapsodes les vers de l'*Odyssée*, ce n'était pas encore le poème unitaire que nous avons aujourd'hui, mais une collection de poèmes ou d'épisodes qui présentaient entre eux de graves désaccords (p. 380). Le dernier arrangeur commit ou admit nombre de contradictions et de maladresses. Ce n'était pas le vrai Homère, l'artisan des soieries homériques, mais l'ouvrier qui a mêlé à ces soieries beaucoup de jute. Alors le vrai Homère, *the other fellow with the same name?* Ainsi cette enquête tourne à la confusion des *homérissimes* et nous ramène, par des sentiers nouveaux, à une manière de voir qui l'est moins. S. R.

Lysias. *Discours.* Tome I (I-XV). Texte et traduction de **L. Gernet** et **M. Bizos.** Paris, Les Belles-Lettres, 1924 (Collection Budé). — C'est « l'art de bien dire » qui a sauvé en partie l'œuvre de Lysias, malgré le peu d'intérêt

Digitized by Google

que trouvent aujourd'hui à le lire ceux qui ne sont pas spécialisés dans l'histoire ou le droit. Notre source unique, pour la plupart des discours, est un *Palatinus* du XIIe siècle, d'où procèdent tous les autres manuscrits; il est mutilé et de qualité médiocre. Si nous sommes un peu mieux renseignés sur le reste de l'œuvre, il n'en est pas moins vrai que, de tous les orateurs, Lysias est celui dont le texte laisse le plus à désirer. La seule traduction complète en français, œuvre de l'abbé Auger (1783), n'a aucune valeur; il faut savoir d'autant plus de gré aux deux professeurs d'Alger qui ont entrepris une tâche ingrate et difficile, avec l'aide du reviseur désigné, le bon helléniste de Bordeaux, M. Navarre.

S. R.

Démosthène. *Harangues.* Tome I. Texte et traduction de **Maurice Croiset.** Paris, Les Belles-Lettres, 1924 (Collection Budé). — Le premier volume contient les discours suivants : sur les Symmories, pour les Mégalopolitains, première Philippique, pour la liberté des Rhodiens, sur l'organisation financière, Olynthienne. L'introduction est, comme l'implique le nom de l'éditeur, un morceau de haute tenue littéraire en même temps que parfaitement informé. Il y a aussi d'excellentes notices en tête des discours. Le texte est naturellement fondé sur le célèbre manuscrit de Paris, contrôlé par l'*Augustanus de* Munich; les quelques fragments qu'on a déchiffrés récemment sur des papyrus prouvent que les divergences de nos manuscrits existaient déjà dans l'antiquité [1].

S. R.

Plutarque. *Isis et Osiris.* Trad. nouvelle avec avant-propos, prolégomènes et notes par **Mario Meunier.** Paris, L'Artisan du Livre, 1924; in-8, 236 pages. — A-t-on jamais plus traduit que de notre temps? A côté de la *Loeb Library* et de la *Collection Budé*, voici la série des traductions annotées de M. Mario Meunier : Sophocle *(Antigone)*, Sapho, Nonnos (X-XII), Platon *(Banquet, Phèdre, Phédon)*, Euripide *(Bacchantes)* ; et l'on annonce du même les *Vers dorés* de Pythagore, suivis des commentaires d'Hiéroklès. Le traité de Plutarque sur Isis et Osiris, extrêmement précieux malgré les naïvetés dont il abonde, méritait certes d'être traduit à nouveau après Bétolaud et accompagné de notes tirées des ouvrages récents où la mythologie égyptienne, cette fois fondée sur les textes égyptiens eux-mêmes, s'élabore lentement. La version de M. Mario Meunier est lisible, ses notes abondantes et généralement empruntées à de bons auteurs. Mais il ne faudrait plus citer comme autorité (p. 192) le bénédictin Dom Martin, qui travaillait vite et mal, ni appeler Firmicus Maternus *Firmin Materne* (p. 165).

S. R.

Julien. *Œuvres complètes.* Tome I, 2e partie. *Lettres et fragments.* Texte et traduction de **J. Bidez.** Paris, Les Belles-Lettres, 1924 (Collection Budé). — On sait quels sont l'étendue et l'intérêt de la correspondance de l'empereur Julien. Elle nous est parvenue fort dispersée, dans des recueils remaniés et tardifs. Comment en expliquer la conservation? Comment expliquer qu'on

1. On aurait voulu trouver quelques lignes sur la valeur des anciennes traductions : Stiévenart, Plougoulm, etc.

Digitized by Google

ajouta aux lettres authentiques tant de lettres supposées? C'est probablement que le souvenir de Julien resta uni à celui de son maître Libanius et que leurs œuvres furent copiées les unes et les autres à cause de l'élégance de leur style. Une fois que les lettres de l'empereur philosophe étaient recherchées pour ce motif, malgré leur caractère antichrétien, des sophistes plus tardifs se sont exercés à y ajouter des pièces de leur cru. Quant aux copistes, ils mirent leur conscience à l'aise, lorsque le texte paraissait blasphématoire, soit en sautant des phrases, soit en inscrivant à la marge des compliments comme ceux que l'on trouve dans les scolies de Lucien : *chien maudit, suppôt du diable*, etc. M. Bidez, dont on connaît la compétence en cette manière, n'a pas examiné moins de 70 manuscrits, dont le meilleur, un *Vossianus* de Leyde, est du XIIIe siècle. Sa tâche était très arduc; il s'en est tiré en helléniste de premier ordre. S. R.

Salluste. *Conjuration de Catilina. Guerre de Jugurtha.* Texte établi par **B. Ornstein** et traduit par **J. Roman**. Paris, Les Belles-Lettres, 1924 (Collection Budé). — La préface, due à J. Roman, est une notice sur Salluste qui n'est pas tout à fait dans le ton de la collection. Suit une introduction de Mlle Ornstein sur le texte et les manuscrits, dont les plus anciens, comme on sait, sont à la Bibliothèque Nationale. C'est également Mlle Ornstein qui a établi le texte. L'éditrice s'est inspirée de l'édition récente d'Ahlberg qui a fait état de beaucoup de manuscrits inférieurs et aussi des nombreuses citations de Salluste éparses dans les Pères et les grammairiens. Elle a collationné elle-même un manuscrit d'Avignon qui, jusqu'à présent, avait été négligé. La traduction est de M. Roman, les notes explicatives de M. Goelzer. La traduction ne manque pas de nerf.

S. R.

Apulée. *Apologie. Florides.* Texte et traduction de **P. Vallette.** Paris, Les Belles-Lettres, 1924 (Collection Budé). — Le *Laurentianus* 68, 2, du XIe siècle, est notre seule autorité pour l'*Apologie* d'Apulée; il remonte à un exemplaire de la fin du IVe siècle (recension du grammairien Salluste). Malheureusement, le *Laurentianus* est défectueux; on supplée aux lacunes à l'aide d'une copie faite sur ce manuscrit alors qu'il était mieux conservé (*Laurentianus* 29, 2). Les autres manuscrits sont du XIVe et du XVe siècle. Ce qui est vrai de l'*Apologie* l'est aussi des *Florides*. Depuis que des études minutieuses nous ont fait connaître les particularités — africaines et autres — du style du rhéteur de Madaure, la critique est devenue plus sobre de conjectures; on ne cherche plus à récrire Apulée en *bon latin*. Le nouvel éditeur et traducteur a trouvé des secours, qu'il ne laisse pas de reconnaître avec gratitude, dans les travaux anglais de H. E. Butler et la traduction, déjà ancienne, du bon humaniste qu'était Victor Bétolaud.

S. R.

Le Gérant : PARDOUX.

5770. — Tours, Imprimerie E. ARRAULT et Cie.

Digitized by Google

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

UNIVERSITY OF CALIFORNIA
SANTA BARBARA
NOV 22 1965
LIBRARY

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXI

AVRIL-JUIN

PARIS
ÉDITIONS ERNEST LEROUX
28, RUE BONAPARTE (VIe)

1925

Tous droits réservés.

Digitized by Google

SOMMAIRE DE LA LIVRAISON

Pages

Fouilles au Cabezo del Cuervo à Alcañiz (Teruel), par VICENTE BARDAVIU et PIERRE PARIS 213
La cité pontique de Callatis. Recherches et fouilles, par O. TAFRALI. . . 238
Notice sur un légendier historique conservé à Rome, par L. KARL (pl. I-III). 293
Variétés : Un traité égyptien de morale. — Le chauffage domestique dans l'antiquité. — La question des sculptures de Parthenay au Musée du Louvre. 323
Nouvelles archéologiques et correspondance : Louis Havet. — Henri Cordier. — Élie Berger. — Nicodème Kondakoff. — Joseph Clark Hoppin. — D. B. Spooner. — Le baron Frédéric de Hügel. — Sir G. Donaldson. — Hommage à Felice Barnabei. — La prétendue loi Gabinia de Delphes et les imperia extraordinaires. Réponse à M. Cuq (J. Colin). — A propos d'Alesia. — Nouvelles tombes à Ghizeh. — La tombe de Paheqman. — Les fouilles d'El-Obeid. — Fouilles d'Ur. — Le respect des antiquités en Babylonie. — Le cheval sumérien. — M. V. Bérard et M. P. Souday à propos d'Homère. — La mission Kozloff. — La Louve du Capitole. — Découvertes archéologiques à Dijon. — Découvertes à Trèves. — L'Ashmolean Museum en 1924. — La collection comparative du Musée historique de Stockholm. — Encore la loi contre la piraterie. — Aragon ou Languedoc ? — Les Sirènes. 335
Bibliographie : Ed. PHILIPON. — E. CAVAIGNAC. — Docteur Paul RICHER. — George W. ELDERKIN. — H. LECHAT. — Biagio PACE. — B. Taraceno AGUIRRE. — A. GRENIER. — J. DECLAREUIL. — Ettore PAIS. — L. HERRMANN. — Abbé FAVRET. — Oscar ALMGREN. — A. DIEUDONNÉ. — Art Studies. — Marcel DURRY. — L. D. CASKEY. — La peinture au Musée du Louvre. — G. BARROSO. — La Pologne au Ve Congrès international des sciences historiques à Bruxelles. — Henri DELAFOSSE. — Hubert PERNOT. — Maurice GOGUEL. — A. LOISY. — P. CASANOVA. — Ch. APPLETON. — P. CHAMPION. 369

PLANCHES

I-III. Miniatures d'un manuscrit du Vatican.

Conditions de l'abonnement.

Pour Paris. Un an..... 50 fr. Pour les départements. Un an. 52 fr.
Un numéro mensuel..... 5 fr. Pour l'étranger. Un an..... 55 fr.

On s'abonne également chez tous les Libraires des Départements et de l'Étranger

Les Éditeurs rachètent les numéros des années écoulées.

Digitized by Google

FOUILLES AU CABEZO DEL CUERVO

A ALCAÑIZ (TERUEL)

AVANT-PROPOS

On chercherait en vain dans toute la littérature géographique, historique, archéologique espagnole une mention du *Cabezo del Cuervo*, ce mont à crête rocheuse qui domine de si

Fig. 1. — Cime du Cabezo del Cuervo.

haut la pittoresque Alcañiz et sa huerta verdoyante, fécondée par les eaux du Guadalope. Il n'en est pas question dans la *Descripción histórica, artística, detallada y circumstanciada de la Ciudad de Alcañiz* par Nicolas Sancho, ni dans l'intéressant volume de M. Jesus Taboada, *Mesa Revuelta, Apuntes de Alcañiz* (1898), qui ont utilisé et complété tout ce que les auteurs plus anciens avaient écrit sur la ville et son territoire [1].

1. Ce mémoire était écrit lorsque parut le premier volume d'une importante revue nouvelle éditée à Barcelone, *Buttleti de l'Associacio Catalana d'antropologia, etnologia i prehistoria* (année 1923). Dans un intéressant article, *Notas de prehistoria aragonesa*, M. Bosch y Gimpera signale les recherches de M. Bardaviu dans la région d'Albalate et d'Alcañiz, et mentionne en particulier le *Cabezo del Cuervo* (p. 31 et 33). Il y est question de pointes et éclats de silex, de fragments de céramique à cordons, d'un anneau de cuivre et

Digitized by Google

C'est D. Vicente Bardaviu, ancien curé d'Albalate del Arzobispo, actuellement curé de San Miguel de los Navarros à Saragosse, correspondant de la Real Academia de la Historia, membre de l'Académie des Beaux-Arts et de l'Académie des Sciences de Saragosse, explorateur aussi savant qu'infatigable de la région dont il est originaire et qu'il aime d'un amour passionné dans son passé comme dans son présent, qui a découvert sur cette cime péniblement accessible une importante station archéologique.

Non content de ramasser à la surface du sol des fragments de poterie révélateurs, il a, rien qu'en grattant superficiellement le sol en deux ou trois endroits bien choisis, trouvé les débris de trois vases intéressants que l'on a pu reconstituer avec certitude, plus un morceau d'un petit anneau de cuivre, unique objet de métal recueilli dans la station, et de nombreux silex.

Ce n'est pas la seule station importante qu'ait découverte ce parfait investigateur. Beaucoup d'autres sont signalées dans son *Historia de la Antiguisima Villa de Albalate del Arzobispo* (Zaragoza, 1914), dans sa remarquable brochure *Estaciones prehistóricas y poblados desiertos recientemente discubiertos y estudiados en varias localidades de la provincia de Teruel* (Zaragoza, 1918) et dans son *Discours de réception à l'Académie des Sciences exactes physico-chimiques et naturelles de Saragosse*, prononcé le 27 novembre 1921. De nombre d'autres il n'a pas eu l'occasion de parler; mais tout cet ensemble unique ne tardera pas, nous l'espérons, à être connu. Avec une générosité dont nous ne saurions assez exprimer notre gratitude, D. Vicente a consenti à partager ses droits d'inventeur avec l'École des Hautes Études hispaniques. Une collaboration, devenue dès le premier jour très affectueuse et très intime, entre le savant prêtre et le directeur de l'École, s'est affirmée par la demande faite en commun d'autorisation de fouilles aux sites les plus importants. Cette demande a été

de tessons lisses, sans ornements et à surface polie, recueillis par notre collaborateur avant nos fouilles. Trois vases reconstitués, dont nous reparlerons, sont reproduits à la planche IV.

Digitized by Google

accueillie avec une extrême bienveillance par la *Junta superior de Excavaciones*, et, malgré les circonstances défavorables créées par la dépréciation momentanée de la monnaie française, les collaborateurs ont décidé de se mettre à l'œuvre sans tarder.

Ils ont choisi, pour leur campagne de début, le Cabezo del Cuervo, et ce sont les résultats des découvertes qu'ils y ont faites qui vont être rapidement exposés ici.

PIERRE PARIS.

LES FOUILLES (mai 1924).

Le *Cabezo del Cuervo* se présente comme une crête arrondie, orientée de l'Est à l'Ouest, longue de 100 mètres environ, avec des étranglements qui en font varier la largeur de 10 à 6 ou 5 mètres. La cime rocheuse est tout autour coupée à pic, et l'on n'y peut atteindre que par une rude escalade entre quelques anfractuosités (fig. 1).

Avant nos travaux, la surface apparaissait comme un aride monceau de terre et de pierrailles, semé de fragments de poteries grossières en très mauvais état, parmi une très rare et maigre végétation. Aujourd'hui de nombreuses tranchées ont éventré en tous sens cette agglomération de débris; nous les avons poussées jusqu'au rocher et élargies le plus possible, tant que les couches ne nous apparaissaient pas entièrement stériles. Aussi pouvons-nous dire que la fouille a été vraiment exhaustive. Enlever les terres qui restent exigerait une dépense assurément peu productive. Ce que nous avons réalisé nous fait connaître aussi complètement qu'il est nécessaire la station où vécurent les plus anciens ancêtres des habitants de la pittoresque et hospitalière Alcañiz.

Il se trouve par bonheur que cette station a des caractères particuliers qui lui donnent une place de choix parmi les nombreuses stations de la Catalogne et du Bas-Aragon qui

Digitized by Google

ont été depuis plusieurs années explorées avec un grand soin et un grand bonheur par M. Bosch y Gimpera et ses collaborateurs et émules de l'*Institut d'Études catalanes*, et que la *Chronique archéologique* de l'*Anuari* fait connaître, un peu trop irrégulièrement, avec un luxe utile de détails et d'images.

Le sommet du Cabezo del Cuervo était assez protégé par ses rochers abrupts pour que tout travail de défense fût superflu. Du moins ne reste-t-il pas trace, sur tout le pourtour, d'une enceinte quelconque. Le Cabezo diffère en cela, par exemple, du grand village typique de Tossal Redo (Calaceit) qui, bien qu'établi sur une cime escarpée, était encerclé d'une robuste muraille faite de grands blocs de pierre (*Anuari de l'Institut d'Estudis catalans*, VI, p. 648, fig. 470), de la Gessera (Caseres) (*ibid.*, p. 651), el Piuro del Barranc fondo (Maçalio) *(ibid.)*; Anseresa (J. Serra y Vilaro, *Pueblo ibérico de Anseresa (Olius)*; Castellvell *(Solsona) (Id., Excavaciones en el poblado ibérico de)*.

Du reste, cet escarpement admirable n'a pas sauvé le village d'une catastrophe. Les fouilles ont montré, avec une grande vraisemblance, qu'il a été pillé, bouleversé de fond en comble et enfin ravagé et détruit par un violent incendie.

Ce cataclysme rend très difficile que l'on se rende compte de ce que fut exactement l'habitat. De nos observations très précises il résulte exactement ceci :

1° La cime du mont fut ravalée sommairement en une étroite plate-forme pour donner assise aux maisons; mais ce ravalement est irrégulier; le rocher, partout où nous l'avons mis à nu, forme des trous et des aspérités suivant les fentes et les assises naturelles, et l'on voit que les bons outils manquaient pour aplanir uniformément la surface.

2° Sur cette base, des maisons furent édifiées avec des moellons, des briques crues (ce que les Espagnols appellent *adobes*) et du bois. Mais l'état de confusion des terres est tel qu'il est impossible de dire avec certitude comment étaient agencés ces matériaux. Cependant nous avons observé que, sur le rocher même, il n'y a nulle part la moindre trace de murs en moellons qui y auraient été directement élevés;

Digitized by Google

ensuite, que le feu ayant cuit et soudé ensemble, très souvent, un certain nombre d'*adobes* et en ayant formé des blocs d'épaisseur médiocre, nous nous trouvons en présence de véritables tronçons de murailles, ou si l'on veut de cloisons, d'où l'on conclut que, d'ordinaire tout au moins, les murs étaient en briques; enfin, que, très souvent, des blocs d'argile formés d'*adobes* conglomérées par l'incendie portent des rainures ou des cavités qui sont comme le moulage de poutres de bois qui y étaient insérées, soit dans le sens de leur longueur, soit par les extrémités; plusieurs fois des fragments de poutres réduites en charbon étaient encore adhérents aux briques. Le charbon abondait du reste un peu partout dans les terres, souvent en débris assez volumineux semblant provenir de bois équarris.

D'autre part, nous avons noté constamment que les pierres, de dimensions moyennes et pas très abondantes en somme, étaient dispersées dans les décombres, mais plus particulièrement, chose curieuse, dans les couches supérieures; nulle part nous ne les avons trouvées groupées comme si elles provenaient d'un ensemble, tel un mur.

Ces constatations nous permettent de proposer comme très plausible l'hypothèse suivante : les murs des maisons, desquelles par malheur il est tout à fait impossible de retrouver les plans, étaient faits de briques d'argile séchées et durcies au soleil et assisées directement sur le rocher. Ces murs étaient peut-être liés ou fortifiés par des bois disposés tantôt horizontalement, tantôt verticalement, incrustés dans la paroi et formant chaînage. Le plafond ou le toit était formé de poutres qui supportaient un clayonnage de roseaux ou de branchages ou peut-être de la terre battue [1], et quant aux pierres, elles étaient tout simplement posées sur le toit pour le protéger du vent, qui se fait sentir souvent avec violence et même parfois souffle en tempête au Cabezo del Cuervo,

1. Cf. Serra Vilaro, *Excavaciones en el poblado ibérico de Castellvell (Solsona)*, p. 5 : « La fábrica del techo se compondria de arcilla sobrepuesta a ramos y vigas de la manera que aun en nuestros tiempos se construyen muchas chozas. »

Digitized by Google

capable de tout enlever. Le procédé est fréquent dans bien des pays; nous ne trouvons d'ailleurs que cette supposition pour expliquer la position des pierres dans les décombres.

Ajoutons que les *adobes* étaient des briques très grossièrement malaxées, et que, dans l'argile, on avait mélangé, comme cela se fait encore bien souvent, de la paille hachée menu, sans doute pour donner à la pâte plus de cohésion. Un autre détail intéressant: c'est que la surface des cloisons d'*adobes*

Fig. 2. — Premier foyer néolithique.

semble avoir été enduite d'une sorte de laitance blanchâtre, en couche assez épaisse, que nous avons souvent observée, à moins qu'il n'y ait là tout simplement un effet de l'incendie.

S'il ne reste pas brique sur brique des maisons, nous avons du moins retrouvé avec certitude le foyer de l'une d'elles, et moins certainement les foyers de deux autres (fig. 2, 3, 4). Le premier, que nous a signalé un amas de cendre mêlée de charbon, avait été installé dans une cavité arrondie, sans doute naturelle, du rocher, bien disposée pour recevoir, au-dessus du feu, un pot à cuire de dimension moyenne. Le rocher, surélevé en demi-cercle autour de cette cavité, porte des traces

Digitized by Google

non équivoques d'usure, et la surface polie par un frottement

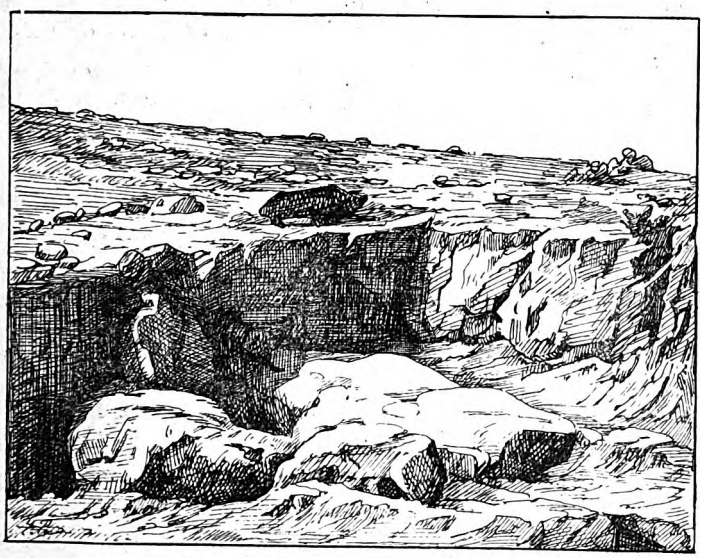

Fig. 3. — Second foyer néolithique.

continu semble bien indiquer qu'il a longtemps servi de siège.

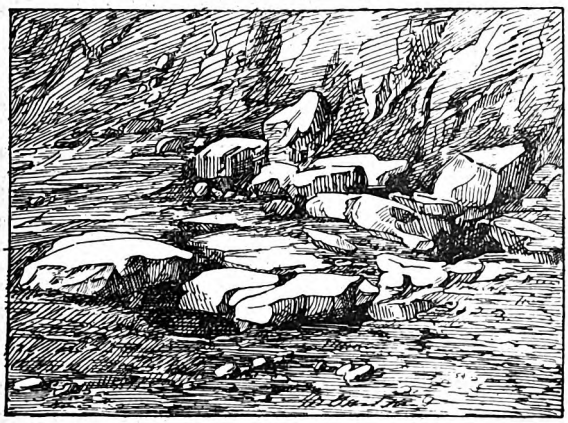

Fig. 4. — Troisième foyer néolithique.

Près de ce foyer nous avons retrouvé, tout brûlé et noirci,

Digitized by Google

par la flamme et la suie, un véritable pot au feu, l'un des rares récipients qui nous soit parvenu à peu près complet.

Les deux autres foyers, si nous ne nous trompons pas en les nommant ainsi, avaient absolument la même disposition et le même caractère; si nous hésitons à les identifier, c'est que la présence de cendres et de charbons n'a pas été sûrement constatée dans la cavité du roc.

On comprend que dans un habitat ainsi saccagé nous n'ayons trouvé que très peu d'objets en dehors de la céramique, qui fut au contraire très abondante. Voici le catalogue sommaire de ces objets :

Silex. — Il faut ajouter aux très nombreux silex trouvés antérieurement : 1° un grand nombre de rognons plus ou moins éclatés, sans qu'il soit toujours facile de dire si l'éclatement fut artificiel ou naturel.

2° Un très grand nombre de lames ou d'éclats détachés de ces rognons, dont on ne saurait affirmer qu'ils furent utilisés.

3° Un grand nombre de marteaux formés par des silex en boules un peu allongées, plus grosses que le poing; toutes ces boules portent les marques des coups qu'elles ont portés; de nombreux éclats, petits en général, ont du reste sauté, quand on portait ces coups.

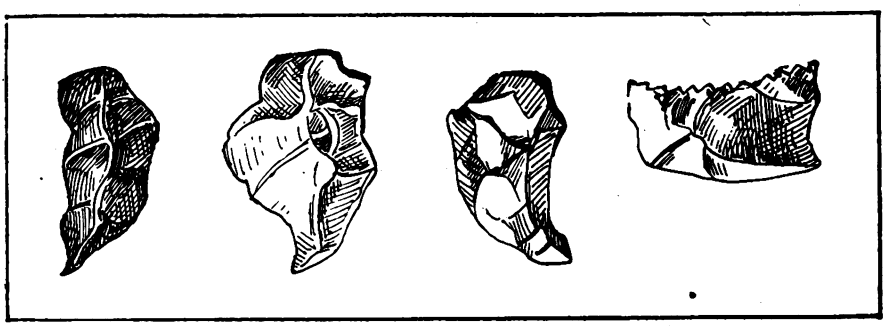

Fig. 5. — Silex taillés. Perçoirs et dents de scie.

4° Quelques outils, trop souvent brisés, reconnaissables aux retouches certaines (fig. 5). Nous avons recueilli les

Digitized by Google

pièces les plus intéressantes, en particulier deux beaux perçoirs de la forme dite bec de perroquet, une pointe de flèche ou de lance (?) du type feuille de laurier, mais asymétrique, plusieurs poinçons et grattoirs, et deux fragments très nets de lames de scie.

Pierre. — Un assez grand nombre de pierres à écraser le grain, du type que l'on est convenu d'appeler moulin à main. La plupart de ces moulins sont très usés, ce qui leur donne une forme régulière concave, et brisés; mais nous avons retrouvé plusieurs beaux exemplaires, qu'il s'agisse de la pierre fixe ou du broyeur mobile, souvent de forme convexe pour s'adapter à la concavité de l'autre partie.

— Un moule pour la fabrication d'aiguilles de métal, ou plutôt la moitié d'un moule, puisque ces objets se composaient de deux parties symétriques et superposables. On voit de part et d'autre de la rainure deux petits trous qui ne laissent aucun doute sur la nature de l'objet; ils servaient, quand on y avait introduit de petits tenons de bois ou de métal, qui entraient dans deux trous correspondants de l'autre moitié du moule, à assurer l'exacte coïncidence des deux pièces et les empêcher de glisser l'une sur l'autre.

— Un second demi-moule semblable, mais incomplet; il manque la pointe où se trouvaient sans doute les deux trous.

— Un tout petit fragment de vase (?) en pierre orné de rainures parallèles très régulières.

— Nombreuses pierres plates, allongées, peu épaisses, avec les angles plus ou moins émoussés ou arrondis, semblant avoir servi de palettes ou de frottoirs.

— Une pierre naturelle, bizarrement contournée, avec un trou à l'une de ses pointes, dont la présence ne s'explique que par sa bizarrerie même, qui l'avait fait recueillir; elle a pu servir d'ailleurs de poids de tisserand. Dans une station antique de Lecera on a recueilli plusieurs pièces de ce genre.

— Deux petites pierres naturelles, bien polies, percées d'un trou, qui ont dû servir de pendeloques ou d'amulettes.

Os. — Deux poinçons très affilés, assez courts.

— Un poinçon plus long et très pointu.

Digitized by Google

— Deux objets ayant l'apparence de fusaioles coupées par le milieu, formés d'une apophyse coupée en calotte sphérique et percée au centre. Dans la station néolithique de San Blas, à Serra (Huesca), a été trouvé un objet très semblable (Musée de Saragosse).

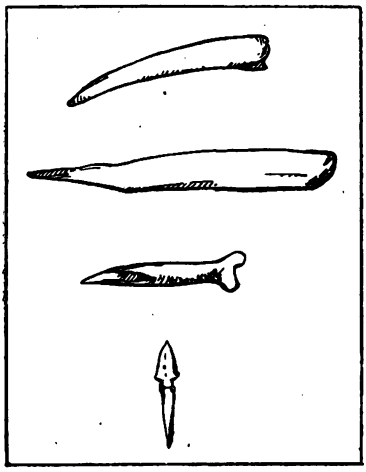

Fig. 6. — Poinçons en os et défenses de sanglier.

— Quatre défenses de sanglier (?) taillées en poinçons assez émoussés.

— Petit poinçon très court, peu pointu, dont la tête est finement dessinée, taillée en forme de cône un peu aplati, et polie (fig. 6).

Métal. — Il est essentiel de noter que nous n'avons pas recueilli la moindre parcelle de métal, cuivre, bronze ou fer, malgré notre attention très méticuleuse, ni rien qui fasse soupçonner l'usage ou même la connaissance du métal, sauf les deux morceaux de moules en pierre signalés plus haut. Mais M. Bardaviu avait trouvé avant les fouilles, comme nous l'avons dit, un petit anneau de cuivre dont l'antiquité est très probable.

Céramique. — La récolte de céramique a été très abondante; par malheur, ainsi que nous l'avons dit, les pièces complètes ou pouvant être complétées sont très rares.

Rappelons d'abord les trois vases trouvés par l'un de nous antérieurement aux fouilles et habilement reconstitués à l'atelier de l'Institut d'Études catalanes :

1° Vase en forme d'œuf tronqué par les deux bouts, dont le bord est guilloché, et qui porte une ceinture de protubérances en guise d'anses. La terre est noire, micacée; l'ustensile est fait à la main, grossièrement, et cuit au soleil.

2° Bol de même facture, peu profond, assez évasé, avec une saillie de suspension ou de préhension.

Digitized by Google

3° Coupe à pied, en terre noire, bien polie. Malgré la régularité du galbe, la coupe n'a pas été tournée [1].

Ces trois vases font partie de la collection particulière de M. Bardaviu à Saragosse [2]. Les suivants proviennent des fouilles :

1° Pot destiné à aller au feu, pour faire cuire les aliments; c'est celui qui a été trouvé près du foyer, comme nous l'avons indiqué plus haut. Il est presque entier. Fait à la main, d'une argile grossière très mélangée d'impuretés et de grains pierreux. La forme en est très régulière et asymétrique. On constate encore, sur la partie conservée de la panse, là où elle est le plus saillante, deux mamelons arrondis, petits et peu proéminents (fig. 7).

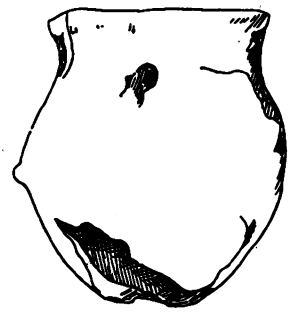

Fig. 7. — Pot néolithique très ancien.

2° Pot ventru, fait à la main, en pâte grossière, impure. Il n'y a ni anses, ni protubérances. L'orifice, qui a presque le diamètre du ventre, est rond, mais le bord plat a quatre oreillettes placées aux extrémités de deux diamètres en croix qui le font paraître carré. Chacune est percée d'un trou destiné à passer une ficelle pour la suspension, ou à assujettir un couvercle, aujourd'hui perdu; ce couvercle avait alors des oreillettes et des trous correspondant à ceux du vase, et par lesquels on passait des chevilles. Cette disposition est connue, mais assez rare (fig. 8).

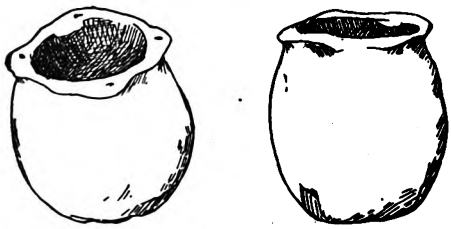

Fig. 8. — Pot de cuisine très ancien.

1. Notons que, parmi des centaines et des centaines de tessons, nous n'avons recueilli que les débris, très friables, d'un seul vase à pied. Cela donne de l'importance à celui qui a été trouvé avant les fouilles.

2. Au sujet de ces vases, voir *supra*, p. 213, note 1.

Digitized by Google

3° Ustensile à col assez étroit, s'évasant en cloche vers le bas, et sans fond. Les parois, sur toute leur surface, sont percées irrégulièrement d'un réseau serré de petits trous. Le bord, à l'ouverture étroite, forme une saillie plate, repliée à angle droit, avec deux toutes petites ailettes. On appelle souvent des objets de ce genre des passoires, mais il nous paraît certain, puisqu'il n'y a pas de fond, qu'il s'agit ici d'un égouttoir à fromage, servant au même usage que la classique faisselle. Cet égouttoir, en pâte grossière, rougeâtre, à superficie très rugueuse, à cause des bavures laissées dans l'argile tendre par le percement des trous, a été fabriqué à la main. Plusieurs fragments d'une faisselle semblable ont été également recueillis (fig. 9).

Fig. 9. — Lampe (ou creuset) et faisselle.

4° Une lampe très primitive, modelée à la main. Elle est formée d'une vasque ronde, peu profonde; le bord, très peu relevé, est simplement un peu pincé à un endroit, de façon à former un bec sommaire pour la mèche. Les parois sont très épaisses et cependant fragiles, et portent à l'extérieur comme à l'intérieur des traces évidentes de feu. Cette lampe, dont nous ne croyons pas qu'il y ait beaucoup d'exemplaires, a dû souvent servir. On pourrait peut-être y voir un creuset (fig. 9).

Un assez grand nombre de vases, dont nous avons recueilli à peu près tous les morceaux, pourraient être reconstitués, mais ils ne nous semblent pas en valoir la peine, car aucun ne nous paraît d'un type nouveau ou même rare. Nous croyons que l'essentiel est de classer ici les tessons que nous avons mis de côté comme les plus intéressants et devant le mieux servir à déterminer l'âge de la station du Cabezo del Cuervo.

Digitized by Google

1° *Ustensiles faits à la main, cuits au soleil, sans ornements.*

Nous classons ici une multitude de tessons d'aspect et de technique extrêmement primitifs, ou pour mieux dire grossiers. L'argile est mal épurée, pleine de petits graviers ou de grains de mica; la couleur, très inégale, varie du noir au gris foncé, au jaune et au rouge, quelquefois dans le même fragment. La surface est à peine polie.

Très souvent existent des protubérances plus ou moins saillantes, plus ou moins régulières, plus ou moins serrées, sur des fragments de cols ou de panses. Il arrive assez sou-

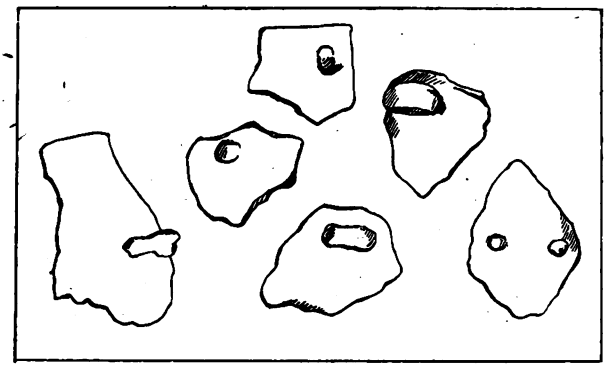

Fig. 10. — Tessons à anses horizontales et protubérances.

vent que ces mamelons, selon le terme souvent employé, sont groupés deux par deux. Quelques-uns, très particuliers, sont accolés et reliés par un trait saillant. Nous n'avons pas noté d'exemple de mamelon dont la pointe ait été aplatie ou rendue concave d'un coup de pouce, comme cela est fréquent dans d'autres stations (fig. 10).

Les profils de ces tessons ne permettent pas toujours de les rapporter à telle ou telle forme des vases de cette série si répandue, dont on rencontre des spécimens dans des stations d'époques très variées, depuis les débuts de l'âge néolithique jusqu'en pleine époque romaine.

Digitized by Google

2° *Débris d'ustensiles faits à la main, en terre plus épurée, et mieux préparée,* bien qu'il y reste souvent des grains de matière étrangère. Les parois sont moins épaisses, et l'on en remarque même d'assez minces; la surface est polie avec soin, et des inégalités dans la densité comme dans la couleur de la pâte, qui passe aisément du noir au jaune et au rouge brique, indiquent une cuisson au four incomplète ou irrégulière.

Cette série est non moins connue que la précédente, mais elle fut moins répandue dans l'espace et dans le temps, et particulièrement dans la Péninsule ibérique. Les profils des nombreux tessons recueillis au Cabezo del Cuervo sont assez caractéristiques pour qu'on les rapporte à un type bien connu, spécialisé par ce détail que l'ouverture des vases, très large, est formée par une couronne à profil concave se rattachant à angle vif à une panse convexe peu profonde. Ces vases sont le plus souvent attribués à l'âge du bronze, de même que les vases dits de Ciempozuelos, de Palmella et des Alcores, qui sont polis et lustrés de la même façon, et n'en diffèrent que par la forme et l'ornementation.

3° *Débris d'ustensiles faits à la main, et à décoration variée.*

A) *Décor formé de cordons de barbotine collés après coup sur le corps du vase.* Ces cordons sont quelquefois guillochés de traits incisés transversaux, mais le plus souvent creusés sur toute leur longueur d'une série serrée de petites cupules dues à la pression d'un doigt sur la pâte fraîche; les cordons paraissent ainsi ondulés (fig. 11).

Ces ondulations se réduisent dans le plus grand nombre de cas, et lorsqu'il s'agit de vases de grandeur moyenne, à un tour de col ou de panse, quelquefois à une série de parallèles. Mais il arrivait aussi fréquemment que, groupés en lignes parallèles recoupées par d'autres parallèles, les cordons formassent des dessins, carrés, losanges, grecques, arêtes. Il semble alors qu'on ait voulu simuler une sorte de filet ou cordage enveloppant et contenant l'argile, ou, si l'on veut, le

Digitized by Google

ventre de la jarre. Nous employons ce mot, car ce genre d'ornementation semble avoir été réservé à de grands récipients destinés à conserver les provisions d'eau. Il est intéressant

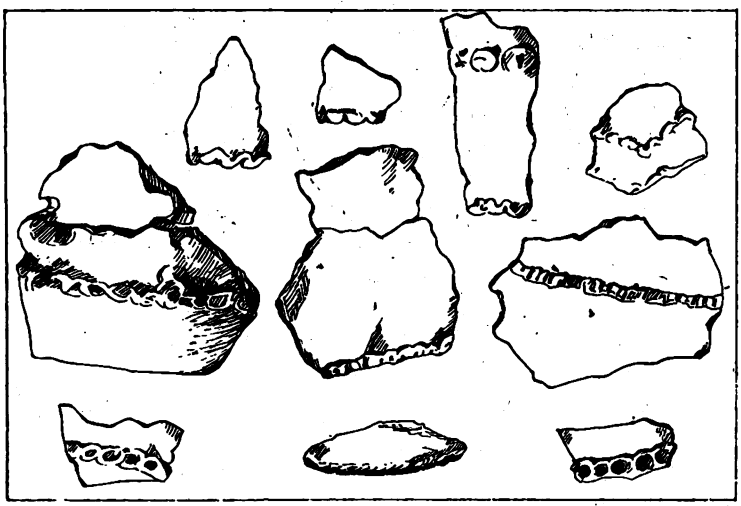

Fig. 11. — Tessons néolithiques à cordons.

d'observer que nombre des énormes jarres de Troie ou des palais de Crète n'étaient pas autrement décorées, et que d'ailleurs ce mode de décoration non seulement s'est perpétué en Espagne, où on le retrouve souvent à l'époque arabe et encore de nos jours, mais a été répandu ailleurs encore. Les vieilles cruches où les gens du pays de Sarlat, en Dordogne, gardaient leur huile de noix, il n'y a pas bien longtemps encore, n'étaient leur vernis vert ou brun et leur forme spéciale, pourraient passer pour préhistoriques.

B) *Décor formé de longs bourrelets très minces et très peu saillants*, faits non plus de barbotine collée, mais pris à même dans la pâte avant la dessiccation ou la cuisson. Ces lignes, si l'on en juge par le tesson le plus important de cette fabrique, étaient disposées en arêtes de part et d'autre d'un axe, et s'en détachaient à peu près parallèlement sans rigueur et

Digitized by Google

non sans élégance; quelquefois elles s'écartaient en éventail. La pâte des vases ainsi décorés était grise d'ordinaire, fine

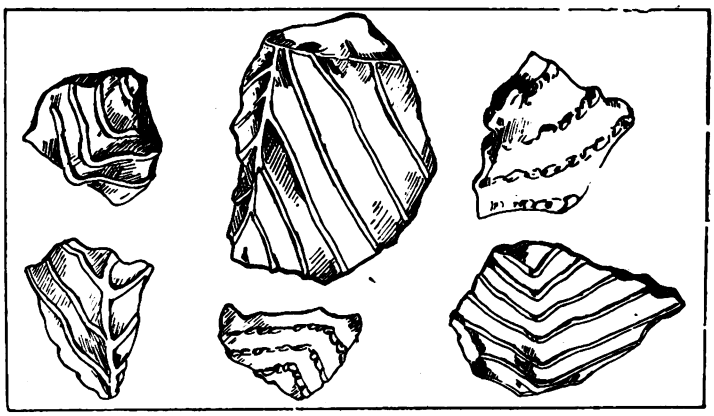

Fig. 12. — Tessons néolithiques à dessins linéaires en relief.

et bien polie. Nous ne connaissons pas ailleurs de poterie qui soit absolument identique à celle-ci. Il est probable que ce

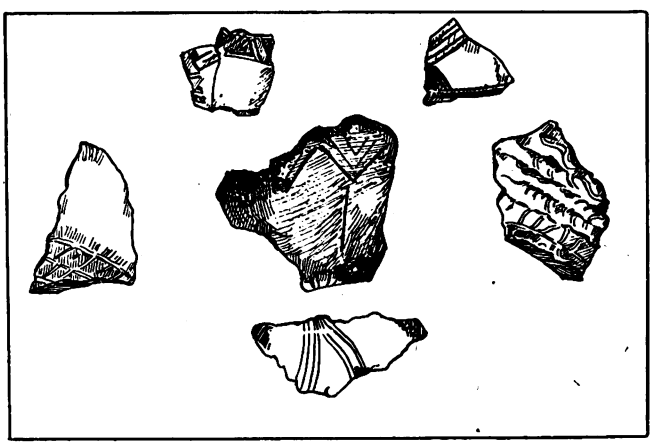

Fig. 13. — Tessons néolithiques à décors variés.

système de cordons n'est qu'un perfectionnement du décor de la série précédente (fig. 12).

Digitized by Google

C) *Décor incisé* (fig. 13). Ce décor, d'origine très ancienne, affecte dans la Péninsule ibérique, où il est très répandu, des dispositions fort variées. A Alcañiz nous n'avons guère observé que la disposition par bandes parallèles striées de petits traits obliques et celle par lignes de chevrons à plusieurs traits parallèles dessinant des angles assez aigus.

Deux tessons de ce genre ont un intérêt particulier, quoique trop petits pour qu'on puisse bien les apprécier. Entre les traits incisés formant des dessins géométriques, le potier a creusé l'argile et formé comme de menus caissons où l'on peut supposer que s'insérait une pâte d'autre couleur, blanche probablement. C'est la technique des vases de Cienpozuelos. Malheureusement, si cette incrustation a existé, comme c'est probable, elle a disparu de nos tessons sans laisser de trace certaine.

4° *Poterie faite au tour, sans décoration.*

Les débris de cette poterie ne sont pas rares, mais n'offrent d'autre intérêt que leur présence même au milieu de débris

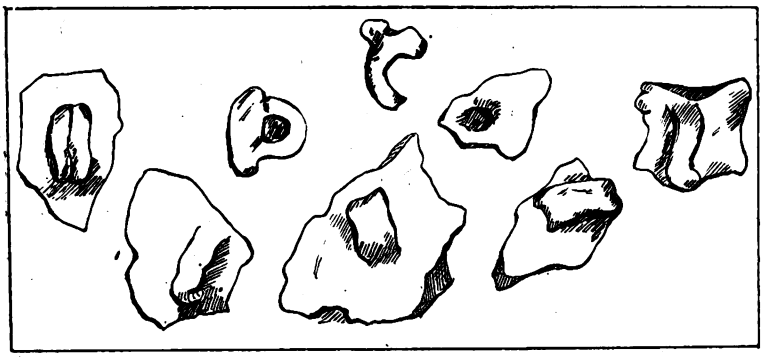

Fig. 14. — Anses de vases faits au tour.

beaucoup plus grossiers et plus anciens. L'aspect en est divers, et les formes étaient variées; mais ces produits d'une industrie déjà savante sont trop connus pour que nous insistions.

Digitized by Google

Contentons-nous de noter qu'avec le progrès les mamelons et protubérances servant à suspendre ou à porter les vases ont disparu; ils sont remplacés par des anses dont la position change sans cesse aussi bien que la forme. Nous en avons récolté au Cabezo del Cuervo une assez grande série. En plusieurs d'entre elles la force s'unit à la légèreté et à l'élégance, mais la plupart sont courtes, lourdes, et peu détachées des parois (fig. 14).

Il faut noter que nous n'avons pas recueilli un seul tesson portant trace de peinture ou de décoration quelconque. La céramique à laquelle on donne plus spécialement le nom d'ibérique ne s'est jamais montrée à Alcañiz, ce qui pourrait peut-être aider à fixer approximativement la date de l'incendie qui a détruit l'habitat.

5° *Objets divers.*

En dehors des débris de vases, nous avons recueilli :

1° Un tesson artificiellement arrondi, provenant d'un vase fait au tour comme on en rencontre en quantité, et quelquefois par centaines dans les stations ibériques proprement dites, et qui servaient probablement de bouchons (voy. Pierre Paris, *Essai sur l'Art et l'Industrie de l'Espagne primitive*, II, p. 14). On a supposé parfois que c'étaient là des jouets d'enfants, des palets sans doute, ou des espèces de monnaies. Ces hypothèses ne nous semblent pas acceptables.

2° Une série de ce qu'on est convenu d'appeler *poids de tisserands*, en espagnol *pesos de tejer* et qui ont pu servir aussi de poids pour filets de pêche, de poids pour étirer les peaux, etc. Les *pesos* du Cabezo del Cuervo sont d'une forme exceptionnelle, car nous n'en connaissons de semblables qu'à Almedinilla (Pierre Paris et Arthur Engel, *Fouilles et Recherches à Almedinilla* [*Province de Cordoue*] dans *Revue archéologique*, 4e série, t. VIII, p. 79, fig. 13). Ils représentent des disques plus ou moins épais, faits à la main, en terre jaunâtre, ayant leurs deux faces très plates. Ils sont régulièrement

Digitized by Google

percés de deux trous, et exceptionnellement d'un seul. Aucune trace d'ornementation quelconque.

3° Une série d'objets trouvés ici pour la première fois et qu'il faut très probablement assimiler aux poids précédents. Ce sont des boudins d'argile étirés et incurvés en forme de croissants de lune; à la pointe de chaque corne est percé un trou de suspension (fig. 15).

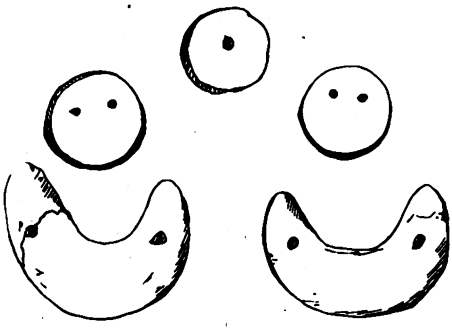

Fig. 15. — Poids de tisserands ou votifs.

Un exemplaire incomplet ne porte pas de trou, mais il semble que l'on ait marqué la place où l'on en voulait percer un.

4° Quatre petits boudins d'argile cylindriques, les deux bases nettement coupées. Nous ignorons quel en put être l'usage. Peut-être sont-ce simplement des pains d'argile préparés pour quelque travail de modelage ou de barbotine, comme ceux que l'on emploie actuellement, et non utilisés.

***

Toutes ces observations et tout ce matériel, pour si humbles qu'ils paraissent, nous semblent pourtant avoir de la valeur. En effet, aucune station de la Catalogne ou du Bas-Aragon, nous l'avons dit, n'est absolument identique à celle d'Alcañiz, mais beaucoup, cela est certain, s'en rapprochent par plus d'un trait dont les principaux sont l'absence de pierres polies, l'absence de tout objet de métal, l'abondance de la céramique primitive et grossière, faite à la main, et surtout de celle qui est décorée de cordons ondulés en relief.

Or, toutes ces stations, si l'on accepte les classifications de M. Bosch y Gimpera, dont l'autorité croît de jour en jour à la suite de très remarquables travaux, sont des stations néo-

Digitized by Google

lithiques, ou, avec plus de précision, énéolithiques. Nous avouons que nous hésitons parfois à accepter ce dernier terme. Que l'on appelle néolithique une station — et en particulier la nôtre — où ne s'est pas trouvé le moindre petit fragment d'arme ou d'outil en pierre polie, tandis que les silex taillés y abondent, nous l'admettons, bien que cela soit un peu paradoxal, car il est prouvé que l'usage de la pierre taillée s'est perpétué concurremment à celui de la pierre polie. Le Cabezo del Cuervo doit être une station très ancienne, en un pays très sauvage, où l'industrie de la céramique s'est seule fait place à côté de celle du silex.

Que les habitants aient été d'une culture très peu avancée, ce seul petit détail suffirait à le prouver qu'ils n'avaient pour marteaux que des rognons de silex. La construction de leurs maisons en est encore un témoignage, et spécialement la disposition très rudimentaire de leurs foyers. L'usage des briques pour l'édification des murs, qui marque un stade de civilisation un peu plus avancé, s'accorde bien à ce que nous venons de dire de l'introduction des œuvres d'argile.

Nous sommes donc d'avis que l'habitat du Cabezo del Cuervo doit être classé comme néolithique; mais nous ne pouvons nous contenter de ce terme vague, étant donné que les historiens admettent un certain nombre de phases dans cette large période. Pour préciser, trois hypothèses s'offrent à la pensée, si nous nous en tenons aux cadres acceptés par M. Bosch y Gimpera et adaptés particulièrement à la région où se trouve Alcañiz :

1° Nous sommes en présence d'un établissement remontant à la période de transition entre l'âge de la pierre taillée et celui de la pierre polie.

2° L'habitat se rapporte à l'époque où le néolithique a atteint son plein développement.

3° Il remonte au temps dit énéolithique parce que le métal, et plus spécialement le cuivre, y fait son apparition.

Pouvons-nous choisir entre ces trois partis, ou ce cadre est-il trop étroit pour que nous y fassions entrer notre station?

Malgré l'absence presque absolue de tout métal, et malgré

Digitized by Google

ce que cette absence a de paradoxal, nous n'osons pas écarter la troisième supposition, car, même sans tenir compte des deux moules cités plus haut et de l'anneau trouvé avant les fouilles, une grande partie de nos tessons, en particulier ceux qui sont ornés de cordons, les plus caractéristiques, ont constamment leurs similaires dans des stations où s'est trouvé du cuivre. Mais nous devons noter que ces traces de cuivre sont si rares et si peu importantes que, du moins en ce qui concerne la Catalogne et l'Aragon, le terme énéolithique semble un peu aventuré. Nous nous demandons si, sur ce point, il n'y aurait pas lieu de modifier la terminologie adoptée avec un peu trop de hardiesse par la science catalane. En ce qui concerne notre station et les stations les plus semblables, le mot paraît d'autant moins à sa place que, dans la plupart de ces dernières, ce ne sont pas des objets de cuivre, mais des objets de bronze qui ont été déterrés.

N'est-il pas intéressant de noter que l'un des rares ustensiles complètement conservés du Cabezo del Cuervo est l'égouttoir à fromage, et qu'un égouttoir tellement semblable qu'il est évidemment sorti de la même fabrique, ou du moins est tout à fait contemporain, a été trouvé par M. Serra Villaro dans une mine de cuivre, à Riner, en Catalogne, que l'explorateur rapporte à l'âge du bronze (*Anuari*, vol. VI, p. 537 et fig. 211)[1], et où, en effet, il a recueilli trois moules à haches de bronze et un moule à poinçons? Il est vrai qu'à côté de ces moules existaient des vases primitifs à la main, à bord guilloché et à mamelons, et d'autres non moins grossiers, que, trouvés seuls, on eût pu attribuer au néolithique ancien; et c'est pour cela seulement que nous ne demandons pas à M. Bosch y Gimpera, en modifiant sa terminologie, de reviser aussi sa chronologie.

L'hypothèse énéolithique écartée, adopterons-nous la seconde, et dirons-nous que la station d'Alcañiz date de la période appelée par M. Bosch y Gimpera le *plein néolithique?*

1. Le marquis de Cerralbo a trouvé un ustensile semblable dans la nécropole de Sabinar (Montuenza, P^ce de Soria), conjointement aussi avec de beaux fragments de céramique à cordons (*El Alto Jalon*, p. 93).

Digitized by Google

Cette période se caractérise par l'absence de métal, la persistance des silex taillés, dont la fabrication est du reste en décadence, et l'apparition de plus en plus fréquente de la pierre polie. Or, nous avons insisté sur ce fait qu'au Cabezo del Cuervo il n'y avait pas le plus petit fragment de cette pierre polie. D'autre part, la seule céramique qui caractérise bien cette station est la céramique à cordons en relief, puisque les ustensiles grossiers, à la main, sans ornements, n'apportent jamais un critérium suffisant. Il suffit de parcourir une *Chronique archéologique* d'un des volumes de l'*Anuari d'Estudis catalans*, pour constater que cette céramique se trouve partout dans le nord-est et vers le centre de l'Espagne, dans toutes les stations que l'on nous désigne comme appartenant aux diverses phases néolithiques, ancienne, pleine, ou énéolithique, et aussi à l'âge du bronze et même à l'âge du fer. Parmi nos tessons, s'il en est qui proviennent de vases ayant seulement un cordon resserrant leur col, ce qui semble le type le plus ancien, il en est beaucoup d'autres qui proviennent de vases à panse très ornée où les cordons forment des dessins assez compliqués. On retrouve ces motifs par exemple à la *Cueva Joan d'Os*, à *Tartareu* (Lerida) (*Anuari*, VI, p. 474, fig. 103, 106) que M. Bosch classifie comme énéolithique, et *Sant Cristofol (Maçalio)* en Bas-Aragon (*ibid.*, p. 145, fig. 462) que M. Bosch rapporte, d'un terme général, à la culture ibérique, mais où l'on a trouvé du bronze. M. Juan Serra Vilaro en a recueilli dans ses fouilles de *Castellvell*, à *Solsona*, dans un *poblado ibérique* (*Junta superior de Excavaciones*, n° 6 de 1918, pl. V, 1), dans un autre poblado ibérique *San Miguel de Sorba* (*ibid.*, n° 9 de 1920-21, lam. XII, D) et encore à *Anseresa* (*ibid.*, n° 7 de 1919-20, lam. VII, a et b), toutes stations du même type, toutes riches en pierre polie, en bronze et même en fer. On pourrait très aisément multiplier ces rapprochements.

On se rappelle le tesson important qui est décoré de menues côtes en relief peu saillant, qui s'incurvent et ondulent avec une certaine élégance. Or nous ne connaissons de décor analogue, si l'on excepte quelques ustensiles de l'âge du fer à

Digitized by Google

Sidamunt, dont la ressemblance peut être discutée (*Anuari*, VI, p. 610, fig. 397, 398), que quelques rares tessons de *Castellvell* (*loc. laud.*, lam. V, 4) et peut-être de *San Miguel de Sorba* (*loc. laud.*, lam. XII, B) et d'*Anseresa* (*loc. laud.*, lam. VII, d). Ces poblados, nous venons de le dire, furent florissants en pleine époque du fer.

M. Bosch y Gimpera a noté quelque part (*Anuari*, VI, p. 464) comme caractéristique du plein néolithique — qu'on n'arrive pas à notre avis à déterminer bien nettement — en Bas-Aragon, d'abord le type des flèches en silex taillé triangulaires, plus ou moins allongées, avec les ailes plus ou moins détachées de la tige et plus ou moins tombantes, puis la céramique polie, sans décoration. Cela résulte, selon lui, des observations faites dans diverses sépultures, sous des abris, dans des grottes, et de quelques trouvailles isolées. Nous ne contestons certes pas les constatations de notre ami, mais il est absolument certain aussi que ce critérium ne vaut pas pour le Cabezo del Cuervo.

Tout cela rend la supposition douteuse, surtout si l'on se rappelle que, selon ce que nous croyons deviner de l'architecture des cabanes, l'habitat du Cabezo del Cuervo remonterait à une période très ancienne.

Devons-nous donc nous résoudre à la première hypothèse, à savoir que cet habitat date du premier âge néolithique ou même de l'âge de transition entre l'âge de la pierre taillée et celui de la pierre polie? Cette idée non plus n'est pas admissible, puisqu'à côté des outils et armes de silex, des poinçons en os, des coquillages pendeloques, des briques et vases grossiers, nous avons trouvé une poterie que l'on pourrait, si elle était isolée, dater de l'âge du bronze et même de l'âge du fer, car elle est le produit d'une industrie déjà avancée, presque artistique.

Nous devons encore rappeler la rondelle-couvercle, plus particulièrement ibérique, et associée d'ordinaire aux vases peints, et surtout les pesons en croissant, uniques dans leur genre et qui, nous le disons avec toute prudence, s'ils ont quelque signification religieuse ou symbolique, peuvent être

Digitized by Google

des témoins de cette religion astrale, chère au regretté Déchelette, qui marquait une civilisation déjà fort évoluée.

Après cette discussion, que nous pourrions prolonger, il nous semble qu'il ne nous reste plus qu'un parti à prendre, et le voici :

Le Cabezo del Cuervo a été habité pendant une assez longue période, qui s'étendit depuis les débuts de l'âge néolithique jusqu'aux débuts de l'âge du fer, et même un peu au delà. Mais il n'a été habité que par peu de gens, et par de très pauvres gens, qui, perdus sur leur cime vertigineuse, se sont montrés constamment réfractaires à tous les progrès. Ces gens ont continué à vivre, à travers les siècles, la vie de leurs misérables aïeux, jusqu'au jour où leurs cabanes ont été pillées et brûlées par quelque brutal envahisseur. Leur seul luxe était leur poterie, dont ils ont fait, comme tous les anciens hommes, une très abondante consommation. Ils ne fabriquaient pas leurs vases eux-mêmes, comme ils fabriquaient avec le silex leurs couteaux, leurs scies et leurs flèches, mais allaient les acheter dans les centres plus importants ou les recevaient de rudes colporteurs, et c'est là ce qui en explique la variété dans un progrès relatif.

Cette hypothèse, qui nous semble rendre compte de tous les faits observés, si on l'accepte, n'est pas faite pour diminuer l'intérêt du Cabezo del Cuervo, bien au contraire. Cette nouvelle station néolithique, seule peut-être jusqu'à présent de son espèce, vaut justement par son caractère d'isolement dans la tradition, loin du progrès, qui ne l'éclaire que d'une très vague lueur; elle reste pour cela en dehors de toute classification un peu précise. Et, constatation importante, le même fait se reproduit dans le grand atelier lithique de Pedreñales, peu éloigné de notre Cabezo, où l'on reconnaît une civilisation archaïque et primitive, isolée au milieu d'une autre plus avancée (Bardaviu, *Talleres liticos del hombre prehistórico, descubiertos en Alcañiz y sus contornos*, Zaragoza, 1923, p. 25 et suiv.).

Cela n'amoindrit en rien, hâtons-nous de le dire, l'effort très courageux et très personnel de M. Bosch y Gimpera et

Digitized by Google

de ses collaborateurs de l'Institut d'Études catalanes vers une détermination et une chronologie précises des stations néolithiques de la Péninsule, de celles de la Catalogne et de l'Aragon en particulier. Cela n'infirme pas les résultats généraux d'une longue enquête vaillamment conduite et interprétée avec une science sagace. Néanmoins nos fouilles entraînent quelques conseils de prudence; elles prouvent qu'il faut se défier un peu des divisions trop multipliées et trop précises, et des systématisations un peu prématurées. C'est un service qu'elles auront rendu, nous l'espérons, à la préhistoire aragonaise. Nous sommes persuadés d'ailleurs que M. Bosch y Gimpera se mettra très facilement d'accord avec nous, car il a écrit des lignes pleines de sagesse dans un excellent mémoire intitulé : *Resultats de l'exploracio de coves de Catalunya por l'Institut d'Estudis Catalans* (1915-1920) publié dans l'*Anuari*, VI, p. 473. Il explique « qu'en Catalogne, contrairement à ce qui s'est passé dans d'autres régions de l'Espagne, il n'y a pas eu, à l'époque néolithique, de substitutions brusques de culture, mais une transformation qui a porté, en particulier, sur le développement et l'enrichissement des cordons en relief à impressions digitales appliqués sur l'argile des vases ». Cela nous fait espérer que le brillant professeur de Barcelone n'hésitera pas à admettre avec nous que le Cabezo del Cuervo restera comme le type rare d'une curieuse station un peu amorphe, mal déterminée, mal datée, où les survivances obstinées de temps très lointains résistèrent victorieusement à de trop rares et trop timides infiltrations de progrès.

VICENTE BARDAVIU ET PIERRE PARIS.

Juin 1924.

Digitized by Google

LA CITÉ PONTIQUE DE CALLATIS

RECHERCHES ET FOUILLES

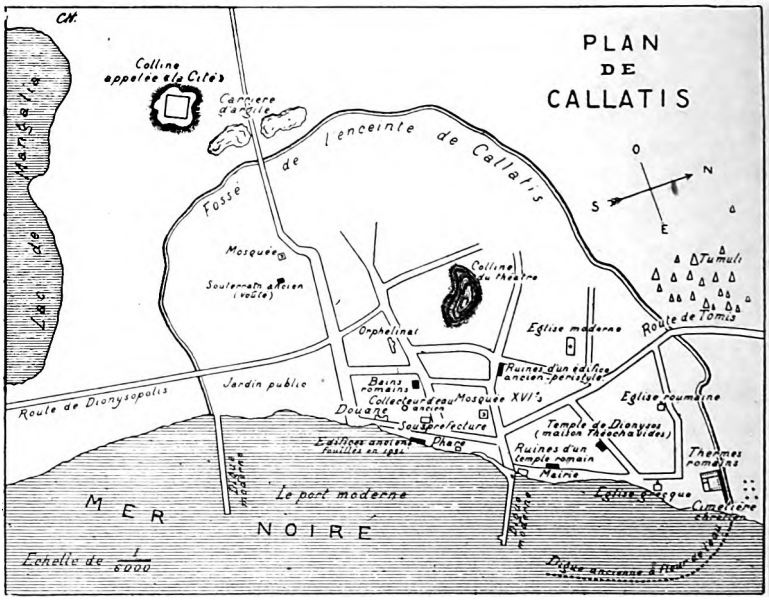

Fig. 1. — Plan de Callatis, dessiné par B. Champion.

La ville de Mangalia, située sur le littoral de la mer Noire, à 44 kilomètres au sud de Constantza, occupe l'emplacement de l'antique Callatis (Κάλλατις).

On y relève partout les vestiges de cette cité.

Les ruines de l'enceinte, dont une partie s'est écroulée dans la mer qui creuse la terre à cet endroit; les chapiteaux et fragments de colonnes éparpillés dans les rues et dans les cours des maisons; les puits anciens, dont quelques-uns conservent leurs margelles primitives; les tessons ou les vases entiers d'une riche céramique grecque et romaine; les ins-

Digitized by Google

criptions et monnaies qu'on trouve en abondance; les ruines, enfin, d'édifices antiques que les fouilles mettent au jour, sont autant de preuves que Callatis s'élevait là.

Pendant l'été de 1924, j'ai fait des fouilles à l'intérieur de la ville, à deux endroits différents. Au bord de la mer, j'ai mis au jour les ruines de deux bâtiments. Sur la falaise, près de l'église grecque, j'ai également découvert un grand établissement de bains de basse époque romaine. J'ai eu aussi l'occasion d'étudier un grand nombre de fragments de sculpture, divers objets antiques, trouvés à Mangalia, surtout ceux qui composent la collection callatienne de M. Roscouletz, de Constantza, ainsi que plusieurs inscriptions inédites, dont deux concernant des thiases dionysiaques.

Les résultats de ces recherches et fouilles seront exposés dans ce mémoire[1].

I. — Topographie.

En s'approchant de Mangalia, de n'importe quelle direction, on admire un des plus beaux et des plus étranges paysages de la Dobroudja méridionale.

A l'horizon et tout près de la ville, on voit de petites hauteurs coniques, qui ont l'aspect de pyramides. Ce sont des *tumuli*. On est surtout frappé par le grand nombre de ces monticules qui entourent Mangalia, notamment du côté nord et ouest. On se dirait en présence d'un vaste cimetière, dont les tombes gardent encore leur secret. Plusieurs d'entre elles ont dû être violées dès l'antiquité; il se peut cependant que d'autres soient intactes. L'archéologue qui les fouillera récoltera, dans tous les cas, une riche moisson.

Callatis a été fortifiée à une époque qu'on ne saurait déterminer. Son enceinte, que ses habitants actuels détruisent chaque jour davantage, sans que personne intervienne pour les en empêcher, a la forme générale d'un arc ellipsoïdal.

1. Il a été l'objet d'une communication à l'Académie des Inscriptions, que M. B. Haussoullier a bien voulu faire en mon nom, en novembre 1924.

Digitized by Google

Elle mesure, à peu de chose près, 3 kilomètres de longueur. La côte de la mer, qui forme la corde de cet arc, s'étend approximativement sur 1.300 mètres.

Le fossé des murailles est partout visible et assez profond. A l'angle nord-est, il s'arrête dans la plaine qui borde la falaise, haute d'une quinzaine de mètres. A cet endroit, le mur avançait plus loin vers l'est, avant l'éboulement de terres dans la mer. Il était continué par une formidable digue, dont on voit encore les fondations dans l'eau ou même à sa surface. Cette digue se dirige vers le sud jusqu'à l'embouchure du lac de Callatis, qui, pendant les périodes de paix, constituait un abri sûr pour les navires.

Par suite de l'écroulement de cette digue, que les habitants de Mangalia appellent à tort « génoise », la mer a gagné du terrain à cet endroit, où elle a formé une bonne plage. Le quartier bas de la ville a été ainsi englouti. Par un beau temps, on en voit les traces au fond de l'eau.

A l'ouest de la cité, tout près de l'enceinte, est situé l'ancien cimetière. Il a été en grande partie dévasté par les fabricants de poterie qui s'y étaient installés.

Les tombes s'étendaient sur un large espace de la plaine jusqu'aux petits *tumuli* qui s'y élèvent à une distance de 2 kilomètres de Mangalia. On voit à fleur de terre deux sarcophages, à 1 kilomètre l'un de l'autre. La cuve de l'un d'eux porte sur le côté sud extérieur cette inscription grecque d'époque romaine, publiée avec certaines erreurs par Tocilesco[1] :

Γάϊος Φιλοδεσπότου (nom d'affranchi), | ζήσας ἔτη ἑξήκοντα | ζῶν καὶ φρενῶν ἐποί | ησα ἐμαυτῷ. Ὦ παρο | δῆτα[2], χαῖρε. Ὃ σὺ μι | σεῖς, τοῦτο ἄλλῳ | μὴ ποιήσῃς[3].

La cuve est en pierre calcaire, de même que le couvercle qui se trouve renversé à côté. Tous les deux portent les traces

1. *Neue Inschriften aus Rumaenien.* Extrait des *Archaeol.-epigr. Mittheil.* de Vienne, XIX, 1 (1896), p. 33.
2. παροδῖτα, *ibid.*
3. ποιησις, *ibid.*

Digitized by Google

de la violation. Les dimensions de la cuve sont : longueur, 2 m. 10; largeur, 0 m. 97, à l'extérieur; longueur, 1 m. 87 et 0 m. 66, à l'intérieur; 0 m. 67 de profondeur; 0 m. 44 d'épaisseur.

La deuxième tombe est située au milieu de six *tumuli*, à 1 kilomètre et demi de la ville. Elle était aussi, très vraisemblablement, recouverte de terre formant un tumulus, que les violateurs ont dispersé.

La cuve, en pierre calcaire, longue de 2 m. 10, large de 0 m. 70 et profonde de 0 m. 94, n'a pas de plancher de pierre. Le mort était posé à même la terre. Du couvercle, à peine dégrossi, il ne reste que la moitié. A l'intérieur, les quatre blocs, d'une épaisseur de 0 m. 22, chacun formant une des parois, sont bien taillés.

Un deuxième cimetière ancien, moins important, est situé à 1 kilomètre au sud de la ville, de l'autre côté du lac. On y a découvert quelques tombes d'époque grecque, violées par les habitants qui ont vendu clandestinement les objets, surtout des figurines en terre cuite, qui s'y trouvaient.

Le tombeau le plus intéressant était couvert de terre et de cailloux formant un important tumulus. Il fut découvert et pillé, il y a trente ans, par les ouvriers qui avaient exploité cette hauteur comme une carrière pour la construction d'une route. Étant presque inédit [1], nous en donnons ici une brève description.

Du *dromos*, il ne reste qu'une partie longue de 1 m. 85, composée de trois blocs de pierre calcaire.

L'entrée s'ouvre du côté sud. La porte, large de 0 m. 95 et haute de 2 m. 08, est construite en énormes pierres, dont le linteau seul est un monolithe de 1 m. 77 de longueur et de 0 m. 47 de largeur.

Par un escalier de trois marches, on descend à l'intérieur d'une pièce unique, longue de 2 m. 03 et large de 2 m. 07,

1. M. V. Pârvan, dans son livre de vulgarisation *Tara Noastră* (Notre Pays), Bucarest, 1923, fig. 81, p. 208, en a publié une photographie, accompagnée d'une courte légende. Il estime, sans en donner les raisons, que ce tombeau date de l'époque d'Alexandre le Grand, ce que nous ne croyons pas.

Digitized by Google

au fond de laquelle il y a deux cuves sans couvercles, séparées par une cloison de pierre, épaisse de 0 m. 38. Chacune a une largeur de 0 m. 81, une longueur de 2 mètres et une profondeur de 0 m. 88. Les pierres dont sont construites leurs parois ont une épaisseur de 0 m. 15, tandis que celle des murs varie entre 0 m. 74 et 0 m. 95.

Fig. 2. — Tombeau ancien à 1 kilom. de Callatis.

La voûte de la salle est admirablement construite. Les énormes blocs, placés en encorbellement, non dégrossis à l'extérieur, sont soigneusement taillés et polis à l'intérieur. L'impression est celle d'une *tholos* ou d'une voûte mycénienne.

Il y a huit rangées de voussoirs, quatre de chaque côté, et une neuvième formant la clef de voûte. Les pierres de cette partie du bâtiment ont, en moyenne, une longueur de 0 m. 75 sur 0 m. 55 de largeur.

Les parois de la pièce, construites avec des pierres de taille — il y en a sept rangées — sont recouvertes d'un stuc coloré en rouge.

A 10 mètres de distance autour de ce noyau central du tombeau, on voit les traces des pierres qui indiquent la base du périmètre du tumulus.

Digitized by Google

Un troisième cimetière se trouve au pied de l'enceinte, à l'angle nord-est. On y relève des tombes chrétiennes, dont quelques-unes conservent leurs croix portant des inscriptions (pour la plupart slaves) des XVIIe et XVIIIe siècles.

Les nombreux *tumuli* qui s'accumulent à l'entrée de la ville du côté nord (route de Constantza) renferment certainement des tombes, dont on ne saurait déterminer l'âge.

A l'intérieur de l'enceinte, un ensemble grandiose de ruines, tant anciennes que modernes, se présente aux yeux. Les maisons de Mangalia couvrent à peine un quart de l'aire antique; encore faut-il faire une large part aux nombreux jardins et cours, qui sont très étendus. Callatis devait avoir, à l'époque de son apogée, une population très dense. Le grand nombre de puits anciens, très bien construits, larges à peine de 0 m. 50 et très rapprochés les uns des autres, en sont une des preuves. Nous avons déterminé l'emplacement de cent cinquante-quatre de ces puits, dont plus de cent servent encore. Mais il y en a plusieurs autres qui ont disparu sans laisser de traces. Il est même dangereux de vaguer parmi les ruines sans prendre des précautions, car il y a des puits ignorés, cachés par les herbes, profonds de 10 à 15 mètres, et non pourvus de couvercle. Nos fouilles en ont mis au jour deux, sous un amas de terres de 3 mètres de profondeur, sur lequel il y avait des maisons, déjà vieilles quand elles ont été démolies par le bombardement au cours de la dernière guerre.

L'eau de ces puits est généralement bonne. Leurs sources forment bien souvent de petites rivières souterraines, qui se versent dans la mer ou dans le lac, dont l'eau est douce.

Callatis possédait un certain nombre de temples et d'édifices publics, dont l'existence nous est révélée par quelques ruines ou par des morceaux de sculpture. Dans les cours des maisons, sur la plage et les places publiques de la ville actuelle, on rencontre à chaque pas des fragments de chapiteaux, de bases et de fûts de colonnes antiques. Quelques-unes de ces pièces ont été transportées par nos soins à la sous-préfecture, afin d'y créer un musée, car les objets de

Digitized by Google

celui qui existait avant la guerre à la mairie, dont on ne conserve malheureusement ni catalogue ni description, ont été dispersés et surtout volés par les armées ennemies.

Le style et les dimensions des morceaux de sculpture nous permettent de dresser une liste de quelques édifices publics de Callatis.

1. Le plus ancien semble être un temple dorique, dont il reste cinq fragments de fûts de colonne en marbre. L'un d'eux a été transformé en abreuvoir. Leurs diamètres varient entre 0 m. 52 et 0 m. 62; les cannelures ont une largeur de 0 m. 09.

2. On a découvert aussi une métope portant un triglyphe; mais à cause de ses dimensions exiguës (le triglyphe mesure 0 m. 20), nous ne croyons pas pouvoir l'attribuer au même édifice. Elle appartient vraisemblablement à un autre petit temple dorique.

3. Un temple de style ionique dont on a exhumé un fragment de chapiteau en marbre, dans la cour de la maison de M. Théocharidès, à proximité de deux inscriptions du thiase dionysiaque du IIIe siècle que nous commentons plus loin.

Ce chapiteau est très intéressant par sa curieuse et riche décoration. La surface, généralement lisse, du coussin, est ici ornementée, d'un côté par trois élégants rubans qui commencent à la base de la volute, de l'autre, par huit rangées de feuilles lancéolées, séparées en deux groupes par un rinceau entre deux torsades [1]. Au-dessus du coussin, le marbre est également ornementé de deux rinceaux adossés.

Ce fragment de chapiteau a les dimensions suivantes : longueur 0 m. 36; épaisseur, à la partie la plus étroite du coussin, 0 m. 12; hauteur de la volute, 0 m. 25; épaisseur de l'abaque, 0 m. 03; diamètre de l'oculus, 0 m. 03. Il appartient à la collection Théocharidès.

4. Temple ou autre grand édifice public de style corin-

1. On peut rapprocher de ce chapiteau un de ceux qui décoraient les colonnes du Forum de Trajan, dont l'art est pourtant de beaucoup inférieur. Voir la pl. IX de Gusman, *Art décoratif*.

Digitized by Google

thien, dont on conserve un beau chapiteau en marbre, haut de 0 m. 72, long de 0 m. 50.

Deux autres fragments de l'entablement, ainsi qu'un bel acrotère, orné de grandes branches et feuilles d'acanthe, appartiennent vraisemblablement au même édifice.

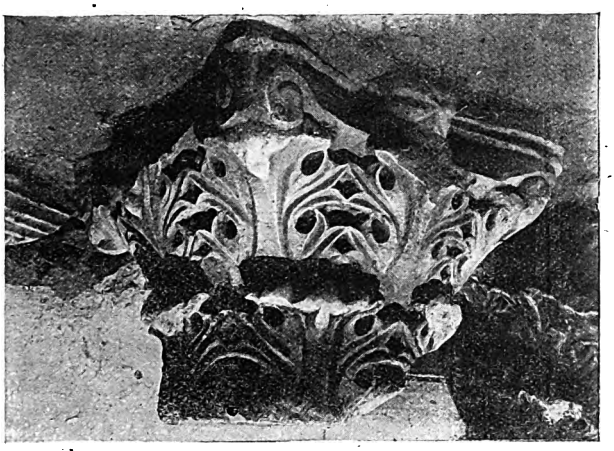

Fig. 3. — Chapiteau corinthien d'un grand édifice.

5. Temple ou édifice public, dont on possède deux chapiteaux — l'un détérioré — composés d'une corbeille lisse, surmontée d'un abaque qui porte sur chacun des angles une volute en forme de tige recourbée. Hauteur 0 m. 40 ; longueur 0 m. 55. Pierre calcaire. Ces deux chapiteaux ornent aujourd'hui la porte de la cour de l'église roumaine de Mangalia.

6. Chapiteau ionien en pierre calcaire, trouvé au bord de la mer, sur la plage, actuellement au Musée de la sous-préfecture. Il devait appartenir à un assez petit édifice, vu ses dimensions exiguës (0 m. 45 de longueur).

7. Au centre de la ville, près de la colline du théâtre, M. Dan, en exécutant quelques travaux de construction, a exhumé, à une profondeur de 2 à 5 mètres, plusieurs bases [1]

1. Leurs diamètres varient entre 0 m. 50 et 0 m. 55. Ceux des fûts sont de 0 m. 42 et 0 m. 46.

Digitized by Google

et quelques fragments de chapiteaux d'un édifice de style ionique, d'assez basse époque. Mon collègue M. Sauciuc-Saveanu y a exécuté des fouilles qui ont mis au jour des ruines appartenant à une grande construction à plusieurs compartiments, sous laquelle apparaissent les ruines d'une autre. Par endroits, il y a une importante canalisation. Malheureusement, ces vestiges passent au-dessous d'une maison récemment bâtie, ce qui entravera la continuation des fouilles.

8. Un morceau de marbre blanc, au grain très fin, appartenant à un édifice de style ionique, porte un bel ornement de bucrâne (Musée de la sous-préfecture).

9. Un autre fragment, portant une inscription ainsi qu'une croix, nous prouve l'existence d'un édifice chrétien, probablement une basilique (même Musée).

10. Au sud de l'église grecque, sur la falaise, et près de la mairie, on a découvert les ruines d'un édifice romain d'assez grandes dimensions. Le parement des murs appartient au type de construction bien connu, composé d'arases de moellons alternant avec d'autres de briques.

11. Près de la sous-préfecture, non loin de la mer, on voit également les ruines d'un grand bâtiment, connu sous le nom de *bains romains*. En y pratiquant des fouilles, on y trouvera certainement des choses intéressantes. Un canal important part de cette bâtisse et aboutit à la mer, après avoir traversé la cour de la sous-préfecture, où il y a un grand collecteur d'eau, de forme hexagonale et ancien.

12. Le théâtre de Callatis reste vraisemblablement caché sous l'amas de terres qui compose la hauteur, en forme d'hémicycle, située au centre de la ville.

13. Dans le voisinage et à l'est de la petite mosquée qui se trouve dans le quartier septentrional, tout près de l'enceinte, on a découvert une salle souterraine, dont les murs sont en pierre de taille bien travaillée.

14. Un édifice public de basse époque romaine a été mis au jour par nos fouilles. Il en sera question plus loin.

Digitized by Google

II. — État actuel de nos connaissances sur Callatis.

La première mention de Callatis, ville inconnue d'Hérodote qui cite pourtant d'autres colonies grecques du littoral septentrional et occidental du Pont Euxin, telles qu'Olbia, Tyras, Istros, Mésembrie et Apollonie, se trouve dans Scymnos. Il nous apprend que Callatis est une colonie dorienne qu'Héraclée Pontique a fondée au commencement du règne du roi macédonien Amyntas [1]. Héraclée elle-même était, comme on le sait, une colonie de Mégare [2] et des Béotiens [3]. Quant au roi Amyntas, il s'agit vraisemblablement du premier, qui a régné de 560 à 492 [4], car le deuxième a vécu au IVe siècle avant notre ère, époque à laquelle Callatis était déjà une ville importante.

Sa fondation remonte, par conséquent, à la fin du VIe siècle.

Au temps de Strabon, c'était une grande et florissante ville, tandis que Istros et Tomis étaient des bourgades (πολίχνια) [5].

1. Scymnos, v. 760-764, et, d'après lui, *Anonymi Periplus Ponti Euxini*, 74; cf. *Fr. Hist. Gr.*, IV, p. 380. Pomponius Mela (II, 2) se méprend lorsqu'il prétend que la ville serait une colonie de Milet.

2. Schol. d'Apollon. de Rhodes. *Fr. Hist. Gr.*, II, p. 729; III, p. 13.

3. *Fr. Hist. Gr.*, III, p. 201.

4. Otto Abel, Ἱστορία τῆς Μακεδονίας, Leipzig, 1860, p. 170.

5. VII, 6, 1. On regrette la perte des livres anciens de Polémon d'Ilion, περὶ ἐν Πόντῳ πόλεων, titre cité par Suidas (*Fr. Hist. Gr.*, III, p. 125); d'Héracleidès de Callatis, qui composa une *Histoire des Diadoques (Fr. Hist. Gr.*, III, p. 167), où, sans doute, il devait parler, plus que ne le fait Diodore de Sicile, de la révolte de ses concitoyens contre Lysimaque et du rôle qu'ils avaient joué à cette occasion; de l'œuvre, en vingt livres, de Démétrios de Callatis sur l'*Asie et l'Europe*, où il ne devait également pas manquer de parler de sa patrie, comme du reste nous l'apprend Scymnos qui l'avait consulté (*Fr. Hist. Gr.*, IV, p. 380). De même les œuvres d'Alexandre Περὶ Εὐξείνου Πόντου (*Fr. Hist. Gr.*, IV, p. 397), de Diophantès Ποντικαὶ ἱστορίαι *(ibid.)* et de Démétrios d'Odessos sur sa patrie (*ibid.*, p. 382), cité voisine de Callatis, devaient contenir de précieuses informations sur les cités du littoral occidental du Pont-Euxin.

Parmi les savants modernes qui se sont occupés de l'histoire de Callatis, en dehors de ceux qui sont cités au cours de notre étude, il faut mentionner

Digitized by Google

Ptolémée cite Callatis parmi les villes de la Mésie [1]. Constantin Porphyrogénète en fait aussi mention, d'après des sources anciennes, parmi les quinze villes de la Mésie Inférieure [2]. Pline nous informe que Callatis s'appelait auparavant *Acervetis* [3].

Strabon et Ptolémée, qui donnent les distances entre les différentes localités pontiques, doivent avoir consulté les itinéraires officiels [4].

Autour de Callatis, de Tomis et de Dionysopolis vivaient à l'époque romaine les Thraces Crobyzes et une population barbare, que Strabon qualifie de troglodyte [5]. La région de la Dobroudja portait, on le sait, le nom de *Petite Scythie* [6].

A l'époque hellénistique, sous les Diadoques, les cités du littoral occidental du Pont-Euxin furent toutes soumises par Lysimaque; mais une révolte éclata contre lui, en 313, dirigée par Callatis.

« Les Callatiens, écrit Diodore de Sicile, qui habitent la rive gauche du Pont-Euxin et avaient une garnison de Lysimaque, la chassèrent et recouvrèrent leur autonomie. De même, après avoir mis en liberté Istropolis et les autres villes voisines, ils contractèrent une alliance pour faire la

Polsberw, dont l'œuvre *De rebus Chersonesitarum et Callatianorum* (Berlin, Program des Real-Gymnasium, 1838) est déjà surannée.

1. L. III, c. x.
2. *De Thematibus*, éd. de Bonn, p. 47.
3. *Hist. Nat.*, IV, 11, 44.
4. A ce système d'itinéraires fait allusion l'inscription, trouvée entre Callatis et Constantza et publiée par G. Tocilesco dans ses *Neue Inschriften aus Rumaenien (Archaeolog.-epigr. Mittheilungen* de Vienne, XIX, p. 29).

Une copie d'une carte routière du IIIe siècle ap. J.-C., peinte par un archer palmyrénien sur la peau de son bouclier, découverte récemment, a été l'objet d'une communication de M. Fr. Cumont à l'Académie des Inscriptions, dans sa séance du 20 juin 1924. Sur cette carte sont indiquées en grec les étapes, avec notation en milles, comme dans Strabon et Ptolémée, de la route qui longeait le littoral de la mer Noire. Ces étapes commencent à Odessos, passent par Callatis et Tomis jusqu'au Danube, puis se poursuivent au delà du fleuve jusqu'à Chersonèse en Crimée.

5. VIII, 5, 12.
6. VII, 4, 5.

Digitized by Google

guerre en commun contre le dynaste macédonien. Ils attirèrent dans cette amitié ceux des Thraces et des Scythes qui habitaient dans le voisinage, de sorte que la ligue avait du poids et était en état d'opposer (à l'adversaire) des forces considérables.

« Ayant appris ce qui venait de se passer, Lysimaque, à la tête d'une armée, marcha contre les révoltés. En traversant la Thrace, il passa au delà de l'Haemus et fixa ses cantonnements près d'Odessos, qu'il assiégea. Il effraya ainsi ceux de l'intérieur et, ayant traité avec eux, soumit la ville. Ensuite, ayant réussi de la même manière à se rattacher les Istropolitains, il s'avança contre les Callatiens. En ce moment, les Scythes et les Thraces, conformément aux traités, vinrent porter aide à leurs alliés. Lysimaque alla à leur rencontre, les chargea et, ayant jeté le trouble parmi les Thraces, les persuada de passer de son côté. Puis, il vainquit les Scythes dans une bataille rangée, en tua un grand nombre et chassa les restes de leur armée au delà des frontières. Il encercla alors avec ses forces la ville des Callatiens et commença le siège, considérant comme un point d'honneur de punir n'importe comment ceux qui avaient été la cause de la révolte. Au moment où Lysimaque était occupé avec ces affaires, quelques personnes se présentèrent et lui apportèrent la nouvelle qu'Antigone avait envoyé deux armées au secours des Callatiens, l'une par terre, l'autre par mer, et que Lycon, commandant de la flotte, naviguait déjà non loin de là, tandis que Pausanias, à la tête d'une nombreuse armée, stationnait dans le voisinage d'Hiéron (près du Bosphore).

« Troublé par ces nouvelles, Lysimaque laissa un nombre de soldats capables de continuer le siège, et, prenant le commandement de la partie la plus forte de son armée, s'en alla d'urgence, impatient de prendre contact avec l'ennemi. Arrivant aux défilés de l'Haemus, il rencontra Seuthès, roi des Thraces, qui était passé avec une grande armée du côté d'Antigone et gardait les passages. Engageant une assez longue bataille avec lui, après avoir perdu beaucoup

Digitized by Google

de ses soldats et tué un grand nombre d'ennemis, il écrasa les barbares. Il se présenta alors devant l'armée de Pausanias, qui se trouvait dans une région difficile; il l'évita et l'assiégea avec succès. Après avoir tué Pausanias, il libéra, contre une rançon, une partie des soldats de celui-ci et enrôla les autres dans sa propre armée [1]. »

Pendant l'absence de Lysimaque, Callatis fut vraisemblablement secourue par la flotte d'Antigone, ce qui lui permit de résister longtemps. En 309 et 308, elle était encore assiégée par les troupes de Lysimaque. Néanmoins, la situation des Callatiens devint extrêmement précaire, car Pleistarchos, général de Cassandre, accourut au secours de Lysimaque et débarqua entre Apollonie et Callatis [2]. Bientôt intervint une entente générale entre Cassandre, Ptolémée, Antigone et Lysimaque. On abandonna à ce dernier la possession de la Thrace et de la Petite Scythie [3]. Callatis dut, à la fin, reconnaître la souveraineté de Lysimaque.

La ville souffrit beaucoup de ce siège, ce qui obligea une foule de citoyens à s'exiler pour chercher un refuge dans les États d'Eumélos, roi scythe du Bosphore cimmérien.

« Eumélos, dit Diodore, fut un vrai bienfaiteur des Byzantins, des Sinopiens et de la plupart des Grecs habitant le Pont-Euxin. Il reçut aussi mille Callatiens qui étaient partis en exil à cause du manque de blé, leur patrie étant assiégée par Lysimaque et souffrant terriblement de la diminution de tous les aliments. Non seulement Eumélos accorda à ces réfugiés un abri sûr, mais il leur donna aussi une ville, où ils pouvaient s'établir — elle fut appelée plus tard *Psoa* — et leur distribua des terres à la campagne [4]. »

1. Diodore de Sicile, éd. Curtius et Fischer (Teubner), 1906, t. V, XIX, p. 117-118.

2. *Ibid.*, XX, 112, 2. Cf. Niese, *Geschichte der griech. mund aked.-Staaten*, I, p. 367, n. 3.

3. Dion Cassius, Ol. 117, 2.

4. Diodore de Sicile, XX, 25; cf. J. Kleinsorge, *De civitatum graecarum in Ponti Euxini ora occidentali sitarum rebus*, Hale, 1888, p. 11; Niese, *o. c.*, I, p. 367, n. 3; Pick, *Münzen von Dacien und Moesien*, I, p. 85; V. Pârvan, *Gerusia din Callatis*, extrait des *Annales de l'Académie roumaine*, 1923, p. 8.

Digitized by Google

Callatis succomba après une résistance opiniâtre. Entre 305 et 302, on la trouve de nouveau soumise à Lysimaque [1]. C'est de cette époque que date la frappe des statères d'or au nom de Callatis et à l'effigie de Lysimaque [2].

La domination macédonienne ne fut pas de longue durée. En 292, Lysimaque, quoique aidé par les villes grecques pontiques, entre autres par Héraclée, dont les troupes, commandées par Cléarque, prirent part à l'expédition au delà du Danube [3], fut vaincu, fait prisonnier, puis libéré par Dromichaitès, roi des Gètes.

C'est vraisemblablement à cette époque qu'on revint à l'état de choses antérieur. En tout cas, les villes grecques et leurs alliés Thraces et Scythes recouvrèrent certainement leur liberté à la mort de Lysimaque en 281 [4].

L'idée et peut-être la nécessité d'une union entre elles, qui aboutit, à l'époque romaine, à une confédération appelée *Pentapolis* [5], dont faisaient partie Odessos, Dionysopolis, Callatis, Tomis et Istros — devenue plus tard une *Hexapolis* [6], Marcianopolis y ayant adhéré [7] — date vraisemblablement du premier mouvement des Callatiens contre le roi macédonien.

Avant que la suprématie eût passé à Tomis, Callatis eut la direction de la ligue, composée, aux premiers temps

1. Niese, *l. c.*

2. M. Soutzo, *Revue archéologique*, t. XLVI (1881), p. 204-215. Une photographie d'un de ces statères d'or, en possession d'un habitant de Constantza, m'a été communiquée par M. Argyropoulos, de la même ville. On voit d'un côté la tête de Lysimaque avec la légende ΒΑϹΙΛΕΩϹ ΛΥϹΙΜΑΧΟΥ; au revers, Zeus assis sur un siège, au-dessous duquel on lit les lettres ΚΑΛ = Καλ(λατιανῶν).

3. Memnon d'Héraclée, περὶ Ἡρακλείας, *Fr. Hist. Gr.*, III, p. 531.

4. Pick, *o. c.*, p. 85.

5. Plusieurs inscriptions en parlent. Voir, entre autres, CIG, 2056 et Cagnat, etc. *Inscriptiones graecae ad res romanas pertinentes*, III, n° 658, p. 218.

6. On parle déjà d'elle sous l'empereur Hadrien, au IIe siècle, mais on ignore à quelle date elle s'était constituée. J. Kleinsorge, *o. c.*, p. 19-21; cf. Cagnat, *o. c.*, n° 632; Th. Mommsen, *Hist. Rom.*, t. X, p. 74 et s., ou *Röm. Geschichte*, V, p. 283 adn.

7. J. Kleinsorge, *o. c.*, p. 22-23.

Digitized by Google

au moins, de ces deux cités et d'Istros[1]. Mais, vers 260 avant notre ère, des difficultés économiques surgirent entre les deux cités et la guerre devint inévitable.

« Peu de temps après, nous apprend Memnon d'Héraclée, une guerre éclata entre les Callatiens, colons des Héracléotiens, unis aux Istriens, et les Byzantins, à cause de l'emporium de Tomis, ville voisine de Callatis, dont les habitants entendaient faire un monopole. Les deux partis envoyèrent des ambassades aux Héracléotiens pour leur demander une alliance. Ceux-ci n'étaient animés d'hostilité pour aucun d'eux. Ils dépêchèrent donc des délégués afin d'essayer une réconciliation; mais ils échouèrent dans leurs démarches. Les Callatiens souffrirent beaucoup de leurs ennemis et furent obligés de traiter. De cette calamité, ils ne purent jamais se remettre complètement[2]. »

Callatis reconnaissait la souveraineté des rois thraces ou scythes, maîtres de la Petite Scythie. Du reste, cette condition lui convenait, car, tout en jouissant de son autonomie, elle pouvait s'approvisionner de blé et d'autres denrées de la campagne en échange des marchandises dont elle détenait le commerce. L'attitude hostile des Callatiens envers Lysimaque s'explique en grande partie par le fait que celui-ci troubla cet état de choses en portant la guerre dans la région et en s'attaquant aux rois barbares, souverains des villes grecques pontiques et possesseurs des récoltes.

La numismatique a fait connaître jusqu'ici les noms de cinq de ces monarques thraces ou scythes, dont les effigies figurent sur quelques monnaies, trouvées surtout aux environs de Callatis. Ce sont Canités[3], Tanousa, Charaspès,

1. La confédération dite *Pentapolis* ou *Hexapolis* était dirigée par un pontarque (ποντάρχης) et par un conseil commun (τὸ κοινὸν πενταπόλεως). Cagnat, *o. c.*, n° 634 : τὸν ποντάρχην καὶ ἄρξαντα τῆς ἑξαπόλεως. Une autre inscription (n° 635, *ibid.*) mentionne le pontarque Dionysodoros. Une troisième parle d'Hérosodos, fils de Pharnagos ἄρξαντα τῆς πόλεως (Tomis) καὶ ἄρξαντα τοῦ κοινοῦ τῆς πενταπόλεως (Cagnat, *o. c.*, n° 658 ; CIG, 2056 ; cf. Kleinsorge, *o. c.*, p. 19 et suiv.).

2. *Fr. Hist. Gr.*, III, fr. 21, p. 537.

3. Le nom de ce roi était connu par une inscription d'Odessos (Michel

Digitized by Google

Acrosas et Sarias[1], qui auraient régné tous au IIIe siècle de notre ère. Deux inscriptions, récemment découvertes à Callatis, dont il sera question plus loin, permettent d'ajouter à cette liste deux noms nouveaux de rois : Simos et Cotys.

Les cités pontiques tombèrent pour un certain temps au pouvoir de Mithridate ou, du moins, subirent son influence politique[2]. Mais bientôt les Romains firent leur apparition dans ces régions. Ils guerroyèrent contre les peuples et les rois de la Mésie et de la Petite Scythie tout le long du Ier siècle avant notre ère et finirent par triompher d'eux.

M. Licinius Crassus, en 29-27 avant J.-C., pacifia la Mésie et la Petite Scythie[3]. Les Romains durent pourtant laisser une souveraineté fictive aux rois thraces, ou peut-être ceux-ci réussirent par moments à reprendre une éphémère indépendance. C'est ainsi qu'on s'explique comment, entre l'an 12 et 19 de notre ère, on rencontre un roi Cotys, souverain de Callatis, ainsi que nous le voyons dans l'inscription inédite que nous publions plus bas.

Callatis fut probablement pourvue, après sa soumission, d'une garnison romaine. Plusieurs inscriptions parlent des militaires romains qui se trouvaient dans notre ville pontique[4]. Elle entretenait de tout temps des relations com-

C. Soutzo, *Contribution de la numismatique à l'histoire du passé de la Roumanie transdanubienne*, Bucarest, 1916, p. 6).

1. *Ibid.*, p. 7. On a trouvé aux environs de Callatis trois monnaies à l'effigie du roi Acrosas (Tacchella, *Revue numismatique*, 1900, pl. II, fig. 3-5), deux du roi Canitès (*ibid.*, 1903, pl. I, fig. 1-5, p. 203) et deux du roi Sarias (*ibid.*, pl. II, fig. 6 et 8). Une monnaie de Charaspès a été également découverte près de la même ville (Soutzo, *o. c.*, p. 6). D'autres encore de Canitès ont été trouvées ultérieurement à Callatis et publiées par Knechtel dans la *Revista Catolica* de Bucarest (1912, pl. I, fig. 4) et par Mgr Netzhammer dans le même périodique de 1914 (pl. I, fig. 2 et 31); cf. aussi C. Moisil, *Numismatica Dobrogei*, Bucarest, 1916, p. 25 et suiv., et Knechtel, *Monete inedite sau putin cunoscute din orasele noastre pontice* (Extrait du *Buletinul nunismatic*, Bucarest, 1915).

2. Strabon, VII, 4 et suiv.

3. Dion Cassius, LIII, 7.

4. Cagnat, *o. c.*, nos 652-654; Tocilesco, *Archaeol.-epigr. Mittheil.*, XIX, 1, p. 32 (un χειλίαρχος de la Ire légion, au IIe siècle de notre ère, un curator de la via Flaminia, etc.

Digitized by Google

merciales, politiques et cultuelles avec d'autres cités helléniques, non seulement du Pont-Euxin, mais aussi de la mer Égée. Les Callatiens accordèrent des honneurs à plusieurs citoyens de ces villes et nombre d'entre eux reçurent des distinctions de celles-ci. Un décret du IVe siècle avant J.-C. nous apprend que Nautimos de Callatis reçut des citoyens d'Olbia les honneurs de la proxénie, ce qui prouve qu'il existait des relations entre les deux cités pontiques[1]. Un autre décret du IIIe siècle énumère les honneurs de la proxénie, de la *politeia*, de l'isotélie et de l'accès libre dans la ville, tant pendant la paix que pendant la guerre, accordés par les Callatiens à Pasiadas, fils d'Hérodote, citoyen de Chersonèse, elle-même colonie d'Héraclée Pontique[2]. Du IIIe siècle date également un autre décret qui contient les honneurs accordés par les Callatiens à deux citoyens de Mitylène, les frères Héronax et Bacchos, fils de Calliphanès, pour des services rendus à Callatis[3]. Dans une quatrième inscription du Ier siècle avant notre ère, on voit les négociants des villes de Nicomédie, Nicée, Odessos, Tomis, Istros, Callatis, Milet, Cyzique, Apamée, Chersonèse, Bosphore, Tyras et Olbia honorer un citoyen de cette dernière, nommé Théoclès, fils de Satyros, pour les grands services qu'il avait rendus à leurs entreprises. On lui accorda une couronne d'or et une statue, placée dans le gymnase d'Olbia, construit sous la surveillance de Théoclès[4].

On voit quelle extension avait prise à cette époque le commerce de ces différentes villes.

Un thiase de Callatis honore, au IIe ou au Ier siècle avant J.-C., un de ses membres, le banquier Bicon, fils de Dioscu-

1. Minns, *Scythians and Greeks*, p. 59.

2. Tocilesco, *Neue Inschiften aus Rumaenien*, dans *Archaeol.-epigr. Mitth.*, XVII (1894), p. 99-100, republié par Ch. Michel dans son *Recueil d'inscriptions grecques*, n° 333.

3. V. Pârvan, *Archaeologischer Anzeiger*, Berlin, 1915, p. 250 et suiv. Il y est daté du IIe siècle, mais l'auteur, dans sa publication ultérieure, *Gerusia din Callatis* (p. 5), revient à la date du IIIe siècle.

4. CIG, 2059; Latyschev, IPEI, 22; Minns, *o. c.*, p. 64, n° 10; Pârvan, *o. c.*, p. 7.

Digitized by Google

ridès, pour un acte généreux, accompli après une guerre [1].

Callatis entretenait surtout avec Apollonie des relations non seulement économiques et politiques, mais aussi cultuelles. Une inscription parle des délégués que cette ville avait envoyés à Callatis pour demander une place dans un temple, afin d'y ériger une statue et déposer une couronne d'or. Ce décret, gravé sur une stèle de marbre blanc, fut placé dans le temple d'Apollon [2], mais on ignore si c'était à Apollonie ou à Callatis.

Une autre inscription, de l'an 100 avant J.-C., nous apprend également que les Callatiens, en danger d'être écrasés (probablement par les barbares), furent sauvés par l'intervention du général Stratonax, fils de Lygdamis, qui était accouru à leur secours à la tête de ses concitoyens d'Apollonie [3].

Les Callatiens voyageaient partout. On les rencontre dans plusieurs villes maritimes très lointaines. C'est ainsi qu'une certaine Neikéso de Callatis fut enterrée par son fils, Camorós, à Carystos, en Eubée [4]; d'autres Callatiens, tels que Ménandros [5] et Antis [6], sont morts à Athènes.

Callatis avait des temples, des portiques, un théâtre, une ou plusieurs agoras, des bains publics.

La numismatique a révélé l'existence dans la ville du culte de plusieurs divinités, telles que Dionysos, Apollon, Artémis, Athéna, Déméter, Hermès, Asclépios, Cybèle, les Dioscures, Héraclès, considéré comme le fondateur de Callatis, les dieux de Samothrace [7], Isis et Sérapis [8].

Dionysos jouissait d'une vénération particulière. Une inscription, connue depuis longtemps, fait mention d'une

1. Tocilesco, *Archaeol.-epigr. Mitth.*, XI, 34, 33; XIV, 32, 75; Michel, *o. c.*, n° 996; Pârvan, *o c.*, p. 6.
2. Dumont-Homolle, *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie*, Paris, 1892, n° 111[d1], p. 458.
3. Ernst Kalinka, *Antike Denkmœler in Bulgarien*, Wien, 1906, n° 94, p. 84.
4. Pârvan, *o. c.*, p. 8.
5. CIG, II, 3, 3045; cf. III, 2, 2501; Pârvan, *o. c.*, p. 8
6. CIG, 3317.
7. *Archaeolog.-epigr. Mitth.*, VI, p. 8, n° 14; cf. J. Kleinsorge, *o. c.*, p. 46.
8. Voir dans Pick, *o. c.*, les monnaies de Callatis, *passim*.

Digitized by Google

statue de ce dieu[1]; une deuxième parle de Dionysos *Dasyleios*, qu'on peut rapprocher de celui de Mégare, mentionné par Pausanias[2]; deux autres décrets, récemment découverts et commentés plus loin, concernent les décisions des thiases dionysiaques, relatives à la construction d'un temple du dieu et aux honneurs accordés à un personnage important, adorateur du dieu.

Le culte de Dionysos comportait la célébration des *Dionysia*, dont l'existence nous est révélée par un de ces décrets.

Il y avait même une fête, appelée *Diombria*, de caractère agraire, célébrée probablement pour attirer la pluie, si nécessaire à l'agriculture du pays[3]. On sait que sur les monnaies de Callatis, à côté de la figure et des emblèmes de Dionysos et d'Héraclès, figure presque invariablement l'épi de blé.

A l'époque romaine, le culte des empereurs était pratiqué obligatoirement à Callatis, comme partout ailleurs, ainsi que le prouvent certaines inscriptions[4].

De l'organisation administrative, éducative et cultuelle de la ville, nous ne savons que fort peu de chose.

Un texte d'Aristote[5] révèle l'existence à Callatis des *probouloi* (πρόβουλοι) et des stratèges. Les premiers seraient équivalents aux prytanes d'Athènes[6].

Quelques inscriptions parlent des gymnases, des gymnasiarques, des *hiéropoioi*[7], des thiases. Enfin, on connaît une *gérousia*, des gérousiarques[8], des *gérousiastai*[9].

Une inscription d'époque romaine mentionne un λογιστὴς

1. Tocilesco, *Archaeol.-epigr. Mitth.*, XIX, 1, p. 31; une autre inscription parle d'un partage des offrandes à Dionysos. *Ibid.*, XVII, 1 (1894), p. 101.
2. Tocilesco, *ibid* : ὁδοιπορεῖ εἰς τὸ Δασυλιεῖον; cf. Pausanias, I, 43, 5; Pauly-Wissowa, *Real-Encyclopaedie*, t. IV, p. 2224.
3. Pârvan, *o. c.*, p. 5.
4. *Archaeol.-epigr. Mitth.*, VIII (1884), p. 35, n° 5; *ibid.*, XIX (1896), n° 6; Cagnat, *o. c.*, t. I, fasc. III, n°s 645-650; Tocilesco, *o. c. Arch.-ep. Mitth.*, XIX, 1 (1896), p. 31, n° 3.
5. Aristote, *Polit.* lib. Ϛ (Δ), ch. xv, cité par Kleinsorge, *o. c.*, p. 44.
6. Kleinsorge, *o. c.*, p. 45-46.
7. Pârvan, *o. c.*, p. 5.
8. *Ibid.*, p. 1 et suiv.
9. Voir une inscription que nous publions plus loin.

Digitized by Google

Καλλατιανῶν πόλεως Μυσίας, de rang sénatorial, Ti. Claudius Telemachus de Xanthos, nommé plus tard, à la fin du IIe siècle, consul [1].

Callatis avait, semble-t-il, sous les Romains une organisation politique démocratique. Quelques inscriptions mentionnent le *démos*, la *boulé* [2], les synèdres et les stratèges [3]. Mais la ville était, à cette époque, en pleine décadence. A sa place s'était élevée sa rivale et voisine Tomis, devenue le centre de la Pentapolis et la résidence du Pontarque [4].

Tout le long du moyen âge, on n'entend plus parler de Callatis. On a oublié même son nom. Plusieurs cartes des XVIIe et XVIIIe siècles, indiquent, à l'endroit de Callatis, une bourgade, appelée tantôt *Pangalia*, tantôt *Mangalia*. Le géographe grec du XVIIIe siècle Mélétios, dans son important ouvrage, si bien informé et si mal connu encore des érudits, Γεωγραφία παλαιὰ καὶ νέα [5], l'appelle Παγκάλια. Le nom pourtant de Mangalia a prévalu. D'où lui vient-il? Peut-être des Tartares qui, arrivés de Crimée, colonisèrent une grande partie de la région, devenue déserte à cause des guerres, de sorte qu'à un certain moment ils formaient, presque à eux seuls, toute la population de la Dobroudja méridionale. A l'appui de notre hypothèse vient l'information suivante, que nous fournit Bonfinius, historien du XVIe siècle : *Tartarorum adventus quos plerique Mangalos appellant* [6].

1. Cagnat, *o. c.*, III, 581; Pârvan, *Gerusia din Callatis*, p. 9.
2 *Archaeol.-epigr. Mittheil.*, VI, p. 4, nº 3, *ibid.*, VIII, p. 3, nº 6; Kleinsorge, *o. c.*, p. 46.
3 *Archaeol.-epigr. Mittheil*, XI (1887), p. 33, nº 32; Kleinsorge, *o. c.*, p. 44-46; Cagnat, *o. c.*, nº 656; cf. G. Seure, *Archéologie de la Thrace*, 1913, p. 20.
4. Une inscription de Callatis parle d'un pontarque. *Archaeol-epigr. Mitth.*, VI, p. 7, nº 13.
5. Venise, 1728.
6. *Res Ungaricae*, Basiliae, 1568, p. 314.

Digitized by Google

B. — Inscriptions inédites.

1. Stèle d'un thiase dionysiaque, mise au jour par M. Théocharidès, de Mangalia, pendant les travaux qu'il a exécutés, il y a un an, pour se faire bâtir une maison, située près de l'église grecque, au haut de la falaise. Cette inscription appartient au Musée d'Antiquités de Jassy.

Marbre brisé en neuf morceaux, dont un manque. Frontispice sans ornements. Longueur, 0 m. 82; largeur, en haut, 0 m. 44; en bas, 0 m. 45; épaisseur, 0 m. 06; hauteur des lettres, 0 m. 006.

A la partie inférieure, on voit les creux, où étaient placés deux supports en métal, qui soutenaient la plaque à une certaine hauteur.

Ἀγαθᾶι τύχαι. Ἐπὶ βασιλέος Σίμου το[ῦ
Ἀσκλαπιάδα, μηνὸς Διονυσίου [1], πραισιμνῶν-
τος Ἀγήμονος τοῦ Πυθίωνος, ἔδοξε τοῖς θιασί-
ταις ὅπως κατασκευασθῆ(ι) ναὸς τῶι θεῶι. Τοὺ[ς
5 θέλοντας τῶν θεασιτᾶν ἐπαγγέλλεσθαι εἰς τὰγ κα-
τασκευὰν ὅ τι κα ἕκαστος προαιρῆται, τοῖς δὲ ἐπαγ-
γειλαμένοις ἕως μὲν χρυσοῦ εἶμεν στέφανον φιλο-
τιμίας διὰ βίου καὶ ἐγγραφάν, εἰς στάλα τοῖς δὲ ἔ-
λασσον χρυσοῦ ἐπαγγειλαμένοις ἕως ἀργυρῶν
10 τ]ριάκοντα εἶμεν τάν τε ἐγγραφὰν καὶ στέφανον ἀ-
[illegible] ται τριετηρίδι διὰ βίου. τοῖς δὲ λοιποῖ[ς [illegible] ἔ-
λασσον ἐπαγ[γειλαμένοις] τὰν ἐγγραφὰν τᾶς ἐπα-
γγελίας εἰς τὰν στάλαν· ὅπως δὲ καὶ κατασκευασθῆ(ι) ὁ να-
ὸς ὡς κάλλιστα καὶ συντομώ[τ]ατα ἐλέσθαι ἄνδρας
15 τρεῖς ἐκ πάντων τῶν θεασιτᾶ[ν]. οἱ δὲ αἱρεθέντες λαβόντες
παρὰ τῶν ἐπαγγειλαμένων, χ[ει]ρίξουντι τὰ διάφορα καὶ λο-
γον ἀποδώσουντι ἔγγραφον τοῦ χειρισμοῦ· συντελε-
σθέντος δὲ τοῦ ἔργου εἶμεγ κ[αὶ] τοῖς αἱρεθεῖσι ἐπὶ τὰγ κατα-
σκευὰν στέφανον ἐν ταῖς συνόδοις αἷς κα συνῶντι οἱ θιασῖ-

1. Mois dorien, qu'on rencontre en Locride, Étolie, Séleucie, à Chalcis, Byzance, Chersonèse, Cyzique, etc. (S. Reinach, *Traité d'épigraphie grecque*, p. 485 et suiv.).

Digitized by Google

20 τ]αι κατὰ τριετηρίδα ▭ Ἀγαθᾶι τύχαι.
Οἱ δὲ ἐπαγγείλαντο εἰς τ[ὰ]ν οἰκοδομὰν τοῦ ναοῦ·

Ἀπ]ολλώνυμος Σατύρου χρ.	[Μ]ῆνις [Ἐφ?]εσίου ἀρ(γύρια) λ
Ἀπ]ολλώνιος Ἀπολλωνίου [χρ].	Σωσίβιος Πρωτομάχου ἀρ(γύρια) [λ]
Φί]λιππος Ἀπολλωνίου [χρ]	Χαι]ρέας ▨ λλη ▨ ωντος ἀρ(γύρια) [λ]
25 Δι]ονύσιος ▨ αλονος	Εὐφραῖος ▨ υρουλα ἀρ(γύρια) [λ]
οἰκοδομησ[ε]ῖν [τὸν να]όν	▨ ἀρ(γύρια) [λ]
Μένισκος Ἡρακλ[είδου χρ]	▨ [ἀρ(γύρια) λ]
Δαμάτριος Δαματρίου χρ	▨ [ἀρ(γύρια) λ]
Μα]σι[άδα]ς Προμαθίωνος χρ	▨ [ἀρ(γύρια) λ]
30 Κρα?]τῖνος Μίκου χρ	Ἀπολλόδωρος ▨
Π]άρτιμος Μασιάδα χρ	▨ τος ἐργάτας τριάκο[ντα]
Ζώπυρος Πρωτοπόλιος χρ	Προμαθίων Προμαθίωνος ἐργάτας δεκαπέντε [1]
Ἑ]ρμαγένης Δαμόφωντος χρ	Ἀγήμων Πυθίωνος καβαλλεῖον[2] καὶ ἐργατας δεκαπέντε
Κριτόβουλος Πύρσου ρ	
35 Ἀσκλαπιόδωρος Ἀπολλοδότου χρ	▨ Ὄλυμπος Σωτηρίχου ἐργάτας ιε
Νοσσίων Ἱεροκλέος ρ	Δίων Ἀριστοκλέος ἐργάτας ιε
Ζώπυρος Ἑστίου ρ	Διονύσιος στεφαναπλόκος ἐργάτας δέκα.
Δαμοσθένης·Διονυσίου ἀλέαν εἰς τὸ θύρωμα κοῖλαν καὶ ψαλίδας	Ἀπολλώνιος Σίμου ἐργάτας ιε

40 (place pour un autre donateur[3])

L'inscription est en dialecte dorien. On emploie A au lieu de H et Ω et la forme archaïque — ντι comme désinence des verbes à la troisième personne du pluriel. N de la fin d'un mot se transforme en Γ devant K commençant le mot suivant. On relève aussi la forme archaïque et dorienne de l'infinitif d'εἰμί : εἶμεν pour εἶμειν = εἶναι, ainsi que l'enclytique κά pour = κέ = κέν.

L. 1 : βασιλέος = βασιλέως.

1. On remarque qu'il y a deux colonnes de noms, à la suite desquels est indiquée chaque donation, qui parfois est gravée au-dessous. Il faut donc lire Προμαθίων Προμαθίωνος ἐργάτας δεκαπέντε, et plus bas, à la ligne 38 : Démosthène, fils de Dionysios, offre un auvent à la porte, ἀλέαν εἰς τό θύρωμα, κοῖλαν καί ψαλίδας. Ce dernier membre du thiase s'était donc engagé à construire à ses frais la porte, la voûte et les ψαλίδας, ce qui peut signifier clés de voûte ou même anneaux creux fixés à l'autel portatif du dieu.

2. Hésychius : καβαλλεῖον· ἐργάτης ἵππος. Note communiquée par M. Bernard Haussoullier.

3. La liste a été laissée ouverte pour d'autres souscripteurs.

Digitized by Google

L. 5 : τάγ = τήγ = τήν. N transformé en Γ devant Κ.

L. 6 : ὅ τι κα ἕκαστος προαιρῆται]. κά = κέ = κέν renferme une idée de possibilité ou de probabilité.

L. 7 et 10 : εἶμεν = εἶμειν = εἶναι [1].

L. 13 : στάλαν = στήλην.

L. 16 : Χ[ει]ρίξουντι = χειρίσουντι = χειρίσουσι.

Le futur du verbe χειρίζω est, on le sait, χειρίσω. Cependant on rencontre aussi la forme dorienne χειρίξω [2].

τὰ διάφορα. Il s'agit évidemment des sommes versées et non pas seulement de leurs intérêts. Le mot διάφορα signifie « différentes choses ». En effet, les membres du thiase s'engageaient à donner, à part l'argent, des ouvriers, des bestiaux, etc.

L. 17 : ἀποδώσουντι = ἀποδώσουσι.

L. 18 : εἶμεγ καί = εἶμεν (= εἶναι) καί, que (les honneurs) soient aussi (accordés) aux élus, τάγ = τάν = τήν.

L. 19 : ἅς κα συνῶντι [3] = ἅς κεν συνοῦσι, forme archaïque de — οντι pour — ουσι.

Noms propres. — La plupart des noms propres sont hellènes ou hellénisés. On relève toutefois quelques-uns d'origine étrangère, vraisemblablement thrace.

L. 1 : Σῖμος est un nom thrace qu'on rencontre parfois dans les inscriptions [4].

L. 2 : Ἀσκλαπιάδα = Ἀσκλαπιάδου, connu par des inscriptions de la Thrace, de la Mésie Inférieure [5], voire de Callatis [6].

L. 3 : Πυθίων, assez rare [7].

1. Henricus Van Herwerden, *Lexicon graecum suppletorium et dialecticum.* Lugd. Batav., 1902, p. 243.

2. Ἑλέσθαι δὲ τὰν βουλὰν τοὺς χειρίξουντας τὸ ἀργύριον. Corcyr. 3206 b, cité par Van Herwerden, *o. c.*, au mot.

3. Οὕς κεν ἐὺ γνοίην = ce que je pourrais bien connaître (Il., 3, 235).

4. Voir le catalogue des soldats mercenaires servant à Athènes, de la fin du IVe siècle, publié par Dumont-Homolle dans les *Mélanges d'archéologie et d'épigraphie*, nos 112a, 72, 383; cf. CIA, II, 964.

5. Ernst Kalinka, *o. c.*, nos 102, 138, 218, 262, 342; Dumont-Homolle, *o. c.*, nos 42, 62d, 74g, 100m, 111c3, 111e, 114e; Gr. Tocilesco, *Neue Inschriften aus Rumaenien* dans *Archaeol.-epigr. Mitth.*, XVII (1894), p. 94 (inscription de Tomis).

6. Tocilesco, *ibid.*, p. 100.

7. Dumont-Homolle, *o. c.*, no 117a2.

Digitized by Google

L. 22 : Ἀπολλώνυμος, rare.

Ἀπολλώνιος, commun. Tomaschek le place dans la catégorie des noms thraces [1].

Σάτυρος, commun [2].

Μῆνις, rencontré une seule fois [3].

L. 23 : Σοσίβιος, Πρωτόμαχος, noms helléniques, cités par Plutarque et Xénophon [4].

L. 24 : Χαιρέας, rencontré souvent dans les inscriptions de la Thrace et de la Petite Scythie [5].

L. 25 : Εὐφραῖος, inconnu en Thrace. La partie finale du nom de son père — ουρουλα nous révèle une origine étrangère, probablement thrace ou scythe. On connaît d'autres noms thraces en — *ila*, — *ala*, — *ula*, — *rula*, tels que *Artila*, *Eptala*, *Venula*, *Perula*, *Tarula*, *Arula* [6], etc.

L. 27 : Μένισκος, assez commun [7].

L. 28 : Δαμάτριος, commun [8].

L. 29 et 31 : Μασιάδας, inconnu.

Προμαθίων, commun [9].

L. 30 : Μῖκος se rencontre sous la forme de Μῖκκος dans une inscription de Philippopoli [10].

L. 32 : Ζώπυρος, connu des inscriptions d'Héraclée et d'Apollonie [11].

Πρωτοπόλιος, rencontré pour la première fois.

L. 33 : Ἑρμαγένης pour Ἑρμογένης. On relève ce dernier nom dans les inscriptions de la Thrace [12].

1. Dumont-Homolle, p. 539; Kalinka, *o. c.*, n°s 31, 115, 116.
2. *Ibid.*, n° 111^d; G. Seure, *o. c.*, p. 68.
3. *Ibid.*, n° 117^m, p. 482.
4. *Lyc.*, 25; *Hellén.*, I, 5, 16.
5. Kalinka, *o. c.*, n°s 115, 264, 276; V. Pârvan, *Histria*, extrait des *Annales de l'Académie roumaine*, 1923, p. 67-599.
6. Tomaschek, *Die alten Thraker*, II, 2, 7; V. Pârvan, *o. c.*, p. 45.
7. Dumont-Homolle, n° 62^c5, p. 375; Pârvan, *o. c.*, p. 67-599.
8. Kalinka, *o. c.*, n°s 117, 128, 239, 300, 308; Dumont-Homolle, *o. c.*, 61, 80, 81, 100^h, 110^b4, 111^d4, 117^b4, etc.
9. Dumont-Homolle, n° 111^m; G. Seure, *o. c.*, p. 19, cf. CIG, 2056g.
10. Dumont-Homolle, n° 57^2.
11. *Ibid.*, 72e, 111^d.
12. A Ulpia Pautalia (Kustendil) et à Pizos (Tschakarlar) : Dumont-Ho-

Digitized by Google

Δαμόφων et Κριτόβουλος, noms grecs connus, rencontrés pour la première fois en Thrace.

L. 34 : Πύρσος, inconnu en Thrace.

Ἀγήμων, rencontré dans notre région pour la première fois.

L. 35 : Ἀσκλαπιόδωρος, connu par une inscription contenant une liste de mercenaires thraces à Athènes [1].

Ἀπολλόδοτος, nom grec connu, rare en Thrace et dans la Petite Scythie.

L. 36 : Νοσσίων, inconnu.

Ὄλυμπος se rencontre sous la forme d'Ὀλύμπιος .

Σωτήριχος, connu [3].

L. 38 : Ἑστίου, inconnu. Une inscription d'Apollonie nous donne le nom d'Ἑστιαῖος [4].

Δίων, connu en Thrace [5],

Ἀριστοκλῆς, connu à Héraclée, Apollonie, Odessos [6].

L. 40. στεφανάπλοκος, celui qui tresse des couronnes.

Date. — La forme des lettres de notre inscription indique une époque antérieure à la conquête romaine. En particulier, ⊙ avec un point au milieu, Π à branches inégales, Σ à branches divergentes, font penser au IIIe siècle avant notre ère [7]. Par conséquent, le temple de Dionysos, construit par les contributions bénévoles des membres du thiase, date vraisemblablement de cette époque.

L'inscription a été trouvée, ainsi que nous l'affirme M. Théocharidès, brisée et dos à dos avec la suivante, également détériorée. Elles n'étaient donc pas à leurs places primitives. Le temple a dû être démoli à la suite d'une prise de la ville par les barbares ou d'un tremblement de terre

molle, *o. c.*, p. 318; Kalinka, *o. c.*, 34, II, 47; à Constantza : Ἑρμογένης Ἀνκυρανός καὶ Τομίτης, φυλῆς Οἰνώπων ; Tocilesco, *o. c.*, XIX (1896), p. 229.

1. Dumont-Homolle, nº 112a.
2. *Ibid.*, nº 117m8; Tocilesco, *o. c.*, XIX, 1, p. 21.
3. Dumont-Homolle, nos 72d, 114, 117b14.
4. *Ibid.*, nº 111d3; Tocilesco, *o. c.*, XVII, 1 (1894), p. 97.
5. Dumont-Homolle, nº 117p4; Kalinka, *o. c.*, nº 117.
6. *Ibid.*, nº 72f 111d3, 113a28 ; Kalinka, *o. c.*, nos 257, 298, 335
7. S. Reinach, *o. c.*, p. 485 et suiv.

Digitized by Google

dont parlent souvent les auteurs anciens concernant ces régions. Cette calamité est survenue pendant ou après le règne du roi Cotys, fils de Rhoemétalcès, sous lequel la deuxième inscription a été gravée, car celle-ci a été suspendue à l'intérieur de l'édifice, qui était donc encore intact à cette époque, c'est-à-dire dans la première moitié du Ier siècle de notre ère.

Quelques beaux fragments d'un temple de style ionique ont été découverts dans le voisinage de ces deux inscriptions. Appartiennent-ils au temple de Dionysos, érigé par les membres de son thiase? On ne saurait l'affirmer.

Rois, gouverneurs, membres du thiase, fêtes. — L'inscription fait mention, à la première ligne, d'un roi appelé *Simos*. C'est, je crois, pour la première fois qu'on rencontre ce nom de monarque. Est-il thrace, est-il scythe, on ne sait au juste, car, comme on l'a déjà vu, les villes grecques du littoral occidental du Pont-Euxin acceptaient volontiers, par crainte ou par intérêt, la suzeraineté des rois thraces voisins, et parfois elles se soumettaient même à des monarques plus lointains, par exemple aux grands rois scythes, dont la domination devait s'étendre, de temps en temps, jusqu'à la Petite Scythie.

Sous le règne de Simos, qui semble être un barbare hellénisé, car son père s'appelait Asclépiadès, Callatis jouissait-elle de son autonomie? Ce n'est pas sûr. On nous apprend, en effet, que le vote du thiase a été pris « étant magistrat Hagémon, fils de Pythion ». Est-ce l'archonte principal de la ville, ou plutôt le gouverneur que le roi Simos lui avait imposé? Question difficile à résoudre.

On remarque l'empressement des *thiasitai* pour construire d'urgence un temple de Dionysos. La contribution est importante, ce qui prouve une grande prospérité chez les habitants de Callatis.

Beaucoup souscrivent une somme en or; d'autres au moins trente monnaies d'argent pour avoir droit aux honneurs dont parle l'inscription; quelques-uns fournissent la main-d'œuvre, dix, quinze, trente ouvriers; d'aucuns

Digitized by Google

s'engagent à construire certaines parties du temple, telles que la porte, les voûtes; d'autres, enfin, donnent des moyens de transport, car c'est ainsi, je suppose, qu'il faut entendre la contribution d'Hagémon, fils de Pythion, qui s'offre à fournir un cheval et quinze ouvriers.

Un comité de trois hommes, élus parmi tous les membres qui composaient le thiase, ce qui suppose que même ceux qui n'avaient pu, à cause de leur pauvreté, participer à la souscription, étaient éligibles, devait surveiller les travaux de la construction. On leur versa toute la contribution, mais on les obligea à rendre compte par écrit, une fois les travaux achevés, de leur gestion.

Des récompenses furent accordées aux souscripteurs selon l'importance de leurs donations : une couronne et une inscription au tableau d'honneur, récompenses à vie pour ceux qui avaient versé une somme en or; ceux qui avaient souscrit trente pièces d'argent eurent droit à une ἐγγραφή à vie et à une couronne donnée pendant la fête du dieu, qu'on célébrait tous les trois ans (τριετηρίς). Les mêmes honneurs étaient promis aux membres du comité, chargés de l'exécution des travaux, s'ils s'acquittaient bien de leur mission. Ils devaient recevoir ces récompenses dans les assemblées des membres du thiase pendant la fête triennale de Dionysos.

L'existence de *Dionysia* nous prouve que le culte du dieu avait à Callatis beaucoup de ressemblances avec celui des cités helléniques d'autres régions. Mais à côté de ces fêtes traditionnelles et communes à tous les Grecs, adorateurs de Dionysos, on en célébrait à Callatis d'autres, dont parle l'inscription suivante.

2. Stèle d'un thiase dionysiaque, trouvée au même endroit que la précédente. Marbre brisé en cinq morceaux. A droite du frontispice est gravé en creux et d'une façon schématique un dauphin, probablement l'emblème du thiase. Elle fait maintenant partie des collections du Musée d'Antiquités de Jassy.

Longueur 1 m. 02; largeur : en haut, 0 m. 37; en bas,

Digitized by Google

0 m. 41; épaisseur 0 m. 11; hauteur des lettres 0 m. 008.

Ἐπὶ βασιλέος Κότυος τοῦ Ῥαιμητάλκα,
μηνὸς Διονυσίου, ἐν τριετηρίδι,
ἔδοξε τοῖς θιασείταις, Διόδωρος Δαμα-
τρίου εἶπε· Ἐπειδὴ Ἀρίστων Ἀρίστωνος
5 πατρὸς ἐὼν εὐεργέτα καὶ κτίστα τᾶς πό-
λιος καὶ φιλοτείμον τοῦ θιάσου ἐπαύξων
μὲν οὖν τὰς τοῦ γεννάσαντος ἀρετὰς
διατελεῖ, ὅμοιαν ἐπιδείκνυται τὰν
ἴδιαν αἵρεσιν ποτὶ τὸν δᾶμον ἐν παντὶ
10 καιρῶ(ι) καὶ κινδύνω(ι) σώ(ι)ζων καὶ εὐεργε-
τῶν τοὺς πολείτας καὶ ἐπαγγελλό-
μενος [περί] τινος ἀγαθοῦ παραίτιος ἐ-
σεῖσθαι [π]οτί τε τὸν θιάσον τὸν
παρ' ἁμῶν εὔνουν ἑαυτὸν ἐνπαρε-
15 χόμενος καὶ συνεπαύξων τὰς τοῦ
Διονύσου [τε]ιμὰς καίπερ ὢν παντά-
πασιν νέος μεῖζον ἐνδείκνυται τὸ
ποτὶ τοὺς πολείτας φιλόδοξον παρὰ
τοὺς τάχιον εὐεργετῆσαι
20 προαιρηθέντας, ὅπως οὖν καὶ οἱ θιασ-
εῖται φαίνωντα[ι] τὰν ποτ' αὐτὸν εὔνοιαν δι-
ατ]ηροῦντες [καὶ] ἀπομναμονεύοντες
▨ ποθ' ἑαυτοὺς γνησιότατα καὶ τάχιον.
▨ πρατως τῶ(ι) πατρὶ αὐτοῦ τὰς
25 ▨ τειμὰς παρὰ τοὺς λοιπούς
▨ πρατως αὐτοὺς ποιησαμέ-
νου[ς] ἀναγορε[ύωνται] τὸν στέφανον διὰ τὸ αὐ-
τὸν τετειμᾶσθαι [ἀ]πὸ τοῦ δάμου ταῖς ἴσ-
αις τῷ(ι) πατρὶ τει[μαῖς ἐν ταῖς] συνόδοις ἐν
30 ταῖς στεφανοῦν κατα ▨
κατὰ πᾶσαν ἁμέραν ἐναίσι[μον ▨
Ἀρίστωνα Ἀρίστωνος τὸν εὐ[εργέταν] τ[οῦ]
δάμου καὶ φιλότειμον τοῦ θιάσ[ου]· δεδόσ-
θαι δὲ τὸν στέφανον εἰς τὸ κατὰ ἴδιον εὐ-
35 εργεσίας μὲν καὶ ἀρετᾶς ἕνεκεν τὰς εἰς
τὸν δᾶμον εὐνοίας καὶ φιλοτειμίας
τὰς εἰς τοὺς θιασείτας· ἐνγράψαι δὲ
τοὺς θιασείτας τὸ ψάφιζμα τοῦτο εἰς

Digitized by Google

τελαμῶνα λευκοῦ λίθου ἕως μηνὸς
40 Λυκήου [1] τῶν ξενικῶν Διονυσίων καὶ
ἀνάθεμεν εἰς τὸν ἐπιφανέστατον
τοῦ μυχοῦ τόπον.

Dialecte dorien. On relève, entre autres, la préposition ποτί pour πρός. N ne se transforme pas en Γ devant un Γ.

L. 1 : βασιλέυς = βασιλέως.

L. 3 : θιασῖται et L. 21 : θιασεῖται.

L. 5 : εὐεργέτα = εὐεργέτου ; κτίστα = κτίστου ; πόλιος = πόλεως.

L. 6 : φιλοτείμων = φιλότιμος.

L. 7 : γεννάσαντος = γεννήσαντος = πατρός. Peut-être est-ce une influence du latin *genitor*.

L. 10 : ἐπανγελλόμενος = ἐπαγγελλόμενος.

L. 18 : πολείτας = πολίτας.

L. 25 : τειμάς = τιμάς.

L. 27 : ἐνγράψαι = ἐγγράψαι.

L. 41 : ἀνάθεμεν = ἀναθεῖναι [2].

Date. — A côté de ⊙ avec un point au milieu, apparaît Θ avec une barre horizontale; Σ a les deux branches parallèles; Π a les deux pieds égaux.

A part ces particularités du tracé des lettres, qui caractérisent l'époque romaine, l'inscription peut être datée par l'indication du nom du roi Cotys, fils de Rhoemétalcès.

On connaît plusieurs rois appelés Cotys. A. Dumont en a dressé une liste, pourtant incomplète [3] :

1. Cotys, frère de Seuthès, roi des Thraces. Le fils de celui-ci, Rhéboulas, fit une alliance avec Athènes, en 331 avant J.-C. [4].

2. Cotys, père de Rhascuporis [5], qui régna probablement au IVe siècle avant notre ère [6].

1. Ce mois appartient tant aux fastes de Lamia et de Chaléon qu'aux fastes doriens de Byzance. Voir les tableaux I et II dans S. Reinach, *o. c.*, p. 484-487.

2. Van Herwerden, *Lexicon*, p. 363 : θέμεν = θεῖναι.

3. Dumont-Homolle, *o. c.*, voir l'index.

4. CIA, II, 175b; Dumont-Homolle, *o. c.*, nº 112.

5. Dumont-Homolle, *o. c.*, nº 112ff et CIA, III, 553.

6. Un fragment de Théopompe, conservé par Athénée, se rapporte à un

Digitized by Google

3. Cotys, fils de Rhascuporis [1], de la même époque ou début du IIIe siècle.

4. Cotys, fils de Cotys. Il en est question dans un décret du peuple de Cyzique en l'honneur des fils du roi Cotys : Rhoemétalcès, Polémon et Cotys [2]. L'un de ces deux Cotys fut roi des Thraces Odryses, allié à Persée, dont parle Tite-Live [3].

5. Cotys, roi des Thraces Odryses, qui régna vers l'an 166 avant J.-C. [4].

6. Cotys, fils de Sadalas . On ne sait quand il a régné.

7. Cotys, fils de Rhoemétalcès [6].

A cette liste, il faut ajouter :

8. Cotys, roi du Bosphore et de Chersonèse. Il nous est connu par un texte de l'historien Phlégon qui vivait, comme on le sait, vers la fin du règne d'Hadrien. Cotys régna au temps de César [7].

9. Cotys, père de Rhoemétalcès [8], dut régner au Ier siècle avant J.-C., car son petit-fils Cotys fut roi des Thraces au commencement du Ier siècle de notre ère.

Cotys est parfois appelé θραχάρχης [9], c'est-à-dire chef suprême de la Thrace.

On connaît trois Rhoemétalcès. Il est question de Rhoemétalcès le Jeune dans deux inscriptions [10].

D'après Th. Mommsen, Cotys, fils de Rhoemétalcès, a régné entre l'an 12 et 19 après J.-C. [11].

de ces Cotys, contemporain de Philippe. Il était roi de « tous les Thraces ». *Fr. Hist. Gr.*, I, p. 283.

1. CIA, III, 1077; Dumont-Homolle, n° 112f2.
2. Dumont-Homolle, n° 114[1], p. 472.
3. Tite-Live, 42, 29; cf. Kleinsorge, *o. c.*, p. 13.
4. Dumont-Homolle, n° 110b4.
5. *Ibid.*, n° 62a.
6. *Ibid.*, nos 110b7, 114[1], 114[2].
7. *Fr. Hist. Gr.*, III, p. 602.
8. Θρα(ι)[κ]ῶν Ῥοιμητάλκην Κότυος υἱόν. Dumont-Homolle, n° 110b7, p. 445. Il est omis dans l'index général de cet ouvrage.
9. Ὑπὲρ τοῦ βασι]λ[έως ?] Κότυος [τοῦ Ῥοιμητάλκο?]υ Θραχάρχου. Kalinka, *o. c.*, n° 83, p. 75; cf. Dumont-Homolle, p. 562, inscription trouvée à Sofia : Κότυος-Σθραχάρχου.
10. Dumont-Homolle, 112f3, 112f4.
11. *Ephemeris epigr.*, II, 254; cf. Kalinka, *o. c.*, p. 75.

Digitized by Google

Notre inscription est donc de cette époque.

Le thiase semble avoir eu aussi un caractère politique. Ariston père a été εὐεργέτης et même κτίστης, c'est-à-dire restaurateur de Callatis, après une grande calamité, survenue vraisemblablement vers la fin du Ier siècle avant notre ère.

Ariston fils suivit l'exemple de son père, dont il avait hérité les qualités et la politique. Il montra en toute occasion la même sollicitude à l'égard du *démos* (ἐν παντὶ καιρῷ καὶ κινδύνῳ). Il fut le bienfaiteur de ses concitoyens qu'il avait sauvés à plusieurs reprises, et le protecteur du thiase. C'est pourquoi il fut proclamé εὐεργέτης τοῦ δήμου καὶ φιλότιμος τοῦ θιάσου. Les membres de celui-ci décrétèrent de lui accorder une couronne d'or, d'inscrire sur un marbre blanc leur décision et de l'exposer à la place la plus en vue, à l'intérieur du temple.

Ce décret appelle quelques remarques sur la constitution politique de Callatis.

On a fort peu de documents pour en tracer même les lignes générales. Pourtant, la succession à la tête de la ville de deux personnages, père et fils, nous révèle une influence de la constitution oligarchique d'Héraclée [1], métropole de Callatis.

Callatis, sous le règne de Cotys, fils de Rhoemétalcès, semble avoir joui de son ancienne autonomie et rétabli ses lois traditionnelles.

Aristote fournit quelques informations sur la constitution oligarchique d'Héraclée, d'Istros et de Marseille. Dans ces cités, le gouvernement était entre les mains de deux magistrats, appartenant à la même famille, père et fils, ou même de deux frères.

Les révolutions apportèrent des changements. A Istros, le pouvoir passa au *démos;* à Héraclée, à une assemblée de six cents personnes, qui composait probablement la *gérousia* [2].

1 Ἄρχουσιν ἐνιαχοῦ μὲν ἅμα πατήρ τε καὶ υἱός, ἐνιαχοῦ δὲ ὁ πρεσβύτερος καὶ νεώτερος ἀδελφός. Aristote, *Pol.*, V, 5, 2 (*Fr. Hist. Gr.*, II, p. 162).

2. Aristote, *Pol.*, V, 5, 2; V, 4, 2; *Fr. Hist. Gr.*, II, p. 162.

Digitized by Google

Callatis adopta sans doute l'organisation de sa métropole. Cependant, au commencement du Ier siècle avant notre ère, l'état politique dut être modifié.

D'abord, la cité fut, comme sa métropole, gouvernée par une oligarchie, représentée par quelques centaines de personnes qui formaient la *gérousia*, dont une inscription a révélé l'existence [1]. Ensuite, l'évolution politique permit l'instauration du régime démocratique, tout en conservant pourtant certains traits de l'ancien régime. Ainsi le pouvoir continua à être exercé par les membres d'une même famille influente. En effet, notre inscription montre Ariston succédant à son père, dont il fut probablement le collaborateur, ainsi que le permettait l'ancienne constitution héracléotique, imitant en quelque sorte celle des Doriens de Sparte, gouvernés par deux éphores.

Quels sont les événements graves qui permirent à Ariston père de jouer un rôle si important?

Ariston fils vivait, comme on l'a vu, au commencement du Ier siècle. En admettant qu'à l'époque où fut gravée l'inscription il avait 40 à 50 ans ou même moins, il était né dans la seconde moitié du Ier siècle avant notre ère, environ l'an 30-35. Son père pouvait, à cette époque, être en pleine force de l'âge et exercer déjà une haute magistrature, ou avoir une situation en vue à Callatis. Je ne pense pas pouvoir faire descendre la date de son rôle politique jusqu'aux événements dont il s'agit dans l'inscription bien connue de Dionysopolis, où un certain Acornion, au moment de la plus grande puissance du roi gète Buérébiste, sauva sa patrie par ses démarches diplomatiques auprès de ce monarque et fut même chargé par lui d'une ambassade à Pompée, qui se trouvait en Macédoine vers l'an 50 [2]. On est plus près de la vérité en plaçant l'activité politique d'Ariston père dans la seconde moitié du Ier siècle avant J.-C.

A cette époque, les Romains faisaient la guerre aux bar-

1. V. Pârvan, *Gerusia din Callatis*, Bucarest, 1923.
2. Kalinka, *o. c.*, n° 95, p. 92; G. Seure, *Archéologie de la Thrace*, 1913, p. 24-25.

Digitized by Google

bares qui infestaient la Mésie et la Petite Scythie. Les armées de Rome s'avancèrent jusqu'au Danube, mais, à plusieurs reprises, furent obligées de se replier. Les cités grecques tombèrent les premières, victimes de ces luttes; Callatis, ruinée économiquement, fut dévastée par les Gètes, unis à d'autres barbares.

Le point culminant de ces événements est certainement la campagne du général romain M. Licinius Crassus, proconsul de la Macédoine, en 29 av. J.-C., contre les Daces, les Gètes, les Bastarnes et les Scythes [1]. Après avoir vaincu les Myssiens et leurs alliés, il reçut une ambassade des Bastarnes, qui lui demanda de ne pas s'avancer plus loin. Il n'en fit rien. Dans une bataille rangée, il réussit à écraser ces barbares. Il en tua un grand nombre et fit beaucoup de prisonniers, entre autres leur roi, Deldône. Cette victoire effraya les autres peuples. Rholès, roi gète, conclut une alliance avec Crassus. Les Bastarnes, battus encore une fois, demandèrent grâce. Crassus leur imposa des conditions très dures. La domination romaine s'étendit alors dans la Petite Scythie [2] (an 27 [3]).

Dans la région de Dionysopolis et de Callatis, M. Licinius Crassus n'eut pas à intervenir contre les Thraces Odryses qui vinrent de leur propre gré se soumettre sans armes; il les libéra du joug des Besses, « les plus brigands parmi les brigands », comme les qualifie Strabon [4].

Bientôt tout le pays put respirer. Callatis, ainsi que les autres cités grecques du littoral de la mer Noire reconnurent la souveraineté de Rome et se mirent à restaurer leurs villes, prises et ruinées par les barbares.

Une inscription d'Odessos parle de quarante-six citoyens, morts « après leur retour » dans la cité [5].

Dans une autre, un certain Aristagoras est loué par ses

1. Dion Cassius, II, l. LI, ch. XXI.
2. Furtwængler estime que le trophée bien connu d'Adam-Klissi aurait été érigé par M. Licinius Crassus et restauré seulement par Trajan.
3. Dion Cassius, l. LIII, 7; Kleinsorge, *o. c.*, p. 17.
4. VII, 5, 12.
5. *Mittheilungen des deutsch.-arch. Instituts zu Athen*, X, p. 317; cf. Kleinsorge, *o. c.*, p. 15.

Digitized by Google

concitoyens d'Istros pour avoir réparé les dégâts causés à la ville par les ennemis [1].

Une autre inscription d'Apollonie fait mention d'un citoyen qui est devenu « fondateur » de la ville, prise et ruinée par les barbares (κτίσας τὴν πόλιν μετὰ τὴν ἔκπτωσιν) [2].

Ariston mérita à Callatis, pour la même cause, le titre que ses concitoyens lui accordèrent de « bienfaiteur et fondateur » de la ville (εὐεργέτας καὶ κτίστας τῆς πόλιος).

Notre inscription parle, à la ligne 40, des « fêtes dionysiaques étrangères » (ξενικὰ Διονύσια), qui avaient lieu au mois dorien Lykéos.

C'est la première fois, je pense, qu'on trouve cette mention. Ces fêtes, dont on ignore l'organisation, sont, comme l'indique leur nom, des fêtes célébrées par des étrangers, vraisemblablement par les Thraces. En effet, ceux-ci, « grands buveurs de vin [3] », comme les qualifie Théopompe, avaient un culte particulier pour Dionysos [4]. Un texte de Dion Cassius parle des Thraces Odryses, qui vénéraient ce dieu à Dionysopolis, ville voisine de Callatis [5].

3. Fragment d'ex-voto en marbre (collection N. Roscouletz, Constantza). Relief au cavalier (longueur 0 m. 21; hauteur 0 m. 15; épaisseur 0 m. 045). On voit une partie du cheval, un sanglier à la crinière bien marquée, qu'un chien tire par l'oreille [6].

Ἀρίστων Ἀν[τονίου? Ἀν[θίμου?]
ἥρωι ἰσχυρῶ[ι εὐχα-
ριστήριον ἀν]έθηκεν.

Époque romaine.

1. *Archaeol.-epigr. Mitth.* de Vienne, VI (1882), p. 36; cf. Kleinsorge, *ibid.*
2. *Archaeol.-epigr. Mitth.*, X, p. 163; Kleinsorge, *o. c.*, p. 16.
3. Τὸ δ' εἰσί πάντες οἱ Θρᾷκες πολύποται (Théopompe, fgm. 149. *Fr Hist. Gr.*, I, p. 304.)
4. Hérodote, IV, 7.
5. Τὰ δ' ἄλλα πλὴν τῆς τῶν Ὀδρυσῶν κατέδραμεν (M. Licinius Crassus), τούτων γάρ ὅτι τῷ τε Διονύσῳ πρόσκεινται καὶ τότε ἄνευ τῶν ὅπλων ἀπήντησαν οἱ ἐφείσατο καὶ αὐτοῖς καὶ τὴν χώραν ἐν ᾗ καὶ τὸν θεὸν ἀγάλλουσιν ἐχαρίσατο. Dion Cassius, II, 51.
6. Voir, pour les ex-voto au type du cavalier: G. Seure, *Archéologie thrace*,

Digitized by Google

4. Fragment de marbre (0 m. 57 × 0 m. 80), appartenant probablement à une très grande base ronde de statue ou à une colonne votive.

'Α]ντωνείν-
ος]....γερ ?]ωσιαστής
.....κιος
..... Μοσχίωνος
.....ν.

Époque romaine. Le nom de Moschion, au génitif, est peut-être celui de l'archonte de la ville. Ce nom figure sur quelques monnaies callatiennes [1].

Cette inscription est dans la cour de l'ancienne mosquée, près de la hauteur du théâtre.

5. Fragment de stèle en marbre (0,72 × 0,20 × 0,21), au Musée de la sous-préfecture.

Μνήμη-
ς] ταύτ(ην) ἐ-
χάραξε
χάριν.

6. Sur un fragment de marbre sculpté appartenant à l'entablement d'un édifice chrétien, orné d'une croix encerclée, on lit :

τοῦ φιλωκτίστο[υ.

Musée de la sous-préfecture.

7. Objet rond en pierre calcaire (diamètre 0 m. 14; épaisseur 0 m. 06), creusé d'un canal qui en fait le tour; au centre est un trou, entouré de trois bandes concentriques (fig. 4).

1943, p. 104 et s.; du même, *Étude sur quelques types curieux du cavalier thrace*, extrait de la *Revue des Études anciennes*, t. XIV (1912), *passim*.

1. Pick, *o. c.*, nº 240, p. 103. Sur un côté, figure la tête d'Athéna; sur le revers, ΚΑΛΛΑ[ΤΙΑΝΩΝ] et le nom de l'archonte ΜΟΣΧ(ΙΟΝΟΣ). Une monnaie identique est en possession de M. Charabatakis de Mangalia.

Digitized by Google

L'une d'elles est ornementée de dents de scie et de points; les deux autres portent l'inscription suivante :

+ ΙΩΑΝ + ΚΥΡΑΔΟϹ ΚΥΒΔΑ
ΛΕΦΑΑΠΟΜΑ

La première ligne contient, semble-t-il, un nom : Ἰωάν(νης) Κύραδος Κύβδα.

Fig. 4. — Couvercle de pierre calcaire.

Λεφάαπομα semble être composé de λέφος = λαῖφος = mauvais vêtement, haillon, voile de vaisseau, et de πόμα = πῶμα = bouchon, couvercle de vase, de tonneau, de coffre, etc. Est-ce un instrument employé pour attacher les voiles à leurs cordes, ou un couvercle quelconque, ou même un objet liturgique, une sorte de moule pour le pain bénit? Dans ce dernier cas, on peut se demander pourquoi les lettres ne sont pas gravées à rebours. Il se peut même que cette inscription énigmatique appartienne à une autre langue que le grec. Collection N. Roscouletz.

8. Brique estampillée, trouvée dans la cour de la maison de M. Phoroglou, bâtie dans l'hémicycle de la hauteur, présumée être le théâtre de la ville (Musée de la sous-préfecture) :

ΕΠΙΣΧΥΟ
ΑΚΟϤΝΟ

Digitized by Google

Est-ce le nom, inconnu jusqu'ici, d' Ἐπίσχυος Ἀκόρνου, ou faut-il adopter la lecture Ἐπ' ἰσχύος Ἀκόρνου = sous le pouvoir d'Acornos? Ce nom rappelle celui d'Ἀκορνίων de l'inscription bien connue de Dionysopolis, de l'an 50 avant J.-C.

9. Estampille en creux sur le goulot d'une grande amphore rouge. Collection Roscouletz.

χαῖρε, Σῖ(μος ?)
Λυσίθε(ος).

Ce dernier nom semble être celui du fabricant, car on le rencontre sur plusieurs autres vases.

10. Sur un autre vase de la même collection :

Εὐρυδ(ίκη ?) Ἀμοία.

11. Sur un fragment d'amphore rouge de la même collection :

Ἐφραῖος Λυσίθε(ος),

12. Sur un autre vase rouge de la même collection :

— ΙΝΟΣ

13. Sur un autre :

Εὔπορος Λυσίθ(εος).

Même collection.

14. Sur une grande amphore rouge, appartenant à M. Ionasco, de Mangalia :

▨ΡΧΙΔ ΘΑΣΙΩΝ

inscription gravée autour de la lettre N de dimensions plus grandes :

Κλεα]ρχίδ(ης) Θασίων,

ce qui nous montre l'existence des relations commerciales entre Callatis et Thasos.

15. Sur un des chapiteaux des bains, mis au jour par nos fouilles, sont gravées les lettres ЄΠΤΡ, ce qui pourrait signifier soit ἐπίτρ(οπος), soit ἐ(πίσκοπος) Π(έ)τρ(ος), ou même un autre

Digitized by Google

nom quelconque. L'inscription a été ajoutée postérieurement, peut-être à l'époque où les chrétiens essayèrent d'employer les chapiteaux et les colonnes des bains pour la construction d'une église.

16. Fragment d'une stèle en pierre calcaire (longueur 0 m. 72 × 0 m. 71). (Musée de la sous-préfecture) :

D(is) M(anibus)
Fl(avia) Sabina vi-
xit annis XXI.

C. — Statuettes, reliefs, figurines de terre cuite, vases, bijoux.

1. Ex-voto. Chien aux oreilles longues et retombantes. Il est assis sur ses quatre pattes et tient dans la gueule, par une des jambes, une grenouille.

Marbre. Longueur 0 m.12; largeur 0 m. 04; hauteur 0 m. 09.

Collection N. Roscouletz, Constantza.

2. Grenouille votive [1].

Marbre. Longueur 0 m. 06; largeur 0 m. 025; hauteur 0 m. 04.

Même collection.

3. Fragment d'une statuette représentant un Eros ou un génie ailé funéraire.

Marbre. Longueur 0 m. 20; largeur 0 m. 08; épaisseur 0 m. 03.

Même collection.

4. Petit fragment d'une corniche orné d'oves et d'astragales, sur lesquels passe une branche, dont il reste une feuille. Beau style.

Marbre. Longueur 0 m. 16; largeur 0 m. 10; épaisseur 0 m. 02- m. 015.

Même collection.

1. Comparer d'autres ex-voto à la grenouille (S. Reinach, *Répertoire de la statuaire grecque et romaine*, t. II, p. 778; t. III, p. 225).

Digitized by Google

5. Petit ornement sur feuille d'or, travaillé au repoussé. On voit, au centre, une tête féminine. A l'extrémité, une rosace ciselée. Cet objet a dû être cousu sur le vêtement d'un mort.

Longueur 0 m. 03; diamètre 0 m. 015; diamètre de la rosette 0 m. 005.

Même collection.

6. Petit ex-voto. Anneau plat en bronze, sur lequel on lit l'inscription en relief ΘΕΩΙ. Diamètre extérieur 0 m. 053; diamètre intérieur 0 m. 032.

Même collection.

7. Bague de bronze; trois quarts de l'anneau manquent. Belle tête d'homme imberbe, ciselée. Grand diamètre 0 m. 02; petit diamètre 0 m. 013.

Même collection.

8. Statuette de bronze. Patine marron foncé. Mars ou guerrier, tendant le bras droit en avant, tenant l'autre à la hauteur des genoux. Les membres inférieurs sont brisés à la hauteur du genou et de la cheville. Il est coiffé d'un très haut casque, ou bonnet phrygien [1]. Barbe pointue, travaillée à la manière des statues archaïques. Ventre, ombilic et fesses bien accentués.

Longueur 0 m. 09; largeur 0 m. 04; épaisseur 0 m. 02.

Même collection.

9. Poignée d'une porte ou d'un coffre. Bronze ciselé. Patine brune. La partie supérieure se termine par un buste d'un enfant, ayant les bras tendus. A la partie inférieure, il y a la tête d'un homme barbu.

Longueur 0 m. 11; largeur, entre les extrémités des bras, 0 m. 05; largeur de la partie lisse, 0 m. 012; épaisseur 0 m. 005.

Même collection.

10. Six petits masques, une boucle d'oreille et une chaînette en bronze, trouvés ensemble dans un tombeau de l'ancien cimetière, situé au nord de la ville, près du lac de Mangalia.

a) Deux masques identiques représentant une tête de

1. Voir d'autres sculptures similaires dans S. Reinach, *o. c.*, t. III, p. 55, 59, 244.

Digitized by Google

femme. Cheveux bouclés sur le front et soutenus par un diadème ou un bandeau. Bronze. Patine verte. Longueur 0 m. 045; largeur 0 m. 037; épaisseur 0 m. 0025.

b) Deux masques identiques représentant une tête féminine, coiffée du *klaft* égyptien. Sur le front, on remarque un ornement qui a l'aspect d'un croissant. Derrière la tête s'élèvent trois rangées d'un emblême égyptien, représentant les vertèbres d'Osiris. Il s'agit donc du culte d'Isis, attesté aussi par les monnaies callatiennes [1].

Bronze. Patine verte. Longueur 0 m. 09; largeur 0 m. 06; longueur des vertèbres 0 m. 035; épaisseur 0 m. 002.

c) Deux masques identiques. Figure féminine. Nez proéminent, yeux indiqués sommairement. Chevelure, divisée en deux, encadrant la figure. Une agrafe, terminée par deux boules reliées par une barre horizontale striée, soutient les cheveux au-dessus du front.

Bronze. Patine verte. Longueur 0 m. 055; largeur 0 m. 045.

d) Grande boucle de bronze, soutenant une pendeloque émaillée, couleur brune foncée, en forme d'amande.

e) Petite chaînette en bronze.

Même collection.

11. Petit ornement à tête féminine. Chevelure divisée en deux se confondant avec le *klaft* aux stries parallèles. Il se termine, à la partie inférieure, par une feuille d'acanthe et en haut par un rouleau.

Bronze. Patine verte. Longueur 0 m. 042; largeur 0 m. 033.

Même collection.

12. Petit buste de femme. Chevelure divisée en deux, terminée par un ornement ressemblant à une fleur de lotus et surmontée d'un croissant, ce qui caractérise Isis. Les cheveux sont représentés par des rayures parallèles.

Bronze ciselé. Patine brune. Longueur 0 m. 05; largeur du buste 0 m. 04; largeur de la tête 0 m. 013; épaisseur 0 m. 025.

Même collection.

13. Petite lyre à double face. A la base, il y a deux feuilles

1. Pick, *o. c.*, p. 13, nº 302.

Digitized by Google

d'acanthe qui enveloppent deux têtes de cygne accostées.

Argent. Longueur 0 m. 045; largeur 0 m. 03; épaisseur 0 m. 03. Trouvée dans une tombe ancienne.

Même collection.

14. Base d'un chandelier, reposant sur trois pattes de lion, assises sur des supports en forme de sabots. Trois boules ornent les coins intermédiaires. La partie supérieure manque.

Bronze. Patine verte. Longueur entre les pieds 0 m. 15; longueur du corps central 0 m. 115.

Même collection.

15. Lampe oblongue sur une base ronde. Le manche se termine en cou et tête de cygne. Deux orifices, un ovale, un rond (celui de la mèche).

Bronze. Longueur 0 m. 17; largeur 0 m. 07; longueur du manche, 0 m. 075; longueur de la tête de cygne 0 m. 045.

Même collection.

16. Partie supérieure d'une balance, terminée par deux crochets, surmontés chacun d'une boule. Forme de losange. Au centre, un orifice rond de 0 m. 015 de diamètre.

Bronze. Patine verte. Longueur 0 m. 145; épaisseur 0 m. 003. On a également trouvé un fragment de la chaînette en forme de corde.

Même collection.

17. Poids de plomb en forme de losange. Sur chacun des quatre angles et au centre, une boule en relief. Celle du milieu est entourée de six rayons. Revers non travaillé.

Longueur 0 m. 041; épaisseur 0 m. 004.

Même collection.

18. Poids de plomb rond. Lettres en relief ΟΓ et un emblème qui semble une massue. Revers non travaillé.

Diamètre 0 m. 025; épaisseur 0 m. 004.

Même collection.

19. Poids de plomb rond. Sur un côté, une tête d'homme imberbe, au front fuyant. Au revers, une massue, le goryte et, entre ces deux emblèmes, le mot ΕΚΤΑ.

Diamètre 0 m. 035.

Même collection.

Digitized by Google

20. Fragment de poids de plomb rond. Sur un côté, tête masculine imberbe. Revers non travaillé.

Diamètre 0 m. 035.

Même collection.

21. Poids de plomb rond. D'un côté, une tête d'homme, entourée d'une file de perles. Au revers, deux barres horizontales et les lettres ΓΚΑ.

Diamètre 0 m. 032.

Même collection.

22. Vase en terre cuite en forme de cratère sans anses. Support rond et bas. La partie inférieure est couverte d'un ornement en relief, composé de sept files parallèles d'oves, séparées par deux tores et deux scoties. Suit une partie concave, ornée, aux trois quarts de la hauteur, de deux lignes parallèles gravées très fines. Large rebord; vernis rougeâtre; à l'intérieur, vernis plus foncé.

Hauteur 0 m. 155; diamètre de la bouche 0 m. 165; diamètre de la base 0 m. 10.

Même collection.

23. Vase en terre cuite en forme de cratère sans anses. Support bas, en cône tronqué. Une décoration originale couvre la partie inférieure de ce vase. Elle est composée de feuilles de chêne et de dix grands glands en relief. Près du rebord, une ligne d'oves. Vernis jaune olive, qui s'écaille par endroits, surtout aux glands.

Diamètre de la bouche 0 m. 14; hauteur 0 m. 12; diamètre de la base 0 m. 06; longueur des glands 0 m. 03.

Même collection.

24. Petit gobelet d'une finesse remarquable. Il est orné, aux trois quarts de la hauteur, d'une bande de deux lignes de perles, interrompues de distance en distance par une fleur de lys stylisée. Au-dessus de cette ornementation, il y a plusieurs lignes simples gravées.

Diamètre 0 m. 08; hauteur 0 m. 07.

Même collection.

25. Un petit *skyphos* rouge d'un galbe admirable. Pâte très fine. Deux belles et élégantes anses, dont l'une est bri-

Digitized by Google

sée. A la partie supérieure, une simple et fine ornementation en relief, composée de quelques feuilles minces détachées. A la partie supérieure, plusieurs lignes parallèles gravées, presque invisibles.

Diamètre 0 m. 10; hauteur 0 m. 12; épaisseur 0 m. 001.

Même collection.

26. Un petit *askos*, marron foncé, à une seule anse et un goulot latéral oblique. Il est décoré de lignes parallèles gravées.

Longueur 0 m. 06; hauteur 0 m. 055.

Même collection.

27. Moule en terre cuite d'une figurine. Femme assise, drapée d'un long chiton et d'un himation, portant la main sur la poitrine.

Longueur 0 m. 18; largeur 0 m. 09; épaisseur 0 m. 08.

Même collection.

28. Moule en terre cuite rouge. Buste d'Aphrodite, ayant de chaque côté un Eros aux ailes éployées. Elle porte un collier et ses cheveux encadrant la figure retombent sur les épaules. Beau travail hellénistique.

Longueur 0 m. 205; hauteur 0 m. 20; épaisseur 0 m. 01.

Même collection.

29. Moule en terre cuite, brisé au milieu en deux. Personnage masculin, probablement Héraclès ou un vieillard, s'appuyant sur sa massue ou sur un bâton.

Longueur 0 m. 09; largeur 0 m. 05; épaisseur 0 m. 01.

Même collection.

30. Petite tête de Méduse en terre cuite jaune blanchâtre. Cheveux crépus; langue pendante; grands yeux aux arcades sourcilières accentuées.

Longueur 0 m. 053; largeur 0 m. 055. La partie postérieure est creuse.

Même collection.

31. Petit masque tragique en terre cuite représentant un vieillard barbu et glabre. Front large et bombé; arcades sourcilières obliques; yeux à demi-clos; bouche ouverte, encadrée de moustaches retombantes.

Digitized by Google

Longueur 0 m. 05; largeur 0 m. 02; épaisseur 0 m. 014. Dos creux.

Même collection.

32. Tête de figurine féminine en terre cuite rouge. Cheveux soutenus par un bandeau, négligemment travaillés à la partie postérieure.

Longueur 0 m. 06; largeur 0 m. 035.

Même collection.

33. Tête de figurine féminine en terre cuite jaune. Chevelure soutenue par un bandeau. Les plis du cou sont ceux d'une personne potelée, à la fleur de l'âge.

Longueur 0 m. 05; largeur 0 m. 032.

Même collection.

34. Lampe en terre cuite rouge. Deux orifices, éloignés l'un de l'autre. Au milieu, une ornementation florale simple: une palmette.

Longueur 0 m. 05; largeur 0 m. 035; hauteur 0 m. 03.

Même collection.

35. Lampe en terre cuite. Deux orifices très proches l'un de l'autre. Au milieu, un personnage, le manteau déployé au vent, est monté sur un animal fantastique à queue de poisson.

Longueur 0 m. 07; largeur 0 m. 05; hauteur 0 m. 03.

Même collection.

36. Phiale au vernis noir. Au centre, une décoration florale très commune à Callatis : six branches croisées se terminant chacune par une feuille de chêne. Au dos est gravée sur le vernis la syllabe ΣΥΡ.

Diamètre 0 m. 13; diamètre de la base 0 m. 07; hauteur 0 m. 04; épaisseur 0 m. 003.

Même collection[1].

37. Petit couvercle d'un vase d'étain, orné d'une rosace au milieu et d'une file de perles au pourtour.

Longueur 0 m. 05; largeur 0 m. 05. Trouvé dans un des

1. M. Roscouletz possède aussi un grand nombre de monnaies callatiennes qui mériteraient une étude spéciale.

Digitized by Google

compartiments de bains romains, mis au jour par nos fouilles.

Collection du Musée d'antiquités de Jassy.

38. Tête de figurine féminine en terre cuite rouge foncé. Haute coiffure, décorée d'une guirlande de feuilles. Deux branches montent de chaque côté des tempes et sont séparées par une autre qui descend du haut jusqu'au front.

Hauteur 0 m. 055; largeur 0 m. 035.

Trouvée à Caracicola, près de Callatis.

Collection du Musée d'antiquités de Jassy.

39. Tête de figurine féminine en terre cuite rouge, coiffée d'un pilos au rebord tordu.

Hauteur 0 m. 04; largeur 0 m. 03.

Trouvée dans les fouilles de Callatis.

Même collection.

40. Fragment de figurine féminine en terre cuite rouge foncé. Beau travail hellénistique.

Hauteur 0 m. 04; largeur 0 m. 02.

Même collection.

41. Tête de figurine féminine en terre cuite rouge. Haute coiffure, divisée en deux et soutenue par un bandeau.

Hauteur 0 m. 05; largeur 0 m. 03.

Collection de M. Stamatopol, de Mangalia.

42. Figurine féminine en terre cuite rouge. Long himation enveloppant les deux mains, dont l'une est replié sur la poitrine et tient la marge du vêtement.

Hauteur 0 m. 15; largeur 0 m. 04; épaisseur 0 m. 025.

Collection de M. Ionasco, de Mangalia.

III. — Fouilles.

Nous avons fait des fouilles, à deux endroits différents, à Callatis : au bord de la mer, entre la sous-préfecture et le palais de la douane, et à l'angle nord-est de l'enceinte.

I. — Ce sont quelques grosses pierres de taille, détachées des murs d'un édifice antique et tombées dans la mer, qui nous ont décidé à exécuter des fouilles en ce point. Nous avons

Digitized by Google

mis au jour une partie d'une large estrade, qui soutenait les murs d'un édifice important, démoli probablement dès l'antiquité, ainsi qu'un pan de mur d'une bâtisse voisine, construite avec des pierres de taille de petit appareil. Ces ruines étaient recouvertes d'un amas de terre d'une profondeur d'à peu près 2 mètres. Nous y avons découvert un grand nombre de tessons de céramique grecque, d'un beau vernis noir (parfois décorés de guirlandes de feuilles et de fleurs de différentes couleurs, ou offrant une ornementation en relief d'écailles de poisson, de lignes géométriques, surtout de grecques), ainsi que d'autres fragments de vases en terre cuite rouge d'époque romaine. Parmi les objets méritant d'être mentionnés, il y a plusieurs lampes en terre cuite noire ou rouge et quelques têtes de figurines. On a également trouvé un certain nombre de monnaies callatiennes, mais en très mauvais état.

Les ruines mises au jour mesurent 10 mètres de longueur sur 2 m. 60 à 3 m. 25 de largeur.

Nous avons été obligés d'interrompre nos fouilles à cet endroit, car, pour continuer, il eût fallu l'autorisation des propriétaires des terrains voisins, absents en ce moment-là de la ville, voire même démolir une route qui longe le littoral, ce qui eût été encore plus difficile.

II. — Nous avons donc porté toute notre attention sur un autre point de la cité, à l'angle nord-est, où en 1915 avaient déjà été pratiquées des fouilles sommaires par M. D. Théodoresco. Ayant mis au jour une partie d'un grand édifice antique, il crut avoir découvert une basilique chrétienne [1]. Nos fouilles, en dégageant presque tout l'ensemble des ruines, ont démontré qu'il s'agit d'un établissement de bains de basse époque romaine, resté inachevé. Les chrétiens essayèrent plus tard, sans toutefois parvenir non plus à terminer les travaux, à remployer les matériaux en marbre, dont plusieurs étaient restés à l'état d'ébauche. En effet,

1. D. Théodoresco, *Raport special n° 6. Prima campanie de săpături la Callatis*, publié dans le *Raport asupra activităii Muzeului National de Antichităti în cursul anului* 1915; Bucarest, 1916, p. 31-36, sans plan ni figures.

Digitized by Google

sur certains morceaux sculptés des thermes, notamment sur les chapiteaux, on relève des croix, maladroitement sculptées, ce qui a fait croire aux premiers fouilleurs qu'on était en présence des ruines d'une basilique chrétienne.

Nos fouilles ont mis au jour plus de la moitié de la grande salle C et toute la partie sud de la bâtisse, où l'on a découvert également deux puits qui desservaient les bains.

Fig. 5. — Le promenoir des thermes. Salle B.

Il y a, d'abord, un promenoir avec péristyle (B), large de 13 m. 25, que les fouilles ont dégagé à moitié. (fig. 5). Le mur occidental de cette pièce, pavée de grandes dalles de pierre calcaire, a une épaisseur de 1 m. 25. Il a été déblayé sur une longueur de 15 mètres, tandis que celui qui lui fait face à l'est, dégagé sur toute sa longueur, mesure 21 m. 73.

Ces deux murs parallèles s'appuient, au nord, comme, du reste, tout l'édifice, sur le mur de l'enceinte de la cité, épais de 3 m. 50.

Toute cette pièce a été découverte — à part certaines parties que nous avons déblayées nous-même — dans la première campagne de fouilles, mais on a cru pouvoir l'identifier avec le narthex de la basilique. C'est, en réalité, une salle d'attente et de promenade des thermes, ayant sa partie

Digitized by Google

centrale dallée à ciel ouvert et entourée d'un portique. A droite et à gauche, il y avait deux couloirs voûtés [1] où l'on pouvait s'abriter contre le soleil ou la pluie. Deux longues banquettes en pierre, appuyées contre les murs (K, K'), d'une largeur de 0 m. 60, étaient à la disposition des clients. Elles ont été mises au jour par nos fouilles. Celle du mur oriental K', mesurant 6 m. 90, est très bien conservée.

Une ouverture, pratiquée dans l'épaisseur du mur de l'enceinte, du côté nord de la salle, avec péristyle, donnait accès dans une petite pièce (A), que M. Théodoresco a prise à tort pour une des tours de la cité [2]. Les murs de cette salle n'ont pas l'épaisseur de ceux de l'enceinte. Or, cette sorte d'œuvres de défense est généralement très bien fortifiée; car ce sont les tours qui devraient être plus solides que le reste des murailles. L'épaisseur du mur de la salle A est à peu de chose près la même que celle des murs des autres parties des Thermes, ce qui prouve qu'ils ont été construits en même temps. C'est une chambre de repos, comme on en connaît d'autres, par exemple aux thermes du Forum de Pompéi [3]. On avait de cet endroit une superbe vue sur la mer et sur la plaine, que traversait la route de Tomis.

Par une entrée, large de 2 m. 80, on accédait du promenoir avec péristyle dans une très grande salle en forme de trapèze, dont le mur oriental, face à la mer, mesurait 17 m. 52 de longueur et celui de l'ouest 21 m. 73. Elle est à un niveau de 0 m. 40 inférieur à celui de la précédente. Cette pièce était divisée en plusieurs travées. Quatre piliers en forme d'équerre marquaient les angles d'une cour intérieure, également pavée de grandes dalles de pierre calcaire (fig. 6.). Elle était entourée de trois côtés de colonnades formant des arcades. Il y avait deux colonnes et trois arcades du côté de l'est et de l'ouest, trois colonnes et quatre arcades du côté nord. Un couloir,

1. Les traces de la voûte écroulée ont été relevées par le R. P. Roscouletz. de Mangalia, qui avait assisté aux premières fouilles.

2. Rapport cité, p. 33.

3. Mazois, *Pompéi*, III, pl. XLVII; Thédenat, *Pompéi*, II, p. 109; R. Cagnat et V. Chapot, *Manuel d'archéologie romaine*, p. 213.

Digitized by Google

large de 3 m. 20 sur 3 m. 60, entourait cette pièce rectangulaire centrale du côté septentrional, dans lequel on pénétrait par les quatre ouvertures, larges de 2 mètres, formées par les trois colonnes mentionnées, dont deux bases ont été trouvées sur place. C'était probablement le *frigidarium*.

Fig. 6. — Un des piliers de la salle C des thermes.

En effet, un long canal, large de 0 m. 90, vient de la pièce F par une ouverture O, traverse le mur, épais à cet endroit de 1 m. 10, longe, sous le pavé dallé, le mur sud, tourne vers le nord en suivant le mur oriental, fléchit encore une fois vers l'ouest et aboutit au bassin collecteur H, long de 1 m. 30, large de 1 m. 20, qui est creusé près du mur de l'enceinte. Dans le même bassin se déversait un autre canal, longeant le mur septentrional. Nous n'avons pas pu le suivre jusqu'au bout.

Le canal, dont la base est construite de grandes dalles de briques concaves, ornées, à la marge, d'un motif géométrique, de dents de scie, a deux bouches (M et N) qui s'ouvrent tout près des arcades orientales de la cour centrale. Leur diamètre est de 0 m. 35. Elles ont un couvercle en pierre, formant une grille étoilée.

Digitized by Google

On pourra objecter qu'il manque une piscine dans cette pièce dallée pour qu'on puisse la considérer comme un *frigidarium*. Mais une piscine creusée n'était pas toujours de rigueur en Orient, comme c'est le cas des bains de Serdjilla, en Syrie [1]. Du reste, dans la salle voisine D, où l'on pouvait accéder par une large entrée, il y en avait une. Par conséquent, nous croyons que la cour centrale C servait aux ablutions, ce qu'atteste surtout la canalisation importante qui s'y trouve et surtout les deux bouches du tuyau par où s'écoulait l'eau, dont on faisait ici un grand usage.

Près du pilier sud-ouest nous avons mis au jour un puits, recouvert d'une plaque de marbre et ayant conservé sa margelle. Il a une profondeur de 11 mètres et son eau, formant une petite rivière souterraine, a été trouvée bonne à boire au moment de notre découverte. Dans le voisinage de ce puits, à l'angle du même pilier, il y a une sorte de boîte carrée, construite avec des pierres de taille; elle servait vraisemblablement comme dépôt de divers petits objets nécessaires aux bains.

Au sud de la salle C se trouvent plusieurs compartiments, dont les murs ont disparu sur plusieurs points. Toutefois nous en avons mis au jour certaines parties, qui nous ont donné d'intéressantes indications quant au plan général. On y distingue plusieurs petites salles, dans lesquelles on accédait par deux entrées, une à l'ouest (R), dont la porte, construite de grosses pierres de taille, subsiste encore, l'autre à l'est, pratiquée dans le mur, bâti en petit appareil. Par cette dernière, on entrait dans un couloir étroit E et on se trouvait en face d'une piscine D à deux compartiments, qu'un mur bas séparait du couloir et des autres pièces voisines.

Cette piscine était recouverte de plaques de marbre, qui s'appuyaient sur une plate-forme jusqu'au niveau de la petite saillie qui contourne la salle. On en a exhumé un grand nombre, toutes brisées. Sur une d'elles (0 m. 39 × 0 m. 21), il y a un curieux dessin, tracé à l'encre par un des

1. De Vogüé, *Syrie centrale*, I, p. 94 et suiv.; Cagnat et Chapot, *o. c.*, p. 225.

Digitized by Google

ouvriers ou des architectes qui travaillaient à la construction des bains (fig. 7). Ce sont des exercices d'une fantaisie libre. A gauche, on voit un cavalier romain, vêtu d'une *paenula* et tenant de sa main droite une branche en guise de fouet. Devant ce cavalier marche un personnage, couvert d'un manteau léger, qui laisse apercevoir les lignes de son corps. Il tourne la tête vers le spectateur et tient de ses mains une torche, de laquelle s'échappe un nuage de fumée. A droite,

Fig. 7. — Dessin tracé sur une plaque de marbre de la salle D des thermes.

au milieu des rinceaux et d'autres motifs floraux, émerge une tête étrange, couverte d'une haute coiffe orientale. Au-dessous, on remarque l'esquisse incomplète d'une autre figure. Au revers de la plaque, se voit une file de trois bases de colonnes, surmontées d'une partie de leurs fûts. Des traits courbes, tracés d'un point à l'autre des bases, peuvent passer pour une esquisse rapide, rappelant les proportions et les rapports existant entre les diverses parties d'un projet de colonnade.

Dans la même salle on a trouvé un morceau du placage des bains, consistant en carreaux octogonaux de marbre

Digitized by Google

blanc (0 m. 65 × 0 m. 38), ainsi que des plaques de marbre portant des dessins géométriques sculptés en creux : des fleurs cruciformes inscrites dans des carrés et encadrées d'une file de dents de scie (fig. 8). Tous ces motifs étaient colorés en rouge.

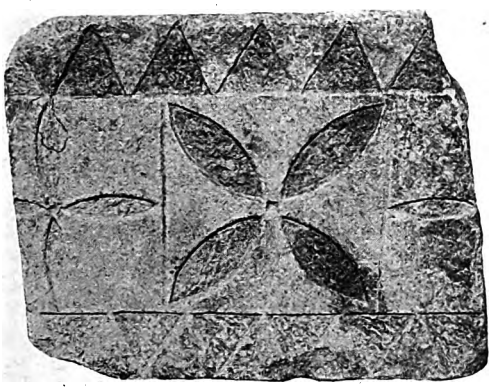

Fig. 8. — Revêtement en marbre du mur d'une salle des thermes.

Dans le même endroit, on a trouvé un intéressant chapiteau de style composite, dont il sera question plus loin, ainsi que divers morceaux d'un placage rouge brun, imitant le marbre.

La pièce F devait comprendre plusieurs compartiments, car on a relevé les fondations d'un mur M′, dirigé de l'ouest à l'est, sur lequel on a élevé postérieurement, avec des matériaux des murs démolis des thermes, un autre mur, construit de biais, pour aménager une cave qui a servi à une des maisons modernes, détruites par le bombardement de la flotte russe en 1916. Un autre mur, se dirigeant de T vers l'ouest, formait, avec les murs L^2 et L^3, une nouvelle salle. Ces divers compartiments, dans lesquels on pénètre par deux entrées R et V, étaient probablement destinés à servir de *caldarium* et d'*apodyterium*.

Au fond de la salle F, on a trouvé un deuxième puits, comblé de terre, dont la profondeur doit être égale à celle du puits voisin, car, en voulant le déboucher, on est allé jusqu'à 10 mètres sans avoir pu arriver à la couche d'eau.

Les deux grandes salles pavées de dalles reposent sur

Digitized by Google

une plate-forme de pierres très épaisse. Les murs s'élèvent sur des fondations qui ont une profondeur de 2 m. 85, comme nous l'avons constaté par des sondages exécutés à l'entrée de la salle C, du côté droit.

On a employé deux sortes d'appareils à la construction. Le petit appareil en pierres de taille se voit à l'angle sud-est de la piscine et aux piliers de la cour centrale C; le grand appareil, dont les pierres de taille mesurent 0 m. 75 × 0 m. 20 × 0 m. 25; 0 m. 95 × 0 m. 22 × 0 m. 27; 0 m. 85 × 0. 62 × 0 m. 25, a servi à la construction des murs extérieurs, surtout de celui qui sépare les pièces B et C. Les piliers de la salle C, L, L^1, L^2, L^4, ainsi que le pan de mur L^3, sont bâtis en *opus mixtum*, c'est-à-dire en arases de moellons en pierres de taille de petit appareil, séparées par quatre rangées de briques.

On a découvert plusieurs pièces de l'entablement. Ce sont des pierres grossièrement travaillées.

Le toit était couvert de briques concaves mesurant 0 m. 50 de longueur. De grandes fenêtres éclairaient les salles. Leurs vitres étaient colorées. On en a trouvé un grand nombre présentant un aspect de vitraux. Le feu les avait brunies, car le bâtiment a dû être fort endommagé, sinon détruit, par un grand incendie dont les traces sont partout visibles.

Date et style des thermes. — L'édifice qu'on vient de décrire date de la basse époque romaine ou du commencement de l'époque byzantine. Parmi les rares monnaies qu'on y a trouvées, les plus anciennes sont du temps de Constantin le Grand et du règne de l'empereur Maurice (fin du VIe siècle). C'est, en effet, entre le IVe et le VIe siècle qu'il faut placer la construction de nos thermes, ce qu'indique aussi le style des sculptures, notamment des chapiteaux.

Les colonnes sont d'un marbre bleuâtre, rapporté d'Orient. La plus grande partie en est restée à l'état d'ébauche; un événement grave, une guerre, une invasion ou un incendie ayant arrêté les travaux. Plus tard, les Chrétiens essayèrent, à leur tour, de remployer les matériaux restés sur le chantier pour faire construire une église. Ce travail fut maladroite-

Digitized by Google

ment exécuté. On constate que l'emblème chrétien ne figure pas sur tous les chapiteaux, dont le travail est achevé, et que sur ceux où il existe, ce n'est pas dans le plan de la surface du linteau, primitivement lisse. Mais c'est surtout sur d'autres morceaux de sculpture qu'on distingue le remploi chrétien.

En effet, nos fouilles ont exhumé plusieurs plaques en marbre, décorées de bas-reliefs représentant des motifs végétaux. Leur revers, destiné à rester uni, a été utilisé par les ouvriers chrétiens, qui y ont grossièrement sculpté des croix.

Les bases des colonnes, d'un diamètre variant entre 0 m. 60 et 0 m. 65, sont restées en majorité inachevées. Nous n'en avons trouvé que deux entièrement terminées. On y relève deux scoties et quatre tores. Quelques-unes présentent de chaque côté une partie creuse, où l'on a glissé le fer de soutien d'un grillage, qui séparait le couloir G de la salle centrale C.

Les chapiteaux, en forme de pyramide tronquée renversée, sont également restés en partie inachevés. Leur grand axe mesure 0 m. 71 ou 0 m. 70; le petit 0 m. 43 ou 0 m. 42; la hauteur 0 m. 16. Seuls les deux chapiteaux de l'entrée de la grande salle C sont plus grands, les colonnes ayant à soutenir, à cet endroit, l'entablement de la façade. Nous en avons découvert un à proximité du puits voisin. Il est brisé et porte l'inscription mentionnée ЄΠΤΡ. Le deuxième, sur lequel les chrétiens avaient sculpté deux croix, entourées de bandes parallèles verticales, a été exhumé antérieurement et retrouvé dans la cour d'une maison de Mangalia. Il a été transporté par nos soins au Musée de la sous-préfecture.

La partie inférieure des chapiteaux offre la forme ronde d'une couronne de feuilles, terminée par deux volutes, séparées par un ornement d'oves de mauvais style.

La première campagne de fouilles a fait découvrir plusieurs fûts de colonnes. Un seul est inachevé. Leurs diamètres varient de 0 m. 32 à 0 m. 40. Plusieurs ont disparus pendant la guerre.

Nous avons découvert dans la salle D, comme nous l'avons

Digitized by Google

dit, un intéressant et curieux chapiteau en marbre, haut de 0 m. 45, d'un diamètre de 0 m. 37 à la base. Quatre béliers adossés en ornent la partie supérieure. Leurs têtes forment les angles. A l'endroit où leurs corps se confondent, il y a de chaque côté un aigle. L'un tient dans ses griffes un veau, l'autre un oiseau. La partie inférieure est décorée de feuilles d'acanthe que resserre une belle couronne du même motif. C'est un de ces chapiteaux d'origine orientale qui étaient très répandus dans tout l'Empire à l'époque romaine et byzantine. Il ressemble beaucoup à ceux de Saint-Apollinaire *in Classe* de Ravenne [1].

Quelques menus fragments d'un deuxième chapiteau identique ont été découverts dans le compartiment F.

Ces morceaux appartiennent-ils au bâtiment des thermes? Nous ne le croyons pas. Il est plus probable qu'ils ornaient un autre monument.

Nous nous proposons de continuer les fouilles cette année pour dégager complètement la salle B et mettre au jour les édifices voisins, auxquels vraisemblablement appartenaient les chapiteaux aux béliers.

O. Tafrali,
Professeur à l'Université de Jassy.

1. L. Bréhier, *Études sur l'histoire de la sculpture byzantine* (extrait des *Nouvelles Archives des Missions scientifiques*, 1911, p. 30 et suiv.). Voir aussi deux chapiteaux, l'un conservé au Musée impérial ottoman, l'autre, de beaucoup postérieur, appartenant à Saint-Marc de Venise. Comparer aussi celui qui a été découvert au monastère de Lavra, au mont Athos, et publié par L. Bégulè et E. Bertaux, *les Chapiteaux byzantins à figures d'animaux*, Caen, 1911, fig. 3, p. 9.

Digitized by Google

NOTICE SUR UN LÉGENDIER HISTORIQUE
CONSERVÉ A ROME [1]

(Pl. I-III.)

Les origines de la peinture moderne remontent à l'art des miniaturistes, dont l'étude nous montre aussi bien le développement des moyens que l'évolution du goût et du sens artistique. Les fresques antiques ne se sont conservées qu'à l'état de débris. Le moyen âge s'est bientôt lassé de ce genre rigide et immobile; ce qu'il a produit en fait de fresques n'a pas souvent résisté à la pioche des démolisseurs ou au pinceau des « restaurateurs ». Les peintres de miniatures ont développé un genre qui n'est pas moins ancien et qui n'a pas tant souffert des ravages du temps [2]. Les miniatures étaient destinées d'abord à l'illustration des manuscrits calligraphiés. Elles gagnèrent de plus en plus en importance sur le texte et constituèrent un genre d'art qui, pendant quelques siècles, précéda et accompagna la peinture des tableaux. Les riches bibliothèques des princes et des communes, des églises et des couvents, nous ont conservé un nombre assez grand de manuscrits enluminés pour combler les vides dans l'histoire de la peinture entre la fin de l'antiquité et Giotto.

L'âge de la miniature ne comprend, à proprement parler, que cinq siècles (du IXe au XVe). La peinture murale de l'Orient, cultivée en Égypte, en Syrie et surtout à Byzance, perd lentement son caractère rigide; elle perfectionne l'harmonie des couleurs et des lignes dont elle va user pour reproduire les

1. Bibliothèque du Vatican, fonds latin, n° 8541.
2. R. de Lasteyrie, *L'architecture religieuse en France à l'époque romane, ses origines, son développement*, Paris, 1912, p. 547.

Digitized by Google

scènes de la nature et de la vie humaine. Puis l'harmonie des couleurs disparaît, les lignes souples ne se prêtent plus au même mode de coloriage et, malgré la perfection technique, la décadence commence : la Renaissance, qui a donné un essor inouï à la peinture de tableaux, n'offre rien de comparable aux miniatures de « l'âge des manuscrits ».

L'étude de l'origine de la miniature se laisse mieux poursuivre dans des pays d'Orient ou situés au nord des Alpes. L'évolution postérieure s'accomplit en Italie, mais d'autres pays y contribueront et bientôt une influence réciproque se manifestera dans l'art des miniaturistes.

Les relations entre l'art italien et l'art français ont fait l'objet d'hypothèses ingénieuses [1]. La cour du duc de Berry était un milieu favorable où l'influence italienne sur les maîtres français pouvait s'exercer. Mais le peintre attitré du duc de Berry, Jean Pucelle, dont l'empreinte domine l'art français de ce temps, ne pouvait pas rester inaperçu des Italiens qui fréquentaient les cours de France ou rencontraient en Italie quelque manuscrit enluminé en France [2]. A l'âge d'or de la miniature, l'influence réciproque est incontestable et l'attribution de telle ou telle œuvre à un artiste connu, la découverte d'un nom de peintre, en apportent sans cesse de nouvelles preuves.

Un parallélisme se fait remarquer entre l'évolution de la peinture des tableaux et l'art des miniatures. Les tableaux, quoique commandés par quelque grand seigneur, par quelque corporation ou couvent, sont souvent anonymes comme l'œuvre des enlumineurs, et l'historien doit être satisfait s'il y peut distinguer des écoles. Quelques noms émergent de l'oubli. Guido de Sienne et Cimabuë ont frayé la voie au XIIIe siècle. Le créateur de la peinture moderne, Giotto, a

1. P. Durrieu, *la Peinture à l'exposition des Primitifs français*, Paris, 1904; du même, *Michelino da Besozzo et les relations entre l'art italien et l'art français à l'époque du règne de Charles VI* (*Mém. de l'Ac. des Inscr.*, Paris, t. XXXVIII, 1911).

2. A. Michel, *Histoire de l'art*, t. III, I, p. 101-171; H. Martin, *les Peintres des manuscrits et la miniature en France ;* P. Durrieu, *Manuscrits de luxe exécutés pour des princes et des grands seigneurs français.*

Digitized by Google

développé une activité riche et féconde, à Florence et à Padoue, à Naples et à Milan. Ses fresques de Santa Croce de Florence, représentant la vie de saint François d'Assise, ont inspiré les peintres des légendes; nous en reconnaissons les traces dans le manuscrit enluminé dont il va être question, ce qui permet d'en fixer la date approximative. A Sienne, Duccio fonda une école, devenue le foyer de l'art florentin. De là il se répand sur toute l'Italie, de Naples jusqu'aux Alpes, et partout, à côté des tableaux, la miniature fait son apparition. On distingue des écoles de Bologne, de Sienne, de Pise, de Florence, de Naples, de Milan et de Venise, villes qui étaient en même temps des centres de la peinture. Pourtant, on peut dire en général que les peintres du nord de l'Italie se sont occupés de la miniature avec plus d'intensité que ceux du midi de la Péninsule. C'est la Lombardie, l'Ombrie et la Toscane qui ont vu s'épanouir et fleurir l'art des enlumineurs. Bologne est demeurée le véritable foyer de cet art qui envoya ses rayons en France et dans les pays au delà des Alpes. Niccolo di Giacomo, qui était en activité pendant la seconde moitié du XIVe siècle, a signé tant de manuscrits enluminés qu'il représente à lui seul toute une école. Il devait avoir de nombreux disciples, et c'est peut-être l'un d'eux qui a exécuté l'œuvre admirable qui fait l'objet du présent travail [1].

***

La Bibliothèque du Vatican, relativement riche en manuscrits enluminés du XIVe siècle [2], possède un légendier orné de peintures, œuvre d'un artiste du meilleur temps de l'art bolonais. Ce manuscrit fait partie du fonds latin (nº 8541) et se compose de cent quinze feuillets numérotés. Quelques-uns ont été enlevés et M. S. de Ricci nous en a signalé au moins

1. A Venturi, *Storia dell' arte italiana*. T. V., *la Pittura del trecento*, Milano, 1906.

2. D'après Venturi, *l. c.*, ce sont : fonds Pal. lat., 623, 629, 631, 632, 636; fonds Vat. lat., 20, 22, 23, 26, 30, 1366, 1375, 1388, 1389, 1390, 1394, 1409, 1411, 1430, 1434, 1436, 1452, 1455, 2463, 2492, 6827, 7598.

Digitized by Google

deux qui ont passé de l'ancienne collection du prince Sterbini à Rome dans les bibliothèques de deux amateurs à Paris[1]. Le manuscrit est sur vélin; les feuillets couverts de peinture mesurent 0 m. 28 sur 0 m. 21. La vie de cinquante et un saints y est racontée par l'image. La reliure est en maroquin rouge, aux armes du pape Benoît XIV[2].

Chaque feuillet est écartelé et les quatre miniatures sont entourées d'un riche encadrement. La répartition entre les saints et les apôtres est inégale. Tandis que l'évangéliste Luc ne figure que dans deux miniatures (fol. 44 *verso*), la vie de l'apôtre Jacques est racontée en soixante-treize scènes (fol. 25 et suiv.). D'ailleurs, le compositeur du légendier a suivi des règles traditionnelles : il a rédigé une rubrique (en grec *lemma*), tirée de l'Écriture sainte ou des légendes sacrées ou profanes, pour indiquer le sujet à l'artiste chargé de l'enluminure. Par ce procédé, l'unité de composition est garantie. La conception personnelle, l'individualité de l'artiste disparaît, ou elle est subordonnée à une tendance générale. L'étude comparée de la reproduction d'un sujet identique fait cependant ressortir des traits individuels qui permettent de grouper les enlumineurs d'une contrée ou d'une école.

Les rubriques, tracées en haut ou en bas des miniatures, en expliquent les sujets. Elles sont tirées de l'Ancien Testament, de l'Évangile, des légendes sacrées, des romans d'aventure ou de la tradition orale. L'enlumineur les a développées dans le plus menu détail, mais il a dû connaître les légendes intégrales. Une riche bordure encadre les quatre images de chaque feuillet. Cette bordure n'est pas dans le goût naturaliste des peintres flamands, qui choisirent des plantes, des insectes pour ornements, mais révèle un art plus sobre. La bordure se compose de méandres, de lignes et de figures géométriques. On reconnaîtrait à tort dans ces formes l'influence

1. Seymour de Ricci, *Catalogue d'une collection de miniatures*, Paris, 1913, nos 72 et 73.

2. A. Poncelet, *Catalogus codicum hagiographicorum latinorum Bibliothecae Vaticanae*, Bruxelles, 1910, p. 226.

Digitized by Google

de l'art français, car la tradition classique, qui n'a jamais disparu en Italie, suffit à l'expliquer [1].

Les sujets représentés sont caractérisés par leur richesse et leur variété. A l'Assomption de la Vierge (fol. 1) succèdent les vies des douze apôtres (fol. 3-44). Martyrs, papes, évêques occupent les séries suivantes dont les images varient entre deux et dix (fol. 44-77) [2]. Après la vie de saint Martin de Tours, il y a une lacune (fol. 77). C'est la vie de saint Étienne, roi de Hongrie, qui devait y trouver place, suivie de deux feuillets consacrés à son fils saint Henri (Aimeri) avec huit miniatures (fol. 78). Six feuillets concernent la vie et la mort de saint Ladislas, roi de Hongrie (fol. 80-85). Les fondateurs d'ordres ecclésiastiques viennent après : saint Benoit (fol. 86), saint Bernard (fol. 88), saint Dominique (fol. 90), saint François d'Assise (fol. 91). Les vies de saint Antoine, abbé de Thèbes (fol. 87), de saint Louis, évêque de Toulouse (fol. 92), sont à l'état de fragments. Saint Brice, évêque de Tours (fol. 93), et saint Gilles abbé (fol. 94) occupent deux feuillets. Les vies de saint Alexis (fol. 96) et celle de saint Eustache-Placidas (fol. 97) sont tronquées. Saint Paul de Thèbes (fol. 98), saint Remy, évêque de Reims (fol. 99), saint Hilaire, évêque de Poitiers (fol. 101), terminent la série des saints authentiques ou apocryphes. Les derniers feuillets sont consacrés à deux saintes dont l'une est sainte Marie-Madeleine (fol. 103), l'autre sainte Catherine d'Alexandrie (fol. 105), mais chacune a perdu quelques miniatures.

1. R. Van Marle, *la Peinture romaine au moyen âge ; son développement du* VIe *jusqu'à la fin du* XIIIe *siècle.* Strasbourg, 1921.

2. Voici la liste des noms d'après Poncelet (*l. c.*, p. 226) : S. Stephanus protomart. (imag. 2) ; S. Laurentius diac. et mart. (imag. 8) ; S. Fabianus papa (imag. 4) ; S. Sebastianus mart. (imag. 8) ; S. Vincentius Caesaraugust. mart. (imag. 8) ; S. Blasius ep. et mart. (imag. 8) ; S. Georgius mart. (imag. 10) ; SS. Cosmas et Damianus (imag. 10) ; S. Clemens papa (imag. 4) ; S. Petrus martir O. Pr. (imag. 4) ; S. Sixtus II papa (imag. 6) ; S. Julianus Hospitator (imag. 10) ; S. Stanislaus ep. Cracoviensis (imag. 8) ; S. Demetrius mart. Thessaloniciensis (imag. 8) ; S. Gerardus ep. Chanadiensis (imag. 8) ; S. Thomas ep. Cantuariensis (imag. 8) ; S. Siluester I papa (imag. 6) ; S. Gregorius I papa (imag. 1, 2) ; S. Ambrosius ep. Mediolanensis (imag. 6) ; S. Hieronymus presb. (imag. 4) ; S. Martinus ep. Turonensis (imag. 1-4).

Digitized by Google

Le compositeur du manuscrit n'a suivi ni l'ordre chronologique; ni celui des fêtes de la liturgie canonique. Une certaine tendance de groupement se fait pourtant remarquer, car il a réuni les saints occupant le même rang consacré par l'Eglise ou ceux qui sont du même pays. Saint Gérard, évêque de Chanad (fol. 68 et 69), se trouve placé entre saint Demetrius, évêque de Thessalonique (fol. 66) et saint Thomas, archechevêque de Canterbury (fol. 70). Les trois saints de Hongrie, saint Étienne (perdu), son fils Henri (fol. 78) et saint Ladislas (fol. 80-85) suivent saint Martin (fol. 77) originaire de la Pannonie que les chroniqueurs identifient par anachronisme avec la Hongrie. Enfin saint Louis de Toulouse (fol. 92), saint Brice de Tours (fol. 93), saint Gille de Provence (fol. 94) forment un groupe qui représente la Gaule chrétienne. Les légendes de saint Remi (fol. 99) et celle de saint Hilaire (fol. 101) sont liées intimement et se succèdent dans notre manuscrit.

De ces groupes nous choisirons la vie et la légende du prince Henri, fils de saint Étienne, et celle de Ladislas, roi de Hongrie, qui offrent des rapports curieux entre l'histoire, la poésie et l'art de la peinture, rapports que nous voudrions analyser. L'étude des sources historiques et légendaires sera suivie d'une description raisonnée des deux séries de miniatures qui nous fera pénétrer quelque peu dans la conception et le travail artistique des enlumineurs. L'étude comparative des miniatures et des fresques de la même époque sur le même sujet justifiera l'hypothèse d'un historien de l'architecture religieuse[1] « que les artistes chargés de peindre les murs des églises s'inspiraient des travaux des enlumineurs, et reproduisaient assez fidèlement leurs modèles pour qu'il semble, en bien des cas, que leurs tableaux ne soient autre chose que des miniatures à plus grande échelle ».

1. R. de Lasteyrie, *l. c.*, p. 547.

Digitized by Google

***

SAINT HENRI OU AIMERI DE HONGRIE

Saint Étienne, premier roi de Hongrie, son fils le prince Henri et le premier martyr de Hongrie, saint Gérard, évêque de Chanad, ont été canonisés sous le règne du roi saint Ladislas (1083). Des rapports touchant leurs vies, leurs actes de piété et les miracles survenus à leurs tombeaux furent envoyés à la curie romaine. Leur renommée s'est répandue dans le pays et les clercs ont composé les premiers récits de leurs vies (vers 1100). Ces légendes primitives ont été altérées dans plusieurs rédactions postérieures. Les chroniqueurs les ont résumées ou élargies en y ajoutant des traits, des événements empruntés à l'histoire [1].

La légende de saint Henri nous est parvenue en deux rédactions. La plus ancienne se trouve dans deux manuscrits, d'après lesquels elle a été publiée plusieurs fois [2]. La plus récente n'est connue que par un seul manuscrit de la Bibliothèque nationale à Vienne [3]. L'ancienne rédaction fut composée d'après la légende primitive vers l'époque où la vie d'Étienne, œuvre de Hartvic, fut amplifiée (vers 1200). L'auteur de l'ancienne rédaction n'a pas connu cette vie plus détaillée du père de notre saint. La rédaction plus récente, au contraire, trahit l'influence de celle-ci [4]. C'est surtout le premier chapitre qui offre des divergences sensibles [5]. Cette version est du XIIIe siècle. L'auteur de la *Chronique historiée* [6]

1. F. Kaindl, *Studien zu den ungarischen Geschichtsquellen*, dans *Archiv fuer oesterreichische Geschichte*, t. XCI, 1902, p. 1-58.
2. *Bibl. hag. lat.*, t. I, p. 379. La dernière édition parut dans les *Acta Sanct. Nov.*, t. II, p. I, p. 478, d'après le ms. de la Bibl. Mazarine, nº 1329.
3. Bibl. nat. de Vienne, ms. 3662. Publié par J.-L. Endlicher dans *Rerum hungaricarum monumenta Arpadiana*, Sangalli, 1849, p. 193-201.
4. Le ms. du Musée nat. à Budapest a servi d'intermédiaire.
5. *Bibl. hag. lat.*, t. I, p. 379, et Kaindl, *l. c.*
6. *Marci Chronica de Gestis Hungarorum*. Ed. F. Toldy, Pestini, 1867, cap. 39, 40.

Digitized by Google

de Vienne, qui a vécu au siècle suivant sous le règne des Angevins en Hongrie (vers 1356), devait connaître cette légende, mais il n'en reproduit que le trait de piété et la mort du saint.

Le fils du roi saint Étienne de Hongrie et de la princesse Gisèle de Bavière (né en 1007) a épousé une princesse de Croatie, de Grèce ou de Pologne (en 1026), dont on ignore le nom. Quelques années plus tard, le jeune prince couronné mourut (1031) et fut enterré dans la cathédrale d'Albe Royale. L'élévation du corps eut lieu un demi-siècle plus tard (le 4 novembre 1083), à l'occasion de sa canonisation. Saint Étienne adressa son testament politique à son fils unique et cet enseignement jouit d'une certaine renommée parmi les textes analogues du moyen âge[1].

L'esprit mystique de l'époque a cherché bientôt à suppléer à la pénurie des renseignements et à créer une image qui répondît mieux à son idéal. « Le travail de la légende, dit le R. P. Delehaye[2], est une opération inconsciente ou irréfléchie, s'exerçant sur la matière historique. » La vie de saint Aimeri n'offre aucun événement extraordinaire propre à frapper l'imagination de la foule. Il fallait grossir ou mettre en relief des traits insignifiants, rattacher des thèmes consacrés au nom du saint vénéré. La légende nous montre saint Aimeri passant la nuit sans sommeil, récitant des psaumes; elle fait éclairer l'église où il prie d'une lumière miraculeuse. Lorsque le prince a visité le monastère bénédictin du mont Saint-Martin en Pannonie, il a embrassé les moines, qui ont rompu le vœu de silence pour saluer leur roi. Mais il a embrassé sept fois un certain frère nommé Maure qui n'a pas enfreint la règle. Malgré son mariage, la légende suppose que saint Aimeri a fait vœu de chasteté. Sa mort prématurée a plongé la cour dans le deuil, et, en même temps saint Eusèbe, évêque de Césarée, a eu une vision pendant une procession; accompagnés de chants célestes, des anges ont porté au ciel l'âme

1. *Corpus Juris Hungarici*, Pest, 1822, p. 119-122.
2. H. Delehaye, *les Légendes hagiographiques*, Bruxelles, 1905.

Digitized by Google

de saint Aimeri. Saint Eusèbe est l'auteur d'une *Histoire ecclésiastique*, où il expose les grandes persécutions subies par les chrétiens, et d'une *Vie de Constantin*. Connu par ses écrits, il est cité en témoignage pour attester l'odeur de sainteté du jeune prince après sa mort. Des miracles se sont accomplis sur son tombeau. L'histoire d'un certain Conrad, d'origine germanique, fut rattachée à celle de notre saint. Ce grand pécheur est allé à Rome pour solliciter du pape une pénitence sévère. Le Saint-Père le fait charger de chaînes et d'une lettre où ses péchés sont énumérés. Il devra faire un pèlerinage jusqu'à ce que les chaînes se brisent et jusqu'à ce que la lettre s'efface. Il arrive en Pannonie, au tombeau du roi saint Étienne, où il veille en prière pour gagner l'absolution. Le roi lui apparaît et le renvoie au tombeau de son fils. Là le miracle s'accomplit. Donc saint Aimeri a mérité la triple couronne de la gloire céleste par sa piété, par son innocence et par les miracles accomplis après sa mort. Les deux rédactions de la légende sont d'accord dans le récit de sa vie. Le nom de l'évêque Eusèbe est une interpolation postérieure; Bonfini le mentionne dans ses *Décades* [1].

Le compositeur du légendier du Vatican semble avoir suivi l'ancienne rédaction en rédigeant les rubriques que l'artiste devait enluminer. Il a marqué trois moments de la vie de saint Aimeri : sa piété, sa mort révélée par une vision et le miracle du pécheur Conrad accompli sur son tombeau. Trois miniatures servent à attester la piété et le zèle qui remplit l'âme de saint Aimeri. La première montre le prince entre deux torches tenues par ses pages devant un prie-Dieu, ayant son psautier en mains et observé par le roi à une fente [2]. La deuxième montre un moine embrassé par saint Aimeri; deux

1. *Acta Sanct.*, novembris, t. II, p. I, p. 487-490 : *Quidam Archi-Episcopus in publicis supplicationibus affirmavit, se ejus animam vidisse in cœlos euntem;* cf. Bonfini, *Rerum Hungaricarum . Dec.* II, l. I, p. 179 : *Quin et Eusebius Metropolita Caesariensis publicarum die supplicationum hunc in cœlum elatum se vidisse asseveravit.*

2. *Bibl. Vat., Cod. lat.*, 8541, fol. 78 : I. S. Emerici : *quomodo orabat intra duas luces.* — Cf. *Acta Sanct.*, Nov., t. II, p. I, p. 487 : *psalmos Davidicos lectitabat, lucernis coram ipso ardentibus, ut regiam decebat prolem...*

Digitized by Google

autres moines paraissent étonnés (II) [1]. La troisième le représente agenouillé à l'église, remplie de lumière céleste (III) [2]. Les miniatures suivantes sont consacrées à sa mort : on voit la mise en bière du corps en présence de deux évêques avec moustache et barbe, ayant derrière eux des assistants (IV), tandis que saint Eusèbe en procession voit son âme, accompagnée d'anges, monter au ciel (V) [3]. Les trois dernières images exposent le miracle du pécheur Conrad : le pape, entouré d'évêques et de moines, lui impose la pénitence sévère (VI) ; couché au tombeau de saint Étienne le roi lui apparaît dans une niche du mur et lui commande d'aller à la tombe de son fils (VII), où il est délivré de ses fers et de ses péchés (VIII) [4].

L'artiste chargé de l'illustration des légendes, dont les maigres rubriques sont extraites, a rempli sa tâche avec exactitude, stimulé par sa foi. Il était sans doute versé dans les légendes hagiographiques; il a étudié les miniatures de son temps; mais il a aussi observé la vie. Il a réussi à rendre les traits des différents âges, à caractériser l'état des personnages. La figure d'Aimeri est représentée dans quatre miniatures. Il n'y a pas de portrait authentique du prince, comme il n'y en a d'aucun membre de la maison royale d'Arpad. Les artistes qui les ont peints ont suivi leur inspiration ou se sont tenus à quelques traits généraux qu'indiquait la tradition. Aimeri paraît tantôt comme un enfant, tantôt comme un chevalier

1. *Vat. lat.* 8541, fol. 78 : II. *Quomodo osculabat monacos.* — Cf. *Acta Sanct.*, l. c. : *aliis duo, aliis tria, plerisque quatuor, vel quinque, uni Mauro septem oscula dedit.*

2. *Vat. lat.* 8541, fol. 78 : III. *Quomodo orabat in ecclesia et illuminata fuit ecclesia.* — Cf. *Acta Sanct.*, l. c. : *Ecce autem immenso lumine tota repente completur Ecclesia.*

3. *Vat. lat.* 8541, fol. 78 : IV. *Qomodo fuit sepultus ;* — fol. 79 : V. *Quomodo S. Eusebius vidit animam eius ferentem in celos.*

4. *Vat. lat.* 8541, fol. 79: VI. *Quomodo Corardus ivit ad papam ;* — VII. *Quomodo ivit ad sepulchrum S. regis Stephani et sanctus rex Stephanus iussit ire ad sepulchrum filii sui ;* — VIII. *Quomodo ivit ad sepulchrum suum et est liberatus.* — Cf. *Acta Sanct.*, l. c.; VI. *Romam adiit, Pontifici peccata cum ingenti cordis contritione confessus est* (il s'agit du pape Hildebrand ou de saint Grégoire, 1073-1085) ; — VII. *Surge, inquit, amice, et Emerici filii mei monumentum, que iuxta est adito ;* — VIII, *Dissiliunt ferrei nexus, charta resignata nullum habet literae scriptae vestigium.*

Digitized by Google

armé. C'est le lys, symbole de l'innocence, qu'il tient en mains sur deux tableaux en Hongrie [1]. Il est adolescent imberbe et couronné sur les miniatures de notre légendier. Il a les cheveux longs, son corps est drapé d'une espèce de pèlerine (I, III). Une auréole entoure sa tête. Un linceul fleuri recouvre son cadavre mis au tombeau par trois serviteurs (IV). Les vieillards se ressemblent un peu trop dans nos miniatures. La tête du roi saint Étienne, à la barbe blanche, regardant d'un œil fixe et sévère son fils (I), comme le pécheur Conrad (III), est un peu individualisée. Mais le vieux moine (II), les deux évêques (IV), saint Eusèbe (V), deux vieillards à côté du pape (VI) et dans la scène du miracle (VIII) ne sont que des types communs, avec la barbe blanche et frisée qui entoure leur visage, le crâne tonsuré et coiffé d'une mitre (IV). Les jeunes pages (I), moines (II) ou clercs (V, VI, VIII) ont une physionomie plus distincte. Le pape assis sur un trône, coiffé de la tiare, les mains posées sur la tête du pécheur, est empreint d'une majesté sévère (VI). La figure de Conrad seule est d'un réalisme remarquable, digne de l'art flamand. Agenouillé devant le pape, avec de longues boucles de cheveux, le corps à demi nu, les mains liées, les pieds enchaînés, obéissant à l'ordre de pénitence, il semble avoir été saisi sur le vif (VI). Pendant son long pèlerinage sa barbe s'allonge, son corps s'amaigrit, et il écoute le conseil de saint Étienne, couché devant son tombeau (VII). Le miracle s'accomplit en présence d'une foule; le pécheur est presque rajeuni, lorsque les liens et les fers tombent et qu'il apprend d'un clerc la rémission de ses péchés (VIII).

Le talent du peintre se manifeste par la variété des attitudes et les gestes caractéristiques. En revanche, son impuissance est sensible quand il s'agit de donner aux objets de justes proportions et de les mettre en relief par des lignes caractéristiques. La disproportion entre la hauteur des bâtiments et la taille des personnages est surprenante. Les choses à l'usage des hommes se rapprochent plus de la grandeur

1. A Bistritz (Beszterce) et à Zygra (Zsigra) dans l'ancienne Hongrie.

Digitized by Google

qui leur convient. Aimeri est agenouillé devant un prie-Dieu, il tient son psautier, un livre est placé sur le siège, deux pages se tiennent devant lui avec des torches allumées (I). Les moines semblent sortir d'une église ou d'une chapelle où l'on voit une lampe suspendue (II). Trois chapelles pareilles se montrent dans l'église illuminée (III). Le sarcophage (IV) et les tombeaux du roi et de son fils (VII, VIII) sont ornés de sculptures; l'âme du roi paraît dans une niche rectiligne dont la situation s'accorde mal avec le tombeau (VII). Enfin saint Eusèbe a en mains un antiphonaire ouvert (V) pareil au psautier de saint Aimeri (I). Les couleurs des visages, des vêtements et des objets sont de convention; cependant, elles contribuent à l'agrément et à la plasticité des groupes et des scènes représentés.

SAINT LADISLAS, ROI DE HONGRIE

L'œuvre de saint Étienne, fondateur de la royauté chrétienne, fut en danger pendant les trente années qui suivirent son règne. Les prétentions des rois d'Allemagne, Henri III (1039-56) et Henri IV (1016-1106), au trône de la Hongrie, ainsi que les guerres civiles, affaiblirent le pouvoir royal. Il fallait une main ferme pour le rétablir. L'influence allemande, qui prédomina sous le roi Salomon (1063-1074), suscita une réaction. Geyza Ier (1074-77) se lia avec l'empereur d'Orient Ducas, qui lui envoya une couronne. Cependant, après sa mort, les grands n'élirent aucun de ses fils, Coloman et Almos, la loi de succession n'étant pas encore établie. Son frère Ladislas Ier fut rappelé de son exil en Pologne et couronné à Albe Royale. Il ne demanda pas la sanction ou l'assentiment du pape Grégoire VII (1073-1085); c'est après son sacre seulement qu'il commença à traiter avec la papauté, sans faire aucune concession aux dépens de sa souveraineté. Il érigea les évêchés de Varad et de Zagreb; il organisa l'Eglise de Transylvanie autonome et l'évêché d'Albe Julie. Il agit indépendamment de la curie de Rome. Ladislas se lia d'amitié

Digitized by Google

avec Henri IV (1093), excommunié par le pape Urbain II (1088-99). L'occupation de la Croatie (1085), fief du siège apostolique, aiguisa le conflit; Urbain II déclara cet acte schismatique. La lettre du roi à Oderisius, abbé de Mont-Cassin, où il confirme les legs faits à l'abbaye de Hongrie, comme il enrichit l'abbaye de Saint-Gilles en Pannonie (1091), fondé par les Cisterciens de Cluny, atteste sa dévotion envers l'Eglise, ce qui lui a valu plus tard d'être canonisé.

La même énergie caractérisa son gouvernement à l'intétieur. Le roi Salomon, détrôné et deux fois emprisonné, après avoir recouvré sa liberté, grâce à l'intervention de la Sœur Charité à l'occasion de l'élévation du corps de saint Étienne (1083), s'était lié avec les Cumans dont les hordes envahirent deux fois le pays (1091). Ladislas les vainquit à Poganis et près de la Porte de Fer (dans le Banat). Salomon se retira au milieu des Petchenègues *(Bisseni)*, où sa trace se perdit.

Après avoir repoussé les attaques du dehors, Ladislas commença à étendre les frontières de son royaume par des conquêtes. Sa sœur Hélène, veuve de Zvoinimir, roi de Croatie, l'appela au secours (1091); le roi annexa le pays jusqu'à la frontière dalmate. Il nomma gouverneur son neveu Almos et l'évêché de Zagreb fut rattaché à l'archevêché de Bach. Rentré en Hongrie, il dut repousser une nouvelle invasion des Cumans. Un grand nombre de ses ennemis vaincus, aussi bien que les Petchenègues, s'établirent dans la plaine entre le Danube et la Theiss, où des noms de lieu gardent leur souvenir.

Ladislas a joué deux fois le rôle de protecteur de rois en exil. Boleslas II, roi de Pologne, après avoir tué l'évêque de Cracovie devant l'autel, fut excommunié et se réfugia en Hongrie. Ladislas l'accueillit et le salua à pied, tandis que le roi fugitif restait à cheval. Sans s'offenser de cette injure, il donna une pension à Boleslas et après sa mort (1084) protégea son fils Mechco jusqu'à son retour en Pologne. Bratislas, fils du roi de Bohême, s'enfuit devant son père Vratislas (1092) qui fut créé roi par Henri IV (1086). Ladislas l'investit de la province de Trentchin où le prince,

Digitized by Google

avec deux mille chevaliers, trouva un asile jusqu'à la mort de son père (1093). Le roi de Hongrie rentra malade de la frontière de Bohême et mourut au bourg de Bodrog (le 27 juin 1095). Son corps fut transféré à Varad (le 29 juillet) et enseveli dans la basilique. Par anachronisme, chroniques et légendes prétendent que Ladislas, peu avant sa mort, fut appelé à la tête des Croisés par les ambassadeurs de France, d'Espagne et d'Angleterre. Le Concile de Clermont ne se réunit qu'au mois de novembre, lorsqu'il était déjà enseveli. Il n'a jamais non plus été question de le faire couronner empereur.

Les actes attribués à Ladislas comprennent des lois pénales très sévères. Elles règlent la vie des clercs et des prêtres qui n'étaient pas encore obligés au célibat; elles garantissent la propriété et la libre disposition des biens. La postérité a jugé le roi d'après ses lois et le caractère traditionnel de Ladislas s'est formé sous l'influence de son code. La canonisation a consacré son renom de roi sage et énergique, pieux et chevaleresque, dont l'activité et la prévoyance valurent à son royaume une certaine place dans l'Europe orientale, dans la seconde moitié du XIVe siècle. Le texte, qui se trouve dans un manuscrit de Vienne, fut publié par Endlicher [1]. La Chronique de Bude est la source de la Chronique historiée de Vienne et de celle de Dubnitz, mais celles-ci ont exploité en même temps l'ancienne rédaction de la légende au sujet de la guerre contre la Bohême, dont leur source laïque ne parle pas. Tandis que l'ancienne rédaction est antérieure et, par conséquent, indépendante des chroniques, la récente en a subi l'influence et en porte l'empreinte [2].

Le chroniqueur Simon de Keza a voulu plaire à son roi Ladislas III (1282), lorsqu'il composa, suivant le désir du prince, les *Gestes des Hongrois*. Il recueillit les histoires de la nation qu'on pouvait trouver dans les chartes, dispersées en Italie, en France et en Allemagne. Il rejeta avant tout l'hypothèse de l'historien Orose (mort vers 420), qui fait descendre

1. Endlicher, *Rerum hungaricarum monumenta Arpadiana*, Sangalli, 1849, p. 234-244.
2. Kaindl, *l. c.*, p. 52.

Digitized by Google

les Hongrois des diables. Touchant l'œuvre de maître Simon, on a proposé deux hypothèses: 1° elle serait identique à la vieille chronique nationale dont le texte le plus fidèle est conservé dans le manuscrit de Sambucus, les *Gestes des Hongrois* attribués à maître Simon n'en étant qu'un extrait; 2° la chronique primitive se serait formée par des additions et des interpolations jusqu'à recevoir la forme la plus complète dont toutes les chroniques connues, y compris celle de Simon de Keza, sont dérivées. Le légendier du Vatican pose de nouveau ce problème; il admet d'ailleurs les deux hypothèses, car il est postérieur à la chronique de Simon de Keza. Il laisse supposer, en tout cas, une rédaction plus complète de la vie de saint Ladislas, dans quelque chronique nationale qui lui aurait servi de source.

L'auteur du légendier du Vatican aurait dû tirer ses sujets des deux versions de la légende de saint Ladislas, s'il n'avait eu devant lui une rédaction plus ample de la chronique nationale dont toutes les versions conservées ne sont que des reflets.

Les renseignements plus ou moins exacts des chroniqueurs et de la tradition étaient tombés dans une terre fertile lorsque la légende commença son travail séculaire. Il s'agissait d'illustrer par des exemples éclatants la piété du roi Ladislas, son pouvoir miraculeux, son intrépidité, sa valeur dans les combats, sa générosité. Les miracles accomplis après sa mort s'y ajoutant, l'Eglise est devenue dépositaire de sa renommée. Un comité recueillit les récits de sa vie et de ses miracles; les procès-verbaux envoyés à Rome contenaient les premiers germes de la légende. Le travail des hagiographes, exploités et aidés par les chroniqueurs, a fait le reste. La légende de Ladislas est connue dans deux rédactions. L'ancienne (*Lég.I*) est conservée dans un manuscrit de Paris [1] dont le texte a été imprimé plusieurs fois [2] et publié dans la collection des Bollandistes [3]. Le roi est un héros chrétien, ce qui nous permet

1. A la Bibl. Mazarine de Paris, ms. n° 1329.
2. Cf. *Bibl. hag. lat.*, t. II, p. 697 (groupe deux).
3. *Acta Sanct. Junii*, t. V, p. 317-319; dans la 2e éd., t. VI, p. 320; dans la 3e éd., t. VII, p. 285-287.

Digitized by Google

d'en préciser la date. C'est après la canonisation (1192) et avant le reflux de l'enthousiasme suscité par les Croisades (1218) qu'on a composé cette rédaction, dont le dernier miracle est placé en 1200. Il n'y est pas fait mention de l'origine de Ladislas, ni de sa querelle avec Salomon. La chronique nationale primitive, dont la rédaction originale est perdue, devait rappeler ces faits, mais elle est postérieure et la légende en est indépendante. La chronique nationale fut plusieurs fois transcrite et la matière en a passé dans plusieurs textes dérivés qu'on divise en deux groupes : d'une part, la Chronique de Simon de Keza (1280-83); d'autre part, la Chronique des Minorites de Bude (1342), la Chronique historiée de Vienne (1358), la Chronique allemande de Henri de Muglen (1358) et la Chronique latine rimée du même auteur (1359). — La rédaction récente de la légende *(Lég. II)* a puisé des renseignements dans la Chronique de Bude.

Ni les légendes, ni les chroniques contemporaines ou postérieures ne renferment l'ensemble des données au sujet de la vie de saint Ladislas qui sont connues par l'auteur des rubriques des vingt-quatre miniatures. Les sujets d'un tiers des rubriques se retrouvent dans la légende, les autres sont dispersés dans les chroniques latines ou allemandes, et même dans un roman d'aventures. Les guerres civiles de Hongrie, la rivalité entre les frères André Ier (1047-61) et Adalbert Ier (1061-63), qui se continue avec leurs descendants Salomon (1063-73) et Geysa Ier (1074-77), ont précédé le règne de saint Ladislas Ier (1077-95). Après la déposition de Salomon, il est rentré de l'exil avec son frère Geysa et leur arrivée triomphale à Albe Royale fait le sujet de la première miniature (I). Après la mort de son frère, Ladislas y est couronné roi, l'archevêque accomplit la cérémonie du sacre en présence d'autres dignitaires de l'Église et de l'État (II). La dévotion à l'Église est prouvée par le zèle qu'il témoigne en suivant le même archevêque à la procession, la couronne en tête et paré d'une auréole (III) [1]. La guerre contre les Cumans, qui ont fait une

1. *Vat. lat.* 8541, fol. 80 : I. *S. regis Ladislai : quomodo ivit in Albam ;* —

Digitized by Google

nvasion à travers les Carpathes du côté de la Russie, offre l'occasion du premier miracle. L'armée du roi est affamée, ayant épuisé tous ses vivres. Le roi, sorti du camp, adresse une prière à Dieu, alléguant le cas des Israélites dans le désert que sauva l'intervention divine. Sa prière est exaucée; un troupeau de cerfs et de buffles accourt et suit le roi dans le camp pour se soumettre à son sort. L'enlumineur représente le roi vêtu de fer, au moment où sa prière est accomplie dans la forêt et où les bêtes apprivoisées, cerfs, biches et sangliers, s'approchent de lui (IV) [1]. Les Cumans ont trouvé des alliés dans les Petchenègues *(Bisseni)* au milieu desquels Salomon a cherché son dernier asile. Ladislas les a repoussés, il a occupé leur pays, la Mésie [2]; la capitale de l'ennemi est incendiée et cette scène a inspiré l'auteur ou l'artiste de notre légendier (V) [3].

La victoire sur les ennemis terrestres est couronnée par le triomphe sur le diable, l'ennemi infernal qui se déguise en mort pour éprouver le cœur et la foi du roi. Cet épisode ne se rattache au nom de saint Ladislas ni dans sa légende, ni dans aucune chronique. La tentation par le diable déguisé en mort est le sujet de nombreux contes populaires et d'exemples édifiants [4]. Le thème s'est transformé en légende historique avec le roman de Richard sans Peur (943-996), duc de Normandie, qui eut plusieurs démêlés avec Satan. Une fois, un de ses hommes, qui vient de mourir, est exposé en bière dans une église. Le duc veille auprès du corps et voit tout à coup que le mort revient à la vie. Il demande à boire; Richard va chercher de l'eau; de retour, il trouve le diable à la place du

cf. Chron. Vind. c. 59, et Leg. II, c. 5. — II. *Quomodo fuit coronatus ;* — cf. Chron. Vind. c. 62. — III. *Quomodo ibat cum processione ;* — cf. Chron. Vind., c. 62.

1. *Vat. lat.* 8541, fol. 80 : IV. *Quomodo orabat ut exercitus suus fame ne morietur et venerunt animalia pro victualibus ;* — cf. Leg. I, c. 3 ; Leg. II, c. 6.

2. La lettre à l'abbé de Mont-Cassin est signée : *L(adislavus) Ungarorum item Messie Dei gracia rex.*

3. *Vat. lat.* 8541, fol. 81 : V. *Quomodo cremabatur domus Bissenorum per exercitum ;* — cf. Chron. Vind., c. 56.

4. A. Graf, *Il Diavolo*, Milano, 1890, cap. IV.

Digitized by Google

mort. Provoqué, il commence un combat avec le Malin qu'il terrasse. Le diable se travestit plusieurs fois, mais ne réussit pas à le vaincre et il est contraint d'admettre que Richard sans Peur mérite son surnom [1].

L'auteur du légendier du Vatican soumet saint Ladislas à une épreuve analogue. Le roi a l'habitude de prier dans l'église, même pendant la nuit, tandis que les hommes de sa suite sont assoupis (VI). Le diable, déguisé en mort, lui jette à la face son manteau (VII) et le menace avec un brancard (VIII); mais le roi, inébranlable dans sa foi, saisit la châsse en forme de croix placée sur l'autel et expulse le diable du cadavre qui reste couché à ses pieds (IX) [2]. Richard lutte avec le diable et l'emporte par sa force physique; Ladislas est aussi fort et intrépide, mais la profession de foi lui suffit pour repousser le Malin. L'épisode est une interpolation de l'auteur du légendier, ce qui est attesté par la répétition de la prière à l'église dans une des rubriques [3] et l'absence de toute allusion à ce thème dans les sources historiques et légendaires de la vie du roi saint Ladislas.

Le thème de l'exorcisme est suivi par une aventure chevaleresque qui est entrée, avec quelques variantes, dans les chroniques. Les hordes des Cumans, appelés dans le pays par Salomon (nommés Tartares), attaquent Ladislas avec une nuée de flèches; le roi est protégé par son bouclier orné de croix et il abat les plus forts de ses ennemis; ceux-ci sont coiffés d'un bonnet pointu et armés d'un sabre turc (X). Au fort de la mêlée, Ladislas est blessé par une flèche et tombe de cheval, en danger d'être tué par un adversaire à cheval qui le menace de sa massue (XI). Celui-ci a fait prisonnière la fille d'un noble du pays, qu'il enlève en croupe sur son

1. Le Romant de Richart, filz de Robert le Diable qui fut duc de Normendie, Goth. in-4°, s. a. n. l. (à la Bibl. nat. à Paris: Y² 713). — Cf. Brunet, *Manuel du libraire*, t. IV, n° 1282.

2. *Vat. lat.* 8541, fol. 81 : VI. *Quomodo orabat in ecclesia ;* — VII. *Quomodo orabat in ecclesia et dyabolus in forma mortui periecit sibi pallium ad faciem ;* — VIII. *Quomodo periiciebat cum feretro ;* — fol. 82 : IX. *Quomodo portabat crucem contra demonem.*

3. *Vat. lat.* 8541, fol. 81 : VI et VII. *Quomodo orabat in ecclesia.*

Digitized by Google

cheval. Le danger où se trouve son roi inspire une force virile à la jeune fille : elle fait tomber l'ennemi de son cheval et vient au secours du blessé. Le roi saisit le païen par les cheveux et la vierge lui coupe la jambe avec une hache (XII). Pour achever l'ennemi mutilé, le roi le tire par ses boucles de cheveux et la jeune fille le décapite (XIII). Échappé au danger de mort, le roi épuisé repose sur le sein de la vierge, heureuse d'avoir secouru son sauveur (XIV) [1].

La *Chronique*, d'accord avec le légendier, fait abattre par Ladislas dans la lutte les quatre païens les plus vigoureux, tandis que le cinquième le blesse gravement d'une flèche. Mais il y a deux versions différentes du rôle joué par la jeune fille captive dans le duel du roi avec son ennemi. La Chronique historiée de Vienne fait intervenir la jeune fille qui implore Ladislas de faire grâce à l'adversaire terrassé. La Chronique allemande du chevalier Henri de Muglen et la Chronique latine rimée du même auteur font le même récit que notre légendier : pendant que Ladislas combat son ennemi, la jeune fille lui coupe une jambe d'un coup de hache, puis le décapite. Le roi et le prince (Ladislas) reconduisent la jeune fille délivrée [2]. L'épisode est placé avant l'avènement de Ladislas, qui fait la guerre aux Cumans avec son frère le roi Geysa. Henri de Muglen, qui a visité la cour de Louis le Grand (vers 1346-53), a dû y connaître une rédaction plus ancienne de la chronique nationale. L'auteur du légendier du Vatican semble avoir puisé à la même source. Bonfini, l'historio-

1. *Vat. lat.* 8541, fol. 82: X. *Quomodo pugnabat cum Tartaris ;* — cf. Chron. Vind., c. 55. — XI. *Quomodo fuit percussus cum conto ;* cf. *ibid.* — XII. *Quomodo tenebat per crines et puella incidebat pedes eius ;* — cf. Henri de Muglen. *Chronik*, publié par Kovachich, Ofen, 1805, c. 36 ; Bonfini, *Rerum Hung. Dec.* II, l. III, Lipsiae 1771, p. 208. — XIII. *Quomodo Cumanum depilabat per crines et puella decollabat collum suum ;* — cf. H. de Muglen, *l. c.* — XIV. *Quomodo iacebat in gremio puelle ;* — cf. *ibid.*

2. Henri de Muglen, *Chronik* (p. par Kovachich, Ofen, 1805), c. 36 : *do fur der hayden auf und ringt lang mit sant Lasla alz lang das die Junckfrawen dem heyden ein payon abslug mit einer streitaxten, daz er viel ; do hielt sant Lasla yn pey dem hore, do slug ym die mayt den hals ab ; also erlost der kunig und der hertzog die Junckfrawen von dem gevenkniss und trugen heim mit frewden.* — Cf. *Chron. rimée* (p. par Engel, Viennae, 1809), p. 50, 51.

Digitized by Google

graphe du roi Matthias, a connu les deux versions qu'il résume dans ses *Décades* (après 1495).

L'aventure chevaleresque est suivie d'une scène pieuse : saint Ladislas y paraît protégé par la Vierge qui l'assiste dans sa prière (XV). Il est glorifié de son vivant, car la force céleste le fait planer dans l'air pendant qu'il prie (XVI). Ce miracle s'est accompli suivant la légende dans l'église de Varad; l'enlumineur le place dans une forêt montagneuse qui est à l'arrière-plan de la scène qui précède [1].

La rencontre avec le roi de Bohême, qui demande la protection à son oncle, nous fait rentrer dans le domaine des faits historiques. Les deux rois s'embrassent devant une suite nombreuse (XVII). Le roi exilé est nommé *Corradus* dans la chronique, tandis qu'il est anonyme dans le légendier [2]. La mort et l'enterrement de saint Ladislas sont le sujet de quatre miniatures.

A la vie pieuse répond la mort glorieuse : le roi, vêtu d'un drap mortuaire orné, repose sur un lit somptueux, entouré d'évêques, de grands et de quelques représentants du peuple (XVIII). Un miracle s'est accompli pendant les funérailles : le cercueil, placé sur un char funèbre, roule vers Albe Royale, où se trouve le tombeau des rois. Mais la dernière volonté du défunt a été de reposer dans la basilique de Varad qu'il a construite. Tandis que les chevaux sont envoyés au pâturage, le char se dirige de lui-même vers Varad, suivi par le convoi (XIX). Le clergé est venu en procession au-devant du saint qui arrive sur le char sans attelage (XX). La mise au tombeau est célébrée solennellement en présence de trois évêques, de clercs et de quelques fidèles (XXI) [3].

1. *Vat. lat.* 8541, fol. 83 verso : XV. *Quomodo beata virgo meditat ipsum;* — cf. *Leg.* I, c. 3. — XVI. *Quomodo elevatus est in aërem;* — cf. Bonfini, *Rer. Hung. Dec.* II, l. IV, p. 238.

2. *Vat. lat.* 8541, fol. 84 : XVII. *Quomodo fuit osculatus cum rege Bohemie;* — cf. *Chron. Vind.*, c. 64; *Leg.* I, c. 5.

3. *Vat. lat.* 8541, fol. 84 : XVIII. *Quomodo fuit obitus ipsius;* — cf. *Leg.* I, c. 5. *Leg.* II, c. 7. *Chron. Vind.*, c. 64. — XIX. *Quomodo currus ibat cum corpore Waradinum;* — cf. *Leg.* I, c. 6. *Leg.* II, c. 8; Bonfini, *Rer. Hung. Dec.* II, l. IV, p. 238. — XX. *Quomodo obviaverunt ipsum cum processione.*

Digitized by Google

La légende et la chronique font le récit de sa mort. Le miracle du char se trouve dans la légende, d'où Bonfini semble l'avoir tiré. La procession est peut-être un hors-d'œuvre ajouté par l'auteur du légendier qui attache toujours une grande importance à cette cérémonie, favorable à l'attitude contemplative, au groupement de plusieurs personnages par l'enlumineur [1]. La mise au tombeau à Varad est mentionnée par la légende et par la chronique.

Le tombeau du roi, mort en odeur de sainteté, attire la foule : enfants et vieillards, clercs et laïcs se tiennent agenouillés devant le cercueil (XXII). C'est un lieu commun des légendes : la foi dans les miracles a donné naissance aux pèlerinages vers les sanctuaires. La légende de saint Ladislas fait le récit de nombreuses guérisons surnaturelles. Cependant le miracle le plus frappant, c'est le jugement de Dieu accompli devant le tombeau. Un noble et pauvre gentilhomme a mis en gage chez un seigneur avare et dur un plat d'argent donné par le roi Ladislas à son père. Après quelques mois il paie sa dette et redemande le gage. Le seigneur refuse de le rendre, prétendant qu'il n'a pas reçu le plat en gage, mais qu'il est sa propriété. Le juge auquel on s'adresse rend la sentence que voici : on doit placer le plat sur le tombeau du roi saint Ladislas et chacun des plaideurs essaiera de l'enlever; l'objet en litige sera adjugé à celui qui réussira. Le plat est mis sur le sarcophage. A peine l'avare s'est-il approché du lieu sacré qu'il est frappé d'un mal foudroyant et ne peut ni enlever le plat, ni s'éloigner. C'est le sujet de l'avant-dernière miniature : le plat se trouve sur le sarcophage, les juges et les témoins sont derrière et le seigneur tombe à la renverse (XXIII). Son adversaire se met à genoux avec humilité devant le tombeau; il invoque la justice divine, puis il enlève le plat en rendant grâce à saint Ladislas. Des moines et d'autres spectateurs sont derrière le tombeau, tandis que, sur le devant, le gentilhomme, avec un curieux chapeau haut de forme sur

— Fol. 85 verso : XXI. *Quomodo fuit sepultus ;* cf. *Leg.* I, c. 8. *Chron. Vind.*, c. 64.

1. S. Henri; V. — S. Ladislas III, XVII, XX.

Digitized by Google

le dos, saisit le plat précieux (XXIV). Ce miracle se trouve dans la légende avec beaucoup d'autres; Bonfini en fait le récit avec tous les détails [1]. Il est remarquable que le tombeau du roi saint Ladislas, dont les lois ont réformé le droit pénal de son époque, soit prédestiné à rendre ainsi un « jugement de Dieu ».

La légende de saint Ladislas ne renferme qu'un tiers des sujets représentés dans notre légendier [2]. La Chronique historiée de Vienne offre pour neuf scènes des miniatures analogues et l'inspiration directe est incontestable [3]. Le combat avec le Cuman est raconté suivant la même version par Henri de Muglen [4]. Cet éclectisme semble attester que les chroniqueurs du xve siècle ont puisé à la même source : une rédaction plus complète des gestes du roi de Hongrie, où la légende s'est mêlée à l'histoire. L'œuvre de l'historiographe Bonfini l'atteste, car, dans ses *Décades*, on trouve des récits de miracles et de versions différentes qu'aucun chroniqueur contemporain de notre légendier n'a reproduits [5]. Pelbartus de Temeswar a connu la rédaction complète de la chronique, car il y a puisé le sujet de son quatorzième sermon sur saint Ladislas, racontant les événements et les miracles qui manquent dans les chroniques [6]. Le sermon fut traduit par l'auteur d'un

1. *Vat. lat.* 8541, fol. 85 verso : XXIII. *Quomodo unus nobilis non potuit accipere scutellam argenteam;* — XXIV *ultima : Quomodo pauper accepit scutellam.* — Cf. *Leg.* I, c. 7. *Leg.* II, c. 7 Bonfini, *Rer. Hung. Dec.* II, l. IV, p. 238, 239.

2. La table de concordance est la suivante : *Leg.* I, c. 3 : imago 4, 16; — c. 5 : imago 17, 18; — c. 6 : imago 19; — c. 7 : imago 23, 24; — c. 8 : imago 20, 21. *Leg.* II, c. 5 : imago 1, 16; — c. 6 : imago 4; — c. 7 : imago 18; — c. 8 : imago 19; — c. 10 : imago 23, 24.

3. *Ms. lat.* 405 de la Bibl. Nat. à Vienne : c. 55 : imago 10, 11; — c. 56 : imago 5; — c. 59 : imago 1; — c. 62 : imago 2, 3 ; — c. 64, : imago 17, 18, 21. — Le duel est raconté d'après une autre version. — Le sujet des images suivantes y manque : 4; 6-9; 15, 16; 19, 20; 22, 24.

4. H. de Muglen, *Chronik*, c. 35 : imago 10-14.

5. Bonfini, *Rer. Hung. Dec.* II, l. IV, p. 238 : imago 4, 15, 16, 19; p. 239 : imago 24.

6. Pelbartus de Temeswar, *Sermones* (Haguenau, 1505). Pars estivalis XIV. — Cf. C. Horvath, *Nos légendes du moyen âge et la légende dorée*, Budapest, 1911, p. 15.

Digitized by Google

légendier magyar du XVIe siècle qui a trouvé bon d'y ajouter une moralité [1].

Parmi les sources de notre légendier, il faut mettre à part la *Chronique historiée* de Vienne, attribuée à un certain Marc qui n'en est que le copiste [2]. L'auteur nous a conservé les légendes des XIe et XIIe siècles qui auraient disparu s'il n'y avait pris tant d'intérêt. La chronique est un reflet de la chronique nationale perdue qui a inspiré l'auteur de notre légendier. Cependant il nous semble qu'il y a un lien plus étroit et direct entre la Chronique de Vienne et le légendier du Vatican. Un manuscrit de la Chronique se trouve dans la même bibliothèque du Vatican; Joannes Lucius en a extrait les passages qui diffèrent de la Chronique de Thuroc [3]. Mais la copie la plus connue est celle de la Bibliothèque nationale à Vienne, enluminée de cinquante miniatures et exécutée sous le règne de Louis le Grand (1358) [4]. Le style, la conception des miniatures dans la chronique historiée de Vienne et dans le légendier du Vatican impliquent un rapport de parenté entre les deux monuments d'art. La chronique semble être antérieure et le légendier a pu lui emprunter quelques scènes. Une réponse définitive demanderait une étude et une reproduction plus complète de la chronique historiée que nous n'en possédons [5]. Cependant, dans l'étude du légendier, au point de vue de l'art, nous renverrons à quelques traits de concordance qui permettront de pousser plus loin l'étude comparative des œuvres d'art.

La figure centrale de la plupart des miniatures (X-XVIII)

1. *Ms. d'Erd* (*Monumenta*, t. V, p. 89-94), fol. 401 : imago 2; fol. 402 : imago 18, 19; fol. 403 : imago 16, 4; fol. 403 : imago 23, 24.

2. *Marci Chronica de Gestis Hungarorum* p. par F. Toldy (Schaedel). Pestini, 1867. *Praefatio.*

3. *Vat. lat.* 6526. Joannes Lucius, *Inscriptiones Dalmaticae.* Venetiis, 1673.

4. *Ms. lat.* 405 de la Bibl. nat. à Vienne. Cf. le Catalogue de l'exposition des miniatures.

5. Une copie en couleur des miniatures du ms. lat. 405 de la Bibl. nat. à Vienne se trouve à la Bibliothèque de l'Académie hongroise à Budapest. Quelques-unes sont reproduites en couleur dans l'édition par Toldy (*l. c.* Pestini, 1867), par Csanky (*Arpad et la famille d'Arpad*, Budapest, 1907), en noir dans la plupart des histoires illustrées de la Hongrie.

Digitized by Google

est saint Ladislas lui-même. Il n'y a aucun portrait authentique du roi qui nous permette d'en juger la fidélité. L'artiste a varié son costume et sa physionomie suivant les circonstances de sa vie. Saint Ladislas est de taille moyenne et bien proportionnée; il a le visage long, la barbe taillée; il est sans moustaches; ses cheveux lui tombent en longues boucles sur le cou. Il porte un long manteau dans les scènes du couronnement (I-III) et de piété (XV-XVI); il le revêt en accueillant le roi de Bohême (XVII), même en allant au combat (V-IX). Au-dessous il porte soit une tunique (I, III,XV, XVI, XVII), soit une armure de fer (IV-XIV) qui se compose d'un haubert, d'une cotte de mailles, de jambières et d'éperons à la mode du XIVe siècle (IV, VIII, XII). Dans la mêlée du combat il porte un heaume (X, XI) surmonté de la couronne royale. Lorsque le roi n'est pas armé, il a des chaussures rondes, couvertes d'une étoffe carrée (I, III, XVII), ce qui était à la mode au XIVe et au XVe siècle, tandis que les autres personnages portent des souliers noirs et pointus démodés vers cette époque (I, III, XXI). Ladislas est trois fois à cheval (I, X, XI), entrant au pas dans la ville du sacre (I) ou s'élançant sur l'ennemi (X), enfin tombant blessé de son destrier (XI). La physionomie du roi exprime la bienveillance (I, XVII), la soumission (II), la piété (III, IV, VI, XV, XVI), la hardiesse (V, X) ou l'intrépidité (VII, IX). Pendant l'exécution du Cuman par la vierge sauvée (XII, XIII), la pitié ou la souffrance causée par sa blessure se reflète sur son visage. Il garde cette expression douloureuse pendant le repos (XIV). Il est sans armes dans tous les épisodes, il n'a qu'un grand bouclier orné d'une croix (X, XI, XIV). Exposé sur le lit mortuaire, le corps du roi est couvert d'un linceul brodé, ses mains sont gantées, son visage prend une expression méditative (XVIII). L'auréole du saint entoure la tête de Ladislas (III, V, VII-XIII, XV-XVIII). Dans la scène de procession après le sacre, il porte le sceptre royal (III).

La figure de saint Ladislas s'est modifiée dans la peinture et dans la sculpture. Fresques et bustes le représentent élancé, couvert d'un long manteau, le visage rond, contem-

Digitized by Google

platif, sans moustaches, entouré d'une barbe (sur une fresque d'église) [1]. C'est le même aspect que nous offre la Chronique historiée de Vienne dans la scène de couronnement. Les images postérieures le font paraître avec des moustaches et une barbe qui s'allonge sous l'influence de la peinture italienne [2]. Les bustes de Ladislas lui prêtent un front élevé, une joue osseuse, un nez crochu, la barbe en pointe et les cheveux longs [3]. La statue équestre à Varad doit être le modèle de ces bustes, ainsi que de la figure en bronze qui se trouve sur la reliure d'un antiphonaire [4]. Il y est revêtu d'une armure gothique; le harnachement de son cheval est démodé pour le temps où l'antiphonaire fut copié. C'est la reproduction d'une œuvre plus ancienne qui a disparu. Avec le temps, la barbe du roi s'allonge, ses cheveux tombent sur l'épaule et son visage prend une douceur sans caractère. C'est le type allemand qu'on trouve sur un tableau d'autel [5]. En général, le roi est à pied; il est à cheval dans une gravure sur bois [6].

Le légendier du Vatican représente saint Ladislas tel qu'il a vécu dans l'imagination du XIVe siècle, sous le règne des Angevins en Hongrie. Le peintre n'a eu aucun modèle authentique, car ni le sceau de saint Ladislas ni son portrait brodé sur la chasuble de Zagreb ne peuvent prétendre à ce titre. L'influence d'une fresque et d'une statue en Hongrie est très peu probable. La Chronique historiée de Vienne pouvait être son unique modèle, mais la ressemblance s'explique aussi par le goût de l'époque. La chronique a un caractère plus archaïque, ses figures sont raides, tandis que le légendier du Vatican fait sentir le souffle de la vie. L'artiste a rendu le mouvement dramatique dans les actions et l'élévation de

1. A Zygra (Zsigra de l'ancienne Hongrie), œuvre du XIIIe siècle.
2. A Vitfalu (dans la Hongrie ancienne), fresque de la première moitié du XIVe siècle.
3. Œuvre de Martin et Georges de Clausembourg (auj. Cluj); vers 1390-1395.
4. A la Bibliothèque du Chapitre diocésain de Raab (Jaurinum) en Hongrie.
5. A Szepesegyhaz (dans la Hongrie ancienne), peinture du XVe siècle.
6. *Chronique* de Thuroc, imprimée à Augsbourg en 1488.

Digitized by Google

l'âme, deux traits caractéristiques de la vie de saint Ladislas.

L'évêque ou l'archevêque représente le pouvoir ecclésiastique dans plusieurs miniatures. C'est un vieillard à longue barbe avec des moustaches tombantes; il couronne le roi (II), conduit la procession (III, XX) et assiste à la cérémonie de la mise en bière (XXI). Coiffé d'une mitre et revêtu du *pallium*, il porte la croix en procession (III). Son visage reflète la dignité et le recueillement. Suivant l'ancienne tradition du pays, c'est l'archevêque de Strigon qui doit fonctionner dans la cérémonie du sacre et de l'enterrement royal. A côté de lui un autre dignitaire de l'Église, plus jeune, avec barbe taillée, assiste au sacre (II); deux autres gardent le corps exposé du roi (XVIII). Un évêque à cheval semble suivre le char funèbre; il est moins âgé et a la barbe taillée (XIX). La mise en bière s'accomplit en présence d'un vieil évêque avec barbe blanche et moustaches (XXI). Les clercs qui accompagnent l'évêque sont des jeunes gens au visage rasé, avec une large tonsure au milieu du crâne (III, XX). Ils ont des chaussures pointues comme les évêques et ils sont revêtus d'un long et large manteau. Pendant les funérailles du roi ils défilent avec de longues crosses (XVIII, XX); à la scène du jugement de Dieu assistent des moines, vêtus d'un froc à capuchon (XXII-XXIV).

Les laïcs sont représentés par des types plus variés; quelquefois on croirait voir des individus saisis sur le vif. Ce sont d'abord les fidèles sujets du roi: les magnats et gentilshommes magyars, coiffés d'un casque à bord rabattu et orné d'une plume (II, XVII, XVIII); ensuite les valets et les pages du roi, jeunes gens à cheveux taillés (III, XVII, XVIII); enfin le peuple qui salue Ladislas à son entrée (I), se réunit auprès de son tombeau (XXII), costumé dans sa souquenille, représentant des âges différents, même des enfants qui prient au tombeau du saint.

Les Cumans se distinguent nettement des Magyars : leur coiffure est un casque pointu (X, XI); ils ont des moustaches, point de barbe et des cheveux tombant sur les épaules (XII,

Digitized by Google

XIII). Leur visage affecte le caractère oriental, avec des yeux fendus au long et des sourcils très forts. Ils sont armés d'une épée turque (X) ou d'une massue (XI) et ne semblent pas connaître l'armure de fer. Le Cuman tué a une flèche dans le flanc, et Ladislas est blessé par une flèche lancée sur lui par son adversaire (X). La Chronique historiée de Vienne donne la même coiffure caractéristique au Cuman aux cheveux longs revêtu d'un manteau tombant. C'est la représentation traditionnelle sur les fresques du XIVe siècle [1].

Deux figures féminines ont trouvé place dans la vie de saint Ladislas : la jeune fille magyare, sauvée par Ladislas des mains du Cuman (XII, XIII, XIV), et la Vierge qui confesse le roi (XV). Il y a peut-être un visage féminin dans la foule réunie auprès de son tombeau (XXII, XXIV). La jeune fille et la Vierge céleste se ressemblent trop. La première est en blouse, couronnée d'un diadème à pierreries; la seconde a la tête couverte d'un voile et un long manteau sur l'épaule. Ce sont des types sans aucun trait distinctif. C'est seulement à l'époque de la Renaissance que l'individualité de la femme commence à se dessiner et que, traduite dans la peinture, elle va y fêter un long triomphe [2].

Le monde animal joue un grand rôle dans les légendes. Les chevaux, d'abord, sont les compagnons de l'homme en paix et en guerre. Ladislas est à cheval lorsqu'il entre dans la ville du sacre (I), quand il attaque les Cumans (X, XI). L'évêque qui accompagne son char funèbre est monté (XIX). Les chevaux de parade sont raides, et courbent une jambe antérieure en marchant (I, XIX). Les chevaux de combat semblent plus naturels, ils s'élancent avec vigueur sur l'ennemi (X, XI). Quand Ladislas tombe de cheval, la bête s'arrête, appuyant les deux jambes de devant contre la terre. L'animal le plus familier de l'homme n'a pas trouvé son peintre au moyen âge; il faut qu'il attende les naturalistes

1. Ms. lat. 405 de la Bibl. nat. à Vienne, fol. 36, 37. Fresque à l'église de Zygra. — Cf. F. Romer, *Anciennes Fresques en Hongrie*, Budapest, 1874, p. 34-38 (n° 4).

2. E. Rodocanachi, *la Femme italienne*, Paris, 1907.

Digitized by Google

du XVIIIe et du XIXe siècle pour être représenté dans sa noblesse et sa misère.

Le miracle du camp affamé (IV) nous présente un cerf, deux biches, un sanglier et une bête difficile à définir (buffle?). Ils dressent leurs têtes humblement au-devant du roi. Les proportions sont inexactes; cependant, un certain réalisme permet de distinguer les espèces. Enfin le Diable est figuré moitié homme, moitié bête : il a des oreilles longues et pointues sur une tête humaine, le visage poilu; il est revêtu d'une chemise et ses pieds se terminent en nageoires (VII, VIII). Exorcisé, il se transforme en singe à longue queue, ayant des ailes au dos, prêt à s'envoler (IX). Ces métamorphoses sont très fréquentes dans les traditions légendaires et populaires; le diable peut prendre toutes les formes d'animaux et d'êtres humains [1]. Il est entré dans un cadavre suivant un épisode du légendier qui rappelle le roman de Richard sans Peur (IX). Le squelette avec son crâne hideux reste aux pieds de saint Ladislas, quand le diable, à la vue de la châsse, s'enfuit.

Le monde végétal ne sert que d'ornement banal aux enlumineurs. Les espèces d'arbres et de fleurs se distinguent à peine et toute proportion manque dans le dessin. Lorsque saint Ladislas entre à Albe Royale, son cheval marche parmi les buissons (I). Le miracle des cerfs nous conduit dans la forêt où l'on voit des troncs feuillus dans le fond et quelques buissons sur le devant (IV). Le lieu du combat avec le Cuman est couvert d'arbres (XII, XIII); le roi blessé repose à l'ombre d'un feuillage étrange (XIV). Enfin, le miracle de l'élévation devient plus étonnant, placé qu'il est dans un bois où le roi flotte dans l'air sur un nuage. Partout on voit les mêmes troncs minces, les branches régulières portant des feuilles énormes, disposées en éventail. C'est une végétation exotique qui a poussé dans l'imagination de l'artiste, dédaigneux apparemment de celle qui l'entourait. Le sol où ces arbres miraculeux s'enracinent se compose de grands blocs de taille irrégulière, formant par endroits des terrasses (IV, X-XVI,

1. A. Graf, *Il Diavolo*, Milano, 1890, p. 111, 119.

Digitized by Google

XIX). Il ne diffère pas des dalles de l'église où se trouve le tombeau du roi (XXI-XXIV). L'artiste a vu la nature à travers la réalité artificielle et ne l'a pas rendue dans sa beauté irrégulière, avec la variété de ses productions.

L'arrière-plan de quelques scènes est une ville ou une église. L'artiste, au lieu d'en reproduire l'aspect, se contente de symboliser une ville par quelques murs percés de portes (I, V), par un autel, une église (II, IV-IX), par le sarcophage, un tombeau royal (XXI-XXIV). Le miracle du mort transformé en diable s'accomplit dans une église gothique (VIII, IX), anachronisme fréquent dans la peinture de l'époque. La civière et la crosse, objets de culte, sont rendues avec beaucoup de réalisme (VIII, IX). Le manteau que le diable jette à la face du roi est orné de figures et tombe en plis naturels (VII). Le char funèbre à grandes roues est couvert d'un drap noir orné d'une croix (XIX). C'est un char royal comparé à la charrette de la *Chronique historiée* de Vienne, où le corps du défunt se trouve couché sans drap ni cercueil.

Pour terminer, jetons un coup d'œil sur les peintures de Hongrie, où saint Ladislas est représenté combattant le Cuman et délivrant la jeune fille. Suivant la chronique de Henri de Muglen, celle-ci fut prise par Ladislas pour la fille de l'évêque de Varad [1]. Une fresque à l'église de Turnicha [2] nous montre un Cuman lançant des flèches, saint Ladislas coiffé d'un heaume pointu, le visage rasé. Ses ennemis portent des casques pointus, ils sont barbus, tandis que les Magyars sont rasés. C'est le Cuman qui repose au sein de la vierge. Saint Ladislas est armé d'une hache puissante, les ennemis le criblent de leurs flèches [3].

Les fresques de Zygra reproduisent les mêmes scènes de la poursuite du Cuman par saint Ladislas. Le roi est revêtu de fer, il porte le haubert orné de la croix. Son bouclier est décoré d'une double croix. Il est armé d'une lance et d'une dague. Les Cumans, casqués, ont des chevaux blancs, dont l'un est

1. Chronique de Henri de Muglen, ch. 35.
2. Au comitat Zala en Pannonie.
3. F. Romer, *Anciennes Fresques en Hongrie*, Budapest, 1874, p. 28-32.

Digitized by Google

tombé. Les membres de quelques ennemis tués sont dispersés sur le sol. Le Cuman qui a enlevé la jeune fille est percé de coups et doit lâcher sa proie. Saint Ladislas lutte avec son adversaire auquel la jeune fille coupe la jambe; ensuite elle le décapite. Saint Ladislas accroche ses armes à un arbre et, blessé ou fatigué, repose sur le sein de la vierge [1]. Les scènes des fresques de Zygra sont les mêmes que celles du légendier du Vatican (X-XIV); les deux artistes ont suivi la même tradition pour le duel de saint Ladislas avec le Cuman. Une restauration maladroite a déformé les figures. Saint Ladislas est coiffé d'un casque de prince, il a les cheveux rouges, une tunique de la même couleur avec une doublure jaune. Il tient dans la main droite un sceptre orné d'un lys, symbole de l'innocence; dans la main gauche, la pomme du royaume. Les fresques ont perdu beaucoup de leur originalité depuis le XIIIe siècle; elles étaient, avant les repeints, plus anciennes que les miniatures du légendier du Vatican.

LOUIS KARL.

Vienne.

1. Romer, *l. c.*, p. 34-38, 65.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

Un traité égyptien de morale [1].

L'an passé, au moment où il allait quitter la direction du Département égyptien et assyrien du Musée Britannique, Sir Wallis Budge a publié un gros volume de papyrus hiératiques égyptiens. De ces papyrus, il y en a plusieurs qui sont une réédition de textes publiés et très connus, comme par exemple le poème de Pentaour. Mais il en est un, très intéressant, qui paraît pour la première fois. C'est un rouleau qui, développé, a une longueur de 12 pieds anglais; on y voit 27 colonnes ayant 20 lignes en moyenne; le chiffre total en est donc de 551. Sir Wallis Budge, qui en a reconnu la nature et la valeur, en a publié la transcription hiéroglyphique et la traduction du commencement à la fin. M. Erman appelle ce travail un essai de traduction qui a été dépassé par un savant danois, M. Lange. Celui-ci en a présenté une traduction à l'Académie de Copenhague, et c'est cette version que M. Erman a mise en allemand en déclarant qu'elle n'est pas son œuvre.

Le livre s'appelle : *le Commencement des enseignements sur la vie et des leçons salutaires.* C'est donc un traité de morale et un recueil de maximes; nous ne savons pas à qui il est adressé. Après l'avoir publié une première fois avec traduction et transcription dans le volume du Musée Britannique où le papyrus est reproduit en fac-similé, Sir Wallis Budge y est revenu et en a fait l'objet d'un livre intitulé *The Teaching of Amen-em-Apt*, où l'on trouve à nouveau traduction et transcription du document, auquel S. W. B. a joint plusieurs des traités de morale que nous connaissions déjà précédemment et qui avaient été traduits par différents auteurs. Le plus fameux de ces traités, connu sous le nom de papyrus Prisse, a été étudié et analysé pour la première fois par Chabas en 1868 sous le titre : *le Plus Ancien Livre du monde.* Chabas, à ce moment-là, n'osa pas publier une traduction complète, et quoique plusieurs savants se soient attaqués à ce texte depuis lors, nous en attendons encore l'interprétation définitive.

Des textes comme ces traités de morale ne peuvent être traduits, qu'on me passe l'expression, que par étapes. Il faut faire honneur à celui qui, comme S. W. B. pour Amen-em-Apt, a été le premier à en proposer l'interprétation. Car des livres de ce genre sont bien plus difficiles à comprendre qu'un texte historique qui décrit une bataille, une campagne ou la fondation d'un temple, à cause du grand nombre de mots abstraits qui doivent nécessairement s'y trouver. Or une idée abstraite ne peut être exprimée que par une figure, par

1. Sir E.-A. Wallis Budge, *The Teaching, of Amen-em-Apt, son of Kanekht.* London, Martin Hopkinson and Company, in-8.

Digitized by Google

quelque chose qui tombe sous les sens. Pour rendre les conceptions qui sont du domaine de l'esprit, il faut nécessairement les transporter dans le monde sensible, il faut user de la métaphore. Tant que nous n'aurons pas reconnu ce que voile une expression qui n'est souvent qu'une image tout extérieure; tant que nous n'aurons pas la clef des énigmes qui souvent ont bafoué les efforts des esprits les plus sagaces, nous n'arriverons pas à une traduction véritable. Sans doute nous reproduisons les mots dans une langue moderne, nous suivons consciencieusement les règles que la grammaire prétend avoir fixées; mais le résultat est maintes fois un assemblage de mots qui n'a aucun sens ou un sens si bizarre que cela nous paraît une absurdité. Si nous voulons découvrir ce que les moralistes égyptiens avaient dans l'esprit, il est essentiel que nous poussions plus loin l'étude de la figure, de la métaphore, qui est souvent fort différente de celle dont nous usons dans le langage habituel, sans faire attention au sens primitif et purement matériel de l'expression Ainsi nous disons que nous nous battons les flancs pour arriver à un résultat; c'est-à-dire : nous faisons un vigoureux effort, en général, sans succès; une expression de ce genre dans un texte ancien ne pourrait être traduite que par l'action physique, qui donnerait à la phrase un sens absurde.

La grande abondance des figures est ce qui rend la traduction de ce livre assez ardue, et les difficultés, je le répète, ne sont pas dans les mots, mais dans les idées que nous ne découvrons ni par le dictionnaire ni par la grammaire.

Il n'y en a peut-être pas autant dans ce traité de morale que dans d'autres textes didactiques, mais cependant il en est qui nous étonnent, dont nous avons peine à saisir le sens, ainsi lorsqu'il nous dit : « Le bec ou le nez de l'ibis divin (Thoth) est le doigt de l'écrivain, garde-toi d'en faire un mauvais usage. » Il s'agit donc du dieu Thoth dont il est parlé comme d'un ibis; et sans transition on cite le même dieu, mais sous une tout autre apparence, celle d'un cynocéphale : « Quoique le cynocéphale demeure à Hermopolis, son œil parcourt le pays, et s'il voit celui qui pèche par son doigt, il lui retire ses bienfaits. » Les mots qui suivent sont obscurs pour les deux traducteurs.

Amen-em-Apt était un personnage très haut placé; il était fils de Kanekht. Ses titres et sa généalogie sont mal connus; il semble qu'il avait des emplois élevés à Abydos et à Panopolis; S. W. B. assigne son livre au commencement de la XVIIIe dynastie, quand le culte d'Amon n'était pas encore bien établi. Pour M. Erman, il est beaucoup plus tardif, il n'est pas plus ancien que le xe siècle.

L'enseignement d'Amen-em-Apt est divisé en trente chapitres. Contrairement à ce que nous voyons dans les autres livres de morale, il n'est adressé à aucun homme en particulier, pas même à son fils, comme le croit M. Erman. Il enseigne à tout homme quels sont ses devoirs envers Dieu et envers le prochain. Celui qui mettra le mieux à exécution ses préceptes, et celui qui par là arrivera à cet état d'âme idéal qu'il est désirable d'atteindre, c'est le « silencieux » ou le « vrai silencieux ». Faut-il voir là, avec M. Erman, celui qui accomplit l'acte qui est le plus agréable à Dieu, la prière mentale, ou, avec S. W. B., celui qui est absolument résigné, soumis à la volonté de Dieu? Il me semble que le mot *silencieux* implique, comme le dit l'auteur anglais, un état d'âme provenant de sentiments qui ne se manifestent pas au dehors, et dont on indique ainsi la profondeur. Le « vrai silencieux » est décrit par une

Digitized by Google

comparaison qui rappelle singulièrement le psaume I; nous n'en comprenons pas tous les mots, mais le sens général est clair; il est comme un arbre qui est planté dans un jardin ou dans une terre fertile; il verdit, il double son fruit; ses fruits sont doux et son ombre est agréable.

La morale qu'enseigne Amen-em-Apt est extrêmement élevée, et considérant les rapports très étroits qu'elle a avec les Proverbes de Salomon et les Psaumes, et qu'on peut remarquer aussi avec les écrits des Sémites et des Sumériens, S. W. B. lui attribue une origine asiatique. Il ne peut pas la croire africaine; elle serait arrivée d'Asie par la Basse-Égypte et Héliopolis. Dans tout le livre, l'auteur parle de dieu; on ne trouve jamais ce mot au pluriel, et les divinités du panthéon égyptien ne sont pas nommées. Nous avons vu précédemment ce qui est clairement une allusion à Thoth, mais son nom n'est mentionné qu'une fois: il est désigné par ses emblèmes, l'ibis et le cynocéphale. Il y a cependant un dieu nommé plusieurs fois, c'est Ra le soleil, ou le disque solaire Atôn. D'après S. W. B., ce dernier serait le dieu du monde matériel, tandis que celui qui n'a point d'image domine sur l'esprit de l'homme, il règle sa destinée et il est son juge. Il ne faut point déranger les plans de Dieu ni chercher à connaître sa volonté qui doit rester cachée. Il est intéressant de voir à quel point Dieu s'occupe de la vie de l'homme, aussi mérite-t-il pleine confiance, et à plusieurs reprises il est dit : « Assieds-toi entre les bras de Dieu » et cependant il y a deux divinités, Shai et Renenit, qui lui paraissent supérieures. C'est une sorte de *fatum* aux arrêts duquel dieu est assujetti.

A notre sens, le fait que nous ne voyons pas paraître même les grands dieux du panthéon tels qu'Amon, Hathor ou Phtah, et qu'on nous parle seulement de Dieu, n'implique point une idée monothéiste. Il faut tenir compte de ce qu'un dieu égyptien est avant tout celui d'une localité. Amen-em-Apt s'adresse à tous les Égyptiens et non pas aux habitants de telle ou telle ville. S'il avait dit : « Assieds-toi entre les bras d'Amon », l'adorateur de Phtah à Memphis aurait pensé que cela ne le concernait pas, car Amon n'était pas son dieu. En revanche, l'auteur peut parler de Ra le soleil et du disque solaire, car c'est la manifestation la plus éclatante de la divinité, celle qui frappe les yeux de tout le monde.

Une grande partie du livre enseigne ce que doivent être les devoirs de l'homme, et quelles sont les règles de conduite auxquelles il doit obéir. Chose curieuse, tandis que les autres livres de morale comme celui de Ptahhotep ou d'Ani parlent de la famille, du mariage et des relations entre l'homme et la femme, cet ordre d'idées est absent du livre d'Amen-em-Apt. En revanche, les avis abondent sur la manière de se comporter, nous dirions en homme bien élevé vis-à-vis de ses supérieurs, et de gagner les inférieurs par sa bienveillance. Il faut se préserver de la boisson, de l'abus de la bonne chère, de la gloutonnerie. Dans les rapports avec le prochain, il faut user de bonté et d'humanité, et surtout dans les marchés et le négoce, user de la plus stricte honnêteté, se garder de fausses mesures ou balances, car l'œil de Dieu voit tout. Il y a dans tout ce qui touche aux relations des hommes entre eux un ton de douceur et de bienveillance qu'on ne trouve pas au même degré dans les autres traités de morale, par exemple lorsqu'il est parlé de la veuve.

Puis constamment l'homme est ramené à Dieu qui le voit et qui le juge. La morale d'Amen-em-Apt est fondée sur la religion. C'est là ce qui donne au livre son grand intérêt, et une valeur supérieure à celle d'autres écrits

Digitized by Google

analogues. Il nous introduit dans le domaine spirituel de la religion égyptienne; nous ne la connaissions guère que par son côté extérieur, par le culte et les cérémonies. Sans doute, nous pouvions déjà, surtout par le *Livre des Morts*, nous faire une idée de la morale et de ce qui attendait l'Égyptien dans l'autre monde. Mais nous savons maintenant ce qu'est la divinité pour l'Égyptien, ce qui constitue sa relation avec Dieu. La religion du silencieux ne consiste pas en un rituel plus ou moins compliqué qui est tout ce que nous savons d'un grand nombre de peuples anciens dont nous ignorons les croyances: c'est le reflet de sa vie intérieure, c'est le domaine des sentiments. Aussi l'on comprend que d'emblée S. W. B. d'abord, M. Erman ensuite, aient été frappés des rapports qu'il y a entre plusieurs des maximes d'Amen-em-Apt et les Proverbes de Salomon ou les Psaumes. M. Erman même a présenté à l'Académie de Berlin un travail où il cite plusieurs passages des Proverbes presque identiques aux maximes égyptiennes. Il croit qu'une partie du livre hébreu, du chapitre XXII au XXIV, est d'origine égyptienne, importé à une époque tardive. S. W. B., au contraire, le fait remonter au commencement de la XVIIIe dynastie, mais, comme nous l'avons dit, il attribue à ces doctrines une origine asiatique

Quiconque s'intéresse à l'histoire des religions sera reconnaissant à Sir Wallis Budge de nous avoir présenté ce livre sous une forme autre que l'in-folio du Musée Britannique, de l'avoir mis ainsi à la portée de lecteurs qui ne sont pas égyptologues, et aussi d'y avoir joint les traductions des principaux traités de morale que compte la littérature égyptienne. Qu'on ne s'étonne pas des différences qu'on pourra trouver entre les traductions d'un même livre, suivant que l'on consultera celle que nous présente S. W. B. ou d'autres. Nous avons expliqué quelle en était la raison, mais les différences n'empêchent pas de saisir l'idée générale de l'écrit. On remarquera, par exemple, si l'on compare les deux traductions du livre d'Amen-em-Apt, que S. W. B. est plus hardi que M. Lange suivi par M. Erman. Les lacunes sont moins nombreuses que dans la traduction danoise, mais beaucoup de passages sont marqués d'un point d'interrogation. Ce beau texte mérite une étude approfondie. Aussi nous remercions Sir Wallis Budge de nous l'avoir fait connaître, et nous le félicitons de nous en avoir le premier fourni l'interprétation complète.

ÉDOUARD NAVILLE.

Le chauffage domestique dans l'antiquité.

Le terme de cheminée, pris dans son acception la plus usitée, désigne le vénérable appareil domestique où « notre frère le feu » brille sur les chenets et d'où il répand sa chaleur dans la chambre. Depuis le haut moyen âge, la cheminée avec ses alentours est l'endroit le plus attirant, le plus gai, le plus orné du logis. C'est le centre de la vie familiale, aussi bien dans la chaumière où son vaste manteau abrite l'aïeul, assis près de la crémaillère, que dans la salle du château, où l'on fait cercle, après la chasse, autour de la flamme.

Sans la cheminée, la maison champêtre ou urbaine serait moins saine et moins confortable; elle nous paraîtrait incomplète et triste; aussi, malgré le développement des nouveaux procédés de chauffage, son foyer continue-t-il à rayonner dans presque tous les logis.

En était-il de même dans la maison antique? Nous fûmes jadis tenté de

Digitized by Google

le croire, en lisant la première Églogue où Tityre montre à Mélibée, partant pour l'exil, la fumée qui s'élève le soir au-dessus des toits des hameaux Mais le rapprochement était illusoire, *car les anciens n'ont jamais connu la cheminée domestique.* Viollet-le-Duc l'a constaté, et le résultat des fouilles vient à l'appui de son témoignage.

Comment les anciens, les Romains en particulier, se chauffaient-ils donc?

L'histoire de la maison latine, de ses origines à la fin de l'Empire, permet de se faire une idée exacte de leurs procédés habituels.

La partie principale, le cœur de la vieille maison latine, est l'*atrium.* C'est le développement de cette partie embryonnaire qui créa la maison romaine. La plus ancienne habitation connue en Italie est la cabane à pièce unique, où s'accomplissaient nécessairement tous les actes de la vie domestique. On y conservait le feu et l'eau; on y faisait cuire les aliments; la fumée du foyer s'enfuyait, non sans noircir les murs, par la porte ouverte et par un trou ménagé au centre de la toiture.

Tel était aussi l'*atrium.* Le premier *atrium* fut une cabane mieux construite. Du foyer qui noircissait ses murs, il tira son nom (*atrium*, de *ater*, noir). Le lit conjugal occupait un petit renfoncement, le foyer au-dessous de l'ouverture par où, dans un rayon de lumière, s'échappait la fumée, et, tout près, la table à manger.

Avec les progrès de la civilisation et les besoins nouveaux qu'elle engendre, l'*atrium* se développa, rayonna, s'entoura de chambres, et la cuisine émigra dans les communs.

Toutefois, l'*atrium* garda bien des souvenirs de son ancien état de pièce à tout faire. Le trou par lequel autrefois s'échappait la fumée devint l'ouverture appelée *compluvium*, d'où, par les gouttières, la pluie tombait dans l'*impluvium*, bassin creusé au centre de l'*atrium.*

Plus tard, sous l'influence grecque, l'*atrium* s'élargit autour d'un jardin central, s'orna d'une colonnade, et devint le péristyle sur lequel donnent les chambres, salles à manger et salons, la cuisine avec son fourneau à charbon de bois restant reléguée aux communs.

Quels que fussent la destination des locaux, le luxe de l'habitation, la rigueur du climat, aucune pièce de la maison romaine ne possédait de cheminée.

Les seuls appareils de chauffage connus étaient le brasero et l'hypocauste; le seul combustible était le charbon de bois.

Le brasero, dont on a retrouvé à Pompéi de nombreux spécimens, était de beaucoup le plus employé. Il était souvent muni de roulettes pour en faciliter le transport d'une pièce à l'autre et se complétait de bouillottes à eau, comme celles de nos samovars. Son emploi n'était pas sans danger et empêchait de clore les portes, même en hiver.

L'usage du brasero était la règle générale. Toutefois, pour le chauffage de certains locaux munis ou non de piscines, dans les thermes et dans quelques riches demeures, on utilisait l'hypocauste, appareil qui faisait partie intégrante de l'édifice et dont les dimensions étaient parfois considérables. Le système de l'hypocauste diffère beaucoup de celui du calorifère moderne, dans son principe, sa structure et son rendement calorique. Malgré cela, Viollet-le-Duc, dans son *Dictionnaire*, a confondu les deux modes de chauffage, erreur surprenante de la part d'un architecte[1]; aussi n'est-il pas inutile de

1. Et que l'on a souvent commise avec lui.

Digitized by Google

dégager les caractères essentiels des deux systèmes et de les comparer entre eux.

L'hypocauste utilisait directement les gaz issus d'un foyer pour chauffer le sol et les murs de certains locaux : c'était un système à *circulation simple.*

Il comprenait trois parties principales : le foyer, les carneaux et la cheminée [1], sans parler des chaudières qui alimentaient les piscines et qui formaient, en quelque sorte, un organisme spécial.

Le foyer, placé en sous-sol, était alimenté au charbon de bois.

Les carneaux, partant du foyer, passaient sous le sol et dans l'épaisseur des murs des locaux à chauffer, mettant ainsi les gaz, produits par la combustion, au contact direct du béton qui supportait le carrelage et de l'appareil des murs. Les carneaux s'étendaient parfois sous toute la pièce, dont le sol était supporté par des piliers trapus en brique, souvent assez nombreux. Dans l'épaisseur des murs, les conduits étaient beaucoup plus étroits.

Après leur trajet sous le sol et dans l'épaisseur des murs, les carneaux aboutissaient à une cheminée de tirage par laquelle s'échappaient les gaz.

Le chauffage de l'air des locaux était donc obtenu exclusivement par contact avec le sol et les murs, sans bouches de chaleur, car elles n'eussent donné passage qu'à des gaz délétères. La présence de ces gaz sous le sol et dans l'intérieur des murs pouvait causer des accidents; aussi était-il nécessaire de donner au béton du sol et aux parois des murs une épaisseur assez sérieuse pour éviter la formation de fissures. Mais cette épaisseur avait l'inconvénient de retarder le réchauffement des pièces.

Il faut observer, en outre, que si les gaz chauffaient le sol et les murs vers l'intérieur des locaux, ils les chauffaient aussi vers l'extérieur, perdant ainsi la moitié de leur pouvoir calorique.

En résumé, l'hypocauste, simple dans son principe, parfois très compliqué dans sa construction et son entretien, ne permettait qu'une utilisation médiocre de la chaleur émise par son foyer.

Malgré ses défauts, il assurait le chauffage de thermes parfois très vastes, où les Romains trouvaient des salles et des piscines chaudes et où ils aimaient à passer leur temps.

Si les Romains avaient pris l'habitude de se réunir dans ces établissements publics, cela ne provenait-il pas, en partie du moins, de l'insuffisance des moyens de chauffage domestique et de l'inconfort qui en résultait pour les maisons particulières?

Il est possible de se rendre compte pratiquement de la valeur de l'hypocauste pour le chauffage, puisqu'il est encore en usage en Chine et en Russie.

L'hypocauste chinois consiste, comme le romain, en un foyer avec des carneaux passant sous le sol et une cheminée de tirage. L'appareil est de dimensions restreintes et de construction modeste, mais il sert cependant au Chinois pour chauffer le sol sur lequel il s'étend pour dormir l'hiver.

En Russie, il en est de même, sauf que les carneaux, au lieu de passer sous le sol, traversent un massif de maçonnerie, sorte d'estrade, sur laquelle le moujik s'étend pour dormir comme le Chinois. Il va sans dire que le voyageur européen, après une nuit passée dans ces conditions, se réveille la tête un peu lourde.

---

1. Ou les cheminées.

Digitized by Google

Envisageons maintenant les caractères essentiels du calorifère ou chauffage central moderne. Nous constaterons tout d'abord qu'à la différence de l'hypocauste, il possède une double circulation : celle des gaz issus du foyer et celle de l'air ou de l'eau, qui véhiculent la chaleur. Cette double circulation est assurée au moyen de deux appareils distincts, mais étroitement associés entre eux : l'appareil de *chauffage* et l'appareil de *transmission*.

L'appareil de chauffage comprend, comme l'hypocauste, un foyer, des carneaux et la cheminée de tirage.

Les carneaux sont en tôle épaisse et présentent des circonvolutions et retours qui retardent le tirage et forcent les gaz à laisser en chemin la plus grande partie de leur chaleur, avant d'atteindre la cheminée de tirage.

L'appareil de transmission comprend une chambre de chauffe traversée par le foyer et les carneaux, et les conduits qui amènent la chaleur aux appartements.

Dans le calorifère à air chaud, une prise d'air extérieure alimente en air frais la chambre de chauffe, et cet air, aussitôt réchauffé par le foyer et les carneaux, s'échappe par des manches qui les conduisent aux bouches de chaleur.

Un réservoir à eau complète la chambre de chauffe et fournit la vapeur nécessaire à l'atmosphère des pièces.

Dans le calorifère à eau ou à vapeur, l'appareil de chauffage est fondé sur le même principe que dans les calorifères à air chaud. Quant à l'appareil de transmission, il comprend le *réservoir* ou *générateur*, les *conduits* et les *radiateurs*.

Le *réservoir* présente des courbes et retours, habilement combinés, pour multiplier les contacts avec le foyer et les carneaux et obliger les gaz chauds à tournoyer autour de ses éléments, d'où l'utilisation complète du combustible.

L'eau chaude ou la vapeur, partant du réservoir, montent par des conduits, traversent les radiateurs, y laissent leur chaleur et reviennent d'elles-mêmes au réservoir, par un mouvement continu.

Dans cet exposé succinct, nous ne faisons qu'effleurer le sujet. C'est assez pourtant pour qu'on se rende compte de la supériorité des systèmes de chauffage modernes sur ceux des Romains.

La nature du combustible était une des causes de l'insuffisance du chauffage chez les anciens, puisqu'ils se servaient presque exclusivement de charbon de bois. Pourquoi n'utilisaient-ils pas le bois lui-même, qui, depuis le haut moyen âge, a rendu et continue à nous rendre des services si appréciés? (Je laisse de côté la houille, le lignite qu'ils ont peu connus.) *C'est qu'ils n'avaient pas le moyen de le transporter*. Une fois de plus intervient ici le fait capital qui domine, à mon avis, toute la civilisation antique: la pénurie de force motrice animale.

Même à proximité des forêts, il était impossible d'assurer le trafic du bois de chauffage sans y consacrer un nombre exagéré d'animaux, chaque attelage antique étant incapable de transporter plus d'un demi-stère de bois à la fois.

On se contentait donc de fabriquer sur place, dans les forêts, le charbon de bois, combustible léger, facile à transporter vers les centres de consommation. C'est ce que l'on voit encore fréquemment au Japon, où, jusqu'au milieu du XIXe siècle, l'on se servait exclusivement comme combustible de charbon de bois transporté sur des charrettes légères.

Digitized by Google

Nous ne saurions trop le redire : l'insuffisance de force motrice animale réagissait impérieusement sur toute la vie matérielle et sociale du monde antique. Difficultés pour le chauffage, pour la mouture, pour le transport des matériaux et matières premières, émiettement de l'industrie, esclavage, autant de conséquences directes de ce même fait initial. Dans le monde moderne, par contre, le remplacement du moteur servile par le moteur animal, le développement des forces mécaniques et l'évolution sociale qui s'ensuit, prennent leur source dans cet autre fait : l'avènement du puissant attelage moderne, sous les premiers Capétiens.

C^t^ Leffbvre des Noëttes.

La question des sculptures de Parthenay au Musée du Louvre.

En juillet 1914, des sculptures romanes, provenant de Notre-Dame de la Couldre à Parthenay, entraient au Musée du Louvre; les Musées nationaux et la Société des Amis du Louvre venaient de les acheter à l'antiquaire Demotte.

Il s'agissait de trois hauts-reliefs : une *Annonciation aux bergers* et deux figures de personnages couronnés que, plus tard, des iconographes occasionnels ont appelés les « Rois de Parthenay »; le public les connaît maintenant sous ce nom.

D'autres sculptures, ayant également décoré la petite église seigneuriale, vendue à la Révolution et démolie au début du XIXe siècle, étaient en même temps vendues en Amérique; c'étaient une *Entrée du Christ à Jérusalem* et deux personnages couronnés, analogues à ceux du Louvre.

Longtemps après, pendant l'été 1923, une campagne de presse attira l'attention sur ces œuvres. On prétendit qu'elles étaient abominablement truquées; certaines parties, les têtes des bergers de l'*Annonciation* et les jambes des « Rois », n'étaient point l'œuvre d'un imagier roman, mais celle d'un sculpteur moderne, Boutron, qui, jusqu'à sa mort, avait travaillé dans les ateliers de restauration de l'antiquaire Demotte.

***

Les arguments des partisans du truquage étaient tirés de la nature des pierres, de l'iconographie et des écrits archéologiques. D'une part, l'imprécision des ouvrages de Ch. Arnauld, de l'abbé Auber et de B. Ledain; d'autre part, une insuffisance de renseignements sur les conditions dans lesquelles des antiquaires étaient entrés en possession des parties contestées, permirent d'exciter la curiosité et de jeter la suspicion sur les acquisitions des collections nationales.

Il convient de rappeler ces arguments. On prétendit que les blocs de pierre, dont l'assemblage forme ces trois reliefs, présentaient des différences minéralogiques parce que le faussaire n'avait pas eu la précaution de prendre ses pierres dans la carrière d'où venaient les matériaux de la Couldre. On crut en tenir la preuve en apprenant que le sculpteur Boutron avait souvent employé de la pierre des carrières poitevines de Chauvigny (Vienne). Têtes des bergers et jambes des « Rois » étaient donc en pierre de Chauvigny, qu'on avait usée artificiellement, d'où un aspect « poreux et poncé ». Il est à remar-

Digitized by Google

quer qu'on ne disait pas de quelle carrière étaient sorties les parties incontestées.

L'iconographie semblait aussi dénoncer le faux. Comment imaginer des « Rois » avec les pieds nus? Seul un sculpteur moderne pouvait avoir commis pareille bévue. Pourquoi ces « Rois » croisent-ils les jambes en une allure de *fox trot?* Parce que Boutron avait copié, pour donner des jambes à des sculptures poitevines, des œuvres du midi de la France, en particulier le *saint Pierre* de Moissac.

Les arguments bibliographiques méritent un plus sérieux examen. Dans l'ouvrage de Bélisaire Ledain, *La Gâtine historique et monumentale* (1 éd., 1876; 2 éd., 1897), le dessinateur Sadoux reproduisit les sculptures de Notre-Dame de la Couldre ; celles que Demotte avait acquises y figurent. Ces pierres gisaient alors à l'humidité et couvertes de mousse dans le jardin des religieuses de Chavagne. Ces dessins montrent l'*Annonciation aux bergers* avec les personnages décapités et les « Rois » sans jambes.

Une enquête faite à Parthenay, en juillet 1923, n'éclaircit pas l'affaire. On ne parvint pas à trouver de témoins ayant vu les parties contestées, et il fut impossible de prouver que ces parties n'avaient jamais existé.

***

Au cours du récent procès entre les antiquaires Demotte et Vigouroux (13 et 14 novembre 1924), les adversaires de l'authenticité des sculptures du Louvre, qui tenaient tant au « grand jour des assises », parvinrent à obtenir le versement aux débats de l'enquête faite à Parthenay par le commissaire Ameline. Les témoignages entendus, pendant deux longues audiences, n'ont nullement établi le truquage des sculptures par Boutron; il semble qu'il se contenta, plus modestement, de recoller et de raccorder des têtes retrouvées, et de rapprocher les différents blocs de pierre qui avaient été nécessaires pour tailler les grandes figures de personnages couronnés.

D'autre part, au cours de ce procès, nous avons rappelé, comme dans notre rapport joint à l'enquête du commissaire Ameline, les observations minéralogiques qui prouvent que l'exécution de faux, à ce point savants et artistiques, est proprement inconcevable.

Ces observations, que nous allons résumer, et, d'autre part, l'importance toute relative qu'il convient d'accorder aux écrits des archéologues du siècle passé, conduisent à estimer que le fait de n'avoir point découvert de Parthenaisiens ayant connu les parties suspectées n'implique nullement qu'elles soient modernes. Nous croyons qu'elles furent retrouvées, il y a une dizaine d'années déjà, quand les antiquaires parvinrent, par des moyens plus convaincants que ceux des archéologues du temps de B. Ledain, à faire comprendre aux Poitevins qu'ils avaient tort de laisser détruire les œuvres du moyen âge; mais les témoins de cette découverte ont disparu ou n'ont pas intérêt à dévoiler le secret d'une de ces ventes clandestines dont le commerce des antiquités n'est certes pas exempt.

***

Les renseignements recueillis en 1914, quand ces sculptures entrèrent au

Digitized by Google

Louvre, et ensuite jusqu'en 1918, ont été donnés par M. André Michel dans un article du recueil de la Fondation Piot, *les Sculptures de l'ancienne façade de Notre-Dame de la Couldre à Parthenay* (tome XXII, p. 179-195, avec planches et figures). Malgré les récentes contestations, ce mémoire pourrait être encore publié sans modifications : c'est dire qu'il demeure la base la plus solide pour l'étude de cette question.

Toutefois, quand des œuvres sont aussi vivement mises en cause, le devoir des archéologues est de les étudier à nouveau. C'est ce que nous avons fait.

Une expertise minéralogique devenait nécessaire du moment que d'autres yeux que les nôtres trouvaient des dissemblances entre la contexture des blocs de pierre. Nous devons cette expertise à l'amicale obligeance du savant géologue qui connaît le mieux le sol poitevin, à M. le doyen Jules Welsch, professeur de géologie à la Faculté des sciences de Poitiers. La conservation des Musées nationaux lui ayant facilité tous les moyens d'appréciation (examen microscopique et échantillons prélevés dans les six blocs principaux), il est arrivé aux conclusions suivantes :

« Je pense que l'ensemble des sculptures provient des carrières *(ou anciennes carrières plus ou moins abandonnées)* de calcaires grenus du Lias moyen de la partie sud de la région dite Gâtine de Parthenay, calcaires employés actuellement pour constructions et fours à chaux. Dans les environs immédiats de Parthenay, il n'y a que des roches cristallines granitiques ou schisteuses, mais, au sud, dans les environs de Mazières-en-Gâtine, Verruys et jusqu'à Saint-Maixent, on trouve des carrières de calcaires gréseux, sur une épaisseur de 20 mètres quelquefois. Le calcaire grenu est assez variable, presque blanc par places avec des parties jaunâtres; il renferme souvent des lits de sable quartzeux (siliceux) et parfois de petits graviers de quartz (c'est-à-dire siliceux); à côté, il y a des bancs où l'on ne voit que des grains de quartz, comme dans une partie (coin droit inférieur) de la pierre de l'*Annonciation*. D'autres fois, la pierre est blanche et presque uniquement formée de grains calcaires arrondis, soudés entre eux, comme je le vois dans certaines sculptures. Dans la partie superficielle des carrières, on voit la roche apparaître plus grenue par l'effet des actions atmosphériques, comme dans les sculptures.

« *Annonciation aux bergers.* — Pas de différences entre les trois têtes recollées et certaines des parties inférieures admises par tout le monde. Les caractères des parties admises comme authentiques sont légèrement variables, comme on peut le voir en comparant les parties sculptées et le bord inférieur droit à grains de quartz.

« *Figure couronnée de gauche.* — Pas de différences entre les deux blocs.

« *Figure couronnée de droite.* — Pas de différences entre la partie inférieure discutée et la partie supérieure admise comme authentique; celle-ci montre des grains calcaires presque oolithiques, comme dans le bloc des jambes.

« Bien entendu, je ne dis pas qu'il n'y ait pas un ciment particulier surajouté pour ajuster et coller ensemble de gros fragments authentiques. Tous les gros fragments me paraissent de même origine et ne présentent pas entre eux plus de différences que dans les diverses parties d'une carrière actuelle...

« En résumé, je ne crois pas que l'on ait pu aller dans les carrières actuelles rechercher des moellons pour truquer de gros morceaux. » (Extrait du rapport adressé, le 11 juillet 1923, à l'Administration des Musées nationaux.)

Digitized by Google

Ce rapport fait tomber les arguments minéralogiques des tenants du truquage et apporte de très fortes présomptions en faveur de l'authenticité.

***

Analysées archéologiquement, ces sculptures me paraissent excellentes. Loin de présenter des singularités iconographiques invraisemblables et un style étrange, elles offrent les plus grandes analogies avec d'autres sculptures romanes. Toutefois, les prototypes des personnages couronnés ne sont ni à Toulouse ni à Moissac, ainsi qu'on l'a dit. C'est à Blasimont (Gironde) qu'au portail de l'église on voit les images sculptées qui leur ressemblent le plus. Or, malgré des influences languedociennes, ces sculptures de Blasimont appartiennent à une série d'œuvres très caractéristiques qu'on voit aux portails d'églises situées entre Loire et Garonne et qui marquent l'évolution de la statuaire romane de l'École du Sud-Ouest, ou Poitevine, pendant la majeure partie du XIIe siècle.

Tandis qu'en ces provinces certains ateliers adoptaient ce type de figures singulièrement allongées et animées, d'autres ateliers, pour les mêmes monuments, sculptaient des figures d'un caractère tout différent. C'étaient, à la Couldre même, les figures aux proportions justes et de caractère réaliste des bergers; les scènes archaïsantes, bien que pleines de vie, des chapiteaux représentant le *Sacrifice d'Abraham* et *David tuant Goliath*, c'étaient aussi des modillons dus à des spécialistes du décor de ces petits éléments architectoniques. Ces quelques remarques montrent la grande complexité de l'art de cette région au XIIe siècle.

Comment admettre qu'un sculpteur, même possédant une culture archéologique plus étendue que celle du restaurateur des ateliers de Demotte, ait composé un faux aussi savant? Le livre indispensable pour le guider n'existait pas vers 1912 (il n'est du reste pas encore publié); de plus, les documents photographiques étaient, il y a douze ans, tout à fait insuffisants pour guider artistes et archéologues sur ce terrain.

Qu'il nous suffise d'avoir indiqué ici la complexité de l'école romane du Poitou. Dans un prochain article de la *Gazette des Beaux-Arts*, nous analyserons les sculptures de la Couldre.

***

Quand, au commencement du siècle passé, on démolit la partie supérieure de la façade de Notre-Dame de la Couldre, personne ne comprit que c'était un acte de vandalisme. Les habitants utilisèrent les vieilles pierres sculptées et les moellons pour construire des maisons. En passant dans la rue de la Citadelle, où l'étage inférieur de la façade de la petite église seigneuriale atteste encore toute la beauté du monument, j'ai pensé aux sculptures certainement enrobées dans les murs des maisons avoisinantes. Un jour ou l'autre, on en découvrira; un collectionneur de Parthenay m'a dit avoir ainsi trouvé, dans un mur en démolition, une tête sculptée qui fut brisée.

Il y a deux ans, des sculptures émergeaient encore de la maçonnerie d'une maison faisant face à l'église : c'étaient des têtes de personnages couronnés

Digitized by Google

de la même suite que ceux vendus par Demotte au Louvre et à un Musée américain.

On voyait encore les chapiteaux du *Sacrifice d'Abraham* et de *David tuant Goliath* qui, avec des modillons, décoraient la porte de ce jardin des religieuses de Chavagne, où ceux qui entraient, voici une douzaine d'années, m'ont dit avoir vu des marches et des bancs soutenus par des pierres sculptées.

Plus nombreuses qu'on ne l'a rapporté furent les ventes de fragments de la Couldre : deux grandes têtes de rois furent vendues, vers 1910, par un collectionneur de la ville; en 1922, un ou deux fragments furent achetés dans un autre quartier que celui de la Citadelle.

De toutes les sculptures que nous venons de mentionner, Bélisaire Ledain cite seulement les chapiteaux de *David et Goliath* et du *Sacrifice d'Abraham*. Rappelons qu'il cite aussi l'*Annonciation aux Bergers*, l'*Entrée du Christ à Jérusalem*, les quatre statues de rois auxquelles manquaient les jambes. Mais notons également qu'il omet dans son texte, qui n'a pas la prétention de décrire toutes les sculptures existantes, des fragments mentionnés par ses prédécesseurs, Ch. Arnauld (*Monuments religieux, militaires et civils des Deux-Sèvres*, 1re éd. in-4o, 1843; 2e éd. in-8o, 1876) et l'abbé Auber (*Bull. du Comité hist. des Arts et Monuments*, t. I, p. 125-128).

Il est évident que si Ledain avait connu les fragments que certains suspectent aujourd'hui, il n'eût pas manqué de les citer; il faut donc admettre qu'alors ils étaient cachés et qu'on les découvrit plus tard parmi toutes les pierres utilisées, non seulement dans le jardin des religieuses de Chavagne, mais encore dans le voisinage et même dans d'autres quartiers de Parthenay.

***

En résumé, tant d'observations minéralogiques et archéologiques concourent à témoigner de l'authenticité des fragments discutés qu'il aurait fallu pour modifier notre opinion des preuves positives.

Il aurait fallu nous prouver que le sculpteur Boutron s'était procuré de la pierre de Mazières-en-Gâtine; qu'il s'était sérieusement documenté, archéologiquement et artistement, en visitant bon nombre d'églises situées entre les Pyrénées et la Loire; et cela sans confondre les ateliers qui, suivant des directives différentes, évoluèrent simultanément en ces contrées pendant le XIIe siècle.

Nous demanderions, en outre, à voir quelques-uns de ces faux merveilleux qu'au dire de ses admirateurs Boutron, capable de s'assimiler les styles les plus divers et les moins connus, aurait exécutés non en copiant des œuvres anciennes, mais en s'inspirant des divers styles du moyen âge.

S'assimiler certains styles au point de composer des œuvres très voisines des authentiques n'est pas absolument impossible pour un artiste de grand talent; mais nous nous refusons à admettre que Boutron ait pu réunir, en 1912, la documentation nécessaire au truquage des sculptures de Parthenay.

Élisa Maillard,
Attachée du Musée de Cluny.

Digitized by Google

NOUVELLES ARCHÉOLOGIQUES & CORRESPONDANCE

LOUIS HAVET.

Ernest Havet (1813-1889), l'éditeur de Pascal, qui fut professeur d'éloquence latine à la Sorbonne, puis au Collège de France, eut deux fils dignes de lui : Louis, né en 1849; Julien, né en 1853. Louis se forma à l'École des Hautes Études créée par Victor Duruy; il y apprit la linguistique avec Bréal, le sanscrit avec Hauvette-Besnault. Répétiteur à son tour (1872), puis professeur à cette École (1877), il fut en outre chargé d'un cours complémentaire de philologie et de métrique à la Sorbonne et conserva cet enseignement alors même qu'il eut été nommé professeur de philologie latine au Collège de France, chaire qu'il garda et honora jusqu'à sa mort (27 janvier 1925). Il avait obtenu le grade de docteur en 1880, avec deux thèses sur le *Querolus* et le vers saturnien; l'Académie des Inscriptions l'élut en 1893; il fut commandeur de la Légion d'honneur.

Louis Havet était un latiniste consommé, un médecin ingénieux de textes malades et un excellent connaisseur des poètes latins, notamment des Comiques et de Phèdre. Dans sa jeunesse, il toucha aux problèmes de la linguistique indo-européenne qu'il abandonna plus tard, non sans rester fidèle à la Société de Linguistique où l'avait introduit son maître Bréal. La dialectologie romaine et celtique éveilla également son intérêt. Dans tous ses écrits, en particulier dans le plus important de tous, qui est son chef-d'œuvre, le *Manuel de Critique verbale* (1911), se révèle un esprit de géométrie qui n'exclut pourtant pas l'esprit de finesse [1]. Comme Clermont-Ganneau, il regrettait de ne pas s'être spécialisé dans les sciences exactes, pour lesquelles il sentit toujours un vif attrait; il avait un culte intransigeant de la vérité et de la certitude; dans les disciplines que Renan traitait de conjecturales, il apportait l'esprit d'un mathématicien, le dédain de tout ce qui pouvait séduire sans convaincre.

Son frère Julien, qui eut presque du génie, se forma à l'École des Chartes, fut bibliothécaire à la Bibliothèque Nationale, s'illustra par de mémorables découvertes et mourut à quarante ans (1893). Louis et Julien étaient unis par l'affection la plus tendre; ils avaient épousé deux sœurs. Louis ne se consola jamais de la mort de son jeune frère, qui avait été d'abord son élève et qu'il vénéra bientôt comme un maître, témoin la touchante dédicace de son édition *major* des Fables de Phèdre (1895) : *Memoriae carissimae Juliani Havet fratris unici sodalis discipuli magistri amici jucundi reverendi, hunc librum dedico lucem primam noctem ultimam recordatus mores doctrinam ingenium animo amplexus.* Sur l'exemplaire de ce livre qu'il m'envoya, Havet écrivit : *Viro eruditissimo amicissimo S. R. gratiae pignus post biennium memor.* Mon maître et futur confrère n'oubliait pas que, lors de la mort subite

(1) Cf. Ch.-V. Langlois, *C. R. de l'Acad. Inscr.*, 30 janvier 1925.

Digitized by Google

de Julien, j'avais, dans une improvisation sincèrement émue, rendu hommage à son mérite éclatant [1].

Cette passion de la vérité démontrable dont était animé Louis Havet explique les excursions qu'il fit, à trois reprises, en dehors du domaine propre de ses études. Il réclama avec force et insistance (1889) la simplification de l'orthographe française, tourment inutile infligé à la jeunesse par le pédantisme doublé d'ignorance des législateurs de la langue au XVIe et au XVIIe siècle. Il se mêla activement (1907) à la controverse, plus morale encore que littéraire, soulevée par les articles de Mathieu [2] sur les relations scientifiques de Pascal avec Descartes et Torricelli dans l'affaire de l'expérience du Puy de Dôme [3]. Enfin, et surtout, dans la grande *psychostasie* qui marqua la fin du XIXe siècle et le début du suivant, il fut, de 1897 à 1904, un combattant de première ligne pour une cause où la logique et le droit étaient d'accord. Ce philologue devint un des fondateurs (1898), puis le vice-président de la Ligue des Droits de l'Homme (1900-1903); on le vit se prodiguer en conférences (dont plusieurs sont admirables de ferme langage) [4], rédiger et signer des manifestes, ouvrir toutes les pièces de son logis au flot débordant des fidèles qui venaient saluer chez lui, dans une embrasure, le colonel Picquart, *bonus miles, civis bonus, arbiter idem integer*, en qui il avait reconnu et aimait, peut-être avec quelque intolérance, la réincarnation d'un héros antique du stoïcisme. Car Havet était, de sa religion, stoïcien et non autre chose. Le stoïcisme est rarement héréditaire : il le fut dans cette famille, où Ernest Havet, mal vu pour cela sous l'Empire, en avait donné l'exemple.

La tâche accomplie, quand il vit que certains vainqueurs prenaient exemple sur les vaincus de la veille, Louis Havet dit adieu à la politique (1904). Mais, pendant la guerre de 1914-18, nul ne fut plus fidèle que lui à « l'union sacrée »; son énergie morale et sa charité allèrent de pair.

La fin de cet homme excellent fut triste. Il n'avait pas d'enfants; sa collaboratrice dévouée, qui lui survécut, souffrait d'un mal dont toutes les angoisses étaient pour lui. Mais sa fermeté ne se démentit pas. Il ordonna que ses funérailles fussent simples, presque clandestines; aucune invitation ne fut faite, aucune parole ne fut prononcée sur son cercueil; sa dépouille devait reposer dans la fosse commune. Savant et homme de bien, il suffit que sa mémoire ait un asile inviolable dans les cœurs. *Templis auroque sepultus Vilior umbra fores* [5]!

S. Reinach.

---

1. *République Française*, 21 août 1893.
2. *Revue de Paris*, 1er et 15 avril, 1er mai 1906 ; 1er, 15 mars et 15 avril 1907.
3. Havet estima que la thèse de Mathieu (Pascal plagiaire et même faussaire) était excessive « quant à la lettre », mais qu'elle triomphait « quant à l'esprit ». Déjà Baillet avait dit : « L'expérience du Puy de Dôme fut faite sur les avis de M Descartes, quoique M. Pascal l'ait dissimulé. »
4. Liste dans la nécrologie d'Havet par Sicard de Plauzolles, *Cahiers des Droits de l'Homme*, 1925, p. 95.
5. Voici, par années, les principales publications de L. Havet. Il faudrait ajouter quantité d'articles dans les *Bulletins* et *Mémoires de la Société de Linguistique*, la *Revue de Philologie* et la *Revue critique*, qu'il dirigea l'une et l'autre pendant plusieurs années, la *Revue bleue*, les *Comptes rendus de l'Académie des Inscriptions*, etc. — 1869, trad. de Max Müller, *la Stratification du langage*. — 1873, *Poèmes populaires de Bretagne, M.-H. de Villemarqué*. — 1875, trad. augmentée de Bücheler, *Précis de déclinaison latine ; le renforcemnt de la déclinaison en a;*

Digitized by Google

HENRI CORDIER.

Né à la Nouvelle-Orléans en 1849, Henri Cordier fit ses premières études en France et en Angleterre. En 1869, il partit pour la Chine et y passa onze ans. Quelques travaux de lui parurent en anglais à Shanghaï. En 1876, il fut attaché comme secrétaire à une mission chinoise conduite en France. En 1881 il fut chargé, à l'École des langues orientales à Paris, du cours de géographie, d'histoire et de législation des États de l'Extrême-Orient; il devint titulaire de cette chaire en 1888. Deux ans plus tôt l'École des sciences politiques lui avait confié l'enseignement de l'histoire des relations politiques et commerciales de l'Extrême-Orient avec l'Occident. Cordier fut partout un maître très écouté et aimé de ses élèves, parce qu'il ne leur marchandait ni ses encouragements ni ses conseils.

Membre libre de l'Académie des Inscriptions depuis 1908, Cordier a été le maître incontesté des études qui concernent la bibliographie de l'Extrême-Orient et la biographie des grands voyageurs qui en ont procuré la connaissance à l'Europe. Il était également au courant des choses de l'Amérique précolombienne, de l'exploration de l'Afrique, etc. Pendant quarante ans, il fut un pilier de la Société de Géographie, qu'il présida et qui fêta récemment son 75e anniversaire. Les sinologues de profession le considéraient moins comme un interprète de la langue que comme un connaisseur très érudit de l'histoire du Céleste-Empire et de ses relations, tant politiques et commerciales qu'artistiques, avec l'Europe.

Une curiosité très vive le porta vers des sujets plus modernes, comme la bibliographie de Beaumarchais et la biographie de Stendhal. Son œuvre, dispersée dans de nombreuses Revues (entre autres le *Toung-Pao*, qu'il dirigea) a été cataloguée en 1924 avec le soin qu'il a mis souvent à inventorier celles d'autrui (151 p., avec portrait).

Cordier est mort presque subitement à Paris, le 18 mars 1925; tout le monde l'a regretté. S. R.

---

mots locriens; l'unité linguistique I. E. et la question des deux K ; *les palatales sanscrites; le locatif ombrien*, in *Mém. Soc. Ling.*, t. II. — **1878**, *l'Histoire romaine dans Ennius*, in *Mél. de l'Ecole des H. Etudes; honor et onus*, in *Mém. Soc. Ling.*, t. III. — **1879**, Article (célèbre) sur le livre de Saussure, *Système primitif des voyelles*, in *Journal de Genève*, 25 février. — **1880**, *le Querolus ; de Saturnino versu* (thèses). — **1881**, *Notes de phonétique*, in *Mém Soc. Ling.*, t. IV. — **1882** (7 déc.), *l'Origine de l'écriture* (leçon d'ouverture au Collège de France). — **1885** (14 août), *Eloquence et philologie* (leçon d'ouverture au Collège de France). — **1886**, *Abrégé de grammaire latine; Notes sur Nonius Marcellus*, in *Biblioth. Ecole H. Etudes; Cours élémentaire de métrique*, rédigé par L. Duvau. — **1886-7**, *Varia*, in *Mém. Soc. Ling.*, t. VI. — **1889-90**, *Pétition à l'Académie française pour la simplification de l'orthographe; la simplification de l'orthographe.* — **1892**, *la Prose métrique de Symmaque et le cursus.* — **1893**, *la nouvelle orthographe.* — **1894**, *Abrégé de métrique grecque et latine.* — **1895**, éd. de Plaute, *Amphitruo;* éd. de Phèdre (très importante). — **1896**, Notice sur Julien Havet, in *Bibl. de l'Ecole des Chartes*, et édition de ses œuvres en 2 vol. ; éd. classique de Phèdre. — **1899**, *l'Amnistie; le devoir du citoyen.* — **1900**, *l'Idée de la loi.* — **1901**, *le Devoir du citoyen.* — **1902**, *l'Idée de l'enseignement laïc.* — **1903**, *Un Morceau des* Captifs *de Plaute.* — **1906**, *l'Egalité intellectuelle.* — **1907**, *la Lettre de Blaise Pascal à F Périer*, in *Revue bleue* (quatre articles). — **1911**, *la Prononciation du latin ; Manuel de critique verbale* (son plus grand ouvrage). — **1914**, *Notes sur Festus.* — **1916**, *Notes sur Properce.* — **1921**, *la Fable du loup et du chien dans Phèdre, sa valeur historique* (cf. *C. R. de l'Acad.*, p. 58).

Digitized by Google

ÉLIE BERGER.

Professeur à l'École des Chartes, conservateur du Musée Condé et membre de l'Académie des Inscriptions, Élie Berger est mort au mois d'avril 1925, à l'âge de 75 ans. Il était le frère du grand érudit Samuel Berger, de l'orientaliste Philippe Berger, du chirurgien Paul Berger et du financier Théodore Berger, vice-président du Comptoir d'escompte. C'est le dernier membre d'une famille d'élite qui disparaît.

Élie Berger fut élève de l'École des Chartes et membre de l'École française de Rome. En cette dernière qualité il fit des recherches fécondes dans les archives du Vatican. Mais ses travaux les plus importants, qui lui valurent une réputation européenne, eurent pour objet le XIIIe siècle, Blanche de Castille, saint Louis et Innocent IV. Berger était officier de la légion d'honneur et membre du Conseil de la Société d'histoire de France. Depuis plusieurs années, sa santé l'empêchait de travailler; mais tant qu'elle le lui permit, il donna, comme érudit et comme professeur, un bel exemple d'activité.

X.

NICODÈME KONDAKOFF

Cet illustre byzantiniste, au seuil de sa quatre-vingtième année, est mort subitement à Prague au mois de février 1925. Il enseignait dans cette ville après avoir enseigné à Sofia; comme tant de Russes qui font honneur à la science et à leur pays, il vivait en exil. La *Revue* a déjà publié, grâce à M. Vernardsky, une biographie et une bibliographie de ce laborieux et éminent archéologue (*Revue*, 1924, II, p. 225 et 327). Tous ceux qui l'ont connu ou lu s'associeront au deuil de la science dont il a été l'un des plus utiles serviteurs.

S. R.

JOSEPH CLARK HOPPIN.

Nous avons perdu, avec cet excellent archéologue, un savant justement réputé et un fidèle ami de notre pays. Il était né le 23 mai 1870 à Providence (Rhode-Island) et fit ses études à Harvard. De 1893 à 1898 il séjourna successivement à Athènes, Berlin et Munich, pour y compléter son instruction archéologique; il était docteur en philologie de l'Université de Munich (1896) et entretenait des relations très amicales avec nombre de savants d'Allemagne. L'évolution de ses idées fut à cet égard caractéristique, car, après la déclaration de guerre et avant l'entrée en action des États-Unis, il eut avec les mêmes personnes une correspondance dont le résultat fut de l'amener à une rupture complète et définitive. Il avait reporté toutes ses sympathies sur la cause des Alliés, et sa bienfaisance, soutenue par des ressources personnelles avantageuses, s'exerça pendant toute la durée des hostilités en faveur de nombreuses familles françaises. Jusque dans des petits coins de Bretagne il avait trouvé le moyen de secourir de pauvres gens, et sa générosité ne se lassa pas de soulager en beaucoup d'endroits les misères cruelles causées par la guerre.

En 1914, Hoppin était déjà connu par ses travaux.

Digitized by Google

Il avait participé aux fouilles de l'Héraion d'Argos (1894-95) dirigées par M. Charles Waldstein (aujourd'hui sir Ch. Walston, qui a consacré une notice à son collaborateur dans le *Times* du 4 février 1925). L'étude de la céramique y est due tout entière à Hoppin. En 1896, il aborda le domaine spécial des vases attiques à figures rouges avec une étude sur *Euthymides, a Study on Attic vase painting* qui lui fit prendre rang parmi les bons connaisseurs de la céramique grecque. Cet essai se transforma plus tard en un livre plus complet sur *Euthymides and his fellows* (1916). C'est au cours de ces recherches qu'il conçut le projet de refaire l'ouvrage classique de W. Klein sur les signatures d'artistes (*Die griech. Vasen mit Meistersignaturen*, 1887), qui avait rendu de grands services à la science céramographique, mais qui était périmé et avait besoin d'être complété ou rectifié en beaucoup de parties. A cette tâche il devait consacrer le reste de sa vie trop brève, mais il eut heureusement le temps de l'accomplir.

Bien qu'il ne connût pas la nécessité d'un métier quotidien, Hoppin aimait trop la science pour ne pas avoir le goût de communiquer ses connaissances aux autres. Il devint professeur associé pour l'art classique et l'archéologie au Collège de Bryn Mawr, près de Philadelphie, entre 1899 et 1904. Retourné en Grèce à cette date, il fut chargé de conférences sur la langue grecque et la littérature à l'École américaine d'Athènes. En 1910 il faisait partie de l'expédition qui avait entrepris des fouilles dans le nord de l'Afrique, à Cyrène; on sait qu'un des membres de la mission y trouva une mort tragique. Revenu aux États-Unis (1911), il y vivait et y travaillait à loisir, préparant son recueil de signatures et formant déjà une collection personnelle de vases grecs, quand éclata la guerre de 1914.

Lorsque le jour vint pour l'Amérique de se mettre en ligne, Hoppin avait passé la quarantaine et, malgré tous ses désirs, il ne pouvait pas partir comme soldat. En vain il essaya de se faire attacher au corps expéditionnaire comme membre de la Croix-Rouge ou comme interprète. Il y avait plus d'un millier de demandes pour une centaine de places, et l'on prenait de préférence les hommes jeunes. A ce propos il écrivait (lettre du 22 septembre 1917) : « It is however some comfort to know that there is no lack of men for every position and all the boys I know, like yours, are throwing everything to the winds and going into the game whole-heartedly. It is the greatest thing that ever happened to us and, thank God, by doing this, we shall find the soul which I had begun to fear we had lost through too much prosperity. »

La lutte soutenue par son pays lui apparut toujours comme une école de moralité et d'éducation civique. Dès 1916 il disait dans une autre lettre (6 février) : « If my own son were old enough, I would far rather see him give his life for something so very splendid than live the useless life of so many men I know. »

Incapable de se résigner à ne rien faire dans des circonstances si graves, Hoppin poursuivait sans trêve son projet de se rendre utile dans n'importe quelle fonction, et il finit par accepter de remplacer un jeune professeur, pris par le service militaire, au collège même de Bryn Mawr où il avait déjà fait de l'enseignement. Je cite encore ses réflexions qui montrent son sentiment du devoir et sa rectitude de jugement (2 octobre 1917) : « If I had had any definite expectation of getting some war work, there might have been some point in refusing, but I had no excuse and so I accepted the position. I am

Digitized by Google

salving my conscience by reflecting that after all it is just what I am fitted for, probably better than for a job as a liaison officer for which I am really rather old, and that furthermore I am taking the place of a man who is going on active service and enabling the college to keep his position open for him, when he returns. Not a glorious or sensational task perhaps, but after all to quote Milton : « They also serve who only stand and wait ».

Ces courts extraits sont destinés à faire voir que la vie d'Hoppin, consacrée à la science, puisait en même temps sa force dans son attachement aux idées nobles et généreuses. Il disait de lui-même (même lettre) : « I have a good deal of what we call the « New-England conscience » in my composition and I recognize that it is very good discipline for me. » Quant à son courage personnel, il n'eut que trop l'occasion, hélas, d'en faire plus tard la preuve.

Jusqu'à l'armistice, Hoppin resta donc dans sa chaire de Bryn Mawr's College où il était très occupé, trouvant le temps, en de rares loisirs, de pousser l'édition du *Handbook of Attic redfigured vases*, qui parut en 1918. Ce travail, qui fournissait aux archéologues un excellent et complet répertoire sur les vases signés par les maîtres du ve siècle, ou attribués à leur atelier, fut accueilli très favorablement et acheva de consacrer la solide réputation de l'auteur. Il en fut très heureux et se décida, sur mes instances et celles de notre ami G. Nicole, associé à la direction d'une grande maison d'édition, à compléter son *Handbook* par un troisième volume consacré aux vases à figures noires. Avec beaucoup de bonne grâce il tint alors à donner une nouvelle preuve de son affection pour la France en éditant ce livre à Paris (*Handbook of Greek blackfigured vases*, Champion, 1923).

Hoppin avait terminé à temps sa grande œuvre, car, sans le savoir, il était déjà menacé dans son existence même. En 1922 il avait commencé à souffrir de douleurs à la mâchoire qu'on attribua d'abord à un simple accident dentaire, mais qui bientôt se révéla comme le prodrome d'un mal profond et terrible. Sa correspondance permet de suivre la lutte héroïque qu'il soutint pendant plusieurs années contre la maladie que la science des meilleurs médecins et chirurgiens s'efforçait de conjurer et réussit parfois à enrayer; mais ce n'était jamais qu'un répit précaire. Il déploya dans cette vie de martyr une vaillance et un inlassable optimisme qui ne laissait place à aucune parole de découragement. Évidemment il s'assimilait aux combattants dans la tranchée dont il aurait voulu partager les épreuves, et cette idée soutenait son courage. A chaque rémission du mal il écrivait que sa guérison était chose accomplie et il reprenait ses projets de venir en Europe, pour faire de nouvelles fouilles en Grèce. C'est alors qu'avec son ami, M. Albert Gallatin, il nous fit le grand plaisir et l'honneur de demander à collaborer au *Corpus Vasorum antiquorum*; tous deux s'unirent pour former avec leurs collections personnelles le premier fascicule du *Corpus* américain. Hoppin a pu voir les maquettes photographiques de ses planches; son dernier travail fut la correction des épreuves de son texte. Avec son collaborateur, nous veillerons avec soin à l'achèvement de cette publication qui restera aussi comme le touchant témoignage de son dévouement à la science et de sa sympathie pour notre pays

A la fin de 1924 j'avais cessé de recevoir des réponses à mes lettres; au mois de février dernier nous apprîmes que la mort l'avait délivré de ses longues et atroces souffrances. Nous saluons avec une affectueuse émotion sa mémoire. Nous souhaitons que son souvenir soit fidèlement conservé par

Digitized by Google

tous ceux qui l'ont connu et qui ont profité de sa belle ardeur scientifique, comme de sa large bienfaisance.

Tout récemment une lettre du Directeur de l'École américaine d'Athènes m'apprenait que Hoppin, sentant l'impossibilité de revenir en Grèce, avait envoyé les fonds nécessaires à la reprise des fouilles dans l'Héraion d'Argos qu'il projetait de faire lui-même. Il ne put pas en voir les heureux résultats, mais sa dernière pensée aura été pour ses jeunes camarades et pour le bien de la science.

E. Pottier.

D. B. SPOONER.

Directeur, depuis 1919, du service archéologique de l'Inde, où il était entré en 1906, D. B. Spooner est mort à Agra en janvier 1925. Son nom reste attaché aux fouilles de Pataliputra, l'ancienne Maurya, à laquelle a succédé Patna. Spooner y découvrit les restes d'un grand portique et d'une construction rappelant les palais achéménides. Il en conclut que la famille de Maurya, à laquelle appartenait Chandragupta, était d'origine persane, ce qui fut contesté par plusieurs savants, mais accueilli avec beaucoup de faveur par les Parsis [1].

S. R.

Le baron FRÉDÉRIC DE HUGEL.

Mort à la fin de janvier 1925, à l'âge de 73 ans, Fr. de Hügel naquit à Florence, d'une famille noble allemande qui, fixée en Autriche, jouissait de la protection de Metternich; sa mère était écossaise, nièce de sir James Outram qui se distingua dans la révolte des Cipayes. Frédéric de Hügel, à son tour, épousa une Anglaise et passa presque toute sa vie en Angleterre, sans y exercer de profession (il était sourd). Très versé dans les sciences, notamment dans celle des religions, où ses études furent guidées par Rcumont, Bickell, Spahn, Holtzmann, Eucken et bien d'autres, il entra de bonne heure en relations avec les théologiens et philosophes de l'école libérale, Duchesne, Loisy, Seméria, Tyrrell, Blondel, Laberthonnière. Bien qu'il ait peu écrit lui-même, et seulement depuis sa cinquante-huitième année, il occupe une place dans l'histoire de l'exégèse au XIXe siècle par l'appui qu'il prêta au modernisme naissant; son article sur la quatrième Évangile, dans la 11e édition de l'*Encyclopedia Britannica*, nie avec autant de décision que Loisy le caractère historique de cet ouvrage. Ce qui le sépara toujours du modernisme évolué fut sa philosophie, qui ne s'accommodait pas de l'*immanentisme;* l'abbé Huvelin, qui exerçait sur lui une grande influence, le maintint dans le catholicisme traditionnel. Hügel, naturalisé Anglais au début de la guerre, jouissait, dans le monde religieux de la Grande-Bretagne, d'une situation privilégiée; il avait reçu de l'Université d'Oxford le grade de D. D. *(doctor in divinity)*, qui n'est jamais conféré à d'autres qu'à des Anglicans [2].

S. R.

1. *Times*, 2 février 1925.
2. *Ibid.*, 28 janvier 1925. Après la mort de Duchesne, Hügel se hâta de publier, un peu indiscrètement, les lettres qu'il avait reçues de lui (voir *Rev.*

Digitized by Google

SIR GEORGE DONALDSON.

Le monde des antiquaires avait presque oublié G. Donaldson (*Sir* G. depuis 1904), qui vient de mourir à Hove, où il s'était retiré, à l'âge de 79 ans. A part son goût pour l'histoire de la musique (il donna une très importante collection d'instruments au *Royal College of Music* en 1894), il fut presque célèbre, à l'époque où Jones, Salting et Mond formaient leurs collections, comme un des meilleurs connaisseurs de la peinture de la Renaissance. Il en avait conservé pour lui nombre de spécimens à Hove, avec des meubles français et anglais de grand prix, une statue grecque qu'on dit fort belle, etc. Ainsi disparaît un des derniers pourvoyeurs de la génération des *dilettantes* antérieurs à l'ère américaine »; je dis *un des derniers*, parce que M. Sedelmeyer vit encore [1].

S. R.

Hommage à FELICE BARNABEI.

Mort le 29 octobre 1922, à l'âge de quatre-vingts ans, Felice Barnabei, formé sous G. Fiorelli, fut le principal rédacteur des *Notizie degli Scavi* (depuis 1876) et contribua efficacement à la création de trois grands Musées romains : le Musée préhistorique, celui de la Villa Giulia et celui des Thermes. Les lecteurs de la *Revue* n'ignorent pas les polémiques auxquelles ses publications et ses procédés autoritaires ont plus d'une fois donné lieu ; mais on a tout lieu de rendre hommage à son énergie indomptable et aux services qu'il a rendus au cours d'une longue carrière. Sa bibliographie comprend plus de 150 ouvrages et mémoires dont les titres ont été réunis par M. Paribeni (*Notizie*, 1922, p. 342-346).

X.

LA PRÉTENDUE LOI GABINIA DE DELPHES ET LES IMPERIA EXTRAORDINAIRES

Une loi est juridiquement nécessaire pour l'existence des imperia extraordinaires.

MOMMSEN.

Réponse à M. Cuq.

La *Revue archéologique* vient de publier (1924, I) un article de M. Édouard Cuq, membre de l'Institut, professeur à la Faculté de droit de Paris, en réponse à mon précédent article (1923, II) sur la « prétendue loi Gabinia contre la piraterie trouvée à Delphes ». En contraste avec le caractère purement objectif de ma réfutation, les termes même qu'il emploie prouvent que l'éminent juriste a été profondément ému d'avoir rencontré en moi son premier contradicteur à ce sujet. Peut-être M. Cuq aurait-il pu se rappeler que son con-

arch., 1922, II, p. 163 et suiv.). J'ai eu moi-même l'occasion de constater que Hügel était un impulsif, bien qu'animé des plus honnêtes intentions ; il aurait parfois pu disputer à tel autre le sobriquet de « mouche du coche moderniste ».

1. Voir le *Times* du 20 mars 1925.

Digitized by Google

tradicteur avait été lui aussi à l'École de Rome, avant de l'accuser gratuitement d' « ignorer les institutions romaines » et d'oublier « de lire les textes qu'il *prétend* expliquer ». Un jeune travailleur se serait attendu à plus de bienveillance d'un maître universellement respecté. Les opinions de M. Cuq peuvent être discutées. N'a-t-on pas discuté déjà et même réfuté *victorieusement* telle opinion par lui soutenue, telle correction malheureuse dans l'inscription de Volubilis[1], telle interprétation trop hardie des « insulae » des recensements romains, telles thèses contestables dans l'inscription d'Henchir Mettich, telles incompréhensions capitales de la loi minière de Vipasca[2] ?

Plusieurs historiens ont, *après moi*, réfuté la thèse de M. Cuq sur la loi Gabinia de Delphes. En Italie, M. M.-A. Levi dans un très remarquable article de la *Rivista di Filologia classica*, 1924. En France, M. Gaston Colin, de l'Université de Nancy, dans une étude extrêmement détaillée, parue dans le *Bulletin de Correspondance hellénique*, 1924, où l'auteur de *Rome et la Grèce* fait montre de cette érudition prudente et étendue qui lui est propre. J'ai été particulièrement heureux de retrouver dans ces deux articles la réfutation de l'argument de M. Cuq sur la réception des ambassadeurs qui. comme l'écrit M. Gaston Colin, est l' « argument essentiel — pour ne pas dire l'argument unique — de M. Cuq ». Ma réfutation, capitale sur ce point, explique peut-être la nervosité de l'éminent juriste à mon égard.

I

MES CONCLUSIONS

« M. Colin affirme qu'elle [la loi de Delphes] est de 74. » C'est par ces paroles que M. Cuq commence sa réponse. On remarquera avec quel art il déplace la question que j'avais débattue, c'est-à-dire sa date de 67 avec Pompée. Il suffit de relire les conclusions de mon dernier article pour bien voir la différence entre l'affirmation de ma première phrase (« l'inscription trouvée à Delphes n'est pas la loi Gabinia ») en réfutation de la thèse soutenue par M. Cuq à l'Institut, et le doute bien défini qui subsiste dans ma seconde phrase (« ce *serait* une loi semblable votée en 74 et qui conféra les mêmes pouvoirs — *idem hoc ante septennium decretum erat. Vell.* — à M. Antonius »).

II

IDENTITÉ DES MESURES PRISES EN 74 ET EN 67

1° « L'inscription de Delphes, dit M. Cuq, dans l'état où elle nous est parvenue, ne dit pas un mot du pouvoir exceptionnel dont parle Velleius. » Je répondrais à M. Cuq : cet argument vaut également contre votre thèse de 67, puisque c'est dans le même texte que Velleius parle des pouvoirs de Pompée

1. La correction de M. Cuq : *incolas* pour *incolis*. Elle a été repoussée par M. G. de Sanctis dans un mémoire qui a fait quelque bruit (*Atti R. Acc. delle Sc. di Torino*, t. LIII, 1918). Cf. J. Colin, *l'Occupation romaine du Maroc*, Rabat, 1925, p. 15-16.

2. « *Cuq hat das Gesetz stark missverstanden* » dit Rostowzef, *Roemisch. Kolonat*, p. 353.

Digitized by Google

et de M. Antoine. Je ne vois nulle part dans l'inscription de Delphes la mention d'un pouvoir illimité. Pourquoi alors en faites-vous la loi Gabinia? Parce que, dit M. Cuq :

2° « ... à l'inverse, elle contient des dispositions qu'aucun auteur ancien ne signale à l'occasion de l'expédition de 74... » Argument *a silentio* et sans valeur : puisque nous avons perdu l'histoire de cette expédition rédigée par Salluste, puisque les autres auteurs anciens ne nous donnent pas de détails précis sur les dispositions de 74, ils ne peuvent donc donner ceux qui se trouvent dans le texte de Delphes.

Au reste, dans son premier mémoire à l'Académie, M. Cuq admettait que les pouvoirs extraordinaires se trouvaient déjà dans la pierre de Delphes, puisqu'il écrivait : « Le triple objet de la loi, nomination d'un général en chef, adjonction de quinze lieutenants, droit de réquisition, n'est connu que par les documents littéraires [relatifs à Pompée]. Il manque dans l'inscription; il figurait sans doute sur le bloc supérieur, à la suite du préambule. » Pourquoi ne plus l'admettre quand il s'agit de M. Antonius Creticus?

Pour ma part, je suis persuadé que dans toutes ces lois sur la piraterie, qu'elles se rapportent à des expéditions générales comme celles de M. Antonius ou de Pompée, ou à de petites expéditions, ce sont bien souvent les mêmes mesures qui étaient reprises de loi en loi. Ainsi, M. Foucart a démontré que les légats de M. Antoine ont, comme ceux de Pompée, exercé le droit de réquisition [1]. En rapprochant systématiquement les textes littéraires relatifs à Pompée et les mesures d'exécution prises dans la loi de Delphes, M. Cuq part d'une mauvaise méthode, puisqu'il ne possède aucun texte littéraire détaillé sur les lois contre la piraterie des soixante années précédentes.

III

LES THÈSES DIFFÉRENTES DE MOMMSEN ET DE M. CUQ SUR LES IMPERIA EXTRAORDINAIRES

M. Cuq soutient qu'en 74 il n'a pu y avoir de vote du peuple pour investir M. Antonius de ses pouvoirs extraordinaires, et qu'en cette circonstance, cette année-là comme les autres, le Sénat seul était compétent. Il ne s'agit pas ici du texte de Delphes, mais d'une question de droit romain, ou plutôt, on va le voir, d'histoire romaine. Je demande donc aux adversaires comme aux partisans de mon hypothèse de 74 pour la pierre de Delphes, de juger impartialement les critiques que m'adresse l'éminent juriste.

Peut-être n'est-il pas aussi absurde que le croit M. Cuq de supposer l'existence d'un plébiscite en 74. Et sur ce point, quelqu'un se montre particulièrement moins affirmatif que mon savant contradicteur. C'est Mommsen : « Le préteur M. Antonius a reçu en l'an 680, *probablement* par un sénatusconsulte, l'imperium infinitum. » Et il ajoute en note : « S'il avait été rendu une loi, elle aurait *sans doute* été citée à propos de la loi Gabinia [2]. » On voit bien que Mommsen se serait attendu à rencontrer là un plébiscite et que mon hypothèse n'est pas uniquement, comme on le dit, celle d'un ignorant.

1. *Journal des Savants*, 1906, p. 572.
2. Mommsen, *Droit public*, IV, p. 370.

Digitized by Google

Pour Mommsen, « une loi est juridiquement nécessaire pour l'existence des *imperia* extraordinaires [1] ».

Mais M. Cuq, en écrivant que je « ne parais pas me douter que d'après la constitution républicaine, certaines affaires sont de la compétence du Sénat, d'autres de la compétence des comices », m'oblige, en dehors de toute préoccupation touchant l'inscription de Delphes, à étudier la question générale suivante : *En fait, est-ce le Sénat ou est-ce le peuple qui, en pareille circonstance, au* 1er *siècle avant Jésus-Christ, était souverain ?*

IV

LA DICTATURE AU DERNIER SIÈCLE DE LA RÉPUBLIQUE

Peut-il s'agir des pouvoirs d'un dictateur au 1er siècle? M. Cuq semble le croire, soit à propos de M. Antonius, soit à propos de Pompée (*idem hoc* Velleius) lorsqu'il écrit : « La loi Gabinia était un empiétement des comices sur les droits du Sénat, seul compétent pour conférer des pouvoirs extraordinaires *(sic)*. C'était contraire à la constitution : le pouvoir d'un dictateur ne devait pas durer plus de six mois ni s'exercer hors d'Italie [2]. » Chez M. Cuq, la science juridique fait tort à l'histoire. Il y a longtemps (a. 552 u. c.) que le Sénat ne nomme plus de dictateurs [3]. Le peuple seul a qualité pour changer les termes d'un plébiscite. Le Sénat est uniquement chargé d'appliquer la loi du peuple. La lex Gabinia n'est donc pas, à mon avis, un empiétement des comices sur les droits du Sénat. C'est uniquement un acte légal du peuple, acte légal bien qu'hostile au Sénat, et qui montre la dualité du gouvernement à cette époque [4].

V

UNE CORRECTION MALHEUREUSE AU TEXTE DE VELLEIUS

M. Cuq m'attaque vigoureusement en soulignant dans le texte de Velleius certains mots qui, selon lui, s'opposent l'un à l'autre.

« Velleius, dit M. Cuq, déclare nettement que le pouvoir illimité fut concédé à Pompée par un plébiscite, à M. Antoine par un décret : « Quo scito paene « totius terrarum orbis imperium uni viro deferebatur; *sed tamen* idem hoc

---

1. Mommsen, *Dr. publ.*, IV, p. 374-375. Voir plus loin la citation *in extenso* de ce passage de Mommsen et sa discussion.
2. Ed. Cuq, *C. R. Acad. Inscr.*, 1923, p. 134.
3. La dictature de Sylla est, en réalité, un pouvoir nouveau, déjà l'*imperatoria potestas*. D'ailleurs elle lui fut confirmée deux mois plus tard par un vote du peuple, la loi Valeria qui lui conférait nommément tous ses droits. Sur la présentation par la plèbe dès 544 v. c. d'un des derniers dictateurs et, de ce fait, la ruine de cette institution, voir Mommsen, *Dr. publ.*, III, p. 171.
4. La loi Gabinia a vivement frappé les contemporains, non pas parce que c'était une mesure révolutionnaire et nouvelle, mais parce que le Sénat redoutait celui auquel on donnait ces pouvoirs, parce que, et quoiqu'il eût été le lieutenant propraetore de Sylla *, Pompée était toujours, pour beaucoup, un simple *privatus* ** : enfin parce que l'on donnait d'avance, dans cette loi, les attributions et le rang de préteurs aux quinze lieutenants qu'il pourra choisir.

* Voir *infra*, § VIII.

** Voir cette question *infra*, § VIII, en note.

Digitized by Google

« ante septennium in M. Antonii praetura *decretum* erat. » Nul n'ignore, sauf M. Colin, que sous la République, le mot *decretum* opposé à *plebiscitum* désigne une décision du Sénat! » Comment M. Cuq imprime-t-il une correction au texte de Velleius, pour en tirer un argument contre moi, sans en prévenir le lecteur? Comment peut-il opposer « plebiscitum » à « decretum », alors que tous les manuscrits de Velleius portent, non pas *quo scito*, mais *quo s(enatus) c(onsulto)* ou *quo senatus co(n)s.* [1]. Je laisse tous les historiens juges du procédé [2].

Au reste, je n'ai jamais soutenu qu'il n'y avait pas eu un décret du Sénat en 74. La preuve en est que j'ai admis la « senatus sententia », c'est-à-dire forcément un décret du Sénat. Mais ce que j'ai soutenu, ce que je soutiens encore, c'est, à côté d'une décision du Sénat, l'obligation générale, en pareil cas, au Ier siècle, d'un vote du peuple, d'un plébiscite [3].

D'après M. Cuq, le Sénat seul était compétent. Or c'est précisément dans tout le cours du Ier siècle avant Jésus-Christ qu'apparaît de plus en plus importante la dualité du gouvernement romain par l'opposition des tribuns de la plèbe et du Sénat. C'est alors que l'on voit certains sénatus-consultes transformés en loi par un vote du peuple.

VI

LE POUVOIR PROCONSULE

Le Sénat au Ier siècle a-t-il le droit de donner à un préteur un pouvoir proconsule ? M. Cuq croit qu'en 74 « le Sénat s'est contenté d'étendre le pouvoir d'un magistrat en charge *(in Antonii praetura)* [4] ». Il croit qu'on a donné à M. Antonius un pouvoir *proconsule*. En réalité M. Antonius n'est pas une exception. Les gouverneurs qui ont exercé leurs fonctions *ex praetura* et en vertu de la loi Cornelia, de 81 à 52 avant Jésus-Christ, ont reçu tous le titre de *proconsule* [5]. Or, quoi qu'en pense M. Cuq, cette appellation courante n'implique nullement l'*extension* de leurs pouvoirs par le Sénat. Seuls, il est vrai, les préteurs d'Espagne avaient un imperium consulaire. Mais, dit Mommsen, celui-ci « leur avait été conféré par la LOI même de leur élection [6] ». Les préteurs envoyés dans les autres provinces n'avaient pas, après la réforme de Sylla, de tels pouvoirs, et le Sénat n'avait plus le droit de les leur donner!

---

1. Voir Velleius, éd. crit , R. Ellis, Oxford, 1898, p. 50.
2. Il n'y a donc rien à tirer contre moi de ces mots soi-disant opposés. Le sénat seul est mentionné pour Pompée aussi ; rappelons que déjà avant Sylla, Mommsen (*Dr. publ.*, III, p. 242, n. 1, à propos du tirage au sort des provinces), écrit : « Il est de beaucoup plus vraisemblable d'admettre que les annalistes, *dont les regards sont toujours plus fixés sur la curie que sur le forum*, aient omis ces votes obligatoires, que de supposer le sénat coupable d'une violation inutile de la constitution. »
3. Auparavant le sénat avait plus de liberté et n'avait nullement besoin de consulter les comices.
4. *Rev. archéol.*, 1924, I, p. 210.
5. Cette appellation est courante dans les inscriptions et les auteurs ; cf. Willems, *le Sénat de la République*, II, p. 571, n. 5.
6. Mommsen, *Dr. publ.*, IV, p. 375.

Digitized by Google

VII

LE SÉNAT AU 1er SIÈCLE NOMME-T-IL UN PRÉTEUR A UNE GUERRE EXTRA-ITALIQUE

Non, car, en vertu de la loi *Sempronia de provinciis*, les guerres extra-italiques étaient réservées à un consulaire [1]. On a vu plus haut que l'Espagne faisait exception, mais en vertu d'une loi [2]. Le Sénat en cette matière n'était plus du tout libre d'agir à sa guise. Il devait suivre le plebiscitum Sempronien et la *lex Cornelia de provinciis* qui ordonnent expressément ce qu'il devait faire en pareil cas. En donnant de sa propre autorité, à M. Antonius préteur, le commandement général sur les côtes et la conduite extra-italique de la guerre contre les pirates, sans ratification du peuple, le Sénat aurait violé les règles du tirage au sort, il aurait violé la loi. Il aurait empiété, au profit du préteur M. Antoine, sur les pouvoirs des gouverneurs des provinces maritimes. Son sénatus-consulte, pour être mis à exécution, devait être confirmé par un vote du peuple, un plébiscite [3].

M. Antonius ne pouvait être gouverneur de Crète *extra ordinem*. On doit ici poser la question, puisque M. Cuq veut voir en lui un préteur à pouvoir proconsulaire. Les réponses négatives aux précédentes questions me semblent décisives à ce sujet. Il faut y *ajouter* trois arguments.

a) M. Antonius ne pouvait être gouverneur proconsulaire *extra ordinem* en Crète, car le Sénat, depuis la loi Sempronia, n'a plus jamais eu le droit de conférer *nominatim* des provinces consulaires [4]. Je ne connais que deux prétendues exceptions à cette règle. Elles se rapportent à deux cas très spéciaux *où le peuple était d'accord*. En 74, Lucullus consul est candidat des optimates pour la province de Cilicie et par suite pour la guerre contre Mithridate. Or le sort lui avait déjà assigné sa province de Gaule Cisalpine. Il ne put en cette occasion se passer de l'appui du peuple, et le fier consul fut obligé, « de faire la cour à la maîtresse du tribun Céthégus, le roi du forum » (Th. Reinach [5]). Il ne put obtenir la province que par la mort de L. Octavius, proconsul de Cilicie. Rien ne prouve d'ailleurs qu'il n'y ait pas eu un vote du peuple, pour cette prétendue exception. — En 59, c'est le tour de César à qui le plébiscite Vatinien vient d'accorder sa province à laquelle le Sénat ajoute la Gaule Transalpine, craignant qu'un nouveau plébiscite ne la lui donnât. Combien on voit facilement ici que le Sénat ne fait qu'agir en plein accord avec le peuple!

Ces deux exceptions ne peuvent donc être invoquées en faveur de M. Antoine. Celui-ci aurait dû suivre la règle commune. S'il ne l'a pas fait, c'est qu'il y a eu une intervention ou une ratification du peuple.

b) M. Antoine n'agissait pas en qualité de gouverneur de Crète, car *il est*

---

1. Voir entre autres Cic., *De prov. consularib.*, ch. II (très important).
2. Ailleurs ce sont toujours des consulaires. Exemple : contre les pirates en Cilicie, Servilius Isauricus cos (78-74), Octavius cos (74) et Lucullus, etc., etc.
3. C'est ce qui s'est produit exactement en 52, où Pompée fit ratifier par le peuple un s. cons. de l'année précédente, qui était en contradiction avec la loi Sempronia ; cf. Willems, *Sénat*, II, p. 588.
4. Willems, *Sénat*, II, p. 581.
5. Th. Reinach, *Mithridate Eupator*.

Digitized by Google

sorti de sa prétendue province. Les préteurs n'ont à cette époque qu'un *imperium finitum*, limité par les frontières de leur province. Or M. Antonius eut le droit d'envoyer des garnisons dans les provinces qui bordaient la Méditerranée, par exemple en Achaïe, à Épidaure (*Inscr. Gr. Pélop.*, 932).

c) M. Antoine ne pouvait être gouverneur de Crète puisque cette province ne fut soumise et réduite en province romaine qu'en 67 (Justin XXXIX, 5). Il faudrait admettre que le Sénat avait déclaré province prétorienne la conduite d'une guerre extra-italique. Or ce serait le seul exemple que l'on en connaisse pour cette époque [1].

Enfin le Sénat n'avait pas le droit de nommer un tel dictateur pour trois ans sur toute la Méditerranée dans un État dont la constitution avait toujours assigné un terme et une circonscription déterminée à l'exercice des magistratures. Nous voyons par les plaidoyers de Cicéron (*Verr.*, III, 213-216, et *in Cæcil divin*, 55) que non seulement M. Antoine, mais également ses lieutenants ont exercé le droit de réquisition dans les provinces voisines [2]. Nous savons que ce prétendu préteur avait plus de *trois* légats et nous en connaissons nominalement au moins cinq [3]!

En 74, le préteur M. Antonius n'avait donc aucun droit à un *imperium infinitum*. Or il le reçut : tous les auteurs anciens [4], tous les érudits modernes [5], M. Cuq lui-même [6] l'admettent. De même en 67, Pompée n'avait aucun titre légal en cette année à une province ou à un commandement triennal de la mer pour faire la guerre aux pirates. Il fallut un vote du peuple, la loi Gabinia. De même en 66, pour ajouter à ses charges habituelles de proconsul le gouvernement des provinces d'Asie et de Bithynie et par conséquence la guerre contre Mithridate, il fallut le *plebiscitum Manilium* [7].

VIII

TROIS EXCEPTIONS SIGNALÉES PAR MOMMSEN

Quel est à ce sujet l'avis de Mommsen? On a vu par la phrase de Mommsen citée plus haut que l'illustre historien se serait attendu à trouver en 74 un plébiscite. L'absence de document, seule, lui a fait supposer une décision du Sénat. Pourquoi M. Cuq affirme-t-il que toujours, en cette matière, le Sénat seul est compétent et que je suis seul de mon avis?

---

1. Voir également Cic. *De prov. consul.*, ch. II, etc. Pour l'Espagne qui fait exception en vertu d'une loi, voir plus haut : la seule exception que je connaisse est précisément M. Pison qui triompha *proconsule* de l'Espagne en 69 (Cic. *in Pis.*, 26, 62 ; Ascon. *in Pis.*, p. 14). Cette exception, régulière pour l'Espagne, vient donc confirmer la règle.
2. Réquisitions de blé en Sicile.
3. Foucart, *op. laud.*
4. Cic. *infinitum imperium* : Asconius, *curatio infinita* ; Lact., *Divin. inst.*, I, 11. Les plaidoyers de Cicéron surtout nous révèlent avec quelle hardiesse M. Antonius usa de ce pouvoir illimité dans toutes les provinces.
5. Mommsen, *imperium illimité*, IV, p. 370 ; Foucart, *illimité dans le temps et dans l'espace*, p. 573.
6. Cuq, *pouvoir illimité*, *C. R. Ac.*, 1923, p. 132.
7. Plut., *Pomp.*, 30.

Digitized by Google

M. Cuq, p. 210.

Le Sénat s'est contenté d'étendre le pouvoir d'un magistrat en charge *(in Antonii praetura)*. M. Colin ne paraît pas se douter que, d'après la constitution républicaine, certaines affaires sont de la compétence du Sénat, d'autres de la compétence des comices.

Mommsen, IV, p. 374-375. *Dr. pub.*, trad.

Une loi est juridiquement nécessaire pour l'existence des *imperia* extraordinaires. Une collation faite par le Sénat à l'exclusion des comices est contraire à la constitution et ne s'est présentée que dans des époques de domination illimitée du Sénat, sous Sylla ou après le meurtre de César.

Sous Sylla, Mommsen signale précisément trois exceptions (*ibid.*, p. 375 n. 2.) : « Les *imperia* de Pompée de 673 et 677 et celui de M. Antonius de 680. » Il convient de les examiner avec quelque détail, et séparément.

En 673/81 et 677/77, Pompée était de fait le lieutenant de Sylla [1]. Il n'est pas absolument certain que la loi Valeria ait donné à Sylla le droit de nommer ses légats. Mais les historiens les plus autorisés en cette matière l'admettront après moi puisqu'il lui était permis par cette loi « de conférer l'imperium au lieu et place du peuple; de nommer des proconsuls et des propréteurs ». Il est probable que les lieutenants de Sylla ont exercé *pro praetore*. Ce terme se rencontre dès l'année 110 avant Jésus-Christ, où le consul Sp. Postumius Albinus, revenant d'Afrique à Rome, laisse son frère Aulus *pro praetore* (Sall., *Jug.*, 36, 37) [2].

En 673/81, Pompée est envoyé en Sicile. Je crois qu'il y fut envoyé en qualité de légat du dictateur Sylla :

1° Parce que la loi Valeria, 672/86, avait confié à celui-ci des pouvoirs dictatoriaux. De même, en 67, la loi Gabinia conféra d'avance aux *quinze* lieutenants que devait nommer Pompée un imperium proprétorien (Dion, 36, 23). De même probablement une clause semblable dans la loi Vatinia, car Vatinius s'appelle dans César (*B. C.*, I, 21) *legatus pro praetore*. Il m'est permis de soupçonner une clause semblable dans la loi Valeria. — 2° Parce que à son retour Pompée triompha *pro praetore* (Granius Licinianus, éd. de Bonn, p. 39). — 3° Parce que l'année précédente 82, Eutrope (V, 8) dit déjà : *Pompeium... quem... Sulla... exercitibus praefuerat.* — 4° Peut-être parce que l'*Epitome* de Tite-Live (*Ep.*, 89) dit : *in Siciliam cum imperio missus.* Or c'est là, affirmerait un juriste, l'expression technique *(cum imperium mittere)* « employée pour le représentant que l'on envoie avant d'être personnellement entré en fonction [3] ». — 5° Parce que nous savons que la même année 81, ce fut Sylla qui envoya en Espagne G. Annius et Valerius Flaccus comme préteurs. — L'Epitome de Tite-Live (89) dit, il est vrai : *Pompeium in Siciliam cum imperio* A SENATU *missus.* Mais il est probable en cette circonstance que Sylla, dont le but était de fortifier le Sénat, n'a pas manqué de lui demander sa ratification, comme, à son tour, Pompée, plus tard, l'a fait certainement en 67 pour ses lieutenants [4].

1. Voir plus haut ma note sur la signification de la loi Gabinia.
2. Voir Mommsen, *Droit public*, II, p. 362 sq.
3. Voir les textes dans Mommsen, *Droit public*, II, p. 365, I, p. 135, n. 2.
4. C'est en ce sens qu'il faut comprendre la parole de Cicéron (*in Vat.*, 15, 35-6) : *Ne hoc quidem senatui relinquebas quod nemo unquam ademit ut legati ex eius ordinis auctoritate legerentur... Quis legatos unquam audivit sine senatus consulto?*

Digitized by Google

En 677/77, Pompée est envoyé en Espagne *proconsule* (« non oportere mitti hominum privatum pro consule » Cic., *de imp. Pomp.*, 21, 62; cum imperio pro consulari mittere. Tite-Live, *Ep.*, 91). Tous les préteurs d'Espagne, on l'a vu plus haut, avaient seuls un réel pouvoir *proconsule* en vertu d'une loi. Mais les textes cités prouvent qu'il y a eu là une intervention du Sénat. Il est possible que Sylla avant sa mort (78) ait désigné Pompée comme légat pour l'Espagne [1], puisque l'Épitome emploie là aussi l'expression *cum imperio mittere*, et qu'en 81 déjà Annius et Valerius Flaccus avaient été envoyés en Espagne par le dictateur, que la loi Valeria autorisait à nommer des préteurs et des proconsuls [2].

En 680-74, quoi qu'il en soit de ces deux cas d'espèce, la question se pose tout autrement. Il ne s'agit plus d'un homme qui commande sous l'autorité d'un chef investi de pouvoirs dictatoriaux par une loi. Il s'agit du chef lui-même, M. Antonius. Enfin, on ne peut plus parler ici, comme le faisait jadis Mommsen, de la dictature de Sylla. Les nouveaux travaux de ces dernières années sur l'histoire de la Républiquę de 76 à 71 montrent que l'autorité du Sénat fut pendant ce temps *sérieusement menacée* (Rice Holmes). Et c'est là encore une probabilité en faveur de l'existence d'une loi en 74 à côté d'un sénatus-consulte pour conférer à Marcus Antonius son imperium extraordinaire.

Mommsen signale d'ailleurs le cas de M. Antonius, non pas, avec M. Cuq, comme une procédure habituelle, mais comme une *exception unique* en son genre. A notre avis cette exception n'existe pas. Mommsen lui-même, dans un autre passage cité ici (§ III), s'est bien gardé d'affirmer l'inexistence d'une loi en faveur de M. Antonius (« *probablement* par un sénatus-consulte »). Seule l'absence de textes, dit-il, l'a conduit à supposer un S. C. Dès lors que nous rencontrions une inscription se rapportant à la piraterie, il était de notre devoir d'examiner si elle n'appartenait pas à l'année 74, plutôt qu'à 67. Rien ne peut justifier la réponse impérieuse de M. Cuq...

IX

LA RÉCEPTION DES AMBASSADEURS

Revenons-en à la prétendue loi Gabinia trouvée à Delphes. Lorsqu'il affirme que le texte de Delphes est la loi Gabinia, M. Cuq s'appuie sur la récep-

1. Mommsen (*Hist. rom.* VI, p. 156-157), dit : « L'oligarchie avait de sérieuses raisons pour s'opposer à cette tentative nouvelle [de Pompée]... La majorité se résigna. Pompée reçut donc les pouvoirs du sénat, non du peuple, qui seul, aux termes de la Constitution, eût dû voter. » Il y a dans ces phrases de Mommsen des contradictions que nous évitons en supposant la désignation de Sylla dès 78.

2. Le qualificatif de *privatus* est appliqué à Pompée pour 673/81, beaucoup plus tard par Caton. L'auteur anonyme du *Bell. Afr.* (22) met dans la bouche de Caton cette apostrophe au jeune Cn. Pompée : *pater istuc aetatis cum esset... animi magnitudine elatus*, PRIVATUS *atque adulescentulus... Siciliam Africam Numidiam, Mauretaniam mirabili celeritate armis recepit.* — Pour 677/77 également, dans les paroles que Cicéron (*De imp. Pomp.*, 21, 62) met dans la bouche d'un sénateur : *non oportere mitti hominum privatum pro consule.* Ces deux formules oratoires veulent dire que Pompée n'exerça pas de magistratures régulières; mais elles n'impliquent nullement que Pompée ne fut pas légat de Sylla, car avant la loi Gabinia, selon Mommsen (IV, p. 402), il y eut de simples *privati* comme légats.

Digitized by Google

ion des ambassadeurs. Cet « argument essentiel, pour ne pas dire l'argument unique, de M. Cuq », comme l'écrit M. Gaston Colin [1] a été réfuté en premier lieu par moi [2], ensuite par MM. A. Levi [3] et M. G. Colin [4]. Tout le monde est tellement d'accord sur ce point que je n'y reviendrais pas si M. Cuq n'y insistait à nouveau dans sa réponse et dans une toute nouvelle communication à l'Académie des Inscriptions [5]. Il n'y a aucune raison de penser avec lui que la συντάξις mentionnée dans l'inscription de Delphes doive être traduite par « loi comitale ». En réalité συντάξις est synonyme de ἐκτος τοῦ στίχου de l'inscription de Stratonicée, et indique simplement l'ordre du jour des séances du Sénat!

X

CE N'EST PAS LA LOI GABINIA

Il est donc prouvé que l'inscription découverte à Delphes ne peut pas être la loi Gabinia de 67. Personne depuis mon précédent article n'a suivi M. Cuq. Mais mon hypothèse de 74 est-elle soutenable? Si j'avais à changer d'avis, ce serait pour me rapprocher de la date traditionnelle de 101. Celle-ci n'est pourtant pas certaine. Et M. Gaston Colin, son dernier défenseur, avoue très franchement les difficultés graves qui subsistent [6]. On a paru surpris — M. G. Colin notamment — que j'abandonne ainsi cette date traditionnelle. J'avoue sur ce point m'être laissé entraîné par M. Cuq lui-même, qui la jette par-dessus bord avec tant de désinvolture. Mais il n'y a rien d'étonnant que j'aie cherché dans le 1er siècle. M. Gaston Colin n'écrit-il pas : « M. Foucart avait déjà l'opinion, sans descendre jusqu'à 67, qu'elle pourrait bien être postérieure » à 101 [7].

En Angleterre, M. H.-A Ormerod est du même avis [8]. On voit qu'il n'y a rien de déraisonnable dans mon hypothèse de 74. Certaines difficultés historiques qu'entraîne la date de 101 ou environ disparaissent même en partie si l'on se rallie à ma date de 74. J'y reviendrai prochainement. Aujourd'hui je ne m'occupe que de la loi Gabinia et de la réponse de M. Cuq. J'ai établi la nécessité d'un plébiscite en pareil cas au 1er siècle de notre ère. Sur ce point, le résultat de mon dernier article est encore fortifié. Pour personne, en outre, le doute ne subsiste : *le texte de Delphes n'est pas la loi Gabinia.* Et la réfutation de M. Cuq, comme sa péroraison sur ma méthode, tombent de ce fait. Enfin le ton même de cette péroraison me permettrait peut-être de signaler ce que plusieurs pensent de sa propre méthode : comme pour l'inscription d'Henchir-Mettich, comme pour celle de Volubilis, comme pour d'autres questions, M. Cuq s'est trompé, en juriste pour qui les circonstances historiques ne comptent pas.

Strasbourg. JEAN COLIN.

1. *Bull. Corr. Hell.*, 1924, p. 96.
2. *Rev. archéol.*, 1923, II.
3. *Rivista Filologia classica*, 1924.
4. *Bull. Corr. Hell.*, 1924.
5. *C. R. Ac. Inscr.*, oct. 1924.
6. *B. C. H.*, 1924, p. 79.
7. *Ibid.*, p. 62, n. 2.
8. « Cuq shows, I think conclusively, that the accepted date for the inscription must be abandoned, but his proposed identification with the Lex Gabinia of 67 B. C. requires further evidence ». *J. R. S.*, 1922, p. 35.

Digitized by Google

A propos d'Alésia.

Nous recevons la lettre suivante :

Paris, le 23 avril 1925.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

La *Revue archéologique*, dans son dernier numéro (5e série, t. XXI, janvier-mars), contient un article de vous intitulé : *Éphémérides d'Alésia, histoire, fouilles, controverses*. La partie de cet article, consacrée aux fouilles entreprises par la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur depuis 1905, est en bien des points inexacte, incomplète, injuste; ses lacunes, ses erreurs, ses appréciations tendancieuses seront relevées en temps et lieu. Mais dès aujourd'hui je tiens à protester, au nom de la Société de Semur et en mon nom personnel, contre une affirmation déjà produite et que vous répétez en ces termes :

« L'auteur de ces *Éphémérides* se rend à Alésia et y constate à son tour :

« 7° Que la flûte de Pan et le Gaulois mort, objets de grande valeur, ne sont toujours représentés au Musée Alésia que par des moulages, sans qu'on sache où sont les originaux autrefois confiés à V. Pernet. »

Cette affirmation est absolument inexacte. Les originaux de la flûte de Pan et du Gaulois couché ou endormi (non pas du Gaulois mort, car ce petit bronze n'a jamais représenté un cadavre) se trouvent et n'ont pas cessé de se trouver au Musée Alésia depuis que ce Musée est organisé.

Les lecteurs de la *Revue archéologique* peuvent donc être rassurés, si vraiment ils ont besoin de l'être. Il n'est pas difficile de savoir où sont ces originaux. Ils sont au Musée Alésia.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir publier, dans le prochain numéro de la *Revue archéologique*, cette rectification nécessaire.

Veuillez agréer, je vous prie, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

J. TOUTAIN.
Président de la Société des Sciences de Semur.

Réponse :

Cette lettre ne corrige nullement les *Éphémérides*, mais les complète. A la date marquée, les objets en question n'étaient représentés dans les vitrines du Musée que par des moulages. Aucune critique, aucun blâme n'ont été formulés à ce sujet. Je pourrais spécifier des statuettes de bronze qui, par prudence, ne sont représentées au Musée de Saint-Germain que par des moulages, alors que nous possédons les originaux. Et la preuve que je ne pensais nullement que les objets d'Alesia eussent été détournés, c'est que j'offrais d'accueillir les originaux à Saint-Germain si la Société de Semur craignait pour leur sécurité; j'estimais donc qu'elle les possédait.

J'admire l'habileté avec laquelle M. Toutain dit que les objets en question sont au Musée d'Alesia sans spécifier que les originaux n'ont été exposés qu'*après* ma visite. Il a l'air de me donner ainsi un démenti qui n'en est pas un. C'est trop ingénieux. En matière archéologique, il vaudrait mieux y aller plus carrément, surtout quand on n'a, sur un point d'ailleurs secondaire, rien à se reprocher.

S. REINACH,
Pèlerin d'Alesia.

Digitized by Google

Nouvelles tombes à Ghizeh.

L'expédition Boston-Harvard a déblayé le plateau de calcaire à l'est de la pyramide de Chéops, rendant à la lumière la plus grande partie du cimetière royal de la IVe dynastie [1]. Quelques coupures pratiquées dans le roc ont appelé l'attention; en les déblayant, on a trouvé des cavités naviformes, celles où étaient ensevelis les navires funéraires en bois du roi et de la reine qui, suivant la croyance égyptienne, s'en servaient pour suivre de l'est à l'ouest le cours du soleil. On a notamment dégagé la fosse du navire de l'épouse de Chéops [2]. La trouvaille la plus importante a été celle de deux petites tombes de la VIe dynastie, celle de deux prêtres appelés Qa'ar et Iduw, à une dizaine de pieds au-dessous du sol et accessibles par des escaliers. En face de la tombe de Qa'ar est une cour avec une statue assise du défunt dans une niche. Il y a une double entrée; une inscription énumère les titres officiels du jardinier en chef de la pyramide du roi Pepi I, maire de la cité-pyramide de Chéops, maire de la cité-pyramide de Mycerinus, prêtre purificateur en chef de la pyramide de Chephren et secrétaire personnel du roi (probablement Pepi II). A l'intérieur est une salle avec cinq statues représentant Qa'ar dans une de ses fonctions officielles et une petite image de son fils Iduw. A droite est sa chapelle avec sa tombe, à gauche celle de sa femme. Cette tombe de Qa'ar est d'un type tout nouveau. Celle d'Iduw est plus intéressante encore. De part et d'autre de l'entrée, deux tout petits obélisques; au-dessus de la porte, inscription contenant des vœux pour le bonheur du défunt outre-tombe. « Puisse-t-il être suivi de son *ka!* Puisse-t-il être guidé sur les belles routes que parcourent les bienheureux! Puisse-t-il être reçu par le grand dieu! » La tombe elle-même est une chambre étroite de 10 pieds sur 6. A l'entrée, six figures, cinq de grandeur naturelle, d'Iduw lui-même, dans l'exercice de ses fonctions, une, plus petite, de son fils Qa'ar, nommé d'après son grand-père. Ces statues sont encore pourvues de leur coloration, rouge pour la chair, noire pour les cheveux; elles portent des ceintures de perles. Sur les murs, reliefs polychromes, parmi lesquels des danseuses, des joueurs d'échecs, des harpistes; à l'extrémité sont des pleureurs et des pleureuses, représentations rares à cette époque. Dans le mur de droite est encastrée une pierre en calcaire peint à l'imitation du granit, qui figure la partie supérieure du corps d'Iduw, de grandeur naturelle, comme si elle émergeait du roc : Iduw tend les mains comme pour recevoir les offrandes périodiques des prêtres. Le visage exprime une attente satisfaite. Cette conception est tout à fait en harmonie avec les croyances égyptiennes, mais la représentation qu'elle a reçue ici est encore unique et inattendue à l'époque de l'ancien Empire [3].

La même expédition a trouvé une chambre funéraire inviolée, contenant un sarcophage d'albâtre auprès duquel sont des inscriptions de Senefru et de Chéops. Sur le sol de la tombe il y a des vases d'albâtre, un bassin de cuivre et des restes de sièges dorés. L'exploration complète de cette tombe

1. Vue prise de la grande Pyramide, *Times*, 29 janvier 1925.
2. Vue du souterrain naviforme de l'épouse de Chéops, *ibid.*, 7 mars 1925.
3. D'après le *Times* du 20 janvier 1925, p. 11. Entrée de la tombe de Qa'ar, relief représentant Qa'ar avec Idruw, *Times*, 7 mars 1925, p. 16 ; stèle à mi-corps de la tombe d'Idruw, relief représentant Idruw devant sa table d'offrandes avec sa femme agenouillée et des pleureurs, *ibid.*, 29 janvier.

Digitized by Google

très profonde sera difficile et dangereuse. On s'est demandé si c'est la tombe du grand Pharaon Senefru, de la IVe dynastie [1] ; c'est plutôt celle d'une princesse de sa famille [2].

S. R.

La tombe de Paheqman.

C'était le surveillant des graveurs de Thèbes et probablement l'orfèvre en chef du Pharaon. On voit sa statue, avec celles de son père et de sa mère, à l'entrée de la tombe, richement décorée de peintures, qui a été découverte, près du Ramesseum de Thèbes, par le professeur W.-B. Emery, fouillant au nom de l'Université de Liverpool et aux frais du docteur Robert Mond, fils du célèbre chimiste et collectionneur L. Mond. Le *Times* du 31 mars a publié des photographies de l'extérieur de la tombe de Paheqman.

S. R.

Les fouilles d'el-Obeid.

Au bord du désert, dans la basse vallée de l'Euphrate, quelques monticules recouvrent les ruines d'une ancienne cité sumérienne qui fut pendant plus d'un siècle, au deuxième millénaire avant Jésus-Christ, la capitale d'un grand empire dont nous connaissons l'organisation administrative par des milliers de documents découverts à Tello par E. de Sarzec et par le colonel Cros, ou à Drehem et à Djoha par des fouilleurs clandestins. D'après des listes dynastiques compilées un peu plus tard, à cette époque et pour la troisième fois les princes d'Our dominaient sur tout le territoire de Sumer et d'Akkad ; les deux autres lignées de souverains remontaient à une période antérieure aux plus anciens textes historiques et appartenaient à des temps fabuleux dont la chronologie nous est à bon droit suspecte.

Et voici que le nom du plus ancien de ces rois d'Our, celui à qui était attribuée la fondation de la première dynastie de cette ville, a été retrouvé sur une tablette de marbre déposée comme mémorial de fondation dans les substructions d'un temple, isolé dans la plaine, à quelques kilomètres de là.

En 1919, une petite éminence, Tell-el-Obeid, à 6 kilomètres vers l'ouest des ruines d'Our, avait attiré l'attention de l'archéologue anglais H. R. Hall. A la surface il avait trouvé des fragments de tessons peints tout à fait analogues à ceux qu'il avait recueillis dans les ruines d'Eridou. Le site était donc préhistorique ou de l'époque historique la plus ancienne. Il y fit des fouilles, découvrit toute une série de fragments de vases dont la décoration était nettement apparentée à celle des deux groupes si remarquables trouvés à Suse par la Délégation en Perse, étudiés par M. Pottier, conservateur des musées nationaux, qui a fixé la date du groupe le plus récent au temps de la dynastie de Lagash, fondée par Our-Ninâ, c'est-à-dire approximativement vers l'an 3000 avant l'ère chrétienne. Les formes des poteries de Tell-el-Obeid étaient autres et beaucoup présentaient les rebords caractéristiques des vases en pierre des troisième et quatrième dynasties pharaoniques, d'où M. Hall a conclu à une influence égyptienne. C'est une question très débattue entre orientalistes, celle des rapports entre les diverses civilisations aux

1. *The Times*, 10 mars 1925.
2. *Ibid.*, 12 mars 1925.

Digitized by Google

temps lointains des origines de l'histoire, et il n'est pas de détail qui n'ait de l'importance s'il peut servir à ébaucher ou appuyer une hypothèse.

M. Hall avait suivi les contours d'un bâtiment rectangulaire, le seul qui eût été élevé en cet endroit; il avait mis au jour les très précieux restes d'un ensemble décoratif qui paraissait appartenir à peu près à l'époque d'Our-Ninâ; il y avait là un grand panneau dont le sujet, un aigle léontocéphale liant des cerfs, était bien connu dans l'art oriental, mais il y était traité d'une manière tout à fait nouvelle; pour la première fois, en région sumérienne, on se trouvait en présence d'un ensemble où le bas-relief s'unissait à la ronde-bosse; les têtes des cervidés se détachent nettement du fond sur lequel elles ont été appliquées, et leurs andouillers, également rapportés, sont remarquables par leurs dimensions autant que par leur technique.

Ces fouilles ont été reprises en novembre et décembre 1923 par une mission anglo-américaine à laquelle ont collaboré le Musée britannique et l'Université de Pensylvanie, mission qui, l'année précédente, avait commencé l'exploration des ruines d'Our. Elle a découvert tout d'abord, non loin de là, dans une petite éminence, un cimetière où les morts ont été simplement enterrés, presque à fleur de sol, avec un mobilier funéraire où dominent les poteries sans décor, où se rencontrent aussi des outils en pierre ou en cuivre. Les travaux ont été ensuite repris dans le grand Tell, où l'on a mis au jour la tablette de fondation du monument reconnu en 1919 : c'était un temple dédié à la déesse Ninhursag; son fondateur est un fils de Mesannipada, le prince signalé par les listes dynastiques comme fondateur de la première dynastie d'Our.

Si l'inscription remontait, comme on l'a prétendu, à l'an 4000 avant Jésus-Christ ou même à une date antérieure, il est vraisemblable qu'on aurait eu de grandes difficultés à la déchiffrer; depuis longtemps on connaît des textes antérieurs de quelques générations à Our-Ninâ et leur interprétation reste sur bien des points conjecturale.

Les caractères de l'écriture, dans ce nouveau document, paraissent à peine plus anciens que ceux de la masse d'armes de Mésilim, roi de Kish, découverte par Sarzec à Tello, ou ceux de l'ex-voto d'Outouk, autre prince de Kish. Les différences ne sont pas telles que l'on puisse admettre un intervalle d'un millier d'années, et l'ensemble de la découverte porte les caractéristiques de la civilisation sumérienne vers le temps d'Our-Ninâ. Dans le système de computation le plus généralement admis en France jusqu'à ces derniers temps, système qui place le début de la première dynastie de Babylone en l'an 2225, Our-Ninâ semble avoir régné au XXXe ou au XXXIe siècle avant Jésus-Christ; le règne de Mesannipada, premier roi d'Our, se place alors dans les derniers siècles du quatrième millénaire. C'est la date la plus ancienne qui puisse lui être attribuée. Encore faudra-t-il l'abaisser de cinquante à deux cents ans, si se vérifie l'une ou l'autre des théories récentes qui rajeunissent la dynastie hammourabienne et, par voie de conséquence, entraînent un déplacement égal de toute la chronologie antérieure.

L. D.

(*Débats*, 27 février 1925.)

Digitized by Google

Fouilles d'Ur.

Pendant le mois de janvier, l'expédition anglo-américaine a déblayé le « couvent » construit par Nabonid pour sa fille Bel-Shalti-Nannar, grande prêtresse d'Ur. Au-dessous de cet édifice s'en trouve un autre dû aux rois de Larsa vers 2000, qui fut restauré plus tard par Kuri-Galzu, roi kassite. On a également découvert un temple de Nin-Gal, épouse du dieu lunaire d'Ur, très mal construit vers 650 avant Jésus-Christ par Sinbalatsu-Ikbi, gouverneur assyrien d'Ur, et réparé successivement par Nebuchadnezzar et Nabonid. Au-dessous de cet édifice on en a rencontré un autre, beaucoup antérieur, avec des textes de Kuri-Galzu et de Warad-Sin de Larsa (2072-2060) et une des plus anciennes inscriptions découvertes à Ur, rappelant la fondation d'un temple par un gouverneur local « pour la vie d'Utu-Hegal, roi d'Erech », qui était suzerain d'Ur avant qu'Ur-Engur ne fondât, vers 2300, la dynastie à laquelle la ville dut sa plus grande prospérité [1].

S. R.

Le respect des antiquités en Babylonie.

Dans une construction de Bur-Sin, roi d'Ur vers 2250 avant Jésus-Christ, reconstruite ensuite par un roi d'Isin, puis par le roi kassite Kuri-Galzu, l'expédition dirigée par M. C. Leonard Woolley a découvert une sorte de petit Musée, datant du temps de Nabonid (VIe siècle), où sont associés des objets d'époque très différente, par exemple un fragment d'une statue en diorite de Dungi (vers 2250) et une borne *(koudourrou)* de six siècles plus récente. Une petite base en argile porte, outre trois courtes inscriptions sumériennes, d'ailleurs peu correctes, ce texte assyrien très curieux : « Copie de briques de Bur-Sin, roi d'Ur, que Sin-balatsu-ikbi, vice-régent d'Ur, trouva en cherchant à relever le plan d'Egishshirgal. Nabushumiddina, fils d'Idinannimu, prêtre d'Ur, a choisi ces briques et les a copiées pour l'admiration des hommes. » Voilà, pour une histoire de l'archéologie, un texte à retenir.

L'édifice construit par Nabonid, à 2 mètres au-dessus de l'ancien niveau, fut la demeure de la fille du roi, grande prêtresse de Nannar à Ur [2].

S. R.

Le cheval sumérien.

Résumant, dans le *Times* du 5 mars 1925, les résultats des fouilles de Kish, M. Langdon écrit : « Dans les débris de la grande salle du palais, on trouva un modèle en argile d'un char de guerre sumérien... Une des découvertes les plus importantes est celle d'un modèle en argile d'un cheval trouvé dans une couche et avec des objets de 3000 à 2800 avant notre ère, sans trace de vestiges post-sargoniques. Avec ce modèle était celui d'un bélier qui est un jouet d'enfant et sonne comme un grelot quand on l'agite. » Ce modèle de cheval est certainement, si on laisse de côté les gravures et sculptures quaternaires, la plus ancienne représentation connue de cet animal.

S. R.

1. *The Times*, 11 mars 1925, p. 12
2. *Ibid.*, 11 et 19 février 1925. La base avec mention d'anciennes explorations est reproduite dans le n° du 11 février, p. 16.

Digitized by Google

M. V. Bérard et M. P. Souday à propos d'Homère.

On sait que M. Bérard a une vieille querelle contre l'auteur des *Prolegomena ad Homerum*, qu'il accuse d'avoir plagié les *Conjectures académiques* de l'abbé d'Aubignac. J'ai longuement discuté son volume sur ce prétendu *Mensonge de la science allemande*. On ne peut guère concevoir d'ouvrages plus différents que ceux de d'Aubignac et de Wolf : les *Prolegomena* sont exactement le contrepied des *Conjectures*. D'Aubignac, contempteur d'Homère, comme Perrault et Houdart de la Motte, insinue, en effet, que les poèmes homériques pourraient bien n'être pas l'œuvre d'un seul poète; mais cette hypothèse, d'ailleurs émise avant lui par Scaliger, n'est pour lui qu'un moyen de dénigrement. Et il se borne à des ratiocinations superficielles, où l'on voit que, pour ce classiciste étroit, donc logiquement moderniste, tout ce qui sépare Homère des mœurs et du goût de 1660 le condamne sans appel. Wolf n'est pas un frivole raisonneur, mais un philologue consommé. Il s'appuie sur l'étude approfondie non seulement des textes et des manuscrits, mais de l'histoire générale et des milieux. C'est un initiateur du relativisme historique, de ce que j'ai appelé le romantisme essentiel. Il établit solidement ce que Scaliger et d'Aubignac avaient vaguement flairé, la pluralité d'origine des poèmes homériques, mais il aboutit à des conclusions exactement opposées et entièrement nouvelles : à savoir, la théorie de l'épopée primitive, création collective de l'âme populaire, représentative d'une époque et d'un monde qui sont certes loin de nous, mais dont l'originalité, une fois comprise, devient vénérable et enchanteresse. Bref, Wolf a restauré le culte d'Homère, blasphémé par les partisans des modernes, mal défendu, au temps de la fameuse querelle, par ceux des anciens. Aux anathèmes de d'Aubignac, il a répondu par l'apothéose définitive.

M. Victor Bérard n'insiste plus beaucoup sur son étrange paradoxe; il le mentionne très discrètement dans son immense bibliographie et dans une simple note. Mais cet antécédent fâcheux a pesé sur son *Introduction*. Ayant naguère pris parti si bruyamment contre Wolf, il se croit tenu de continuer à lui chanter pouille. Pour cela, il invoque principalement ce qu'il appelle les *papyri*, sans doute pour montrer qu'il sait le latin. On n'en doutait pas, mais, le mot ayant maintenant droit de cité dans notre langue, on dit aujourd'hui les *papyrus* grecs ou égyptiens. D'ailleurs, M. Victor Bérard aurait tort, dans son système, de mettre ses *papyri* au masculin comme il le fait. S'il tient à parler latin, que ne va-t-il jusqu'au bout? En latin, *papyrus* au singulier et *papyri* au pluriel sont féminins chez tous les bons auteurs :

> *Nullo quippe modo millesima pagina surgit*
> *Omnibus et crescit* multa *damnosa papyro*,

dit Juvénal (*Sat.* VII), et Martial (XIII, 1) :

> *Perdite Niliacas, Musae, mea damna, papyros.*

Passons!... Donc, d'après M. Victor Bérard, les papyrus ou papyri trouvés au XIXe siècle, et surtout depuis trente ans, « ont fait ou feront dans toutes les études historiques une révolution comparable à celle que produisirent

Digitized by Google

d'Ansse de Villoison et son *Venetus A* ». Ce précieux manuscrit découvert à Venise par cet helléniste français comporte d'abondantes scholies qui indiquent de nombreuses variantes. Il a été fort utilisé par Wolf. « Vers la fin du XVIIIe siècle, continue M. Victor Bérard, la découverte du *Venetus A* ouvrit une ère nouvelle, — l'ère critique et destructive, — qui affecta non seulement les recherches homériques, mais encore toutes les études d'histoire et de littérature. Au XXe siècle, ce sont les papyri surtout qui ont amené la réaction contre les présomptueuses fantaisies des philologues. » Voilà qui semble net. Frappé de la grâce papyrique, M. Victor Bérard abjure le wolfisme, l'athéisme et la philologie destructive.

Qu'est-ce donc que ces papyrus lui ont révélé? C'est ce qu'on aperçoit moins clairement. On lit à la page 173 de son *Introduction* : « On peut professer aujourd'hui, sans grand risque d'erreur, que ni dans les manuscrits, ni dans les papyri, nous n'avons à vrai dire de variantes homériques. Des plus vieux papyri aux manuscrits les plus récents, une tradition ininterrompue nous a conservé non seulement les mots et les formes de la Vulgate alexandrine, mais encore, avec ses fautes et ses graphies, un texte unitaire... » Donc, pas de variantes, et M. Victor Bérard se rallie, suppose-t-on, à la théorie de l'unité.

Mais dès la page 48, il signalait un papyrus publié en 1894 et « trois de ses variantes »; il en énumère bien d'autres aux pages 60 et suivantes; il annonce à la page 65 sept fragments inédits qui viennent d'être retrouvés par l'Institut de papyrologie : il reproduit à la page 253 une trentaine de vers entièrement inédits (une *Invocation aux morts* intercalée au Xe chant) que nous apporte le numéro 412 des *Oxyrhynchos Papyri*... Après avoir déclaré (page 70) que par delà l'Homère de Longin (IIIe siècle apr. J.-C.), induit par Wolf du *Venetus A*, les papyrus nous permettraient de connaître ou, du moins, d'entrevoir l'Homère des Alexandrins, celui des Athéniens et parfois même celui des Ioniens, M. Victor Bérard avoue (page 251) qu' « ils (les papyrus) ne nous ont rien appris de certain sur les plus vieux textes d'Ionie et de Grande-Grèce ».

Tout cela est confus et semble contradictoire. M. Victor Bérard, qui se donnait tout à l'heure les gants de pencher vers la doctrine unitaire, revient au pluralisme, c'est-à-dire au wolfisme le plus catégorique. Sans parler des innombrables interpolations, il enseigne sans hésitation, et à maintes reprises, dans son *Introduction* et dans le premier tome de son *Odyssée*, que celle-ci se compose de trois poèmes différents et arbitrairement cousus : la *Télémachie*, les *Récits chez Alkinoos*, et la *Vengeance d'Ulysse*, lesquels sont avec évidence de trois auteurs distincts, vivant à des époques successives, et il leur assigne des rangs : celui des *Récits chez Alkinoos* est un grand poète original; celui de la *Télémachie* l'imite sans l'égaler, mais c'est encore un bon poète; quant à la *Vengeance d'Ulysse*, tout en elle semble trahir une troisième époque et un troisième auteur, le moins remarquable de beaucoup et simple imitateur de second ordre (Traduction, page 130). M. Victor Bérard adopte donc avec éclat le principe capital du wolfisme. Je crois qu'il a raison, mais ce n'était pas la peine de tant s'évertuer à faire figure d'antiwolfien. (J'ajoute que je suis entièrement de son avis sur les mérites comparés de la *Télémachie* et des *Récits*, et qu'en relisant les premiers chants dans son volume, j'ai été frappé de voir comme le ton s'élevait dès le chant V.)

Digitized by Google

M. Victor Bérard fait grand bruit d'une découverte qui lui appartiendrait en propre : à savoir que ces vieux poèmes étaient récités en public (il dit même *représentés*, mais par un seul acteur, ce qui constitue bien ce qu'on appelle une récitation). Il y a longtemps que tout le monde le savait : je crois même qu'on l'a toujours su, si l'on n'a pas toujours discerné les conséquences du fait. M. Victor Bérard, qui les énonce fort correctement, abuse lorsqu'il dénonce à ce propos notre prétendue « illusion de vingt siècles ». Il proclame à grand orchestre qu' « on ne saurait trop insister sur cette notion fondamentale ; ni les premiers Hellènes ni même les contemporains des guerres médiques n'ont connu l'épopée telle qu'à l'exemple des Romains et des Alexandrins les modernes se la figurent » ; et que l'*Iliade* et l'*Odyssée* ne sont pas des « poèmes épiques à la façon de Virgile et de Dante ». Qu'il insiste, s'il y tient! Mais la distinction entre l'épopée primitive et l'épopée savante est un pont aux ânes, depuis Wolf.

Les analogies réelles entre l'épopée homérique et le drame, déjà soulignées par Aristote, sont incontestables en soi. M. Victor Bérard fait à ce propos une remarque juste et, je crois, nouvelle : c'est que les paroles des personnages se composent toujours de vers entiers chez Homère, tandis que dans Virgile elles commencent ou s'arrêtent souvent au milieu d'un vers et sont fréquemment coupées d'un *ait* ou d'un *inquit* (dit-il, ou dit-elle). La coutume homérique est évidemment plus favorable à la déclamation à haute voix. Quant aux noms des personnages inscrits en marge de tel ou tel papyrus, ce n'est qu'une commodité, comme les manchettes de certains livres modernes, et il n'y a rien à en conclure. M. Bérard veut aussi que l'adjectif démonstratif, ὅδε, etc., ait toujours indiqué un geste. Mais, à la même page, il parle lui-même de « *ce* vers », sans geste, et au quatrième livre de l'*Énéide* Didon ne faisait pas de geste non plus pour désigner son nouvel hôte à sa sœur Anne, en lui disant :

Quis novus hic nostris successit sedibus hospes ?

puisque Énée, à ce moment, n'est pas là. Inutile d'alléguer des preuves contestables en faveur d'une vérité incontestée.

Après avoir abondé dans le sens de Wolf, M. Victor Bérard se reprend à combattre cette discrimination des deux grandes espèces d'épopées, qu'il avait si bien soutenue et dont il semblait même revendiquer le brevet d'invention. Tout à l'heure, un abîme séparait pour lui Virgile d'Homère. Maintenant, il rompt en visière à Wolf, à Herder, à Diderot, à Leconte de Lisle, dont les traductions ont été le dernier aboutissement en France des théories sur la poésie primitive. Selon M. Victor Bérard, point de « naïveté primitive » ni de « simplicité populaire » dans les poèmes homériques, qui sont des « poèmes courtois, le produit et le témoin d'une civilisation déjà ancienne, aristocratique, raffinée, l'ouvrage d'un écrivain ou de plusieurs écrivains de métier, à qui des générations d'autres chanteurs épiques avaient frayé la voie » (*Introd.*, p. 79). Que d'équivoques! Évidemment, ni les auteurs, ni les héros homériques, ne sont des barbares. Mais il faut un singulier parti pris pour ne pas les trouver simples et naïfs. L'*Odyssée*, particulièrement, n'est qu'un conte de nourrice. C'est ce qui fait son charme et sa fraîcheur. Il est bien entendu que ces poèmes ne sont pas sortis directement du peuple, par une

Digitized by Google

gestation mystérieuse, mais les poètes ont chanté sous la dictée de l'âme populaire, comme l'explique fort bien Renan (v. l'*Avenir de la science* et les *Cahiers de jeunesse*). Il y a réellement une distance énorme entre cette inspiration collective nationale et l'élaboration individualiste, par laquelle, aux époques plus avancées, le poète s'exprime d'abord, même lorsqu'il vise à exprimer son peuple. Il faut bien que les poèmes homériques soient relativement impersonnels, puisqu'on a pu en coudre plusieurs ensemble, ce qui serait impossible, sans disparates à hurler, avec des poètes d'époque classique. Et la spontanéité de l'imagination mythique aux âges de foi se différencie profondément du symbolisme moderne. Un raffinement esthétique et courtois ne suppose pas nécessairement une éducation rationnelle. La distinction du primitif et du savant subsiste en son fond.

M. Victor Bérard a voulu éliminer de sa traduction cette fameuse « naïveté » à laquelle il a tort de ne plus croire, et qui est réelle, bien qu'elle ne se confonde pas avec celle de l'art nègre, ni avec la rudesse scandinave. Il a cru devoir adopter le vers blanc, apparemment moins naïf que la prose. On aurait plutôt cru qu'il l'était davantage. En tout cas, il est terriblement monotone, et il entraîne des inexactitudes, indispensables pour obtenir le nombre de syllabes voulu. M. Victor Bérard élague ou travestit le plus possible les épithètes homériques, dont l'irrécusable naïveté gêne sa thèse, mais qui fixent la physionomie charmante de ces vieux poèmes et qui ont diverses raisons d'être. Elles aident la mémoire des gens à qui les noms seuls ne disent rien. Je n'arrive pas à m'expliquer (autrement que par les exigences de son éternel alexandrin sans rime) pourquoi M. Bérard traduit le πεπνυμένος de Télémaque (le sage, le raisonnable) par l'adverbe *posément*. Lorsque Télémaque s'emporte contre les prétendants avec la dernière violence, il peut rester πεπνυμένος, puisque sa cause est juste, mais il ne parle certes pas posément. M. Bérard qualifie les barques homériques de *croiseurs !* Un croiseur est pour nous un navire formidable de plusieurs milliers de tonnes. Il introduit dans l'*Odyssée* un doge, et même plusieurs doges assemblés auprès de Nestor. On n'en a connu qu'à Venise et à Gênes, où il n'y en avait jamais qu'un à la fois. Les Grecs *guêtrés* nous font songer à Félix Faure, et non aux belles cnémides. Pour éviter un hiatus, M. Bérard semble faire dire à Télémaque que les prétendants lui offrent des sacrifices (Ils passent leurs journées à *m'*immoler bœufs et moutons) ; et pour obtenir un hémistiche, il écrit : « le beau crieur de Ménélas », qui semble un officier de ce roi, et non le roi lui-même. Or c'est bien du roi qu'il s'agit heureusement, puisqu'on nous montre le beau crieur en question sortant du lit d'Hélène ! Chez lui, à Sparte, après la guerre, les infortunes conjugales de Ménélas n'ont pas recommencé de la sorte. Je pourrais relever encore d'autres détails. Dans l'ensemble, et malgré ses défauts, la traduction de M. Victor Bérard reste agréable. Elle est moins « primitive », en effet, que celle de Leconte de Lisle — qui garde le grand mérite d'avoir mis en plein relief la couleur caractéristique d'Homère — mais moins « savante » que celle de Mme Dacier, qui ne laisse voir aucune différence de ton entre le vieil aède et un écrivain du siècle de Louis XIV. C'est donc un compromis, fort acceptable, avec quelques réserves.

PAUL SOUDAY.

(*Le Temps*, 29 janvier 1925.)

Digitized by Google

La mission Kozloff.

Revenu de Mongolie à Pétrograd, le colonel Kozloff a annoncé à la Société géographique de cette ville qu'il avait exploré, au S.-O. des monts Kentei, près d'Urga, trois groupes de tumulus remontant aux environs de notre ère. Ces tumulus sont hauts de 10 à 12 mètres; à la surface du sol, la température reste voisine de 0°, ce qui explique l'étonnante conservation des objets recueillis, soieries, lainages, tapis, broderies avec figures d'animaux, ornements d'or et de bronze, etc. Ces découvertes accusent des influences hindoues, byzantines etmême grecques. Plus de vingt caisses étaient attendues à Pétrograd.

Au sujet de la construction des tumulus, on nous dit qu'ils contiennent des chambres funéraires en bois qui affectent l'aspect de petites maisons à deux ou trois étages. Des restes de bâtisses en bois ont déjà été signalés à l'intérieur de grands tumulus [1].

S. R.

La Louve du Capitole.

Tous ceux qui ont visité Rome l'ont vue, la Louve sacrée, au sommet du Capitole, dans le Musée des Conservateurs, au milieu d'une salle où elle est seule, les Jumeaux abrités sous ses flancs. Le guide vous explique qu'elle date du ve siècle avant notre ère, et que les deux enfants ont été ajoutés à l'époque de la Renaissance. A cette époque, un artiste inconnu s'inspira d'un passage fameux de Tite-Live : Romulus et Remus, nés des amours du dieu Mars et d'une vestale, fille des rois albains, avaient été exposés au bord du Tibre par l'ordre de leur grand-oncle, le cruel Amulius; mais la Louve, qui allait boire dans le fleuve, ayant entendu leurs vagissements, se dirigea de leur côté et les sauva de la mort en leur donnant son lait.

Voilà qui est vite dit; mais l'histoire de la Louve et des jumeaux doit être moins simple. Après avoir tenté, depuis longtemps, plusieurs érudits de diverses nationalités, elle vient d'être traitée une fois de plus et renouvelée par M. Jérôme Carcopino, ancien membre et ancien directeur intérimaire de l'École de Rome, aujourd'hui maître de conférences d'histoire romaine à la Sorbonne. Par un choix tout naturel, M. Carcopino a publié son travail dans le bulletin de l' « Association Guillaume Budé », laquelle marque ses livres latins d'une image de la Louve romaine. Est-il possible de donner en une centaine de lignes une idée de ce travail, où il y a une admirable connaissance de l'antiquité, tant de force dans la discussion, tant de subtilité dans la critique?... Essayons.

---

1. *The Times*, 9 février 1925, p. 11. — Un second article sur la même mission (14 février 192.) mentionne des vases avec inscriptions attestant que les tombes explorées sont du IIe siècle av. J.-C. Parmi les découvertes on cite encore des verreries et des sculptures en bois. Un tapis, placé sur un cercueil, offre des dessins représentant la lutte d'un yak avec un fauve et un élan assailli par un animal ailé. Parmi les objets d'or est une tête d'animal fantastique avec une pierre encastrée dans le front. Citons encore un cheval de style grec, une tapisserie avec cavalier de style grec, et une autre où l'on voit un élan chevauché par un griffon. — Un troisième article (17 mars) signale 700 mss. reliés en soie, écrits en hindi, en chinois et d'autres langues, des bois gravés, des aquarelles, etc.

Digitized by Google

Si les jumeaux sont modernes, — ils datent très probablement de 1474 ou de 1475, — ils remplissent maintenant auprès de la Louve le vide laissé par ceux qui l'ont accompagnée primitivement. Nous savons, en effet, par Cicéron et d'autres auteurs, qu'en l'an 65 avant notre ère, à la période critique des conspirations de Catilina, le feu du ciel tomba sur le groupe du Capitole, effleura seulement la Louve (les traces du fluide sont encore très visibles), mais elle frappa Romulus et Remus et les sépara de leur nourrice. Or, si l'on en juge d'après la technique de la sculpture, la Louve a dû sortir, dans la première moitié du ve siècle, d'un atelier grec d'Italie, où les artistes suivaient les traditions des maîtres de l'Attique et d'Argos et s'inspiraient de l'art ionien. Mais, à cette époque, la légende de Romulus n'était pas née, car le premier témoignage que nous possédions sur cette légende ne date que de deux siècles plus tard. Que représentaient donc alors ces enfants?

C'est ici que nous trouvons la partie constructive et toute personnelle de l'étude de M. Carcopino. A l'origine, nous dit-il, les jumeaux ne représentaient pas Romulus et Remus, mais deux peuples, les Romains et les Sabins. A Rome, on ne trouve pas dès les premiers temps le culte d'un loup ou d'une louve, tandis que ce culte est au premier plan de la religion des agrestes et rudes Sabins. Cet animal, craint et vénéré, — leur *totem*, — les Sabins tantôt le mettaient en fuite comme un maudit et tantôt le suivaient, à la guerre, comme un protecteur souverain. « Il est donc logique que, en réorganisant la cité romaine, où ils se sont définitivement établis vers 450 avant Jésus-Christ, ils y aient introduit le culte par lequel ils s'étaient habitués à vaincre. » Ils y instituèrent les Lupercales, — ou fêtes du Loup, — que célébraient, tout nus, les prêtres appelés Luperques. Et nous arrivons aux jumeaux.

Car ces jumeaux n'étaient pas, dans la pensée du sculpteur, des enfants; c'étaient, abrités par les flancs d'une louve guerrière et maternelle, deux hommes, nus comme les Luperques, tendant leurs mains et leurs bouches vers ses mamelles et incarnant, sous le signe de la religion sabine, les deux peuples, Sabins et Romains, réconciliés dans la patrie romaine. Telle est l'ingénieuse thèse de M. Carcopino. L'auteur la justifie par l'explication artistique que voici. Il fait remarquer que le statuaire avait dû rapetisser ces deux personnages pour les faire tenir sous le ventre d'une louve de bronze à peine plus grande que nature. Or, jusqu'au IVe siècle avant notre ère, les artistes grecs, on le sait, ont méconnu l'enfant et ses formes particulières, et se sont contentés de ramener à son échelle la structure de l'éphèbe athlétique. « En un temps où l'on eût sculpté des enfants comme des petits hommes, il était inévitable qu'on prît des adultes rapetissés pour des enfants... Sous la Louve tutélaire, l'artiste avait modelé deux hommes personnifiant deux peuples : les Romains crurent y reconnaître deux enfants que la bête était en train de nourrir. » Ces deux enfants, ils les appelèrent Romulus et Remus, et ils vénèrent la Louve comme la fauve nourrice des fondateurs de leur cité : *mater Romanorum*.

Une telle interprétation est bien séduisante. Ainsi les vieux Romains remplacèrent un symbole d'union politique par la curieuse et touchante histoire de deux enfants abandonnés qu'une louve allaita : rien ne semble plus naturel. Nous, qui avons pris tant d'intérêt, quand nous traduisions le *De Viris*, à l'épisode de la Louve et des jumeaux, aurions-nous aussi bien retenu l'histoire des Sabins et de leur *totem* ? Et, de même, pourrons-nous jamais

Digitized by Google

oublier, après avoir lu Kipling, comment la Mère Louve nourrit et sauva, dans la jungle, Mowgli, le petit d'homme?

HUBERT MORAND.

(*Débats*, 2 février 1925.)

Découvertes archéologiques à Dijon.

Depuis qu'on a repéré, dans les rues de leur ville, l'emplacement des murs de l'ancien Castrum, les Dijonnais ont appris à connaître cette antique forteresse que leurs ancêtres gallo-romains avaient construite vers l'an 273, sous l'empereur Aurélien, pour se défendre contre les invasions barbares. Elle encerclait 11 hectares, et ses remparts, épais de 4 m. 50 en moyenne, hauts de 10 mètres et flanqués de 33 tours, s'ouvraient par quatre portes aux quatre points cardinaux.

A cette époque déjà, les barbares dévalaient de la Germanie, alléchés par les richesses de la Gaule; et telle fut la terreur laissée par leurs premières atrocités dans le florissant pays de Divio que les Divionenses, Dijonnais du IIIe siècle, se mirent à bâtir fiévreusement, avec tout ce qui leur tombait sous la main, la citadelle de salut qui devait leur offrir un refuge en cas de nouvelles alertes.

Pour suffire à la dépense des matériaux absorbés par cette muraille gigantesque, ils durent sacrifier la plupart des édifices qui se trouvaient en dehors des fortifications. Temples, palais, villas, tombeaux livrèrent leurs énormes blocs de pierre, parfois richement sculptés, pour servir de base ou de parement extérieur aux épais retranchements. Et voilà pourquoi les fondations de ces murailles que nos terrassiers rencontrent de temps à autre, jusqu'à 2 m. 50 ou 3 mètres sous le niveau du sol, livrent d'impressionnants souvenirs du passé.

Au mois de février dernier, les travaux de terrassements entrepris par la Société dijonnaise d'Électricité dans son immeuble de la rue Vauban, n° 14, mirent au jour, sur une largeur de 25 mètres, cette partie du rempart qui, longeant à l'est la rue Jules-Mercier, se dirigeait du sud au nord entre la rue Amiral-Roussin et la rue de la Liberté.

Par suite, le côté visible de la muraille déchaussée était le parement intérieur, construit en petit appareil, épaulant un blocage de maçonnerie extrêmement dur. A droite du chantier et placé comme soubassement au parement intérieur, se voyait un bloc de pierre blanche assez volumineux, encastré dans la maçonnerie. Comme il ne paraissait pas ouvragé, les ouvriers le brisèrent en deux fragments pour l'enlever. Mais c'est alors qu'apparut, sur la face qu'on avait tournée contre le sol, une curieuse statue de femme, un peu détériorée, sans doute, mais que le rapprochement des morceaux permit de reconstituer tant bien que mal.

Cette femme, debout et légèrement hanchée, est vêtue d'une longue tunique et d'une « palla » relevée au-dessus du genou. Elle porte, en outre, un voile dont un pli lui couvre le haut de la tête. Du bras gauche, elle soutient une corne d'abondance d'où émergent des fruits et des feuilles. La main, malheureusement dégradée, était souple et bien faite. Quant au visage mutilé, sa coupe harmonieuse s'encadre d'une chevelure aux ondes striées à l'antique. Les vêtements, un peu frustes, corrodés par le temps et l'humidité, tombent cependant en plis naturels.

Digitized by Google

A droite du personnage, une colonnette en forme de balustre constitue la représentation classique d'un petit autel destiné à recevoir les libations d'une patère. A gauche, un bouc, portant entre les deux cornes un objet énigmatique, fléchit et s'agenouille. Certaines traces de peinture attestent que le monument était polychrome.

Quelques jours après cette découverte, les terrassiers trouvaient, à 15 mètres plus bas, un grand bloc de pierre taillé en forme de stèle rectangulaire. Sa face supérieure était recouverte d'un dur blocage de maçonnerie, mais semblait creusée. Guidé par de vigilants conseils, un habile ouvrier parvint cette fois à débloquer sans accident la niche cintrée qui renfermait un personnage sculpté en haut relief et mesurant 1 m. 40 de hauteur. C'est un homme debout, admirablement campé, vêtu d'un « sagum » et d'une toge qu'il relève avec élégance de la main gauche. Cette main paraît tenir aussi un papyrus, signe de dignité dans la magistrature, tandis que la main droite ouverte s'appuie sur la poitrine. Ce tombeau était polychrome; on constate encore nettement le bleuâtre du fond et le jaune des draperies.

Quel était ce défunt? Certainement, un homme d'importance, dont le nom pourrait bien nous être révélé par les inscriptions qui se trouvent généralement sur le fronton des stèles. Or, ici, le fronton n'est pas encore sorti de la gangue qui l'enserre. L'en tirer n'est point chose facile; mais il faut rendre cette justice à la Société dijonnaise d'Électricité que, par les soins de son sympathique directeur, M. René Spire, elle ne recule devant aucun effort, aucune dépense, pour arracher au Castrum, aussi intacts que possible, les très curieux vestiges de l'art scupltural tel qu'on le pratiquait il y a dix-sept siècles, dans notre antique Divio.

EUGÈNE FIOT.

(*Bien public* de Dijon, 18 mars 1925.)

Découvertes à Trèves.

La construction d'une route nouvelle, à la limite sud de la ville antique, a fait découvrir les restes de quatre temples. Le plus grand était probablement voué à Jupiter; les trois petits sont ceux de Mercure (le mieux conservé) et des déesses Aveta (*dea Aveta ad fines* sur une inscription) et Ritona, appartenant à la classe des *Matronae*. Un torse nu de Mercure, avec caducée, a été retrouvé dans le second temple; on y a aussi recueilli la dédicace d'un matelot de la flotte rhénane de Domitien, qui était marchand de bière et teinturier dans la vie civile. Dans les fondations de ce temple on a dégagé les restes d'un ancien sanctuaire entourant une source. Une couche incendiée atteste la destruction de Trèves par les Germains en 259-260. Il est intéressant de constater que de petits *fana* celtiques comme ceux d'Aveta et de Ritona, fréquents dans l'Eiffel, se rencontrent ainsi, à Trèves, au seuil même de la cité romanisée [1].

S. R.

L'Ashmolean Museum en 1924.

Parmi les acquisitions récentes : nombreux objets provenant des fouilles de Kish, de Tell el Amarna, de Badari (céramique prépharaonique); deux

1. D'après le *Rhein-Beobachter*, 10 mars 1925.

Digitized by Google

sceaux hittites; fibule en ivoire de Pherae en Thessalie, de l'époque du Dipylon; vase peint ionien de Naucratis, avec gardiens d'une vigne repoussant une attaque de renards; série de vases grecs donnés par M. Beazley, entre autres l'œnochoé de l'ancienne collection Ionides; manche de patère byzantine avec dédicace à Κυρία Θέκλα; très grande collection de monnaies d'Asie Mineure, formée et donnée par M. J.-G. Milne.

S. R.

La collection comparative du Musée historique de Stockholm.

Le Musée historique de Stockholm *(Statens Historiska Museum)* possède une collection assez riche d'objets préhistoriques et protohistoriques, trouvés hors de la Suède. Malheureusement elle n'a pas pu être exposée jusqu'à présent, faute de place. M. Sigurd Curman, chef du Service des Monuments historiques et archéologiques, vient d'acquérir en partie, et pour le compte du Musée historique, un vaste bâtiment — l'ancienne prison d'Œstermalm — où ont été transférées et exposées, au cours de l'été dernier, les collections comparatives.

La partie la plus importante est la céramique peinte néolithique, rapportée de Chine par la mission J. Gunnar Andersson [1]. Une série d'outils en roches diverses et une céramique de chronologie incertaine, provenant du Kamchatka, méritent d'être également signalés.

L'archéologie russe est très bien représentée par des objets provenant de stations néolithiques sur les côtes de la mer Blanche. La collection comprend aussi des parures et des instruments divers provenant de nécropoles situées dans l'Ukraine orientale et datant du VIe et du VIIe siècle après Jésus-Christ. Il y a encore de nombreuses antiquités gothiques provenant de Crimée.

Les civilisations anciennes de l'Asie Mineure et de l'Afrique du Nord sont représentées par de nombreux objets, parmi lesquels nous notons des broches et des armes d'origine hittite.

Le Musée a acquis divers outils exhumés dans des stations néolithiques à l'embouchure du Bosphore [2]. Par voie d'échange, il a obtenu de M. M. Reygasse (Tébessa) des outils paléolithiques provenant de l'Afrique du Nord.

L'Europe occidentale est représentée surtout par des objets paléolithiques. La série la plus importante provient des fouilles françaises, plus spécialement du gisement de la Quina (Charente), exploré par le docteur Henri Martin. Elle est complétée par de nombreux moulages dus à M. B. Champion, directeur des ateliers du Musée national de Saint-Germain-en-Laye.

Montelius a rapporté d'Italie une belle série de fibules, outils et armes en bronze.

Si la collection comparative du Musée de Stockholm est assez riche, elle est cependant incomplète. Le hasard des donations y a joué un grand rôle.

---

1. Arne, *Painted stone age pottery from the province of Honan, China*, in *Palaentologia Sinica*, série D, vol. I, fasc. 2 (*Geological survey of China*), by V. K. Ting and W. H. Wong. Peking, 1925.

2. Arne, *Den ældsta bebyggelsen vid Bosporen* (*Le peuplement primitif sur le Bosphore*), in *Fornvännen* (Stockholm), 1922.

Digitized by Google

Le Musée est toujours prêt à étudier les propositions qui lui permettraient d'enrichir ses collections comparatives.

Un catalogue est en préparation sous la rédaction de M. Ture J-son Arne.

OLOV JANSE.

Encore la loi contre la piraterie.

L'opinion qui fait remonter la loi romaine contre la piraterie à la période 99-96 souffre une objection capitale. Elle n'explique pas l'intervention des comices dans des questions qui sont de la compétence du Sénat : relations avec les peuples alliés, mesures prises pour assurer la liberté des mers, réception des députés. Il y a là un fait qui ne peut être placé qu'à une époque où le parti populaire n'hésite pas à empiéter sur les attributions du Sénat. Tel n'est pas le cas de la période indiquée : le Sénat a reconquis son autorité après la défaite du tribun Saturninus, le 10 décembre 100.

La loi Gabinia *de senatu legatis dando* ne peut être datée de la préture de Gabinius. J'ai montré, dans ma note complémentaire (*C. R. Acad.*, 1924, p. 294), que le texte de Cicéron n'a pas le sens qu'on lui prête. J'ajoute qu'il n'est pas vraisemblable qu'un préteur ait proposé une loi tendant à restreindre un pouvoir qu'il peut être appelé à exercer lui-même comme suppléant des consuls. C'est en qualité de tribun, et dans des circonstances où il fallait vaincre la résistance du Sénat, que Gabinius a fait voter une loi qui édicte une peine contre les contrevenants. L'existence d'une sanction est confirmée par la revision du texte de l'inscription par M. Gaston Colin.

La loi *de imperio Pompeii* a suivi de près la loi *de senatu*. M. Ormerod a raison de la placer au début de 67. La question de savoir si les mesures prises pour organiser l'expédition contre les pirates ont fait l'objet d'une loi unique, comme le dit Cicéron, ou de deux lois consécutives, comme paraît le dire Appien, reste indécise. En tout cas, les lois proposées par le tribun Gabinius se sont succédé très rapidement. La défiance envers les magistrats était si justifiée que la sanction prévue dans notre inscription fut insuffisante à l'égard des consuls. Pendant le bref séjour que Pompée fit à Rome après avoir terminé les opérations dans les mers d'Occident et avant son départ pour l'Orient, Gabinius prépara une loi pour retirer le consulat à Pison.

L'identification de la loi gravée sur le marbre de Delphes avec l'une des lois proposées par Gabinius en 67 vient d'être soutenue avec d'excellents arguments par M. M. Cary dans deux articles de la *Classical Review*, 1924, p. 60 et 162.

ED. CUQ.

Aragon ou Languedoc ?

M. Kingsley Porter, dans un article du *Burlington Magazine* (octobre 1924), réitère, avec de nouveaux arguments, l'opinion déjà exprimée par lui que la sculpture romane d'Aragon est notablement plus ancienne que celle du Languedoc. Son point de départ est le sarcophage de Dona Sancha (morte peu après 1096) à Jaca, alors que les plus anciennes sculptures toulousaines sont de 1100 (Moissac). « Le Languedoc n'a pas été particulièrement précoce... En Angleterre, des sculptures sur pierre du style que nous appelons roman se trouvent déjà sur les croix de Bewcastle et de Hexham, 670 et 740. La

Digitized by Google

croix de Muredach, en Irlande, est antérieure à 923. En Suisse, le crucifix d'Aarau est daté de 961. La Catalogne a produit le linteau de Saint-Genis en 1020... En Bourgogne, nous trouvons les chapiteaux de Cluny (1087-1095) et le portail intérieur de Charlieu (1094)... L'activité artistique des États chrétiens du nord de l'Espagne depuis la fin du XIe siècle n'a pas été estimée à sa valeur... L'influence de l'Aragon est manifeste dans le tympan de la petite église de Corneilla-de-Conflent dans la Catalogne française, que M. Mâle place au début du XIIIe siècle, alors qu'il est d'un siècle antérieur... Dans l'histoire de la sculpture romane, l'Aragon occupe une place importante... Rien n'autorise à croire, comme on l'a fait, que la sculpture aragonaise soit originaire de Toulouse ou qu'elle soit due à des artistes toulousains, à l'exception possible des chapiteaux de la cathédrale de Jaca. Au contraire, la tombe de Dona Sancha ressemble plutôt aux ouvrages de Guglielmo en Lombardie, et sa haute date est une confirmation de plus de la date proposée par moi pour cette série capitale dé monuments (*Burl. Mag.*, août 1923). » La parole est au Languedoc.

S. R.

Les Sirènes.

Les légendes ont la vie dure, et elles trouvent asile jusque dans le *Journal des Débats*, puisque l'autre jour, parlant des *Sirènes*, on en a fait des femmes-poissons. C'est, il est vrai, la définition qu'en donne Larousse. Il y aura cependant vingt ans que Clemenceau, alors président du Conseil, avait rétabli la vérité historique, — ou mythologique tout au moins, — en répondant à M. de Freycinet : « Vous avez été jusqu'à m'appeler *Sirène gouvernementale*. Même quand on est sénateur, surtout peut-être quand on est sénateur, on aime à s'entendre donner des *noms d'oiseaux*. » L'*Officiel* ajoute, après cette citation : *Rires*. Peut-être y avait-il un peu de surprise et d'ironie dans ces rires, quelques sénateurs mettant en doute l'érudition de Clemenceau et M. Victor Bérard n'étant pas encore au Luxembourg pour confirmer les dires du *Tigre*. Quoi qu'il en soit, et malgré Larousse et l'opinion courante, ce que les anciens appelaient Sirènes, ce n'étaient pas des femmes-poissons, mais bien des femmes-oiseaux.

Évidemment, la littérature ancienne ne nous donne que peu de renseignements. Le fameux passage de l'*Odyssée* est assez vague quant à la description des Sirènes, mais Ovide, dans son livre V des *Métamorphoses*, est très catégorique : « Mais vous, filles d'Achéloüs, pourquoi ces ailes et ces pieds d'oiseaux avec vos traits de vierge? O Sirènes, vous avez désiré pouvoir traverser les flots, soutenues par des ailes comme par des rames. Les dieux exaucèrent vos prières. Vous avez vu soudain votre corps se couvrir de plumes, et, pour que vos chants mélodieux qui séduisent l'oreille et les trésors de votre voix ne fussent pas perdus, vous avez conservé les traits et le langage des humains. »

Ce texte est formel. Tout autant, d'ailleurs, que celui de Pausanias, racontant que les Sirènes, filles d'Achéloüs, ayant défié les Muses pour le chant, leur furent inférieures. Dans l'ivresse de leur triomphe, les Muses « leur arrachèrent les plumes et leurs ailes et en firent des couronnes ».

Passons à l'archéologie. Là encore, les documents sont nombreux et précis. Les peintres des vases grecs nous ont laissé de nombreuses figurations de ces êtres fantastiques. Les musées d'Europe, et en particulier le

Digitized by Google

Louvre, renferment toute une série de vases où, tantôt en noir sur fond jaune ou rouge, ou rehaussés de pourpre sur fond pâle, on voit se jouer des oiseaux à figure de femme. Le vase le plus célèbre représente même la fameuse scène d'Ulysse attaché à son mât, sur les conseils de Circé, pour résister au chant des Sirènes, tandis que trois oiseaux aux ailes diaprées et à la figure de femme volèrent autour de lui pour le séduire. Contradiction bizarre : Larousse a reproduit ce vase pour illustrer sa définition de la Sirène « moitié femme, moitié poisson ».

Dans son classique *Répertoire de la statuaire grecque*, Salomon Reinach reproduit plus de dix représentations de Sirènes, toutes emplumées et n'ayant que le visage humain. Cartailhac a publié, dans le *Bulletin de la Société archéologique du Midi* (1908), un petit bronze des Baléares qui est un des plus charmants spécimens connus.

Mais alors, d'où vient cette déformation de la légende? Les Sirènes sont vraiment des sujets à transformations multiples. Les dieux, nous dit Ovide, changèrent en partie les filles d'Achéloüs en oiseaux, et voici que nous les trouvons, à partir du moyen âge, devenues femmes-poissons. La faute en est, je crois, à Horace, avec son *desinit in piscem mulier formosa superne*, et à la légende de Mélusine, si répandue au moyen âge. Du mélange de ces deux idées naquit l'idée de la Sirène femme-poisson, qui, dans la tradition populaire et orale, remplaça la notion antique, et, par conséquent, seule juste, de la Sirène femme-oiseau.

BEGOUEN.

(*Débats*, 20 février 1920.)

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

Ed. Philipon. *Les peuples primitifs de l'Europe méridionale.* Paris, Leroux, 1925; gr. in-8, XII-328 pages. — Il faudrait un volume pour discuter ce savant ouvrage, très riche en hypothèses, en vues personnelles et en faits précis (d'ordre linguistique et toponymique, car l'auteur a raison de ne pas demander à l'anthropologie et à l'archéologie des informations qu'elles sont incapables de fournir). Voici, du moins, quelques propositions qu'il est intéressant de recueillir, sans examiner les arguments dont elles s'autorisent. Les Ligures ont précédé les Celtes dans le nord de la Gaule; ils n'ont jamais occupé la péninsule ibérique, dont la nomenclature géographique, abstraction faite de quelques survivances tartesses, comme le nom de Lisbonne, est entièrement ibère. Ligures, Thraces et Scythes sont indo-européens; les Ibères et les Illyriens sont proches parents; les Rètes sont apparentés aux Ligures; les Albanais ne sont pas les descendants des Illyriens. Les Tartesses, dans leur marche vers les Pyrénées, emportèrent des noms d'origine égéenne; avant de pénétrer dans la péninsule ibérique, ils habitaient la Maurétanie; ils conquirent l'Espagne du Nord sur le peuple mystérieux des Euskaldunac plusieurs siècles avant l'établissement des Ibères dans le bassin de l'Èbre. Déchelette parle donc à tort d'un âge du bronze ibérique, car, à l'âge du bronze, il n'y avait pas encore d'Ibères en Espagne. Ces derniers ont habité anciennement sur les côtes de la mer du Nord et au sud de la Grande-Bretagne; c'étaient des Indo-Européens. Les noms de fleuves, qui ont la vie particulièrement dure, permettent de jalonner les étapes parcourues par les peuples migrateurs; ainsi les noms du Rhône et de la Seine, qui sont indo-européens, ne sont pas celtiques, mais ibères, et partout où nous les rencontrons — en Sicile, en Italie, en Provence, en Aquitaine, dans la Gaule celtique, en Rhénanie — nous sommes certains que des Ibères ont passé. Le nom du Tibre est ibère comme ceux du Rhône, de la Seine et de l'Èbre. A l'arrivée des Indo-Européens, l'Europe méridionale était habitée par des peuples d'origine égéenne (Pélasges), parmi lesquels il faut compter les Tartesses. Pendant des siècles, Égéens et Aryens vécurent côte à côte. Il est possible, mais il n'est pas prouvé, qu'il y eût une parenté entre leurs langages. Les ancêtres des Égéens paraissent avoir habité la région du haut Tigre. Refoulés à l'ouest par les progrès de la conquête égéenne, ils allèrent s'établir dans l'Asie antérieure, d'où leurs flottilles s'élancèrent à la conquête des îles de la mer Égée et de la péninsule des Balkans. Ainsi s'expliqueraient les rapports étroits entre l'onomastique égéenne et celle de l'Iran. Les conquérants de l'Étrurie étaient des Égéens, mais ils n'ont laissé de traces que dans l'onomastique étrusque; la langue est celle des aborigènes d'Italie. En voilà assez pour donner une idée de l'intérêt très vif d'un livre où l'on aime à retrouver la méthode et le savoir de notre vieux maître d'Arbois. S. R.

Digitized by Google

E. Cavaignac. *Chronologie.* Paris, Payot, 1925; in-8, 214 pages. 12 francs. — Ce livre nous manquait et sera bien accueilli. La première partie expose aussi clairement que possible — ce qui n'était pas facile — les computs chronologiques en usage, et cela en remontant le cours des temps, de la chronologie moderne à celle de l'Orient. Cela est suivi de quelques notices utiles, en particulier sur les services que peut rendre à l'histoire le calcul rétrograde des éclipses. Vient ensuite (seconde partie) une chronologie universelle très abrégée, mais où l'Asie n'est jamais négligée pour l'Europe, ni les grands faits de la civilisation pour les batailles (il ne fallait pas placer en septembre 1914 celle de Tannenberg, qui prit fin le 29 août, ni faire commencer en janvier 1918 un bombardement qui débuta le 23 mars) [1]. La troisième partie, intitulée *Annexe*, est particulièrement précieuse. S'aidant des travaux les plus récents (mais non encore de la lettre de Claude), qu'il contrôle par des observations et combinaisons personnelles, l'auteur étudie à nouveau la chronologie chrétienne primitive et aboutit aux résultats suivants, fort différents de ceux que donnent les ouvrages accrédités : 26, arrivée de Pilate en Judée; 27, supplice de saint Jean-Baptiste; avril 28, supplice de Jésus; 29, supplice de saint Étienne; 30, conversion de saint Paul; 33-34, évasion de Paul de Damas et son premier séjour à Jérusalem; 44, second séjour; 50, départ de Paul pour la seconde mission; 52, Paul à Corinthe devant Gallion. La fondation de la communauté d'Antioche est placée entre 37 et 41; je crois qu'elle doit l'être un peu plus tôt. S. R.

Docteur Paul Richer. *Le nu dans l'art. Égypte, Chaldée, Assyrie.* Paris, Plon, 1925. In-8, 359 pages, avec 540 figures. — Ouvrage d'une haute valeur, fruit de longues études et d'un enseignement très remarqué à l'École des Beaux-Arts. Il y a là une foule de documents parfaitement classés dont la comparaison avec les types moyens de la nature est infiniment instructive. L'auteur s'est — comme il convenait — principalement étendu sur l'art égyptien, dont les monuments sont si nombreux et si aptes à révéler les variations de goût, sous un aspect trompeur d'immobilité. L'anatomiste et l'artiste sont également surpris d'y constater « tant de délicate observation de la nature, tant de spontanéité, tant d'habileté dans l'exécution ». Il est fâcheux que bien des scènes, et non des moins importantes, ne nous soient connues que par les dessins stylisés des vieux recueils du début du XIXe siècle; mais toutes les fois que M. P. Richer a eu accès à des documents plus fidèles, il ne s'est pas fait faute d'y recourir. On doit signaler aux archéologues ce qu'il dit de la loi de frontalité de Lange (p. 256). Déjà MM. Lechat, Bénédite et Capart ont constaté que l'art égyptien, comme l'art grec, a fait effort de bonne heure pour s'y soustraire. Là où un art très évolué continue à s'y conformer, ce n'est pas impuissance, mais hiératisme, volonté de conserver les anciens modèles à cause du caractère sacré des formules traditionnelles. — Page 257, l'auteur dit qu'après une décadence de plusieurs siècles, l'art égyptien « mourut tout entier » et que « le monde perdit jusqu'à son souvenir ». Quand on pense aux monuments égyptiens conservés à Rome, n'y a-t-il pas là quelque exagération? S. R.

1. Pourquoi rappeler le jubilé de Mommsen en 1898 et non celui de Pasteur en 1892 ? Un jubilé n'a d'ailleurs rien d'intéressant.

Digitized by Google

George W. Elderkin. *Kantharos. Studies in Dionysiac and kindred cults.* Princeton, University Press, 1924; gr. in-8, 241 pages, avec 10 planches. Prix : 10 dollars. — « L'unité de ce livre, disait autrefois l'humaniste Merlet, ne tient qu'au fil de la reliure. » Le titre, en effet, ne doit pas faire illusion; il est question ici de toutes sortes de choses, principalement religieuses, mais aussi et assez longuement du canthare que tient un personnage masculin sur le bas-relief de Chrysapha. Ce personnage et sa parèdre ne sont pas des morts héroïsés, mais Dionysos jeune et Perséphone qui reçoivent aux Enfers deux autres personnages, porteurs d'offrandes, lesquels ne sont pas des survivants, mais des morts. Le canthare est éminemment symbolique d'immortalité, comme la grenade de résurrection. Le serpent sur la stèle de Chrysapha est une de ces incarnations de l'âme humaine auxquelles croyait l'orphisme. Incidemment, l'auteur s'occupe du mystérieux autel de Virecourt et propose d'y reconnaître Perséphone, Hermès et deux âmes enveloppées de langes. Le prototype des sculptures de Sparte serait lydien; il y avait, à la fête spartiate d'Artémis, une « procession des Lydiens » et le nom de Sparte est probablement identique à celui de Sardes. L'étymologie, souvent très hardie, tient une grande place dans ce volume, à côté de Dionysos, de Mithra, des Cabires, de Saturne et d'autres divinités. Ainsi nous apprenons qu'Apollon et Hercule sont le même nom, Apollon étant la forme ultime d'un hypothétique *Arkol-vonsos*, signifiant « celui qui possède un arc », où *Arkol* = *Hercol.* — Il n'y a pas de références au bas des pages, mais des renvois entre parenthèses dans le texte; trop souvent, *more americano*, ces renvois sont faits à des livres de seconde main, alors qu'on attendrait une référence à un texte. En somme, du savoir, de l'ingéniosité, de la témérité, assez de désordre; mais les qualités paraissent l'emporter sur les défauts.

S. R.

H. Lechat. *Phidias et la sculpture grecque au* v^e^ *siècle.* Paris, E. de Boccard, 1925. Gr. in-8, 195 pages et 54 planches. — Huit chapitres : la sculpture grecque au début du ve siècle, la statuaire du ve siècle et la sculpture décorative avant Phidias, le rôle de Périclès lors de la suprématie de l'art attique, puis Phidias, le Parthénon, la statuaire du ve siècle et la sculpture décorative après Phidias. Le nom de ce dernier artiste soulève aujourd'hui, entre beaucoup d'autres, trois questions difficiles : 1° Connaissons-nous des œuvres de Phidias qui relèvent encore de l'école archaïque? 2° La Lemnienne était-elle ce qu'a cru Furtwaengler? 3° Les sculptures du Parthénon sont-elles, en partie au moins, de la main de Phidias? M. Lechat répond : « 1° Quelques rais de lumière nous guident après 450; l'ombre est complète avant... J'admettrais volontiers que la vie et la carrière de Phidias ont été relativement courtes » (p. 78); 2° « Nous devons déclarer que cette hypothèse de Furtwaengler (sur la Lemnienne) a pour elle le plus haut degré de vraisemblance » (p. 84); 3° Toute la décoration du Parthénon a été conçue par une inspiration unique et tout ordonné par une volonté unique (glorification d'Athéna). Les sculptures des frontons étaient telles que les avaient voulues le génie de Phidias » (p. 107, 118). Je ne trouve pas de déclaration plus formelle, et je n'en fais aucun reproche à l'auteur. Pour expliquer l'égalité de mérite de la frise par opposition à l'inégalité évidente des métopes, il admet seulement que, les métopes terminées, Phidias élimina de son atelier quelques sculpteurs formés

Digitized by Google

à l'ancienne école. Mais la frise n'est-elle pas elle-même inégale et faut-il donc y tout admirer [1]?

S. R.

Biagio Pace. *Vasi figurati con riflessi della pittura di Parrasio.* Rome, Lincei, 1923; in-4°, 82 pages, avec 3 planches et 29 figures (extrait des *Monumenti antichi*, vol. XXVIII, 1922). — « Grâce aux nobles cratères que Paolo Orsi a déterrés du sol fécond de Syracuse, nous pouvons aujourd'hui, pour la première fois, connaître les schémas et les motifs artistiques du célèbre maître d'Éphèse (Parrhasius) et entrevoir son style et ses tendances. » Conclusion ambitieuse, insuffisamment autorisée, ce me semble, par les documents publiés. Ce sont trois peintures de vases, relatives, l'une à quelque scène héroïque auprès d'un tombeau, la seconde à un sacrifice humain en présence d'Athéna (prisonnier sur la tombe de Patrocle?), la troisième à l'histoire de Philoctète. Le style se rapproche de celui de Meidias. Mais quelle preuve a-t-on de l'influence des compositions de Parrhasius? Aucune. *Sunt verba et voces.* Ces derniers ne manquent point; il y en a même beaucoup trop [2].

S. R.

B. Taraceno Aguirre. *La ceramica iberica de Numancia.* Madrid, Biblioteca del Colleccionismo, 1924; in-4, 80 pages, avec nombreuses figures. — Matière, forme, décor des vases, tout a été patiemment étudié. Les représentations d'animaux et d'hommes sont d'une ineffable grossièreté, mais ne manquent pas d'une certaine saveur barbare. L'influence lointaine de la céramique du Dipylon paraît difficile à contester, mais on n'a pas rencontré, à Numance, le moindre fragment de vase grec. L'auteur connaît et cite, sur le problème de la céramique ibérique, les travaux de MM. Breuil (*Bull. hispan.*, XIII, 1911), Paris (*Rev. de l'art*, juillet 1914 et octobre 1919) et Pottier (*Journ. des Sav.*, novembre-décembre 1918); il y a là une question d'affinités de motifs dont l'intérêt est loin d'être épuisé.

X.

A. Grenier. *Le génie romain dans la religion, la pensée et l'art.* Paris, Renaissance du Livre, 1925 (*Bibliothèque de Synthèse historique*). In-8, XIV-503 pages, avec 16 figures et 16 planches. — Trois grandes divisions : *la Cité romaine et les civilisations italiennes* (Latins, Sabins, synécisme romain, civilisation étrusque, Rome et l'Italie, l'ancienne religion italienne); *Rome, capitale méditerranéenne* (poésie, esprit nouveau et idéal ancien, nouvelles religions, la littérature, la science, l'éloquence, l'art grec, nouvelles idées sociales); *le Siècle d'Auguste* (la poésie et les mœurs, Auguste et la réaction nationale, l'idée impériale, l'art augustéen, la religion impériale). Ces têtes de chapitres, d'ailleurs écourtées, prouvent suffisamment que nous n'avons pas ici un *Discours*, une suite de développements plus ou moins vagues sur des thèmes généraux, mais une étude analytique très poussée qui ne laisse

1. P. 137, l'Athéna Hope n'est plus à Deepdene. — P. 144, la tête du Brit. Mus. n'est certainement pas une « copie » de celle de la Héra d'Argos.

2. J'avoue ne pas comprendre comment la plupart des archéologues italiens ne peuvent se résoudre à la brièveté. Belles phrases cadencées, assurément, et qu'un Cisalpin serait fier de pouvoir écrire ; mais à quoi bon ce déluge de mots? *Offendor garrulitate*, disait Martial.

Digitized by Google

de côté aucun des aspects marqués par le titre sous lesquels s'est manifesté ce qu'il faut bien appeler « le génie romain ». « J'ignore absolument, dit M. Grenier en commençant, ce qu'est le génie romain. » En terminant sa longue et consciencieuse enquête, il le sait mieux : « La faculté maîtresse chez le peuple romain a été la puissance d'assimilation... Le génie romain n'est pas, il s'est fait peu à peu. » Il nous apparaît comme la succession des états divers qu'il a présentés, tout d'abord religieux, puis civique, puis dominé par l'idée de l'humanité, l'étude et la connaissance de l'homme. « La vie intellectuelle tout entière est grecque de provenance, mais l'esprit romain se contente des résultats scientifiques acquis par la Grèce; sa curiosité se porte soit vers Rome elle-même et son passé, soit vers l'homme et la vie morale... Le génie romain a recueilli peu à peu la substance de tout le monde antique et lui a donné une forme nouvelle. » C'est ainsi modifiée qu'elle est parvenue jusqu'à nous.

Dans un livre d'histoire et de doctrine, le rôle de l'illustration est nécessairement secondaire; mais celle que nous donne M. Grenier a été très bien choisie (Chimère d'Arezzo, Apollon de Veïes, têtes de Satricum, etc.). Bibliographie et index sont à peu près irréprochables [1].

S. R.

J. Declareuil. *Rome et l'organisation du droit.* Paris, La Renaissance du Livre, 1924; in-8, XI-482 pages *(Bibliothèque de Synthèse historique).* — A Rome échurent « la mission de la guerre et la vocation du droit ». Elle ne sut pas seulement conquérir, mais organiser; bien plus, si elle conquit et garda longtemps ses conquêtes, c'est parce qu'elle s'était puissamment organisée elle-même. Les peuples autres que les Romains ne manquèrent pas de lois, mais Rome seule édifia une science et un art du droit. « Cette science et surtout cet art, *ars boni et aequi*, avec la mesure, *prudentia*, et les moyens, *disciplina*, qu'ils exigent, sont essentiellement romains. Nulle part ailleurs on ne les rencontre portés à ce degré. » (p. 4.)

Cette citation est empruntée aux *Prolégomènes*, où l'on trouve, comme de juste, une vue d'ensemble sur le droit romain, ses sources et son histoire. Le reste de l'ouvrage aborde successivement les matières qui font l'objet de l'enseignement du droit romain, mais dans un ordre propre à l'auteur. Il y a deux grandes divisions : 1° les coutumes anciennes et la formation du droit classique; 2° le droit du Bas-Empire et les réformes justiniennes. La conclusion fait ressortir les différences et même les contrastes que présentent les deux phases de l'histoire du droit, l'une essentiellement conservatrice, l'autre novatrice. Mais c'est la partie conservatrice qui a constitué essentiellement l'héritage juridique légué par Rome aux civilisations modernes. En revanche, « ce qui, en France, pourrait menacer certaines parties du grand édifice juridique que nos juristes instaurèrent du XIIIe au XIXe siècle, c'est un retour des pratiques que Rome a connues au Bas-Empire et qui apparentent un nombre

1. La *Cité antique* est de 1865, non de 1868 ; l'ouvrage de F. von Duhn devrait être classé au D, non au V ; l'ouvrage de Conway sur les dialectes asiatiques devait être cité ; le nom de Deecke ne devait pas manquer au *C. I. Etrusc.* ; les indications sur l'édition de la *T. P.* par E. Desjardins sont incomplètes comme cette édition elle-même. Aucune de ces observations n'a de réelle importance ; le livre en a.

Digitized by Google

important de nos lois les plus récentes aux constitutions impériales des IVe et Ve siècles » (p. 427).

S. R.

Ettore Pais. *Storia dell' Italia antica.* Tome I, 415 pages et 200 planches; tome II, 528 pages et 124 planches. Casa Editrice Optima, Rome, 1925, in-8. Prix : 60 francs le volume. — On ne saurait trop remercier et féliciter l'illustre historien, après tant de travaux qui s'adressent aux érudits, d'avoir entrepris de raconter au public instruit, non sans indications et discussions de sources, à la fin de chaque volume, l'histoire de l'Italie antique jusqu'à l'époque d'Auguste. Œuvre de haute vulgarisation, assurément, richement (bien qu'inégalement) illustrée et écrite avec l'aimable aisance qui convient aux ouvrages de ce genre; mais regardez-y de près, lisez un chapitre, rendez-vous compte de la disposition des matières, et vous vous convaincrez sans peine que toute une vie de recherches originales a fourni l'armature et présidé au choix des détails. Alors que les historiens de l'Italie commencent d'ordinaire par les origines de Rome, M. Pais s'occupe d'abord des Grecs d'Italie et de Sicile; il raconte les guerres siculo-puniques, dont les guerres entre Carthaginois et Romains ont été comme la suite naturelle. L'histoire de la civilisation, du commerce, de l'industrie, des arts va de pair avec celle des faits politiques. On ne peut mieux faire, pour donner une idée de la méthode de l'auteur, que d'indiquer brièvement l'ordre et le contenu des chapitres : *Livre Ier*, I. Géographie de l'Italie. II. Produits de l'Italie antique. III. Les migrations des peuples en Europe et en Italie, tant terrestres que maritimes. IV. Les grandes voies d'invasion à travers les Alpes. V. Les Ligures. VI. Les Ombriens et les Terramaricoles. VII. Les Liburnes, Iapiges et Vénètes. VIII. Les Étrusques (venus par mer). IX. Les peuples de l'Italie méridionale et de la Sicile. X. Sicules, Aborigènes, Sabelliens. XI. Invasions celtiques et germaniques. XII. Les plus anciens habitants de la Corse et de la Sardaigne. XIII. Invasions maritimes en Sicile et en Sardaigne. XIV. Les époques préhistoriques en Italie. XV. Tendances régionales et aspirations à l'unité; l'unité italienne fut l'œuvre de Rome. — *Livre II*, I. Confédération des douze cités étrusques. II. Expansion et thalassocratie des Étrusques; influences grecques. III. Développement de la civilisation étrusque. IV. Caractères de l'histoire des cités italiennes; Tarente. V. Sybaris et Crotone; le pythagorisme comme doctrine politique. VI, VII. Thurii, Crotone, Locres, etc. VIII. Les Grecs en Campanie et dans les Pouilles. IX. Colonies grecques de Sicile. — *Livre III*, I. La Sicile et Carthage; Agrigente, Géla. II. La tyrannie en Sicile et ses causes. III. La démocratie en Sicile; rivalité commerciale avec Athènes. IV, V. L'expédition athénienne en Sicile et sa fin désastreuse. — *Livre IV*, I-VII. Les guerres punico-siciles depuis Denys Ier jusqu'à Timoléon. — *Livre V*, I-XII. De Timoléon à Pyrrhus et au début des guerres puniques. — *Livre VI*, I-VI. Les conditions économiques, politiques et militaires. La religion, l'art, la littérature et la science chez les Grecs d'Italie et de Sicile.

L'illustration est éclairée par des notices détaillées où l'on trouve presque toujours l'indication des sources. Comme toutes les gravures sont tirées hors-texte, le texte n'aurait-il pu être imprimé sur un papier moins fort?

S. R.

Digitized by Google

Sénèque. *Tragédies.* Tome I. Texte établi et traduit par **Léon Herrmann.** Paris, Les Belles-Lettres, 1924 (collection Budé). In-8, XVI-452 pages. — Le meilleur manuscrit des *Tragédies* de Sénèque est celui de Florence (l'*Etruscus*); mais comme il n'est exempt ni d'interpolations ni de gloses, il faut le contrôler par ce qu'on appelle A, c'est-à-dire la tradition manuscrite qui s'était constituée vers la fin du IVe siècle ou même plus tôt. On a supposé récemment que A représente une deuxième édition posthume des *Tragédies*, tandis que E serait la reproduction de la première, publiée du vivant du philosophe; les divergences de texte seraient dues à ses retouches personnelles et l'édition posthume aurait compris l'*Octavie*. Le nouvel éditeur n'admet pas cette opinion de Siegmund et annonce un ouvrage sur l'*Octavie* où elle serait réfutée en détail.

L'attribution des *Tragédies* au philosophe ne fait pas doute pour M. L. Herrmann, qui juge inutile de revenir sur ce sujet. Il n'admet pas, malgré Boissier et beaucoup d'autres, que ce soient « de simples drames de lecture »; mais « nous nous proposons d'y revenir longuement dans l'étude d'ensemble sur les *Tragédies* que nous sommes sur le point de publier ».

Un tirage ultérieur fera disparaître l'amusante bévue de la page VIII : « F.-J. Miller publiait, en 1917, chez *Lœb*, à *Londres*, une bonne édition des *Tragédies.* » (les italiques comme dans le texte.) Lœb (James Lœb, docteur *honoris causâ* de Cambridge et d'autres Universités) n'est pas un éditeur, mais un Mécène; les éditeurs de la *Lœb Library*, qui comprend aujourd'hui 160 volumes, sont Heinemann à Londres, Putnam à New-York.

S. R.

Abbé Favret. *Le premier âge du fer en Champagne.* Largentière, Mazel, 1925; in-8, 8 pages. — Ces quelques pages sont très importantes. Malgré des protestations isolées (Nicaise, Bosteaux), on s'était habitué à attribuer au deuxième âge du fer (Marnien, Latène I), tous les objets extraits des nécropoles champenoises. Quand l'un d'eux offrait un type hallstattien, c'est-à-dire du premier âge du fer, on le baptisait *hallstatto-marnien.* Nous avons maintenant la preuve certaine qu'il existe du Hallstattien bien caractérisé en Champagne. Il s'agit d'un groupe de sépultures au lieu dit *les Jogasses* (commune de Chouilly, Marne), en bordure d'une nécropole nettement marnienne. A la date du 12 décembre 1924, on avait ouvert là 143 fosses à inhumation, ayant donné 57 vases, 9 poignards, 19 lances, 25 torques, 27 fibules, 49 bracelets, etc Aucun de ces objets ne peut être attribué au second âge du fer; tout ce cimetière est caractérisé par la persistance du hallstattien (M. Corot propose d'appeler cette phase le *Hallstattien II b*). Il y a de nombreuses perles d'ambre; le corail apparaît. Les morts offrent un relèvement extraordinaire de l'os nasal; leur front est assez fuyant. Voilà donc de quoi combler, en Champagne, une partie de la lacune entre le Néolithique, très riche, et le Marnien. M. Favret ajoute que l'étude du mobilier a permis de reconnaître un fond et un couvercle de carquois, accompagnés d'une provision de flèches en tôle de fer, dans un objet mystérieux recueilli autrefois aux Varilles de Bouy par Nicaise. Il y avait donc — nous ne le savions pas encore — des archers en Gaule vers 500 avant Jésus-Christ.

S. R.

Digitized by Google

Oscar Almgren, *Sverges fasta fornlæmningar (les Monuments préhistoriques suédois)*. Upsal, J. A. Lindblad, 1923; 2e éd., in-8°, 190 pages avec nombreuses illustrations. — Dans cet ouvrage, M. Almgren fait la description des stations, fonds de cabanes, enclos, routes, ateliers, *oppida*, stèles funéraires, gravures rupestres, pierres runiques et imagées, lieux de sacrifices (sources, bosquets, etc.) et ensuite de la forme des sépultures, abstraction faite de l'inventaire des stations, sépultures, etc. L'auteur essaye de les expliquer et indique leur aire de dispersion, province par province. Il en donne également la bibliographie, ainsi qu'un aperçu de la législation actuelle concernant leur conservation, et enfin des conseils très utiles à ceux qui ont à les décrire et à les dessiner.

L'intérêt principal de cette nouvelle édition réside surtout dans le chapitre concernant les gravures rupestres de l'âge du bronze. Elles représenteraient, d'après M. Almgren, des cérémonies religieuses. On voit, en effet, souvent des personnages (parfois rangés l'un derrière l'autre comme pour une procession), qui portent une énorme hache de cérémonie, une image du soleil ou d'autres symboles.

Les empreintes de pieds sont, d'après l'auteur, des empreintes de pieds des divinités dont elles ont pour objet d'évoquer la présence en faveur des champs voisins. M. Almgren est opposé à l'opinion, qui a été quelquefois exprimée, que certaines gravures se rattacheraient au culte des morts.

OLOV JANSE.

A. Dieudonné. *L'œuvre numismatique d'E. Babelon.* Paris, Feuardent, 1924 (extr. de la *Revue numismatique*, 1924, p. 145-207, avec 1 planche). — Cette mise au point des résultats obtenus par notre regretté ami dans le domaine spécial de ses études est, en même temps, une contribution de prix à ces études mêmes. Nul ne pouvait mieux exposer les recherches du maître qu'un de ses collaborateurs les plus dévoués et les plus compétents. Je note, sans y souscrire, l'assertion suivante : « Les statères arvernes nous donnent le portrait de Vercingétorix, d'un Vercingétorix idéalisé, traité par un monnayeur médiocrement en possession de son art. » La bibliographie numismatique qui suit la notice (332 numéros) n'en est pas la partie la moins précieuse.

S. R.

Art Studies, *Medieval, Renaissance and Modern.* Publié par les Universités de Harvard et de Princeton. In-4°, 133 pages, avec nombreuses planches. Princeton, 1924. Prix : 3 dollars 50. — Ce volume surpasse encore le précédent par la haute qualité de l'illustration et du texte; il y a là des travaux de premier ordre, témoignages de l'état florissant des études d'art aux États-Unis. — I. *Notice, avec portrait, sur Allan Marquand*, 1853-1923. « Charles Eliot Norton excepté, il fit plus que personne pour introduire l'étude sérieuse de l'histoire de l'art dans les Universités américaines. » (C. R. Morey.) — II. Arthur Mc Comb, *la Vie et les œuvres de Francesco di Giorgio*. Parmi les tableaux et dessins reproduits, il y a nombre de pièces peu connues et d'un grand charme, en particulier celles des collections Blumenthal et Lehmann. Nous avons au Louvre une œuvre délicieuse de cet artiste, l'*Enlèvement d'Europe* (ici n° 21). — Allan Marquand, *la Madone Barney* (aujourd'hui dans le commerce) *avec anges adorant, par Antonio Rossellino.* Marbre suspect. — Wal-

Digitized by Google

ter W. S. Cook, *les Devants d'autel en stuc de Catalogne.* — E. Baldwin Smith, *Une source du style médiéval en France.* Il s'agit de l'école des ivoiriers de Saint-Victor à Marseille; important mémoire. — Fr. Mortimer Clapp, *Deux pins chargés de neige* (art japonais). — Frank Jewett Mather, *le Tableau d'autel d'Antonello de Messine peint à Venise en 1476 pour San Cassiano.* Restitution, à l'aide de descriptions, de copies anciennes et du motif central, qui s'est conservé à Vienne, d'un chef-d'œuvre qui a exercé une grande influence sur les madones monumentales de l'art vénitien, depuis 1480 environ jusque vers 1520. L'auteur paraît avoir démontré sa thèse, dont l'importance pour l'art de Bellini n'a pas besoin d'être soulignée [1].

S. R.

Marcel Durry. *Musée de Cherchell. Supplément (Description de l'Afrique du Nord).* Paris, Leroux, 1924; in-4°, 119 pages et 14 planches. — Révision des principales sculptures publiées par Gauckler et publication, avec notices, de sculptures découvertes ou complétées depuis. La pièce la plus intéressante est l'admirable statue impériale avec cuirasse finement historiée, qui a été exhumée rue de l'Hippodrome en février 1916. Le bel Apollon n'a pas de chance; mal publié dans les *Monuments Piot*, il ne l'est guère mieux aux planches III et IV; la tête seule (pl. IV *bis*) est assez bien venue, quoique l'éclairage en soit trop vif. Le groupe d'un Pan et d'un Satyre (pl. VIII) est un pâté de noir où, sauf une tête, rien ne se distingue; en présence d'un pareil fragment, il était indispensable de publier un dessin explicatif. Les sculptures des planches VII, 1 et VIII, 1 n'étaient pas inédites, M. Gsell m'en ayant communiqué des photographies (*Rép.*, III, 171, 6 et 17, 6); j'ai perdu mon temps à les rechercher; c'était à M. Durry de le faire. — Les trois médaillons en mosaïque représentant des Muses sont jolis (pl. XIII) [2].

S. R.

L. D. Caskey. *Museum of Fine Arts, Boston. Catalogue of Greek and Roman sculpture.* Harvard Press, 1925; in-4°, 233 pages, avec nombreuses similigravures. — Avec le célèbre pendant du « trône Ludovisi » et une admirable série de têtes grecques (en première ligne celle du *Zeus* de Mylasa), le Musée des marbres antiques de Boston, fondé en 1886, est devenu l'une des plus riches collections de second ordre, comparable à celles de Dresde ou de Cassel. Le catalogue est très bien illustré et il faut savoir gré à l'auteur d'avoir figuré d'intéressants détails, comme les têtes du second relief Ludovisi. Le texte, souvent emprunté à celui du *Bulletin* du Musée de Boston, est, en somme, bien informé et même agréable à lire; mais la bibliographie est singulièrement capricieuse. Ainsi le n° 1 est *Rép.*, II, p. 77; le n° 3 est *Rép.*, V, p. 30; le n° 22 est *Rép.*, IV, p. 251, etc., alors que des renvois à cet ouvrage sont indiqués ailleurs. Dans le long commentaire du second relief Ludovisi, la

1. P. 109, aux exemples cités de Zachée dans l'arbre, il faut ajouter le précieux vase de bronze à reliefs du Musée de Saint-Germain (t. II, p. 301 de mon *Catalogue illustré*).

2. On aurait voulu avoir du moins un croquis du groupe en mosaïque des trois Grâces, seul exemple de ce motif en mosaïque (p. 41).

Digitized by Google

question de l'authenticité n'a pas reçu l'attention nécessaire. Le n° 56 a passé par la collection Tyskiewicz, ce qui n'est pas dit. Le n° 70 ne peut, à mon avis, représenter Hermès; ce n'est qu'à Hypnos, considéré comme génie funéraire, que convient cette expression mélancolique. Un seul marbre, la tête dite de Dionysos (n° 26), inspire, à en juger par la photographie, quelques soupçons; mais les auteurs des acquisitions et dons qui ont formé ce jeune Musée ont su remarquablement se préserver des pseudo-antiques dont il existe aujourd'hui, en Égypte surtout, des fabriques trop bien outillées.

S. R.

La peinture au Musée du Louvre, **Louis Réau.** *École allemande.* **Clotilde Misme.** *École hollandaise.* Paris, l'*Illustration*, 1925; gr. in-8, 30 et 79 pages — Le niveau élevé de cette publication se maintient; l'illustration reste irréprochable. Il faut signaler particulièrement les reproductions de détail à grande échelle, comme celle de l'histoire du roi David dans le plateau de Beham Les attributions ont été tenues au courant des dernières recherches; ainsi le Louvre se trouve posséder un joli tableau de Lucas de Leyde *(Loth et ses filles)*. Notons encore que le *Saint Georges* récemment acquis n'est plus attribué au maître du *Livre de Raison (Hausbuch)*, mais à Hinrik Funhof, comme les volets du maître-autel de l'église Saint-Jean de Lunebourg; ce peintre hambourgeois appartient à la succession de Meister Francke, si bien étudié autrefois par Lichtwark.

S. R.

G. Barroso. *Museo historico nacional.* Catalogo geral. I. Archeologia e Historia. Rio de Janeiro, 1924; in-8, 204 pages, avec nombreuses illustrations. — L'édifice où est installé ce Musée est un des plus anciens du Brésil, ayant été construit en 1762 pour servir d'arsenal. Les objets qui y sont exposés présentent surtout un intérêt local et historique. Tel est, en effet, le premier devoir d'un Musée qui ne prétend pas être encyclopédique : répondre à la curiosité de ses plus nombreux visiteurs en leur parlant du passé de leur pays. Mais j'ose estimer que tout Musée devrait réserver *une* grande salle à la reproduction (plâtres ou copies) de cent à deux cents merveilles de l'art et de l'industrie de tous les temps, parce que ces merveilles n'appartiennent pas à tel pays plutôt qu'à tel autre, mais au genre humain. Je cherche, sans la trouver, une épithète polie pour ceux qui dédaignent les bonnes copies de chefs-d'œuvre.

S. R.

La Pologne au Ve Congrès international des sciences historiques à Bruxelles. Varsovie, Comité national polonais, 1924; in-8, 269 pages. — Dans ce volume, intéressant à bien des égards, deux mémoires surtout peuvent être signalés à nos lecteurs : 1° I. de Koschembahr-Lyskowski, *les Monumenta topographica Urbis Romae.* L'auteur propose d'entreprendre « par coopération internationale » un ouvrage en latin sous ce titre, sorte de *Corpus* de tout ce qui concerne la topographie de Rome et de l'Italie jusqu'au IVe siècle. Il n'y a même pas un commencement d'exécution; 2° Thadée Zielinski, *les Reflets de l'histoire politique dans la tragédie grecque.* Considérations originales sur la tragédie attique qui, devançant les autres genres littéraires, « donna refuge à la pensée politique [1] ».

S. R.

1. Dans un mémoire sur les sources du criticisme et du scepticisme dans la phi-

Digitized by Google

Henri Delafosse. *Le quatrième Évangile.* Traduction nouvelle avec introduction, notes et commentaires. Paris, Rieder, 1925; in-8, 234 pages (Collection *Christianisme*). — L'auteur, qui a déjà soutenu que les lettres d'Ignace sont apocryphes, nous surprend aujourd'hui par une thèse non moins hardie sur l'origine du quatrième Évangile. Considérant comme prouvé que « cet Évangile est une longue fiction », il essaie d'établir que le fonds en est marcionite et implique la doctrine du Christ purement spirituel. Puis sont venus des correcteurs et interpolateurs qui ont voulu tenir compte de l'histoire évangélique, du réalisme et de l'évhémérisme chrétiens. D'où une incohérence, une dualité que révèle l'analyse. « Le quatrième Évangile, né aux environs de 135, a attendu les années 170-175 pour devenir, après avoir préalablement grandi, l'évangile de saint Jean (p. 127) ». Harnack n'a pas eu tort de dire que l'origine de l'évangile de saint Jean est « la plus grande énigme de l'histoire ancienne du christianisme »; le Sphinx qui la pose trouvera-t-il jamais son Œdipe? Le dernier candidat, qui est fort savant, ne manque ni de verve ni d'esprit [1]. S. R.

Hubert Pernot. *Pages choisies des Évangiles*, texte grec et traduction française. Paris, Les Belles-Lettres, 1925; in-8, 257 pages. — Comme l'a dit il y a longtemps M. Pernot, les Évangiles sont notre premier texte en grec moderne; il n'y a dans Marc que 70 mots manquant au lexique néo-grec de Vlachos. Voilà déjà un motif de lire ces opuscules célèbres; mais je n'ai pas besoin de dire que ce n'est pas le seul. L'ignorance où sont les pays latins des textes bibliques, tant de l'Ancien Testament que du Nouveau, est vraiment scandaleuse. Le présent livre y portera remède dans une certaine mesure; il facilite à tous les lettrés, le fussent-ils assez peu, la connaissance directe des Évangiles, en même temps qu'il leur permet de ne pas oublier tout à fait leur grec. Mais cet ouvrage, destiné au grand public, n'est nullement une besogne faite en courant. L'auteur, comme on pouvait s'y attendre, s'est appliqué à voir clair. Ce qu'il écrit sur le problème synoptique est intéressant et en partie original. On ne fait pas assez d'attention, dit-il, aux divergences, qui ont souvent la valeur de véritables critiques; cette observation juste aurait mérité quelque développement, d'autant plus que M. Pernot, contrairement à la plupart des critiques, admet que Luc a connu Matthieu. En quelle estime Luc a-t-il donc tenu tout ce qui est propre à Matthieu?... Cette introduction est à lire; le reste aussi. S. R.

---

losophie du XIVe siècle, M. C. Michalski a fait preuve d'une compétence de premier ordre sur un terrain qui est trop étranger au nôtre pour que je puisse m'arrêter sur ce beau travail.

1. Le point de départ est le mot célèbre : « Femme, qu'y a-t-il entre moi et toi? » Du temps que j'étais, en philosophie, élève d'Aubé, ayant pour voisin Henry Doulcet (plus tard Mgr Doulcet), j'avais été ébahi de « découvrir » ce mot et avais consulté mon voisin ; le lendemain, il me fit don d'un petit volume de Foisset, où cette difficulté et cent autres étaient expliquées à merveille. Mais Foisset ne suffit pas à me tranquilliser. — Je considère comme une découverte de l'auteur l'opinion que Justin ne lisait pas, dans le quatrième évangile, l'histoire du coup de lance (p. 104). Il en résulte presque nécessairement que le remaniement du texte est postérieur à 150. C'est également de Justin que dériverait la partie du prologue concernant le Verbe. Grosse hypothèse, mais qui parait solidement appuyée.

Digitized by Google

Maurice Goguel. *Jésus de Nazareth. Mythe ou histoire.* Paris, Payot, 1925; in-8, 314 pages. — Œuvre d'un érudit très bien informé et qui écrit clairement, ce livre résume toute la polémique qui, commencée au cours du XVIIIe siècle, dure encore, se précise et commence à pénétrer dans les cercles simplement lettrés, même en pays catholiques. L'élégant opuscule de M. Couchoud, que dissèque M. Goguel, est à la fois un agent et une preuve de cette pénétration. Le critique est un conservateur modéré, qui retient seulement l'essentiel de l'histoire évangélique. Sa manière de voir peut être caractérisée par quelques phrases : « Si la tradition évangélique n'était que la projection sur le plan de l'histoire d'un drame rédempteur idéal, l'histoire évangélique serait homogène. On n'y pourrait constater, comme dans nos évangiles actuels, le défaut d'adaptation qui résulte de ce que la tradition des faits était inadéquate et rebelle au cadre dans lequel on a voulu l'enfermer. » (p. 257.) « S'il y a dans le christianisme ancien une spéculation qui s'est assimilé des éléments juifs et même païens antérieurs, c'est sur la base d'une tradition historique sur la vie et la mort de Jésus que cette spéculation s'est développée. » (p. 308.) « Loin de contredire le caractère historique de la personne de Jésus, la christologie paulinienne serait incompréhensible si elle n'avait pas le fait historique pour point de départ. » (p. 123.)

Dans le détail, je me sépare plus d'une fois de M. Goguel, notamment quand il écrit (p. 219) : « Il n'est nullement établi que les mains de la victime fussent toujours fixées par des clous; pour les pieds, c'est plus douteux encore. » J'ai pourtant cité, à ce sujet, le vers décisif de Plaute : *Affigantur bis pedes bis brachia* (*Cultes*, III, p. 20). Tout ce qui est dit des conséquences à tirer du *Psaume* XXII, 17 (p. 216 sq.) abonde en *distinguo* dont la légitimité m'échappe. De même, là où il est question des *archives* dans saint Ignace, M. Goguel ne dit pas, car ce serait absurde, que ce mot désigne l'Ancien Testament, mais il raisonne comme s'il le croyait. Page 113, il réitère la traduction admise du passage de l'épître aux *Philippiens :* « Le Christ n'a pas regardé comme *une proie* l'égalité avec Dieu », etc., sans même faire allusion à la correction (que je crois toujours certaine) par laquelle j'ai substitué au mot *proie*, incompréhensible et irrévérencieux, celui de *sinécure* (*Cultes*, V, p. 305). Discuter le fonds de la thèse de M. Goguel m'entraînerait beaucoup trop loin; mais il est impossible de le lire sans être frappé de la valeur de ses arguments et de la bonne foi avec laquelle il les présente [1].

A. Loisy. *Les Actes des apôtres.* Traduction nouvelle avec introduction et notes. Paris, Rieder, 1925; in-8, 302 pages (Collection *Christianisme*). — Quelque opinion que l'on ait sur la valeur historique des *Actes* et sur les transformations qu'a subies, aux mains des rédacteurs, l'opuscule écrit vers l'an 80 par le bon médecin Luc, compagnon de Paul, il est sûr que c'est un *libellus aureus*, digne d'être lu et médité par tout le monde. Pour la première fois, du moins en France, on le présente sous un aspect attrayant, dans un format

1. M. Goguel écrit (p. 216, note 2) : « M. Couchoud ne semble pas connaître les études de M. R., puisqu'il ne les cite pas. » Voilà un modèle de critique courtoise ! Il y en a plus d'un exemple dans ce volume ; tout le monde devrait s'en inspirer et éviter, jusqu'à la dernière extrémité, les mots de *plagiat*, *folie*, *bêtise* et autres gentillesses de ce genre. Tout de même, avoir lu Drews et ne pas l'injurier ensuite, c'est presque de la vertu.

Digitized by Google

propice à la lecture, avec la savante introduction et les notes indispensables. La traduction est très littérale et inspire toute confiance. On connaît la thèse de M. Loisy par ses grands ouvrages sur le troisième évangile (1924) et les *Actes* (1920). La légende apostolique, racontée dans le second livre à Théophile — peut-être un de ces *demi-chrétiens* dont a parlé récemment M. Guignebert (1923) — a été mutilée, altérée et amplifiée dans la rédaction que nous possédons. « Luc a joué de malheur. C'était un esprit cultivé, un écrivain suffisamment expert et consciencieux... C'est à Rome, probablement, qu'il composa son grand ouvrage... si bien conçu que le christianisme moyen, une cinquantaine d'années plus tard, se trouva incapable d'en comprendre la mérite et ne crut pouvoir mieux faire que de le refondre, pour l'adapter à sa médiocrité. » La reconstitution du livre primitif est évidemment un de ces problèmes où il y a plus d'inconnues que d'équations; mais ce n'est pas à moi de dire que M. Loisy, plus que tout exégète vivant, avait qualité pour entreprendre une tâche dont il ne méconnaît pas d'ailleurs la difficulté. Tous les curieux du passé, sans en excepter les archéologues, devront lire ce volume, introduction et texte, avec recueillement et reconnaissance [1].

S. R.

P. Casanova. *Mohammed et la fin du monde.* II. *Notes complémentaires.* Paris, Geuthner, 1924; in-8, p. 169-244 [2]. — Mahomet, inspiré par le christianisme (une secte chrétienne hérétique, p. 244), a pour croyance initiale l'attente du Jugement dernier. Mais Mahomet a-t-il abandonné ou transformé cette croyance pour en adopter une autre (p. 184)? Non, répond M Casanova, l'incohérence du Coran ne tient pas à un changement d'opinion du Prophète, mais à des altérations tendancieuses, ou pultôt à « la fraude » qui « après la mort de Mahomet, a altéré le Coran » (p. 169). Pages intéressantes sur Mahomet se croyant le Paraclet annoncé par Jésus, et sur la longue vie de cette illusion, d'où est sorti le mahdisme. Sur le point de savoir si la doctrine des Évangiles est elle-même franchement apocalyptique, eschatologique, M. Casanova se montre d'une prudence extrême; à quatre reprises (p. 182, 218, 220, 223), il se défend lui-même contre tout soupçon d'hérésie. On est un peu étonné de lire cela dans un volume auquel manque l'*imprimatur*, et dont l'allure est d'ailleurs toute scientifique.

S. R

Ch. Appleton. *L'origine de l'exogamie* (extr. de la *Revue générale du droit*, 1924-5). Paris, E. de Boccard, 1925; in-8, 30 pages. — On sait que Frazer, après de longues hésitations, a fini par considérer comme insoluble le problème de l'origine de l'exogamie. M. Appleton reprend, à ce sujet, une théorie de Westermarck réfutée par Frazer et insiste sur « le défaut d'attrait sexuel entre coéduqués, interprété comme marquant une prohibition supérieure

1. Etant donnée la controverse sur la lettre récemment retrouvée de Claude aux Alexandrins, je me permets de signaler ceci (p. 24) : « Il est possible que Luc donnât, sur la dispersion des hellénistes et leur activité (après la lapidation d'Etienne), certains détails qui auront été supprimés dans la rédaction. *On peut au moins conjecturer qu'il nommait Alexandrie parmi les pays qu'avait touchés d'abord la propagande nouvelle.* »

2. Cf. *Revue arch.*, 1912, I, p. 363 ; 1923, II, p. 191.

Digitized by Google

sanctionnée par des calamités terribles ». Rien ne me paraît plus fragile que cette hypothèse. Frazer a déjà répondu que les crimes défendus par la loi ou la coutume primitive sont précisément les plus tentants, non ceux dont un instinct naturel détourne les hommes. A quoi M. Appleton croit pouvoir objecter : « Alors, comment comprendre que la plus ancienne coutume hébraïque ait puni de mort les actes contre nature... infiniment plus répugnants que l'inceste? » Le savant juriste paraît ignorer complètement que les sévérités du code hébraïque à cet égard s'expliquent parce que les actes malpropres ainsi condamnés étaient des rites prescrits par la superstition des peuples voisins; il suffit de rappeler le bouc de Mendès, le taureau de Pasiphaé, etc. — On peut féliciter M. Appleton d'avoir découvert Frazer et ses émules, restés longtemps inconnus aux professeurs de droit; mais faut-il aller jusqu'à résumer un important mémoire de Durkheim *d'après Frazer* et sans l'avoir lu dans le texte [1]?

S. R.

P. Champion. *Ronsard et son temps.* Paris, E. Champion, 1925. Gr. in-8, 508 pages, avec 24 phototypies. — Il m'arrive de regretter d'écrire à la *Revue archéologique* quand je ne puis m'arrêter, comme j'en aurais envie, sur un livre si plein d'idées et de choses que celui-ci, mais qui est plutôt en dehors de notre cadre. Il y rentre pourtant par sa belle illustration, qui reproduit tant d'admirables crayons du XVIe siècle. Quel dommage que Ronsard n'ait pas eu pour les monuments figurés le même goût que pour les textes antiques! Que de choses il aurait pu nous apprendre, à une époque où l'archéologie scientifique n'était pas née, mais où il y avait déjà nombre d'antiquaires! J'ai beau chercher, je ne trouve pas la matière d'un chapitre, si court soit-il, sur Ronsard antiquaire ou amateur d'art [2]. Contemporain d'un artiste de génie comme Jean Clouet, il ne l'a nommé qu'une fois, incidemment (p. 70, 78). Nous voudrions aussi en savoir davantage sur la *Minerve* d'argent massif que les capitouls de Toulouse envoyèrent à Ronsard et qu'il s'empressa de donner lui-même au roi. Qu'est-elle devenue? Nul ne peut le dire, puisque M. Champion ne l'a pas dit [3].

S. R.

---

1. D'après l'auteur, l'union d'un gendre avec sa belle-mère est un « péril pratiquement nul et qu'une science purement livresque a pu, seule, considérer comme la cause de la vitance signalée entre ces deux personnes ». On renvoie M. Appleton à l'histoire d'Hippolyte... et à quelques autres.

2. Voir pourtant la description du temple, avec statue « de marbre parien », qu'il voudrait édifier sur le bord de la Loire à sa Marion et à lui-même (p. 101).

3. Mais il a dit que Boileau était « le plus mal informé de nos critiques » et contre cela je proteste.

Digitized by Google

II.— TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS

Pages

Bardaviu (V.) et Paris (P.). — Fouilles au Cabeza del Cuervo à Alcañiz (Teruel). 213

Deonna (W). — Les sciences auxiliaires de l'archéologie (archéologie, art et métapsychique). 115

Emereau (C.). — Notes sur les origines et la formation de Constantinople : Les grands centres historiques de la ville. 1

Karl (L.). — Notice sur un légendier historique conservé à Rome. . . . 293

Montet (P.). — La croix ansée des anciens Égyptiens. 101

Paris (P.) et Bardaviu (V.). — Fouilles au Cabezo del Cuervo à Alcañiz (Teruel) 213

Reinach (S.). — Éphémérides d'Alesia, histoire, fouilles, controverses. . 26

Tafrali (O.). — La cité pontique de Callatis. 238

Digitized by Google

III. — TABLE DES PLANCHES

I-III. — Miniatures d'un manuscrit du Vatican

Le Gérant : PARDOUX.

5808-VI-25. — Tours, Imprimerie E. ARRAULT et Cie.

Digitized by Google

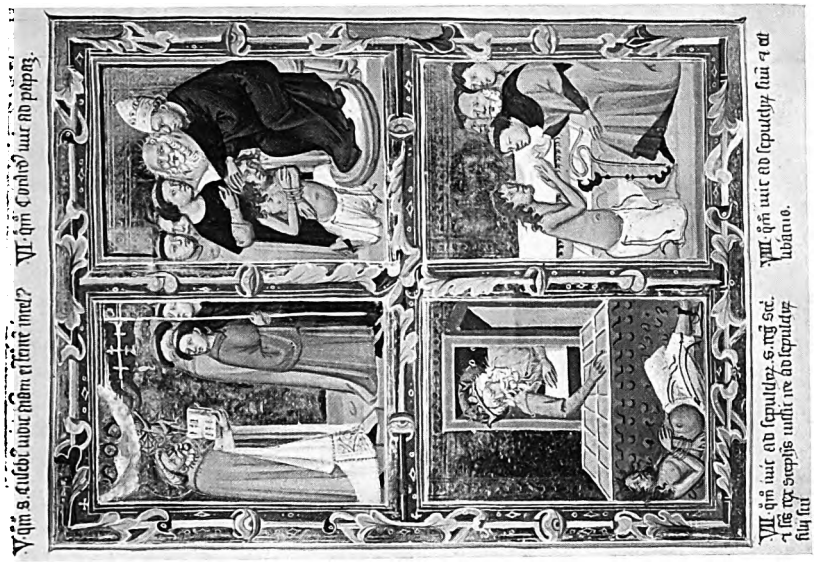

Fol. 79 V.

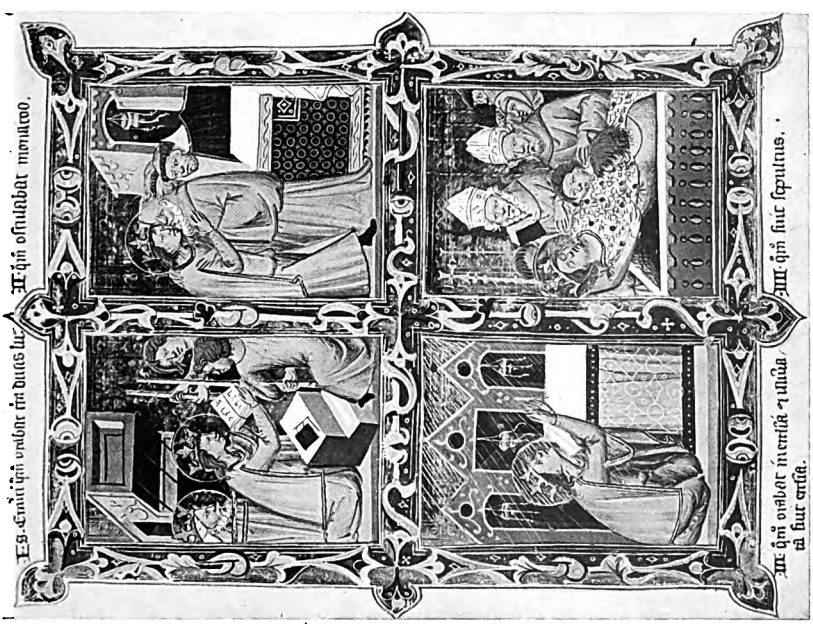

Fol. 78 R.

MINIATURES D'UN MANUSCRIT DU VATICAN

(Éditions E. LEROUX)

Digitized by Google

Digitized by Google

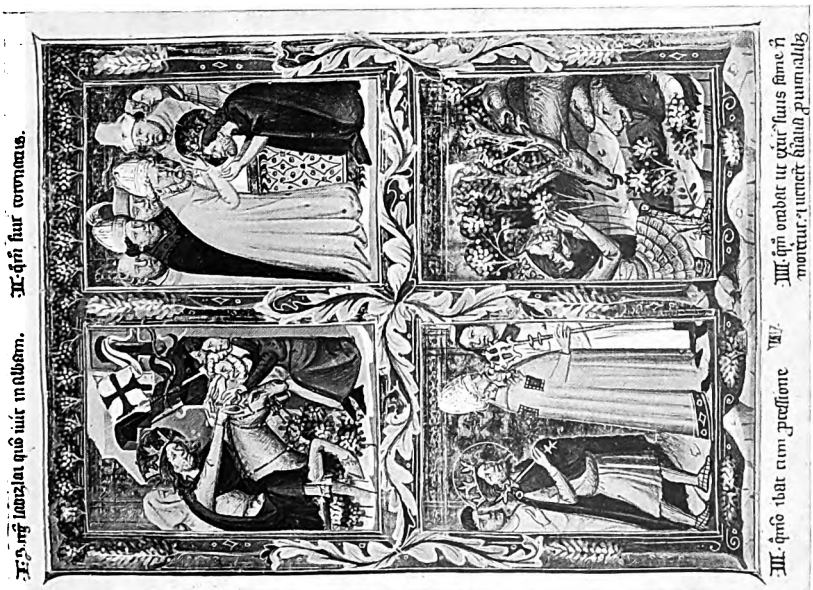

Fol. 80 R.

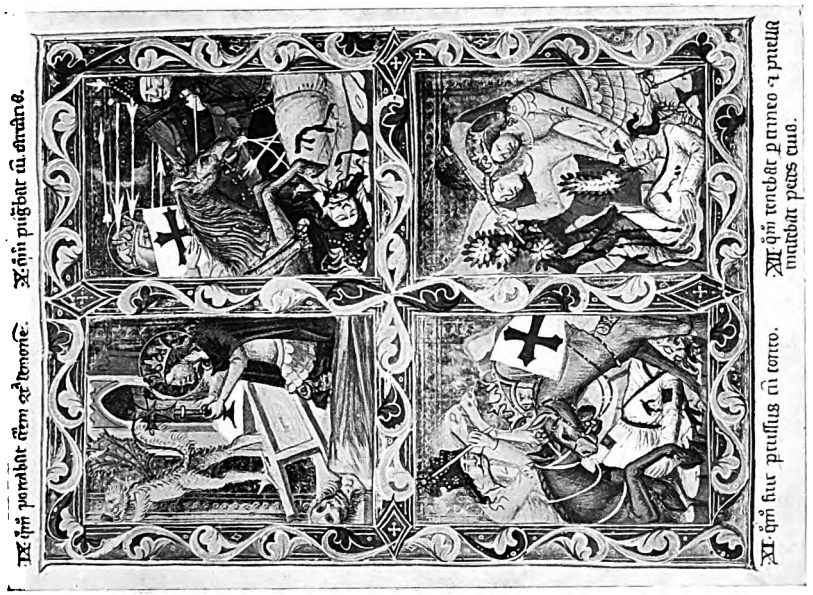

Fol. 82 R.

MINIATURES D'UN MANUSCRIT DU VATICAN

(Éditions E. LEROUX)

Digitized by Google

Digitized by Google

Fol. 83 V.

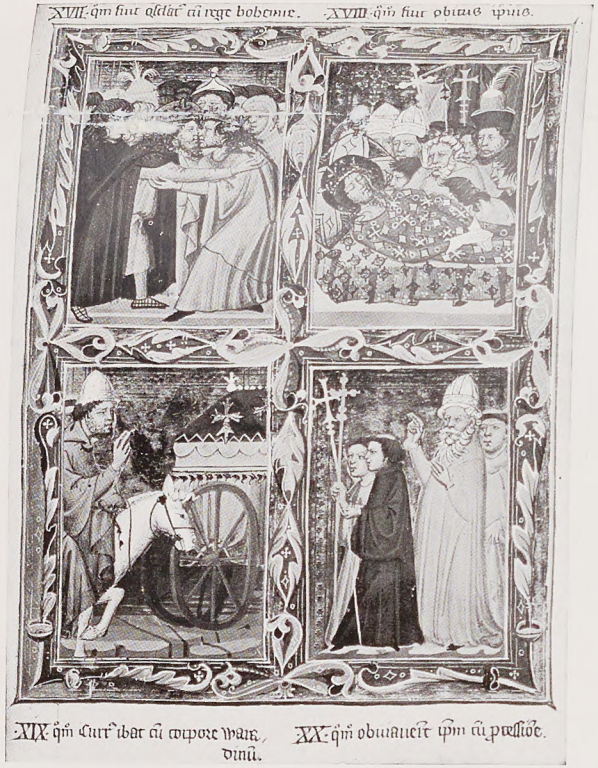

Fol. 84 R.

MINIATURES D'UN MANUSCRIT DU VATICAN

(Éditions E. LEROUX)

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE
ARCHÉOLOGIQUE

JUILLET-DÉCEMBRE 1925

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE ARCHÉOLOGIQUE

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION

DE MM.

E. POTTIER ET S. REINACH

MEMBRES DE L'INSTITUT

CINQUIÈME SÉRIE. — TOME XXII

JUILLET-DÉCEMBRE 1925

PARIS

ÉDITIONS ERNEST LEROUX

28, RUE BONAPARTE (VIe)

1925

Tous droits réservés.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLES

DU TOME XXII DE LA CINQUIÈME SÉRIE

Pages.

Archéologie thrace, par G. Seure 1

Les travaux de l'École française d'Athènes à Delphes et à Délos, par P. Roussel 39

Observations sur deux inscriptions de Kallatis, par B. Haussoullier . . . 62

Christos propylaios ou « Christus hic est », par W. Deonna 66

Tantale, roi des Hittites, par G. Poisson 75

Les Stœchades sont-elles nos îles d'Hyères ? par J. Mouquet 95

La voie romaine et la route moderne, par le Cᵗ Lefebvre des Noëttes . . 105

Variétés : Trésor d'orfèvrerie antique découvert à Mâcon, en 1764. — Le Musée National de Sofia. — Un livre sur la technique des vases antiques. 113

Nouvelles archéologiques et correspondance : Théophile Homolle. — Guillaume Frœhner. — Gaston Lalanne. — C. F. Burney. — Fr. Baedeker. — Survivances de l'homme du Néanderthal. — Moustérien ou moustiérien ?. — La question de l'étain. — Le temple de Karnak. — Les ports submergés de l'ancienne île de Pharos. — Le cheval élamite. — La nouvelle stèle d'Ur. — Our-Ningirsou. — Les Hittites. — Le mur de Jérusalem. — La tombe d'un Croisé à Jérusalem. — Encore la restitution des marbres d'Elgin. — Sur la Niké de Samothrace. — Un vase en or du Louvre. — Le « Néoptolème » de Sophocle. — Trouvailles de Leptis. — Fouilles de Girgenti. — Les dernières fouilles de Pompéi. — La mort d'Archimède ?. — Vaison la romaine. — Un vase romain du IIIᵉ siècle. — Une carte romaine. — Le plus ancien parchemin grec. — Encore la lettre de Claude. — Une église du VIIIᵉ siècle en Égypte. — Le mot « mystère ». — Byzantion. — Un nouveau Manuel d'Écriture sainte. — Éléphants d'Afrique. — Une exposition d'art oriental. — Le Bûcher de l'École des Beaux-Arts. — Encore le van Eyck de Madrid. — Une prédelle de Domenico Veneziano. — Le Julien de Médicis de Raphaël. — La collection E. Récamier. — Aux savants hollandais. — Les Monuments Piot 136

Bibliographie : W. M. Flinders Petrie. — C. Autran. — Enrique Casas. — Mélanges offerts à M. G. Schlumberger. — University of Pensylvania. — J. Chamonard. — G. Novello. — Rhys Carpenter. — D.-J. Paruck. — W.-R. Bryan. — P. Montet. — L.-M. Ugolini. — T.-J. Arne. — Docteur Joh. Peter Kirsch. — Israël Abrahams. — Max J. Friedlaender. — B. Berenson. — H. Mansuy 180

La migration des types hispaniques à l'énéolithique et au début de l'âge de bronze, par P. Bosch-Gimpera 191

Le dieu gaulois Rudiobos, Rudianos, par J. Loth 210

L'église de Thugga, par L. Poinssot et R. Lantier 228

Pierres gravées représentant la légende du Capitole, par A. Blanchet . . 248

Bulletin de l'Académie des Inscriptions 257

Digitized by Google

Pages.

Variétés : Les plantes de jardin en Egypte. — Fantômes d'Orient 278

Nouvelles archéologiques et correspondance : Henri Lechat. — Arthur Chuquet. — J.-E. Gautier. — Giacomo Boni. — Giacomo Lumbroso. — Valdemar Schmidt. — Richard Seager. — Robert Koldewey. — Félix Rosen. — Charles Sedelmeyer. — Pierre Louys. — Hommage au Rév. A.-H. Sayce. — Départ de Mme Eugénie A. Strong. — En Palestine. — Le théâtre préhistorique (?). — La civilisation badarienne. — Saqqârah. — Tablettes mitaniennes. — L'homme quaternaire en Mongolie. — Une nouvelle synthèse. — Les Blancs de Chine. — L'Atlantide. — Les révélations de Sir Arthur Evans. — Les récents travaux de l'Acropole. — Une statue d'éphèbe en bronze. — Une statue spartiate du ve siècle. — L'Aphrodite accroupie de la collection Durighello. — L'Artémis Hymans. — Une tête d' « Ariane » — Projet de fouilles à Athènes. — Une réponse de Tricoupis. — L'Aphrodite de Syracuse. — Découverte à Chalcédoine. — Fouilles à Gerasa (Decapolis). — Le trésor de Bulgarie. — L'affaire Schliemann (1873-1875). — Leptis Magna. — Statue de bronze trouvée à Pompéi. — Encore les fresques de la villa Item. — Les bateliers du Lac de Genève. — Une villa romaine à Ashtead. — Les plus anciens spécimens de soie. — Bienfaits des Druides. — Au Musée de Zurich. — Vente de la collection Humphry W. Cook. — Art persan. — La damasquinure de l'étain. — Le vieil Amiens ignoré. — Erratum à la « Revue » de 1847. — Statuettes retrouvées de Michel-Ange. — Le Christ pleuré de Rogier van der Weyden. — A propos de H. van der Goes. — Encore la lettre de Claude. — Matthieu et Luc. — Nouvelle condamnation du modernisme. — Un sacrifice de substitution au Japon. — L'imprimerie en Chine. — La Bibliothèque Doucet 286

Bibliographie : Jacques de Morgan. — Eug. van Overloop. — R. Forrer. — Roger Lambert. — A. Meillet. — G.-H. Chase et Chandler Rathfon Post. — Ch. Dugas. — M. J. Rostovtszev. — David G. Hogarth. — André Boulanger. — David M. Robinson. — Fulvio Maroi. — Eric-John Dingwall. — Léon Homo. — V. Sinaïski. — A. Malet et J. Isaac. — J. Bayet et R. Thouvenot. — Aldo Neppi Modona. — Docteur Domenico Topa. — Lilian M. Wilson. — Abbé L. Sigal. — Eug. Gimon. — E. Linckenfeld et A. Hertz. — S.-E. Winbolt. — Joseph Gudiol y Cunill. — P. Deschamps. — A. Kingsley Porter. — W. Pinder. — Reynaldo dos Santos. — P. Bienkowski. — L. Bréhier. — Gaston Brière et Eugène Communaux. — L. Hautecœur. — J. Lazero. — Louis Coulange. — Maurice Goguel. — H. Delafosse. — Chanoine Bayard. — E. Fleg et J. de Pauly. — N.-V. Michoff. — Fr. Macler. — Congrès international des bibliothécaires et bibliophiles. — Léau et son exposition d'art, d'archéologie et de folklore. — Aaro de Lacerda. — Henri Durville. — P. Durville. 320

Revue des publications épigraphiques relatives à l'antiquité romaine, par R. Cagnat et M. Besnier. 340

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

3 1205 01484 8111

Digitized by Google

Digitized by Google